



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

K
122500
4

385g

2216503

HISTOIRE
DE FRANCE.

1870-1871

(937) SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE M^{me} V^o BELIN.

HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. LAURENTIE.

SECONDE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

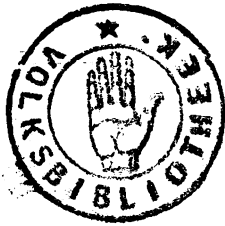
TOME IV.



PARIS,
LAGNY FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE GARANCIÈRE, 8.

1858.

B.
269.
4.



HISTOIRE

DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

François I^{er}. — Situation de la France et de l'Italie. — Haine des Suisses contre la France. — La guerre est inopinément déclarée. — Préparatifs. — En cinq jours toute l'armée est en Italie. — Bataille de Marignan. — Tout le Milanais est conquis. — Entrevue du roi et du pape. — Question religieuse. — Convention. — Négociations et traités. — Mort de Ferdinand d'Espagne. — Avenir de Charles d'Espagne. — Négociation active dans toute l'Europe. — Mariages. — Concordat. — Oppositions du clergé de France. — Luther paraît. — Office de la papauté. — Henri VIII en Angleterre. — Mort de l'empereur Maximilien. — Prétentions à l'empire. — Charles-Quint. — Le champ de drap d'or. — Charles V et Henri VIII. — Désordres en Espagne. — François I^{er} se laisse tenter par cette occasion. — Occupation de la Navarre. — Guerre générale. — Premier succès de l'armée de France. — Situation des armées en Italie. — Triste mort de Trivulce. — Ressentiment des Milanais. — Ligue d'Italie. — La guerre est allumée. — Mort de Léon X. — Jugement. — Tout obéit à la fortune de Charles V. — Combats divers. — La France est un vaste camp. — Anarchie des Etats chrétiens. — Caractère de François I^{er}. — Les maîtresses royales. — Intrigues de cour. — Le connétable de Bourbon. — François I^{er} part pour l'Italie. — Attaque de la France sur tous ses points. — Les armes françaises sont frappées de malheur. — Mort de Bayard. — Paroles pacifiques du pape. — François I^{er} passe les monts. — Bataille de Pavie. — Lettre célèbre de François I^{er}. — Génie de Louise de Savoie, régente du royaume. — Prison du roi. — Lettre du roi aux Français. —

François I^{er} en Espagne. — Négociations. — Question de Bourgogne. — François I^{er} revient en France. — Jugements historiques. — Changements dans l'Etat. — Les états de Bourgogne à Paris. — Situation de l'Italie. — Triste fin du connétable de Bourbon. — Le pape captif de l'empereur.

FRANÇOIS I^{er}.

1515.—Louis XII n'avait pas laissé de fils. L'héritier de la couronne était François de Valois, comte d'Angoulême. Il descendait de Charles V par Louis d'Orléans, frère de Charles VI, par Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, troisième fils de Louis, et enfin par Charles d'Angoulême, cousin germain de Louis XII.

Nous venons de voir François d'Angoulême marié avec Claude de France. Les peuples s'étaient déjà accoutumés à le saluer comme leur roi à venir ; Louis XII lui avait donné des commandements d'armée ; sa jeunesse était brillante ; elle annonçait un règne qui aurait de l'éclat. Il n'avait que vingt et un ans.

Le *Journal* de Louise de Savoie, sa célèbre mère, indique qu'elle lui avait dès longtemps montré cette perspective de la couronne. L'ambitieuse princesse avait suivi de l'œil les chances de l'hérédité ; l'avenir lui souriait même dans les songes, et c'est une curieuse étude du cœur humain, de suivre dans les notes rapides de ce journal les mouvements de cette âme vive, mobile, mais adroite. Louise de Savoie aspirait au trône pour son fils, au pouvoir pour elle-même¹.

L'impression la plus profonde qui fût en l'esprit de François I^{er} à son avènement fut le souvenir encore tout récent des désastres d'Italie. Il avait vu Louis XII songer à les réparer par une entreprise plus savante et plus hardie. Il hérita de ce dessein. Mais d'abord il déguisa sa pensée, pour se donner le temps de négocier avec les divers Etats.

Le vieux Ferdinand de Castille ne se laissa guère toucher par les caresses qu'il lui adressa. Le roi d'Angleterre fut mieux disposé à renouveler les traités. La reine Marie sa sœur, la jeune veuve de quinze ans, servit de lien politi-

¹ Collect. Petitot.

que ; on lui assura un douaire de soixante mille écus, et elle s'en alla en Angleterre se remarier avec le duc de Suffolk. Cinq jours après son veuvage elle avait trahi ses amours ; ce fut un mariage tout romanesque ¹.

François I^{er} refit de même des traités avec les Vénitiens. Le jeune Charles d'Espagne pouvait être entraîné par la politique mystérieuse de Ferdinand ; on le retint par le mariage déjà promis de Renée de France, fille de Louis XII. Charles envoya son hommage pour ses comtés de Flandres et d'Artois. Charles n'avait alors que quinze ans. Son éducation avait été austère. Déjà se révélait son avenir. Selon Guichardin, on lui accordait le mariage de Renée sans avoir l'intention de l'accomplir, parce qu'aux termes du traité qui avait été fait avec la Bretagne, le duché devait échoir à cette jeune princesse, ce qui l'eût transféré à un prince déjà formidable ².

Quoi qu'il en soit, on s'était assuré des alliances pour une entreprise qu'on tenait secrète encore. Mais restait le pape, dont la résistance était périlleuse. La négociation fut complexe. La politique romaine ne supportait point l'idée de voir les Français en Italie. Ferdinand jeta ses intrigues au travers des ambassades françaises. Toutefois le pape écartait la violence des paroles, et on pouvait espérer des transactions. Mais tout à coup Gènes se déclara pour la France ; le doge Octavien Frégose se contenta de devenir chevalier de France, capitaine de cent hommes d'armes, et gouverneur de la ville pour le roi. Le peuple mobile suivit l'exemple ; les drapeaux de France furent partout arborés.

Ce fut un coup de foudre par où se révéla la destinée de François I^{er}.

En ce temps les Suisses semblaient avoir voué leur haine à la France ; et peut-être l'histoire n'a point assez remarqué que cette aversion se rattachait à quelque pensée de foi religieuse. Les Suisses s'étaient accoutumés à se porter gardiens de l'unité de l'Italie, et nous avons vu avec quelle colère le peuple avait chassé la Trémouille, l'excommunié. A

¹ Voir les détails dans les *Mém. de Fleuranges*.

² Guichardin, liv. XII.

la vérité ils avaient eu depuis un motif d'irritation nouvelle, à cause de leur traité de Dijon, non exécuté par Louis XII. Mais on ne voit pas qu'ils eussent cherché à obtenir du nouveau roi une satisfaction pacifique. Dès qu'ils soupçonnèrent une apparition de ses armes en Italie, ils suivirent l'impétuosité de leur colère. François I^{er} négociait encore, et déjà leurs troupes se précipitaient dans le Piémont pour garder les passages et protéger le Milanais.

Ainsi la guerre fut inopinément déclarée.

François I^{er} leva son armée et courut à Lyon. L'argent manquait; il leva des impôts, et, entre autres ressources, il commença à vendre les charges de judicature, expédient fatal selon la plupart des politiques, mais jugé tel principalement par l'ancien parlement, qui dut les subir. Antoine Duprat, autrefois avocat célèbre, puis président du parlement de Paris, venait d'être fait chancelier. Ce fut lui qui conseilla la vénalité des charges et la mit en pratique avec hardiesse. Elle n'était pas tout à fait nouvelle en France; mais Duprat en faisait un large système, avec des vues non-seulement financières, mais politiques. Cette question de la vénalité apparaît à l'histoire entourée des malédictions des vieux ordres judiciaires, et il est remarquable que ceux-là mêmes qui repoussaient cette mesure fiscale, comme un opprobre, acceptaient volontiers la transmission des charges comme une sorte de droit héréditaire. C'était là une contradiction que les âges suivants n'ont point assez aperçue. Duprat fit sortir de la vénalité des charges une sorte de révolution dans la justice, profitable à la liberté. Par elle il ouvrit aux familles qu'alors on appelait roturières une haute carrière dans l'Etat. Il agrandit la bourgeoisie, et même il releva la magistrature; car l'acquisition des charges était subordonnée à des conditions de savoir qui ne s'étaient point trouvées toujours dans l'hérédité, ni même dans l'élection, quand l'élection n'était qu'une faveur¹.

¹ En cette question, comme en mille autres, la philosophie moderne s'est méprisée. Elle a cru populaire d'attaquer Duprat; elle ne faisait que se faire l'écho des vieilles haines traditionnelles des par-

Quoi qu'il en soit, François I^{er} grossit son trésor, et rendit la guerre facile. Il avait appelé autour de lui les gentilshommes de France. On vit reparaitre les noms glorieux des dernières batailles, la Palisse, connu aussi sous le nom de Chabannes, Trivulce, Bayard, avec quelques noms nouveaux, Charles de Bourbon, nommé connétable, François de Bourbon son frère, Bonnivet, Talmont, fils de la Trémouille : Pierre Navarre, le vaillant Espagnol, maltraité par Ferdinand, avait pris du service en France; il commandait six mille Gascons.

Nous ne ferons pas de longs récits de guerre. Voici que nous entrons en des temps où les événements vont se multiplier tellement, qu'à grand'peine les pourrons-nous embrasser fidèlement dans notre cadre; cependant rien ne devra être omis. Mais c'est de l'ensemble que sortira l'intérêt de l'histoire; ne cherchons pas le drame puéril des batailles. Les révolutions qui s'annoncent dans le monde social nous réservent de plus profondes émotions.

François I^{er} déclara à Lyon sa mère Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, régente du royaume. Puis il se disposa à pénétrer en Italie avec cinquante mille hommes au travers des Alpes. La marche fut savante par la vallée de Barcelonnette, par Saint-Pol et par Largentière. Il fallut rompre des rochers, jeter des ponts sur des abîmes et enlever les canons par-dessus les montagnes avec des machines. Talart était chargé de la conduite de ces travaux audacieux. La guerre était devenue un art agrandi par des sciences jadis inconnues. L'étonnement des Suisses fut profond quand ils virent une armée descendre ainsi du haut des Alpes par des routes sauvages et par des sentiers qui s'ouvraient à mesure sous la main des travailleurs.

En cinq jours toute l'armée se trouva sur la Sture, dans une plaine à deux lieues de Coni. Le pape ne s'attendait pas à cette soudaine irruption. Les forces italiennes étaient dispersées. La terreur égala la surprise des peuples. Puis à cette première hardiesse s'en ajoutèrent bientôt de nou-

lements de privilège. M. Petitot a été plus sage; son opinion mérite d'être lue. *Intr. aux Mém. de Mart. du Bellay.*

velles. Prosper Colonne commandait une partie de la gendarmerie papale à Carmagnole, non loin de la plaine où descendait l'armée française. Bayard, prompt aux témérités de la guerre, proposa de l'aller enlever. L'expédition fut rapide. Bayard marchait en tête; la Palisse suivait. Colonne surpris voulut résister; mais déjà la place était envahie. Tous ses hommes d'armes furent prisonniers. « Cette prise luy cousta cinquante mille escus en vaisselle d'or et d'argent, argent monnoyé, que autres meubles ¹. »

Les Suisses n'osèrent courir au-devant de l'armée; ils se jetèrent dans le Milanais. Le pape tremblait. L'enlèvement de Colonne était un début qui l'engageait plus avant qu'il n'eût voulu dans la guerre. Il se hâta de nouer des négociations. En même temps le duc de Savoie offrait sa médiation aux Suisses. Des traités vinrent un instant arrêter la guerre; les Suisses devaient remettre Milan; mais tout aussitôt d'autres intrigues rompirent les conventions. La guerre fut reprise, ou plutôt elle éclata par une bataille effroyable, et telle qu'on n'en avait point vu de semblable dans les derniers siècles.

Ce fut le cardinal de Sion, dressé aux entreprises audacieuses sous le dernier pontificat, qui exalta l'imagination des Suisses, et qui les disposa au combat. Il leur avait fait mettre sur l'épaule et sur la poitrine des clefs blanches, emblème du pouvoir papal dont ils étaient les défenseurs. Les deux armées se rencontrèrent non loin de Marignan. Des deux côtés l'ardeur était égale. François I^{er} exalta le courage des siens par une harangue chevaleresque. « Je vous prie, messieurs, disait-il en terminant, que mourez avec moy, et moy avec vous, pour acquérir honneur à noz parents, salut à nostre pays, et faire ce à quoy nous sommes tenus; et je vous assure que si la victoyre nous demoure, que par effect recongnaistray sans ingratitude les bien-faisans ². » Ainsi s'annonçait une lutte atroce.

On combattit deux jours. Le premier jour le succès sembla douteux. François I^{er} s'était engagé dans la mêlée avec

¹ *Le bon Chevalier sans Paour.*

² *Panegyric du Chevalier sans Reproche.* Collect. Petitot.

son courage de jeune homme. Il reçut plusieurs coups de pique et de hallebarde sur son armure, et autour de lui périrent de vaillants chevaliers, entre autres François de Bourbon, frère du connétable. Alors c'était un devoir de chevalerie, pour les princes comme pour les simples hommes d'armes, de prendre part aux batailles par des coups d'épée. La stratégie moderne a trop dispensé peut-être de cette vaillance. On songeait moins à renverser les monarques de leur trône, lorsqu'eux-mêmes ne craignaient pas de s'exposer à être tués au milieu des combats. Bayard faillit périr dans la lutte. Les deux avant-gardes s'étaient confondues dans cette extrême ardeur, et quand la nuit vint, les rangs purent se démêler à peine. François I^{er} resta comme épuisé dans ce désordre. Un soldat le fit boire dans son flacon de vin ; puis il s'endormit sur un affût de canon ¹. Au réveil du jour, il s'aperçut qu'il n'était qu'à cinquante pas d'un bataillon suisse. Aussitôt il fit sonner les trompettes, et la bataille recommença. Jamais ne s'était vu pareil acharnement. Enfin les Suisses furent contraints de céder, et ils commencèrent à fuir vers Milan. Ils laissaient dix ou douze mille hommes sur le champ de bataille. D'autres périrent dans la fuite. Mais les Français avaient aussi fait de grandes pertes. De nobles chevaliers s'étaient fait tuer dans cette seconde journée, entre autres Talmont, les seigneurs de Bussi d'Amboise et de Roye. Le comte de Guise fut tiré, tout meurtri de blessures, de dessous un tas de morts. Chacun avait fait son devoir ; la victoire fut éclatante. On rentra dans le camp pour se reposer. Trivulce, qui avait assisté à dix-huit batailles, dit que celle-ci avait été un combat de géants, et les autres des jeux d'enfants. François I^{er} venait de gagner noblement ses éperons ; il voulut être armé chevalier des mains de Bayard. C'était un mouvement d'enthousiasme, qui honorait le bon Chevalier sans Peur, et qui peignait aussi le génie du jeune roi².

¹ « Et coucha le roy toute la nuict, armé de toutes ses pièces (horsmis son habillement de teste), sur l'affust d'un canon. » Mart. du Bellay.

² Ce fut après la bataille, et non avant, comme le disent tous les

Déjà tout le Milanais tombait de lui-même. Les Suisses regagnèrent leur pays. François I^{er}, avant de marcher sur Milan, fit vœu de bâtir une chapelle au lieu de la bataille. Après cela il alla faire son entrée à Milan, avec une armée de vingt-trois mille hommes¹. Le peuple, toujours mobile, trouva des fêtes encore pour célébrer le retour de la domination française. Maximilien Sforce renonça volontiers à son duché pour une pension de soixante mille ducats, et il alla s'épuiser en France dans les plaisirs.

Cette révolution d'Italie avait été soudaine; tout était fini au mois d'octobre.

Le pape, engagé dans la guerre sans la vouloir, appela la médiation du duc de Savoie. Un traité fut préparé, qui parut concilier tous les droits. Le pape et le roi se déclaraient de concert les protecteurs de la liberté de l'Italie; le roi en particulier s'engageait à défendre l'Etat ecclésiastique ainsi que l'autorité des Médicis à Florence. D'autres stipulations concernaient d'anciens conflits ou des concessions nouvelles. Le roi et le pape convinrent d'une entrevue² pour ratifier ces conventions. La paix fut confirmée, et tout semblait présager qu'elle serait durable³.

Dans cette entrevue qui eut lieu à Bologne revint la question de la pragmatique sanction; question souvent débattue, et au fond de laquelle semblait fermenter la révolte, quelque soin que l'on eût de la tempérer par des formes d'obéissance et par des professions de foi catholique.

Le concile de Latran venait de se prononcer de nouveau contre cette déclaration doctrinale de Bourges, qui semblait n'avoir pour objet que d'affranchir la royauté, et réellement mettait en doute le pouvoir du pape et la constitution même de l'Eglise⁴. Louis XI avec son instinct d'autorité mo-

abrégés d'histoire, que François I^{er} fut armé chevalier. Le P. Daniel s'est trompé en cette circonstance; c'est une rareté. *Chron. du bon Chevalier sans Paour.*

¹ La description de cette entrée est curieuse dans les *Mém. de Fleuranges*.

² *Ibid.* Détails intéressants sur cette entrevue.

³ Traité de Viterbe. *Recueil des traités*, de Léonard, tom. II.

⁴ Redisons les maximes principales : 1. Convocation du concile

narchique avait aboli cette espèce de charte ecclésiastique, mais toujours elle se ravivait d'elle-même par la ténacité des universités et des parlements, habiles à couvrir leurs usurpations du nom populaire de la liberté. La puissance royale n'était point intéressée en ces luttes désordonnées, et aussi François I^{er} ne fit point de la pragmatique sanction un conflit réel. Il en parla comme pour obéir à une pensée qu'on avait rendue nationale, mais disposé à céder mieux encore à une transaction qui serait offerte. Léon X proposait une convention où le droit papal gardait son intégrité, et la royauté son indépendance. C'était pourtant une profonde modification dans la vieille constitution ecclésiastique du moyen âge. Le roi devait nommer aux bénéfices, sous quelques clauses dont l'exécution obligerait le pape à donner des bulles d'institution. Il était fait exception pour les évêchés ou abbayes qui auraient des privilèges du saint-siège, lesquels seraient maintenus dans leur ancien droit d'élection. D'un autre côté, le pape jouirait des annates ou revenus d'une année de chaque bénéfice vacant. Telles étaient les dispositions principales de la convention, et cela même était une révolution dans le vieux droit; mais il n'était point fait mention de la dispute théorique et désastreuse du concile et de sa suprématie dans l'Eglise. Le pape concédait tout ce qu'il pouvait aux rapports nouveaux des Etats, mais il n'eût pas livré sa puissance même.

1516.— La convention fut promptement acceptée; on lui donna le nom de concordat. Peu après, le concile de Latran la confirmait par un acte formel, en même temps qu'il déclarait abolie la pragmatique sanction, dérivée de l'assemblée turbulente de Bâle, et promulguée par un petit nombre de prélats de France, en dehors du concours ou de l'assentiment de l'Eglise entière.

général tous les dix ans. 2. Le concile au-dessus du pape. 3. Abolition des annates, réserves et expectatives des bénéfices au profit du pape. 4. Rétablissement de l'élection des archevêchés, abbayes et autres bénéfices, etc. — Voir Guichardin, liv. XII, sur les conférences du pape et du roi. — Texte de la prag. sauc. *Specimen juris Eccl.* Jo. Doujat. — et aussi *Règlement des matières ecclés.* MDCCCLXXXVIII.

Léon X et François I^{er} se rendirent de mutuels honneurs. Un secret penchant les attirait l'un à l'autre. Le pape publia dans l'Europe les louanges du jeune roi : ce fut pour François I^{er} une des vives émotions de sa victoire. Le pape lui montra l'Orient, il lui parla d'une guerre sainte, il enflamma sa jeune ardeur. Cette exaltation ne fut pas étrangère à la facilité des accords qui furent faits ; mais la politique allait bientôt reparaitre avec ses retours d'intrigue.

François I^{er} voulait s'enchaîner les Suisses par la paix plus que par la victoire. Les Suisses en effet, vaincus ou vainqueurs, étaient une menace perpétuelle, par leur promptitude à saisir les armes. Il se montra à eux comme l'ami du pape ; la bienveillance reparut. Puis il leur rappela les conventions de Dijon, que Louis XII n'avait point ratifiées, et il offrit de les exécuter. Huit cantons acceptèrent cette offre inattendue. On fit avec eux un traité ; François I^{er} espéra par cet exemple ramener les dissidents, plus attachés encore à l'empereur. Après quoi il repartit pour la France, laissant le connétable de Bourbon son lieutenant général dans le Milanais.

Déjà l'Europe voyait avec une surprise défiante l'apparition de ce roi guerrier qui venait d'ouvrir son règne avec un si grand éclat. Le roi d'Angleterre surtout, jaloux de la France, se laissait exciter aux desseins funestes par Thomas Volsey, son ministre, personnage monté aux honneurs par la souplesse, et s'y soutenant par la méchanceté et la perfidie. Toutefois Thomas Volsey ne conseilla point d'abord à Henri VIII la guerre ouverte ; il aima mieux y engager l'empereur ; et celui-ci, prompt à obéir aux inspirations mauvaises, écouta à son tour ces conseils d'envie contre le jeune roi de France.

La négociation fut prompte. On promit de l'argent à Maximilien ; l'argent était toute son ambition. Il leva une armée ; les Suisses des cantons dissidents lui étaient venus au nombre de quinze mille. Deux corps formidables, mêlés d'Allemands et d'Espagnols, parurent en face de Bresse et de Vérone, que les Français assiégeaient encore. Le con-

nétable semblait devoir être écrasé sous cette attaque imprévue; mais après quelques marches conduites sans génie, le désordre se mit dans l'armée impériale, et Maximilien se retira avec sa renommée d'esprit inquiet et malhabile.

Un autre événement occupait la France. Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon, venait de mourir; sa succession faisait apparaître ce prince que nous avons entrevu avec une destinée toute mystérieuse encore, Charles d'Autriche, que nous avons nommé tour à tour duc de Luxembourg et prince d'Espagne, petit-fils de Ferdinand par Jeanne la Folle, et aussi de l'empereur Maximilien par Philippe d'Autriche, comte de Flandre. Sur cette jeune tête s'assemblaient déjà des titres qui tous étaient menaçants pour la France. Et à ces titres s'en ajoutaient de plus menaçants peut-être : son âge plein d'avenir, son éducation savante, son instruction variée, sa gravité précoce, tout ce qui d'avance révèle au monde un génie dominateur.

François I^{er} pressentit le péril d'un tel voisinage de roi, qui aux Pyrénées lui montrait le royaume d'Espagne formé sous l'admirable conduite de Ximénès, en Italie le royaume de Naples, au nord de la France même d'antiques vassalités redoutables, dans la Germanie enfin cette souveraineté d'Autriche, en laquelle s'était absorbé le vieux titre de l'empire, jadis renouvelé par Charlemagne, mais échappé à sa faible race. François I^{er} s'efforça de retarder le voyage de Charles d'Espagne, que ses meilleurs conseillers voulaient conduire en toute hâte à son trône de Castille. Il savait peut-être que déjà des partis grondaient en Espagne contre le jeune prince, et qu'un certain nombre de Castillans semblaient se déclarer pour Ferdinand, son frère cadet, parce que celui-ci avait été élevé parmi eux. Quoi qu'il en soit, François I^{er} fit des armements, comme pour se mettre en mesure contre des dangers inconnus. Par là il éveilla la sollicitude de Charles et de son conseil, et il les provoqua non point à la guerre, mais à la paix. Une conférence s'ouvrit à Noyon pour ôter tout prétexte de défiance entre les deux rois, et il en résulta un traité qui donna de la sé-

curité à la France, mais qui ne devait point empêcher le roi d'Espagne de suivre un jour sa destinée.

Par ce traité Charles devait épouser, au lieu de Renée, fille de Louis XII, Louise de France, fille de François I^{er}, qui n'avait qu'un an. Le roi lui remettrait pour sa dot tous ses droits au royaume de Naples; moyennant quoi Charles payerait à François I^{er} cent mille écus d'or par an jusqu'à l'accomplissement du mariage; cinquante mille ensuite, jusqu'à ce que la princesse eût des enfants. Une stipulation concernait le royaume de Navarre, usurpé par Ferdinand. François I^{er} se réservait la faculté de favoriser de ses armes et de son argent le droit des enfants de Jean d'Albret, mort récemment, après quelques entreprises tentées vainement pour recouvrer sa couronne ¹.

Cette paix eût été propice à la France, si elle avait dû être observée. Charles n'en accomplit que ce qu'il voulut. Il eut des communications ouvertes entre la Flandre et l'Espagne. C'était là un grand avantage au début de son règne: la France même allait servir de lien et de nerf à sa double autorité.

Mais les perfidies étaient indécises, et l'avenir était couvert de voiles. L'empereur pour accroître la confiance de François I^{er} fit la paix à son tour. Un traité fut signé à Cambrai. L'empereur remit Vérone au roi, qui la rendit aux Vénitiens.

1517.—Cefut un moment de négociation active dans toute l'Europe². François I^{er} signait vers le même temps un traité avec tous les cantons suisses; on lui donna le nom de *paix perpétuelle*. François I^{er} réparait ainsi la faute de Louis XII; il paya par des pensions la fidélité que lui promettaient les Suisses, mais il acquit des alliés que la France devait trouver dès ce moment dans ses jours les plus mauvais ³.

¹ *Recueil des traités*, par Léonard, tom. II. — *Observations sur les traités des princes*, par Amelot de la Houssaye, au premier volume de ce grand ouvrage.

² Voir le *Recueil des traités*, de Léonard, tom. II.

³ *Introduction aux Mém. de du Bellay*. Petitot.

L'alliance fut aussi renouvelée avec les Vénitiens. Enfin le roi s'unit de parenté avec le pape même. Laurent de Médicis était venu naguère en France tenir aux fonts du baptême, au nom de Léon X, son oncle, un fils qui venait de naître au roi ; François I^{er} lui proposa pour femme Madeleine de Boulogne¹, du sang de Bourbon, fille de la sœur du duc de Vendôme. L'Europe entière semblait rendue à la paix par tous ces traités, où se venaient concilier par la bienveillance tant d'intérêts précédemment défendus avec acharnement par la guerre. On eût dit que le monde sentait le besoin de se recueillir, avant de s'aventurer dans les grands événements qui bientôt allaient se déclarer.

A ce moment François I^{er} voulut faire accepter publiquement et légalement par la France le concordat de Léon X². C'était, avons-nous dit, une révolution dans le droit antique de l'Eglise. L'élection était détruite ; le roi devait nommer directement aux bénéfices vacants. Puis la question d'argent reparaisait à l'occasion des annates qui se devaient payer à Rome. Depuis longtemps en France on avait jeté cette question, avec tout ce qu'elle a d'odieux, au travers des controverses dogmatiques, et l'on avait vu la plainte souvent audacieuse et téméraire aller frapper droit au pape, que déjà on s'accoutumait à montrer aux peuples chrétiens comme un roi étranger, à qui nul impôt n'était dû. Mais cette fois l'argent n'était qu'un prétexte ; les oppositions qui commençaient à se déclarer, tenaient à des causes plus enracinées dans l'orgueil humain. Les universités, les chapitres, les parlements revendiquaient des libertés dont l'exercice leur était un privilège contre le roi et souvent contre le pape même. L'élection directe du monarque allait rompre leur domination. La résistance fut ardente et opiniâtre.

L'histoire n'a point à prononcer sur le concordat en lui-même ; elle n'a point à le comparer non plus à d'anciennes coutumes que le temps avait plus d'une fois transformées. Elle se borne à dire qu'il venait comme une transaction entre des usages contraires, nés de la ruine même de l'an-

¹ Du Bellay écrit : *Boulongne*.

² Texte du concordat. *Specimen juris Eccl.* Jo. Doujat.

lique souveraineté. En ce sens l'opposition était funeste ; car la liberté électorale avait pu être entière en des temps où la règle suprême du commandement était respectée, et où le recours à la papauté contre l'élection était accepté par la foi commune. Mais à mesure que la papauté avait été diminuée dans la pensée des peuples et du clergé même, l'élection, d'ailleurs devenue graduellement si différente des temps primitifs, n'était plus qu'un instrument d'anarchie. Le concordat venait donc tempérer le désordre. C'était une de ces constitutions intermédiaires qui se produisent aux époques de passage, où rien ne reste absolu, où la liberté devient impraticable à moins qu'elle ne soit la révolte, où le pouvoir même semble impossible à moins qu'il ne devienne une tyrannie. Le génie modéré de Léon X avait compris ces tristes temps ; François I^{er} eut le mérite d'apporter le même tempérament dans sa politique. Mais les corps judiciaires et ecclésiastiques de France n'entendaient pas de même la révolution faite dans les mœurs, dans les coutumes et dans les idées ; ils ne craignaient pas de la pousser à l'extrême, en retenant la liberté électorale, sans chercher la correction de ses caprices dans une autorité qu'ils avaient plus d'une fois sacrifiée.

Quoi qu'il en soit, François I^{er} en face de ces oppositions se souvint de sa victoire de Marignan. Il avait assemblé le parlement, le chapitre de Notre-Dame de Paris, l'université, plusieurs évêques, et il leur avait fait exposer par le chancelier Duprat les motifs du concordat. On lui répondit par des remontrances et par des plaintes. Le jeune roi sentit sa colère s'allumer. « Je vous enverrai à Rome contester avec le pape ! » dit-il au cardinal de Boissi qui parlait pour ce qu'on appelait les libertés de l'Eglise gallicane. Et le parlement ayant aussi déclaré ses oppositions : « Je suis roi en France, s'écria François I^{er} tout ému ; je ne prétends pas qu'il y ait un sénat comme à Venise. Que le parlement rende la justice ! J'ai travaillé à donner la paix à mon royaume ; j'en ai pris les moyens sûrs : on ne défera pas en France ce que j'ai fait en Italie pour le bien de mon Etat. »

Néanmoins la résistance ne fut pas brusquement vain-

cue. L'université lança ses prédicateurs dans les chaires de Paris : on eût dit une sédition ecclésiastique. Mais le peuple ne s'y mêla point. On disputa dans les écoles : ce fut un vain bruit de syllogismes. Le parlement enregistra, en se déclarant contraint. Il y eut pourtant quelques exemples d'élection contraires au droit nouveau. On mit de la sagesse dans la répression de cette indépendance. Puis peu à peu la tempête s'apaisa, et le concordat resta une loi de l'Etat, loi contraire à toutes les coutumes antiques, mais qui semblait s'offrir comme une moralité de tant de révolutions consommées, et apprendre aux peuples que dans l'Eglise, comme dans la société politique, à mesure que l'autorité s'affaiblit, la liberté diminue. D'autres temps sont venus ensuite mettre en lumière cette triste leçon des siècles.

La paix régnait en Europe, si ce n'est que Luther avait commencé déjà à jeter en Allemagne ses premiers cris de révolte. C'étaient comme les premiers bruits d'une tempête qui gronde au loin. A ce moment le sultan Sélim, prince guerrier et d'un génie aventureux, menaçait la chrétienté du progrès de ses armes. Léon X, fidèle à la tradition de la papauté antique, fit un appel aux rois de l'Europe; mais la foi était amortie, et l'ardeur des guerres saintes ne se pouvait rallumer. Léon X annonça des indulgences, et il les répandit à profusion. Ce fut le premier grief que le sectaire naissant jeta au pontife. Les indulgences étaient accordées à tous ceux qui concourraient à la guerre, soit par l'épée, soit par l'argent. Luther s'en alla criant qu'on vendait les indulgences. Le furieux tribun commença ainsi sa réforme. Léon X prêchait une guerre sociale contre la barbarie; ce fut son crime. L'Eglise catholique était coupable de suivre son vieil instinct de salut européen et de convier les peuples chrétiens à la liberté.

Ce n'est point le lieu de découvrir toute l'origine de la révolution désastreuse qui se préparait¹. Nous la retrouvons

¹ D'autres l'ont fait. Mais de nos jours un écrivain surtout mérite d'être recommandé à l'attention des hommes; c'est M. Audin, auteur de l'*Histoire de Luther*.

rons dans sa marche, et bientôt nous nous avancerons au travers de ses vastes ruines.

Toujours est-il que Léon X remplissait son office de défenseur naturel de la liberté chrétienne. Les rois, à sa voix suppliante, suspendirent comme autrefois leurs querelles ; mais François I^{er} répondit surtout à son appel par sa jeune ardeur. Déjà il était prêt à ceindre l'épée de la croisade. Sur ces entrefaites Sélim mourut. Les alarmes furent suspendues ; la politique reprit ses intrigues et ralluma ses jalousies.

1518. — Des défiances existaient déjà entre François I^{er} et Henri VIII, et le jeune roi d'Espagne les aigrissait pour en tirer profit. François I^{er} désarma les inimitiés du roi anglais, en achetant par le moyen de Bonnaventure, son amiral, la bienveillance de Thomas Wolsey qui le dominait. Un traité fut fait entre les deux rois ; la base en était le mariage de Marie, fille de Henri VIII, âgée de trois ans, avec le jeune dauphin qui n'en avait qu'un et demi. Une autre condition fondamentale, c'était la remise de Tournai, que Louis XII avait cédé à l'Angleterre par le traité de Londres. Le prix de cette restitution devait servir de dot à la princesse Marie. François I^{er} espérait mieux encore ; il songeait à recouvrer Calais, resté depuis si longtemps aux mains des Anglais, et qui semblait leur tenir la France tout ouverte. Mais le roi d'Espagne rompit ce dessein en achetant à son tour le cardinal Thomas Wolsey, qui trafiquait des inimitiés comme des alliances.

1519. — Puis la mort de Maximilien empereur vint grossir les événements et montrer d'autres rivalités.

Ce titre d'empereur était une succession, dont le droit devait être déterminé par le vote des électeurs de l'empire, pour être ensuite confirmé par la sanction papale. Maximilien, qui n'avait jamais voulu se rendre à Rome pour y obéir à cette formalité des constitutions antiques, n'était en effet que roi des Romains : ce second titre était donné à l'empereur élu, jusqu'à ce qu'il fût couronné des mains du pape.

Quelle que fût la modification que les temps avaient ap-

portée dans le droit social et politique, la majesté impériale restait un objet d'envie. Maximilien en avait voulu assurer de son vivant la transmission soit à Charles d'Espagne, soit à Ferdinand, son frère, l'un et l'autre ses petits-fils. Les électeurs avaient refusé de se prononcer d'avance. L'élection était un droit magnifique; on le conservait dans son intégrité.

Dès que Maximilien fut mort, les ambitions s'allumèrent. Le titre d'empereur avait été renouvelé dans l'Occident par la royauté de France. François I^{er} se souvint de la gloire de ce diadème; il la voulut reprendre. Il se présenta pour compétiteur à l'empire.

Le roi d'Angleterre parut aussi vouloir y aspirer; mais sa prétention ne fut pas sérieuse.

Restait Charles, roi d'Espagne, le jeune et brillant prince, concurrent plus naturel et plus redoutable. Il semblait aller à l'empire comme à un héritage.

Toutefois les suffrages étaient indécis. La diète des électeurs se tenait à Francfort. Là l'intrigue fut souple et féconde. Les divers Etats d'Europe intervenaient pour l'un ou l'autre des compétiteurs, selon des vues d'intérêt propre, plus encore que de prédilection et d'équité. Le pape était embarrassé de son choix. Chaque prince le faisait trembler pour la liberté de l'Italie; et pourtant il fallait un prince puissant pour s'opposer comme un boulevard à l'irruption des Turcs, qui déjà touchaient la Hongrie. L'histoire de cette élection est un drame plein d'alternatives. On sent que le dénouement recèle des événements graves pour l'Europe. Enfin la diète commence à délibérer. L'électeur de Mayence se déclare contre le roi de France; on l'écoute en silence. Sa parole est grave; il parle de l'indépendance de la Germanie; il oppose à François I^{er} son titre d'étranger. Il arrive enfin à prononcer le nom de Charles, roi d'Espagne, prince d'Autriche; mais la diète ne se laisse pas entraîner. Un autre électeur, celui de Trèves, parle avec éloquence pour François I^{er}. L'empire a besoin d'un prince vaillant et éprouvé; de toutes parts se montrent des périls. François I^{er} est celui qui s'offre à l'Allemagne pour la protéger. Il est le roi des Français

dont le sang est germain, tandis que Charles se montre avec un cortège d'Espagnols d'un caractère odieux, d'un orgueil insultant, d'une domination jalouse et artificieuse. Toutefois, ajoute le sage électeur, si l'on oppose au roi de France sa qualité d'étranger, il la faut opposer de même au roi d'Espagne; et dans ce cas la diète trouvera en Allemagne des princes dignes de soutenir la majesté de l'empire.

Telle était la gravité des délibérations. La diète semblait rechercher le droit avec maturité. Mais la corruption avait son travail caché sous ces formes de patriotisme. François I^{er} s'était mis sur les rangs, comme si la gloire déjà acquise avait dû lui suffire pour toute brigue. La cabale resta maîtresse; Charles fut élu, et puis proclamé empereur dans une diète solennelle, sous le nom de Charles V¹.

Tout allait changer d'aspect en Europe, et ce nom de Charles V, devenu celui de Charles-Quint, annonce des luttes d'un intérêt inconnu dans les derniers siècles.

Charles-Quint d'abord dissimula la joie du triomphe. Autour de lui tout restait plein d'anxiétés. L'Espagne sentait fermenter des troubles. Le roi d'Angleterre voilait ses pensées. On ne savait pas si le pape rappellerait la clause des vieux concordats passés avec Charles d'Anjou, d'après lesquels le titre d'empereur serait inconciliable avec la couronne de Naples. Charles V se modéra dans sa victoire; il semblait marcher avec précaution parmi des événements douteux encore.

1520. — François I^{er} semblait moins devoir contenir l'irritation de sa jalousie; mais avant de la laisser éclater, il voulut s'assurer du roi d'Angleterre. Il l'engagea à une entrevue en France. Henri VIII répondit volontiers à cet appel, mais en prince léger et vaniteux, qui saisit une occasion de venir étaler la magnificence de sa royauté, et rivaliser avec le jeune roi de France de luxe et de splendeur. Telle fut en effet cette entrevue qui eut lieu entre Ardres et Guines. Les deux rois y parurent avec un cortège éblouissant de paru-

¹ *Georgii Sabini. Hist. de Elect.* cap. V. — Le P. Daniel semble s'être appliqué à ce récit des cabales électorales; c'est un des tableaux bien tracés de son histoire.

res, sous des tentes resplendissantes d'or; et pour cela même on appela le lieu de la conférence du nom de *Champ de Drap d'Or*¹. « La grande dépense superflue fut telle que plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules². »

Rien de politique et de grand ne devait sortir d'une entrevue où l'on venait avec cette rivalité de richesse. On se donna des fêtes. Les chevaliers des deux nations firent des joutes et des tournois; et vainement François I^{er} ajouta à cet étalage de majestés théâtrales la bonne grâce de ses manières et quelques incidents d'une nature abandonnée et chevaleresque. L'entrevue resta sans fruit. On conféra légèrement du dernier traité, et des sommes d'argent que François I^{er} devait payer à Henri VIII pour la ville de Tournay, jusqu'au mariage de Marie et du dauphin; puis tout fut remis à l'arbitrage de Louise de Savoie, mère du roi, et du cardinal Thomas Volsey. Après quoi les deux rois se séparèrent. Il ne resta de leur entrevue que le nom même qui en a caractérisé la brillante inutilité, avec le souvenir de quelques détails de rivalité entre les dames qui étaient venues orner cette pompe³.

Toutefois ce simple contact des deux rois avait épouvanté Charles V; tout à coup il quitte l'Espagne et fait annoncer à Henri VIII qu'il le vient visiter en son royaume. Henri VIII apprend cette nouvelle à Calais. Il repasse la mer avec empressement, et court embrasser le jeune empereur à Cantorbéry. Ce n'était qu'un changement de nom; la cordialité était la même. Mais Charles V, mieux conseillé que François I^{er}, n'allait pas rivaliser de vanités avec Henri VIII. Il s'assura de son ministre par un redoublement de faveurs, d'honneurs et de caresses, et il put s'en aller ensuite à ses desseins. Peu après il était couronné avec pompe à Aix-la-Chapelle (23 octobre 1520).

¹ Détails curieux dans les *Mém. de Fleuranges*.

² *Mém. de du Bellay*.

³ Polydore Virgile dit que les Anglaises emportèrent les modes de France; « en quoi, ajoute-t-il, elles perdirent plus du côté de la modestie qu'elles ne gagnèrent du côté de la grâce. »

Cependant son départ d'Espagne avait été le signal d'une explosion effroyable des factions. Il y avait un parti pour les débris de la maison d'Aragon représentés par Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, cette pauvre folle restée populaire à force de malheur. Il y en avait un pour Ferdinand, frère de Charles V, plus agréable que lui aux Espagnols parce qu'il avait été élevé au milieu d'eux. Le peuple, les grands, tout fit des révoltes. Ce fut une anarchie atroce dans les cités et dans les bourgades. On eût pu croire que l'autorité de Charles V allait s'engloutir dans ce chaos.

1521. — François I^{er} se laissa tenter par cette occasion. Il fit lever six mille Gascons pour les jeter sur la Navarre, et rétablir par l'épée le droit de Henri d'Albret. La noblesse du Midi courut à cette expédition inopinée; elle était conduite par André de Foix, seigneur de Lesparre, frère de Lautrec. La conquête fut rapide. Elle se consumma par la prise de Pampelune, où se révéla un nom devenu célèbre, celui d'Ignace de Loyola, jeune capitaine resté fidèle au parti de Castille. Il défendait la ville à outrance; un boulet lui cassa la jambe; on l'emporta hors du combat; après cela la garnison manqua de courage. Pampelune fut enlevé; tout le royaume suivit. Plus tard cet officier devenait fondateur de la société des jésuites, société née pour d'autres combats, qui n'exigeraient pas moins de fidélité et de courage.

Cette occupation de la Navarre ne dura que quelques instants; à l'aspect des Français, toutes les factions de Castille s'unirent et marchèrent de concert. Une grande bataille fut livrée à une lieue de Pampelune. Les Français d'abord vainqueurs furent repoussés ensuite. Lesparre resta prisonnier. La Navarre fut de nouveau arrachée à la maison d'Albret.

Cette guerre fut le prélude d'une guerre plus générale. L'empereur et le roi cherchaient l'occasion d'éclater. Elle s'offrit : l'incendie s'alluma.

« Or, messieurs, dit Martin du Bellay, pour vous faire entendre la source et origine de la guerre d'entre deux si grands princes que l'empereur et le roy, par laquelle sont advenustant d'éversions de villes, oppressions de peuples, ruines de provinces, et la mort de tant de gens de bien et de

vertu, je le vous diray sommairement, et jugerez, par aventure, que le commencement fut pour peu d'occasion; mais Dieu qui est là hault, l'avoit (comme j'estime) ainsi délibéré, soit pour punir les péchés des sujets et les attirer à le recognoistre, ou se venger des grands de la terre, qui peu souvent le recognoissent comme ils doibvent. Et l'on a maintes fois veu, tant de nostre temps que du passé, d'une petite estincelle s'allumer un grand feu, d'autant qu'il n'est rien plus facile que de provoquer les princes les uns contre les autres; puis, quand ils sont une fois esbranlez, il est merveilleusement difficile de les arrêter¹. »

La petite étincelle dont parle le vieux écrivain, fut un différend sans intérêt de nos jours entre le seigneur d'Aimerie et le prince de Chimay de la maison de Croy, au sujet de la petite ville d'Hierge, dans les Ardennes. Les pairs du duché de Bouillon jugèrent contre d'Aimerie. Celui-ci intéressa à sa cause l'empereur, qui intervint sans droit, et prononça l'appel devant le chancelier de Brabant. Robert de la Marck, seigneur de Sedan, et duc de Bouillon, s'irrita de cette usurpation de juridiction, et ce fut lui qui fit jaillir ce premier feu de la guerre, en venant lever des troupes en France pour défendre sa souveraineté ducal contre l'empire. On dut supposer que François I^{er} autorisait une telle hardiesse. Toute l'Europe s'émut. Le roi d'Angleterre se porta médiateur, mais en blâmant François I^{er}. En même temps l'empereur tombait sur le duché de Bouillon, écrasait facilement son frêle ennemi, et se montrait avec des menaces à la France même.

François I^{er} était tout prêt à la guerre. La France se couvrit de soldats. Le duc d'Alençon conduisait une armée en Champagne; le duc de Vendôme en conduisait une autre en Picardie; l'amiral Bonnivet en conduisait une troisième en Guyenne; et enfin le maréchal de Lautrec allait avec des renforts soutenir son gouvernement du Milanais contre des intrigues qui commençaient à fermenter en Italie.

Toutefois les impériaux eurent le temps de s'emparer de

¹ *Mém. de M. du Bellay.*

Mouzon. Puis ils coururent assiéger Mézières. François I^{er} marcha vers Troyes, disposé à provoquer une bataille. Mais Bayard, qui s'était jeté dans la ville, homme de guerre par la vaillance et par la ruse, faisait déjà lever le siège au moyen d'un stratagème qui fit craindre au général ennemi d'être abandonné par une partie de son armée, et d'être surpris en même temps par une nuée de Suisses. En cette occurrence, « Le bon Chevalier sans peur et sans reproches acquist couronne de laurier. » Il alla au camp du roi *pour lui faire la révérence*, et en passant reprit la ville de Mouzon. « Le roy son maistre luy fist recueil merueilleux, et ne se pouvoit saouler de le louer devant tout le monde¹. »

Ce premier succès semblait un présage. Le roi exprima sa joie avec effusion dans une lettre à sa mère, qu'on appelait encore la régente². Puis il se mit à la poursuite des impériaux vers les Pays-Bas. On pouvait, ce semble, profiter de cette fuite. C'était l'avis du connétable, qui n'avait pas de commandement. Le maréchal de Châtillon, moins habile mais plus puissant par le crédit de la régente, conseilla la prudence. On laissa échapper un ennemi qui se croyait perdu. Là commencèrent peut-être les secrètes irritations du connétable de Bourbon, dont la suite devait être si fatale à la France et à lui-même.

Pendant ce temps l'amiral de Bonnivet s'emparait de Fontarabie; mais en Italie tout annonçait des désastres.

Le pape était mécontent du gouvernement de France dans

¹ *Le bon Chevalier sans Paour.*

² Cette lettre est curieuse: « A Madame. Madame. Tout a seigneur inssy que je me vouloys mettre o lit est arvyé Laval, lequel m'a aporté serteneté deu levemant deu syege de Mesières, je croy que nos anemy sont en grand pene, vu la honteuse retere qu'yl ont fet: pour tout le jour de demayn, je soré le chemyn qu'yl prandront. Et selon cela il nous fodra gouverner. Et s'yl ont joué la pasyon, nous jourons la vanyanse. Vous supplyant, Madame, vouloyr mander partout pour fere remercyer Dieu. Car sans poynt de fote il a montré se coup qu'yl est bon François. Et fesant fyn a ma lettre, remetant le tout sur le porteur, pry à Dieu qu'yl vous doynt très bonne vye et longue. Vostre très-humble et très-obeyant fyls, François. »

le Milanais. Menant de Martres, évêque de Tarbes, chargé des affaires ecclésiastiques, avait fourni des prétextes à l'irritation par l'habitude française de ne se point soumettre aux bulles papales. Peut-être aussi l'empereur avait tenté Léon X par les domaines de Parme et de Plaisance, qu'occupait la France. Et enfin il venait de se déclarer dans la diète de Worms contre les révoltes de Luther, et il lui était permis de se faire un titre de la proscription du sectaire. Quoi qu'il en soit des griefs du pape ou de ses espérances, il fit un traité avec Charles V, et l'un et l'autre s'engageaient à s'unir pour chasser les Français de l'Italie et rétablir dans le duché de Milan François Sforce, fils de Ludovic et frère de Maximilien, l'un et l'autre morts en France après des alternatives d'élévation et de chute. Florence entra dans cette ligue. Le cardinal de Sion, toujours brûlé de sa haine contre la France, y convia les Suisses; mais tout ce qu'il obtint fut la permission de lever des troupes dans les cantons; c'était beaucoup trop.

Par malheur le gouvernement politique de Milan avait disposé les âmes à la colère. Lautrec, vaillant capitaine, était hautain et intraitable. On lui attribuait la disgrâce de Trivulce, qui avait rendu de longs services à Louis XII, et dont on avait empoisonné les quatre-vingt-trois ans par la mortelle blessure d'un affront. Trivulce en effet s'était fait porter en un lieu où devait passer le roi; le roi détourna la tête pour ne le pas voir; le vieillard s'alla mettre au lit et y mourut. Or c'est par madame de Châteaubriant, sa sœur, que Lautrec, disait-on, avait attiré sur Trivulce cette sanglante injustice. C'était le temps où les intrigues amoureuses commençaient à empester la cour. Madame de Châteaubriant était la maîtresse du roi. Ce titre se retrouvera trop souvent dans la suite, et expliquera trop bien les désastres publics.

Toujours est-il que les Milanais gardaient le ressentiment de cette mort d'un compatriote qui leur avait fait aimer la gloire des Français en s'y associant. Puis le gouvernement de Lautrec était dur, et le peuple le supportait en frémissant. Des murmures s'élevaient, et on les punissait par des prisons et par des exils. Les proscrits de Milan finirent par

remplir l'Italie. Il arriva même que le maréchal de Foix, frère de Lautrec, tenant sa place pendant que le terrible gouverneur était allé en France pour se marier, fit irruption d'abord dans la petite ville de Buset, appartenant à Palaviccini, puis dans Reggio, ville du pape, pour en chasser par la violence quelques-uns de ces proscrits qui lui faisaient ombrage¹. Le pape l'excommunia. C'était d'ailleurs pour Léon X une occasion de plus de justifier sa préférence pour l'empereur, qui en Allemagne déployait son zèle catholique, tandis que le roi faisait irruption dans les Etats de l'Eglise. Dieu même, dit-il à un envoyé du maréchal de Foix, se déclare contre vous par des coups de tonnerre ! Il parlait ainsi parce que la foudre venait de tomber à Milan sur la tour du château, où étaient entassés deux cent cinquante milliers de poudre, douze cents pots à feu, six cents lances à feu avec des provisions de sel pour cinq ans. L'explosion fut effroyable ; on avait cru la ville engloutie.

Après cela la ligue n'eut qu'à marcher ouvertement à ses fins. On avait voulu surprendre les Français dans toutes les places d'Italie. Ce coup ne réussit point. Mais le Milanais restait exposé à d'extrêmes dangers. Lautrec accourut de France. Il commença par frapper le peuple de terreur en faisant saisir Palaviccini², qui avait été dans cette espèce de conjuration formée contre les villes occupées par les Français ; après un procès irrégulier, il le fit écarteler, et pour comble il déclara ses biens confisqués au profit du maréchal de Foix. C'était vouloir perdre l'Italie en justifiant l'horreur des peuples³.

La guerre était allumée. Le pape avait levé une armée ; Prosper Colonne la commandait. Le marquis de Mantoue était capitaine général. Celui-ci avait précédemment servi

¹ François Guichardin, l'historien illustre d'Italie, était gouverneur de Reggio. Il a écrit le détail de cette attaque furieuse et impolitique.

² Martin du Bellay l'appelle tour à tour Mainfroy et Crestophle. C'est le même personnage, et l'historien le dit. Je fais cette remarque, parce qu'il y a doute dans le récit du P. Daniel.

³ *Mém.* de Martin du Bellay.

la France avec éclat. Il renvoya au roi le collier de l'ordre.

Lautrec n'avait point de forces pour résister aux armes des confédérés. Mais dix mille Suisses lui arrivaient. Alors les succès pouvaient devenir douteux. Mais Lautrec fit des fautes. Il perdit une occasion d'enlever Prosper Colonne au passage du Pô. D'un autre côté l'intrigue du cardinal de Sion avait aussi arraché aux cantons douze mille Suisses. Il était triste de voir ce même peuple fournir des combattants à deux armées prêtes à se choquer. Les cantons s'effrayèrent de cette extrémité, et envoyèrent donner ordre aux Suisses des deux partis de rentrer dans leur patrie. Le cardinal, dit-on, eut l'art d'empêcher que le courrier parvînt aux Suisses des confédérés; les Suisses de Lautrec s'éloignèrent seuls. Puis le cardinal courut à eux pour les débaucher, et il les emmena à leurs frères. Lautrec n'eut plus qu'à courir s'enfermer à Milan avec un petit nombre de lansquenets. Mais tout se précipitait. Prosper Colonne savait la disposition du peuple de Milan. Il n'avait qu'à déployer un drapeau de liberté. Les bandes espagnoles commandées par le marquis de Pescaire coururent par son ordre se montrer à la ville. Tout fuyait devant eux. Lautrec n'eut que le temps de jeter quelques braves dans la citadelle, et de s'enfuir vers Côme avec ce qu'il put recueillir d'hommes d'armes et de fidèles. Tout le reste du Milanais se hâta de se soumettre aux confédérés.

Cette révolution soudaine avait été l'œuvre de Léon X. Il n'en jouit pas. Quelques jours après, il mourait prématurément à l'âge de quarante-six ans. On supposa que le poison avait hâté sa mort. D'autres ont écrit qu'il mourut de joie de voir l'Italie délivrée. C'est un besoin singulier de chercher partout des raffinements, même dans la mort, qui est le dénouement le plus ordinaire des desseins des hommes.

Ce n'est point le lieu de juger ce pape, resté populaire en France, malgré les préventions acharnées qui dès lors prenaient naissance contre l'autorité des pontifes. Léon X ne se présente à la pensée que comme un souverain élégant et poli, brillant émule de François I^{er} dans l'œuvre de re-

nouvellement intellectuel et scientifique, qui partout se déclarait. Peut-être il manqua de génie pour dominer cette renaissance. Pendant que le goût des arts et des lettres prenait un caractère de perfection futile, l'esprit humain était emporté par un mouvement désordonné, et courait à des nouveautés fatales; ou bien aussi peut-être il mourut trop jeune pour avoir pu arrêter cette impulsion. C'était beaucoup d'avoir sauvé l'unité de l'Italie. Mais ce mérite même est resté douteux; toute la gloire que les hommes ont faite à Léon X a été de donner son nom à un siècle de luxe élégant et d'arts magnifiques.

Cependant des conférences pour la paix se tenaient à Calais sous la médiation du roi d'Angleterre. Mais la France était sacrifiée par une telle médiation. François I^{er} avait eu le tort de croire au bon vouloir de l'empereur, dont les troupes assiégeaient Tournay. Il suspendit la marche d'une armée qu'il conduisait au secours de la ville. L'empereur pendant ce temps s'en empara.

1522. — Tout parut obéir à la fortune de Charles V. Son précepteur, le cardinal Adrien, fut brusquement élu pape, au grand étonnement de Rome et du conclave même. C'était un immense appui pour les confédérés contre la France. Cependant François I^{er} ne se laissait point abattre. Il avait obtenu des cantons une armée nouvelle, et il s'était hâté de l'envoyer à Lautrec, qui avait recueilli quelques débris de forces, et avec le secours des Vénitiens fidèles avait soutenu le drapeau de France. Anne de Montmorency commençait à paraître dans la guerre. Il venait, avec le maréchal de Chabannes et le bâtard de Savoie, grand maître de France, de lever cette armée suisse; et à l'apparition de ces épées vaillantes, Lautrec reprit bravement la guerre. Il essaya d'enlever Milan, il n'y put réussir. Mais il chargea Montmorency d'aller battre les ennemis en divers lieux. Le jeune gentilhomme se révélait par des faits d'armes pleins d'éclat. Il finit par s'emparer de Novare après un siège de quelques jours. La ville fut livrée au pillage. C'étaient des fureurs inutiles, et qui rendaient la victoire odieuse.

Bayard reparaisait aussi avec Pierre Navarre, le terrible Espagnol, et le maréchal de Foix. Ils se joignirent à Montmorency et s'emparèrent de la ville et du château de Vigevano. Les événements de la guerre semblaient redevenir propices. Mais les Suisses n'étaient pas payés, et déjà ils murmuraient. On envoyait un convoi de France pour leur solde. Un corps d'ennemis s'en empara. Alors ils éclatèrent. Lautrec venait de faire une entreprise inutile sur Pavie, et il se retirait en ordre, à la vue de Milan, vers la petite ville de Monza. Prosper Colonne, l'habile général des armées papales, l'avait suivi, et s'était campé dans un lieu nommé la Bicoque, nom sinistre et devenu d'une popularité triviale¹.

Les Suisses se fatiguèrent d'une guerre où il n'y avait ni argent à recevoir, ni coups d'épée à donner. « Quelques jours après, dit le chroniqueur, estant le seigneur de Lautrec à Monche (Monza) vindrent devers luy les capitaines des Suisses, qui luy firent entendre que les compagnons estaient ennuyés de camper, et qu'ils demandoient de trois choses l'une : argent, ou congé d'eux retirer, ou bien qu'il eust à les mener au combat, sans plus temporiser². » On savait la mobilité des Suisses; on craignit de les voir s'en aller; l'attaque de la Bicoque fut résolue : ce fut une entreprise téméraire. Les Suisses s'y jetèrent d'abord avec fureur; Colonne profita de sa position pour les écraser. Du haut de ses murs il les foudroyait, en se riant de leur courage inutile. C'était un combat sans ordre et presque sans objet. Les fossés se remplissaient de corps morts; vingt-deux capitaines suisses y furent tués; plusieurs gentilshommes de France y périrent avec eux. Montmorency tomba blessé, et resta longtemps sous ce monceau de cadavres. Enfin les Suisses, découragés, donnèrent l'exemple de la retraite, et ce n'était pas assez de laisser le combat qu'ils avaient demandé, ils quittèrent l'armée et regagnèrent leurs mon-

¹ « Et estoit la dite Bicoque la maison d'un gentilhomme, circonscrite de grands fossez, et le circuit si grand, qu'il estoit suffisant pour mettre vingt mille hommes en bataille. » *Mém. de Martin du Bellay.*

² *Ibid.*

tagnes. Le Milanais fut sans défense. Trois châteaux, Milan, Novare et Pisighitone restaient seuls gardés encore par des gouverneurs intrépides. Lautrec courut en France solliciter des secours.

Lautrec fut mal reçu, il devait l'être; malgré son courage, on lui devait la perte de l'Italie. Il fut habile à faire tomber le crime sur une autre tête. L'argent lui avait manqué; il accusa Semblançay, surintendant des finances. Ce fut une intrigue odieuse. Semblançay prétendit avoir envoyé quatre cent mille écus; mais la régente, disait-il, les avait retenus. La régente se justifia en niant le fait. Entre ces deux récriminations, l'incertitude ne pouvait être longue; le chancelier Duprat haïssait Semblançay : il fut aisé de le rendre suspect. On lui donna des juges; le procès fut long : au bout de trois ou quatre ans, le ministre fut pendu. Lautrec garda son crédit.

Cependant Colonne consommait la ruine du parti de France en Italie en s'emparant de Gênes. En même temps une armée espagnole serrait de près Fontarabie, et l'Angleterre même s'appêtait à une entreprise sur la Picardie. Le roi, frémissant de ces adversités, fit marcher une armée vers Bayonne, aux ordres de Chabannes. Fontarabie fut délivrée.

Mais l'empereur se multipliait. Il avait déclaré Ferdinand, son frère, son lieutenant général en Allemagne, et madame Marguerite d'Autriche, sa tante, gouvernante des Pays-Bas. Il courut à Londres affermir Henri VIII dans ses dispositions d'hostilité, et il lui arracha une déclaration de guerre. Une armée anglaise parut à Calais. Aussitôt tout le royaume s'émut. On crut voir renaître les temps funestes d'invasion et d'anarchie.

François I^{er}, dans ce péril, redoubla de prévoyance. Il jeta des garnisons dans toutes les places, et multiplia la défense par son activité. Les peuples le secondaient. Les Parisiens levèrent mille hommes qu'ils devaient payer pour la garnison de Dourlens. Tous les chevaliers s'armaient. La France fut un vaste camp. Mais l'argent manquait au roi; il enleva du tombeau de saint Martin de Tours la grille d'ar-

gent de Louis XI. L'enthousiasme de la défense ôta l'idée d'une profanation. Les Anglais s'arrêtèrent devant cet élan de patriotisme. Ils avaient mis le siège devant Hesdin; ils furent contraints de le lever; ils ne purent même trouver un camp pour s'établir. Tout le pays se hérissait d'armes autour d'eux. Les maladies attaquèrent leur armée; enfin, harcelés par de petits combats, ils songèrent à repasser la mer. La moitié de leurs troupes avaient péri dans cette expédition, qui leur avait montré des temps tout différents de ceux où les factions de France livraient le royaume à la domination des armes étrangères.

1523. — Du côté de Flandre, la guerre avec les impériaux s'était bornée à des entreprises sans issue. François I^{er}, par malheur, mêlait le plaisir aux batailles; et il courait des camps à Chambord; comme aussi de Chambord aux combats. Cela nuisit à l'élan patriotique. Mais le monde continuait d'être travaillé par des intrigues ardentes et par des nouveautés pires que les destructions de la guerre.

Luther grandissait en Allemagne. L'anarchie entraînait dans les États chrétiens. D'affreuses controverses rompaient les vieux liens de la société catholique. Princes et peuples se mêlaient à cette révolution, où ils pensaient voir une liberté égale. Et Charles V laissait aller cette frénésie. Le pape même avait l'air de ne la pas voir. La haine de la France emportait les souverains, et tout l'objet des négociations était de faire une vaste ligue pour envelopper François I^{er} comme le seul ennemi.

Pendant ce temps de désordre, Soliman enlevait Belgrade au roi de Hongrie, et Rhodes aux chevaliers de Jérusalem. L'esprit catholique, en s'affaiblissant, laissait l'Europe en proie à une sorte de guerre civile universelle, et l'ouvrait aux armes des Turcs, ces étrangers de la civilisation chrétienne.

Cette ligue, savamment et opiniâtrément cherchée, se nouait à la fin contre la France.

Les troupes impériales s'étaient emparées du château de Milan, dont la garnison s'était rendue faute de vivres. François Sforce était rétabli. Les Vénitiens, jusqu'à ce moment indécis, délibéraient dans leur sénat sur le parti à

prendre entre le roi, qui n'avait plus en Italie que le château de Crémone, et l'empereur, qui dominait le pays entier. La victoire les entraîna. Ils firent un traité avec Charles V, et le pape y entra sans peine. Ainsi se déclarait cette vaste association politique qui, embrassant les divers États d'Italie, Rome, Venise, Milan, Florence, Gênes, les unissait à l'empire, à l'Espagne et à l'Angleterre pour en faire une force immense qui semblait devoir écraser la France.

Si François I^{er} n'eût point été dominé par des intrigues de cour et que son génie se fût librement jeté au travers de l'Europe liguée, il eût triomphé des périls ; car la nation le secondait par son enthousiasme, et lui-même avait un entraînement d'ardeur et je ne sais quoi de brillant et de chevaleresque qui enflammait les courages. Mais ses amours le captivaient ; et pour la première fois on voyait ce titre de maîtresse s'étaler à la cour avec une sorte de gloire. De là aussi des rivalités funestes, des jalousies sombres, des vengeances cachées. Cette époque doit être marquée dans l'histoire comme un commencement de triste altération de la majesté. Et sans doute le caractère personnel de François restait éblouissant et plein de charmes ; il jetait sur la France un éclat inconnu par le goût des arts et des lettres ; et même avec des habitudes de corruption élégante il gardait la foi chrétienne et le respect de la religion ; mais cette association même était un désordre. Alors la cour commença d'être un lieu séparé de la nation, où les vices et les intrigues purent s'ébattre. Toujours l'humanité avait eu ses faiblesses ; maintenant les faiblesses devenaient une partie de la dignité. Il fallut adorer la grandeur des maîtresses royales. Le scandale eut son culte, et ceci devait aller à de tels excès que ce mot même de cour, que la langue eût dû garder noble et pur, après avoir été une expression de dignité et d'élégance, a fini par fournir des désignations devenues flétrissantes pour exprimer à la fois la lâcheté et la débauche, le vice des flatteurs et la honte des prostituées¹.

¹ Courtisan et courtisane. Ces deux mots ont une triste communauté d'origine.

Il est temps que l'histoire explique les profondes dégradations des temps modernes ; et ce lui est un devoir pénible d'avoir à toucher au front de François I^{er}, ce roi spirituel et brave, brillant et patriote. Mais son office est de jeter de la lumière sur les causes des calamités passées, et de laisser des leçons à l'avenir. Le génie même et la gloire n'échapperont pas à la liberté des jugements.

Déjà nous avons vu madame de Châteaubriant mêlée à la fatale intrigue qui avait fait mourir Trivulce et allumé la colère des Milanais. La cour continuait à se remplir de manéges de ce genre. Louise de Savoie, mère du monarque, y ajouta la complication de ses faveurs, comme de ses haines. Ce fut elle qui aggrava la situation complexe et funeste de la France, en regard de la ligue universelle, par un incident plus désastreux que tout le reste.

Elle avait eu de profondes antipathies pour Anne de Bretagne, et elle haïssait tout ce qu'avait aimé l'illustre reine. Anne avait favorisé le nom de Bourbon, Louise lui voua sa haine. C'est ici comme une cause éloignée des malheurs qui s'annoncent à la France. Louise de Savoie s'appliqua à faire partager ses aversions à François I^{er}, et, bien que le roi en montant au trône eût remis à Charles de Bourbon l'épée de connétable, bientôt elle eut versé en l'âme de son fils de vagues soupçons ; et c'est pourquoi nous avons vu le duc de Bourbon suivre l'armée de Flandre, conduite par le duc d'Alençon, sans y faire son office de connétable. Ce fut une blessure qui resta profonde.

Mais le connétable ayant perdu sa femme, Louise de Savoie, par un caprice, changea sa haine en amour. Quelques historiens ont écrit que sa haine même n'avait été qu'un jeu de sa passion¹. Quoi qu'il en soit de ces raffinements romanesques, Louise songea à se marier avec le connétable. Il avait trente-deux ans ; elle en avait quarante-six. Le connétable répondit aux avances par des railleries. Elle devint furieuse et jura sa ruine.

Le chancelier Duprat lui vint en aide. On suscita au con-

¹ Varillas, *Hist. de François I^{er}*.

nétable un procès pour le dépouiller de la plus grande partie de ses biens, lesquels, disait-on, avaient dû faire depuis longtemps retour à l'Etat. Ce fut une entreprise odieuse. Elle réussit à l'insu du roi, ce qui est triste à dire, puisque cette ignorance accuse la frivolité de ses occupations et l'étourdissement de ses plaisirs¹.

Le connétable furieux eut alors des intelligences avec l'empereur. La colère le poussait aux révoltes. L'empereur était trop heureux d'avoir un tel auxiliaire. La négociation fut rapide. Le connétable résolut de sortir de France.

Cependant François I^{er} avait levé une armée, et déjà elle marchait vers l'Italie avec les plus vaillants et les plus brillants de ses généraux. Lui-même s'apprêtait à paraître en personne en regard de la fameuse ligue européenne. Mais dans ses préparatifs il apprend le crime médité du connétable, et il va le trouver à Moulins. En ces rencontres François I^{er} était admirable de franchise et d'honneur. On eût dit un vieux chevalier. Le connétable ne nia point qu'on ne l'eût provoqué aux défections; il nia qu'il eût écouté de telles paroles. François I^{er} le crut. Peu de jours après, le malheureux, devenu traître, paraissait en Italie dans l'armée des impériaux.

François I^{er} comprit toutes les fautes qui venaient de se faire. Il craignit l'entraînement d'un tel exemple et n'osa point quitter la France. On chercha des complices pour effrayer ceux qui seraient tentés de le devenir. La gravité des périls se révélait tout entière. Bonnivet fut chargé de commander l'armée d'Italie. Elle était brillante et nombreuse; Montmorency était à l'avant-garde; tout annonçait une guerre savante et acharnée.

L'armée eut d'abord des succès. Novare fut pris; on eût dû marcher à Milan; on s'arrêta devant la ville de Crémone dont le château était resté gardé par huit soldats français

¹ Le P. Daniel a analysé ce procès, qui a son intérêt dans l'histoire du vieux droit français. — Le récit est plus simple dans Martin du Bellay. — Une histoire particulière du procès a été recueillie par Dupuy, à la suite des *divers traités* concernant l'histoire de France. Cette pièce fait aussi partie des *Archives curieuses*, tom. II.

depuis deux ans, après la mort de tous leurs frères. C'est un souvenir qui ne doit pas se perdre dans l'histoire. Mais bientôt on vit que la ville pouvait résister; on courut à d'autres entreprises, et l'on toucha aux portes de Milan; il était trop tard. Prosper Colonne, l'habile général des armées italiennes, y avait jeté dix mille hommes; mais lui-même était frappé d'une maladie qui ne lui permettait plus de se mouvoir : il avait paru encore sur une litière, en tête de ses soldats; puis il fut contraint de renoncer à son office de général, non sans rendre encore des services par ses conseils. En même temps le pape mourait. C'était une circonstance heureuse pour la France; mais Jules de Médicis était élu presque aussitôt, et la ligue se raviva.

Cependant l'amiral de Bonnivet tenait vainement son armée devant Milan; elle avait beaucoup souffert, et déjà les Suisses murmuraient. Il s'éloigna pour aller prendre ses quartiers. Prosper Colonne mourut en ce temps même. C'était un vieillard de quatre-vingts ans, admirable par l'activité, mais surtout par la prudence; des temps sont venus où les peuples ne croient plus à la puissance de la vieillesse. Les confédérés perdaient un chef redoutable; ils en gagnaient un autre : le connétable venait d'entrer à Milan.

Les périls grossissaient autour de la France. Les impériaux, conseillés par le connétable, paraissaient en Franche-Comté et menaçaient la Bourgogne. Deux châteaux, Coiffi et Montclair, s'étaient rendus. Le comte de Guise alla arrêter cette marche avec trois cents hommes d'armes. Bientôt il les rejeta derrière la Meuse.

Du côté de la Picardie l'attaque était plus sérieuse; le duc de Suffolck, ce parvenu favori de Henri VIII¹, partait de Calais avec quinze mille Anglais, et l'armée des Pays-Bas, en égal nombre, menaçait la France d'une invasion concertée. Ces imposantes forces réunies avaient déjà fait tomber les premières places; elles se dirigeaient vers Corbie. La Tremouille s'y jeta; il était gouverneur de la Picardie; le salut

¹ Il y avait un autre duc de Suffolck, de la maison d'York; il servait dans les armées de France.

de la France était en ses mains; mais il avait peu de troupes. Tout tremblait autour de lui. La Somme était passée. Montdidier était menacé. Paris était dans la stupeur. La Tremouille, secondé de Créqui de Pontdormi que nous n'avons pas nommé encore, bien que nous l'ayons trouvé déjà dans ces guerres patriotiques, sut multiplier sa défense, et donner aux secours que le roi envoyait de Lyon le temps d'arriver. Toutefois les ennemis avançaient toujours. Roye fut brûlé. Montdidier capitula. Les Anglais parurent sur l'Oise à douze lieues de Paris. La consternation était au comble. Enfin Chabot, seigneur de Brion, et peu après le duc de Vendôme, amenèrent leurs secours. Paris respira. Les Anglais et les Flamands, craignant d'être enfermés entre les troupes de la Tremouille et celles de Vendôme, se retirèrent après avoir fait des incendies et des ravages. Tout le pays fut délivré.

Enfin aux Pyrénées la guerre avait ses alternatives. Lautrec avait jeté des secours dans Fontarabie que les Espagnols menaçaient. Ils vinrent assiéger Bayonne. Lautrec courut s'y enfermer; les habitants le secondèrent. Une tempête dispersa la flotte des Espagnols; ils furent contraints de s'éloigner.

Mais Charles V semblait s'opiniâtrer à donner de l'éclat à ses armes du côté d'Espagne. Contre l'opinion de son conseil il ordonna le siège de Fontarabie. La ville était forte, sa garnison nombreuse, ses provisions abondantes. On fit par la trahison ce qu'on n'eût point fait par la force. Don Pèdre, fils du maréchal de Navarre, mort prisonnier en Castille, était dans la ville. Il avait été tenté par des paroles de l'empereur. Il proposa au commandant de se rendre. Et peut-être le commandant, qu'on nommait Frauget, avait eu part aussi à la corruption. Il écouta la proposition de don Pèdre; la place fut livrée après un mois.

A cette nouvelle François I^{er} bondit de colère. Il ne s'attendait pas à cet affront. Il fit arrêter Frauget, et on l'emmena à Lyon où était la cour. Frauget avait été brave officier en plus d'une rencontre; mais il essaya vainement de se justifier par sa vie passée ou par la perfidie de don

Pèdre et de ses soldats navarrais. Il fut dégradé de noble, sur un échafaud, en présence de tout le peuple, « et déclaré roturier, ajoute Martin de Bellay, pour avoir été négligent, et failli de cœur à pourveoir à la conspiration dudit don Pèdre, si ainsi estoit qu'elle fust vraie. » La noblesse n'est pas une chimère dans les temps où c'est un supplice d'en être dégradé pour avoir manqué de courage.

1524. — Les armes françaises semblaient frappées de malheur. En Italie tout annonçait une campagne funeste. Un instant le nouveau pape Clément VII parut abandonner la ligue par un sentiment chrétien plus fort que l'antipathie italienne contre la France. Mais l'empereur le domina. Tous les généraux confédérés avaient assemblé leurs forces pour en accabler Bonnivet; la haine du connétable leur servait d'inspiration. Quelques combats restèrent indécis. Bayard montrait encore sa forte épée, et l'on espérait l'arrivée d'un secours de six mille Suisses; mais les confédérés envoyèrent de la cavalerie pour les harceler. En ce temps même se déclarait l'horrible peste de Milan. Le fléau partit de Biagrassa, dont Jean de Médicis, fortifié d'un secours d'élite de bourgeois milanais, était allé s'emparer par de rudes assauts. Ce fut une victoire funeste. La peste rapportée à Milan extermina cinquante mille habitants. Mais la guerre ne fut point suspendue; les Français avaient été touchés par le fléau. Tous les maux à la fois fondirent sur l'armée. Les Suisses, irrités d'avoir été livrés aux attaques de la cavalerie ennemie, refusèrent de se venir joindre à Bonnivet; et même ils appelèrent à eux ceux qui déjà étaient dans l'armée. La défection se déclara. Bonnivet consterné ne songea plus qu'à la retraite; déjà il s'était éloigné de Milan, et il se dirigeait vers la vallée d'Aost. Les confédérés cherchaient à l'envelopper; au passage de la Sesia le danger fut extrême. Bonnivet, qui peut-être avait manque de sagesse au début de l'expédition, ne la put sauver d'un dernier désastre par son courage. Il s'était mis à la tête des hommes d'armes pour protéger le passage du pont. Il y reçut un coup d'arquebuse et fut obligé, à cause du sang

qu'il perdait, de se faire transporter à l'avant-garde. Il laissait le pont à défendre au comte de Saint-Pol et à Bayard. Bayard fit noblement son office; mais il reçut aussi un coup d'arquebuse qui lui brisa les reins. C'était un coup mortel; il se fit asseoir contre un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, la croix de la garde de son épée sous ses yeux, en guise de crucifix; et là il priait Dieu, attendant la mort. Cette scène est digne de toute l'attention de l'histoire. Déjà la nouvelle de sa blessure courait dans tous les rangs, et l'armée dans son désordre n'avait de gémissement que pour ce malheur. Rien n'est plus touchant que ce récit dans la vieille histoire du bon chevalier. « Tant piteusement se démenoiient les povres gentilz-hommes, que si le plus dur cueur du monde eust esté en présence, l'eussent contrainct partir à leur dueuil. » Une circonstance fut surtout admirable de naïveté : « Ses povres serviteurs domestiques, continue le chroniqueur, estoient tous transsiz, entre quelz estoit son povre maistre d'hostel, qui ne l'abandonna jamais; et se confessa le bon chevalier à luy, par faulte de prestre. Le povre gentilhomme fondait en larmes, voyant son bon maistre si mortellement navré, que nul remède en sa vie n'y avoit; mais tant doucement le reconfortoit icelluy bon chevallier, en luy disant : « Jaques, mon amy, » laisse ton dueil; c'est le vouloir de Dieu de m'oster de ce » monde; je y ai la sienne grâce longuement demouré, et » y ai reçu des biens et des honneurs plus que à moy n'appartient; tout le regret que j'ay à mourir, c'est que je » n'ay pas si bien fait mon devoir que je devoys; et bien » estoit mon espérance, si plus longuement eusse vescu, » d'amender les faultes passées; mais puisqu'ainsy est, je » supplie mon Créateur avoir pitié par son infinie miséricorde, de ma povre âme; et j'ay espérance qu'il le fera. »

Tout le reste est également admirable de simplicité et de courage. C'est un drame guerrier et chrétien tout à la fois. Les ennemis devenus maîtres du pont rivalisèrent de deuil et de soins pour le bon chevalier dont le renom était partout populaire. Tous s'empresaient autour de lui; le marquis de Pescaire qui les commandait s'en approcha

comme eux avec respect. Le bon chevalier se sentait mourir ; il ne voulait pas qu'on le transportât ailleurs. « Par les ennemys luy fut tendu un beau pavillon et un lit de camp, sur quoy il fut couché. » Alors enfin un prêtre lui vint, et il reçut ses secours avec une admirable effusion de piété. Ce n'était pas le seul exemple qui devait sortir de cette mort. Le connétable de Bourbon était venu aussi auprès du bon Chevalier sans paour. Et il lui dit : « qu'il avait grand pitié de lui, le voyant en cet estat, pour avoir esté si vertueux chevalier. Le capitaine Bayard lui fait response : « Monsieur, » il n'y a point de pitié en moy, car je meurs en homme de » bien ; mais j'ay pitié de vous, de vous veoir servir contre » vostre prince et vostre patrie et vostre serment¹. » Peu après, le bon chevalier rendait l'esprit. Les impériaux l'entourèrent d'honneurs funèbres, et rendirent son corps à ses serviteurs, qui plus tard le ramenèrent en France. Tout le Dauphiné courut au-devant du glorieux cadavre. On l'amena d'église en église avec des prières et des larmes, et enfin on alla le déposer dans un couvent de minimes, fondé par son oncle l'évêque de Grenoble. « Mais on eust dit, durant ung mois, que le peuple du Dauphiné n'attendait que ruyne prochaine, car on ne faisait que plorer et larmoyer ; et cessèrent festes, dances, bancquetz, et tous autres pas-setemps. Las ! ils avoient bien raison, car plus grosse perte n'est sceu advenir pour le pays². »

Telle fut la mort de l'héroïque chevalier, noble reste des mœurs antiques. Le comte de Saint-Pol sauva ce qu'il put de la déroute. On appela cette retraite du nom de Rebec, à cause d'un village non éloigné de Milan, où Bonivet avait commencé par aventurer Bayard, mais où le brave chevalier n'avait pu tenir contre les flots d'ennemis. Saint-Pol traversa les Alpes. L'Italie était encore une fois perdue.

En ce moment le pape fit entendre aux confédérés de nouvelles paroles de paix. Les Vénitiens et le duc de Milan jugeaient que c'était assez d'avoir chassé les Français d'Ita-

¹ Martin du Bellay.

² *Chron. du bon Chevalier sans Paour.*

lie ; mais l'ambition de l'empereur, la rivalité de Henri VIII et la haine du connétable n'étaient point satisfaites. On résolut de passer outre ; ce fut le connétable qui continua de désigner les points par où la France devait être attaquée. Il se chargeait de pénétrer dans le royaume par Marseille, et de paraître bientôt dans ses domaines du Bourbonnais et de l'Auvergne. De là il favoriserait l'invasion des frontières. C'était à la fois la guerre au dedans et au dehors, et le crime du rebelle arrivait au comble.

Une armée de quinze mille hommes et deux mille chevaux parut en effet dans la Provence, conduite par le connétable et par le marquis de Pescaire. François I^{er}, averti des desseins ennemis, avait envoyé des secours à Marseille. Partout le patriotisme était éveillé. La ville soutint le siège avec courage. Le roi eut le temps d'arriver en personne avec quarante mille hommes. Le connétable fut obligé de s'éloigner, après avoir fait de grandes pertes. La Provence fut sauvée.

Cette apparition du connétable n'avait été accompagnée d'aucune démonstration concertée au nord ou au midi de la France. François I^{er} ne voulait pas laisser inactive l'armée qu'il avait sous sa main, il marcha sur l'Italie. C'était un singulier besoin pour la France de toujours se rejeter sur ce pays dix fois conquis et dix fois perdu. Cette lutte acharnée survivait à tous les désastres.

Bonnivet avertit vainement le roi des périls de cette guerre. Louise de Savoie courut même à lui pour le retenir. Mais son parti était pris. Déjà il passait le Mont-Cenis, et il volait à Milan. Les impériaux ne purent le devancer. Il ne trouva point de résistance dans cette ville dévastée par la peste. Les Espagnols la défendaient ; il envoya le marquis de Saluces les chasser avec deux cents hommes d'armes. Tout se précipitait selon la coutume dans l'agression des Français. Mais pendant que le roi s'assurait de Milan, l'armée ennemie d'abord désordonnée dans la fuite se rassemblait dans Lodi. On négligea de la poursuivre ; on lui donna le temps de se fortifier.

1525. — Bientôt les opérations de la guerre devinrent ré-

gulières et actives. Je ne saurais ici les suivre dans leur détail, et ce travail est superflu. Retenons les faits principaux. Le roi fit le siège de Pavie. Il allait épuiser ses forces en des travaux difficiles et en des assauts meurtriers. Et en même temps le connétable actif dans sa haine pourrait ramener d'Allemagne six mille lansquenets qu'il était allé chercher. Le siège serait donc funeste et affaiblirait l'armée. Les meilleurs capitaines du conseil dissuadaient le roi de cette entreprise. Mais il espérait mieux de la pétulance militaire de ses Français; et il fit fortement attaquer les murailles de la ville. Puis il essaya de détourner le Tésin, qui la protégeait. Le temps se passait à ces glorieuses témérités; cela dura ainsi quatre mois. Un moment on put espérer une diversion heureuse par l'intervention du pape, qui, fatigué de ces guerres et commençant à s'alarmer de l'ambition de Charles V, fit des propositions de paix favorables à la France, et même sembla ouvrir à François I^{er} le royaume de Naples, en le lui montrant dégarni de troupes et facile à saisir. Le roi, prompt à embrasser les desseins brillants, fit aussitôt partir un corps de troupes. Mais par là même il s'affaiblissait encore en présence d'un ennemi qui de toutes parts se grossissait, et bientôt serait devant lui avec des forces formidables.

Déjà le connétable revenait avec ses lansquenets; le siège n'était pas plus avancé; seulement quelques expéditions isolées avaient été heureuses.

Enfin l'armée impériale se trouva complète. Trois chefs la commandaient, le connétable de Bourbon, le marquis de Pescaire, le comte de Lannoi, vice-roi de Naples. Ils avaient hâte d'en venir à une bataille; ils savaient Pavie aux abois faute de vivres, et eux-mêmes manquaient d'argent pour payer leurs soldats : ils craignaient de les voir se débander à un premier signal de mutinerie.

Par cette raison même le conseil du roi voulait éviter un combat précipité. Et même il proposait de s'éloigner de Pavie, pensant que l'armée impériale, composée de troupes diverses, se dissoudrait d'elle-même après la levée du siège. François I^{er} ardent et superbe refusa de tels avis, et Bonni-

vet, malheureux dans les conseils, malheureux aussi dans l'exécution, affermit le roi dans sa résolution.

Alors s'engagea cette bataille de Pavie, l'une de celles dont le nom est sinistre dans notre histoire.

François I^{er} y combattit comme un lion. Mais son courage le précipita. Il avait cru dès le commencement à la déroute des Espagnols, à cause d'une retraite désordonnée qui se faisait dans un chemin creux où ils s'abritaient contre le canon. Il courut à eux avec témérité. Le canon qui les foudroyait devint alors inutile : ce fut lui qui protégea l'armée ennemie. La mêlée devint confuse ; on se battait corps à corps. Le roi fut d'une vaillance héroïque ; les escadrons impériaux se ruaient vers lui ; il tua de sa main Ferdinand de Castriot, du sang des anciens rois d'Albanie, qui marchait en tête de cette cavalerie. Les Suisses secondèrent d'abord cette défense et firent reculer les impériaux. Mais Pescaire accourut avec les lansquenets ; les Suisses ne soutinrent plus le choc : ils s'enfuirent laissant le roi avec quelques fidèles dans cet effroyable péril. Son courage ne le quitta pas. Il continua de se défendre, et ayant eu son cheval tué, blessé lui-même à la jambe, à la figure, aux deux bras, entouré de morts, il frappait de son épée quiconque osait l'approcher. Il tua sept hommes de sa main ; mais à la fin les forces lui manquaient. On lui criait de se rendre. Un gentilhomme, nommé Pompérant, qui avait quitté la France pour avoir tué à Amboise le seigneur de Chissé, et avait suivi la triste fortune du connétable, accourut par un reste de fidélité française, l'épée au poing, pour écarter la foule qui pressait le roi. Le vice-roi de Naples arriva enfin. Le roi lui bailla sa foi ¹.

Toute l'armée était dans le désordre. Bonnivet n'avait su que se faire tuer. C'est à lui qu'on devait tant de désastres, et c'est à Louise de Savoie, mère du roi, que lui-même devait d'avoir été soutenu contre la petitesse de son génie. Le connétable l'ayant vu tout meurtri parmi les morts : « Ah ! malheureux, s'écria-t-il, tu es cause de la perte de la France

¹ *Mém.* de Martin du Bellay.

et de la mienne. » Tous les gentilshommes firent merveilleusement leur devoir. Louis de la Tremouille, âgé de soixante et quinze ans, périt en se battant comme un jeune homme. Le maréchal de Foix servit de bouclier au roi en s'exposant à mille coups autour de lui. On l'emporta prisonnier ; il mourut peu de temps après. On ne saurait nombrer toutes les vaillantes morts. Mais il faut nommer Louis d'Ars, ce brave capitaine que nous avons vu dès les premières guerres de Naples sous Charles VIII, le seul qui eût tenu debout le drapeau de France, dans les capitulations et dans les fuites. Il était vieux, cassé, goutteux ; ne pouvant plus combattre à cheval, il se faisait porter dans une litière. Il périt parmi tant d'autres. Selon Guichardin, huit ou neuf mille Français furent tués dans cette désastreuse bataille. Une foule de chevaliers restèrent prisonniers, entre autres Anne de Montmorency et Henri d'Albret, roi de Navarre, « avec un si grand nombre d'autres, dit l'historien que je suis, que les nommer suffiroit pour emplir mon livre ¹. » La victoire était complète ; mais la défaite était pleine de gloire. C'est après ce désastre que François I^{er} écrivit à sa mère : Tout est perdu fors l'honneur ².

Ce fut comme un éclat de tonnerre sur la France. La régente, mère du roi, était à Lyon. Elle éclata en sanglots ; toute la cour fut consternée. « O quantes regrets ! s'écrie un chroniqueur du tems. O quantes piteoyables lamentations ! O quantes grandes exclamations faictes par la dame ! après par la royne de Navarre, sa fille unique pareillement,

¹ *Mém.* de Martin du Bellay.

² Ces mots sont en quelque sorte sacramentels dans l'histoire, il n'est point permis d'y toucher. Cependant il faut noter qu'ils ne se trouvent avec cette précision dans aucun document contemporain. Et peut-être pour cela même la postérité aurait pu quelque jour les renier, si en ce moment ne se publiait un recueil de papiers d'Etat inédits, dans lesquels se retrouve une lettre de François I^{er} à sa mère, avec la pensée et le texte même du fameux billet. Je parle des *Mém.* du cardinal de Grandvelle. — Voici le début de la lettre heureusement conservée par l'homme d'Etat :

« Madame, pour vous avertir comme je porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie sauvé. »

les dames, demoiselles, princes, ducs, barons, chevaliers et généralement de toute la court, et semblablement du bon peuple lyonnois, bon François jusques au bout ; les lamentations estoient si grandes que a grant peine la pouvoit on apaiser, ne sa belle et noble compaignie¹. »

Cette captivité du roi sembla produire une sorte de stupeur dans toute l'Europe. L'anxiété pénétra dans toutes les âmes. Le vainqueur même s'étonna.

L'empereur était à Madrid. Il sembla se défier de sa victoire, et il la fit célébrer modestement. Mais il envoya prescrire au vice-roi de veiller sur son prisonnier, et de retenir l'armée.

La guerre était partout amollie ; on n'avait vu pendant cette expédition du Milanois que quelques rencontres en Picardie, où les armes françaises avaient gardé leur éclat². Le désastre de Pavie rendit les princes et les peuples immobiles encore. Le roi d'Angleterre commençait à s'irriter de la fortune de Charles V. Sa puissance lui était suspecte, et enfin le malheur de François I^{er} acheva de grossir ses alarmes sur cette ambition qui menaçait toute l'Europe.

La France avait à profiter de cette disposition nouvelle. La politique allait succéder aux batailles.

Dès la nouvelle du désastre de Pavie une sombre douleur s'était déclarée. Le roi prisonnier, l'armée sans chef, le trésor vide, la terreur dans l'esprit des peuples, et pour comble la fermentation des âmes, l'apparition en Alsace de quatorze ou quinze mille paysans allemands, soulevés aux cris de révolte de Luther, et mêlant l'anarchie religieuse aux maux de la guerre, la menace formidable de tant de passions, les partis grondant à la cour et au parlement, une femme pour tout contenir et pour tout diriger, telle était la situation du royaume. On disputa quelques moments de la régence. On la voulait déférer au duc de Vendôme, afin

¹ *Prinse et délivrance de François I^{er}*. — Manuscrit précieux de la bibliothèque du roi, publié par MM. Cimber et Danjou, dans les *Arch. curieuses*, tom. II.

² Elles sont racontées dans le P. Daniel, d'après Martin du Bellay, chroniqueur exact.

d'écarter la mère du roi et d'écraser le chancelier Duprat, objet des haines politiques. Vendôme refusa de se prêter aux intrigues ; Louise de Savoie demeura régente : on lui devait des désastres ; son génie les répara.

Son premier soin fut de payer les troupes qui étaient rentrées. Elle rendit la confiance aux soldats. Puis elle paya la rançon des prisonniers. Toute la noblesse de France applaudit. Les affaires furent mises en ordre. On veilla à la sécurité des frontières. Le royaume respira.

Alors elle se tourna vers l'Angleterre. Henri VIII s'était secrètement offensé de la dignité superbe que Charles V avait prise avec lui depuis ses succès. Ses lettres auparavant étaient familières et confiantes : il les écrivait de sa main, et il signait : *Votre fils et cousin Charles*. Maintenant c'était un secrétaire qui les écrivait, et l'empereur signait *Charles* seulement. Ce changement avait été aperçu ; et le cardinal de Volsey en avait remarqué d'autres peut-être pour son propre compte. C'est ce qui fit que les ouvertures de la régente ne furent pas mal accueillies. Les traités furent préparés. La régente fit des sacrifices d'argent, et elle arracha Henri VIII à la ligue européenne. Cela valait une victoire.

Puis les armes de France reparaissaient avec éclat dans une lutte sociale. Ces quinze mille paysans furieux, *avortons de Luther*, comme les appelle Mézeray, qui s'étaient montrés en Alsace, continuaient leurs brigandages, et marchaient par la Lorraine vers la France, « pillant maisons de gentilhommes, tuant femmes et enfants avecques cruauté inusitée. » « Ce *populaire*, dit du Bellay, voulait maintenir tous les biens estre communs ¹. » Le comte de Guise, avec son frère le comte de Vaudemont, courut à eux. Il en tua huit mille dans une bataille. Le reste se dispersa dans les montagnes.

Toutefois ce n'était là qu'un incident. L'attention de la France se portait sur la prison du roi, et c'était là aussi une sollicitude de l'Europe de savoir quelle serait la suite de

¹ *Mém.* de Martin du Bellay.

cette captivité; Charles V délibérait avec mystère. L'occasion était propice d'établir la maison d'Autriche dans une sorte de domination universelle. Ses conseillers le flattaient de cette idée. Il déguisait néanmoins son espérance; et, de peur de se tromper dans les conditions à faire au vaincu, il attendait que lui-même lui envoyât des offres ou des demandes. Ce fut un moment curieux d'incertitudes. François I^{er} avec son impatiente vivacité fut le premier à rompre cette délibération secrète. Peu après sa captivité il avait déjà écrit à Charles V, comme à un rival qu'on croit généreux¹. L'empereur n'avait guère été touché de ce langage de chevalier atteint par la fortune. Il fallut recourir à d'autres moyens de négociations, plus accommodés à son génie. Hugues de Moncade, ami du vice-roi, avait été pris par les Français avant la bataille de Pavie; le roi envoya demander sa liberté à la régente; puis il se servit de lui pour adresser à Charles V des propositions. C'est alors apparemment qu'il écrivit aux ordres de l'Etat une lettre qui mérite d'être notée dans l'histoire.

« Mes amis et braves sujets, sous couleur d'autres lettres j'ai eu le moyen et la liberté de vous escrire, estant sur de vous faire un grand plaisir en vous faisant sçavoir de mes nouvelles, lesquelles, selon mes infortunes, sont bonnes, car la santé et honneur, Dieu merci, me sont demeurés sains; et entre tant d'infidélités, n'ai reçu plus grand plaisir que de sçavoir l'obéissance que portez à madame, en vous montrant estre vrays, loyaux et bons François. Je vous la recommande toujours et mes petits enfants qui sont les vostres, et de la chose publique; vous assurant que en continuant en la diligence de démonstration que vous avez faite jusques icy, donnerez plus grande envie à mes ennemis de me délivrer que de vous faire la guerre. L'empereur m'a offert quelque parti pour ma délivrance, et ai espérance qu'il sera raisonnable, et que toutes choses sortiront bientôt leur effet. Et soyez surs que pour mon honneur et celui de ma nation, j'ay plustot esleu honneste prison que hon-

¹ La lettre est dans les *Archives curieuses*, note de la *Prinse et captivité de François I^{er}*, tom. II, pag. 293.

tense fuite; et que si je n'ay esté si heureux de faire du bien à mon royaume, que, pour envie d'estre délivré, je n'y ferai jamais de mal, estimant bien heureux, pour l'heur de son pays, toute sa vie demeurer en prison vostre roy FRANÇOIS ¹. »

C'est avec cette inspiration d'honneur que le roi captif se laissait engager aux négociations. Bientôt on le poussa à des concessions. Il était veuf depuis un an; entre autres conditions il offrit de se remarier avec Eléonore, sœur de Charles V, veuve aussi du roi de Portugal; le duché de Bourgogne serait sa dot, et il passerait aux enfants à venir de ce mariage. Les questions d'Italie étaient abandonnées au profit de l'empereur. C'était un haut prix de la liberté du roi. Charles V n'en fut pas satisfait; il demanda la Bourgogne pour lui-même, et en même temps la Provence et le Dauphiné pour le duc de Bourbon, le traître connétable. Le seigneur du Ru, grand maître de l'empereur, fut expédié en toute hâte pour porter au roi ces conditions. « Je suis marry, répondit le roi, de quoi l'empereur vostre maistre vous a donné la peine de venir en poste de si loins, pour m'apporter articles si déraisonnables; vous lui direz, de ma part, que j'aimeroye mieulx mourir prisonnier que d'accorder ses demandes, lui faisant entendre que mon royaume est encore en son entier, lequel pour ma délivrance je ne veuil endommager; et s'il veut venir à trailtez, il fault qu'il parle autre language². »

C'était là une magnifique réponse de captif. On eût dit que François I^{er} faisait la loi. Toutefois il désespéra de réussir par des interventions; il demanda d'aller traiter en personne à Madrid.

L'empereur parut hésiter; il semblait craindre la domination d'un tel caractère de roi. Enfin on fit cheminer François I^{er} vers l'Espagne. Il allait seulement changer de prison. On l'emmena sur une flotte, avec des précautions extrêmes. Mais ce qui fut étrange, ce fut l'empressement des Espagnols, des dames surtout, vers le roi prisonnier. Il ar-

¹ Collect. Petitot.

² Mem. de Martin du Bellay.

riva à Madrid parmi des fêtes. Quelque temps Charles V refusa de le visiter. Il rendait sa victoire odieuse, en en faisant un trafic. François I^{er}, confiant et généreux, fut accablé par ce contraste de politique peu royale, et il tomba malade. Alors Charles V craignit de le voir mourir, avant d'avoir pu se rendre sa captivité profitable. Il alla le voir dans son lit. — Monsieur, lui dit le roi, vous venez voir votre prisonnier. — Non, répondit Charles V, je viens voir mon frère et mon ami que je veux mettre en liberté. Ce fut le début d'une négociation qui devait être pleine de difficultés.

A ce moment la duchesse d'Alençon sœur du roi arrivait à Madrid sous le sauf-conduit du roi d'Angleterre. Sa présence rendit la sécurité à François I^{er} qui l'aimait tendrement. Elle se mêla aux négociations. Mais tout les compliquait sans terme. L'empereur avait promis au connétable cette même reine de Portugal, sa sœur. Bourbon accourut à Madrid pour disputer ce mariage au roi prisonnier. Il est vrai qu'il sut là l'estime qu'on fait de la trahison. Au travers des honneurs qu'on lui faisait perçait le mépris. L'empereur demanda à un des seigneurs son palais pour le recevoir ; le fier Castillan l'accorda, mais en disant qu'il le ferait raser quand Bourbon serait parti, parce qu'il ne pourrait demeurer sous un toit qui aurait abrité un traître.

Les négociations se traînaient dans ce conflit, mais toujours se brisant sur le point de la Bourgogne, que Charles V réclamait obstinément, que François I^{er} refusait avec courage.

En même temps tout était plein d'alternatives en Italie. Le pape avait déjà témoigné des dispositions favorables à la France. Toute sa politique était d'écarter les dominations, et l'ambition de Charles V ne lui pesait pas moins que celle de la France. Toutefois la victoire de Pavie l'avait d'abord fait fléchir, et il avait espéré se racheter des suites de cette journée en faisant un traité avec le vice-roi de concert avec les Florentins, et versant des sommes d'argent pour payer l'armée des vainqueurs. Les Vénitiens furent moins souples ; ils gardèrent leur indépendance. Peu après, les impériaux

vioaient le traité du pape et envahissaient les terres de l'Église. Tout changea brusquement. Le pape irrité revint au conseil des Vénitiens, et une ligue fut faite pour chasser les impériaux. François Sforce s'y laissa précipiter, au moment où l'empereur venait de lui concéder l'investiture de son duché de Milan. Mais d'odieuses intrigues se mêlaient à ce mouvement de liberté. Le marquis de Pescaire était blessé de n'avoir pas eu la garde de François I^{er}. On se servit de ses irritations; mais tout était poussé à l'extrême : les États ligués lui offrirent la couronne de Naples. C'était une témérité périlleuse. Il se laissa un instant aller à cette chimère, puis il trahit les auteurs de ce dessein. Charles V médita des vengeances, mais il eut besoin de ne se point précipiter dans ses desseins. Il venait d'apprendre que la situation de l'Italie était pleine d'ambiguïtés, et que la prison de François I^{er} n'avait pas ôté les périls mêmes de sa victoire.

Alors il commença d'écouter ceux qui dans son conseil étaient d'avis de traiter avec le roi de France pour avoir en Italie une pleine liberté d'action, par la renonciation du captif à tous ses droits, renonciation qu'il était facile de lui arracher. Le moment était propice; l'empereur aurait une occasion naturelle d'envahir le Milanais. C'était un premier avantage qu'il fallait se hâter de saisir.

Cependant Charles V restait inexorable sur la question de la Bourgogne. La duchesse d'Alençon épuisa son activité et sa souplesse à le faire céder. Tout fut inutile. Elle dut s'en retourner en France; son sauf-conduit allait expirer. François I^{er} lui remit un pouvoir, *tel qu'il le pouvoit donner au lieu qu'il estoit*, dit l'historien contemporain¹, « par lequel il remettait le gouvernement du royaume à monsieur le dauphin, son fils aîné, avec permission de se faire couronner; se délibérant plutôt mourir prisonnier que de faire chose qui portast préjudice à son royaume. » « Qu'on s'empresse, disoit-il, de couronner et oindre mon fils *assujéti* à la

¹ Martin du Bellay. Sa remarque est précieuse, et sert à éclairer les opinions sur l'action de la royauté antique, action libre, mais soumise pourtant à des lois que la volonté du souverain ne pouvait jamais dominer.

couronne ! Toutefois , ajoutoit il , après l'avis et le consentement des Etats généraux. » La duchesse était à peine partie que Charles V fit courir après elle , pour la retenir prisonnière. Il eût gagné à cette injure une rançon de plus ; mais on ne put l'atteindre ².

Cependant le conseil d'Espagne commençait à s'étonner de la résistance de François I^{er}. Henri d'Albret venait de s'échapper de sa prison. Le marquis de Pescaire était mort à trente-six ans, et le duc de Bourbon avait été envoyé en Italie pour commander les armées de l'empereur ; le duché de Milan lui était promis ; mais les délais produisaient des incidents dans la négociation et dans l'intrigue. On finit par craindre quelque dénouement qui fit perdre le fruit de la captivité du roi de France, ou sa mort, ou son évasion, ou quelque perfidie italienne. Charles V songea à se rendre enfin plus facile, et François I^{er} ne demanda pas mieux aussi que de se relâcher.

Peut-être François I^{er} avait réfléchi que la loyauté cessait d'être un devoir à l'égard du prince qui le tenait captif, et tout à l'heure avait essayé d'enlever sa sœur, au mépris de la dignité et du droit. Il fit des concessions, espérant s'en affranchir. La question de la Bourgogne fut accordée, si ce n'est que l'empereur n'en prendrait possession qu'après le retour du roi en France, « promettant d'employer son pouvoir à le faire accorder aux estats du pays³. » Déjà toutes les questions d'Italie avaient été concédées. Il n'y avait plus qu'à signer le traité. Charles V exigea des otages ; François I^{er} accorda ses deux fils, le dauphin et le duc d'Orléans⁴. C'était pousser à l'extrême la douleur des nécessités présentes, et par là François I^{er} s'excusait lui-même ; sa soumission n'était que de la colère.

« Ce que le roy volontiers accorda, dit l'historien contemporain, entendant bien que quelque promesse qu'il fist es-

² *Assujéti!* quel mot! M. de Villeneuve, *Agonie de la France*.

³ *Mém.* de Martin du Bellay.

³ *Mém.* de Martin du Bellay.

⁴ Voir l'analyse du traité dans le P. Daniel. — Le texte dans Léonard, tom II.

tant prisonnier gardé et non sur la foy, estait de nulle valeur, et que par cy-après il pourroit par argent ravoïr messieurs ses enfants¹.

1525. — Et même avant de signer le traité il fit secrètement une protestation contre les engagements qui lui étaient arrachés par contrainte². Il prévoyait que l'empereur ne le tiendrait pas, et il fit tenir note officielle des violations qui y seraient faites, à partir de la signature. Il y eut en effet des exigences partielles et des affronts pires que les infidélités. François I^{er} subit tout ce qu'on voulut. On le fiança avec Eléonore, reine de Portugal, dans un cérémonial qui ressemblait à une insulte. On continua de le garder à vue dans Madrid. On lui arracha une pension de vingt mille livres pour le rebelle Bourbon. On le retint ainsi plus d'un mois encore, et enfin on le reconduisit, après tant d'injures, jusqu'à la frontière de France, où l'attendaient ses deux enfants pour prendre ses chaînes. Il n'eut pas même la liberté de les embrasser. Ici l'outrage ressemblait à de la barbarie. Il arriva ainsi à Bayonne, où déjà l'attendaient des officiers de l'empereur, pour réclamer la ratification du traité qui l'avait fait libre.

François I^{er} respirait, et il se sentait redevenu fort en touchant la terre de France. « Il feit response qu'il estoit besoing qu'il sceust premièrement l'intention de ses subjects de Bourgogne, parce qu'il ne les pouvait aliéner sans

¹ Martin du Bellay. — Le président Hénaut dit que madame d'Angoulême fit un coup très-habile dans cette occasion. Charles-Quint avait demandé pour otage les deux enfants de France, ou un nombre de nos plus grands capitaines; la régente n'hésita pas, et elle aima mieux envoyer les deux princes que de priver la France de toute sa ressource. Mais le président Hénaut ajoute cette citation de Brantôme : *Ce qui sâcha fort la bonne et sainte princesse la reine Claude, leur mère, mais elle n'avoit pas trop grand crédit.* Brantôme et le président Hénaut font une singulière erreur; la reine Claude était morte depuis deux ans, et c'est pourquoi une clause du traité était le mariage de François I^{er} avec la sœur de l'empereur.

² Voyez Martin du Bellay. La protestation est publiée en entier dans une note des *Archives curieuses*, tom. II, pag. 314, d'après les manuscrits de la bibliothèque royale. — Elle est aussi dans Léonard, tom. II. C'est une pièce historique très-importante.

leur consentement, et que de brief il ferait assembler les estats du païs pour sçavoir leur volonté¹. »

Je recueille à dessein ces détails de l'histoire contemporaine, parce que les écrivains modernes les ont négligés ; et peu s'en faut que François I^{er} n'ait passé pour un infidèle et un violateur de la foi jurée, lorsqu'il ne faisait qu'opposer la liberté du royaume aux affronts de son vainqueur².

Cependant l'Europe était attentive à la suite des événements. On cherchait à pénétrer la pensée de François I^{er} ; il tenait encore en ses mains la paix et la guerre. L'empereur s'était étonné de l'ambiguïté de sa réponse sur la Bourgogne ; il envoya Lannoy, son vice-roi de Naples, pour suivre l'exécution du traité. En même temps venaient en France des envoyés du pape et des Vénitiens pour sonder les desseins du roi, disposés qu'ils étaient d'avance à l'attirer en des liguees nouvelles contre l'empereur. François I^{er} ne se hâtait point de laisser éclater ses ressentiments ; et aussi les plaisirs étaient venus ressaisir cette nature mobile et ardente. Il cheminait vers Bordeaux parmi des fêtes. A Bordeaux il vit Anne de Puisseleu, qui fut depuis duchesse d'Etampes. Il disait n'avoir été charmé que par son esprit ; mais l'histoire n'a pu croire à cette innocence. Toutefois les devoirs de la politique n'étaient pas oubliés. Le roi se rendit à Cognac, lieu de sa naissance ; là il fit des changements dans les grands offices de l'Etat ; il honora les illustres morts de la bataille de Pavie, et il récompensa les nobles

¹ *Mém.* de Martin du Bellay.

² « Une lettre citée par Bayle, écrite par Palamède Gonthier, secrétaire de l'amiral Brion, datée de Londres, 5 février 1535, porte que Henri VIII dit à ce secrétaire « qu'il estoit souvenant et bien record que, quand ils se entrouvèrent dernièrement ensemble, le dicseigneur roy François, parlant un jour à messeigneurs le dauphin, d'Orléans et d'Angoulême, ses enfants, leur dict ces propres mots : « que s'il sçavoit qu'ils oubliassent jamais les tors et inhumains » traictemens faits à luy et eulx par le dit empereur, en cas qu'il » ne se vengeassent, si faire luy-même ne le pouvoit, comme il » espéroit durant sa vie, qu'il leur donneroit dès lors sa malédiction. » Note de MM. Michaud et Poujoulat. — *Collect. des Mémoires* — *Mém.* de Martin du Bellay.

courages. La France avait encore de quoi se relever dans l'Europe; et ce fut après avoir revu de près cette gentil-hommerie toujours prompte à prendre l'épée, et aussi après avoir connu les dispositions secrètes de l'Italie, que François I^r laissa entrevoir aux envoyés du pape et des Vénitiens son penchant à une ligue qui donnerait aux affaires un aspect nouveau.

1526. — On s'entendit aisément sur les conditions; la ligue fut appelée sainte; elle avait pour objet la sûreté et la liberté de l'Italie; le roi d'Angleterre y serait admis, comme contractant, et même comme protecteur; l'empereur pourrait y entrer, mais à des conditions: il rendrait les otages du roi de France, il laisserait le duc de Milan dans son duché, il ne paraîtrait en Italie que pour y être couronné, et encore avec un cortège militaire que les confédérés auraient droit de déterminer¹. Le reste stipulait des moyens d'exécution; mais tout l'ensemble renfermait la guerre.

Cependant les états de Bourgogne d'un côté, le vice-roi de Naples de l'autre, étaient accourus à Paris auprès du roi. Une question politique d'un grand intérêt allait se résoudre. Le roi fit une assemblée des états généraux où parurent les envoyés de Charles V. Là il exposa la nécessité qui l'avait lié à l'empereur. Les états protestèrent contre un acte nul, disant que le roi n'avait pu aliéner son domaine; que son serment du sacre l'obligeait avant tout autre serment; que les états généraux devaient être juges dans une telle cause, où il s'agissait de l'intégrité du royaume; et qu'après tout s'ils étaient abandonnés, ils se défendraient et périeraient plutôt que d'accepter la domination étrangère².

Alors le vice-roi dit à François I^r qu'il n'avait qu'à retourner à la prison de Madrid, et il rappela la fidélité du roi Jean. Le roi Jean, répondit François I^r, avait été traité comme un roi, et je n'ai pas même été traité comme un gentilhomme. Tout révélait des ruptures. Le comble, ce fut la publication

¹ Traité de la sainte ligue faite à Cognac, le 22 mai. Texte dans Léonard, tom. II.

² Savaron, *Chron. des états généraux*.

de la sainte ligue en présence des envoyés. Alors ils n'eurent plus qu'à courir porter à l'empereur ces accidents imprévus. La guerre éclata de nouveau sur l'Europe.

Déjà Bourbon avec son armée d'Espagnols et d'Allemands avait eu des succès en Italie ; le duc de Milan avait capitulé dans sa ville. Les confédérés n'avaient pas eu le temps de concerter leur défense. La France seule pouvait donner du nerf à la sainte ligue. Treize mille Suisses se levèrent à la voix de François I^{er}. Ils coururent s'emparer de Crémone. Milan pouvait être repris : on perdit du temps, et l'empereur en profita pour susciter au pape d'autres périls. Rome avait ses vieux partis ; les Colonne et les Ursins se disputaient le crédit par la violence ; les Ursins étaient protégés par le pape ; l'empereur se fit un instrument de la haine des Colonne. La perfidie lui vint en aide. Il avait obtenu, par le moyen de son ambassadeur, une sorte de trêve entre les deux partis, et lorsque les Colonne furent libres et le pape sans défiance, il les poussa à une entreprise furieuse, et on les vit paraître à la tête d'un ramas de bandits, marchant contre Rome et le pape même avec des desseins sinistres. Le cardinal Pompée Colonne ne craignait pas, disait-on, d'aspirer au pontificat, fût-ce par le meurtre. Le pape abandonna son palais au pillage et s'alla cacher au château Saint-Ange. Par là se déconcertait la ligue à peine formée. Le pape fut obligé d'accorder une trêve, et pendant ce temps le vice-roi paraissait avec quinze mille lansquenets qu'il était allé lever à ses frais en Allemagne.

Un instant le pape effrayé voulut aller en personne porter aux princes des conseils de paix ; puis, rassuré par François I^{er}, il rompit brusquement la trêve qu'on lui avait imposée par le crime. Il déclara Pompée Colonne déchu de sa dignité de cardinal, et des secours lui ayant été amenés par le comte de Vaudemont, frère du duc de Lorraine, il fit enlever quelques places du parti des Colonne, en fit raser les murs, et enfin jeta huit ou dix mille hommes aux frontières de Naples, espérant raviver quelques restes du vieux parti de la maison d'Anjou, et en créer une difficulté de plus pour l'ambition de Charles V.

L'Italie fut ravagée par la guerre. C'étaient des combats épars, mais sans succès décisif. Toutefois Vaudemont parut un instant maître du royaume de Naples ; les peuples l'aimaient, et déjà il s'était laissé flatter de l'idée de la royauté pour lui-même ; mais à ce moment Bourbon s'avavançait dans la Toscane. Le pape tremblait encore pour ses Etats ; on lui arracha un accommodement nouveau avec l'empereur. Mais il n'achetait pas ainsi la sécurité.

L'armée du duc de Bourbon n'était point payée. Alors la guerre était entreprise sans argent ; les armées allaient se battre, misérables et dénuées. Le pillage était le plus souvent tout le prix de la victoire. Avec cette espérance Bourbon retenait ses Espagnols et ses Allemands aventuriers ; mais par une triste fatalité, avancé comme il était dans la Toscane, il n'avait à leur montrer d'autre proie que Rome. Ils le suivaient, joyeux et mettant leur misère en chansons ; et ainsi, sans dessein concerté ; chef et soldats se poussaient mutuellement vers cette ville jadis seulement convoitée par l'avidité des barbares. Seulement on savait que les lansquenets qui suivaient Bourbon avaient appris de Luther à maudire la ville papale. Ils allaient vers la Babylone nouvelle avec une inspiration de haine sectaire qui s'ajoutait à l'amour du pillage. On arriva au pied de ses murs. Bourbon envoya un trompette pour demander le passage ; le pape le refusa ; aussitôt on se précipita pour entrer de force. C'était une violation sans exemple de tous les droits des nations civilisées. Bourbon semblait emporté par une force aveugle plus puissante que sa volonté même ; car son caractère n'allait pas naturellement aux choses violentes. Mais son esprit était comme égaré dans la voie funeste des trahisons. Il allait tête baissée dans les crimes.

Dieu le frappa dans cette dernière fureur. Il avait ordonné l'assaut de Rome comme il eût fait d'une ville ennemie ; déjà on dressait les échelles, et lui-même il donnait l'exemple ; mais comme il touchait aux murailles, un coup d'arquebuse le frappa à la cuisse, « dont il mourut soudain ¹. » Le prince d'Orange qui était à ses côtés le couvrit d'un

¹ *Mém.* de Martin du Bellay.

manteau et le fit emporter sous sa tente au plus vite. Il voulait cacher aux soldats la mort de leur chef, et lui-même continua à les exciter à cet assaut barbare. Le soldat frémissait de rage ; il fut facile d'emporter des murailles sans défense. Le pape s'était réfugié au château Saint-Ange. L'armée entra dans Rome et y porta toutes les fureurs de la victoire. On eût dit une invasion de Huns. Rien ne fut sacré, ni les monastères, ni les temples, ni les palais, ni la richesse publique, ni la richesse privée, ni la pudeur des femmes, ni l'innocence des filles. Le pillage dura deux mois. Depuis le christianisme on n'avait point vu une telle atrocité. Le monde entra dans une ère inconnue de scandales et de crimes. Rome, qui n'avait pas toujours été pure, avait besoin peut-être de cette expiation pour reprendre sa majesté en face des désolations qui menaçaient l'Eglise. C'est un des mystères de la guerre d'être une justice, même quand elle est une violation de tous les droits et de toutes les lois.

Cette nouvelle épouvanta l'Italie. L'Europe s'en émut. Les confédérés coururent au secours du château Saint-Ange. Partout se firent des traités pour préparer la vengeance d'un tel attentat.

L'empereur avait fait semblant de s'en irriter ; mais il cherchait à en tirer profit. Il arracha du pape un accommodement par lequel le château Saint-Ange lui devait être remis, et le pape même y devait rester prisonnier. Et pour comble le pape achetait sa captivité ; il devait payer quatre cent mille ducats, et remettre à l'empereur la plupart de ses châteaux. Ainsi Charles V ajoutait le crime au crime. Le pape eut pour geôlier celui qui avait si bien gardé François I^{er} à Madrid : c'était le capitaine Alarcon, homme féroce. Peu s'en fallut que le cardinal Pompée Colonne ne se servit de cet instrument pour ses desseins de meurtre.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Expédition rapide de l'armée française en Italie. — Négociations pour les ptaages du roi. — Provocation de François I^{er} à Charles V. — Réponse de l'empereur. — Suites de l'expédition française. — Triste dénouement. — Complications dans la politique. — Scandales de Henri VIII. — Situation du pape. — Guerre et transactions. — Traité de Cambrai. — Politique de Henri VIII par rapport à la France. — Délivrance des fils du roi. — Situation de l'Europe. — Paix en France. — Règlements. — Révolutions. — Réforme. — Appréciations. — Rivalités des princes dans l'anarchie chrétienne. Affaire du divorce de Henri VIII. — Anxiétés du pape. — Conférences avec l'empereur. — Intervention de François I^{er}. — Henri VIII se contente de l'autorité de Crammer. — Décision fatale. — Mort de Clément VII. — Contre-coup de la réforme en France. — Calvin. — Hérésies. — Supplices. — Nouvelles ruptures avec l'empereur. — Perfidies. — Guerres. — Incidents chevaleresques. — Mort du dauphin, bruits de poison. — Expédition de l'empereur en Provence, et de ses lieutenants en Picardie. — Succès divers. — L'empereur est cité au parlement. — Ligue avec les Turcs. — Jugement de l'histoire. — Négociations entre l'empereur et le roi. — Entrevues. — Traité. — Révolte à Gand. — Passage de l'empereur par la France. — Incidents. — Révolutions de cour. — Intrigues nouvelles en Europe contre François I^{er}. — Armements de l'empereur contre les Turcs. — François I^{er} déclare la guerre à Charles-Quint. — Expéditions. — La diplomatie se mêle aux batailles. — Combats divers. — Henri VIII arme contre la France. — François I^{er} multiplie la guerre. — Diète de Spire. — Suite de la guerre. — Le comte d'Enghien en Piémont. — Bataille de Cérisesoles. — Négociations pour la paix. — Intrigues de cour. — Apparition des Vaudois. — Terribles punitions. — Combats sur mer et sur terre sans résultat. — Situation de l'Eglise. — Concile de Trente. — Intrigues de l'empereur. — Les événements se précipitent. — Mort de Henri VIII. — Mort de François I^{er}. — Jugements historiques.

FRANÇOIS I^{er}.

1527. — Cependant François I^{er} faisait déjà marcher une armée formidable vers Alexandrie, sous la conduite de Lautrec. Tout allait rapidement selon l'habitude. Gênes se rendit ; Alexandrie ne résista que quelques jours. Pavie fut emportée ; le souvenir de la bataille livrée sous ses murs avait rendu les soldats furieux : la ville fut saccagée. Puis on s'arrêta. Fallait-il marcher à Milan ou à Rome ? Lautrec délibéra. Mais sa présence avait adouci déjà la prison du pape. L'empereur envoya des négociateurs. Le pape fut délivré, mais à des conditions exorbitantes. Le pape était à peine ennemi ; il fut traité comme un vaincu. Il fut obligé de quitter Rome et de s'aller cacher à Orviéto, en renonçant aux ligues et presque à sa dignité de souverain.

Alors Lautrec dirigea son expédition vers Naples, et pendant ce temps François I^{er} et Henri VIII faisaient à Madrid des négociations pour modifier le dernier traité. Henri VIII se laissait traîner en quelque sorte à cette intervention. Déjà d'autres pensées commençaient à fermenter dans son âme. Anne de Boulen l'avait captivé, et il méditait son divorce avec la reine Catherine d'Aragon, tante de Charles V. C'étaient de fatales préoccupations, où bientôt devaient se mêler des desseins plus sombres. Son cardinal Volsey ne le poussait que trop à ces coups extrêmes.

1527. — Quoi qu'il en soit, les négociateurs proposèrent d'échanger les otages, fils du roi, pour deux millions d'or. L'empereur réclama la ville de Gênes que Lautrec venait de prendre. Il traîna les négociations en longueur : on s'en aperçut ; les envoyés des deux rois avaient l'ordre en ce cas de les rompre tout à coup. Ils se retirèrent, laissant deux hérauts pour lui déclarer la guerre. L'empereur répondit diversement aux deux hérauts. Au héraut de Henri VIII il fit des plaintes contre son ministre. Au héraut de François I^{er} il adressa des outrages contre le roi même.

Charles V lui reprochait d'avoir trahi sa foi ; et quand il le voudrait, disait-il, *il le lui soutiendrait seul à seul*. A cette nouvelle François I^{er} se hâta de répondre à Charles V, en l'appelant au combat. « Vous faisons entendre, disoit le roi chevalier dans son cartel, que si vous nous avez voulu ou voulez charger..... que jamais nous ayons fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doive faire, nous disons que vous avez menti par la gorge, et qu'autant de fois que vous le direz, vous mentirez ; estant délibéré de défendre nostre honneur jusqu'au dernier bout de nostre vie. »

Il y eut en la grande salle du palais une assemblée des princes, des cardinaux, de tous les grands, pour recevoir la réponse que Charles V ferait à cette provocation formelle. François I^{er} avait donné un sauf-conduit, mais *pour apporter la seureté du camp, et non autrement*. Le héraut n'apportait que des injures nouvelles : on refusa de l'entendre. Ces cartels n'eurent pas d'autre suite. François I^{er} avec sa pétulance eût couru volontiers à un combat singulier. Charles V, plus politique, allait à d'autres aventures. Il eût été le plus sage, si sa sagesse n'eût été de la tromperie¹.

Néanmoins les animosités qui venaient de se déclarer annonçaient des guerres encore. L'Italie restait le théâtre des batailles. C'était un pays dévasté.

Lautrec marcha vers Naples. Une armée impériale courut protéger cette capitale. Lautrec se rejeta sur Melphes qu'il prit d'assaut. Près de sept mille hommes, citoyens ou soldats, y furent tués. Les villes des environs s'ouvrirent d'elles-mêmes. Tout céda aux armes de Lautrec. Il parut enfin devant Naples. On ne pouvait entreprendre d'emporter la ville de force ; une armée entière la défendait. On espéra

¹ Le procès-verbal de cette assemblée du palais est dans le livre des *duels* imprimé en 1586. — Le discours de François I^{er} à l'ambassadeur de Charles V, avec le récit de cette même assemblée, se trouve dans les *Mém.* de Martin du Bellay. Ces pièces sont curieuses et montrent le caractère de François I^{er} sous un jour brillant et chevaleresque. Elles sont en même temps une apologie de sa conduite depuis sa sortie de prison. — Collect. Petitot et collect. Michaud et Poujoulat. — *Traité*s, de Léonard, tom. II.

de l'affamer. D'autres conseillaient de prendre des quartiers dans les places voisines, à cause des maladies qui se pouvaient déclarer. Pierre Navarre, toujours fidèle au drapeau de France, assura qu'on ferait tomber la ville en la bloquant. On suivit son avis : la ville en effet fut réduite aux abois. Lautrec était secondé par une petite flotte génoise, conduite par Philippin Doria, neveu du doge André Doria, qui fermait la mer. Le vice-roi (c'était Moncadé ; il venait de recevoir ce titre de Charles V après la mort de Lannoy) voulut, avec des navires qu'il ramassa de toutes parts, tenter une diversion hardie, en s'attaquant aux galères de Doria. Le combat lui fut funeste ; il y fut tué. Les navires napolitains furent écrasés ; deux furent coulés à fond. Ce fut pour la ville assiégée un surcroît de consternation. Rien, ce semble, ne la pouvait sauver des derniers malheurs.

La trahison lui vint en aide. En même temps que la petite flotte d'André Doria ruinait la dernière espérance des Napolitains, l'empereur faisait auprès du doge des pratiques d'infidélité ; si bien que son neveu Philippin reçut bientôt l'ordre d'ouvrir le port de Naples dont il était maître. Les vivres alors purent commencer à entrer dans la ville affamée.

1528. — Par un autre retour, le camp des Français était désolé par la peste. Le mal après avoir sévi dans Naples s'était répandu hors des murs. L'armée de Lautrec, d'ailleurs privée de secours d'argent, fléchissait sous le fléau cruel. Et vainement l'intrépide maréchal épuisait son génie à lui rendre l'espérance et la sécurité : il ne voyait autour de lui que la stupeur. Chefs et soldats mouraient pêle-mêle. « En moins de trente jours, dit le vieux historien, de vingt-cinq mille hommes de pied n'en demoura pas quatre mille qui peussent mettre la main aux armes, et de huit cents hommes d'armes n'en demoura pas cent ¹. » Enfin Lautrec lui-même fut frappé à mort par la maladie. C'était une perte pour la France ; cet homme était dur et hautain, mais son courage était de fer. Un Espagnol lui rendit un hommage digne d'être noté dans l'histoire. Son corps, déposé

¹ Martin du Bellay.

dans une cave, avait été ensuite transporté à Naples. Quelques années après, Gonsalve Ferdinand de Cordoue, petit-fils du grand Capitaine, lui érigeait un monument avec cette inscription :

« A Odet de Foix de Lautrec, Gonsalve Ferdinand de Cordoue, fils de Louis, petit-fils du grand Gonsalve, ayant su que ses ossements gisoient sans honneur, selon que l'avait voulu la fortune de la guerre, quoique ennemi, songeant aux misères humaines, a posé ce monument, dans la chapelle de ses ayeux : hommage d'un prince espagnol à un capitaine français ¹. »

Dans ces temps de fureurs publiques l'esprit de chevalerie avait donc conservé des pensées de générosité et d'honneur. C'est une consolation de jeter cette pensée au travers de tant de désastres et de perfidies.

L'expédition de Lautrec s'achevait tristement. François I^{er} avait à se reprocher de l'avoir abandonnée aux hasards de la guerre. Monarque étrange, plein de beaux élans et dominé par des penchants frivoles, ami de la gloire et vaincu par les plaisirs, pendant cette campagne qui lui rendait un royaume il s'endormait dans la joie de ses amours. Il ne se réveilla qu'à la nouvelle de la mort de Lautrec : la conquête de Naples était perdue ; « car nostre armée fut ruinée par faute d'estre refreschie ². » Le roi crut faire assez en allant avec tous les princes au service funèbre à Notre-Dame de Paris, « en tel dueil que si c'eust esté pour monsieur le dauphin ³. » Telles étaient les alternatives de ces victoires et de ces calamités d'Italie : on eût dit une sorte de fatalité, plus forte que le courage de la France et que le génie de ses capitaines.

¹ Le texte latin est admirable, mais intraduisible. Je l'emprunte au *Journal de l'Etoile*, collect. Petitot.

Odeto Fuoxio Lautreco Gonsalvus Ferdinandus, Ludovici filius, Corduba, magni Gonsalvi nepos, cum ejus ossa, quamvis hostis, in avito sacello, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miseriarum memor, Gallo duci hispanus principis posuit. — J'ai rendu cela de mon mieux.

² Martin du Bellay.

³ *Ibid.*

Ce débris d'armée échappé à la peste s'éloigna de Naples et s'alla enfermer à Averse. Toutes les forces impériales amassées de divers côtés vinrent l'accabler. Il fallut accepter la capitulation qu'il plut d'imposer. Pierre Navarre, le terrible Espagnol, était resté aux mains des impériaux; Charles V donna ordre de l'étouffer entre deux matelas, ou de l'étrangler en secret.

Gênes et Savonne suivirent l'entraînement; tout trahissait la cause de la France. Cependant une autre armée d'impériaux, conduite par le duc de Brunswick, agissait moins heureusement dans le Milanais. Le comte de Saint-Pol eut des succès contre lui; il s'empara de toutes les petites places du Tésin, et il fit encore tomber Pavie sous ses armes: de Lorges commanda le siège et l'assaut de cette ville. Ce fut une compensation légère des désastres de Naples. Alors tout le monde sentit le besoin de la paix, et les combats s'arrêtèrent quelques instants¹.

Mais d'horribles complications se mêlaient de plus en plus à la politique. Henri VIII venait de laisser éclater cet amour funeste pour Anne de Boulen, et déjà il poursuivait hautement son divorce avec Catherine d'Aragon. Le cardinal de Volsey lui avait trouvé des motifs ou des prétextes pour rassurer sa conscience, d'ailleurs toute dressée au scandale et à l'opprobre. L'affaire était à Rome, lorsqu'arriva cette fin inégale des expéditions de Naples et de Milan. Le pape cherchait la paix avec tout le monde; mais la décision qu'il tenait en ses mains sur le mariage de Catherine d'Aragon, qu'on poursuivait comme nul, attira surtout vers lui les empressements de Charles V, lequel était intéressé dans cet outrage préparé à une reine du sang de Castille.

L'histoire a singulièrement obscurci cette situation du pape. On a montré Clément VIII tour à tour disposé à accepter ou à rejeter le divorce², et par là sans doute on a pensé atténuer les infidélités de Henri VIII. Mais il importe peu que des intérêts d'un ordre politique se fussent mêlés à cette affaire toute catholique, et que le pape, en la trai-

¹ *Traité*s, de Léonard, tom. II.

² Guichardin, liv. XVIII.

tant comme pontife, n'oubliait pas sa position périlleuse comme souverain ; et comme pontife même, il avait à l'étudier avec une patiente et miséricordieuse sollicitude. Henri VIII avait pris naguère la défense de l'unité catholique contre les révoltes de Luther. Lui-même avait publié un livre contre l'hérésie qui secouait tous les fondements catholiques, et il avait reçu du saint-siège le titre de défenseur de la foi. Le pape n'allait donc pas se mettre à heurter violemment ce roi troublé par la passion. Il chercha à gagner du temps, et par là il espérait ressaisir la conscience du monarque. Il fit des concessions pour obtenir des délais, et c'est là toute l'explication de l'ambiguïté apparente de sa première conduite.

1529. — Toutefois pendant ce temps la guerre se ravivait au milieu même des négociations pour la paix ; le comte de Saint-Pol rouvrit la campagne par de petites victoires. Les Vénitiens le secoudaient ; il les chargea de bloquer Milan, ne pouvant espérer de l'enlever par un siège ; et lui-même résolut de courir de Marignan vers Pavie, et de là sur Gênes, où l'empereur, disait-on, devait apparaître. Mais Antoine de Lève, commandant du Milanais pour Charles V, éprouvé à ces guerres renaissantes et multiples, alla surprendre Saint-Pol par une attaque soudaine, à Landriano, non loin de Marignan. L'armée de Saint-Pol cheminait péniblement par des campagnes que la pluie venait de ravager. Les canons étaient engagés dans les boues. Une petite rivière, grossie et débordée, arrêtait le passage. La défense fut impossible ; Saint-Pol se battit pourtant à outrance, mais son cheval enfoncé dans les fanges rendit son courage et son conseil inutiles. Tout ce corps d'armée fut détruit ; il n'en resta que des débris qui se débandèrent et regagnèrent à tout hasard les terres de France.

Ce nouveau désastre eût pu éloigner la paix ; mais tout le monde courait à des transactions :

Déjà l'empereur, qui sentait le besoin qu'il avait du pape, lui avait accordé un traité avantageux ; il lui rendait ses villes, longtemps disputées, Cervia, Ravenne, Modène, Reggio-Rubiera, et il le laissait arbitre du sort du duc de

Milan. Et enfin Alexandre de Médicis, neveu du pape, devait être établi à Florence avec une pleine souveraineté; et Charles V lui donnerait à épouser une de ses filles naturelles, nommée Marguerite. Ce n'était point la plus glorieuse stipulation de cette alliance; mais la famille des Médicis allait retrouver sa splendeur. En retour, le pape accordait à Charles V l'investiture du royaume de Naples, à la charge de lui offrir tous les ans une haquenée blanche pour tout hommage. C'était la consécration du vieux droit de suzeraineté, que Rome n'avait jamais abandonné.

En même temps la paix était poursuivie entre l'empereur et le roi. Louise de Savoie, mère de François I^{er}, et Marguerite d'Autriche, deux femmes adroites et actives, s'étaient chargées de mettre un terme à ces longs ravages de la guerre. Leurs conférences se tenaient mystérieusement à Cambrai. Les ambassadeurs et les ministres furent à peine initiés à leurs secrets. L'Europe était attentive; les confédérés d'Italie, les Vénitiens surtout, étaient pleins d'anxiété. Enfin le traité parut. La question de Bourgogne était abandonnée par Charles V, sans préjudice de ses droits. Les enfants de François I^{er} seraient rendus à la liberté. L'empereur et le roi renonçaient mutuellement à tous droits sur les villes et les terres de leurs domaines; l'empereur en particulier sur les seigneuries des environs de la Somme; le roi sur les comtés de Flandre et d'Artois. François I^{er} devait payer deux millions d'écus d'or pour la rançon des deux princes, et de plus des sommes énormes au roi d'Angleterre, pour le compte de l'empereur. Puis le mariage avec Eléonore, sœur de Charles V, était de nouveau résolu. Quant à la question d'Italie, elle restait telle que l'avait faite la guerre. Le roi devait retirer tout ce qu'il aurait encore de troupes au delà des Alpes; et les Vénitiens enfin, si incertains et si tremblants, devaient être sommés par lui de restituer à l'empereur les villes maritimes dont ils s'étaient emparés dans le royaume de Naples. Tel était le traité de Cambrai; on l'appela la paix des Dames; c'était la consommation de tous les sacrifices et de toutes les ruines

que la France avait subies pour la poursuite de ses droits en Italie¹.

Le roi d'Angleterre, dans ses entreprises funestes, avait besoin de se concilier la France. Il fut galant envers François I^{er}, en lui prêtant les sommes qu'il fallait payer présentement à l'empereur, et lui remettant la plus grande partie de celles que lui-même avait à recevoir au nom de Charles V. Une de ces sommes, qui était de cinquante mille écus, avait été empruntée à Henri VII par Philippe, roi d'Espagne, père de l'empereur, qui lui avait laissé en gage une superbe fleur de lis d'or, enrichie de diamants, où était enchâssé du bois de la vraie croix. On appelait ce joyau la riche fleur de lis. Henri VIII l'envoya au duc d'Orléans, second fils de François I^{er}, qui était son filleul, lui remettant la somme et le gage à la fois. C'était une générosité délicate, si ce n'est que Henri VIII comptait ainsi acheter quelques décisions des universités de France en faveur de son divorce; et il est vrai aussi que les envoyés de François I^{er} l'avaient flatté de cette espérance².

1530. — Les enfants de François I^{er} rentrèrent en France; on alla les recevoir à Bayonne avec des fêtes, ainsi que la reine Eléonore qui entrait avec eux. Lui-même alla à leur rencontre au delà de Bordeaux, et l'on se réunit dans une abbaye nommée Verrières, entre Roquefort et Captieux; et là se fit, avec peu de solennité, le mariage convenu du roi et d'Eléonore³. Pendant ce temps, l'empereur était en Italie pour faire exécuter le traité par la négociation et par l'épée. Les Florentins résistaient encore; c'était une étincelle par où pouvaient se rallumer les incendies.

D'ailleurs d'autres ébranlements se faisaient sentir. Les Turcs, conduits par Soliman, après avoir depuis plusieurs années porté la guerre en Hongrie, venaient d'y faire des ravages nouveaux. Ils étaient armés pour la cause de Jean Vaivode de Transylvanie, dépossédé par l'archiduc

¹ *Mém.* de du Bellay.

² Texte dans le *Recueil des traités*, de Léonard, tom. II.

³ Les détails de ces voyages sont très-curieux dans la *Prinse et délivrance de François I^{er}*. *Arch. curieuses*.

Ferdinand, frère de Charles V, et ils étaient venus toucher aux portes de Vienne. Soliman, en s'éloignant, avait juré d'y reparaitre l'an prochain. Charles V, préoccupé par ce péril, laissa les affaires d'Italie inachevées.

D'autre part, Luther grandissait, et sa doctrine était l'anarchie. Il avait vu avec joie cette invasion musulmane. Il saluait la barbarie comme un auxiliaire pour le bouleversement de l'Eglise et de l'empire. Alors on ne pénétrait pas encore tout ce qu'il y avait au fond des prédications du sectaire ; on les étudiait comme un enseignement d'erreurs. Toutefois il était aisé à la politique de pressentir les révolutions qu'elles recélaient, et lui-même, à la fureur de ses révoltes, témoignait assez que ce n'était pas un hérétique de plus qui paraissait dans le christianisme, mais un hardi séditieux qui se montrait à tous les peuples.

L'empereur sentait les fermentations de l'Allemagne. Il alla se mêler aux assemblées des princes pour étudier ces maux inconnus, sinon pour en éviter l'explosion.

1531-1532. — Pendant ce temps, François I^{er} put se livrer au goût des arts, mais aussi au goût des plaisirs. A cette époque se rapportent des fondations célèbres et des travaux glorieux qui ont fait donner à François I^{er} le nom de *Père des lettres*. Les études florissaient déjà dans le royaume ; mais il leur donna plus d'éclat encore. Nous reviendrons sur cet âge littéraire qu'on a appelé la renaissance. C'est un âge où semble dominer une empreinte d'élégance frivole et de grandeur sans majesté. Ce fut peut-être un reflet du caractère du monarque. On dirait que le plaisir fut toute l'inspiration du génie.

Toutefois la paix ne fut pas inutile à réformer des désordres ; la noblesse, que nous avons vue avec applaudissement dans tous les périls de la guerre, ardente, valeureuse, fidèle, s'était ressouvenue, durant la captivité du roi, de son ancienne indépendance, et la violence avait reparu dans les provinces. François I^{er} établit une magistrature particulière pour réprimer les crimes, qui commençaient à se grossir par l'impunité. Cette magistrature ambulante s'en

alla faire justice pour le peuple. On appela cette institution *les grands jours*. Les oppresseurs furent contenus.

Alors aussi fut consommée par des actes légaux l'union de la Bretagne à la France. Cette affaire n'était pas sans difficulté, à cause de l'esprit d'indépendance enraciné dans ce peuple distinct de la nation française. Le roi se rendit en Bretagne pour mieux disposer les âmes, et le chancelier Duprat eut l'art de lui amener le vœu des Etats. La liberté bretonne fut apaisée, et, chose singulière ! ce fut le parlement de Paris qui fit des murmures¹.

Peu après cette réunion, le roi alla conférer à Boulogne avec Henri VIII. Cette entrevue fut pleine d'éclat ; les deux rois profitaient de la paix pour unir leurs forces contre les intrigues impériales ; et pour populariser leur politique, ils se promettaient de faire des armements en commun contre le Turc. Ainsi la paix était pleine d'activité et de prévoyance².

Enfin François I^{er} fit des règlements militaires d'une grande importance. L'armée, en France, n'avait point de constitution réelle. Les rois précédents avaient souvent fait des lois pour l'organiser ; mais rien ne restait fixe. Déjà les belles réformes de Charles VII avaient disparu. Le service était irrégulier, capricieux. L'infanterie, cette grande force des armées, se composait de varlets, de goujats, de bidaux, sans dignité et sans discipline. Depuis Charles VIII, on s'était accoutumé à acheter une infanterie aux cantons suisses, et ensuite aux lansquenets d'Allemagne, mais encore pour un temps donné, et avec de telles conditions qu'un général pouvait être laissé seul dans une expédition commencée, dans une bataille même, au milieu de ses périls et de sa gloire. Nulle guerre n'était possible par de tels systèmes. François I^{er} les réforma autant qu'il le pouvait faire en un temps où la royauté n'était ni l'expression d'une société fortement hiérarchique et obéissante, comme au moyen

¹ *Mém.* de Martin du Bellay. Collect. Petitot.

² *Mém.* de Martin du Bellay. — Voir dans la collection Petitot un curieux récit de l'entrevue des deux rois. La musique de chapelle joua un grand rôle dans les pompes de François I^{er}.

âge, ni d'une société légalement disciplinée ou asservie comme de nos jours. Il voulut imiter la constitution de l'ancienne légion romaine, cette agglomération invincible d'hommes exercés aux armes et conduits par l'honneur. Ce fut la base de sa réforme. Il devait y avoir huit légions de six mille hommes chacune, et elles étaient disposées en diverses provinces, tellement qu'à un signal donné, une masse d'infanterie pouvait partout apparaître¹. Ce fut une réforme très-difficile, parce qu'elle touchait à la liberté des citoyens. Chose singulière! nous nous glorifions d'avoir conquis la liberté sur la vieille monarchie, et la vieille monarchie avait toutes les peines du monde de contraindre un homme libre à s'armer pour la patrie. Présentement c'est la nation entière qui est armée de force, et pourtant l'histoire n'oserait dire que la nation soit devenue plus patriote.

Quoi qu'il en soit de cette remarque qui m'échappe, François I^{er} mérite des éloges pour avoir commencé à créer une armée véritable. Il ne restait guère de l'ancien service féodal qu'un devoir personnel d'honneur. La chevalerie venait de jeter son plus grand, et peut-être son dernier éclat dans les batailles. Mais un principe apparaissait qui allait isoler de plus en plus l'action des hommes. C'était donc à l'Etat à s'efforcer de suppléer ces vieilles forces éteintes ou prêtes à s'éteindre. L'argent allait devenir le nerf de la guerre. Les masses organisées allaient être toute la défense sociale. Le génie militaire ne serait pas pour cela superflu; mais il serait autre qu'on ne l'avait vu jusque-là. L'honneur même

¹ Voir les *Annales de France*, liv. VI. L'opinion de Montluc sur ce point mérite d'être notée. « ... qui fut une très-belle invention, dit-il, si elle eust été bien suivye (pour quelque tems nos ordonnances et nos loix sont gardées, mais après tout s'abastardit); car c'est le vray moyen d'avoir tousjours une bonne armée sur pied, comme faisoient les Romains, et de tenir son peuple aguerry, combien que je ne scay si cela est bon ou mauvais. Ja dispute n'en est pas petite : si aimerois-je mieux me fier aux miens qu'aux étrangers. » *Comm.* de Bl. de Montluc. — Vieilleville ne juge pas aussi bien les *légionnaires*; mais il juge l'institution avec une prévention de vieux chevalier qui ne peut croire que gens de labourage puissent être gens de guerre.

serait modifié. C'était une révolution dont les indices se laissaient apercevoir dans la révolution plus générale qui devait travailler le monde deux siècles de suite, pour s'achever dans la ruine totale de l'autorité.

1533. — Cette autre révolution, c'était la réforme.

Ce n'est point le lieu de faire connaître par de longs récits ce profond travail d'anarchie et de révolte. Il le faut suivre pourtant avec rapidité, car tout à l'heure il se mêlera tristement à toute notre histoire.

Une diète convoquée à Spire avait publié un décret contre Luther et ses nouveautés : Luther protesta, et avec lui ses sectaires.

De cette protestation vint le nom de protestants, resté pour toute désignation de cette secte de démolition et de ruine.

Une fois le signal donné de résistance à un décret de l'empire, les princes portés à l'indépendance suivirent l'impulsion. La question religieuse était un prétexte ; le but, c'était la rupture de l'antique obéissance qui avait constitué, je ne dis pas seulement l'Eglise, mais le saint empire. Les princes poursuivaient une révolution politique pendant que le moine défroqué poursuivait la liberté de ses passions et de ses débauches. Les princes même n'étaient pas indifférents à l'idée de s'affranchir de ce contrôle redoutable de la papauté, qui, sans extirper les vices, chose impossible, gardait la règle des mœurs. Ce furent des considérations de ce genre qui appelèrent sur Luther la complaisance de quelques princes d'Allemagne. Quant aux peuples, ce n'était pas la première fois qu'ils se laissaient remuer au bruit d'une doctrine nouvelle dans le christianisme, ou plutôt d'un cri de révolte contre la puissance de l'Eglise¹. Pendant que les docteurs catholiques conféraient gravement dans les assemblées, le sectaire, moitié riant et moitié furieux, poursuivait son émeute désordonnée, bravant l'empire, bravant la papauté, se moquant des décrets et des foudres, et marchant au dé-

¹ Nous l'avons remarqué plus d'une fois : Pour avoir l'explication des révolutions modernes, il faut toucher à la désorganisation du moyen âge. La réforme remonte au siècle de Philippe le Bel.

sordre en intéressant à son œuvre toutes les passions, toutes les voluptés et tous les délires.

Tel fut le protestantisme. L'histoire osait le dire à peine jusqu'à nos jours; mais la vérité ne saurait avoir désormais de scrupule à se produire. Les faits sont d'ailleurs maintenant étalés à la lumière du soleil, et l'histoire a acquis le droit de les caractériser, sinon avec colère, du moins sans timidité. On a voulu faire du protestantisme une religion : on pourrait douter si ce fut même une hérésie; car sa doctrine à peine formulée se transformait aussitôt en opinions contraires. Pour l'histoire le protestantisme reste une révolution politique, mais une révolution sans exemple antérieur, puisqu'au lieu d'un fait anarchique il promulguait le droit indéfini de l'anarchie dans tous les Etats.

Nous n'avons donc point à nous occuper dans la présente histoire des points controversés entre le sectaire et l'Eglise. La société moderne, à force de philosophie, en est venue à ne guère prendre au sérieux la partie dogmatique de la réforme. Ce serait peine perdue que de se remettre devant elle au point de vue où durent se placer d'abord les évêques et les docteurs catholiques, lorsque, ne pouvant dompter le moine par la force, ils espérèrent le vaincre par la raison. D'ailleurs tout est dit sur ces questions; et ce n'est point l'office de l'histoire de les remuer. L'histoire embrasse l'ensemble d'une révolution, dans son principe et dans ses suites, dans ses idées et dans ses actes, dans sa tendance générale et dans ses résultats accomplis. C'est à ce point de vue que nous envisagerons la réforme. La philosophie chrétienne elle-même serait désormais bornée à cet office; car la réforme ne peut plus être saisie comme une opinion, après qu'elle n'a pu se réaliser que comme une ruine.

Une autre diète se tint à Augsbourg. Les protestants y portèrent une profession de foi déjà modifiée; elle fut rejetée. Jean, duc de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse, s'étaient déclarés pour la réforme, c'est-à-dire pour la rupture de l'unité chrétienne. Les autres électeurs frémissaient de ce désordre. Une guerre intestine commençait à gronder au sein de l'Allemagne. L'empereur se prononça contre les no-

vateurs par un décret qui proscrivait l'exercice de tout autre culte que le catholicisme romain. Alors la scission se déclara. Une assemblée luthérienne tenue à Smalcalde accepta la guerre, et provoqua les secours du roi de France et du roi d'Angleterre. Tout prenait soudainement un caractère politique, et cette simple remarque explique bien des événements de cette triste époque où des passions contraires se liguèrent pour le désordre.

François I^{er} ne voyait qu'une occasion de vengeance contre Charles V, et il sembla ne pas soupçonner l'anarchie chrétienne. Henri VIII avait des vues plus funestes encore. Les princes semblaient emportés par une force aveugle; nul génie ne se révélait pour arrêter cette décadence.

Cependant l'empereur se hâta de jeter des négociations au travers des sollicitations des princes. Sa sœur Eléonore, reine de France, servit de médiation. Mais alors le pape craignit que François I^{er} ne revendiquât le duché de Milan. Toutes les terreurs papales semblaient absorbées par le contact des armes françaises en Italie.

Les négociations de l'empereur n'eurent point d'effet; aussi bien il prétendait seulement troubler celles des princes luthériens, et pour lui-même il se sentait peu de penchant à une alliance plus intime avec François I^{er}.

Mais pendant que le roi de France se laissait tenter en des sens divers, le roi d'Angleterre allait se précipitant. Son divorce était de plus en plus arrêté dans son esprit, et comme le pape traînait en longueur cette fatale solution, il prit les devants en acceptant la ligue des princes d'Allemagne. François I^{er} fut alors emporté par Henri VIII, qui déjà murmurait de ses délibérations. Vainement le pape essaya de jeter sur l'Europe une diversion de gloire et de salut, en montrant aux princes les Turcs à refouler en Asie. Luther les appelait au contraire, et se riait du pape; l'Europe se tint immobile, et comme enchaînée sous la main puissante d'une fatalité mystérieuse. Cet appel de guerre sainte servit seulement de prétexte aux deux rois de France et d'Angleterre pour couvrir d'autres desseins. Ils se virent à Calais, et là ils convinrent de s'unir aux princes dissidents

contre l'empereur. Leur ligue restait secrète, et pour la dissimuler, ils annoncèrent le projet d'aller en personne avec quatre-vingt mille hommes pour arrêter les Turcs, qui déjà couvraient la Hongrie de leurs flots d'armée.

L'empereur ne se méprit point ; et pour déjouer la politique des deux rois, lui-même fit des conventions avec les princes luthériens. Il retira le décret qui proscrivait le culte nouveau, et à ce prix les princes prenaient les armes pour aller avec lui repousser les Turcs que Luther avait appelés. Deux cent mille hommes furent levés, et deux immenses armées semblaient aller se heurter avec violence. Mais Soliman étonné s'éloigna de la Hongrie et reprit la route de Constantinople. Toutefois l'empereur commençait à comprendre les périls qui menaçaient l'Europe. Il courut conférer avec le pape à Boulogne sur cette situation formidable. Mais l'intérêt politique dominait cette préoccupation, et en proposant un concile pour l'extirpation de l'hérésie il demandait des ligues nouvelles pour fermer aux Français l'entrée de l'Italie¹.

Les inquiétudes du pape étaient diverses. Il redoutait les armes de France, et la domination exclusive de l'empereur ne lui était pas moins importune. Quant au concile, il le concédait volontiers ; mais il tremblait que des sectaires, déjà condamnés par le fait de leur révolte, et condamnés aussi doctrinalement par l'autorité formulée de tous les conciles antérieurs, ne prétendissent le droit de se venir poser en face de l'Eglise, et ne voulussent être les propres juges de leur cause. Il demandait en conséquence d'abord que le concile fût tenu en Italie, et ensuite que les luthériens s'obligassent d'avance à obéir à ses décisions.

Cependant une affaire si grave ne se pouvait traiter à l'insu du roi de France. Le pape avait besoin de toutes les influences chrétiennes ; François 1^{er} de son côté ne pouvait laisser à l'empereur le soin exclusif d'une telle question à résoudre. La politique ne cessait d'être présente avec ses

¹ Toutes ces intrigues sont longuement racontées dans les *Mém. de Martin du Bellay*. Elles ne manquent pas d'intérêt, et elles montrent l'importance politique que gardait encore la papauté en 1533.

sollicitudes intéressées. Les cardinaux de Tournon et de Grammont allèrent trouver le pape à Boulogne, et de leur négociation sortit un mariage inattendu, celui de Henri, duc d'Orléans, frère puîné de François dauphin, avec Catherine de Médicis, nièce du pape. L'empereur sollicitait le mariage de Catherine avec le duc de Milan. Le pape se laissa emporter par cette autre fortune qui associait le sang des Médicis à celui des rois de France. Ce fut un retour soudain; mais il était aisé de prévoir qu'il jetait au milieu des difficultés présentes des chances de guerres nouvelles. Le pape voulut en personne conduire sa nièce en France. Il débarqua à Marseille, où le roi le vint trouver et lui rendit de grands honneurs. Catherine n'avait que treize ans; Henri n'en avait que quinze. Ce fut le pape qui les maria. La destinée de cette jeune fille se levait sur la France comme un astre mystérieux¹.

Cependant les princes d'Italie qui supportaient impatiemment la domination de l'empereur avaient renouvelé leur ligue; Charles V les épiait; il passa en Espagne, attendant les événements et méditant la vengeance.

1534. — Tout allait vite. Le roi d'Angleterre qui tour à tour avait sollicité l'intervention de Charles V et de François I^{er} pour son divorce, impatient des lenteurs de Rome, avait cherché des juges plus souples en Angleterre. Le cardinal Wolsey, qui le premier avait conseillé le divorce, n'avait pas voulu ensuite le mariage d'Anne de Boulen. Il eût préféré celui de Marguerite, sœur de François I^{er}, veuve du duc d'Alençon. Peut-être était-ce une triste connivence avec le roi de France. Mais déjà depuis trois ans le casuiste politique avait été chassé par son maître, et il était mort dépouillé de toutes ses richesses. Il se trouva un évêque plus résolu : ce fut Thomas Crammer, archevêque de Cantorbéry; celui-ci approuvait tout, le mariage et le divorce, et aussitôt il devint l'instrument politique du monarque. Un tribunal ecclésiastique créé sous sa main, autorisa par des sentences la violation des lois divines et humaines. Henri VIII renvoya Catherine d'Aragon comme une concubine, et il épousa sa

¹ Contrat de mariage au *Recueil des traités* de Léonard, tom. II.

maîtresse. Le scandale fut sans pudeur. Anne de Boulen fut couronnée reine d'Angleterre ; et alors le pape laissa éclater ses foudres. Le roi fut excommunié ; mais sa fureur vint au comble. Henri VIII déclara l'Angleterre soustraite à l'obédience du pape. Thomas Morus, son chancelier, n'avait point approuvé ces énormités : il le fit mettre à mort. L'Eglise anglicane fut déclarée souveraine d'elle-même. Nulle nouveauté dogmatique n'avait prélué à cette rupture. Henri VIII prétendit rester dans la foi ; mais pour conquérir la liberté de sa passion, il se précipitait dans le schisme et dans le meurtre. Après cela l'Angleterre fut une proie à toutes les sectes¹.

C'était là un immense événement. Il attestait la profonde altération des mœurs catholiques. Un roi put se déclarer le suprême pontife de la foi dans son royaume, et le crime fut toute l'apologie de son usurpation. Ce qui est lamentable, c'est que trois siècles n'aient pas suffi pour avertir les peuples de ce qu'il y avait de furieux et d'insolite dans cette manière de faire une religion nouvelle. Il n'est resté de philosophie que pour blâmer le pape d'avoir délibéré six ans sur la proposition d'un divorce monstrueux, et de n'avoir pas délibéré six jours pour en flétrir l'exécution par des anathèmes². Que l'histoire enfin reprenne sa liberté ; il est temps. Henri VIII déchirait et souillait l'Eglise à plaisir, et il est triste pour des temps lettrés et savants d'avoir accepté jusqu'à nos jours une politique qui assujettissait la conscience de tout un peuple au bon plaisir d'un adultère et d'un homicide³.

Clément VII mourut au milieu de ces attentats et de ces douleurs. Paul III, Alexandre Farnèse, lui succéda à l'âge de soixante-huit ans. C'était un docte personnage, de mœurs douces et pures. Il avait été marié dans son jeune âge ; il

¹ Le D. Lingard, 6^e vol. de la trad. franç.

² Le P. Daniel.

³ M. Petitot publie en note, dans les *Mém.* de Martin du Bellay, une lettre du cardinal de Tournon, qui montre la longue condescendance du pape, tant que le divorce ne fut qu'un projet, et l'obligation soudaine où il fut d'obéir à une impulsion générale de l'Eglise pour le flétrir dès qu'il fut consommé.

lui restait un fils. C'était une circonstance qui jetait dans l'avenir des présages funestes.

Mais déjà les sombres jalousies reparaissaient entre l'empereur et le roi, et le duché de Milan redevenait une occasion de rupture.

Le roi avait envoyé à Milan un agent secret nommé Merveilles. François Sforce obéissait à l'impulsion de l'empereur; il fut aisé de trouver des crimes à cet envoyé, et on le fit décapiter dans sa prison.

A cette nouvelle le roi devint furieux; il remplit l'Europe du bruit de ses plaintes. Le duc feignit de n'avoir puni qu'un criminel vulgaire. François I^{er} invoqua le droit des nations. Le duc avait porté la main sur un ambassadeur; le roi jura de le châtier¹:

L'occasion était propice. Les Turcs avaient rompu la trêve avec l'empereur. Chereddin, roi d'Alger, fameux sous le nom de Barberousse, avait jeté cent galères dans la Méditerranée. Naples tremblait; l'Italie était menacée. D'autre part les princes dissidents d'Allemagne venaient en aide aux colères de François I^{er}. Une armée fut levée. Il fut question encore de conquérir le Milanais; mais le duc de Savoie annonça le refus de passage par ses Etats. La guerre devait d'abord aller le frapper. On avait d'ailleurs gardé le souvenir de sa bienveillance pour le connétable de Bourbon, au moment de ses fatales guerres d'Italie.

1535. — Toutefois l'expédition ne fut point hâtée.

La France éprouvait le contre-coup des nouveautés qui secouaient l'Allemagne. Calvin avait paru. Cette sœur de François I^{er}, Marguerite, veuve du duc d'Alençon, devenue reine de Navarre, prenait plaisir aux controverses qui déjà remuaient vaguement les esprits. Un besoin mystérieux de doctrines indépendantes tourmentait les hommes. Le lien antique de la société s'était sinon rompu, du moins relâché.

¹ Cette violence du duc de Milan, inspirée par l'empereur, est longuement racontée dans les *Mém.* de Martin du Bellay, avec les pièces originales, les lettres du roi, ses plaintes à tous les souverains. — Du Bellay est un excellent guide de l'histoire pour toute cette époque. Je le suis, sans me croire tenu de le citer toujours.

Tout avait concouru à l'amollissement de la foi, les mœurs plus libres, l'autorité moins grave, la guerre et la paix, l'Eglise mêlée aux débats de la politique, l'intérêt de la religion confondu parmi des intérêts mondains qu'on s'accoutumait à combattre plus librement, les lettres humaines qui s'exerçaient à se passer de la foi, le luxe, les arts, les plaisirs, toute une vie nouvelle d'élégance et de débauche. C'étaient là autant de causes de révolutions morales. Il se trouva des sectaires pour donner aux nouveautés une forme quelconque de croyance et de culte. Mais cela même était une partie secondaire du grand changement social. Cependant, comme il arrive toujours, c'est à cette forme religieuse que s'attachèrent les passions des hommes, par la raison qu'il faut aux hommes des formules quelconques, et souvent insensées ou frivoles, pour en faire l'objet de leur enthousiasme ou le prétexte de leurs colères.

Tout se troublait autour de la France.

La Suisse s'était mêlée passionnément aux agitations. Genève avait chassé son évêque; tous les monastères avaient été dévastés. C'étaient des exemples funestes; François I^{er} commença à s'en effrayer.

D'abord l'esprit nouveau s'était nourri de disputes; puis la liberté s'accrut. Il y eut à Paris des placards outrageux pour le saint sacrement. Le roi était à Blois; il accourut pour des expiations. Il fit faire une procession, et il y marcha un flambeau à la main. Il disait que si son bras était hérétique, il le couperait. C'était annoncer un désir de justice implacable. On rechercha les auteurs des placards; six d'entre eux furent horriblement exposés à un bûcher, où les bourreaux s'amuserent à les faire brûler à petit feu. Ce furent des supplices atroces et inutiles¹.

¹ Il y en avait eu déjà de semblables, et chose à noter dans l'histoire, ils étaient alors approuvés et sollicités par le peuple. A l'année 1522, Louise de Savoie rapporte le supplice de Pierre Piefort, qui fut brûlé vif pour avoir *impitoyablement pris le corpus Domini et la custode, qui estoit en la chapelle du chasteau de Saint-Germain.* « Mon fils vint à pied, dit le journal de la reine, la teste nue, une torche au poing, depuis Nanterre jusques au lieu, pour accompagner la sainte hostie et la faire remettre en son premier lieu; car le

1536. — Cependant le roi faisait revivre ses droits sur le Milanais. L'empereur reparut en Italie; on négocia. Le roi demandait l'investiture pour le duc d'Orléans son fils. Un moment on crut à des transactions; puis revinrent les ruptures. Les légions de France étaient prêtes; Philippe Chabot, comte de Busances, amiral de France, les devait conduire, avec le titre de lieutenant général du roi. On marcha vers Turin qui ouvrit ses portes. En peu de jours le Piémont et la Savoie étaient soumis.

En même temps les Suisses de Berne déclaraient la guerre au duc de Savoie. Celui-ci, accablé de tous côtés, appela l'empereur à son aide. L'empereur courut à Rome conférer avec le pape nouveau, qui était Paul III.

Là se jouèrent des intrigues. Charles V commençait à laisser échapper une certaine ambition de monarchie universelle. Il enveloppait le pape dans ses pièges; et on le vit un jour en présence des ambassadeurs de François I^{er} adresser au pape et aux cardinaux assemblés une harangue pleine de plaintes et d'invectives, accusant le roi de France des guerres qui troublaient le royaume, et de l'anarchie qui se déclarait dans l'Eglise; se montrant au contraire prêt à tout pour ramener la paix et l'ordre, et enfin dénonçant à François I^{er} un défi nouveau, et s'offrant de vider avec lui tant de querelles par un seul combat, et quelque lieu que ce fût, dans une île, sur un pont ou sur un bateau, par l'épée ou par le poignard, et en chemise s'il le voulait, pourvu qu'on mit en dépôt d'une part le duché de Milan, de l'autre le duché de Bourgogne au profit du vainqueur, et que les troupes des deux couronnes s'unissent ensuite pour rendre l'Eglise maîtresse des hérésies.

Ce discours semblait être d'un furieux; mais c'était une colère feinte et qui prenait ses aises, selon le dire de Brantôme, « parce qu'il n'y avait là que des gens à bonnet carré,

dit Piefort l'avoit laissée en la petite chapelle de Sainte-Geneviève, près du dit lieu de Nanterre. Le cardinal de Vendosme la rapporta; et lors faisoit beau voir mon fils porter honneur et révérence au saint sacrement, que chacun, en le regardant, se prenoit à pleurer de pitié et de joye. » *Journal de Louise de Savoie.*

à robe de velours ou de satin et à cornette de taffetas, incapables de répondre à sa majesté impériale comme eût fait quelque brave et vaillant chevalier de l'ordre du roi, ou un capitaine de gendarmes, ou autre bon gentilhomme de main et de bravasche. » Quoi qu'il en soit, le pape n'en fut pas moins troublé, comme d'un brandon de guerre secoué dans son palais. Il répondit à l'empereur avec calme, aux ambassadeurs de France avec dignité. Le lendemain Charles V n'était plus le même homme. Dans un autre discours il modifia ses menaces et ses défis. Toutefois la guerre restait au fond de sa politique ; seulement au lieu de la laisser reparaitre en Italie, il médita de la porter en France même. François I^{er} rappela son armée de Savoie pour la jeter partout aux frontières. Le marquis de Saluces resta à Turin avec le titre de lieutenant général en Italie.

Alors tout fut plein d'artifices. Charles V s'appliqua à noircir François I^{er} auprès des princes et des peuples ; auprès des catholiques comme ami des sectaires, auprès des protestants comme un perfide. Il était parvenu à le faire maudire par les uns et par les autres, en l'accusant d'avoir fait alliance avec Soliman, pour livrer l'Allemagne aux Turcs. François I^{er} se crut obligé de leur faire parvenir des apologies ; déjà il avait officiellement répondu par un mémoire aux reproches fanfarons de l'empereur dans sa harangue devant le pape¹. Il voulut parler plus directement aux Allemands, et Langei, frère de Martin du Bellay, l'historien, lui-même auteur de la suite des mémoires², servit à ce périlleux office. Il ne réussit qu'à demi ; et par malheur il lui fallait aussi tour à tour flatter les haines des sectaires et des catholiques. Par la souplesse habile de sa conduite il débanda une armée d'impériaux destinée à entrer dans la Champagne ; mais pendant ce temps l'empereur achetait des trahisons dans la Savoie.

Le marquis de Saluces fut le premier à se livrer ; il se trouvait assez justifié par le prétexte que le marquisat de

¹ Voir ce mémoire dans les récits de Guillaume du Bellay.

² Ses mémoires sont imprimés à la suite de Martin du Bellay. — Edit. de M. Petitot, et de MM. Michaud et Poujoulat.

Saluces, que François I^{er} lui avait donné comme relevant du Dauphiné, était un fief de l'empire¹. Un autre motif de trahison, c'était que la monarchie universelle était promise à Charles V par les prophéties qui alors occupaient tous les esprits, et particulièrement par les pronostics de l'astrologie judiciaire. Charles V avait su rendre cette opinion populaire, et le marquis de Saluces pensa qu'il était sage de ne point aller contre la volonté des astres.

Sa perfidie fut infâme. La Savoie fut ouverte à l'empereur. Quelques braves gentilshommes, Montpezat en tête, avec la Roche du Maine et Martin du Bellay, notre historien, s'enfermèrent dans Fossan; Antoine de Lève, avec ses bandes espagnoles, les vint assiéger. François I^{er} leur avait demandé de tenir un mois; mais ils n'avaient de vivres que pour vingt jours. Ils ne pouvaient échapper à la nécessité de se rendre; mais ils se défendirent avec éclat, et après des sorties glorieuses ils arrachèrent une capitulation par laquelle il leur était accordé quinze jours pour rester dans la ville et attendre le secours du roi; les assiégeants s'obligeaient à fournir des vivres pendant ce temps aux assiégés pour de l'argent. C'étaient de nobles conditions, et l'histoire les note comme un contraste avec la perfidie de Saluces.

Pendant ce délai de quinze jours l'empereur vint au camp espagnol. La Roche du Maine, qui avait été l'un des prisonniers de Pavie, était connu des Espagnols pour la hardiesse chevaleresque de ses paroles et de ses actes; c'était lui qui avait traité pour la capitulation. L'empereur voulut le voir, ainsi que ses frères d'armes; puis il proposa de leur montrer son armée. « A quoy le dit de la Roche répliqua qu'estant telle ainsi qu'il l'estimoit estre, c'estoit bien le rebours de luy faire plaisir que de la luy faire monstrer, car si elle estoit bien piètre et ruinée, plus de plaisir y prendroit-il qu'à la veoir belle, sinon qu'ils s'accordassent luy et son maistre, sans faire combattre l'un contre l'autre, au si grand dommage de la chrestienté, deux si puissantes ar-

¹ Il avait eu à ce sujet une controverse avec Martin du Bellay, qui niait cette dépendance. Voir les *Mémoires*.

mées comme ils pourroient eux deux la mettre sus... » Au reste, ajoutait le vaillant chevalier, « quelque armée qu'il luy sceust monstrier, le roy luy en présenteroit en barbe une aussi belle; et quant ores ceste première qu'il auroit dressée seroit deffaicte, que Dieu ne voulust; il en auroit remis sus une autre dedans quinze jours, et mettroit en ung besoin autant de gentilzhommes à pied comme le dit sieur empereur avoit dans ceste armée de gens de toutes sortes. »

Et encore après que les gentilshommes eurent vu l'armée en détail, l'empereur commençant ses *braveries*, c'est l'expression du temps, « s'avança, dit l'historien, jusques à demander combien de journées il pouvoit encores avoir depuis le lieu où ils étoient jusques à Paris; à quoy le dit de la Roche respondit que, s'il entendoit journées pour batailles, il pouvoit y en avoir une douzaine pour le moins, sinon que l'agresseur eust la teste rompue dès la première ¹. » A quoi l'empereur voulut bien sourire. Telle étoit la fierté patriotique du temps. Les vanteries modernes n'y ont pas, je pense, ajouté grand'chose.

Au reste, l'armée impériale étoit imposante par le nombre: vingt-deux mille Allemands, dix mille Espagnols, douze mille Italiens, deux mille cinq cents hommes d'armes de toutes nations. C'est avec cet ensemble de forces qu'il se disposoit à entrer en France par la Provence; il laissoit quelques troupes seulement pour assiéger Turin, la seule ville encore occupée par les armes du roi. Le maréchal Anne de Montmorency eut la glorieuse mission de courir protéger la France. Déjà la frontière étoit envahie; on n'avoit eu le temps que de former quelques partis, et l'empereur triomphoit de ne pas voir d'armée véritable. Un de ces partis fut détruit près de Brignolles. Charles V put croire en effet n'avoir à compter que par journées sa marche, au travers du royaume jusqu'à Paris.

En ce temps même mourait inopinément à Tournon François, dauphin, à dix-huit ans, prince de brillante espérance. Sa mort fut un objet d'épouvante; des bruits de poison se

¹ Guillaume du Bellay.

répandirent en France, puis en Europe. On soupçonna l'échanson du prince, le comte Sébastien de Montécuculli, Italien de Ferrare. On le mit à la question; il avoua le crime. Le corps du prince fut ouvert; on y trouva des traces d'arsenic. L'échanson fut écartelé à Lyon ¹. D'horribles soupçons montèrent jusqu'à Charles V; mais l'histoire ne les saurait mentionner que comme un triste indice de l'opinion des peuples. Ce qu'il vaut mieux retenir, c'est la manière dont François I^{er} supporta cette grande épreuve de douleur. Nul n'osait lui porter la fatale nouvelle; enfin monseigneur Jean, cardinal de Lorraine, fut chargé de cet office, « pour estre de plus longtemps familier et privé du roy : mais de l'heure qu'il eust mis le pied à la chambre, propos et paroles lui faillirent, et oncques ne sceut tant assurer sa contenance, que le roy de prime face ne congneust à son visage qu'il avait eue quelque fâcheuse et malheureuse nouvelle; et comme si le cueur luy eust présagé et dit ceste infortune, luy demanda incontinent quelles nouvelles de son fils. Monseigneur le cardinal se trouva la langue attachée aux lèvres, et quoy qu'il l'eut naturellement faconde et diserte, il lui mascha plus qu'il ne prononça, et dit seulement, en béguyant, que certainement il luy estoit empiré, mais qu'il falloît avoir en Dieu espérance de la guarison. « J'entends bien, dist le roy alors, vous ne m'osez de première entrée dire qu'il est mort, mais seulement qu'il mourra bientôt. » A ces mots répondit monseigneur le cardinal en le confessant par signes plus que de bouche. Et lors n'eussiez vu sinon larmes, ny entendu sinon sanglots et soupirs des assistants. Le roy jetant un hault soupir, qui fust ouy des autres chambres, se tira sur une fenestre, seul et sans mot dire, avecques le cueur pressé de deuil, et réprimant ce deuil outre la commune naturelle puissance, jusques à ce que, sur le conflict d'entre constance et nature, il fust contrainct de jeter un autre soupir : et lors, tendant la teste nue, les yeux, les mains et la pensée au ciel : « Mon Dieu, dist-il, je n'ignore point qu'il ne soit raison-

¹ Voir la sentence. — *Arch. curieuses*, tom. III.

nable que je preigne en patience et en gré tout ce qui procède de toy ; mais dont me peult venir, ne dont doy je espérer et attendre, sinon de toy, ceste constance et force du ceuer ? Desja tu m'as affligé par diminution de seigneurie et de la réputation de mes forces, tu m'as adjousté maintenant ceste perte de mon fils ; que reste plus à présent, sinon que tu me deffaces du tout ? Et quand ton plaisir seroit d'ainsi le faire, enseigne-moy au moins et me faits cognoistre ta volonté, afin que je n'y résiste, et me confirme en ceste patience, toy qui seul es puissant de ce faire, aydant et renforçant la naturelle et humaine infirmité. »

Telle fut la première scène de cette douleur. « Le lendemain, ajoute l'historien, il fist appeler monseigneur Henry, son second fils, naguère duc d'Orléans, depuis dauphin du Viennois et duc de Bretagne, lequel, avec peu de gens, il tira en sa chambre à part, et luy usa seulement de cette courte harangue : « Mon fils, dit-il, vous avez perdu vostre » frère, et moymon fils aîné, en la mort duquel se trouve » que la mesme occasion me réconforte qui m'accroist et » augmente le regret et desplaisir ; c'est la mémoire et satisfaction que j'ay de l'amour, et affection, et faveur qu'il » avoit desja acquise en ce royaume envers les grands et » les petits. Mettez peine, mon fils, de l'imiter et ensuyvre, » en sorte que vous le surpassiez, et de vous faire tel et si » vertueux, que ceux qui aujourd'huy languissent du regret qu'ils ont en luy, recouvrent en vous de quoy appaiser et oublier le dit regret qu'ils ont de luy. Je vueil » qu'à ceste fin vous addressiez vostre intention, et y employez vostre cueur, esprit et entendement ; Dieu ne vous » faudra de vous y estre en ayde et à secours ¹. »

La royauté chrétienne des vieux temps revit à ces récits. Ainsi du moins se perpétuait la foi antique, au travers d'une société déjà si profondément altérée.

Cependant l'armée de France s'était assemblée à Avignon. Ce que l'empereur avait d'abord accepté comme des pré-

¹ *Mém.* de Guillaume du Bellay.

sages de victoire, la solitude des villes et des campagnes, la fuite des populations dans les montagnes et dans les bois, commença à lui devenir redoutable. Nulle ressource de subsistance ne restait dans le pays ; c'était comme un plan formé d'attaquer l'ennemi par la disette, en évitant une bataille décisive. L'empereur, après quelques jours passés à Aix, s'aventura vers Marseille pour se donner quelque occasion de beaux faits d'armes. Le duc d'Albe avait espéré surprendre la ville ; on la trouva bravement défendue. Les impériaux mêmes éprouvèrent quelque rude échec. Le duc d'Albe, connu pour sa férocité, ne sut rien faire de plus glorieux que de faire tirer à quatre chevaux un des soldats de la garnison tombé en ses mains, sous prétexte qu'il avait servi dans les armées de l'empereur.

La ville d'Arles fut aussi assiégée, mais on ne put davantage l'enlever. Alors peu à peu l'armée française commença à se mouvoir. Le jeune dauphin Henri y était arrivé et y avait déjà porté l'enthousiasme. Enfin le roi y parut en personne. Tout changeait d'aspect. L'empereur venait de s'apercevoir dans une revue que sa florissante armée était diminuée de moitié par les maladies et par la misère. Tout à l'heure il menaçait Paris ; soudainement il songea à la retraite, et aussitôt que le mouvement fut aperçu, toutes les populations se ruèrent sur son armée. Sa marche fut un désordre. Le roi fit courir après lui sa cavalerie. Il traversa péniblement les Alpes, laissant des prisonniers et des morts, des armes et des bagages dans les routes et dans les montagnes. « Là eussiez veu hommes et chevaux tous amassez en un taz, les uns parmi les autres, et tant de costé que de travers, les mourans pesle-mesle parmy les morts, rendans un spectacle si horrible et piteux, qu'il estoit misérable jusqu'aux obstinés et pertinax ennemis ; et quiconque a veu la désolation, ne la peult estimer moindre que celle que décrivent Josèphe en la destruction de Hiérusalem, et Thucydide, en la guerre du Péloponèse¹. »

« Je dix ce que j'ai veu, » dit l'historien. C'était un des capitaines d'hommes d'armes que François I^{er} avait envoyés

¹ Martin du Bellay.

à cette poursuite. Il en demeura quinze jours *sans puissance de monter à cheval*.

Telle fut l'expédition de la Provence, d'abord si effrayante. Ce fut la sage immobilité d'Anne de Montmorency, au camp d'Avignon, qui ruina sans bataille l'entreprise aventureuse de Charles V.

Mais au moment même où elle se dénouait pour lui si fatalement, ses lieutenants envahissaient la Picardie avec une imposante armée, à laquelle le duc de Vendôme n'avait à opposer que six mille hommes. Le courage suppléa au nombre. A Saint-Riquier les femmes combattirent avec les soldats. Vendôme se multipliait pour repousser les attaques. Mais la ville de Guise se laissa emporter sans résistance. Ce fut une lâcheté qui fit contraste avec la vaillance qui partout éclatait par des faits d'armes. Les ennemis coururent à Péronne pour l'assiéger. Là se concentrèrent tous les efforts. Le comte de Nassau, chef de cette expédition hardie, battit la ville sans relâche avec plus de soixante pièces de canon. Le ravage était affreux. Mais les plus braves chevaliers de Picardie, le comte de Dampmartin, Philippe de Boulinvilliers, Saisseval, de Coudray, Moyencourt, s'étaient jetés dans la place avec le maréchal de la Mark, et avaient juré de s'ensevelir dans ses ruines. Ils soutinrent les assauts intrépidement. Les habitants les secondaient. La lutte fut acharnée et pleine de gloire. Enfin le comte de Nassau fut obligé de céder à ce merveilleux courage ; il s'éloigna vers les terres d'Espagne, après avoir perdu beaucoup de monde. Paris s'était ému d'épouvante ; déjà le prévôt des marchands assemblait les métiers pour armer et payer des troupes ; l'évêque, le cardinal de Bellay, secondait cet élan : on s'était mis en mesure d'entretenir pour un an trente mille hommes. Ce mouvement fut inutile ; on célébra le courage de Péronne qui avait servi de boulevard : la France était partout triomphante.

Le roi était resté en Provence pour récompenser et honorer les vaillants et les fidèles, et réparer à ses frais les dommages que l'armée de l'empereur avait faits aux particuliers dans son séjour à Aix.

Turin avait soutenu son siège avec courage, et, depuis le mauvais succès des armes impériales en Provence, Annebaut, vaillant homme de guerre, qui commandait la ville, avait redoublé d'audace. Il y eut des combats au dehors, où les impériaux furent battus. L'empereur vit qu'il fallait recourir à ses artifices, et il jeta dans les cours des paroles de paix parmi des intrigues de ligue nouvelle.

Il voulait entraîner le pape à refaire la confédération italienne contre les Français. Il l'intéressait à sa politique par la terreur des entreprises de Barberousse et par le dessein prétendu du roi de France de livrer aux Turcs l'Italie comme l'Allemagne. Le pape resta fidèle à son système de neutralité, inquiet déjà de la suprématie de l'empereur en Italie, déplorant les déchirements des Etats chrétiens, mais faisant entendre en vain des paroles modérées et pacifiques.

L'empereur alors quitta l'Italie et passa en Espagne; mais il laissa ses armées en Piémont, et ce pays devint une proie aux Français et aux impériaux.

1537. — Le roi revint à Paris. Il y trouva des ambassadeurs d'Ecosse qui lui vinrent demander sa fille Madeleine pour leur roi Jacques V. Henri VIII avait vu ce projet d'alliance avec colère; mais les révolutions furieuses qu'il avait déchainées sur l'Angleterre occupaient son triste génie. François I^{er} passa outre; le mariage fut accordé.

François I^{er} avait vu ses armes se relever fièrement devant Charles V; il fut enhardi à l'attaquer d'une façon plus ouverte encore. Dans une assemblée de toutes les chambres du parlement, présents les princes et les pairs du royaume, avec grand nombre d'évêques, Cappel, avocat général, requit au nom du roi que Charles d'Autriche, empereur, atteint notoirement de trahison et de félonie, fût dépouillé des comtés d'Artois, de Flandre, de Charolais et autres domaines relevant de la couronne de France, et qu'en punition de sa forfaiture toutes ces terres fussent confisquées au profit du roi. Par décision du parlement, un héraut alla crier aux frontières de ces pays que l'empereur eût à envoyer *tels ou tels qu'il lui plairait instruits* de sa cause, « pour alléger ce que bon leur sembleroit contre la-

quelle demande des avocats et procureurs du roy, et cependant au dit avocat et procureur ne seroient leurs fins et conclusions ajugées jusqu'à la réponse du dit empereur¹.»

Ce n'étaient là que des formalités judiciaires ; mais l'offense était publique, et la guerre se ralluma. La Flandre en fut le principal théâtre. Le roi en personne alla prendre Hesdin ; peu après, les impériaux s'emparaient de Saint-Pol. Ils y firent des atrocités ; les plus vaillants chevaliers périrent dans les assauts. Martin du Bellay, notre historien, fut tiré de dessous un tas de cadavres et sauvé par un capitaine allemand. Le dauphin vint prendre sa part de gloire. Il y eut un combat indécis où les deux armées, après des pertes égales, s'attribuèrent également la victoire. Les impériaux assiégeaient Térouenne ; ils furent contraints de s'éloigner. Alors il y eut une trêve de dix mois pour les frontières de la Picardie et des Pays-Bas.

La guerre de Piémont continuait d'être un affreux ravage. L'anarchie était dans le commandement. Les généraux italiens qui servaient pour le roi étaient divisés, et se portaient des défis. Les impériaux profitaient de ce désordre pour reprendre l'avantage. Le roi alla se montrer avec le dauphin et Montmorency. Le pas de Suze fut forcé ; les impériaux cédèrent partout. Une trêve de trois mois fut aussi conclue pour ce pays-là ; François I^{er} reparut en France ; peu après, il remettait à Anne de Montmorency l'épée de connétable².

Ce qui détermina l'empereur à suspendre les combats, ce fut un traité d'alliance de François I^{er} avec Soliman, dont la nouvelle éclata sur l'Europe comme une grande énormité.

François I^{er}, impatient de tant de guerres injustes, de ces irruptions sur la France par la Picardie et par la Provence, de ces infidélités d'Italie, de cette anarchie d'Allemagne, se crut assez autorisé à faire une ligue avec l'empereur des Turcs, afin de contrarier l'ambition de Charles V par cette effrayante diversion. Soliman devait continuer ses invasions

¹ *Mém. de du Bellay.*

² Anne de Montmorency avait alors 45 ans. Note de M. Petitot aux Comment. de Montluc.

dans la Hongrie, et Barberousse, avec ses flottes, devait se jeter sur le royaume de Naples. Pendant ce temps, le roi enlèverait le duché de Milan. Barberousse et Soliman furent fidèles à leur convention; la Hongrie fut dévastée; le roi des Romains fut battu à Essek; toute son armée fut détruite. Barberousse courut de Tarente à Brindes, porta de toutes parts le fer et le feu, et s'en retourna emmenant des multitudes d'esclaves. Mais le roi n'avait pas été fidèle également au fatal traité; peut-être des scrupules vinrent l'effrayer. Il avait voulu contenir Charles V, mais non sans doute livrer la chrétienté aux armes des barbares. Déjà l'Europe murmurait contre lui; mais sa politique n'arriva pas moins aux fins qu'il avait cherchées. Soliman se plaignit de n'avoir pas été secondé; François I^{er} se justifia comme il put. Mais pendant ce temps, des négociateurs travaillaient à une paix sérieuse. Ainsi se révélaient des temps nouveaux de politique. Le lien catholique n'unissait plus les Etats d'Europe. Ce nom de guerres saintes ne remuait plus les âmes. Les infidèles, tout redoutables qu'ils étaient par leurs barbaries, devenaient dans la diplomatie un contre-poids qu'il était permis d'opposer aux dominations excessives et menaçantes. C'est là ce que comprit François I^{er}. Le pape Alexandre VI avait le premier donné l'exemple d'un appel aux armes de Bajazet contre Charles VIII. François I^{er} fit un appel semblable aux armes de Soliman contre Charles V; mais cette fois l'exemple devait avoir un plus long retentissement dans l'avenir. C'est depuis lors que la France a eu pour système de se chercher une force dans les alliances du Grand-Turc contre les rivalités formidables qu'elle a vu se former contre elle en Europe. Le christianisme était pleinement désintéressé dans ces sortes de ligues, ou plutôt il devait y gagner peut-être de pouvoir reparaitre un jour à Constantinople sous l'abri de la politique, après que tant de guerres saintes avaient été impuissantes à l'y ramener.

1538. — Cependant les négociateurs de la paix avaient peine à concilier les prétentions diverses des deux monarques, l'un voulant paraître imposer la paix, et l'autre

ne la voulant pas subir. Le pape les sollicitait avec des supplications, soit par la terreur des armes des Turcs, soit par le désir de voir l'union des princes préluder au concile général qu'il voulait opposer à la marche progressive des sectaires. Il proposa une entrevue à Nice, et s'y rendit pour donner l'exemple. C'était une touchante chose de voir ce pape, un vieillard demi-éteint, ranimer son reste de forces pour se jeter entre des ennemis si acharnés, et désarmer leurs ressentiments au nom de l'Eglise. Le roi et l'empereur y arrivèrent à leur tour ; mais ils ne se virent pas, par la difficulté peut-être de se faire mutuellement des concessions de cérémonial, chose grave alors sous une apparence de futilité. Le pape ne réussit pas moins à leur arracher une trêve de dix ans, qui se devait changer en paix finale, en des conférences qui seraient tenues à Rome. Les deux souverains retenaient ce qu'ils avaient pris. Telle fut la base unique de la convention ; on l'appela la *trêve de Nice* ¹.

Quelques jours après l'empereur, se rendant en Espagne, fut obligé de relâcher à l'île Sainte-Marguerite. Le roi était à Avignon ; l'empereur le fit prévenir du désir de le voir à Aigues-Mortes. On oublia cette fois les prétentions du cérémonial. L'empereur était en France ; le roi lui fit des honneurs avec sa bonne grâce de chevalier ².

C'est peut-être de cette entrevue inopinée que sortit un traité nouveau, qui ensuite se confirma à Tolède, par lequel les deux souverains s'engageaient à ne point faire de traités d'aucune sorte avec Henri VIII sans leur consentement mutuel ³. Henri VIII avait porté le comble aux énormités, et la cruauté était venue couronner les scandales de la débauche. Si François I^{er} et Charles V s'étaient par leur traité prononcés contre le persécuteur barbare qui désolait l'Angleterre, ils n'auraient fait qu'obéir à un sentiment de malédiction qui s'échappait en Europe de toutes les âmes catholiques.

¹ *Embouchement* de nostre saint père le pape, etc. *Arch. curieuses*, tom. III. Léonard, tom. II.

² Voir le récit d'Archambaut de la Rivoire, habitant d'Aigues-Mortes. *Ibid.*

³ *Recueil des traités*, de Léonard, tom. II.

Mais leur pensée n'éclatait pas de la sorte, et les vues de Charles V restaient surtout mystérieuses. Toutefois Henri VIII s'en effraya.

1539. — Sur ces entrefaites éclata à Gand une de ces révoltes qui avaient jadis produit tant de guerres sanglantes. L'empereur était en Espagne ; il avait hâte d'aller frapper les séditeux. Déjà tout le pays était en armes, et des députés étaient venus trouver François I^{er} pour se mettre sous le patronage de son épée. Charles V rendit hommage au caractère de loyauté de son rival. Il lui demanda le passage par les terres de France ; François I^{er} l'accorda. C'était opposer la générosité à la fourberie ; mais la dignité fut excessive. Le dauphin fut envoyé à Bayonne pour rendre à Charles V de magnifiques honneurs. On le conduisit ainsi jusqu'à Paris parmi les fêtes et les hommages. A la vérité, on lui demanda l'investiture du Milanais pour le second fils du roi. Cette demande avait été souvent renouvelée dans les conférences, et il promit cette fois, mais comme un homme exercé à faire des engagements et à ne les point tenir. Le cardinal de Tournon voulait que la promesse fût écrite : on ne voulut pas avoir l'air de se défier d'une parole de monarque. La duchesse d'Etampes n'était point si délicate. « Voyez-vous, mon frère, cette belle dame ! dit François I^{er} à l'empereur, elle est d'avis que je ne vous laisse pas sortir de Paris que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. » Si l'avis est bon, il faut le suivre, dit Charles V avec une ironie embarrassée. Le lendemain il faisait à la belle dame présent d'un magnifique diamant, afin de tempérer ses conseils. Enfin le fou du roi, il faut bien le nommer dans l'histoire, Triboulet s'était prononcé à sa manière contre cette exagération de dignité. Il avait écrit sur ses tablettes que Charles-Quint était plus fou que lui de passer par les terres de France. — Et si je le laisse passer sans lui rien faire, dit le roi, que diras-tu ? — J'effacerai son nom et je mettrai le vôtre, répondit Triboulet¹.

Mais d'autre part la reine Eléonore, sœur de Charles V,

M. Petitot, introduct. aux *Mém.* de du Bellay.

conseillait au roi la confiance, et le connétable entra dans ses vues. On laissa l'empereur s'en aller frapper la révolte des Gantois; et lorsqu'on lui parla de sa promesse, il en fit une risée. Alors on vit la faute commise. Ce fut le commencement de la disgrâce du connétable, qui plus tard fut obligé de se retirer à Chantilly.

1540. — A peine les Gantois réprimés, Charles V renoua ses intrigues. Par la souplesse de ses mensonges il parvint à troubler l'alliance de François I^{er} et de Soliman; puis il se mit à révéler à Henri VIII ses propres négociations avec le roi, et il sema entre eux des ressentiments. Par là s'annonçaient des ruptures infaillibles entre le roi même et l'empereur.

1544. — Pendant ce temps s'étaient faites des révolutions de cour. Annebaut, que nous avons vu dans la guerre de Piémont, avait acquis la faveur du roi à la place du connétable. L'amiral Chabot, d'abord disgracié, livré même à des juges par la poursuite du chancelier Poyet, avait ensuite été rétabli dans ses honneurs. Les juges l'avaient déclaré innocent; mais cela n'eût point suffi peut-être sans le crédit de la duchesse d'Etampes. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe; malgré la fierté de son courage, la douleur de sa prison hâta sa mort. Il ne vit pas le retour qui se fit contre Poyet son ennemi, lequel arrêté, emprisonné quatre ans, jugé enfin, fut condamné pour ses malversations à une amende de cent mille livres et à une nouvelle prison de cinq ans. L'honneur des charges publiques était alors redoutable. Il est vrai que la responsabilité était souvent capricieuse. Un des crimes de Poyet fut peut-être la rapidité de son élévation; il était fils d'un avocat d'Angers. Avocat au parlement de Paris, il avait plaidé la cause de Louise de Savoie, mère du roi, contre le connétable de Bourbon. De là vint sa haute fortune. Devenu avocat général, puis président à mortier, il fut porté à la suprême magistrature après la mort d'Antoine Dubourg, successeur d'Antoine Duprat. Il avait de l'habileté dans les affaires; mais il courut trop vite dans la route des honneurs. Sa chute n'en fut que plus prompte.

Mais l'aspect général des affaires continuait d'être sérieux. L'empereur semait partout des défiances contre le roi. De son côté François I^{er} cherchait des alliances contre l'empereur. Guillaume, duc de Clèves et de Juliers, avait des prétentions sur la Gueldre et sur le comté de Zutphen, contre la maison d'Autriche. Le roi vint à son aide en lui promettant le mariage de la fille du roi de Navarre et de Marguerite sa sœur. En même temps il faisait des traités d'alliance défensive avec Christiern III, roi de Danemarck, et avec Gustave Vasa, roi de Suède. L'un et l'autre de ces princes avaient conquis la couronne par la violence, sur Christiern II, lequel avait épousé Elisabeth, sœur de Charles V, en transférant à l'empereur tous ses droits sur le Danemarck, la Suède et la Gothie, dans le cas où il mourrait sans enfants. Charles V était donc blessé par ces alliances¹, bien qu'elles ne parussent pas ajouter présentement aux forces de François I^{er}, à cause de l'éloignement des peuples et de la réserve que s'imposaient les deux princes usurpateurs. Son génie d'ailleurs le poussait aux jalousies, et sa colère éclata par des trahisons nouvelles.

Il avait rempli les cours de rumeurs funestes contre François I^{er}, et celui-ci prépara une ambassade pour dissuader les princes par des explications et par des mémoires. Le marquis de Guast, qui commandait dans le Milanais pour Charles V, résolut d'empêcher l'effet de ces apologies par un coup inattendu. Il s'agissait d'enlever les ambassadeurs qui devaient se rendre à Venise et à Constantinople. Langey, lieutenant général du roi en Piémont, soupçonna le crime et le voulut prévenir. Les ambassadeurs n'écoutèrent pas ses avis; ils voulurent descendre le Pô; la garnison de Pavie les attaqua; ils se défendirent et furent tués. Langey avait eu la sagesse de recueillir toutes les preuves de ce guet-apens. François I^{er} se plaignit à l'Europe. Le marquis de Guast se défendit par des dénégations; mais le crime était public; il était difficile que François I^{er} n'en demandât pas la réparation par les armes¹.

¹ Voir les divers traités dans Léonard, tom. II.

² Voir les manifestes de François I^{er} dans Martin du Bellay. Ce sont de curieux monuments de la diplomatie de l'époque.

Chose singulière ! en ce moment même l'empereur, comme pour jeter une éclatante diversion sur de tels méfaits, annonça le dessein d'assembler toutes ses forces pour écraser le Turc. De nouvelles invasions avaient inondé la Hongrie, et une armée d'Allemands venait d'être exterminée. Le roi des Romains, frère de Charles V, était accablé sous ce poids d'ennemis. Charles V se voulait donner du relief en tirant de nouveau l'épée contre les mahométans, et reparaissant en Afrique, où sa première expédition n'avait pas été sans gloire. Par là même il eût entraîné l'Europe chrétienne dans ses alliances, dans le cas d'une guerre nouvelle avec la France. Il leva donc une forte armée et la jeta sur cent galères aux terres d'Afrique, en face d'Alger. Mais ce fut toute son expédition. Le siège par terre ne put être entrepris, à cause des pluies. L'armée souffrit horriblement des maladies, et il fallut, au bout de peu de temps, la recueillir sur la flotte, toute ravagée par la misère. La tempête vint achever le désastre. Cent trente navires, quinze galères, la plupart des canons et des bagages furent perdus. L'Espagne vit reparaître ces débris avec stupeur.

L'occasion était propice pour François I^{er} ; il déclara la guerre à Charles V. Outre le grief des ambassadeurs tués en violation de toutes les lois des nations, le roi dans son manifeste énonça deux motifs de guerre. Il entendait ressaisir par les armes le Luxembourg et le Roussillon : le Luxembourg, en vertu de droits propres qui remontaient à Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et aussi d'une cession de droits qui lui auraient été transmis par les princes de la maison de Luxembourg et les seigneurs de la Mark ; le Roussillon, par suite de la non-exécution des traités passés avec Ferdinand, roi d'Aragon.

1542. — Deux grandes armées furent levées, l'une de quarante mille hommes, destinée au Brabant, l'autre de près de cinquante mille combattants, destinée au Roussillon ; l'une commandée par Claude de Lorraine, duc de Guise, sous les ordres du duc d'Orléans ; l'autre par le dauphin, avec le maréchal d'Annebaut. Le roi se rendit à Mont-

pellier pour se mêler aux combats, dans le cas où Charles V viendrait en personne s'opposer à ses armes.

La guerre ne s'était pas encore ainsi déployée; mais elle fut conduite sans ensemble. D'abord on avait enlevé le Luxembourg tout entier par de rapides faits d'armes. Mais le duc d'Orléans crut qu'il devait aussi aller chercher de la gloire dans le Roussillon; il abandonna son armée. Toutes les conquêtes du Luxembourg furent reprises par René de Nassau, prince d'Orange. Le duc de Clèves avait ravagé le Brabant; le prince d'Orange se vengea en désolant le pays de Juliers. Le duc de Guise arrêta ces affronts en reprenant Montmédy.

L'expédition du Roussillon ne fut pas plus heureuse. On avait espéré s'emparer brusquement de Perpignan; le duc d'Albe avait eu le temps de s'y jeter. On se battit à outrance; le dauphin fut d'une bravoure brillante. Mais les pluies vinrent: il fallut renoncer au siège.

En Piémont, Langey, fatigué par l'âge, mais ardent encore, avait habilement suppléé au petit nombre de ses soldats; Annebaut vint à son aide. Mais là ne se dénouaient point les entreprises décisives.

1543. — La campagne suivante s'ouvrit en Flandre avec éclat: le roi y parut; le duc d'Orléans y revint avec Annebaut. Les impériaux furent plusieurs fois battus. Tous les efforts semblaient concentrés vers le Luxembourg. Les impériaux furent obligés de l'abandonner; mais eux-mêmes rassemblèrent toutes leurs forces pour en accabler le duc de Clèves.

C'est après ces expéditions diverses que l'histoire mentionne une révolte de la Rochelle, qui donna lieu à François I^{er} de déployer ses vertus clémentes. Il alla en personne pour réprimer les séditeux: à son approche tout s'émut d'épouvante. Les Rochellois coururent à lui les mains jointes. Un avocat portait pour eux la parole; il montra le peuple honteux de sa faute; il parla de sa fidélité ancienne, et toucha le cœur du roi par ses prières et par ses larmes. La réponse de François I^{er} fut admirable.

« Je ne suis venu ici, disait-il, que pour vous dire l'en-

nuy que je reçu quand, moi estant empesché en ma personne et en mes enfans pour l'augmentation et tuition de mon honneur et de mon royaume, les nouvelles me furent apportées de la misérable rebellion que présentement vous confessez ; mais bien pour vous dire, mes amés (car amés vous puis-je appeler, maintenant que vous estes retournez à la recongnissance de vostre offense) que le mal que vous avez faict, quand vous avez oublié (comme vous mesmes confessez) l'office et devoir de subjects envers vostre prince, est un crime si grand et si nécessaire à punir, qu'il ne pourroit estre plus, pour les inconveniens qui s'en ensuivent ; car tout estat de monarchie et de république bien institué ne consiste qu'en deux points, c'est à sçavoir, au juste commandement des princes et supérieurs, et en la loyalle obéissance des subjects ; ou si l'un des deux fault, c'est autant comme en la vie de l'homme la séparation du corps et de l'âme, laquelle vie dure tant seulement autant que l'ame commande et le corps obéit. » Et après ce début le noble roi ajoutait de sages paroles sur son devoir de réprimer les désordres du peuple, mais aussi de touchantes choses sur l'ancienne fidélité de la ville de la Rochelle, ce qui était un indice de clémence. La foule eut peine à laisser achever le roi : ce fut une scène admirable d'émotion et d'amour. Le roi annonça le pardon en pleurant, et aussitôt « la voix du peuple reconforté et resjouy merveilleusement, s'esleva tout en un coup, et crya soudainement, en invoquant nostre seigneur, le supplyant pour la longue vie, santé et prospérité du roy¹. »

Tel était le caractère de François I^{er}, et tel aussi survivait l'esprit populaire de la monarchie, au travers des altérations profondes de la politique.

Pendant l'empereur joignait la diplomatie aux batailles. Déjà son souple génie s'était exercé à jeter du trouble entre Henri VIII et François I^{er}. L'état de l'Ecosse fournit l'occasion de pousser la division à son terme. Henri VIII avait vu

¹ Martin du Bellay. — Il y a un récit intéressant de cette rébellion, publié dans les *Arch. curieuses*, sous ce titre : *Discours du voyage fait en l'an MDXLII, par le roy François I^{er} du nom, en sa ville de la Rochelle.*

avec déplaisir le mariage de Jacques V avec Madeleine, fille du roi. Puis, cette princesse étant morte, le mariage nouveau de Jacques avec Marie de Lorraine, fille du duc de Guise, fut à Henri VIII également importun. Il ne supportait qu'avec colère le rapprochement de l'Ecosse et de la France. Enfin, Jacques venait de mourir; François I^{er} se déclara protecteur de sa fille Marie qui venait de naître, et il envoya en Ecosse des chevaliers d'élite avec quelques troupes. Ce fut comme une injure pour Henri VIII; des partis se formèrent en Ecosse, l'un pour la France, l'autre pour l'Angleterre. Henri VIII voulait assurer le mariage de cette jeune héritière d'Ecosse avec Edouard, prince de Galles, afin d'unir un jour les deux couronnes sur la même tête. Le parti de France traversa ce dessein; Henri VIII devint furieux. C'est alors que les intrigues de Charles V vinrent pousser à bout sa colère. L'empereur s'était engagé envers le pape Clément VII à ne se jamais liguier avec le scandaleux tyran qui persécutait l'Eglise d'Angleterre. L'intérêt prédomina. Une alliance entre eux fut faite contre la France, et peu après dix mille Anglais débarquaient aux Pays-Bas.

Alors s'accomplit le dessein de l'empereur d'écraser de ses forces le duc de Clèves, et de lui faire expier la protection de François I^{er}. Il commença par aller à Spire donner audience aux envoyés des princes protestants, qui toujours profitaient de la guerre avec la France pour arracher des conditions favorables à leur révolution; puis, avec une armée de cinquante mille hommes, il alla mettre le siège devant Duren, la plus forte place du duché de Juliers. Gérard Vlatten, gentilhomme du pays, la défendit en héros; mais le nombre l'écrasa. Il soutint cinq assauts avec vaillance. Déjà la ville n'était qu'une vaste ruine; l'artillerie l'avait foudroyée. Les impériaux y pénétrèrent enfin après d'énormes pertes; ils égorgèrent tout ce qui restait de soldats et de citoyens. Le duché se soumit à cette nouvelle. Le duc de Clèves fut obligé de renvoyer en France sa fiancée, Jeanne d'Albret; les impériaux triomphants allèrent assiéger Guise et Landrecies.

Mais déjà François I^{er} accourait; Brissac fit lever le siège, et tout l'effort se concentra sur Landrecies. Gonzague de Mantoue commandait le siège, et l'empereur parut au camp pour animer les attaques. Le roi après avoir jeté un convoi dans la ville força les impériaux de s'éloigner. C'était un succès éclatant. Déjà l'empereur avait parlé d'aller droit à Paris. François I^{er} honora la vaillante chevalerie qui venait de le seconder. Brissac avait été surtout éclatant; après une vive escarmouche où il avait été pris deux fois et deux fois délivré, comme il arrivait harrassé au moment du souper du roi, celui-ci le fit boire dans sa coupe. Ce fut le plus grand signe d'honneur.

Toutefois, l'empereur gagna quelque chose à cette campagne. L'évêque de Cambrai, de la maison de Croï, fit accroire aux habitants que le roi les voulait réduire à son pouvoir, et leur ôter leur droit de neutralité dans ces guerres. Il leur fit construire une citadelle à leurs frais pour se défendre; et peu après il les déterminait à la remettre à l'empereur. Il fallut plus tard l'épée de Louis XIV pour rendre cette ville à la France.

François I^{er} multipliait la guerre; il projeta de la jeter sur la Savoie. Le comte d'Enghien fut chargé de faire marcher une armée par la Provence¹, et en même temps Barberousse devait paraître dans la Méditerranée avec ses galères. C'était alors une grande nouveauté de voir ce concours des armes chrétiennes et mahométanes. Mais tout se mêlait dans le monde, et, je l'ai dit déjà, la chrétienté n'avait plus son lien politique dans l'Eglise¹. C'était le capitaine Polin, qui, après l'assassinat des deux ambassadeurs français sur le Pô, s'était chargé d'aller à Constantinople renouer l'alliance de

¹ Ecoutons encore Montluc, soldat politique, qui dit sa pensée entière, et fait connaître son époque mieux qu'il ne pense peut-être. « Tous les princes chrétiens qui soustenoient le parti de l'empereur faisoient grand cas de ce que le roy nostre maistre avoit employé le Turc à son secours; mais contre son ennemy on peut de tous bois faire flesches. Quant à moi, si je pouvois appeller tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne; je le ferois de bon cœur: Dieu me le pardoint. » Comm. de B. de Montluc.

François I^{er} et du Grand Turc, et Barberousse ne demandait pas mieux que d'être chargé d'exécuter le traité par sa terrible épée. Toutefois l'entreprise eut peu de succès. On devait de concert faire le siège de Nice. Il y eut un premier combat sur mer où quatre galères de France se laissèrent engager par des traîtres au milieu d'une flotte conduite par André Doria ; elles furent prises et conduites à Gênes. Barberousse parut ensuite, mais ne put venger cet affront. La ville attaquée de toutes parts capitula, mais le château ne put être emporté. On leva le siège. Boutières, qui commandait en Piémont avec peu de forces pour le roi, fut obligé de céder aux impériaux. Le duc de Savoie et le marquis de Guast restèrent maîtres de la campagne.

1544. — Alors se tint à Spire une diète éclatante. L'empereur y avait appelé Ferdinand, son frère, roi des Romains, avec tous les princes et tous les électeurs de l'empire. Le pape y avait envoyé François Sfondrate, évêque d'Amalphi, depuis cardinal. Là Charles V fit des harangues pleines d'injures contre François I^{er}. Il aimait ces sortes de solennités, où il étalait son zèle pour l'Europe et pour l'Eglise, et chargeait de griefs la conduite de son rival. L'expédition combinée avec Barberousse lui fut un prétexte, et des ambassadeurs de Savoie, accourus à grand bruit, vinrent grossir l'effet de ses plaintes. Les Suisses du Valais, de Fribourg et de Berne avaient profité de la guerre pour s'emparer de plusieurs terres du duc de Savoie ; la diète les condamna à les restituer, avec une amende de deux cent mille écus. L'empereur avait l'air d'exercer une juridiction universelle sur tous les Etats.

Mais à cette justice bruyante il joignait la perfidie. François I^{er} avait fait partir des ambassadeurs pour répondre aux griefs étalés dans la diète. Ils envoyèrent de Nancy un héraut pour obtenir leur sauvegarde. Charles V le fit arrêter, et le menaça de le faire pendre. Les ambassadeurs, entre lesquels était le cardinal du Bellay, évêque de Paris, furent obligés d'envoyer un simple mémoire justificatif. Mais l'empereur dominait la diète : ce fut une vaine défense.

Toutefois les Suisses ne parurent point enclins à accepter

cette suprématie. On les voulait détacher de l'alliance française. Ils firent à leur tour une assemblée à Bâle. Ils se firent juges des griefs de Charles V et des apologies de François I^{er}, et ils déclarèrent n'avoir point de motifs de rompre avec le roi de France. En même temps le pape demandait à garder la neutralité, et Venise accueillait avec faveur les explications que Jean de Montluc, évêque de Valence, apportait à son sénat pour calmer ces *messers*, *qui criaient plus que tous*, dit Montluc, et dont le roi ne voulait perdre l'alliance¹.

Mais la meilleure défense contre Charles V était l'épée. Le comte d'Enghien avait pris le commandement du Piémont à la place de Boutières, coupable malgré ses bonnes vues de ne pas avoir eu de succès. Le comte voulait par de hardis coups de main, et au besoin par des batailles sérieuses, dégager tous les environs du Pô, rendre Turin libre, et enfin enlever Carignan, dont les impériaux étaient maîtres. Ses débuts furent brillants. Il s'empara de Carmagnole, et fit si bien que Carignan ne pouvait être secouru que par une armée entière. Le marquis de Guast ne pouvait tarder à paraître. D'Enghien était prêt à le combattre; mais il fallait permission de livrer bataille. Blaise de Montluc, ce capitaine gascon dont les mémoires nous ont déjà révélé le génie, se chargea de l'aller chercher à la cour. Là on délibéra. Le roi s'effrayait de livrer au sort d'une bataille toute la décision des affaires. Les plus sages capitaines hésitaient comme lui. Montluc était présent et frémissait de ne pouvoir parler. Il bondissait à chaque harangue qui heurtait son opinion. Il trépignait; il laissait échapper des interruptions pétulantes. On avait peine à le contenir. Le roi lui permit enfin de dire son avis, et il l'exposa avec une éloquence toute militaire. Le dauphin l'encourageait par des signes. Tout le conseil s'étonna. Jamais on n'avait entendu à la cour de telles paroles de liberté. Mais aussi l'aventureux Gascon appuyait son avis de raisons puissantes. Les plus retenus commencèrent à céder à son

¹ La harangue de Jean de Montluc est dans les *Mém.* de son frère

entraînement. Le dauphin riait; le roi fléchissait déjà. Annebaut, alors amiral, interrogé de nouveau, n'osa plus heurter une opinion qui déjà prévalait dans les cœurs. « Priez Dieu ! dit-il au roi ; c'est lui qui donne la victoire : il vous inspirera. » Le roi en effet se découvrit, leva les yeux au ciel, et fit une prière ; puis, joignant les mains, jetant le bonnet sur la table, dit : « Mon Dieu, je te supplie qu'il te plaise me donner aujourd'hui le conseil de ce que je dois faire pour la conservation de mon royaume, et que le tout soit à ton honneur et à ta gloire¹. » On eût dit une délibération de saint Louis. Sur quoi monsieur l'amiral lui demanda : « Sire, quelle opinion vous prend-il à présent ? » Le roy, après quel que silence, se tourna vers Montluc en s'écriant : « Qu'ils combattent ! qu'ils combattent ! » Il n'y avait plus à délibérer ; le conseil se sépara. Montluc ne contenait pas sa joie. « Je tressaillois d'aise, dit-il : Fou enragé ! lui dit en sortant le comte de Saint-Pol, tu vas être cause du plus grand mal qui puisse arriver au roi. » « Soyez en repos, répondit Montluc, et assurez-vous que la première nouvelle que vous recevrez, c'est que nous les aurons fricassés, et en mangerons si nous voulons. » Il partit là-dessus, et courut porter à d'Enghien la bonne nouvelle de la bataille. Mais son langage avait exalté toute la cour. « Parquoy, selon qu'est la coutume de la noblesse de France, chacun se prépara pour s'y trouver. Les uns partirent sans congé, et les autres avecques congé du roy². » On courait à une bataille comme à une fête.

Bientôt les deux armées furent en présence, grossies l'une et l'autre par tous les secours que les deux généraux avaient pu recueillir. Elles se déployèrent dans les plaines qui s'étendent vers Cérisesoles. L'ardeur était égale des deux côtés : d'Enghien, brûlant de justifier son dessein par la victoire, le marquis de Guast d'ajouter un nouveau titre à tous ceux qui rendaient son nom formidable. Chaque armée comptait environ trente mille hommes. Chacune avait des

¹ Commentaires de Montluc.

² *Mém.* de Martin du Bellay.

capitaines et des soldats éprouvés. La disposition de la bataille se fit avec une admirable prévoyance de part et d'autre. Boutières avait été mis à l'avant-garde avec quatre mille hommes des vieilles bandes françaises; c'était une sorte de justice de mettre le vaillant homme de guerre dans le cas de réparer ses malheurs. Dampierre commandait l'arrière-garde; d'Enghien prit le centre, avec les plus brillants chevaliers du temps. Enfin la bataille s'engagea; elle fut des plus acharnées. La description en est curieuse et dramatique dans Martin du Bellay. Les Français, secondés par les Suisses, enfoncèrent partout les impériaux. Boutières, Dampierre, d'Enghien rivalisaient de courage. Un instant, et alors même que la victoire se déclarait, les Grisons et les Italiens se laissèrent disperser par les bandes espagnoles et allemandes. D'Enghien vint se jeter au travers de ce péril. Peu s'en fallut qu'il ne fût accablé dans son triomphe, comme autrefois Gaston de Foix. Déjà il semblait se battre en désespéré; mais la fuite générale des impériaux entraîna les bandes qui luttaient encore. Il fallut arrêter d'Enghien, qui courait à leur poursuite, comme pour se venger à outrance de ce moment d'incertitude. Les Suisses achevèrent la victoire par l'extermination des fuyards. Dix ou douze mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Les historiens disent que les Français n'en perdirent que deux cents; mais parmi eux se trouvèrent les plus vaillants chevaliers. Le butin fut immense. Deux mille cinq cents impériaux furent faits prisonniers. Le marquis de Guast, blessé d'une arquebuse à la cuisse, s'échappa, grâce à la vitesse de son cheval. Arrivé à Ast, il trouva les portes fermées. On lui tenait sa parole: il avait dit qu'il n'y voulait pas être reçu s'il ne s'y présentait pas en vainqueur. Telle était sa sécurité fanfaronne, qu'il avait, dit-on, fait préparer quatre mille chaînes avec des cadenas, destinées aux prisonniers qu'il ferait dans la bataille, et qu'il voulait jeter sur les galères. Puis il se proposait de courir en France par le val d'Aost, et de se saisir du pays entre la Saône et le Rhône. Ses desseins furent trahis ¹.

¹ La journée de Cérisoles. *Arch. curieuses*, tom. III.

Cependant la brillante victoire de Cérisoles n'eut pas toutes les suites qu'on eût pu prévoir. Le roi d'Angleterre se disposait à jeter mille hommes par Calais sur la Picardie. En même temps l'empereur dirigeait son attaque du côté de la Champagne, et il assemblait à Spire des forces immenses où se mêlaient les protestants et les catholiques. A la vue de ce double effort, le roi fut obligé de retirer douze mille hommes d'Italie, et le comte d'Enghien put à grand'peine s'emparer de Carignan. A chaque moment les périls se déplaçaient, par la multitude d'ennemis qui se précipitaient sur la France. Heureusement Henri VIII et Charles V, par des rivalités de gloire, ne purent concerter leur action. Avec leurs cent mille hommes réunis, ils eussent accablé le royaume; mais chacun s'amusa à des conquêtes isolées; les Anglais allèrent assiéger Boulogne et Montreuil; les impériaux s'emparèrent de Luxembourg et de Commercy; Saint-Dizier les arrêta. Le dauphin accourut avec quarante mille hommes; mais il n'y eut point de batailles. Saint-Dizier, après de glorieux assauts, capitula, et alors quelques paroles de paix commencèrent à se faire entendre.

Mais des intrigues travaillaient la cour : deux femmes la divisaient en deux partis, la duchesse d'Etampes et Diane de Poitiers; l'une maîtresse du roi, l'autre maîtresse du dauphin; triste rivalité que ce nom de maîtresse rend odieuse, bien que l'histoire contemporaine n'ait pas même l'air de l'avoir aperçu. Il a fallu, ce semble, que les temps devinssent moins purs pour être plus sévères. A ce titre, les âges suivants ont acquis le droit de blâmer le scandale de ces amours.

Une condition proposée de la paix était le mariage de la fille de l'empereur avec le duc d'Orléans, second fils du roi. Diane repoussait ce mariage qui semblait amoindrir le dauphin; ce fut là l'objet d'une intrigue acharnée. La duchesse d'Etampes craignit la puissance à venir de sa rivale; la cour se divisa. Pendant ce temps, l'empereur, manquant de vivres, faisait un mouvement de retraite comme s'il eût jugé la paix aussi impossible que la guerre. La duchesse d'Etampes se crut vaincue; elle résolut d'acheter la

vengeance par la trahison. Elle fit si bien par des manœuvres que les magasins d'Épernay et de Château-Thierry s'ouvrirent à l'empereur, et alors il se rapprocha de Paris. Le dauphin s'opposait à lui avec une armée. La négociation fut reprise; la duchesse d'Etampes y fit prévaloir son génie; et de son côté, François I^{er} avait hâte d'arriver à une solution. Enfin l'intrigue des femmes fut plus heureuse que l'habileté des négociateurs : le mariage du duc d'Orléans fut convenu, soit avec Marie d'Autriche, fille de l'empereur, soit avec la seconde fille du roi des Romains. On donnerait au prince le Milanais ou les Pays-Bas, avec les comtés de Bourgogne et de Charolais, au choix de l'empereur. Les choses, d'ailleurs, étaient remises au point où elles étaient au moment du traité de Nice. Ce traité fut signé au château de Crespi ¹. Telles étaient ces fatales guerres où depuis un demi-siècle s'épuisaient le sang des hommes et la fortune des peuples, sans que la victoire ou la défaite pût rien changer à la situation respective des États. C'était comme un équilibre qui de lui-même s'établissait en Europe, indépendamment du génie des souverains, par une force naturelle plus entraînante que les ligues ou les rivalités de la politique.

Henri VIII n'avait pu encore faire tomber Boulogne, et devant lui le pays était protégé par les armes du duc de Vendôme. Cependant il ne voulait pas s'éloigner avec la honte d'une entreprise abandonnée. Il battit la place avec redoublement; le maréchal de Biez, qui commandait le pays, désespéra de la défendre, et Vervins, qui était dans la ville, voyant les murs ébranlés, se prépara à capituler. Les bourgeois plus intrépides, avec leur maire en tête, persistaient à soutenir les assauts; des secours leur étaient promis. Le roi même arrivait avec le dauphin; Vervins, découragé, ne l'attendit pas; il se rendit. Quelques jours après, le dauphin était sous les murs de Boulogne. On tenta de reprendre la ville par un hardi coup de main; mais on ne put réussir, malgré de beaux faits d'armes. Montluc y était : plusieurs flèches vinrent le frapper; l'une d'elles resta dans sa cotte de maille : ce sera, dit-il, tout mon butin ².

¹ Texte dans Léonard, tom. II.

² Plus tard, le maréchal de Biez et Vervins eurent à payer leur

Pendant ce temps la guerre s'était amortie d'elle-même en Piémont; la trêve fut partout exécutée.

1545. — Mais le dauphin protesta contre le traité de Crespi, comme fait au préjudice de son droit héréditaire sur la couronne de Naples et sur le duché de Milan. Cette formalité, secondée par les parlements, devint bientôt inutile par la mort du duc d'Orléans¹. Le dauphin retrouva son droit entier; mais la France ne songeait guère à l'exercer par les armes; et de son côté, l'empereur fatigué par la goutte n'avait point envie de troubler aussitôt la paix de Crespi.

François I^{er} put appliquer ses soins à venger les dernières insultes de l'Angleterre; les mers se couvrirent de ses armements.

Pendant ces préparatifs une horrible tragédie épouvanta le midi de la France.

Les vieux restes des sectes vaudoises s'étaient ravivés au bruit du luthéranisme d'Allemagne; c'étaient je ne dis pas les mêmes erreurs, mais les mêmes passions. La haine était au fond de ces agitations religieuses, et tout le schisme c'était l'extermination de l'Eglise.

Quelques populations des Alpes s'étaient surtout mêlées avec leur ignorance enthousiaste à ce mouvement de révolte. La petite ville de Cabrières, dans le Comtat, et un gros bourg de la Provence, nommé Mérindol, étaient le double centre d'où partait cette exaltation. Dès l'année 1540 les sectaires s'étaient déclarés par des insultes publiques aux catholiques. On sut leurs liaisons avec les luthériens d'Allemagne; on découvrit leurs projets de guerre; quelques actes avaient éclaté déjà; on les exagéra peut-être². Le fameux jurisconsulte Chassanée, premier président du parlement de Provence, courut au-devant du péril par un acte judiciaire effroyable. Il fit porter un arrêt du parlement par lequel le bourg de Mérindol en masse était

lâcheté: un conseil de guerre les condamna, sous le règne suivant, mais à des peines diverses; Vervins eut la tête tranchée. — Voir aux *Arch. curieuses* la pièce intitulée: *Procès d'Oudart du Biez, maréchal de France, et de Jacques de Coucy, seigneur de Vervins*, tom. III.

¹ Voir les actes de protestations dans Léonard, tom. II.

² *Hist. univ.* de de Thou.

dévoué aux supplices; le feu, le glaive, la confiscation, l'extermination, telles étaient les peines prononcées par cette justice inouïe. Pendant l'exécution qui en serait faite, le légat d'Avignon devait frapper Cabrières par des supplices semblables. Toutefois cette double résolution fut quelque temps suspendue par les remontrances de Guillaume Langey, et aussi par l'intervention suppliante de Sadolet, évêque de Carpentras ¹.

Mais cinq ans après, le baron d'Oppède, qui avait succédé à Chassanée, fit savoir au roi les trames nouvelles des Vaudois; c'était le moment où l'Allemagne se remplissait de tumulte et de crimes. Le roi craignit la contagion, et il autorisa l'exécution de l'arrêt de 1540. Cette exécution fut atroce; le baron d'Oppède fit l'office de juge et de bourreau; il avait les pouvoirs de commandant de la province, en la place de M. de Grignan, envoyé en Allemagne pour des négociations. Après avoir fait lire en plein parlement l'ordre du roi, il marcha avec trente mille hommes commandés par le baron de la Garde vers Mérindol. Tous les villages d'alentour, où les Vaudois avaient établi leurs prêches, furent brûlés; les habitants s'étaient réfugiés à Mérindol; ils espéraient s'y défendre; mais l'aspect des armes les remplit d'épouvante; ils s'enfuirent dans les montagnes. On entra dans Mérindol, et on y mit le feu; pas une maison ne resta debout. Puis on se mit à poursuivre les fuyards, et à mesure qu'on les rencontrait, hommes, femmes, enfants, vieillards, on les égorgeait. Près de trois mille périrent de la sorte. Une foule d'autres mouraient de misère dans les bois. Ce fut une extermination barbare. Puis on alla répéter ces atrocités à Cabrières : vingt-deux bourgs ou villages furent ainsi dévastés et souillés de meurtre. Un petit nombre de malheureux furent pris vivants; on les jeta sur les galères. C'est là ce que l'histoire a appelé l'*exécution* de Mérindol et de Cabrières. Il y a des moments où l'homme n'est plus homme; il se fait à plaisir bête féroce ².

¹ M. Petitot. Introd. *Mém.* de du Bellay.

² *Hist. du Calvinisme*, du P. Mainbourg, liv. II.

Mais peu après les imaginations s'émurent d'une si épouvantable justice. Toutefois ce ne fut que sous le règne suivant que quelques seigneurs des terres dévastées, ayant porté plainte contre le parlement de Provence, le parlement de Paris évoqua l'affaire. Le baron d'Oppède échappa aux punitions ; c'était le plus criminel. Le baron de la Garde avait conduit l'armée, et n'avait fait qu'obéir à un arrêt de justice : on le sauva de même. L'avocat général Guérin fut moins heureux : il eut la tête tranchée.

Cependant les armements de terre et de mer étaient achevés. La flotte française s'alla heurter contre la flotte anglaise ; ce furent des combats sans résultat. L'amiral d'Annebaut coula à fond un des plus forts vaisseaux ennemis, puis il alla toucher aux terres d'Angleterre, et fit une descente à l'île de Wight ; mais le conseil ne fut pas d'avis de s'y fortifier. Il regagna les côtes de France, en traversant encore la flotte anglaise. On se canonna de nouveau ; mais il n'y eut point de bataille véritable.

Les combats de terre n'étaient pas plus décisifs. Le roi avait conduit une armée dans la Picardie ; il voulait aller reprendre Boulogne. Il fut mal secondé par le maréchal de Biez. On se borna à occuper et à dévaster la terre d'Oyes, entre Calais, Gravelines et Ardres. Un camp fut retranché devant Boulogne, et il y eut là quelques combats qui ne furent pas sans gloire. Dans une de ces mêlées se révéla François de Lorraine, duc d'Aumale. Il reçut au visage un coup de lance, dont le fer resta engagé dans la plaie. C'est lui qui, sous le nom de duc de Guise, devait être mêlé plus tard avec tant d'éclat aux fatales révolutions de France.

Le roi commençait à soupçonner l'empereur ; il cessa cette guerre d'escarmouches pour fortifier ses frontières vers la Champagne et vers les Alpes.

En même temps l'attention se portait sur la situation de l'Eglise. Ce concile, longtemps demandé, longtemps préparé, puis longtemps redouté, soit par la secte qui remuait les peuples, soit par les princes qui avaient associé leur politique à ses rébellions, était enfin convoqué à Trente. C'était un immense événement que cette assemblée univer-

selle de l'Eglise chrétienne venant apporter sa décision sur des erreurs qui ébranlaient toute la constitution des Etats ; et peut-être alors les esprits les plus capables d'embrasser l'avenir ne savaient pas tout ce qu'il y avait de profondément social dans cet office de la papauté, intervenant, comme elle le pouvait faire encore, dans ce grand débat entre la soumission et l'autorité.

Il fut triste de voir l'empereur faire de ce concile une affaire d'intrigue vulgaire et de rivalité personnelle avec François I^{er}. Déjà par des motifs semblables de politique il avait laissé grandir en Allemagne cette contagion de révolte. L'intérêt catholique ne l'avait point ému, et tour à tour il avait fait des ligues ou des ruptures avec les princes protestants, suivant le caprice de sa politique. Il en fut ainsi dans cette convocation du concile. Il employa l'astuce pour empêcher les évêques d'Allemagne et d'Italie de s'y rendre ; c'était un titre qu'il se donnait auprès des princes d'Allemagne, lesquels, après avoir demandé les décisions de l'Eglise assemblée en concile, préféraient, à mesure qu'ils grandissaient, laisser à l'épée le soin de résoudre ces questions de dogmes et de réforme. Et en même temps il faisait accuser le roi d'être l'auteur de ces délais. A un premier appel, quelques évêques de France étaient accourus ; mais ils étaient seuls. Le roi les rappela. L'empereur fit grand bruit de leur départ. Il disait que le roi violait la condition de leur traité, qui les obligeait l'un et l'autre à concourir au concile : Charles V se moquait de l'Europe. Et enfin lorsque le pape, lassé de ces retards, s'en alla faire l'ouverture du concile, l'empereur fit des difficultés sur la préséance des envoyés de l'empire. C'était là tout son zèle pour la catholicité.

Le concile s'ouvrit sous ces auspices, mais aussi sous la ferme autorité de l'Eglise, qui, n'ayant pu arracher dès l'origine le germe d'un schisme que plus d'un siècle avait ensuite enraciné dans les esprits, s'en venait gravement lui opposer l'universalité de la foi, afin que ceux qui dans la réforme auraient vu une question de croyance, non point de révolte, fussent sans excuse. C'était toute l'efficacité que devait avoir

le concile de Trente, en des temps où les rois étaient à peine des fidèles de l'Eglise, bien loin d'en être les évêques extérieurs comme autrefois.

Les événements se précipitaient.

La guerre avec les Anglais ne donnait lieu qu'à des engagements sans éclat. François I^{er} songeait pourtant à renouveler ses efforts pour reprendre Boulogne. Henri VIII, qui avait éprouvé des pertes dans tous ces petits combats, ne se crut pas de force à soutenir la guerre, si elle était ravivée. De part et d'autre on voulait la paix. La négociation fut rapide. Il fut convenu que Boulogne serait rendue à la France, moyennant huit mille écus, payables en huit ans. Dans ce traité Henri VIII s'intitulait *défenseur de la foi*, et *chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*; association insensée ou dérisoire, par où s'expliquait le schisme anglais, œuvre de délire et de haine tout à la fois¹.

1547. — Après quoi Henri VIII s'en alla mourir dans son royaume. Il y laissait une révolution consommée par la débauche et par le crime. Il avait eu six femmes : Catherine d'Aragon, chassée par un divorce ; Anne de Boulen, décapitée ; Jeanne Seymour, morte en couches ; Anne de Clèves, répudiée ; Catherine Howard, décapitée, et Catherine Parr, qu'il laissa vivre. Tel était le réformateur de l'Eglise ; tel fut le premier pontife suprême de l'Eglise d'Angleterre². Sa persécution contre les catholiques eut des raffinements de barbarie que l'histoire ne saurait caractériser à moins de les avoir d'abord racontés. Ce fut la volupté qui poussa cet homme à une méchanceté féroce. Et par malheur il venait en un de ces temps où il se trouve des âmes assez fortes pour endurer le martyre, mais où la conscience générale est trop amollie pour faire trembler et désarmer les tyrans.

Henri VIII put disposer à son gré du trône. Il avait eu trois enfants : Marie, de Catherine d'Aragon ; Edouard, de Jeanne Seymour ; Elisabeth, d'Anne de Boulen. Il régla entre eux la succession de la couronne, l'adjugeant d'abord

¹ Texte dans Léonard, tom. II.

² Le D. Lingard, tom. VI de la trad. franç.

à Edouard, puis à Marie, puis à Elisabeth. Ce devait être une horrible succession de calamités.

1547. — Les histoires racontent que François I^{er} fut tristement frappé de cette mort, non pas tant à cause de l'espérance qu'il avait eue d'amener Henri VIII à une alliance défensive avec la France, qu'à cause du souvenir de ses désordres et de ses débauches, comme s'il en eût fait une occasion de retour sur sa propre vie.

Et en effet, François I^{er} avait aussi épuisé les voluptés, quoique avec une sorte d'élégance qui en voilait le scandale, mais qui ne pouvait lui ôter le trouble de l'âme. Dans le caprice de ses amours, sa santé s'était altérée. La belle Ferronière, femme d'un avocat de Paris, était venue apporter une dernière distraction à ses passions demi-éteintes. Mais elle lui apporta, dit-on, à la fois une atroce vengeance du mari offensé¹. Le sang appauvri du roi acheva de se corrompre au poison de la maladie. L'idée de la mort vint le saisir; et, pour se distraire de cette terreur, il se mit à faire des chasses à Saint-Germain, à Compiègne, en des lieux divers. Il poursuivait le plaisir sous cette forme nouvelle; mais la maladie le dévorait. Il alla s'éteindre à son château de Saint-Germain. Il eut le temps de prier Dieu de lui pardonner ses scandales, et il adressa à son fils de sages leçons. Sa mort fut déplorée. Avec les passions ardentes qui le désolèrent, il avait des qualités qui le faisaient aimer des peuples. Il n'avait point laissé sa foi s'abîmer ou s'altérer dans les plaisirs; souvent il l'avait opposée aux impiétés publiques². Son esprit s'était mûri aux affaires; sa pétulance s'était tempérée par l'expérience des malheurs, et ses malheurs mêmes n'avaient pas été sans gloire; il les devait à sa loyauté. Les peuples se plaisaient à lui voir ces manières élégantes et familières tout à la fois, qui semblaient être comme l'expression d'un siècle tout nouveau. Il avait donné au royaume un aspect inconnu. Ce n'était point de la prospérité, peut-être; c'était de l'éclat, ce que les hommes aiment mieux encore. Son règne enfin avait été plein d'évé-

¹ Petitot. Introduction aux *Mém.* de du Bellay.

² Voyez le *Journal* de Louise de Savoie.

nements glorieux, et sa mort laissait dans les âmes un doute vague et pénible sur l'avenir que tant d'événements redoutables ouvraient à la France.

Avant de passer outre, jetons un rapide regard sur ce siècle qu'on a appelé tour à tour le siècle de François I^{er} et de Léon X.

Et ce nom même indique assez que le roi, avec ses faiblesses et les inégalités de sa fortune, a mérité de passer dans l'histoire pour le principal instrument du mouvement de rénovation qui se fit alors dans la politique et dans les arts; mouvement distinct de la révolution qui sapait la société européenne dans sa base, sous le nom de réforme.

François I^{er} donna une éclatante impulsion aux études, en faisant de la science une condition de l'élévation aux honneurs de la magistrature et de l'Eglise. Il encouragea les écoles, il créa des chaires d'enseignements spéciaux, il fonda le collège de France; il enrichit la bibliothèque royale, il appela à lui les hommes doctes, les artistes, les poètes. Il serait long de nommer tous ceux qu'il encouragea par des largesses. Nous trouvons dans les comptes de ses dépenses des indications précieuses. Alciat, le maître célèbre, lecteur en droit à l'université de Bourges, recevait quatre cents livres tournois; Pierre Dennety et maître Jacques Tousat, tous les deux lecteurs en grec; maître Agatino Guindacerino, maître François Vatable, maître Paulo Canosse, trois lecteurs en hébreu, recevaient 200 *écus* soleil. Maître Oronce Finée, lecteur en mathématiques, en recevait cent cinquante. Le sculpteur François Roustien recevait douze cents livres¹. Et une excitation meilleure que l'argent, c'était la gloire. François I^{er} excitait l'émulation; tous les genres de travaux étaient honorés: Clément Marot, Guillaume Budé, Jacques Sannazar, Claude de Saisel, Baif, Cornelius Agrippa, Barth. Chassanée, une foule d'autres noms servent de couronne littéraire au monarque. Lui-même cultiva les lettres. Son règne fut un règne d'élegance et de bon goût; et alors la langue française com-

¹ Extrait des comptes de dépenses de François I^{er}; fragment très-intéressant, *Arch. curieuses*, tom. III.

mença à prendre ces formes de clarté et de grâce qui la devaient bientôt distinguer de toutes les autres.

Ce fut François I^r qui le premier ordonna que *désormais tous arrêts seroient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel françois, et non autrement*¹.

On sait le mouvement singulier qu'il imprima à l'art de l'architecture, en multipliant partout ses palais. Fontainebleau, Saint-Germain, Madrid du bois de Boulogne, Folembray, Villers-Cotterets, le Louvre, Chambord, sont autant de monuments de cette merveilleuse époque, qu'on a appelée la renaissance. Et l'histoire n'a pas sans doute à comparer le génie nouveau d'architecture au génie ancien. Ces sortes de rapprochements sont surtout superflus, lorsqu'ils n'ont pour objet que de déterminer des préférences capricieuses et passagères. Le vieux génie avait sa grandeur distincte, un génie propre à des âges exclusivement chrétiens, et qui comprenaient peu l'élégance telle qu'il la faut à des époques futiles. Mais l'histoire accepte les monuments du passé avec leurs variétés, et par eux elle explique les âges, leurs idées, leurs mœurs, leur élévation, leur altération ou leur décadence.

La magnificence des arts de François I^r eut je ne sais quoi de frivole. Cette splendeur de Chambord, par exemple, ce chef-d'œuvre qui se joue dans les airs, ce luxe amoncelé dans une solitude triste, et sans autre objet peut-être qu'un contraste avec l'aridité des sables qui l'entourent, et sans autre utilité qu'un rendez-vous de chasse, ce caprice de génie, le plus merveilleux qui soit au monde, tout cela semble révéler des temps nouveaux. Jadis l'architecture avait un but, celui d'associer ses œuvres à quelque œuvre plus générale et plus haute, à une œuvre de foi ou de politique ou d'humanité. L'architecture catholique érigeant ses temples les voulait grands et imposants comme Dieu même; érigeant ses palais, les voulait magnifiques et protecteurs comme les rois chrétiens qui les devaient habiter². Ce n'était pas une simple poésie, ce n'était pas une frivolité

¹ Ord. de 1539.

² Voyez mes appréciations sur les palais de Charlemagne.

de la pensée; c'était un art sérieux qui produisait ses œuvres, non point pour elles-mêmes, mais pour un objet social déterminé, et qui de la sorte se rendait une expression vivante du génie même de l'humanité.

Tel fut l'art gothique, ce grand emblème des âges de foi.

Et c'est pourquoi, dis-je, la comparaison de ses œuvres, dans leurs formes extérieures et techniques, avec les œuvres d'un temps différent, ne saurait avoir d'utilité. L'art, considéré en lui-même, a sa mobilité, et les hommes sont assurément libres dans leur préférence pour les formes d'élégance, de magnificence même qu'il lui plaît de leur offrir tour à tour.

Mais il y a un ensemble dans les œuvres par où se révèle le caractère moral des temps qui les ont produites, et c'est là l'objet réel des appréciations de l'histoire.

Les œuvres de la renaissance semblent être comme un jeu de l'esprit humain. Leur variété est charmante, leur richesse vous séduit, leur hardiesse vous étonne; mais ce n'est toujours qu'un jeu. Le but moral, la pensée, ce qui fait le génie enfin, cela vous échappe. La renaissance est le plus étonnant effort de création qui se soit vu dans l'histoire des arts, mais d'une création qui se complait en elle-même et fait abstraction de toute idée morale supérieure.

Mais tel fut aussi le caractère de tous les arts au siècle de François I^{er}.

Alors le mouvement intellectuel n'eut point d'objet précis. La philosophie, les lettres, la poésie, furent simplement des exercices de l'esprit. Précédemment on avait vu la société, dans ses transformations, tendre à un but facile à apprécier dans l'histoire. Au siècle de la renaissance, les esprits couraient à l'aventure. Nul ensemble dans les pensées qui emportaient les hommes; nulle vue commune; nulle action simultanée. Seulement, au bout de ces efforts isolés du génie humain, on entrevoit aisément la dispersion des intelligences. Ainsi Luther venait en un temps où tout secondait son œuvre d'anarchie, et sous ce simple point de vue, on a beaucoup trop vanté son génie; il ne fallait pas le glorifier d'avoir rompu la grande unité morale dans un

temps où d'elle-même elle s'était atténuée, pour faire place à l'indépendance de la raison.

Toutefois l'esprit catholique vivait encore en France, sinon dans la constitution politique, du moins dans les mœurs privées et dans les besoins traditionnels des hommes.

Cette distinction explique la conduite de François I^{er} et de la France, même par rapport à la réforme.

Quand elle se présenta sous la figure de Luther et de Henri VIII, bien que souillée de débauche et d'assassinats, François I^{er} n'en parut point ému, et la France n'y vit peut-être qu'une expression de liberté, flatteuse pour les idées qui depuis longtemps étaient entrées dans tous les esprits. La papauté pesait aux âmes, et déjà on s'était exercé à l'attaquer par des essais de concile, qui n'étaient guère que des essais de révolte.

Mais lorsqu'à la suite de Luther parut Calvin, avec son enseignement subtil, son mysticisme sectaire et son prosélytisme glacé, qui entraît dans les âmes comme un poison mystérieux, alors ce fut comme une affaire personnelle de se défendre dans sa foi. Ce n'était point la constitution sociale qu'on voyait menacée, c'était la conscience privée; et bien que la ferveur fût amoindrie, la dignité tint lieu de conviction, et on fut comme intéressé d'honneur à empêcher par tous les moyens l'irruption de cette doctrine qui venait troubler le foyer et dévaster en quelque sorte les habitudes, les traditions, les mœurs convenues de la famille.

Par cette seule remarque s'expliquent, non-seulement au temps de François I^{er}, mais dans les temps suivants, les contradictions de la politique faisant alliance avec les sectaires d'Allemagne, et poursuivant à outrance les sectaires nationaux. Ceci n'a point été vu; mais c'est comme un fait historique qui désormais dans nos récits recevra toute sa lumière.

Au reste, François I^{er} parut comprendre mieux que d'autres la portée de la révolution qui se faisait dans l'Eglise.

Il ne partageait point les antipathies publiques pour la

papauté, et on lui doit d'avoir arrêté les oppositions françaises dès le début de son règne par son concordat.

Nous avons vu son penchant pour Léon X, dont les goûts élégants flattaient les siens. Ce fut par un penchant semblable qu'il n'hésita pas à associer au sang de France le sang des Médicis.

Il ne manqua à François I^{er} que la gravité de la vie, pour être tout à fait digne de sa renommée. Son intelligence fut heureusement plus forte que ses passions ; mais aussi il ne s'en servit que pour donner aux vices de l'élégance, ce qui est peut-être un danger pire que les scandales.

Ce fut lui qui accoutuma les femmes à paraître avec éclat à la cour. Il voulait par elles tempérer la rudesse des hommes de guerre : il y réussit que trop bien.

Il voulut aussi que les cardinaux et les prélats vissent se plier à ces habitudes de galanterie polie ; ce fut comme une consécration des vices. Enfin, il y attira les poètes et les gens de lettres. Nulle grâce ne manqua aux plaisirs, nulle dignité à la corruption.

Tout prit un aspect inconnu : le luxe s'introduisit partout ; la richesse s'étala ; la simplicité des habitations disparut. On eut des palais splendides, des jardins somptueux. Tout cela fit partie de la renaissance. La simplicité antique fut un indice de barbarie.

C'est depuis lors que les hommes se sont accoutumés à juger les temps antérieurs comme des temps frappés d'ignorance ; des jours devaient venir où une autre révolution se glorifierait à son tour d'avoir plus pleinement dissipé les ténèbres de l'esprit humain.

N'exagérons point les récits. Le siècle de François I^{er} donna de l'élan à la pensée, exalta les arts, féconda les études. Mais lui-même venait après des siècles qui avaient longuement et paisiblement préparé cette impulsion, non-seulement en France, mais dans le monde. Mahomet venait de faire refluer en Occident tous les restes de la civilisation grecque. L'Italie, au milieu de ses guerres, avait reçu ces débris. Le clergé catholique donnait l'exemple des grands travaux de la pensée. Les papes secondaient cette impul-

sion. Les universités, fondées par eux dans tous les royaumes, avaient partout semé la science. Cette action était universelle, et si la postérité a consenti à personnifier sous le nom de François I^{er} ce grand effort des intelligences, l'histoire ne saurait laisser soupçonner qu'il suffise de la volonté d'un homme pour remuer ainsi l'humanité.

François I^{er} eût été un grand homme, s'il eût saisi les esprits de son temps dans leur travail aventureux et isolé, pour les guider fortement vers un point d'unité et d'harmonie.

Mais cela même n'était point une vue de la Providence. L'anarchie qui se révélait ouvrait au monde une autre carrière d'épreuves et d'expiations.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Henri II. — Préambule. — Caractère du nouveau roi. — Réactions de cour. — Fortune de Charles-Quint. — Situation de l'Europe. — Esprit de schisme en France. — Révoltes et séditions. — Affaires de l'Eglise. — Alternatives de paix et de guerre. — Confusion des intérêts. — Guerre nouvelle. — Concile de Trente. — Décadence de Charles V. — Lignes des protestants et des catholiques. — Siège de Metz. — Le duc de Guise déploie son génie en ce siège célèbre. — Charles V se venge sur Téroouenne. — Combats divers en Italie. — Révolutions d'Angleterre. — Règne de Marie. — La guerre recommence entre le roi et l'empereur. — Récits de batailles. — Avènement du pape Paul IV. — Changement de politique en Italie. — Abdication de Charles V. — Philippe II. — Situation nouvelle des affaires. — Intrigues politiques. — Ligue et trêve. — Guerre aux Pays-Bas. — Guerre universelle contre la France. — Bataille de Saint-Quentin. — Les confédérés s'arrêtent dans leur victoire. — Mot de Charles V. — Arrivée du duc de Guise. — Le royaume se croit sauvé. — Siège et prise de Calais. — Surprise de l'Europe. — Etats généraux. — Mariage de Marie Stuart et du dauphin. — Présages. — Popularité de Guise. — Oppositions hérétiques. — Rôle des Montmorency. — Siège de Thionville. — Combats divers. — Mort de Charles V. — Mort de Henri VIII. — Elisabeth, reine d'Angleterre. — Paix avec l'Angleterre. — Mariages. — Fêtes. — Mort de Henri II. — Caractère de ce règne. — Détails de mœurs. — Mélange de foi et de vices. — Révolution religieuse. — Appréciations philosophiques.

HENRI II.

1547. — Tout marche en Europe à des révolutions, et tel est le caractère des changements qui vont se faire, que nul génie d'homme ne les conduit. La guerre, la paix, les intrigues de cour, les émotions populaires, les batailles, les discordes, tout semble aller comme au hasard. Il en arrive ainsi lorsque Dieu envoie à la société des expiations pour la longue altération de ses mœurs et la dégradation réfléchie de ses principes. Du moment où cette décadence est consommée, le mouvement qui emporte les Etats devient aveugle. De hauts caractères peuvent se montrer encore, et l'histoire signale de nobles esprits ou de fiers courages. Mais nulle raison prédominante ne retient le mouvement désordonné des hommes et des choses. Les luttes sont partielles, les résistances isolées. La politique s'épuise à des combats sans ensemble et sans résultat. Dans les temps où la société se constitue par une modification régulière de ses vieux usages, le travail de renouvellement se rend présent par une pensée facile à saisir au travers des mille accidents produits par les passions des hommes ; dans les temps au contraire où la société se défait par une extermination de toutes ses lois, la seule chose qui soit aperçue est une sorte de rivalité d'anarchie, déchirement sans prévoyance, désordre sans pensée, sans direction et sans terme. Tel est le caractère des révolutions qui peu à peu commencent à se révéler. Ne cessons point de l'entrevoir au travers des événements que nous aurons désormais à raconter.

Henri, dauphin, venait au trône à l'âge de vingt-neuf ans. Ses goûts pacifiques semblaient présager un règne tranquille. Mais le feu était en Europe. La guerre reparut ; seulement elle fut moins funeste peut-être, à cause de ce caractère de modération du nouveau roi.

Henri II fut sacré à Reims. Déjà les courtisans se pressaient autour de lui. On attendait la distribution nou-

velle des grâces. Henri II débuta par des révolutions de cour ¹.

Le maréchal d'Annebaut avait le principal crédit dans le gouvernement de François I^{er} : il fut écarté. Le connétable de Montmorency, relégué à Chantilly, fut rappelé avec éclat. Le cardinal de Tournon fit place au conseil à François de Lorraine, duc d'Aumale. Il y eut des changements semblables dans la haute magistrature. On arrivait à des temps où toute la politique de l'Etat serait absorbée en ces sortes de revirements de faveurs et de disgrâces, et où la cour serait la monarchie entière.

Alors aussi se fit le procès que nous avons noté d'avance, contre le maréchal de Biez et Vervins, son gendre, à l'occasion de la prise de Boulogne par les Anglais. Vervins eut la tête tranchée. Le maréchal de Biez fut condamné à une prison perpétuelle ². Cette justice ne fut pas exempte de colère; on le voit aux récits cruels de Vieilleville.

Aussi ces retours donnèrent lieu à des haines privées. Les femmes se mêlèrent aux rivalités. On supposa que les disgrâces frappaient surtout les amis de la duchesse d'Etampes. Diane de Poitiers, la superbe maîtresse du nouveau roi, triomphait à son tour ³. C'étaient de tristes inimitiés. Il y eut un duel fameux entre Jarnac, beau-frère de la duchesse

¹ A partir de ce règne jusqu'à Henri IV je vais avoir sous les yeux un ouvrage historique qui expose nettement les faits de cette époque si pleine et si dramatique. C'est un livre où respire la haine contre les catholiques. Ce sera une raison de plus de le suivre avec impartialité; car je me propose de ne rien voiler dans l'histoire des événements passionnés qui vont éclore, et les livres des protestants me seront en aide pour faire éclater la vérité. Celui-ci est intitulé : *Recueil des choses mémorables avenues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, depuis l'an MDXLVII jusqu'au commencement de MDXCVII. A Heden MDCIII.*

² *Mém. de Vieilleville.*

³ « Diane de Poitiers, fille du sieur de Saint-Valier, convaincu de la conspiration de Charles de Bourbon; pour raison de quoy, condamné à mort, eut la vie sauve par le mérite et la bonne grâce de sa fille. » *Hist. particulière de la court de Henri II, aux Arch. curieuses de MM. Cimber et Danjou.*

d'Étampes, et la Chateigneraye, favori de Henri II ¹. Ainsi éclataient ces mœurs nouvelles de cour, funeste exemple pour les temps à venir.

C'était le moment où la fortune de Charles-Quint semblait arrivée au comble. Il venait de terminer, par la victoire de Mulberg, la guerre contre les princes protestants ligüés à Smalcalde; il tenait dans ses mains les deux chefs de cette ligue, Frédéric, duc de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse. En Italie tout lui obéissait. Un instant on craignit l'effet d'une conspiration célèbre tramée à Gènes par Jean de Fiesque. L'admirable conspirateur mourut dans son succès, en tombant à la mer, au moment où il passait d'une galère sur une autre. Charles V semblait devenu l'arbitre de la paix et de la guerre. La guerre lui souriait. Toutefois il eut besoin d'affermir encore l'Allemagne.

En Angleterre, les révolutions de palais étaient multiples. Edouard, fils de Henri VIII, âgé de neuf ans, couvrait de son nom l'empire absolu de son tuteur Edouard Seymour, comte de Hertford, et depuis duc de Sommerset. Alors se consumma l'hérésie. Edouard Seymour, qui s'était fait déclarer *protecteur* par le conseil de régence, avait embrassé les réformes de Luther; il les fit consacrer par l'autorité du monarque. Crammer, l'infidèle archevêque de Cantorbéry (Canterbury), secondait son crime ².

1548. — Marie Stuart, jeune princesse de six ans, était l'héritière d'Ecosse. Le *protecteur* jugea politique de la marier avec Edouard. La France sentait la portée de cette union; elle la voulut prévenir. On lui opposa le mariage de François, dauphin, jeune enfant du même âge que Marie. Les Ecosseis préféraient cette alliance, à cause de leurs vieilles amitiés, et aussi à cause des révolutions que le *protecteur* jetait dans l'Eglise. La guerre éclata entre les deux peuples; la France s'arma pour l'Ecosse. La reine douairière d'Ecosse était fille de Claude, duc de Guise, et sœur du duc d'Aumale, favori de Henri II. L'intérêt de cour

¹ Brantôme, *Mémoires* touchant les duels. — Voyez sur ce duel les *Mém. de Vieilleville*, liv. II, chap. 12.

² Le D. Lingard, tom. VII de la trad. franç.

se mêlait à la politique. Une expédition fut jetée en Ecosse, conduite par d'Essé, vaillant homme de guerre, déjà éprouvé à la défense de Landrecies contre l'empereur. Il fit le siège d'Adington et battit plusieurs fois les Anglais; puis il fit passer en France Marie, jeune reine qui commençait déjà sa fortune si mêlée de gloire et de larmes.

Cependant l'esprit de schisme et d'hérésie fermentait en France. Le roi fit des règlements de justice pour réprimer les tentatives de nouveauté. On les devait punir comme des crimes contre la constitution politique de l'Etat. La révolte s'insinuait sous une apparence de liberté de croyance. Le parlement disputa la juridiction aux tribunaux ecclésiastiques, qu'on jugeait trop indulgents. Il fallut laisser aux juges séculiers l'exécution des ordonnances.

Le roi n'était point sans activité et sans prévoyance. Il s'attendait à l'explosion de la guerre; il fit des règlements militaires et visita les provinces. A Moulins, il fit épouser à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, Jeanne d'Albret, fille et héritière de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite de France, sa sœur. De ce mariage devait naître Henri IV.

1549. — Il passa les Alpes, et visita la Savoie et le Piémont; partout lui venaient des hommages¹. Mais à Turin il eut des nouvelles funestes. Des révoltes avaient éclaté dans l'Angoumois; la gabelle était le prétexte des séditeux; mais l'esprit de nouveauté grossissait apparemment les irritations. Les peuples semblaient avides de choses inconnues; ils supportaient impatiemment l'autorité, et l'exemple de quelques paysans de Coignac et de Châteauneuf gagna comme une contagion dans l'Agenois, dans le Périgord, dans la Saintonge, dans le Limousin, dans la Gascogne. En un moment le désordre fut au comble: tout était plein de pillages. Il fallut attaquer à force ouverte ces bandes désordonnées. La noblesse courut s'emparer des villes, et l'aspect des armes régulières déconcerta les furieux.

Mais Bordeaux prit part aux révoltes. La populace excitée par le bruit des séditions s'ameuta dans les rues et dans les

¹ Voir les récits dans les *Mém.* de Vieilleville.

places, et bientôt se mit à piller les maisons. Le gouverneur des châteaux voulut parler aux séditieux du haut de l'hôtel de ville ; ils l'écoutèrent en rugissant, puis ils se précipitèrent pour le mettre à mort. Son corps fut déchiré à plaisir ; et dans ses larges blessures on mettait du sel, pour indiquer que c'était le sel qui était la cause des révoltes. La ville fut abandonnée à toutes les fureurs.

Le roi consterné envoya des lettres aux rebelles. Chose singulière ! la lecture de ces lettres fit l'effet d'une justice formidable. Comment des peuples si fidèles avaient-ils pu devenir si criminels ! disait le roi. Il promettait d'écouter leurs plaintes ! et à ces paroles la populace devint immobile, et les armes tombèrent de ses mains. Le roi cependant envoya une armée pour faire une autre sorte de justice. Le connétable et le duc d'Aumale parurent avec dix ou douze mille hommes. Bordeaux commença à trembler ; les bourgeois se firent suppliants. Mais les crimes avaient été atroces, la punition fut effroyable. L'histoire frémit de trouver de telles scènes de barbarie. Le bourreau se fatigua à frapper les victimes ; il y eut des supplices d'un horrible raffinement. Les séditieux avaient eu le malheur de donner l'exemple ; à Angoulême, après avoir fait périr quelques gabeleurs sous le bâton, ils les avaient jetés à l'eau, disant par moquerie : Allez, méchants gabeleurs, saler les poissons de la Charente ! A Bordeaux, le bourreau, exécutant l'arrêt de justice, jeta dans un bûcher les corps des suppliciés, disant à son tour par une allusion cruelle : « Allez, canaille enragée, rostir les poissons de la Charente que vous avez salé des corps des officiers de votre roy et souverain seigneur ¹. » Après quoi le connétable fit faire des expiations publiques pour les massacres commis. La ville fut déchue de ses privilèges ; les cloches qui avaient servi au tocsin furent dépendues ; les armes furent enlevées ; la ville fut condamnée à payer tous les ans les frais d'armement des châteaux qui désormais la garderaient avec sévérité, et à entretenir deux vaisseaux pour la garde du port. Le

¹ *Mém. de Vieilleville, collect. Petitot.*

parlement enfin fut interdit, jusqu'à ce qu'il plût au roi de le rétablir. Puis, dans les pays d'alentour, ceux qui avaient été les chefs des séditions furent poursuivis à outrance : un gentilhomme, nommé Puimoreau, eut la tête tranchée ; deux autres factieux nommés Galaffre et Talmague furent rompus vifs : on leur mit sur la tête une couronne de fer rouge, pour les punir de s'être attribué le commandement de la révolte.

1549. — La paix intérieure reparut à ce prix. Le roi entra à Paris, et il y trouva des fêtes dont les vieux récits semblent désespérer d'égaliser la magnificence ¹. Paris était alors dans sa splendeur. Tout ce qu'il y avait de riche, de grand et de glorieux en France s'était dès lors accoutumé à se venir concentrer en cette ville ; et le comble pour l'historien qui dit à plaisir tout cet éclat, c'est que le divin Ronsard y était avec ses odes françaises et ses chants royaux.

Mais au dehors tout se disposait pour des chocs nouveaux.

Boulogne restait aux mains des Anglais, bien que François I^{er} eût offert de payer immédiatement les sommes convenues au traité du camp entre Ardres et Guines ². Henri II était résolu de contraindre l'Angleterre à rendre la ville. Tout le favorisait ; les factions civiles dévoraient le règne d'Edouard ; l'amiral Thomas Seymour, frère du duc de Somerset, s'était armé contre lui ; il avait été pris, et on lui avait tranché la tête. L'Angleterre pouvait difficilement dans son anarchie soutenir la guerre contre la France.

D'autre part, l'empereur ne la pouvait seconder ; ses propres affaires commençaient à se troubler en Allemagne. Il s'était mis à prononcer dans les affaires dogmatiques ; et, comme le concile de Trente avait été transféré à Boulogne, à cause de la peste qui désolait la première ville, il

¹ *Mém. de Vieilleville*, liv. III, ch. 20. Ce chapitre est un des plus curieux fragments d'histoire sur l'ancien Paris. Paris épouvante l'historien par sa grandeur et par sa tendance à s'agrandir encore. Il l'appelle *monstrueuse cité*.

² Voir les traités à l'occasion de Boulogne, dans Léonard, tom. II

sembla vouloir se donner le droit de suspendre les travaux des évêques, et de suppléer à leurs décisions doctrinales par des décisions provisoires, qui laissaient aux partis sectaires la jouissance de leur liberté dogmatique. Tel devait être l'effet d'un *édit* publié à Augsbourg sous le nom d'*interim*; dans cet édit, Charles V prononçait sur les plus graves questions controversées, et notamment sur l'Eucharistie sous les deux espèces et sur le mariage des prêtres, mais en des termes toutefois qui ne pouvaient satisfaire ni les catholiques ni les protestants. Ce fut là l'occasion d'une irritation sourde en Allemagne. Charles V commençait à voir que sa victoire de Mulberg ne l'avait pas rendu tout à fait maître des partis; il eût dû voir surtout qu'en des dissensions entre le catholicisme et la réforme, entre la vieille foi et l'erreur nouvelle, la politique était impuissante à créer des tempéraments, et que ses essais mêmes de conciliation n'étaient qu'une usurpation et un désordre de plus.

1550.—De telles conjonctures parurent donc propices pour déclarer la guerre à l'Angleterre. Tout était prêt déjà; une armée marcha vers Boulogne. Les succès furent rapides, et à ces nouvelles les factions anglaises s'étaient aigries. Le duc de Sommerset faillit périr dans les réactions. La guerre étant impossible dans ces déchirements, on concéda la paix. L'Ecosse fut comprise dans ce traité; Boulogne fut rendue moyennant quatre cent mille écus; Henri II y alla faire son entrée avec solennité.

L'empereur ne vit pas sans colère cette guerre et cette paix soudaines¹. Ses animosités subsistaient contre la France; mais l'Allemagne le contenait par ses oppositions. De son côté Henri II semblait résolu à ne point supporter la prééminence que Charles V continuait d'affecter en Europe; et volontiers il eût provoqué la guerre par le ressouvenir des anciens affronts. A tout événement il s'entoura d'alliances. Il eut quelque peine à renouveler les traités avec les Suisses, à cause des haines sectaires que Zuingle, leur réformateur, avait jetées dans leurs cantons. Il réussit ce-

¹ Texte des traités dans Léonard, tom. II.

pendant ; puis il confirma la paix avec l'Angleterre. Pendant ce temps les antipathies de l'empire se déclaraient par des injures : tout annonçait des hostilités prochaines.

Le pape Paul III avait aussi des griefs contre Charles V : les uns lui étaient personnels, à cause de sa famille qu'il avait élevée aux principautés d'Italie, et que l'empereur frappait de ses rudes coups de politique ; les autres concernaient l'Eglise, que le fier dominateur entendait asservir comme tout le reste.

Il est triste, en un temps où les passions hérétiques étaient allumées dans tous les Etats, de voir les papes se jeter dans les luttes de la politique, et l'histoire gémit de les y trouver mêlés avec des vues distinctes de la grande pensée d'unité et de liberté chrétienne.

Paul III avait été marié et avait eu plusieurs enfants. Pierre-Louis Farnèse, son fils, avait été fait duc de Parme ; il fut tué dans une sédition¹. On soupçonna l'empereur d'avoir secondé les complots de meurtre ; on savait qu'il n'aimait pas le duc, à cause de son penchant pour la France.

Ce fut là ce qui précipita Paul III vers Henri II. Le faible vieillard courait à la vengeance ; il mourut au milieu des préparatifs de la ligue sollicitée. Il avait quatre-vingt-quatre ans. La fin de sa vie avait été désolée par l'avidité turbulente et l'ingratitude de ses proches. Jules III lui succéda. Les intérêts de famille ne firent que se déplacer.

Il serait long de démêler les brigues et les intérêts qui furent en présence en Italie. Ascanio, fils du duc assassiné, prétendait au duché, et la France le protégeait ouvertement. L'empereur et le pape le voulaient dépouiller. De là des négociations ardentes, au bout desquelles la guerre éclata.

Ce fut l'empereur qui la déclara ; mais le roi la désirait. Le prétexte en était futile, la haine y suppléa.

Charles de Cossé-Brissac venait d'être fait gouverneur du Piémont français, soit par la faveur de Diane de Poitiers, devenue duchesse de Valentinois, soit par la crainte même

¹ *Mém.* de Duvillars, note de M. Petitot.

de cette faveur, comme le disait la cour. C'était un chevalier plein d'éclat ; on l'appelait le Beau Brissac. En l'éloignant comme un rival redouté, le roi le fit maréchal. La malignité n'en fut que plus empressée. L'histoire reproduit ces souvenirs comme un indice lamentable. Tels étaient les temps ; et en présence de cette altération des mœurs, une révolution profonde pénétrait dans la monarchie.

Brissac n'en remplit pas moins son office militaire¹ ; c'était un vaillant homme de guerre. Les impériaux bloquaient Parme ; il courut les chasser, après avoir enlevé plusieurs places dans le Montferrat et dans le Piémont.

En même temps apparaissaient les Turcs dans la Méditerranée ; ils avaient déclaré la guerre à l'empereur, et ils venaient de reprendre Tripoli sur les Espagnols. Charles V poussa en Europe un cri de colère contre le roi de France. C'était lui, disait-il, qui livrait la chrétienté aux infidèles. Le roi fut obligé de se défendre par des manifestes.

1551. — Puis vinrent des difficultés d'une autre sorte. Le pape avait ramené le concile à Trente ; mais les évêques de France ne paraissaient point. Henri II y envoya le célèbre Jacques Amyot, abbé de Belloc, pour excuser l'absence des évêques par le prétexte de la guerre. Le pape menaçait d'excommunier le roi et de mettre son royaume en interdit. Là-dessus le roi fit défense aux sujets de France de faire passer aucun argent à Rome et d'y avoir recours pour les bénéfices. C'était compliquer l'anarchie ; et chose digne de remarque ! en même temps que le roi résistait de la sorte à la papauté, il publiait à Châteaubriant une ordonnance nouvelle contre les luthériens. Le pape n'en fut pas moins effrayé de ce commencement de discorde. Les succès de Brissac n'étaient pas interrompus ; tout semblait poussé à l'extrême ; le pape se hâta de recourir à des voies de douceur, en envoyant des légats éprouvés aux affaires, soit au roi, soit à l'empereur. Le cardinal de Tournon fut habile aussi à éviter les ruptures. La question de Parme restait entière ; il en fit un moyen d'arracher des concessions, en se

¹ Le récit des guerres de Brissac a été fait par Boyvin du Villars. — Collect. des *Mémoires* Petitot.

donnant des semblants de modération. On savait que l'empereur était hors d'état d'animer la guerre. L'Allemagne fermentait; la flotte ottomane menaçait encore. On fut heureux d'arriver à une suspension d'armes, qui laissait les prétentions indécises, mais ramenait les bons rapports entre le pape et le roi. L'empereur fut contraint d'accéder à une trêve de deux ans. Alors commença à se révéler la décadence de sa fortune.

Les princes d'Allemagne supportaient mal sa domination; les protestants à cause de la liberté de leur secte, les catholiques à cause des vieux droits de l'empire. Tous étaient également offensés du caprice qui avait frappé de captivité le duc de Saxe et le landgrave de Hesse. Il crut désarmer quelques haines en établissant au duché de Saxe, Maurice, cousin du duc prisonnier. Ce fut un chef qu'il donna aux ligues protestantes. Maurice était dissimulé; il se servit de son titre et de son pouvoir pour concentrer autour de lui tous les mécontents, et lorsque le roi de France vit cette vaste association de haines, il s'y mêla par un traité que Jean de Fresse, évêque de Bayonne, alla faire pour lui¹. Rien n'était bizarre comme ces ligues de protestants et de catholiques. L'histoire s'en étonne, mais tout en les expliquant par le caractère de ces temps nouveaux, où la politique était placée en dehors de la foi, où l'Eglise n'avait plus sa constitution publique et sa souveraineté universelle en Europe, où les intérêts matériels en un mot devenaient toute la raison des Etats. Tristes temps, il faut le dire, qui ôtaient aux pouvoirs humains l'inspiration d'une pensée supérieure à l'égoïsme de l'amour ou de la haine! Plus tard on a glorifié ces temps comme des temps de philosophie; alors, a-t-on dit, se révélait l'émancipation des peuples. Mais on a pris l'abaissement pour la liberté. L'Eglise, il est vrai, ne dominait plus la politique; mais la politique devint une fourberie. La force fut tout le droit. A la place de la justice, ce fut le caprice qui fit la paix ou la guerre.

¹ Texte dans Léonard, tom. II. Les traités de cette époque sont d'un haut intérêt.

Toutefois un sentiment de vieille fidélité vivait au cœur des peuples, et c'est d'eux que devait partir, lorsqu'il en serait temps, une éclatante protestation contre cette dégradation des idées sociales.

Ce fut pour obéir à ce sens général, profond encore dans les nations catholiques, que Henri II fit des manifestes pour justifier son adjonction à la ligue des protestants d'Allemagne.

1552. — Quelle que fût la sincérité de ces apologies, l'explosion des ligués n'en fut pas moins effroyable pour Charles V. Déjà la guerre avait éclaté. Maurice de Saxe, à la tête des princes, faisait tomber devant ses armes les villes impériales. Il faillit surprendre l'empereur dans Inspruck. Le roi payait l'expédition allemande, et lui-même s'apprêtait à paraître en Lorraine, puis en Alsace avec une armée. Toul, Verdun, Metz lui ouvrirent leurs portes; mais Strasbourg refusa le passage. Pendant ce temps un corps d'impériaux parti des Pays-Bas courait dans la Champagne. Le roi se rapprocha des frontières. Il savait qu'au milieu de leurs batailles, les princes d'Allemagne avaient tout aussitôt commencé de traiter avec l'empereur. Maurice de Saxe, ambitieux et rusé, n'avait eu d'autre objet que de se rendre imposant à Charles V par l'alliance de la France; et lorsqu'il eut obtenu par quelques hardis faits d'armes d'être accepté comme le chef du parti protestant, volontiers il signa la paix (traité de Passau) : il n'avait fait que mettre les armes aux mains du roi et de l'empereur.

Le roi s'était jeté dans le Luxembourg et y avait porté le ravage. Ce fut une représaille des dévastations de la Champagne. L'empereur, délivré de la crainte des confédérés, parut aux rives du Rhin.

Son dessein paraissait être de reprendre Metz. Le roi se hâta de défendre la frontière de ce côté. Il trouva pour cela sous sa main une vaillante épée : ce fut François de Lorraine, duc d'Aumale, devenu récemment duc de Guise par la mort de son père, Claude de Lorraine. Son frère cadet, nommé aussi Claude, prit alors le titre de duc d'Aumale. Déjà se montrait l'armée impériale, forte, dit-on, de plus

de cent vingt mille hommes. C'était au commencement d'octobre. François de Lorraine courut à Metz; il avait appelé à lui l'élite de tous les gentilshommes de France; les princes mêmes répondirent à l'appel. On vit Jean de Bourbon, comte d'Enghien, frère du vainqueur de Cérisolles, et Louis de Bourbon, prince de Condé, son frère plus jeune, Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, François de Lorraine, grand prieur de France, tous les autres princes de Lorraine, accourir avec les plus illustres chevaliers, et parmi eux se retrouvaient des noms devenus célèbres aux guerres d'Italie. Ce fut une admirable émulation. On s'attendait à un siège effroyable. Tous ces vaillants hommes d'armes s'enfermèrent dans Metz; leur liste ressemble à une armée : tous étaient résolus à périr plutôt que de se rendre¹.

Ce siège rappelle celui de Paris par les Normands. La marche n'en fut point si dramatique; mais le patriotisme de la défense ne fut pas moins merveilleux. Le duc de Guise, grand homme de guerre, y déploya son génie. Toute la noblesse le seconda par l'activité et le courage. Je ne saurais faire ici l'histoire de tous ces combats. Les sorties étaient fréquentes. Les gentilshommes couraient à ces sortes de rendez-vous comme à des fêtes. Dans une rencontre près de Toul le duc d'Aumale avait été enlevé par un parti d'impériaux; ils le menèrent en triomphe dans le camp; mais le duc de Guise n'en fut que plus acharné. L'empereur vint en personne, comme pour hâter l'effet des canons qui ne cessaient de foudroyer la ville. Le duc de Guise opposait des travaux aux travaux, et à son tour il foudroyait le camp. Ces luttes durèrent trois mois. Le siège n'avancait pas. Le froid commençait à sévir. La maladie désolait l'armée des impériaux, en même temps que chaque sortie nouvelle en ravageait les rangs. L'empereur désespéra d'emporter une ville ainsi défendue; il prit le parti de s'éloigner. S'il faut en croire les récits anciens, il avait

¹ Voyez l'énumération de ces noms dans le P. Daniel. La plupart ont disparu. D'autres survivent et gardent encore leur gloire. — Bref discours du siège de Metz en Lorraine, etc. *Arch. curieuses*, tom. III.

perdu trente-cinq mille hommes dans cette entreprise¹. Il laissa dans son camp des multitudes de malades et de blessés, et ce fut le duc de Guise qui les fit *bénignement traiter et soulager*². Il venait de se couvrir de gloire. Les peuples bénirent son courage; mais lui-même voulut bénir Dieu. Il assista à une procession publique; puis il fit réparer les dommages du siège. Cependant la France applaudissait. A Paris on frappa plusieurs médailles; il y en eut une de remarquable par son caractère ironique. La devise de Charles V était orgueilleuse: c'était le mot *ultrà, au delà*, placé en regard des colonnes d'Hercule. Charles V avait porté la victoire en Afrique, au delà de Cadix, terme des travaux du célèbre dieu. De là cette magnifique vanterie. Les Parisiens trouvèrent plaisant de représenter l'aigle impérial attaché aux colonnes d'Hercule avec cette inscription: *Non ultrà metas!* jeu de mots piquant, et qui peut-être fut une excitation à la colère du fier empereur.

1553.—Il alla en effet se venger sur Téroüenne, que Montmorency, fils du connétable, défendit à outrance avec quelques gentilshommes. L'assaut fut terrible; cette fois il fallut céder. Le vainqueur passa au fil de l'épée tout ce qui s'offrit à sa fureur, femmes, enfants, vieillards. La ville entière fut rasée; elle avait été célèbre dans l'ancienne Gaule, sous le nom de ville des Morins; il n'en reste plus aujourd'hui de trace. Peu après, Hesdin était assiégé par Emmanuel Philibert de Savoie; dépouillé de ses Etats, ce prince, grand homme de guerre, servait l'empereur de son génie. Un choix de noblesse s'était aussi précipité dans la place; c'était alors comme un redoublement de ferveur guerrière, et la chevalerie semblait vouloir raviver son antique éclat. Mais l'esprit de cour se mêlait à cette ardeur. C'était Diane de Poitiers qui donnait les commandements, et la faveur ne trouvait pas toujours des épées comme celle de Guise. Diane avait fait envoyer à Hesdin le maréchal de la Marck, son gendre. Il ne fut pas de force à lutter contre l'effort des impériaux. Les plus braves gentilshommes ne purent que

¹ Salignac. Relation exacte du siège de Metz.

² *Hist. des cinq règnes.*

se faire tuer autour de lui, et la ville fut emportée. L'empereur la fit raser comme Téroouenne, et il transporta son nom à une autre ville qu'il fit ensuite bâtir. Ces fureurs n'annonçaient point une fortune sûre d'elle-même.

Le roi pensait à venger le double affront de ses armes en assiégeant Cambrai. Déjà le connétable atteignait à Dourlens un corps d'impériaux, et le détruisait. Toutefois ce n'était pas là que fléchissait le plus la fortune de Charles V.

En Italie, M. de Termes, lieutenant général du roi, chassait les impériaux du territoire de Sienne; puis il descendait en Corse, qui était à la république de Gênes, s'emparait de Bastia, et après plusieurs petits combats restait maître de toute la partie méridionale de l'île.

Dans le Piémont le maréchal de Brissac soutenait ses succès, secondé par l'épée de Montluc.

C'étaient des alternatives de succès qui semblèrent au pape une occasion heureuse de jeter entre les deux partis des paroles de paix. Il se fit médiateur. L'empereur l'écouta, mais en proposant des accommodements tels que les eût imposés la victoire. Le roi ne daigna pas répondre. La rivalité n'en demeura que plus aigrie.

Sur ces entrefaites l'Angleterre suivait son flot de révolutions.

Edouard venait de mourir à seize ans. Son règne avait été plein de tragédies sanglantes. Jean Dudley, comte de Warwick, depuis duc de Northumberland, s'était mis à la tête d'une faction armée contre le *Protecteur*, duc de Somerset, oncle d'Edouard. Sommerset avait succombé. Jeté dans une prison, il avait eu ensuite la tête tranchée. Northumberland restait maître du royaume.

On soupçonna Northumberland de n'avoir pas été étranger à la mort d'Edouard, par le dessein secret de faire tomber la couronne dans sa maison. Il avait fait épouser à un de ses fils Jeanne, fille de Henri, duc de Suffolk, petite-fille de Charles, duc de Suffolk, et de Marie, sœur de Henri VIII, laquelle avait d'abord été mariée à Louis XII, et devenue

veuve, s'était remariée à ce duc. Ainsi son sang s'était mêlé au sang des rois, et son ambition touchait au trône.

Par malheur la politique de la France exalta cette pensée; on craignait de voir arriver à la couronne Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, d'autant plus que déjà l'empereur songeait à la marier à son fils Philippe. C'était renouer l'alliance de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Espagne.

Henri II envoya des négociateurs à Northumberland, et il se trouva dans le conseil d'Angleterre des hommes tout prêts à favoriser le déplacement de royauté. L'évêque Crammer fut de ceux qui l'appuyèrent; et à peine Edouard était mort, qu'on proclamait Jeanne de Suffolk reine d'Angleterre, au bruit des cloches et des canons. On eût dit une royauté véritable, saluée par les acclamations de tout un peuple. Mais ce ne fut qu'un des mille accidents qui allaient se précipitant dans ce royaume battu par les vagues des révolutions. Les partisans de Marie coururent aux armes. Northumberland voulut aussi aller assembler des troupes; mais tout l'abandonnait. Il fut arrêté et conduit à Londres au milieu des outrages et des risées de la populace; on le condamna à être traîné sur la claie, puis à être écartelé. Avant l'affreux supplice il revint à la religion catholique; et monté sur l'échafaud, il dit au peuple que les calamités de son pays étaient une punition de la défection de sa vieille foi. Il ne savait pas ce que Dieu lui réservait encore de désastres ¹.

Marie était du sang catholique d'Espagne. Sa première pensée fut de relever l'édifice détruit par les sectaires. L'empereur semblait lui venir en aide par le mariage de son fils. Ce mariage fut accepté; mais l'effet ne fut pas ce qu'on avait attendu. La noblesse et le peuple s'irritèrent à l'idée d'un étranger qui viendrait les dominer, et l'on vit de toutes parts naître des révoltes sanglantes. Marie pourtant resta maîtresse, et lorsque la paix reparut, Philippe d'Autriche passa la mer. Le mariage fut célébré; Marie déclara le schisme aboli, et l'Angleterre revenue au catholicisme. Une

¹ Hist. d'Angleterre du D. Lingard, tom. VII de la trad. franç.

solennelle ambassade alla porter à Rome cette nouvelle. Mais cela même n'était qu'un incident et un contraste dans les retours de toute sorte qui travaillaient ce royaume.

1554.— La guerre n'avait été que suspendue entre l'empereur et le roi ; les événements d'Angleterre hâtèrent la reprise des armes. Trois armées françaises marchèrent vers les Pays-Bas. Le connétable brûlait de réparer les derniers échecs des Flandres. Le roi vint par sa présence exciter les troupes. Mariembourg fut emporté par le maréchal de Saint-André. Le roi, en souvenir de ce fait d'armes, voulut changer le nom de la ville, et l'appeler Henribourg. Il avait été assez puissant pour s'en emparer, il ne le fut pas assez pour lui ôter son nom. Ce nom lui venait de Marie, sœur de l'empereur et gouvernante des Pays-Bas, qui s'était plu à en faire une place forte.

Le roi alla en personne faire tomber Bouvines ; puis on fit le siège de Dinant, qui, après un assaut meurtrier, fut obligé de se rendre. Le château fut rasé.

Le Brabant, le Hainaut, le Cambrésis étaient ravagés. L'armée impériale conduite par Emmanuel Philibert, devenu duc de Savoie par la mort de son père Charles, parut enfin. Le roi concentra toutes ses forces pour la combattre, et marcha sur Renti, petite place qui d'un côté couvrait l'Artois, de l'autre touchait au Boulonois, et pour cela était également importante aux deux partis. Le roi la voulait enlever, ou peut-être par un semblant d'attaque espérait forcer les impériaux à la bataille. L'empereur était aussi venu en personne soutenir l'honneur de ses armes. Bientôt le combat fut engagé. Le connétable avait pour auxiliaires le vaillant prince de Guise avec le maréchal de Saint-André, le duc de Nevers, Alphonse d'Est, et Gaspard de Coligny, qui venait d'être élevé à la dignité d'amiral après la mort du célèbre Annebaut. Les impériaux furent battus. Deux mille d'entre eux restaient sur le champ de bataille ; l'armée rentra tout en désordre dans son camp. On crut que le connétable aurait pu l'exterminer, s'il avait poussé sa victoire avec plus de vigueur. Mais c'était assez de la gloire d'avoir frappé les impériaux d'une défaite ; on ne chercha

pas d'autres succès, et le roi se retira à Compiègne, laissant Renti aux mains du vaincu.

Tout était plein d'alternatives¹. Peu après cette bataille de Renti étaient arrivées des nouvelles funestes d'Italie. Le roi était encore dans son camp; tout à coup l'empereur, selon ses habitudes de jactance, avait fait annoncer des victoires dans le sien par une décharge générale d'artillerie. Strozzi, commandant des troupes françaises dans la Toscane, venait d'être battu à Marciano par Jacques de Médicis, marquis de Marignan, lieutenant du duc de Florence; après quoi le siège avait été mis devant Sienne, où commandait le brave Montluc². C'étaient là les nouvelles que Charles V faisait célébrer à grand bruit, comme pour faire prendre le change sur sa défaite de Renti.

Cependant le maréchal de Brissac soutenait ses succès dans le Piémont, et M. de Termes gardait ses postes dans la Corse contre les Génois. Un instant on craignit dans la Lorraine l'effet d'une entreprise bizarre et digne du génie aventureux de Charles V. Metz avait résisté à tout le déploiement de ses armes, il l'attaqua par un stratagème. Les cordeliers avaient convoqué en cette ville le chapitre général de leur ordre, et de diverses contrées d'Europe devaient arriver des religieux. L'empereur imagina de déguiser des soldats en cordeliers, lesquels à un signal convenu devaient égorger les sentinelles et ouvrir les portes à la garnison de Thionville. François de Scepeaux, commandant de la ville, surprit le secret. Il laissa entrer quelques séditieux; puis lui-même donna le signal aux impériaux, qui arrivèrent au nombre de quatre mille. Il les prit dans leur piège. Près de douze cents périrent sans défense; quelques-uns furent prisonniers; les autres échappèrent par la fuite. Le roi envoya le collier de l'ordre au vigilant chevalier; plus tard il eut le bâton de maréchal.

¹ Je suis les mémoires du temps, collect. Petitot. Voyez *l'Histoire particulière de la cour de Henri II, Arch. curieuses*, tom. III.

² La bataille avait été désastreuse; le siège fut admirable: il dura dix mois.

1555. — La guerre alors parut s'amollir en Flandre ; des deux côtés les forces étaient épuisées, on ne faisait que méditer des desseins pour l'avenir. L'occasion semblait favorable pour des paroles de paix ; mais les prétentions respectives des deux couronnes restaient entières. La médiation de l'Angleterre fut inutile. Les troupes qui restaient sur pied s'attaquèrent par des escarmouches. Les frontières étaient ravagées. Il y eut même à la hauteur de Douvres un combat acharné sur mer, entre vingt-six navires marchands de Dieppe et vingt-quatre gros vaisseaux flamands¹. Six bâtiments sautèrent de chaque côté ; mais les Français restèrent les maîtres. Cinq navires flamands furent amenés à Dieppe ; le reste de la petite flotte toute délabrée gagna la Hollande.

En Italie le siège de Sienne était soutenu avec un merveilleux courage. Montluc se défendait en héros. Il était parvenu à animer du feu de sa valeur les habitants et les soldats ; le récit de ses aventures, pendant ces dix mois de batailles et de souffrances, de faits d'armes et de misères, est plein d'intérêt. Le marquis de Marignan s'étonnait de cette résistance désespérée, et cependant l'empereur et le duc de Florence s'obstinaient à enlever la place, dût-on n'y trouver que des ruines et des cadavres. La faim les secondait mieux que la guerre. Montluc, à qui les habitants décernèrent le pouvoir et le titre de dictateur, ne pouvait rien contre cette espèce d'ennemi. Il diminua le nombre des bouches par des moyens divers. Il y avait dans la garnison des Allemands suspects ; il les envoya périr dans une sortie. Puis, se roidissant contre la pitié, il fit sortir les gens inutiles, et les jeta entre la ville et les assiégeants : Marignan fut plus impitoyable que Montluc ; il laissa périr la plupart de ces infortunés, et quelques-uns même tombèrent sous le glaive. « Ce sont les lois de la guerre, dit le terrible Gascon, il faut estre cruel bien souvent pour venir à bout de son ennemy ; Dieu doit estre bien miséricordieux

¹ *Hist. de la bataille navale faite par les Dieppois et Flamans, au mois d'aout, en l'an 1555. Arch. curieuses, tom. III.*

en nostre endroit qui faisons tant de maux¹. Telle est l'interruption que le batailleur jette dans son effroyable épopée. Enfin il fallut céder. Mais épuisé plutôt que vaincu, entouré de soldats et de citoyens exténués par la faim, Montluc restait redoutable encore. Après dix mois de lutte acharnée, il imposa la capitulation, comme s'il eût été vainqueur, et l'on vit sortir avec tous les honneurs de la guerre ces débris d'hommes amaigris, pâles, défaits, portant à peine leurs armes². Ce siège est un des merveilleux souvenirs de notre histoire; il montre ce qu'il y a de puissance dans la volonté d'un homme d'enthousiasme et de génie. Jamais on n'avait vu empire pareil à celui que Montluc sut exercer sur cette population désolée et sur ses défenseurs exténués. Les femmes s'étaient enrégimentées à sa voix, et elles couraient aux murs avec des armes, en chantant un hymne en l'honneur de la France. Montluc disposait de la vie et de la mort, et pas un murmure ne se fit entendre au milieu de tant de ruines. Marignan se plut à combler de témoignages un tel ennemi, et, lorsqu'il parut à la cour, on l'entoura d'honneurs. Le roi le fit chevalier de l'ordre; c'était un présage de sa fortune.

Le reste de la campagne d'Italie se passa en entreprises de peu d'éclat. La prise de Sienne fut sans résultat. Le duc d'Albe, avec une armée de trente mille impériaux, ne sut pas donner de la suite à la victoire. Brissac le contint avec dix mille hommes que le duc d'Aumale lui amena de France.

Des événements plus graves se montraient au monde.

Au pape Jules III avait succédé Marcel II. L'un et l'autre n'avaient fait que passer sur le trône de saint Pierre. Un nouveau pape vint, du nom de Paul IV, pontife austère, résolu à déraciner les désordres, à réformer les abus, à ôter par là des prétextes aux factions sectaires, et à reprendre les travaux interrompus du concile de Trente. Il était ennemi de la maison d'Autriche, et son apparition changeait déjà la marche des choses en Italie; le duc de Savoie surtout pressentit ce qu'elle recélait d'obstacles à ses desseins

¹ Comment. de Montluc.

² Ibid.

et à ses efforts de restauration; et par là même la France put prévoir l'utilité qu'elle trouverait à cette nouveauté de politique. Mais un autre événement, moins attendu peut-être, vint étonner le monde; ce fut l'abdication de Charles V.

C'était, dit-on, une résolution déjà ancienne dans son esprit. Toutefois l'histoire n'a guère pu l'expliquer, ni par une inspiration de piété, ni par un besoin de calme après tant de tempêtes. On eût dit plutôt une sorte de caprice, comme si le monarque qui avait touché à l'empire universel eût pensé mieux jouir de sa puissance en la mettant en d'autres mains, pour l'y voir défaillir peut-être.

Quoi qu'il en soit, fatigué par les maladies, tourmenté par la goutte, aigri par les dernières humiliations de ses armes, il mit avec pompe cette pensée à exécution, pour lui donner tous les semblants d'une volonté réfléchie.

Il appela à Bruxelles son fils, roi d'Angleterre et de Naples; et là, dans une assemblée des états des Pays-Bas, des chevaliers de la Toison d'or, de tous les princes de sa famille, il fit annoncer par son chancelier son dessein de déposer le sceptre. Lui-même expliqua les raisons qui le déterminaient à chercher le repos. Il aimait à parler dans les assemblées. Il raconta les longues tempêtes de sa vie; il dit de belles paroles sur le besoin de recueillir ses derniers jours devant Dieu; il demanda pardon des fautes qu'il avait faites; puis, s'adressant à son fils, il lui donna de nobles conseils, et il encouragea les princes à rester unis dans le catholicisme. Ainsi descendait du trône l'homme extraordinaire dont l'ambition ne supportait la rivalité d'aucune puissance.

L'Espagne, les Pays-Bas, les Flandres, l'Italie, Naples passaient aux mains de Philippe II. Ferdinand, frère de Charles V, était roi des Romains; l'empire lui était destiné. De là les deux branches de la maison d'Autriche, qui devaient embrasser sous un double sceptre la plus grande partie de l'Europe.

Charles V laissait à sa place pour porter le poids du monde, d'un côté un roi né pour la paix plutôt que pour la guerre, habile aux négociations, mais peu propre à les soutenir.

L'aspect de la politique devait être changé par une telle résolution. L'inimitié du pape pour la maison d'Autriche eut sa liberté. Aussi bien, vieillard de quatre-vingts ans, les Caraffe, ses neveux, suppléaient par leurs intrigues ardentés à la débilité de son aversion. C'était alors un grand malheur que les papes, pour défendre leur existence politique au milieu de tant de principautés rivales qui déchiraient l'Italie, eussent besoin de créer autour d'eux des fortunes soudaines. Ainsi étaient venus les Médicis, cette maison puissante et d'une si merveilleuse destinée; ainsi les Farnèse, de la famille de Paul III; ainsi les Caraffe, rivalité de plus entre tant d'ambitions contraires.

Le cardinal Caraffe, un des neveux du pape, était d'un génie entreprenant et hardi. Il ne craignit pas de s'aventurer à Rome dans les intrigues contre la faction de l'empereur. La liberté de l'Italie servait de prétexte, et en effet c'était une excitation qui trouvait partout des inimitiés toutes prêtes. Il fut aisé d'intéresser à ces intrigues la faction de France. C'est du roi de France, disait-on aux ambassadeurs, que toujours était venue la protection de l'Eglise et des Etats libres d'Italie; Henri II seconderait les essais nouveaux qui étaient faits pour briser la domination odieuse de l'Autriche. Et puis c'était une occasion pour la France de revendiquer ses droits sur le duché de Milan et sur le royaume de Naples. Tels étaient les moyens principaux d'animer les oppositions.

On y joignit des cabales qui ressemblaient à des conjurations contre la faction impériale. Rome se remplit de manéges et de complots. Enfin on envoya en France proposer une ligue au nom du pape, et tout à coup le conseil du roi fut appelé à délibérer sur des projets qui de nouveau ouvraient l'Italie à tout l'acharnement des batailles.

Le connétable, vieilli dans les guerres, repoussait de tels desseins; le cardinal de Lorraine, excité par les Caraffe, les appuyait; l'un de ses frères, le duc de Guise, lui venait en aide par sa renommée militaire; l'autre, le duc d'Aumale, par le crédit de Diane de Poitiers, dont il avait épousé la fille: c'était plus qu'il n'en fallait pour emporter l'esprit du

roi. Vainement la reine d'Angleterre se fit médiatrice entre le roi son mari et le roi de France. La ligue fut acceptée. Le cardinal de Lorraine courut à Rome en porter la nouvelle.

Là il trouva les inimitiés aigries. On avait surpris deux empoisonneurs chargés, disait-on, de délivrer l'empereur des intrigues du cardinal. On leur fit leur procès; ils furent mis à mort. Après cela le traité n'avait qu'à être signé.

Le roi prenait sous sa protection le saint-siège, le pape, toute sa famille contre leurs ennemis.

La ligue serait perpétuelle, offensive et défensive.

Le pape et le roi feraient en commun les frais de guerre.

Les armées des deux parties contractantes seraient mises sous le commandement d'un général, qui aurait le titre de prince : on désignait le duc de Guise.

Le royaume de Naples enfin était assuré à un fils du roi¹.

1556. — Chose singulière ! en même temps que se faisait cette ligue menaçante, des conférences engagées au nom de l'empereur et du roi pour l'échange des prisonniers des dernières guerres amenaient entre eux une trêve. Mille manèges secrets se mêlaient aux raisons d'Etat. Le connétable avait peur de la guerre, par où s'agrandissaient les Guises; Diane de Poitiers voulait la paix « pour avoir plus de moyens de recouvrer argent². » Et cependant elle évitait de choquer les deux factions. « Liée d'amour au connestable et d'alliance à M. d'Aumale, » elle tint le milieu, mais elle éloigna la reine des affaires et de son mari, « encores qu'elle n'eut rien de beau, dit l'historien observateur que je suis, non sans soupçon de sortilège. » Vainement dans l'histoire on cherche un signe de dépit échappé à la reine Catherine; elle reste comme enfermée en elle-même. Tavannes lui offrait de couper le nez à la maîtresse superbe du roi; elle

¹ Voir le texte dans le *Recueil des traités*, de Léonard, tom. II. — *Hist. de de Thou*. — Trêve de Vaucelles, *Hist. particulière de la court de Henri II*, *Arch. curieuses*, tom. III.

² *Mém. de Saulx de Tavannes*.

le remercia, et se résigna à la patience¹. La négociation était donc facile. Charles V intervenait encore dans la politique; mais il n'avait plus son arrogance, et il avait jeté le premier en avant des paroles pacifiques. Il avait besoin d'affermir la puissance aux mains de son fils; il déclara laisser les questions telles que la guerre les avait faites. Sa proposition fut entendue, et la trêve fut signée pour cinq ans dans l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai.

Les Caraffe étaient consternés. Ils multiplièrent l'intrigue, et poussèrent le pape en des manéges peu dignes de son office de modération et de paix². Ce n'est point le lieu de dire tous ces détails de diplomatie perplexe et passionnée. Ce fut un moment de confusion dans la politique romaine. Pendant ce temps Charles V s'en allait tristement achever en Espagne son rôle de retraite. A son arrivée il s'aperçut que les honneurs ne le venaient plus chercher. Les hommages et les flatteries couraient ailleurs. Il eut le tort de laisser percer le regret de l'empire. Mais ses fils avaient pris au sérieux leur puissance; il fut obligé de prendre au sérieux son abdication. Il alla s'enfermer dans un couvent de l'Estramadure, et là il vécut dans le silence, comme s'il l'eût aimé.

A force d'agitation, les Caraffe avaient ravivé leurs espérances de guerre. Et il est vrai que le duc d'Albe, commandant à Naples pour le roi d'Espagne, troublait Rome par des brigues et des crimes où se mêlaient tous les mécontents des dernières familles papales. Enfin il parut en armes sur les terres de l'Eglise. Le pape fit un grand bruit de plaintes, et le roi lui envoya des secours d'argent. Strozzi, devenu maréchal de France, et Montluc arrivèrent, mais sans soldats, annonçant seulement le duc de Guise avec une armée. Le duc d'Albe fit des progrès. Montluc alla faire diversion dans la Toscane par son bouillant courage. Enfin Guise parut. On allait reprendre la suite des alternatives de gloire et de malheur à peine interrompues depuis Charles VIII.

¹ *Mém.* de Saulx de Tavannes.

² Le P. Daniel.

1557. — L'expédition du duc de Guise fut sans résultat. Le pape ne se hâta point de le seconder. Il tremblait d'exécuter la ligue qu'il avait provoquée. Ce fut une guerre d'intrigues où les Français furent vaincus.

En même temps une guerre plus sérieuse s'était allumée dans les Pays-Bas.

La trêve de Vaucelles avait été mal gardée. Le roi reprochait aux Espagnols des barbaries commises contre le maréchal de Lamoignon fait prisonnier à Hesdin¹. Ils l'avaient tenu enfermé dans une espèce de cage, et au moment de la trêve, la duchesse de Bouillon ayant obtenu un sauf-conduit pour l'aller voir, on ne lui permit d'arriver jusqu'à lui qu'après lui avoir arraché le serment qu'elle payerait sa rançon. Mais c'était la rançon d'un mort; il avait, dit-on, reçu du poison. Il eut à peine le temps d'arriver à Guise.

Outre ces atrocités, il y avait eu des violences armées et des essais d'enlèvement sur Metz et sur Bordeaux. De son côté l'amiral de Coligny avait tenté de s'emparer de Douai par une surprise. C'était une guerre sourde; elle éclata enfin par des manifestes.

Toute l'Europe se trouva de nouveau armée contre la France. Pour comble, l'Angleterre joignit ses armes à celles de l'Italie, et un héraut vint annoncer cet éclat avec solennité². « Héraut, lui répondit le roi, je voy que vous estes venu icy pour me dénoncer la guerre de par la royne d'Angleterre; je l'accepte; mais si veux-je bien que tout le monde sçache que j'ay observé envers elle, sincèrement et de bonne foy, ce que je devoys à l'amitié que nous avions ensemble, comme j'ai délibéré faire et feray, tant que je vivray, à l'endroit de tout le monde, autant qu'il appartient à prince grand de vertu et d'honneur. Et espère, puisqu'elle y vient avec si injuste cause, que Dieu me fera, s'il lui plaist, cette grace, qu'elle n'y gagnera non plus que ses prédécesseurs ont fait quand ilz se sont attachés aux miens, et qu'ilz ont fait dernièrement à moy, dont la mémoire

¹ Discours sur la rupture de la trefve. *Arch. curieuses*, tom. III.

² Voyez la déclaration du héraut, de la reine Marie. *Arch. curieuses*, tom. III.

est récente; et qu'il montrera en cela la justice de sa grandeur sur celui qui a le tort, et est cause des maux qui procéderont de ceste guerre; vous défendant sur la vie de parler plus avant, parce que c'est une femme; et si elle estoit autre, j'useroye aussi d'autre langage. Mais vous vous en irez et retirerez hors de mon royaume le plus tost que vous pourrez ¹. »

Tel était le noble langage du roi. En même temps la guerre éclatait. Au mois de juillet une armée de soixante mille ennemis se trouva réunie à Givet, vis-à-vis de Charlemont, sous les ordres d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie. Peu après, elle s'avancait vers Saint-Quentin pour en faire le siège.

Coligny, gouverneur de la Picardie, rassembla tout ce qu'il put de troupes, et l'activité de sa défense calma l'épouvante qui déjà gagnait les peuples. De son côté le connétable marchait vers la Fère avec près de trente mille hommes. Il n'était pas de force à engager la bataille; mais il fallait fortifier la garnison de Saint-Quentin. Il eût dû borner là tout son dessein. Il avait été contraire à l'expédition d'Italie, et sa prévoyance était alors reconnue. Peut-être par là même il fut poussé à une entreprise sans sagesse. Pour jeter cinq cents hommes dans Saint-Quentin, il fit mouvoir toute son armée, au risque de s'aller heurter contre l'armée double des Espagnols et des Anglais. Ce n'était point l'avis du maréchal de Saint-André. Le vieux connétable, fier et dédaigneux, frémit qu'on le crût inégal à de tels périls. Il méprisa le conseil, et tout fut poussé à l'extrême. Le camp ennemi fut surpris par une attaque soudaine. Le secours fut intrépidement jeté dans la place. Il fallait se hâter de s'éloigner sans laisser aux ennemis le temps de se reconnaître. Le succès empêcha les précautions de la retraite. Le duc de Savoie, d'abord étonné, avait bientôt repris le calme; et l'armée française attaquée par tous les points fut contrainte de fléchir. Le connétable vit sa faute; il n'était plus temps. Un vieux officier, nommé d'Oignon, était lieutenant de sa compagnie d'hommes d'ar-

¹ *Arch. curieuses.*

mes : Bon homme, lui dit-il, que faut-il faire? — Je n'en sais rien, répondit d'Oignon; mais il y a deux heures je le savais bien. La retraite fut horrible. Princes, chevaliers, soldats rivalisaient de courage pour soutenir le choc des ennemis, tout en s'éloignant vers la Fère; mais c'étaient des efforts perdus. On n'avait point songé d'avance à protéger le retour de l'armée; partout elle s'ouvrait aux attaques. Le connétable toutefois maintenait l'ordre par le calme intrépide de sa marche. Mais cette nuée de valets qui alors suivaient les armées se mit bientôt à fuir en tout sens, et leur exemple troubla les rangs. Le désordre se propagea; bientôt la retraite ne fut qu'une confusion. Il n'y eut plus que de beaux faits d'armes isolés; le connétable fut admirable de courage : il voulait se faire tuer pour ne point survivre à la honte d'une défaite. Jean de Bourbon, duc d'Enghien, après avoir eu un cheval tué sous lui, était remonté sur un autre, et il continuait de se battre; il fut blessé à mort d'un coup de pistolet : on le mena expirer dans le camp des Espagnols. Les plus nobles chevaliers, entre lesquels nous voyons François de la Tour, vicomte de Turenne, se firent tuer de même. Trois cents autres furent pris; la terre était couverte de morts : la fuite enfin se déclara. Mais Montmorency se battait toujours en désespéré; il fut investi; on le désarma, et on le conduisit au duc de Savoie. C'était son plus magnifique trophée¹.

Telle fut la bataille de Saint-Quentin. La France y perdit trois ou quatre mille hommes; mais des multitudes de prisonniers restaient aux mains du vainqueur. Peu après, la ville défendue par l'amiral de Coligny tombait par un assaut. Il y eut d'affreux pillages et d'atroces égorgements. L'amiral fut fait prisonnier. Il avait résisté intrépidement dix-sept jours. Ce fut un admirable service; la France eut le temps de se reconnaître.

Le roi était à Compiègne, presque témoin d'un si grand désastre. La stupeur avait glacé les âmes : tout tremblait; le roi resta calme; il fit avertir la reine qui était à Paris

¹ *Mém. de Mergey. — Comment. de Rabutin. — Collect. Petitot. — Hist. des cinq règnes.*

d'encourager le peuple ; elle remplit son office avec dextérité. Le roi alla se montrer aux débris de cette dérouté de Saint-Quentin ; les courages se ranimèrent : le nom du duc de Guise fut montré comme une espérance.

Les confédérés au contraire s'arrêtèrent dans leur victoire. Ils avaient pris d'abord quelques places, le Catelet, Ham, Noyon, Chauni. Puis ils se tinrent immobiles. L'inaction du camp fit naître les divisions. Les Anglais ne supportaient pas l'arrogance des Espagnols ; les Allemands n'étaient pas payés ; déjà naissaient des mutineries. Philippe II fut obligé de renvoyer la plus grande partie de l'armée. Charles-Quint dans son couvent de Saint-Just sentit bouillonner son vieux sang à ces nouvelles. Le roi est-il à Paris ? demanda-t-il à celui qui lui vint apprendre la bataille de Saint-Quentin. Il ne supportait pas que la victoire n'eût pas eu d'autres suites. Il eût voulu que la monarchie de France fût détruite d'un seul coup.

Il est vrai qu'il se trouva autour du duc de Savoie des conseillers pour le presser de précipiter ainsi la fortune. L'histoire n'a point à faire de conjectures sur les chances heureuses ou funestes de ces conseils. Un historien espagnol se borne à dire qu'il eût pu arriver au duc vainqueur ce qui arriva à son père, marchant à la suite de Charles V dans l'expédition de Provence, d'entrer en France en mangeant des faisans et d'en sortir en mangeant des racines¹.

Quoi qu'il en soit la France respira. Le duc de Savoie, à défaut des armes, avait employé des stratagèmes de corruption pour enlever la ville de Lyon : les trames furent découvertes². En Piémont le maréchal de Brissac soutenait fièrement la cause de la France ; il avait peu de troupes, son génie y suppléait. Un instant le cardinal de Lorraine, devenu maître de l'Etat par la captivité du connétable, craignit que le roi ne songeât à l'appeler. Telle était sa renommée, qu'il semblait dangereux à celle du duc de Guise.

¹ Louis Cabrera, liv. IV, ch. 8, cité par le P. Daniel.

² Discours de la téméraire entreprise faite contre la noble couronne de France, par Emm.-Phil. de Savoye. *Arch. curieuses*, tom. III.

Le duc de Guise revint seul avec son armée. Montluc le suivait : c'était un secours, non point une rivalité.

A l'arrivée du duc le royaume se crut sauvé. La France le salua avec des acclamations; la cour l'accueillit comme un libérateur, presque comme un maître. Il se présentait avec la double faveur du roi et de Diane de Poitiers. Tous les hommes de guerre coururent à lui; rien ne manqua aux hommages. Le roi enfin le déclara son lieutenant général dans tout le royaume. Un instant il songea à lui donner le titre de vice-roi. Nulle puissance ne semblait devoir être excessive entre les mains d'un tel sauveur. C'était là pourtant une exaltation dangereuse. Henri II était peu politique. La monarchie doit agrandir les hommes utiles, elle ne doit pas se créer des hommes nécessaires. Le duc de Guise était exposé à ne plus vouloir rester serviteur, dès que le roi même le faisait son maître.

Toujours est-il qu'il fallut justifier l'éclat de ces témoignages. Guise commença par faire un camp à Compiègne. Là il rassembla son armée. La France était merveilleuse à faire jaillir d'un désastre une défense nouvelle. L'enthousiasme suivait le duc de Guise; on était d'avance assuré de sa gloire. Chacun y voulut prendre part. La noblesse ressaisit ses armes; la bourgeoisie rivalisa de courage. Le peuple se mêla à cet élan de patriotisme. Les Espagnols s'étonnèrent de voir apparaître une armée qui menaçait, non pas seulement leurs conquêtes, mais encore leurs frontières.

Toutefois on ne connaissait pas le dessein du duc de Guise. Au plus fort de l'hiver on le vit tout à coup s'avancer vers Calais. C'est Calais qu'il voulait reprendre, et ce coup soudain et hardi était propre en effet à venger l'affront de Saint-Quentin. Déjà il avait fait de mystérieux préparatifs, et en un moment toutes les flottes françaises de l'Océan apparurent bloquant la ville et dispersant au loin les vaisseaux anglais. Le siège alors commença, au grand étonnement de l'Angleterre et de la France même. C'était, dit-on, un projet déjà ancien de Coligny; mais l'exécution était propice, et l'amiral vint prendre sa part de cette gloire.

1558. — Ici hâtons les récits de batailles. Milord Dumfort était gouverneur de la ville; il se défendit à outrance. Sa garnison n'était pas nombreuse, mais résolue, et d'ailleurs protégée par les admirables travaux que les Anglais, depuis deux siècles, avaient faits autour de cette place, dernier mais orgueilleux reste de leur domination en France. A ces travaux le duc de Guise en opposa d'autres qui furent improvisés avec hardiesse. Jamais ne s'était vue semblable rapidité. Une formidable artillerie fut dressée contre la ville. Dès ses premiers ravages quelques forts furent emportés. Le château restait, formidable et bien défendu; on songea à l'assaut: on eût dit un délire plutôt qu'une témérité. Mais tous les abords avaient été étudiés. On attaqua le lieu protégé par la mer, celui que les Anglais croyaient le plus sûr. A la descente de la marée, on vit le duc de Guise se jeter à l'eau, à la tête des plus intrépides. Et après lui marchaient Montmorency, Bouillon, Grammont, le maréchal Strozzi. Il était beau de voir ces noms illustres justifier leur vieille gloire par une gloire nouvelle. On traversa ainsi le fossé, et l'on gravit la brèche faite aux murs du château. Les Anglais, courageux mais étonnés, ne surent que se faire tuer au haut de leurs murailles. Le duc de Guise, maître du château, y laissa le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf, ses deux frères, pour y commander, et il courut au camp pour aviser à l'ensemble des opérations.

Au retour de la marée qui laissait le château inabordable du côté des Français, les Anglais voulurent le reprendre du côté de la ville. D'Aumale soutint un assaut furieux, et resta maître. Le reste du siège dépendait de ce premier succès. La ville ne se pouvait défendre, n'ayant plus qu'une enceinte de murailles incapables de résister au ravage des canons et à l'ardeur du duc de Guise. Dumfort offrit de capituler, mais il voulut faire des conditions. Guise répondit que la seule condition c'était de se rendre. Il fallut céder; Guise entra dans la ville avec tout le déploiement de son armée. Il accorda la vie aux habitants, avec permission de se retirer en Angleterre ou en Flandre sans rien emporter. Les soldats étaient renvoyés en Angleterre, et le gouver-

neur restait prisonnier avec cinquante hommes de sa garnison, au choix du vainqueur¹.

Ainsi Calais redevint français ; le siège, fait en plein hiver, n'avait duré que huit jours. Deux cent dix ans auparavant, la même ville avait coûté aux Anglais onze mois d'efforts et de luttes célèbres. Il est vrai que la ville était alors toute française, et les citoyens s'étaient faits soldats pour défendre leurs foyers. Il n'en était pas ainsi lorsque la ville n'avait pour défense que sa garnison ; et, bien que ses habitants nouveaux fussent Anglais, leur patriotisme n'avait pu s'enraciner sur le sol de France. Quoi qu'il en soit, ce siège rapide et glorieux produisit une surprise profonde. On croyait Calais imprenable ; toute l'Europe s'étonna. Les vaisseaux anglais ne s'étaient point hâtés de paraître dans l'Océan. Lorsqu'ils arrivèrent, ce fut pour voir flotter sur les murs les drapeaux de France. Déjà le duc de Guise distribuait aux officiers et aux soldats d'immenses richesses trouvées dans Calais ; mais Calais même était pour le royaume le plus riche trésor. C'est par là que l'Angleterre avait eu un pied sur la France. Désormais la séparation des deux empires était consommée, et les longs affronts faits à notre gloire étaient vengés.

Guines restait pourtant encore aux Anglais ; mais le duc de Guise alla achever sa victoire. La ville fut prise et la citadelle rasée. Rien ne semblait résister à un tel vainqueur.

Alors ce fut à Paris et dans le royaume un bruit d'applaudissements et d'hommages pour célébrer le héros. Le duc de Guise semblait avoir été donné de Dieu pour relever la monarchie. Le peuple lui fit des fêtes, et les poètes chantèrent sa gloire ; mais, chose singulière ! la cour se divisa. Le connétable de Montmorency, accablé sous son désastre de Saint-Quentin, et toujours retenu prisonnier dans les Pays-Bas, avait des amis qui voyaient avec envie cette élévation de la maison de Guise, devenue maîtresse de l'Etat. Et peut-être est-ce ici le point de départ auquel se doivent attacher les commencements de l'anarchie qui de-

¹ Discours de la prinse de Calais. *Arch. curieuses*, tom. III.

vait déchirer bientôt la noblesse de France. Henri II restait fidèle au connétable ; mais, dès que la gloire allait à un autre, la faveur n'ôtait pas l'envie, et le dépit pouvait aisément amener des fautes, au bout desquelles viendraient les disgrâces.

1558. — En ce même temps les états généraux étaient assemblés à Paris. C'est en nos jours d'études politiques un objet curieux d'examen, que la constitution de cette représentation nationale des vieux temps, en comparaison avec les constitutions modernes. Les états étaient une expression de liberté nationale, telle qu'elle pouvait suffire à des peuples accoutumés à voir dans le monarque toute la loi vivante de l'Etat. Mais il faut reconnaître que ces formes de liberté sont sans analogie avec les besoins, vrais ou faux, qui depuis se sont développés dans l'esprit des nations. La seule séparation des ordres semble présentement un souvenir importun. Alors c'était le nerf de la constitution publique. Primitivement il n'y eut dans les assemblées nationales que deux ordres distincts, les évêques et les chefs militaires. Le peuple apparaissait pour l'assentiment à donner aux lois. Puis le roi Jean fit représenter le peuple d'une façon régulière sous le nom de tiers état, c'est-à-dire de troisième ordre. Car ce nom de tiers état est devenu dans la langue quelque chose d'odieux, que le peuple moderne ne veut pas entendre. Cependant, sous ce nom de troisième état étaient comprises les magistratures de toutes sortes, depuis l'échevinage des villes jusqu'aux parlements des rois. Mais il paraît qu'alors même l'orgueil commençait à fermenter. Les parlements voulurent sortir de cet état du *commun*, comme on disait alors ; et Henri II leur créa un ordre exprès, et qu'on appela l'état de la justice, qui fut le troisième ; de sorte qu'en ces états de Paris il y eut quatre ordres séparés, chacun ayant sa harangue et son orateur. Mais l'assemblée ne dura que huit jours. Les états concédèrent au roi un emprunt de trois millions, qui furent répartis entre eux¹.

Après quoi le roi alla faire son entrée à Calais. Ce fut un

¹ Savaron, *Chronol des estats généraux*.

magnifique triomphe. Un autre succès politique était préparé à la France, succès néanmoins sur lequel planait un avenir plein de malheur.

1558. — Marie de Lorraine, reine régente d'Ecosse; gouvernait ce royaume sous l'inspiration des antipathies françaises pour l'Angleterre. Le conseil de régence obéissait davantage aux influences anglaises. Toutefois la jeune Marie Stuart, promise au dauphin de France, était élevée à Paris pour ce mariage, et l'âge étant venu d'accomplir les conventions, le conseil d'Ecosse manqua de prétextes pour les éluder; seulement on vit naître dès ce moment un germe d'opposition, présage sinistre, mais mystérieux encore. Des députés écossais, venus à Paris pour ce mariage célèbre, refusèrent de décerner au dauphin le titre de roi. On passa outre. Peu après, le conseil d'Ecosse envoyait la couronne royale au dauphin; mais la résistance avait été manifeste. On ne soupçonna pas qu'elle cachât des périls pour l'avenir; on ne vit que la fusion des deux monarchies contre l'Angleterre. Tout semblait ouvrir des destinées magnifiques, et d'ailleurs le mariage était applaudi parce qu'il donnait un relief nouveau à la gloire du duc de Guise, devenu de la sorte oncle du dauphin. Le duc de Guise absorbait alors toute la popularité¹.

C'est ici comme l'ouverture d'un grand drame; mais il ne se révèle encore que par de secrets incidents.

Marie Stuart, la jeune et belle reine, entourée de fêtes et d'hommages, fut facile à se laisser aller à aimer cette cour de France, son berceau, et il ne lui en coûta point de montrer son amour par des témoignages au delà même de sa puissance. Peu de jours avant son mariage, les Guise avaient obtenu d'elle un acte secret par lequel elle faisait donation de son royaume d'Ecosse au dauphin et aux rois ses successeurs. Ce n'était plus de la politique, c'était un

¹ Discours du grand et magnifique triomphe fait au mariage de très-noble et magnifique prince François de Vallois, roy-dauphin, etc., et de très-haute et vertueuse princesse madame Marie d'Estrevert, roine d'Escosse. *Arch. curieuses*, tom. III. — Le contrat de mariage est dans Léonard, tom. II.

entraînement d'affection pleine d'enthousiasme. La jeune reine ne s'aperçut point qu'elle servait d'instrument à l'ambition de la maison de Guise. Et déjà en effet les Guise étaient l'éclat de ce don; un royaume était gagné par leur puissance : c'était sur eux que semblait reposer toute la fortune présente de la monarchie.

Mais alors même commencèrent à percer les oppositions. Il en arrive ainsi des grandeurs arrivées à leur sommet.

Les amis du connétable devinrent plus hardis et plus remuants; et, comme une opposition plus générale commençait à se répandre sous le prétexte de la religion, alors prirent naissance des partis moitié sectaires et moitié politiques, qui bientôt devaient se grossir et former dans l'Etat de redoutables factions¹.

Disons toutefois que par son exemple le connétable n'autorisait pas des oppositions de cette sorte. Il était au contraire la terreur des hérétiques qui s'insinuaient clandestinement dans le royaume; mais ses amis ne se croyaient pas tenus de l'imiter. Ils cherchaient la force dans l'association de tous les mécontents. D'ailleurs quelques seigneurs s'étaient déclarés; l'amiral de Coligny, prisonnier avec le connétable, était de ceux qui s'étaient précipités dans les sectes; et c'était la politique bien plus que la religion qui les entraînait. Telle avait été la réforme dans tous les Etats. Entre ces chrétiens nouveaux, se faisant de la réforme un instrument, on remarquait Dandelot, neveu du connétable et frère de l'amiral. Il était colonel général de l'infanterie française. Sa liberté de paroles menaçait d'être une contagion. Les évêques s'alarmèrent. Quelques-uns avaient la sagesse de chercher la paix entre les deux royaumes catholiques de France et d'Espagne, comme un moyen d'affermir l'Eglise. L'évêque d'Arras eut des conférences avec le cardinal de Lorraine; et là il signala Dandelot comme un propagateur d'hérésie. Les révélations enfin furent rapportées au roi, et il s'ensuivit à la cour une scène d'éclat.

Le roi, à son diner, provoqua Dandelot sur la question de

¹ Les *Mém.* de Saulx de Tavannes indiquent assez bien la marche des rivalités. An. 1558.

religion. Il avait été, lui dit-il, averti de ses opinions, et il lui demandait de s'expliquer incontinent sur ce qu'il pensait de la messe.

Dandelot dit nettement que la messe était une impiété. Le roi se leva furieux, et prit un plat pour le jeter à la tête de Dandelot. Le dauphin se précipita. Le roi, se contenant tout à coup, jeta par terre le plat qu'il avait saisi. Il jura que « n'eust esté pour l'honneur qu'il l'avoit nourry, il luy donneroit de son espée au travers du corps ¹. » Mais Dandelot fut chassé, et sa charge de colonel général fut donnée à Montluc, tout dévoué à la maison de Guise, qui pourtant la refusa longtemps et ne céda qu'à la contrainte ².

Ainsi éclatait la réforme. Ce n'était qu'une secte de cour, mais qui aux passions religieuses devait associer bientôt toutes les fureurs de la vanité.

Il fut aisé aux oppositions de se déguiser en prenant le duc de Guise pour prétexte des murmures et des haines. Quant à lui, il s'en alla grossir sa force par des succès nouveaux. Il fit le siège de Thionville, admirable place, qui n'avait jamais été prise dans les guerres précédentes du Luxembourg. Les envieux se félicitaient; Guise devait, pensaient-ils, échouer. Déjà les chansons couraient dans Paris. Montluc, qui était au siège, commençait à désespérer. Mais l'assaut fut donné, il fut effroyable; Strozzi y fut tué à côté du duc. Rien ne résista; la ville était prise après trois semaines. Le duc de Guise courut aussitôt à Arlon; ce fut Montluc qui s'en empara par une surprise, pendant que le duc de Guise dormait sous sa tente, tout épuisé de fatigue ³.

Le duc de Nevers et M. de Termes, gouverneur de Calais, fait maréchal après la mort de Strozzi, avaient d'abord secondé le duc de Guise par d'autres faits d'armes. Le premier s'était emparé de Charlemont ⁴, le second avait enlevé

¹ *Mém. Petitot. — Mém. de Saulx de Tavannes.*

² *Comment. de Montluc.*

³ Voyez les récits pittoresques de Montluc, et ceux de Vieilleville. — Le siège et prise de Thionville, etc. *Arch. curieuses*, tom. III.

⁴ François de Clèves, duc de Nevers, était gouverneur de Champagne, de Brie et de Luxembourg.

Dunkerque et Bergue Saint-Vinok; de là il courait à Nieuport; mais la suite ne fut pas si heureuse. Le comte d'Égmont, gouverneur du comté de Flandre, parut avec des forces considérables. M. de Termes perdit un jour pour regagner Calais, et il fut contraint d'accepter la bataille avec des forces inégales près de Gravelines; il fut battu. Ce fut pour les mécontents de Paris une joie qui tempéra la douleur des victoires du duc de Guise.

En même temps les Anglais essayèrent de descendre dans la basse Bretagne. Ce ne fut qu'une menace. La flotte vit tout le pays en armes; elle s'éloigna.

La guerre était molle en Italie, et Brissac était délaissé dans le Piémont. Tout l'effort des luttes se reporta de nouveau vers les Pays-Bas. L'armée du duc de Guise avait été concentrée à Pierrepont, sur les frontières de Champagne et de Picardie; elle était forte de quarante mille hommes. Les Espagnols, fiers de leur succès de Gravelines, s'étaient avancés jusqu'à Dourlens. Tout semblait annoncer des dispositions pour une bataille décisive, et les deux rois parurent dans leurs camps. Mais tout à coup on parla de paix. Ce fut un retour de faveur qui tout à coup changea les esprits. La guerre était propice au parti de Guise, la paix devait plaire au parti du connétable. Ce fut le cardinal de Lorraine, qui, voyant sa maison portée au comble et pensant n'avoir plus que faire du crédit de Diane de Poitiers, donna lieu par ses airs d'indépendance à cette brusque pensée de paix, au milieu même des apprêts de guerre. Mais ce conflit même jeta des intrigues dans les conférences. Le connétable, prisonnier d'Espagne, avait été chargé de présider aux négociations. Pendant ce temps Brissac, toujours délaissé dans le Piémont et la Savoie, avait vu grossir les succès des impériaux; et ce fut une source de plus de cabales contre la paix. C'est dans l'histoire un profond sujet de gémissement de voir les faveurs, les rivalités, les haines de cour décider du sort des peuples. Le cardinal de Lorraine et Diane de Poitiers eurent des manéges contraires, et enfin la paix et la guerre furent comme suspendues entre ces intrigues.

Alors mourut Charles V. Il ne touchait plus à l'empire que par le souvenir des longues luttes de sa politique. Mais sa gloire lui survivait, et elle était une immense force à la maison d'Espagne.

Une autre mort vint apporter des révolutions nouvelles à l'Angleterre. Ce fut celle de Marie. En vertu du testament de Henri VIII, Elisabeth, fille de ce roi et d'Anne de Boulen, fut mise sur le trône. La France ne reconnut pas cette royauté. Elle opposa au droit d'Elisabeth celui de Marie d'Ecosse; et même le dauphin prit le titre et les armes du roi d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande. Elisabeth apparaissait comme une fille illégitime du monarque adultère, et cinq fois le parlement d'Angleterre avait prononcé contre elle à ce titre l'exclusion du trône sous le règne de Marie. Marie d'Ecosse au contraire était fille unique de Jacques V, petit-fils de Henri VII, roi d'Angleterre, et dans la succession naturelle de l'hérédité son droit était manifeste. Mais on était en un de ces temps où le droit ne semble appeler que des malheurs sur la tête de ceux qui le représentent. Ici commença de s'ouvrir la funeste destinée de Marie Stuart.

On sait quel fut le règne d'Elisabeth. Philippe II par haine pour la France accepta sa royauté; et bien plus il lui fit offrir de devenir son mari, comme il avait été celui de Marie. C'était un titre ambigu que celui d'époux de la reine d'Angleterre; ç'avait été une triste gloire de l'avoir porté une fois; ce fut une honte de l'avoir sollicité une seconde.

Elisabeth crut se suffire par son génie pour remplir son royaume de meurtres, de souillures et de sacrilèges.

Toutefois la politique suivait son cours au milieu des cabales. Les conférences pour la paix continuaient de se tenir à Cateau-Cambrésis. L'Angleterre était mêlée aux négociations. Mais Elisabeth se dégagea des intrigues qui se remuaient entre la France et l'Espagne, et elle hâta la paix pour son compte. Dans cette paix semble se révéler la défaveur du duc de Guise. La principale condition du traité se rapportait à la possession de Calais. Elisabeth ne voulait pas paraître consacrer la perte de cette cité, et l'on s'é-

tonne que l'habileté des négociateurs n'eût d'autre objet que de pallier la conquête de la France et de mettre à l'aise l'orgueil de l'Angleterre. On convint que le roi garderait Calais pendant huit ans, avec l'obligation de la rendre à l'expiration de ce terme, à moins qu'il ne payât cinq cent mille écus; et sur cette base la négociation se joua avec mille ambiguïtés. On eût dit une possession douteuse et qui avait besoin d'être consacrée par l'argent¹.

1559.—Enfin la paix avec l'Angleterre fut faite à ce prix. Alors les négociations avec l'Espagne reprirent de l'activité, et le connétable se sentit comme enhardi aux concessions. Les deux Etats se restituèrent des places, mais la France parut sacrifiée dans ces échanges. Elle rendit Thionville, Mariembourg, Yvoi, Damvilliers, Montmédi, Valence dans Lomelline, Hesdin, tout le comté de Charollais. C'était tout le fruit des guerres; mais elle reprenait Ham, le Catelet, Saint-Quentin, et elle ne rendait pas Metz, Toul et Verdun, trois points par où elle agrandissait son territoire et ses forces. Elle ne garda dans la Savoie et le Piémont que Turin, Pignerol, Quiers, Chivas, Villeneuve d'Ast, et encore provisoirement jusqu'à ce que les droits venus de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, eussent été réglés. Le duc de Savoie rentra de la sorte en ses Etats. De semblables restitutions étaient faites en Italie. La France se dépouillait elle-même de ses conquêtes. Et aussi un long murmure s'éleva dans le Royaume², et il s'est perpétué dans l'histoire contre le connétable, auteur de ces transactions. On lui reprocha d'avoir acheté sa liberté plus cher qu'on n'avait payé celle de François I^{er}. Toutefois c'était beaucoup d'avoir arraché de la France le dernier vestige de la domination anglaise, et d'avoir ouvert l'Alsace à des conquêtes à venir. Mais les peuples n'aimaient pas à voir un retour personnel d'intérêt en de telles conventions. Le connétable, de sa prison même, avait disputé le crédit au duc de Guise. Son fils Damville venait de se marier avec Henriette de la Marck, petite-fille de Diane de Poitiers. C'était le comble de

¹ *Recueil des traités*, de Léonard, tom. II.

² *Comment.* de Montluc.

la faveur. Dandelot, le hardi propagateur de sectes, avait été pardonné. Le parti du duc de Guise était ainsi vaincu à la cour, et ce fut là aussi ce qui l'enracina de plus en plus dans le peuple.

Telle fut la paix célèbre de Cateau-Cambrésis après quarante ans de guerre¹. On la couronna par des mariages. Elisabeth de France, fille aînée du roi, fut mariée à Philippe II. Elle avait été d'abord destinée à D. Carlos, son fils. Marguerite, sœur du roi, fut mariée au duc de Savoie. Les deux mariages furent célébrés pompeusement à Paris. Mais par là aussi se termina la vie de Henri II.

Entre les brillantes fêtes dont on entoura ce double mariage, le roi avait fait publier un tournoi où se devaient réunir, pour lutter d'habileté et de grâce, tous les chevaliers du temps. Le roi aimait ces sortes de joutes militaires, exercice devenu à la mode, et qui semblait devoir perpétuer la gloire des vieux combats, depuis qu'un système nouveau de guerre avait paru, qui rendrait inutile aux combats sérieux l'emploi des armures, aussi bien que la dextérité et la force même.

Ces tournois s'appelaient des pas d'armes. Dans celui qui fut publié, le roi devait être tenant avec le duc de Guise, le duc de Nemours et le prince de Ferrare. La lice était dans le quartier Saint-Antoine.

Les brillants chevaliers accoururent. Le roi soutint de nobles assauts d'armes les deux premiers jours. Le troisième jour, où la joute devait se terminer avec éclat, il voulut rompre une dernière lance avec le comte de Montgommery, capitaine des gardes écossais. On raconte que la reine était d'avance effrayée de cette dernière épreuve. Des pronostics devenus populaires annonçaient une fin funeste. La reine supplia le roi de ne se point engager dans une lutte nouvelle. Le roi persista, et il parut dans la lice tout brillant de ses beaux faits d'armes des deux jours passés. L'ardeur de Montgommery l'entraîna peut-être. Les deux combattants rompirent leurs lances; celle du comte

¹ Voir le texte des divers traités de Cateau-Cambrésis, dans Léonard, tom. II.

pénétra dans la visière du roi, et alla droit à son œil, où elle s'enfonça. Le sang jaillit à flots. On courut au roi, qui disait : *Ce n'est rien ; je pardonne à Montgomery*. Peu de jours après il était mort¹.

Ce trépas était funeste ; il laissait la France ouverte aux calamités, alors qu'elle semblait naître à l'espérance². On remarqua que le règne de Henri II avait commencé par un duel, et qu'il finissait par un autre. En ce temps les imaginations saisissaient les rapprochements mystérieux, et l'astrologie judiciaire était dans son éclat. On ne manqua point d'indices qui semblaient montrer cette mort de Henri II comme un accomplissement des présages ; et depuis lors des esprits d'une nature diverse se sont occupés de ces souvenirs de pressentiment. Gassendi et de Thou, deux graves personnages, et Brantôme, écrivain rieur, ont parlé également d'une prédiction de Gauric, fameux astrologue, et après eux l'histoire la peut mentionner comme un objet de curiosité, qui peint la tournure d'idées du xvi^e siècle³. La foi n'était plus profonde dans les âmes, et comme il faut, après tout, que l'homme croie quelque chose, l'homme crut des chimères, si ce n'est peut-être que ces chimères ont pu avoir plus d'une fois des semblants de réalité, par une de ces lois dont l'histoire laisse à la philosophie le soin de pénétrer le mystère.

¹ Le trépas et ordre des obsèques, funérailles et enterrement de feu de très-heureuse mémoire le roy Henry, deuxième de nom. *Arch. curieuses*, tom. III.

² « Il faut que nous considérons, dit Montluc, quelle bonne fortune Dieu avoit envoyé à ce royaume, luy donnant un tel roy, si hardy et magnanime, volontaire à conquérir, et le royaume riche, aymé de ses sujets qui ne luy pouvoient rien refuser pour l'ayder en ses conquestes ; tant de grans capitaines, la plus part desquels seroient aujourd'huy en vie s'ils ne se fussent mangés en ces guerres civiles. O que si ce bon roy eusse vescu, ou si ceste paix ne se fust faicte, qu'il eut bien rembarré les luthériens d'Allemagne ! » *Comment.*

³ « Le roy estoit à Pontlevoy, sept lieues de Blois ; un courrier dépesché de la part de M. l'admiral et de l'évesque de Limoges, apportant la nouvelle de la conclusion de la trefve et de l'acheminement du dit évesque pour en venir représenter les particularités au dict seigneur (car longtemps après l'on ne sçavoit encores que c'estoit en

Le règne de Henri II, au point de vue des arts, des lettres, de la politesse élégante, de la corruption peut-être, avait été un développement de celui de François I^{er}. Ce furent les mêmes goûts, les mêmes penchants au plaisir, le même caractère de chevalerie. La poésie, la science, la philosophie furent en honneur. Les études furent protégées; les arts furent splendides; l'architecture suivit son élan. Quelques noms littéraires et scientifiques méritent d'être retenus par l'histoire, ceux de Turnèbe, de Muret, de Fernel, de Sylvius, docte médecin, de Dorat, de Ramus, de Danez, d'Amyot surtout, resté populaire avec sa naïveté. Alors du Bellai, Baïf, Jodelle, Passerat, Denizot, du Bartas, Garnier, Ronnard, s'essayaient diversement à la création de la langue poétique. La postérité n'est pas toujours juste à l'égard de ces laborieux écrivains. Il est arrivé pourtant que par un caprice on s'est pris quelquefois à les imiter. Alors on a exagéré la bienveillance.

Mais les arts de l'esprit eurent le malheur, comme au règne de François I^{er}, de ne point pénétrer le fond de la pensée humaine; ils subissaient, comme toujours, l'influence des idées, des mœurs et des habitudes contemporaines. Les arts furent légers; ils répondaient à un âge de frivolité; tout se borna à des recherches d'élégance. C'était une analogie avec les formes sociales qui venaient de s'in-

France de ce mot de majesté); on partit le lendemain pour se rendre au dict Bloys. Le soir, à l'arrivée on reçut une despesche de Rome, ou estoit l'oroscope du roy, composée par Gauricus. Je le mis de latin en français pour le faire entendre au roy. Cet oroscope fut négligé jusques au jour de la blessure du dict seigneur, dont je représentay la coppie, qui donna beaucoup d'esbahissement. » *Hist. part. de la court de Henri II*. Cette histoire est attribuée à Claude de l'Aubespine, secrétaire d'Etat sous François I^{er}, Henri II, François II et Charles IX. Les éditeurs des *Arch. curieuses* publient en note le texte de l'horoscope, d'après Brantôme. Gauric pronostiquait, d'après le soleil, Vénus et la lune, une magnifique puissance au roi, si par hasard il dépassait les années 56, 63, 64, 69, de son âge, et des jours en sus. L'horoscope se terminait ainsi : A Gaurico observata quinquennio ante ipsius genitura, monuerat enim per litteras, ni circiter unum et quadragesimum ætatis annum vitaret duellum, astra minari vulnus in capite, quod vel cæcitatem vel mortem continuo afferret. »

roduire; et, comme la cour était la plus exacte expression des modifications de la pensée du temps, l'étude de la cour serait aujourd'hui d'une portée philosophique. Indiquons seulement quelques souvenirs.

Henri II était né avec toutes les qualités extérieures qui captivent les hommes. « Sa taille et proportion des mieux accomplies, robuste, forte et gaillarde pour le travail, à quoy il s'adonnoit beaucoup ¹. » « Il avait un air si affable et humain, continue l'historien, que dès le premier aspect il emportoit le cœur et la dévotion de chacun. » On touchait au temps où cette beauté et cette élégance feraient tout l'Empire.

Et de là les entraînements de passions, que l'on crut justifier en leur donnant de la bonne grâce.

La cour se façonna sur cet air *affable et humain*. La politesse fut une partie de la corruption et des désordres.

Alors ce nom de maîtresse entra dans la langue comme un mot sans ignominie.

« Comme nous voyons au ciel ces deux grands astres, le soleil et la lune, avec toute principauté sur les autres, de mesme Montmorency et Diane avoyent entière et absolue puissance en ce royaume, le premier sur la couronne, l'autre sur la personne ². »

Mais la puissance sur la personne entraîna la puissance sur la royauté même. Diane eut à la cour une existence publique. Le cardinal de Lorraine, *qui estoit des plus parfaicts en l'art de courtoiser*, fut d'abord empressé auprès d'elle. « Il se gehenna tellement, dit l'historien, par l'espace de près de deux ans, que ne tenant point de table pour sa personne, il disnoit à la table de madame; ainsi estoit-elle appelée par la royne même ³. » Telles étaient les mœurs nouvelles dans le palais.

Et par là Diane eut une part active aux affaires. Elle fit la paix et la guerre, et ce qui paraît énorme à l'historien, *elle déposa et créa des chanceliers de France*. « Qui doit moins

¹ Hist. particulière de la court de Henri II. — Arch. curieuses.

² Hist. part. de la court de Henri II.

³ Ibid.

faire trouver estrange nos guerres civiles ; car le gouvernement des femmes, en nostre France, estant malheureux et fatal de tout temps, ainsi que l'expérience nous le tesmoigne, cestuy cy ne pouvoit forligner de son influence maligne. »

Diane eut le malheur d'abuser de son empire. « Elle se saisit, dit toujours l'historien que nous suivons, de la terre de Benne qui avoit esté confisquée sur le chancelier Poyet et baillée à la duchesse d'Estampes, qu'elle en despouilla si bien qu'elle est toujours demeurée en sa maison. Elle eust don des deniers qui proviendroient de la confirmation des officiers qui revenoit à une somme immense. Toutes les bagues de la couronne furent mises en ses mains, qu'elle a eues jusques au trespas de ce prince. »

Alors prirent naissance de petits honneurs de cour, qu'il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de noter à leur première origine.

« Alors fust institué un nouveau conseil, appelé les affaires du matin, encores observé tel ¹. Le roy estant éveillé, sa chemise luy est apportée ; lors tous les grands et la plus grande part de la noblesse entre pour le saluer. Sa chemise prise, qui luy est baillée par le premier et plus grand des princes qui se trouve là, et luy habillé, après s'estre prosterné à genoux devant un petit oratoire et autel qu'on luy dresse en sa chambre, ses dévotions faictes, luy relevé, chascun se retire, et ne demeure que ceux des affaires. »

Ainsi se mêlaient des habitudes de corruption nouvelle avec des usages de foi antique ; tant le christianisme étoit enraciné dans la monarchie ! et ce mélange devait subsister encore, alors même que la cour des rois serait devenue pleine de scandales et d'impiétés.

Diane n'étoit point de ces petits conseils du matin ; mais elle y dominait par ses affidés. Elle avait dépossédé le trésorier de l'épargne, nommé Duval, et elle avait mis à sa place un nommé Blondet, « qu'elle faisoit entrer à ce conseil du matin pour lui rapporter tout ce qui s'y faisoit ². »

¹ *Hist. part. de la court de Henri II.*

² *Hist. part. de la court de Henri II.*

C'était là une triste origine de ce qu'on a appelé les *petits levers*.

Après cela il ne sert de rien à l'histoire de rechercher si Diane n'a pas été calomniée comme maîtresse du roi. Le P. Daniel publie une médaille qui fut frappée par ordre ou par permission de Henri II, laquelle représente Diane, duchesse de Valentinois, sous l'emblème de Diane chasse-resse, la plus chaste des déesses, foulant à ses pieds l'Amour vaincu, avec cette inscription : *J'ai vaincu le vainqueur de tous, omnium victorem vici*. Cette médaille fut-elle une flatterie ou un caprice? La question est frivole. Ce qui est certain, c'est que si Diane avait été vertueuse elle aurait été coupable encore de sacrifier sa renommée. Pour accepter de telles apologies il faudrait que l'histoire vit d'ailleurs une vie modeste et sans intrigue, et même alors l'indulgence ne serait pas sans sévérité.

Ce qu'on peut dire, c'est que Henri II n'eut pas d'enfants de sa célèbre maîtresse. Il en eut de deux autres femmes, car ses amours étaient volages.

J'ai dit le mélange de ces désordres et des habitudes de foi chrétienne. Dans l'ordre des idées morales, ce fut une aggravation des scandales; dans l'ordre des idées politiques, ce reste de foi fut le salut de l'unité dans l'Etat.

Pendant que la cour se livrait à ses amours, à ses joies, à ses arts, un travail sérieux se faisait dans les esprits, et la réforme grandissait, non-seulement comme modification de la vieille foi catholique, mais comme altération des vieilles idées sociales.

Le concile général n'avait point hâté son œuvre, et les sectes ne l'avaient pas attendue. Les irritations produites par des causes diverses, et qui par malheur pouvaient se donner si facilement des prétextes dans cette dégradation des mœurs et cette confusion d'intrigues, avaient fini par se rattacher aux formes d'opposition que leur offraient les hérésies. Les rivalités du parti de Guise et du parti du connétable devaient finir par se changer en controverses, nuis en guerres de religion. « Icy est le champ et le gué-

ret où la graine de nos séditions et partialités fut semée ¹. »

Et réciproquement à la faveur de ces jalousies l'esprit sectaire s'insinua. Déjà Calvin pénétrait par sa doctrine subtile en quelques âmes, et les parlements étaient atteints de la contagion. L'aristocratique sectaire avait établi le siège de la réforme à Genève. C'est là qu'il fit brûler Michel Servet, qui s'était cru le droit de faire aussi sa révolution chrétienne.

Henri II, comme tous les rois de France, présentait le péril de l'hérésie, et du milieu de ses plaisirs il fit des édits sévères contre les protestants. L'édit de Romorantin fut principalement célèbre. Il punissait de mort les luthériens, avec défense aux juges d'atténuer la peine. Tous les parlements l'enregistrèrent ; mais à Paris, à la rentrée du parlement, quelques conseillers ayant proposé d'ouvrir la prison à un hérétique, *chose du tout contraire à l'édit de Romorantin*, le roi alla en personne au parlement, et fit constituer prisonniers cinq conseillers de la cour ².

Ici l'histoire semblerait devoir s'arrêter pour apprécier la politique royale en cette grave question de la liberté de conscience, si singulièrement voilée de ténèbres par la philosophie des temps modernes.

Redisons ce que nous avons dit quelquefois, lorsque déjà nous avons rencontré des sectaires venant aussi s'attaquer à la racine populaire de la monarchie. Le catholicisme était la partie essentielle de la constitution de l'Etat, et dans cette hypothèse l'hérésie était un crime public. Des âges qui ne croient à rien s'en sont venus après coup déclamer contre cette justice barbare. Mais en tout état de société, et même dans la constitution d'un Etat athée, il y a apparemment des crimes publics au premier chef ; ce sont les crimes qui ont pour but de changer la forme du gouvernement, et ces crimes sont punis de mort sans pitié ! Qui a dit aux sages modernes que dans trois siècles ce supplice de la mort infligé à des *sectaires* qui ne se proposent que de changer une sorte de droit public de convention, pleine-

¹ *Hist. part. de la cour de Henri II.*

² *Mém. de Castelnau, liv. I, ch. 3.*

ment étranger à la conscience, ne sera pas considéré comme l'expression d'un âge de barbarie? Les philosophes sont trop prompts à juger les temps passés avec les idées des temps présents. Ils pensent se montrer supérieurs, ils ne sont que passionnés ; et ils risquent de passer pour ignorants.

Jugeons les édits de Henri II contre les hérétiques avec liberté. Outre que la réforme se présentait comme un auxiliaire de l'anarchie politique, elle était elle-même une altération violente de la constitution de l'Etat. La justice publique pouvait donc la saisir comme un attentat.

Cette pensée générale doit éclairer les appréciations de l'histoire, et je la produis d'avance, parce que, plus que tout autre écrivain de notre temps, j'ai besoin de ne m'aventurer pas sans réflexion dans les récits effroyables qui nous restent.

Nous allons tout à l'heure marcher sur des feux. *Incedo per ignes*. Nous rencontrerons des violences, des crimes, des fureurs, des représailles sanglantes. Ces atrocités, nous les flétrirons sans doute ; mais nous les distinguerons de la justice régulière de l'Etat, même quand cette justice serait impitoyable. En un mot publions et consacrons le droit antique de la constitution française. Ce droit faisait un crime politique de l'hérésie, se fondant sur ce que l'hérésie rompait l'unité nationale. Et ce droit même ne le jugeons pas avec les principes d'un droit tout opposé. Ce ne serait là ni de la logique, ni de l'histoire.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

François II. — Règne court, mais funeste. — Existences princières à la cour. — Personnage de Catherine de Médicis. — Rivalités. — Diane est éloignée. — Disgrâce du connétable. — Assemblées des mécontents. — La religion est un prétexte. — Caractère de la réforme en France. — Appréciations historiques. — Edits des rois contre la réforme. — Progrès du calvinisme. Procès d'Anne Dubourg. — Incidents. — Projets de conspiration. — Tumulte d'Amboise. — Les huguenots. — Justice contre la conjuration. — Faiblesse de l'autorité. — Coligny est appelé à la cour. — Caractère de l'Hôpital. — Parti intermédiaire. — Les calvinistes troublent la France. — Elisabeth d'Angleterre met sa politique en harmonie avec les actes des hérétiques de France. — La royauté est entourée de périls. — Assemblée des notables. — Caractère des discussions. — Convocation des états. — L'enthousiasme catholique se réveille dans la nation. — Politique des Guise. — Le prince de Condé et le roi de Navarre sont arrêtés. — Condamnation. — Embarras de la cour. — Réconciliation. — Mort du roi. — Pressentiments.

FRANÇOIS II.

1559. — Nous entrons dans un règne court, mais funeste. Tout, à l'avènement du roi nouveau, sembla conspirer à la ruine¹.

¹ A partir de ce règne, la quantité d'événements vient déconcerter l'historien, et à cet égard je reproduis une remarque que j'ai déjà faite.

Entre les événements il y en a qui constituent en quelque sorte le domaine public de l'histoire. Je les raconterai, ou je les énoncerai sans me tenir obligé d'indiquer les documents historiques et les mémoires contemporains. Il en est d'autres moins aperçus, ou peut-

Henri II laissait en mourant quatre fils : François, devenu roi, Charles, qui devait l'être après lui, Henri et un autre François ; et trois filles, Elisabeth, reine d'Espagne, Claude, duchesse de Lorraine, et Marguerite, non encore mariée.

C'était une postérité trop nombreuse, si le sceptre ne devait pas être en de fortes mains.

D'un autre côté, le dernier règne avait vu naître des existences princières qui seraient formidables en face d'une royauté débile. La maison de Guise et la maison de Montmorency avaient divisé la cour en deux partis rivaux ; leurs jalousies se ravivaient à la mort de Henri II, et tout annonçait déjà des revirements nouveaux de faveur. En même temps une branche de la maison royale, que la trahison du connétable de Bourbon avait éloignée de l'Etat, commençait à sortir de son silence. Antoine de Bourbon, l'aîné de cette branche, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, et son frère, prince de Condé, se distinguaient par des génies contraires : l'un, clément, pacifique et résigné même aux injures ; l'autre, ardent, envieux, ennemi déclaré du duc de Guise, et résolu à lui disputer la puissance, fût-ce par la guerre. Le prince de Condé avait épousé Eléonore de Roye, nièce du connétable. De là des liaisons avec cette faction grossie de la grave renommée de l'amiral Coligny, et de l'audace entreprenante de Dandelot.

Et enfin au milieu de tous ces partis apparaissait un personnage dont tout le soin semblait avoir été de se cacher sous le règne de Henri II, je parle de la reine Catherine de

être moins compris, qui doivent prendre dans mes récits un caractère nouveau ; et ceux-là exigeront des appréciations motivées ; alors je citerai les sources de l'histoire.

Du reste, pour les uns et pour les autres, je continuerai de suivre les mémoires les plus accrédités, et je profiterai habituellement des collections de M. Petitot et de celles de MM. Michaud et Poujoulat, sans négliger les autres travaux antérieurs et les divers ouvrages d'histoire, de toute opinion, — la Popelinière, — Matthieu, — *l'Histoire des cinq règnes*, — de Thou, — le P. Daniel, etc. — Les *Archives curieuses*, de MM. Cimber et Danjou, me seront aussi en aide. J'espère par ces divers secours saisir la vérité sur ces temps, si pleins de tristes choses, mais si mal jugés.

Médicis, laquelle ayant accepté non-seulement sans murmure, mais avec une dissimulation complaisante, l'humiliation des amours de Henri II, et sa propre nullité dans l'Etat, sortait tout à coup de ce rôle, et aspirait à une part de domination. On ne savait pas encore à quelle faction elle associerait son génie. De là autour d'elle une agitation soudaine des ambitieux.

François II n'avait que seize ans. On ne pensa pas d'abord à le sacrer; on avait hâte de courir se disputer les lambeaux de sa royauté.

Alors Catherine commença à se prononcer. Elle haïssait le connétable, qui avait, assurait-on, donné autrefois au roi, son mari, le conseil de la répudier¹, et qui de plus avait dit un jour avec une raillerie insultante que de tous les enfants de Henri II, le seul qui lui ressemblât était Diane, sa fille naturelle, destinée à François de Montmorency².

Ces affronts étaient restés profonds dans l'âme de Catherine. Il est vrai que dans la faction de Guise elle voyait la superbe Diane de Poitiers, dont la domination avait été pour elle une si mortelle blessure. Mais elle espéra qu'on lui sacrifierait cette rivale, et à ce prix se devait faire une alliance devant laquelle s'abaisseraient les autres partis. Ce fut une difficile négociation. Les Guise se souvenaient qu'ils devaient à Diane leur grandeur. Mais il fallait soutenir cette puissance. On accepta les conditions de Catherine, en les tempérant. Diane s'éloigna de la cour, mais elle garda ses biens. Dès ce moment la royauté passa aux mains des Guise, et la rivalité s'alluma dans l'âme des autres princes³.

Alors il eût fallu une main puissante pour contenir les irritations et désarmer les haines. Le génie d'un enfant ne pouvait suffire à un tel office; et, comme dans cette lutte de factions l'empire du monarque ne paraissait pas manifeste, les résistances prirent pour prétexte la royauté même, et les révoltes se couvrirent du nom du prince.

¹ Davila, liv. I.

² *Mém.* de Saulx de Tavannes.

³ *Ibid.*

Donc les luttes anciennes des grands contre le trône reparaissaient, quoique sous un aspect nouveau. Cette fois les princes et les seigneurs ne combattaient pas pour des souverainetés indépendantes et distinctes, mais pour des prééminences autour d'une même royauté. L'anarchie n'en devait pas être moins furieuse. Et peut-être cette ambition de cour eût difficilement ému les peuples; mais on y mêla des prétextes de religion, et l'on vit les princes, insoucieux de la foi, se faire les auxiliaires de l'hérésie, afin de se faire un appui des passions qu'elle remuait.

Tel fut exactement le caractère des dissensions qui allaient naître. Il est de la plus haute utilité de les bien connaître à leur origine. Car les historiens se sont ensuite mépris, soit par ignorance, soit par colère, de telle sorte que notre âge si jaloux, dit-on, de la vérité historique, a peine à revenir sur les jugements, et peu s'en faut que la démocratie moderne ne prenne fait et cause pour les seigneurs prêts à tirer l'épée et à faire revivre les guerres de châteaux forts¹.

Gardons aux récits leur sincérité. Entre les factions contraires que nous voyons en présence, il n'y a pas de choix à faire. Toutes sont funestes. L'une d'elles pourtant s'abrite près du trône. Elle garde la vieille foi nationale. C'est une grande et sainte compensation de ses ravages.

Les ruptures éclatèrent par la disgrâce du connétable. On lui retira la charge de grand-maître de la maison du roi, destinée à son fils, et on la donna au duc de Guise. Vainement on tempéra cette injure en donnant au fils du connétable, Damville, le bâton de maréchal. La blessure était profonde. Le connétable se retira à Chantilly.

Le prince de Condé reçut des affronts semblables. Puis dans la distribution des charges et des honneurs on appela les fidèles du duc de Guise. Les autres furent atteints de défaveur.

Alors commencèrent des assemblées de mécontents. Le prince de Condé les appelait et les irritait par ses paroles. Il fit à Vendôme, où se trouvait son frère le roi de Navarre, une convocation des principaux seigneurs, de l'amiral Co-

¹ En ces récits Saulx de Tavannes est très-curieux.

ligny, de Dandelot et du cardinal de Châtillon, ses deux frères, du comte de la Rochefoucault, d'Antoine de Croï, de quelques autres, tous également irrités de la domination qui se levait sur leurs têtes. Déjà quelques-uns, le prince de Condé surtout, parlaient de prendre les armes. L'amiral et Antoine de Bourbon tempéraient cette colère. Mais tous convinrent de faire des tentatives politiques pour arracher le jeune roi à une tutelle importune et pour lui faire prendre l'exercice direct de sa royauté.

La guerre commença par l'intrigue. Le roi de Navarre fut chargé d'aller auprès de Catherine et de la détacher de la faction de Guise. Ce fut un maladroit négociateur; il se laissa débaucher quelques-uns des seigneurs qui le devaient secourir. Lui-même on le tenta par la flatterie. En ce temps on conduisait le roi à Reims pour le sacrer. Le roi de Navarre fut convié aux solennités. Puis on le fit assister aux conseils; et enfin on le chargea de conduire Elisabeth, sœur du roi, au roi d'Espagne, dont elle était fiancée. C'était, lui dit-on, une occasion propice de se faire restituer son royaume de Navarre. De la sorte le négociateur des mécontents tomba aux pièges de la cour; mais l'irritation n'était pas vaincue. Le prince de Condé, plus sûr de sa colère et de ses haines, devint le chef de la faction.

Aussitôt il fut convenu de tout pousser à l'extrême, et c'est à ce moment que se déclara le dessein de populariser les oppositions par des prétextes de religion. On savait que l'hérésie, malgré les édits et les supplices, avait pénétré dans la nation. Il n'y avait donc qu'à attirer à soi ces haines secrètes. Il y fallait mettre de l'habileté; et ce fut le prince de Condé qui, dans une assemblée tenue à son château de la Ferté, ouvrit le conseil de faire un appel aux passions sectaires. Ce n'était chez lui qu'un calcul. L'amiral, qui peut-être avait embrassé la réforme avec probité, le prit au sérieux, et il fit une harangue pour expliquer cette association d'intérêts, qui devait, disait-il, éviter aux princes le reproche d'ambition, en ne laissant paraître qu'un motif de croyance et de liberté¹.

¹ Brantôme, tom. III. — *Mém. de Saulx de Tavannes.*

Ici commence à se découvrir le grand drame des guerres religieuses.

Il est superflu sans doute d'expliquer par quels progrès mystérieux la réforme s'était glissée en France. Déjà dans la suite toute simple des récits de l'histoire nous avons vu comment les mœurs chrétiennes s'étaient altérées, comment la foi publique avait fait place à des habitudes inconnues de corruption, comment la soumission à l'Eglise s'était atténuée, et comment l'Eglise elle-même, agitée par des guerres politiques et déshonorée par des vices monstrueux, avait vu s'affaiblir son autorité morale et dogmatique.

Le luthéranisme, avec toutes ses dérivations calvinistes, zuingliennes, a fait son temps comme hérésie chrétienne; mais il survit comme révolution sociale. A ce second point de vue, il est permis de le considérer comme une longue expiation jetée sur des sociétés qui avaient cru pouvoir s'affranchir du vieux droit chrétien; et sans cette appréciation générale il ne resterait dans l'histoire que comme une erreur vulgaire, semblable à toutes celles qui depuis l'origine du christianisme avaient tourmenté les peuples. La réforme fut autre chose qu'une nouveauté d'hérésie. Ce fut un bouleversement total de l'ancien ordre politique. Sous le nom d'indépendance il établissait la domination matérielle. Il supprimait l'autorité de l'Eglise, et il la remplaçait par la domination des princes. La réforme enfin créait le despotisme.

Et c'est aussi pourquoi la soumission des grands et du peuple n'ayant plus pour règle la loi commune de l'Eglise, les révoltes purent se croire légitimes, le droit devant toujours rester au plus fort.

En ce temps commença à paraître le dogme républicain, qui n'est autre que le dogme de la force, à moins qu'il ne se présente à l'origine d'un peuple avec des formes de commandement dérivant de la nature de ce peuple, et alors parfaitement conciliable avec la loi générale du pouvoir et de la liberté.

Ce qui fit qu'en France la réforme s'enracina difficile-

ment, c'est que l'usage antique de la liberté fut plus puissant que le besoin nouveau d'indépendance.

En France l'Eglise avait primitivement constitué le peuple en état de défense contre le pouvoir. Puis elle avait disposé le pouvoir à assimiler son intérêt à celui du peuple. Nous avons vu les luttes qui troublèrent ce besoin d'harmonie, et aussi la tendance naturelle du peuple et des rois à briser par le glaive les obstacles qui s'opposaient à leur union.

De sorte que la réforme trouvant en France la liberté, les masses en grande partie restèrent immobiles sous les coups de sa parole. Elle ne put que déposer en leur sein le germe de ses maximes, lesquelles devaient s'y féconder sans doute, mais pour produire des fruits de désordre d'une nature tout autre.

Comme nouveauté dogmatique, la réforme ne put s'insinuer qu'en ces sortes d'esprits qui, en tous les temps, et quelles que soient les dispositions générales de la société, acceptent tout ce qui s'écarte de la loi commune, et se font hérétiques par caprice ou par orgueil; esprits malades, mais qui ne sont pas maîtres pourtant de donner toujours à leur maladie une puissance de contagion.

C'est pourquoi la réforme pour s'insinuer en France eut besoin de recevoir de Calvin un caractère de subtilité et de sophisme, qui pût flatter cette nature d'hommes. La réforme en France ne fut point populaire, elle fut aristocratique. C'est là ce que j'avais à dire; et ce peu de mots expliquent suffisamment la marche et le développement des désordres qu'elle produisit.

Au reste l'étude de la progression matérielle du calvinisme en France ne manque pas d'intérêt pour l'histoire générale des révolutions. Il est remarquable qu'il s'insinua principalement à la faveur des grands. Deux femmes protégèrent Calvin, en France la célèbre Marguerite, reine de Navarre, en Italie Renée de France, fille de Louis XII, duchesse de Ferrare. La nouveauté en matière de religion était comme une partie du renouvellement des esprits par l'étude, par la civilisation et par la politesse. Calvin écrivait avec élégance. On pouvait le considérer comme un ornement des temps

lettrés qui venaient de s'ouvrir. Et par malheur le clergé catholique s'était alors singulièrement altéré. *L'ignorance et la corruption étaient extrêmes*¹. L'obstination de l'université à garder les formes âpres de la dialectique d'Aristote nuisait à la popularité des controverses catholiques. Calvin, aussi bien que Luther, s'était affranchi de cette argumentation scolaire, et son éloquence, avec ses formes simples et claires, allait aisément saisir les imaginations vives et remuer les âmes faibles. Tout ce qu'on sut faire, ce fut d'opposer des édits aux nouveautés. Mais, lorsque l'hérésie a une fois acquis le droit de controverse, la justice avec ses supplices ne suffit pas à la vaincre, à moins qu'on ne soit à quelqu'une des époques où le peuple, ainsi que nous l'avons vu plus d'une fois, sollicite à grand bruit la répression des sectaires par le fer et par le feu. Mais alors même la controverse est superflue.

Aux temps où l'on était au contraire, la parole, la science, le génie auraient dû s'attaquer de concert aux nouveautés. Par malheur l'intelligence était ailleurs, elle était aux œuvres des arts et aux vanités de la poésie.

Il ne resta donc que les édits; ils étaient implacables. Chose singulière! les deux rois les plus emportés par la frivolité des plaisirs, François I^{er} et Henri II, avaient repris tout le sérieux de leur redoutable office de royauté lorsqu'il avait été question de réprimer les hérésies, si ce n'est que les édits, laissant la question de conscience, indiquaient seulement le besoin « d'éviter aux conventicules et assemblées illicites². » Toutefois la sévérité des rois, même à ce point de vue, était sans rapport avec l'indulgence publique, et peut-être rendue impuissante par la complicité des juges. D'ailleurs on avait partout sous les yeux des exemples d'impunité, qui contrastaient avec les punitions. L'amiral de Coligny surtout et Dandelot son frère étaient une excitation vivante. Puis l'opposition politique s'étant revêtue du semblant de la religion, l'hérésie fut protégée par les partis;

¹ Le P. Daniel.

² *Mém. de Castelnau.*

elle ne fut plus une nouveauté dogmatique, elle fut une faction.

C'est à la fin du règne de Henri II que le calvinisme commença à se montrer ainsi à découvert. Il multiplia ses ruses pour s'insinuer. Clément Marot venait de publier les psaumes en vers français. On se mit à les chanter, et tout Paris courut au Pré aux Clercs où se réunissaient les chœurs sous ce prétexte. Le roi et la reine de Navarre s'allèrent mêler à ces chants. Ce n'était qu'un déguisement du prosélytisme essayé sur le peuple : on fut obligé d'empêcher ces réunions de chant, sous peine de mort.

Mais le calvinisme suivait son cours, non pas seulement par la prédication, mais par la violence. Les têtes méridionales s'étaient principalement exaltées. Tout se remplissait de crimes dont le récit fait frémir¹. On leur opposa des supplices. Mais la justice eut ce caractère odieux, c'est qu'elle ne frappait que des gens obscurs, et qu'elle ne montait point aux têtes illustres. On délibéra au parlement à ce sujet, et le roi Henri II y alla en personne porter la menace. Mais devant lui-même l'hérésie leva la tête. Deux conseillers, nommés Louis du Faur et Anne Dubourg, récriminèrent contre les supplices. Puis, généralisant la question de la réforme, ils ne craignirent pas de la montrer comme une œuvre de réparation contre les crimes des papes. Ce fut un éclat inattendu. D'autres conseillers se prononcèrent en sens contraire, entre autres les présidents de Harlay, Séguier, Baillet, Minard ; celui-ci surtout réclama l'exécution des édits. Henri II étonné, mais contenant sa colère, voyait ces tristes controverses. Il parla à son tour ; il se contenta de dire qu'il avait voulu douter des bruits qui lui étaient venus sur le mépris de quelques-uns du parlement contre son autorité et celle du pape, mais qu'il ne pouvait plus désormais excuser les coupables. Puis il fit arrêter les deux conseillers du Four et Dubourg, qui furent conduits à la Bastille. D'autres furent tenus en arrêt dans leurs maisons².

¹ Voyez les curieux récits de Montluc. — *Mém. de Castelnaud.*

² *Hist. des cinq règnes.*

Pour accréditer les édits, on s'aventurait donc à la recherche de quelques hérétiques haut placés. Jacques Spifane, évêque de Nevers, suspect de calvinisme, s'était marié clandestinement ; il s'enfuit à Genève pour échapper à la justice de France. Il est vrai que là il rencontra la peine de son apostasie. On le soupçonnait de vouloir revenir à l'Eglise romaine ; et une fois suspect on lui trouva aisément des crimes. Le sénat de Genève lui fit trancher la tête.

C'est au milieu de ces ardentés préoccupations de rébellion et d'hérésie qu'était arrivée la mort de Henri II.

Le parti calviniste applaudit à cette mort qui ouvrait un règne d'enfant. Les passions s'animèrent, et les partis politiques les appelèrent à leur aide.

Un crime éclatant vint révéler la nature des combats dont le spectacle était réservé à la France. Le procès était fait aux conseillers du parlement. Anne Dubourg avait surtout appelé l'intérêt ; il était diacre, et l'on vantait son intégrité. L'intervention de l'évêque fut nécessaire pour le juger. Au bruit de ces procédures les haines s'allumèrent. Le président Minart fut particulièrement désigné aux vengeances. On se souvenait de sa harangue pour les édits en présence du roi. Comme il revenait dans sa maison, Vieille rue du Temple, il fut tué d'un coup de pistolet. Cet attentat jeta l'épouvante : on y crut voir la révélation d'une conjuration. Anne Dubourg avait récusé Minart, et il avait dit que s'il s'obstinait à être son juge, il en serait autrement empêché¹. Cela aggrava le procès. Le malheureux conseiller fut condamné à être pendu et brûlé. Le calvinisme le proclama le plus glorieux de ses martyrs.

Ce fut une excitation soudaine aux mécontents que le prince de Condé tenait désormais sous sa main. Ils étaient sûrs d'avoir pour auxiliaires les sectaires avides de vengeance.

Il s'agissait de les aller trouver dans leurs réunions clandestines. Dandelot, téméraire dans sa haine et hérétique à force de colère, s'employa à cet office avec le vidame de

¹ De Thou, *Hist. universelle*. — *Hist. des cinq règnes*.

Chartres, qui avait été de la réunion de la Ferté. Ils allèrent parler de batailles à des fanatiques : il leur fallut peu d'éloquence pour les émouvoir. Là ils trouvèrent des gentilshommes dressés à la guerre et impatients de la paix ; et entre eux Jean du Barri, seigneur de la Renaudie, un esprit ardent, impétueux, prompt à se jeter dans les entreprises périlleuses, « plus connu, dit un historien du temps, par la rupture des prisons criminelles que par autre vaillance¹. » Sa vie avait été pleine d'aventures. A Dijon, il avait été mis en prison *pour avoir fait une certaine fausseté, disoit-on, contre le greffier du Tillet, pour la cure de Champigneux, en Angoumois*². Le duc de Guise l'avait fait sauver. Puis il avait couru l'Italie, et il s'était fait calviniste par un caprice de plus. Il s'offrit comme un instrument tout prêt pour les complots.

A quelques-uns de ces hommes résolus on confia des desseins funestes. Le mystère exalta les autres.

On chercha à s'assurer les secours d'Elisabeth d'Angleterre. La Renaudie lui fut envoyé. Elle promit de seconder les entreprises.

Puis, afin de disposer les peuples à accepter une guerre ouverte contre la cour, on sema partout des écrits contre les Guise, qu'on accusait d'aspirer à la royauté. Et ce crime était accrédité par la prétention de leur maison, qui se glorifiait de monter à Charlemagne³.

En peu de temps les trames furent nouées ; mais on ne savait pas bien quel serait le but des complots. Des chefs disséminés dans les provinces devaient assembler les plus ardents sectaires et leur donner des armes. Lorsqu'on se crut de force à s'attaquer à la cour, le plan d'exécution fut préparé. Tous les conjurés devaient à un jour fixé paraître dans le Blaisois, au château de la Fredonnière⁴ ; et de là

¹ Saulx de Tavannes.

² Brantôme. Du Tillet était greffier au parlement de Paris. — Voir des détails dans l'*Hist. de Calvin*, de M. Audin, tom. I, ch. 5.

³ Quelques historiens ont accepté cette descendance des Guise, de Charles, frère de Lothaire, dépossédé par la troisième race.

⁴ Quelques mémoires disent au château de Noizé, entre autres

on irait enlever le roi qui était à Blois. Le massacre des Guise serait confié aux plus intrépides ; puis on forcerait le roi à proclamer le prince de Condé lieutenant général du royaume. Après cela la liberté du calvinisme serait assurée.

Les princes eurent la triste habileté de mettre en avant les plus fanatiques sectaires pour de tels desseins, et de se tenir comme à l'écart de la conjuration. Le prince de Condé se rendit même auprès du monarque, également prêt à servir les conspirateurs ou à les désavouer. La Renaudie devint le chef apparent de toute l'entreprise, et il embrassa cet honneur avec enthousiasme. De toutes parts des gens armés affluèrent au rendez-vous. Il en vint surtout du Béarn et de la Gascogne, où le calvinisme avait pris racine, accrédité par la reine de Navarre.

Mais au moment de l'exécution, un affidé, avocat du parlement de Paris, nommé Pierre des Avenelles, recula devant le crime, et il trahit les conjurés.

Le duc de Guise garda son sang-froid. Le cardinal de Lorraine, son frère, voulait éclater, et appeler la noblesse aux armes. C'était aussi l'avis de la reine Catherine. Guise conseilla le silence, et voulut laisser s'avancer les conspirateurs. Mais pour se mettre en état de défense, il mena la cour au château d'Amboise, sous un prétexte de fêtes et de plaisirs.

Le prince de Condé suivit le roi. Là on lui remit la garde de la principale porte du château, mais en lui donnant pour auxiliaires des hommes qui le gardaient lui-même. Les conjurés commencèrent à soupçonner la trahison, mais ils ne pouvaient reculer. Ils partirent de la Fredonnière comme pour aller trouver le roi sous un semblant de paix et de prière. Ils faisaient marcher en avant quelques-uns d'entre eux, qui devaient demander de présenter une requête au monarque. Les conjurés en armes se seraient ensuite précipités ; mais on refusa d'admettre les envoyés suppliants, et

ceux de Vieilleville. L'*Hist. des cinq regnes* désigne pour second rendez-vous le château de la Carrelière. — Un historien vient de publier sur ces variétés d'indications une note curieuse. *Hist. du protestantisme*, par Roisselet de Sauclières, quatrième volume.

tout était prêt pour recevoir ceux qui devaient les suivre. Des troupes étaient cachées dans les bois ; elles tombèrent sur les conjurés qui s'avançaient en ordre. Le combat fut acharné. La Renaudie se défendit comme un furieux. Un gentilhomme, son parent, nommé Pardaillan ¹, le rencontra dans la mêlée, et ils se combattirent à outrance. Pardaillan se crut au moment d'être vainqueur. Il voulut décharger son pistolet à bout portant ; le pistolet ne fit pas feu. La Renaudie tua Pardaillan de deux coups d'épée. Mais un page de Pardaillan tira son arquebuse sur le conspirateur, qui, frappé à mort, garda assez de force pour tuer encore le page : alors il expira. Le carnage des conjurés fut atroce. Les paysans d'alentour accoururent pour les exterminer, à mesure qu'ils se dispersaient en fuyant. Presque tous les gentilshommes de la conjuration furent pris ou tués ². Le soir les conjurés de Picardie arrivèrent sous la conduite de Coccaville : ils devaient s'emparer du faubourg d'Amboise du côté de la Loire ; on les laissa entrer dans les maisons, et, comme ils semblaient résolus à s'y défendre, on y mit le feu. Presque tous périrent dans cette affreuse torture.

Telle fut la conjuration d'Amboise, premier éclat de la guerre calviniste, entreprise insensée, que nul génie ne semblait avoir conduite, si ce n'est celui de la haine ³.

A partir de ce moment les calvinistes commencèrent à être appelés du nom de *huguenots*, nom bizarre et inexplicable dans l'histoire. Castelnau, dans ses mémoires ⁴, raconte que les femmes des environs d'Amboise, voyant les envoyés de la Renaudie s'approcher du château pour y être reçus dans un équipage vulgaire, se prirent à dire que ce n'étaient là que des canailles, qui ne valaient pas un *huguenot* ; nom d'une petite monnaie du temps de Hugues

¹ Le baron de Pardaillan. *Mém.* de Castelnau.

² *Hist. des cinq règnes.* — *Mém.* de Saulx de Tavannes. — Castelnau. — Collect. des *Mém.*

³ Elle éclata le 15 mars année 1559, suivant l'ancienne manière de compter. L'année ne commençait encore qu'à Pâques. — Voyez le récit du *tumulte d'Amboise.* *Archives curieuses*, tom. III.

⁴ Liv. I, ch. 7.

Capet, resté comme un dicton propre à exprimer le mépris. Quoi qu'il en soit, les calvinistes, selon la coutume de tous les partis, acceptèrent cette désignation, quelque méprisante qu'elle parût être. On la releva même par un autre sens, en supposant que les huguenots étaient les défenseurs de *Hugues* et de sa race contre les entreprises d'usurpation de la maison de Guise, qui se prétendait issue de Charlemagne ¹. Mais cette acception ne saurait être sérieuse. Et après tout, l'histoire n'a guère à s'enquérir des appellations que les partis, en tous les temps, créent par colère et acceptent par caprice. Gardons ce nom de huguenots comme un nom de faction, qui atteste, par son obscurité même, que la religion était secondaire dans les cabales. Un vieil auteur l'a déjà écrit : Le prétexte de la conjuration fut la religion, *combien*, ajoute-t-il, *que le bruit fût qu'il y avoit plus de malcontentement que de huguenoterie* ². Le calvinisme fut une secte chrétienne pour quelques-uns ; pour le plus grand nombre il fut une révolte ; et c'est pourquoi on a pu lui donner un nom sans rapport avec l'origine et la nature des idées sectaires. Ailleurs ce fut pis encore ; et ceux qu'on appelait huguenots en France se laissèrent appeler gueux aux Pays-Bas.

1560. — Cependant la cour s'occupait de frapper par la justice la conspiration qu'on venait de frapper par le glaive. Trois gentilshommes prisonniers furent mis à la question ; on leur arracha des aveux, puis on les mit à mort. Catherine redoutait ces exécutions ; elle proféra des mots de clémence. Les Guise rendirent le jeune roi inflexible.

Le prince de Condé avait été chargé par les malheureux gentilshommes dans leur question ³ ; et d'abord il resta em-

¹ *Mém. de Condé.*

² *Journal de Brulart.*

³ Interrogatoire d'un des agents du prince de Condé, *Arch. curieuses*, tom. IV. Là même une lettre du roy au connestable de Montmorency, par laquelle il luy mande de luy envoyer le S. de Soucelles et le vicomte de S. Aignan, prisonniers au bois de Vincennes, et Robert Stuart, Escossois, prisonnier à la conciergerie de Paris soubçonnez d'estre complices de la conspiration d'Amboise.

barrassé de son rôle, puis il prit son parti avec hardiesse. On le retenait à Amboise comme prisonnier, et quelques-uns de ses serviteurs étaient arrêtés. Le roi l'appela et lui parla avec colère. Il répondit avec tous les semblants de l'indignation, demandant des juges qui lui fissent son procès avec éclat. Peut-être voyait-il déjà l'embarras de la cour, aux prises avec une faction capable de remuer à un signal tout le royaume, et dans laquelle se mêlaient tous les princes, le connétable et les Coligny. Les Guise ne manquèrent pas de politique. Dès que le prince de Condé niait le crime, il fallait croire à son innocence, ou bien être de force à la contester. Guise accepta le premier parti. C'était aussi le vœu de la reine. Dans un conseil tenu devant le roi, le prince de Condé, donnant à son éloquence toute la sincérité de la colère, nia de nouveau sa complicité ; et enfin, exagérant le mensonge jusqu'à la risée, il se déclara prêt à combattre par l'épée quiconque l'oserait charger d'un crime si noir. C'était une allusion peut-être au duc de Guise. Celui-ci soutint son rôle, et l'exagéra à son tour. Peu s'en fallut qu'il ne s'associât à l'indignation du prince de Condé ; et, s'il était question d'en venir à la preuve d'un duel, il lui offrait, dit-il, son épée pour lui servir de second.

Rien ne saurait mieux peindre l'altération de l'autorité. La politique n'était plus qu'une comédie, mais une comédie qui allait devenir sanglante.

Le lendemain le prince de Condé partait d'Amboise, et courait précipitamment vers son frère le roi de Navarre, dans le Béarn. Il se croyait échappé au supplice.

Tout trahissait la faiblesse en même temps que la colère. La cour affecta de croire à l'innocence de tous les princes et de tous les grands. On chargea le connétable, retiré à Chantilly, de porter au parlement le récit de l'événement d'Amboise. On écrivit même au roi de Navarre pour le remercier d'avoir dissipé quelques séditieux. Enfin on appela Coligny à la cour. Ne pouvant dompter le parti, on le caressa : on ne fit que le rendre plus effrayant.

Coligny parut avec des plans de politique qu'il proposa à la reine comme infailibles pour sauver l'Etat. Il s'agissait

d'abord de laisser la liberté aux calvinistes, puis de chasser les Guise. Et Coligny, flattant la reine de l'idée du suprême commandement, se faisait écouter avec bienveillance. Les Guise s'aperçurent d'un commencement de retour politique, et n'eurent garde de le heurter de front. Ils laissèrent tempérer les édits contre l'hérésie. C'était aussi tout ce qu'osait tenter Catherine. Les Guise la gênaient; mais le parti adverse lui faisait peur. Toute son habileté fut de se glisser entre ces deux forces contraires.

En ce temps-là commençait à paraître un parti moyen, s'épuisant de finesse à concilier les partis extrêmes. Michel de l'Hôpital, chancelier célèbre, était l'expression de ce parti. C'était un homme de mœurs graves, mais d'une doctrine douteuse; il avait suivi le mouvement des idées nouvelles, et l'entraînement des études indépendantes l'avait conduit aux extrêmes limites où la soumission de la foi commençait à défaillir, et où semblait naître la liberté de l'hérésie. Il allait à la messe; mais on le soupçonnait quelque peu huguenot. Il laissa dire ceux qui le jugeaient, et s'appliqua à se conserver dans sa charge, en faisant de la modération un système, pour ne choquer aucune opinion¹.

Une occasion toutefois s'offrit où sa sagesse se troubla. Le cardinal de Lorraine proposait l'établissement de l'inquisition en France, afin de s'attaquer directement aux racines de l'hérésie. L'Hôpital craignit de voir ce dessein secondé par les évêques; et pour échapper à ce remède extrême il fit plus de concession qu'il n'eût voulu. Il fit rendre à Romorantin un édit qui attribuait aux évêques même la connaissance du crime d'hérésie, et donnait aux juges subalternes le droit de condamner les coupables à la peine de mort, sans appel aux parlements². C'était une sorte d'énormité judiciaire; les parlements en furent offensés, et à grand'peine on obtint que l'édit fût enregistré par eux, car

¹ L'article *l'Hospital*, dans le dictionnaire de Bayle, est un travail complet. Il mérite d'être lu, malgré son animosité protestante.

² *Hist. des cinq règnes.* — *Hist. univ.* de de Thou.

il violait leur juridiction. C'est ainsi que la modération est quelquefois poussée à la violence. L'Hôpital avait pensé peut-être qu'il lui serait aisé de rendre son édit inutile par un système d'application tempérée. C'est la chimère des partis mitoyens dans les temps troublés.

Mais les calvinistes continuaient à remuer la France. Le Dauphiné fut plein de crimes. La contagion gagna la Provence. Des prêches s'établirent dans la Normandie. Là le parlement de Rouen fit un exemple terrible. Un maître d'école s'était érigé non plus en prédicateur, mais en prophète ; il disait au peuple qu'il était immortel ; son fanatisme ressemblait à du délire. Déjà quelques furieux se déclaraient ses disciples. Le parlement le fit arrêter, et le condamna à être brûlé. Ses disciples les plus ardents furent brûlés après lui.

La cour, quelles que fussent ses vues de tempérament et de conciliation, s'épouvantait de cette frénésie sectaire. En même temps Elisabeth d'Angleterre mettait sa politique et ses actes en harmonie avec les desseins des hérétiques de France. Sous des formes de paix, elle avait d'abord commencé à nouer des intrigues contre Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse. L'Ecosse avait ses factions hérétiques ; Elisabeth les seconda. Bientôt elle franchit les bornes, et ses troupes allèrent se joindre aux rebelles. Quelques chevaliers de France coururent défendre l'autorité de Marie Stuart. La reine douairière d'Ecosse, sœur du duc de Guise, luttait de tout son génie ; mais elle mourut sur ces entrefaites. Elisabeth resta libre dans ses intrigues. Par degrés s'assombrissait la destinée de l'Ecosse.

En France la royauté était entourée de périls ; quelques voix alors demandèrent la convocation des états. Dans l'ardeur des passions qui s'agitaient, on redouta ce remède ; mais on fit une solennelle convocation des princes, des grands, de plusieurs évêques : on pensa que cette assemblée serait plus calme pour délibérer utilement sur la situation cruelle de la monarchie. En même temps on étala autour du jeune roi un luxe extrême de défense. On tremblait de voir à chaque moment éclater quelque entreprise

semblable à celle d'Amboise. Nulle sécurité n'était au fond des âmes. On sentait que l'autorité n'était plus qu'une ombre; et comme il arrive en de telles occurrences, on s'efforçait de la rendre formidable par l'appareil d'une force armée que les rois de France n'avaient jamais vue autour d'eux.

C'est avec ce cortège inusité de gardes que l'on conduisit le jeune roi et la reine à Fontainebleau, où se devait tenir l'assemblée des notables.

Le roi de Navarre et le prince de Condé avaient été appelés; ils ne parurent pas. Le prince de Condé s'était naguère déclaré huguenot. Désormais il ne se pouvait trouver en face des Guise qu'armé de l'épée.

Le roi parut avec solennité dans cette assemblée; il annonça sa volonté d'arrêter les désordres qui troublaient l'Etat. Le chancelier exposa plus longuement les desseins du roi. Le duc de Guise fit connaître la situation de l'armée, et le cardinal de Lorraine la situation des finances. On proposa à l'assemblée trois points à résoudre: la question de religion, l'amélioration des finances, le rétablissement de l'autorité royale.

La seconde séance s'ouvrit par une démarche inattendue de l'amiral. On le vit s'avancer vers le trône, tenant en ses mains une requête pour la liberté du parti protestant. Aussitôt un orage éclata. Le cardinal de Lorraine laissa échapper sa colère. L'amiral s'offrait à faire signer la demande par cinquante mille hommes de sa croyance. C'était, s'écria le cardinal, une horrible menace; et pour lui il répondait d'un million de gens de bien résolus à repousser cette insolence¹. La délibération s'engageait par la violence. Dès que cet exemple était donné sous les yeux du roi, la liberté était conquise, et la discussion semblait inutile. Toutefois on revint à des paroles plus graves, mais plus effrayantes pour cela même. Montluc, évêque de Valence, qui s'était façonné à l'indépendance sous les inspirations de Marguerite de Navarre, avait, comme beaucoup d'autres,

¹ *Mém.* de Castelnau.

essayé de prendre du calvinisme ce qui semblait n'être qu'une protestation contre les désordres et les scandales jetés dans l'Eglise depuis un siècle; lui-même n'était pas un prélat édifiant; sa vie avait été pleine d'aventures, et sa foi même était suspecte ¹. Il proposa des réformes, et demanda un concile national, en attendant un concile général, remède antique de l'Eglise contre les sectes. Mais son éloquence ambiguë trahissait une pensée calviniste, et son discours jeta du trouble dans les âmes. L'archevêque de Vienne, Charles de Marillac, sans voiler les souillures qu'on reprochait aux papes et au clergé, et que quelques-uns exagéraient, peut-être par un désir secret de paraître exempts de corruption, répondit avec une haute autorité. Il ne craignit point de caractériser les factions, et il demanda l'exécution des édits. Toutefois il appelait aussi le concile, il demandait la convocation des états, il réclamait la résidence assidue des évêques dans leurs églises, et la présence des gouverneurs des provinces et des cités, pour prévenir et comprimer les séditions.

Enfin, dans une troisième séance, l'amiral reprit des questions de guerre et d'administration. Il jeta des censures hardies sur cet appareil inusité de défense qu'on déployait autour du roi, et il insinuait que les ministres ne s'étaient pas tant proposé la sûreté du monarque, protégé par le respect public, que leur propre défense contre la colère des peuples. C'était redonner à la délibération un caractère d'animosité, avec des formes de liberté qui laissaient la royauté intacte. Du reste, Coligny appelait aussi les états et provisoirement la liberté de la religion nouvelle.

Les Guise attaqués directement se défendirent cette fois avec sagesse. Le duc donna l'exemple de la modération du langage. Il justifia sa politique, s'abstint de controverse dogmatique, déclara seulement que nulle autorité sur terre ne lui ferait abandonner la vieille foi, et s'en remit au roi pour la convocation des états.

Le cardinal entra plus avant dans la question de liberté de

¹ *Mémoires*. — Notice de M. Petitot.

conscience. Le concile, disait-il, était inutile. La croyance était définie. La réforme n'était qu'un prétexte aux séditions. Ouvrir des temples à une hérésie, c'était prévariquer. Il ne s'opposait pas toutefois à la clémence à l'égard des calvinistes qui resteraient dans leur devoir de sujets. Et quant aux états généraux, il les déclarait opportuns, afin que tout le peuple de France fût juge de la politique du roi, et aussi des coupables entreprises des factions qui dévoraient le royaume.

Telle fut l'assemblée de Fontainebleau; la seule résolution qui en sortit, ce fut cette convocation des états, d'abord redoutée par la cour, puis imposée par les séditions, et devenue ensuite pour eux-mêmes un sujet d'alarmes.

Les états pouvaient sauver la France, mais il les eût fallu plus forts que les partis; tout au contraire les rendait plus faibles. Au sommet de l'Etat nulle autorité ne se montrait pour affermir et concentrer les pensées droites. Le roi était presque un enfant; sa mère tournait au plus léger souffle; et pour comble, dans ses variations rapides elle gardait une apparente sincérité qui déconcertait quiconque eût essayé de surprendre sa pensée véritable. Les états, sous la main d'un vrai monarque, eussent pu raviver l'unité antique. Sous la main des partis ils ne pouvaient guère que multiplier l'anarchie.

Ils furent d'abord convoqués à Meaux. Puis on s'aperçut que Meaux commençait à se remplir de calvinistes; on désigna Orléans pour l'assemblée ¹. Et pendant ce temps les mauvaises pensées continuaient de fermenter. Le prince de Condé était prompt à se précipiter aux desseins extrêmes. Il enrôlait par des émissaires les mécontents et les factieux. Un nommé Jacques de la Sague, agent du roi de Navarre, lui était surtout un instrument. Mais il fut trahi par un de ceux qu'il avait essayés de corrompre. Menacé de la question, il dévoila tous les projets, et la cour put se mettre en garde. Le prince n'en fut pas moins résolu à poursuivre ses plans de révolte. Il visait à s'emparer de Lyon,

¹ *Chronol. des états généraux*, Savaron. — De Thou, *Hist. univ.*

dont il eût fait sa place d'armes. De là il eût donné la main aux calvinistes de Genève. Toutefois il ne se mettait pas encore à découvert. Il poussait la conjuration sans se déclarer. Deux frères Maligni se chargèrent d'enlever Lyon. On fit mystérieusement avancer des renforts calvinistes par les campagnes ; mais les paysans s'alarmèrent de cet appareil de guerre clandestine : ils coururent à Lyon donner l'éveil. Le maréchal de Saint-André, gouverneur de la ville, était absent ; un de ses neveux tenait sa place : c'était un abbé du nom de d'Achon. L'abbé fit appel à la bourgeoisie ; il avait sous la main un peuple fidèle ; chacun se fit soldat, et lorsque les conjurés parurent en armes aux portes de la ville, ils trouvèrent partout une défense couragense. L'abbé d'Achon fit l'office de général ; les magistrats le secondèrent ; l'enthousiasme catholique tint lieu d'expérience militaire : les calvinistes furent obligés de s'éloigner. Quelques bourgeois s'étaient mis de connivence avec eux ; ils furent pendus.

Au bruit de cette conjuration nouvelle la France s'émut, et il fut aisé aux Guise d'en tirer profit pour la confirmation de leur pouvoir. La marche naturelle des factions leur amenait toute la faveur des catholiques ; et bien qu'avec des modifications singulières dans la politique, ils semblaient reprendre l'office de la royauté antique et avoir mission de sauver l'unité nationale contre les débris ravivés de l'aristocratie des seigneurs : car le catholicisme c'était le peuple, et le calvinisme c'étaient les grands. Des deux côtés sans doute l'ambition personnelle était ardente ; mais la double inspiration de monarchie et de féodalité restait distincte, et c'est ce que doit noter l'histoire au travers de tant de conflits, de brigues et d'infidélités.

La nation catholique suivit son instinct en secondant la politique des Guise. Les huguenots étaient odieux, non pas seulement à cause de leurs nouveautés d'hérésie, mais à cause de leurs conspirations contre le roi. Partout on seconda la défense. La plupart des villes de France furent mises sur un pied de guerre, comme si l'ennemi était aux portes. Le choix des états se fit sous cette impression d'animosité.

Alors les princes furent mandés par le roi. Ne point paraître aux états c'était confesser une hostilité criminelle. La noblesse huguenote n'hésitait point; elle suppliait les princes de se déclarer. A Limoges elle leur offrit sept mille hommes; ils refusèrent les offres. Ils crurent se rendre forts en allant paraître désarmés devant le roi. Chez le prince de Condé c'était une confiance réelle; elle tenait à son caractère superbe et insultant. Chez le roi de Navarre c'était un calcul de timidité; ce dernier instinct était le mieux fondé. Arrivés à Orléans, ils virent partout un appareil de défense militaire. Le roi semblait être dans un camp : c'était pour eux un présage. Les princes allèrent trouver le roi, qui les reçut avec des paroles de plainte et de menace. Le prince de Condé voulut parler de son innocence : le roi répondit qu'il la faudrait attester par des formes de justice. Un instant après on l'arrêtait prisonnier, et le roi de Navarre même était mis sous une garde.

C'était un coup de hardiesse qui devait aller jusqu'aux dernières fureurs de la guerre. Une commission fut établie pour juger le prince. Ses crimes politiques étaient manifestes. Il fut condamné à mort dans un conseil du roi où furent appelés dix-huit chevaliers de l'ordre, quelques pairs, quelques présidents, des maîtres des requêtes et des conseillers du parlement. Ce n'étaient pas les formes ordinaires de justice pour juger un prince du sang; mais on était en des temps où la justice, régulière ou non, reste également impuissante, par les alternatives de faveur ou de flétrissure que la faiblesse de l'autorité laisse introduire dans les âmes.

La condamnation une fois portée, on ne sut que faire du coupable. La reine Catherine, avec son esprit d'ambiguïté italienne, avait laissé les Guise s'aventurer à ces dernières extrémités, les avouant ou les blâmant tour à tour selon l'opportunité, regrettant peu de voir tomber la tête de Condé qu'elle n'aimait point, mais laissant aller aux Guise l'odieux de cette justice implacable, gardant toutefois les semblants du zèle catholique, mais plaignant le prince, et s'entremettant pour le sauver.

On était au mois de novembre, et l'arrêt portait que l'exécution se ferait avant l'ouverture des états, annoncée pour le mois suivant. Les Guise hésitaient : on supposa qu'ils n'étaient pas contents, et qu'ils voulaient envelopper le roi de Navarre dans la ruine de Condé. C'est encore un indice des temps de faiblesse, où la sévérité est infâme et l'indulgence l'est plus encore. La suite de toutes ces factions ne devait que trop attester cette vérité de l'histoire.

Pendant ces hésitations le roi tomba malade. Sa maladie était mortelle, mais, disait-on, mystérieuse.

Les Guise virent aussitôt que la lutte ne se pouvait plus modérer. Le connétable, qui jusque-là n'avait point paru, accourut de Chantilly. Une réaction contre les Guise se préparait; ils résolurent de la briser par des moyens extrêmes. Et d'abord ils firent dresser un formulaire catholique qui serait signé dans tout le royaume sous peine de mort. Puis ils demandèrent à la reine l'exécution immédiate du prince de Condé et la mise en jugement du roi de Navarre. Alors la reine s'effraya d'avoir à décider ce coup fatal. Le palais se remplit de larmes. Le chancelier de l'Hôpital vint apporter à la reine désespérée le secours de sa modération. Il lui montra le royaume prêt à se déchirer en partis furieux à la mort du roi, les représailles sanglantes, les factions éternelles. La reine fut soulagée, et reprit son courage pour refuser la demande des Guise. Mais, selon son génie, elle changea ce drame sinistre en comédie. Elle annonça la grâce, mais en imposant aux princes l'aveu de l'attentat et la réconciliation avec les Guise. Le roi de Navarre se prêta à ce jeu de tromperie. On s'embrassa avec des larmes. On eût dit une effusion d'amour.

Cependant le prince de Condé était encore gardé en sa prison. On craignait la pétulance de sa colère, et l'on savait que grand nombre de huguenots s'étaient introduits dans Orléans. Pendant qu'on promettait sa délivrance, le roi mourut de sa maladie¹. Il ne manqua pas de voix pour annoncer que cette mort avait été provoquée par le

¹ *Mém. de Tavannes et de Castelnau.*

poison. Le célèbre chirurgien Ambroise Paré fut mêlé à ces murmures populaires. On supposait partout des crimes. C'était encore un triste indice de l'altération des temps.

Un lamentable règne de deux ans s'achevait dans l'anarchie. Les huguenots triomphaient : ils disaient dans leurs libelles que Dieu même les vengeait par cette mort; et la plupart des mémoires en parlent comme d'un événement qui apportait la paix, en brisant les desseins du duc de Guise¹.

Toutefois de sinistres pressentiments survivaient. Les états n'avaient pu s'assembler. On porta le corps du jeune roi sans appareil à Saint-Denis. Les préoccupations qui tout à coup avaient saisi les âmes empêchèrent de songer aux honneurs funèbres. Un voile sombre semblait se répandre. On accusa les Guise d'ingratitude, et un jour sur la tombe nue du roi on trouva un billet avec ces mots : *Où est donc Tanneguy du Châtel?* Allusion à Tanneguy du Châtel, qui avait seul rendu les derniers honneurs à Charles VII, son maître, tandis que les courtisans couraient à Louis XI. Mais ici nul ne courait à la royauté nouvelle. Un autre enfant paraissait. Des pressentiments funestes entraient dans les âmes, et cette vague alarme de l'avenir tint la fidélité même immobile. Les haines et les terreurs n'étaient pas disposées à se donner rendez-vous autour d'un tombeau.

¹ *Mém.* de Castelnau. — *Mém.* de l'Etoile. — Vers sur sa mort, *Ibid.*

CHAPITRE V

SOMMAIRE.

Charles IX, roi de dix ans. — Assemblée des états. — Harangues. — Politique de Catherine. — Edits. — Caractère du roi de Navarre et du prince de Condé. — Conduite du connétable. — Diane de Poitiers paraît de sa retraite. — Emportement du parti huguenot. — Le roi est sacré. — Fermentation. — Etats à Pontoise. — Comédie de réconciliation entre les princes. — Colloque de Poissy. — Dénouement. — Changement de politique. — Edits nouveaux favorables aux huguenots. — Résistance du parlement. — Intrigues. — Irritation catholique. — La reine commence à s'effrayer. — Tumulte de Vassy. — Excitation nouvelle des partis. — Guerre déclarée. — Prise de villes. — Caractère de la huguenoterie. — La reine négocie. — Prétentions des huguenots. — Intrigues nouvelles. — La religion un prétexte. — Conduite du parlement. — Arrêts rigoureux. — Traité entre l'Angleterre et la *ligue* huguenote. — La reine a recours au duc de Guise et au connétable. — Rouen est enlevé à la révolte. — Combats divers. — Bataille de Dreux. — Gloire du duc de Guise. — Situation de la France. — Fureurs huguenotes. — Le baron des Adrets. — Montluc. — Intrigues de l'empereur et du roi d'Espagne. — Politique de Catherine. — Suite des guerres civiles. — Assassinat du duc de Guise. — Incidents. — Appréciations. — Edits nouveaux. — Pacification. — Frémissement de Coligny. — Concile de Trente. — Négociations. — Huguenots et catholiques s'arment de concert pour enlever le Havre à l'Angleterre. — Majorité du roi Charles IX. — Situation des partis. — Travaux du concile de Trente. — Jugements historiques. — Voyages du roi en France. — Plaintes des huguenots et des catholiques. — Ordonnances de Moulins. — La cour à Paris. — Intrigues de mariage. — Drames nouveaux de sédition. — Troubles aux Pays-Bas. — Progrès des factions de France. — Condé bloque Paris. — Catherine trompée par Philippe II. — Bataille de Saint-Denis. — Suites de cette bataille. — Intrigues de cour. — *Petite paix.*

CHARLES IX.

Charles , duc d'Orléans , frère de François II , montait au trône , âgé de dix ans. Les factions gardèrent leur liberté. Nous avançons parmi des désastres.

1560. La reine resta irrésolue entre les Guise et les princes ; elle sembla les laisser aux prises pour s'attacher ensuite au parti qui serait vainqueur. Elle les caressait tour à tour ; sa politique était pleine d'alternatives et d'ambiguïtés. Son premier acte fut une atteinte à la puissance du duc de Guise. Elle appela le connétable, et sa présence donna de la force au parti contraire ; puis elle caressa les Guise et promit de ne se point séparer d'eux.

Là-dessus les états furent assemblés , et dans leur sein fermentaient de sourdes passions. Le cardinal de Lorraine essaya vainement de se faire élire orateur du clergé. Jean Quintin d'Autun, professeur en droit canon à l'université de Paris, lui fut préféré. Jacques de Silly, baron de Rochefort, fut élu pour la noblesse ; Jean de l'Ange, avocat au parlement de Bordeaux, pour le tiers état.

Le chancelier dans sa harangue étala de la science inapplicable, selon la coutume du temps. Son esprit de modération systématique ne le sauva pas des irritations huguenotes. Il avait parlé de soumission et de fidélité : cela parut insultant. Quant à la question dogmatique, il la renvoyait au concile général ¹.

Les discours des trois états sont une expression des opinions qui travaillaient les têtes. Le député du tiers état déclama à outrance contre l'ignorance, la corruption et l'avarice du clergé. Il demandait la réformation de ces énormités. Le député de la noblesse entra plus avant dans les questions positives d'administration, d'économie, de justice. Il exposa aussi les abus ecclésiastiques, mais avec une précision de

¹ *Mém.* de Castelnau. — Le discours du chancelier a été conservé par la Popelinière. — *L'ordre des états tenus à Orléans, l'an 1560*, en un *Recueil concernant les états tenus sous plusieurs roys de France*, etc. A Paris, chez Martin Gobert (curieux), LDCXIV.

termes qui écartait la colère. Toutefois il demandait que des temples fussent accordés à la noblesse qui suivait les nouveautés de la réforme. Enfin l'orateur du clergé, concédant les griefs dont on frappait les ecclésiastiques, expliqua la dégradation par l'altération des coutumes anciennes. Autrefois les charges et dignités étaient données à l'élection, et c'était le prix de la doctrine et de la vertu. Maintenant la faveur faisait les évêques et les supérieurs ecclésiastiques. Comment s'étonner de la corruption ? L'orateur demandait l'abolition du concordat et le rétablissement de la pragmatique sanction. Puis, entrant dans les questions nouvelles, il frappa de son éloquence les hérésies ; et enfin il demanda que quiconque aurait présenté ou présenterait des requêtes pour obtenir des temples aux sectaires, fût par le fait déclaré hérétique et châtié comme tel ¹.

C'était désigner Coligny. Il y eut aussitôt de l'émotion dans l'assemblée ; elle se calma par des semblants de réparation.

Les passions venaient de se révéler ; on s'efforça de les dissimuler pour entrer dans l'examen des questions administratives. Il y avait une dette de quarante-trois millions. On commençait à vouloir rechercher les administrateurs des finances. Le cardinal de Lorraine concéda des réformes pour éviter un plus grand éclat. Puis on disposa de la régence. Le roi de Navarre fut déclaré lieutenant général du royaume ; le connétable fut généralissime des armées ; le cardinal de Lorraine garda la surintendance des finances. Tous les historiens modernes, de Thou, le P. Daniel, Mézeray, etc., écrivent que le titre de régente fut donné à la reine. Le président Hénaut le nie. La question reste indé-

¹ Humbles requestes et remonstrances faictes au roy, pour le clergé de France, tenant ses estats, à Paris, chez Pierre Gueau, papetier, devant le Palais, à la fleur de lis. MDLXXXVIII.

L'orateur du clergé divise son discours en plusieurs points, avec un titre à chaque partie. Le titre relatif aux requêtes des temples est : *Adversus templi petas*. La conclusion : « que tel porteur de requeste, comme fauteur d'hérétiques, soit luy-mesme tenu et déclaré pour hérétique ; et que contre luy, comme tel, soit procédé selon la rigueur des constitutions canoniques et civiles : *Ut auferatur malum de medio nostri*.

cise ¹. Quoi qu'il en soit, Catherine garda toute sa part de puissance. Le duc de Guise semblait écarté, mais son crédit personnel restait entier, et son frère le rendait présent dans le gouvernement. Une amnistie fut proclamée, même en faveur des instigateurs de la conspiration d'Amboise. Les édits contre les hérétiques furent suspendus. On prorogea les états à l'année suivante pour résoudre les questions, et enfin les évêques reçurent l'ordre de se disposer à partir pour le concile général que le pape Pie IV venait de convoquer de nouveau.

Telle fut la fin des états d'Orléans. Le conseil s'occupa de dépouiller les cahiers pour pénétrer plus avant dans les réformes. On crut un instant que la paix pouvait reparaître; mais les haines et les rivalités étaient vivaces. Lorsque les partis furent rendus à eux-mêmes, ils songèrent bientôt à tirer profit de la nouvelle situation des affaires. Les intrigues retrouvèrent toute leur ardeur.

Le roi de Navarre, par sa nature inerte, n'était point homme à exalter les factions : son calvinisme n'allait pas jusqu'à vouloir précipiter l'Etat dans les abîmes. Il prenait au sérieux la liberté de conscience, et il pensait que c'était faire assez pour la réforme que d'assurer des temples aux huguenots. Le prince de Condé ne se bornait pas à ce vague prosélytisme. Il avait dans le cœur la blessure de son arrêt de mort, et il brûlait de se venger. Les Coligny furent à leur tour convaincus que les Guise avaient aussi voulu les frapper à mort, ou peut-être ils se laissèrent convaincre pour se donner un motif plausible de colère et de violence. Enfin Jeanne d'Albret, reine de Navarre, soufflait la fureur dans toutes les âmes. Elle était huguenote ardente; elle souffrait impatiemment la modération de son mari, et chaque jour elle provoquait la guerre sous prétexte de pitié.

En regard de ces passions, le connétable se tenait immo-

¹ A la suite de la harangue du clergé, en la pièce citée plus haut, on trouve le compliment de congé adressé au *roy et à la royne mère*, et dans l'allocation les mots suivants : Et vous sire, comme mineur, et vous madame, **COMME MÈRE**, demeurez en la spéciale protection et défense de Dieu. *Ibid.*

bile : il aimait l'Etat; ses mécontentements anciens étaient apaisés; et d'ailleurs il était catholique fidèle. Toutefois sa parenté avec les Coligny et le prince de Condé le faisait quelquefois hésiter. Chaque parti l'entourait de caresses et d'intrigues. Peu s'en fallut que le parti huguenot ne l'emportât, par l'habileté à lui faire exécuter la domination survivante du duc de Guise.

1561. C'est au duc de Guise en effet que restait la confiance de la reine, quel que fût son empressement pour la faction du roi de Navarre. Dans un voyage à Fontainebleau, le roi de Navarre se plaignit que les clefs du château fussent remises chaque soir au duc de Guise. C'était, pensait-il, une offense pour le lieutenant général du royaume. La reine le voulut apaiser, en lui parlant du droit du grand maître de la maison du roi. Le roi de Navarre ne fut pas satisfait. La reine crut tout concilier en se faisant porter les clefs à elle-même. La colère n'en fut que plus excitée. Le roi de Navarre fut près de s'en aller de la cour, et d'entraîner le connétable. La reine fut habile à employer la prière et l'autorité. Le jeune roi ordonna au connétable de faire sa charge. La cabale fut rompue, mais les mauvais desseins n'étaient point arrachés des âmes.

Alors parut de sa retraite Diane de Poitiers, laquelle n'avait cessé de suivre le mouvement des cabales, et souvent de les combattre. Elle haïssait les huguenots, et comme dans sa fortune elle avait favorisé le connétable, elle avait encore sur lui de l'empire. Elle s'efforça par ses lettres de l'éloigner d'un parti qui semblait résolu à tout perdre en France. Et aussi la femme du connétable, Madeleine de Savoie, aidait par ses supplications catholiques à l'arracher à ses indécisions. Ce qui acheva de l'entraîner, ce fut de voir les princes s'aventurer en des cabales nouvelles qui avaient pour but de détruire l'autorité de la reine, et d'attaquer ouvertement le duc de Guise et quiconque pencherait vers lui, fût-ce le connétable même.

L'emportement du parti huguenot était extrême. Les gens de bien frémissaient. Le maréchal de Saint-André profita de l'irritation pour rapprocher complètement le connétable et

le duc de Guise. Ces trois hommes, renommés à la guerre, devaient porter avec impatience la domination d'une intrigue, qui avait pour prétexte une hérésie. Ils jurèrent d'en finir par l'épée, et entre eux se fit une alliance qu'on appela le triumvirat. C'était comme un signal de guerre jeté aux factions. Et aussi, à partir de ce moment, les haines furent atroces. Le crime allait bientôt devenir toute la politique.

Le roi fut sacré dans cette fermentation de colère. Déjà les huguenots couvraient la France d'attentats. Les prêtres ne pouvaient plus dire la messe sans être insultés. Autour de Paris la sédition grondait. Le triumvirat cherchait des occasions de répression violente. La reine, conseillée par l'Hôpital, courut au-devant de l'explosion par des tempéraments qui ne faisaient que l'éloigner, en la rendant plus formidable peut-être.

On se fit présenter une requête nouvelle des huguenots, et le parlement fut appelé à en prendre connaissance avec un grand appareil de délibération. On espérait des transactions, mais le parti catholique resta le maître. Les assemblées calvinistes furent interdites; toutefois la peine de mort fut supprimée; elle fut remplacée par l'exil.

Les huguenots se crurent joués. Coligny était furieux. Il fallut encore que la reine lui fit une concession; mais cette fois ce fut une concession étrange et qui blessa toutes les âmes. Elle lui promit une conférence où des docteurs calvinistes viendraient soutenir leur doctrine contre des docteurs catholiques. Le conseil n'approuvait point ce remède, qui était comme une consécration publique du calvinisme. Les docteurs huguenots, disait le cardinal de Tournon, n'avaient qu'à se rendre à Trente, où s'assemblait le concile. Mais n'était-ce pas un péril extrême d'accoutumer les esprits incertains ou ignorants à entendre des controverses dont la solution devait rester indécise entre deux partis qui n'acceptaient pas un arbitrage suprême? Néanmoins la promesse de la reine prévalut; et alors fut convenu le fameux *colloque de Poissy*, où le calvinisme se disposa à paraître

avec tout l'éclat de ses noms et toute la hardiesse de ses nouveautés ¹

Dans l'intervalle se tint la session des états convoqués à Pontoise. La reine se fit confirmer dans son droit de gouvernement, mais le titre de régente n'est pas indiqué dans les récits de Castelnau. Les états opposaient la loi salique. Toutefois le gouvernement fut reconnu comme un fait admis déjà par tous les princes ². On ne laissa point les états se mêler aux grandes questions qui travaillaient les esprits. Les orateurs de la noblesse et du tiers état purent seulement renouveler leurs satires contre le clergé. Le cardinal de Lorraine était en butte à la haine, à cause de l'état des finances. Le clergé, pour désarmer les colères en un tel moment, concéda au trésor du roi pendant six ans quatre décimes des biens de l'Eglise. Les haines se portèrent en d'autres champs de bataille.

En ce temps partit pour l'Ecosse l'infortunée Marie Stuart, jeune veuve du roi François II. Elle aimait la France comme une patrie, mais Catherine de Médicis ne la supportait pas auprès d'elle, bien qu'elle ne fût mêlée à aucune intrigue. Ce fut le cardinal de Lorraine son oncle qui lui conseilla d'aller reprendre son sceptre d'Ecosse; elle s'en alla avec de tristes présages dans le cœur. Elisabeth, son ennemie, ne lui pardonnait point d'avoir pris le titre et les armes de reine d'Angleterre; et dès ce moment elle aspirait à la vengeance. Le duc de Guise la reconduisit en toute hâte, et la laissa seule et presque étrangère, dans un royaume qu'elle avait quitté aux premiers jours de son enfance.

Le duc de Guise, à son retour, trouva une nouvelle comédie de réconciliation toute préparée. Le roi le rapprocha du prince de Condé, et il les fit s'embrasser. Telles étaient les paroles d'amitié, qu'elles laissaient échapper la haine. Le duc de Guise déclara n'être point l'auteur de la prison du prince. Le prince répondit que quiconque l'était, était un scélérat. Le duc reprit qu'il le croyait ainsi, mais que cela

¹ *Mém. de Castelnau et autres.* — Collect. Petitot et Michaud.

² *Mém. de Castelnau.* — Savaron, *Chronol. des estats généraux.*

ne le regardait pas. On appela cela une paix, et la reine la célébra par une fête.

La reine avait pensé faire du colloque de Poissy une occasion de paix semblable. Toutefois les évêques murmuraient et le pape se plaignit. Mais elle trouva des raisons de politique à leur opposer. A l'en croire, peu s'en fallait que le rapprochement qu'elle allait faire ne pût devenir le rétablissement de l'unité catholique, non-seulement en France, mais dans le monde. Elle indiquait les concessions de discipline, de dogme même, qu'on pouvait faire à la religion nouvelle. Après cela tous les schismes, même le schisme grec, seraient arrachés ! C'était le génie intermédiaire de l'Hôpital qui manifestement produisait ces rêveries ; mais ce fut l'évêque de Valence qui les formula dans une lettre envoyée au pape. La reine n'écouta nulle objection : le colloque fut tenu.

On avait appelé les hommes les plus doctes et les plus célèbres pour venir s'opposer aux évêques et aux docteurs catholiques. A leur tête on voyait Théodore de Bèze, le disciple favori de Calvin, celui qu'il destinait à lui succéder dans sa chaire doctorale de Genève. Il était jeune et beau, d'une élégante parole et d'une grâce séduisante. Mais ses mœurs étaient perverses ; il avait fait des poésies d'une licence infâme. C'était peut-être alors un attrait de plus¹. Ce qui devait diminuer le péril d'une controverse, c'est qu'avec Bèze et ses docteurs calvinistes venaient cinq docteurs luthériens, de telle sorte qu'il eût suffi de leur demander de s'entendre sur les points à éclairer ; car déjà l'anarchie était profonde dans la réforme, et le colloque eût été profitable, si on eût songé à la laisser éclater ; mais la foi des catholiques, toute brûlante, ne permettait pas alors un tel système. On se révoltait aux premières paroles d'hérésie et d'impiété, et la controverse semblait être aussitôt un outrage.

La cour s'en alla donc en grand appareil assister à la

¹ Voyez sur Bèze de curieuses recherches dans l'*Hist. de Calvin*, par M. Audin, 1^{er} vol., ch. 3.

conférence dans le grand réfectoire de l'abbaye de Poissy. Le cardinal de Lorraine, avec quelques docteurs en théologie de Paris, devait être le tenant pour le parti catholique. C'était une singulière nouveauté d'étaler devant un enfant roi, devant son jeune frère le duc d'Orléans, devant sa sœur Marguerite de France, ou bien devant des seigneurs rians et débauchés, ou des princes demi-hérétiques, ou des évêques ignorants, une sorte de tournoi ecclésiastique, où chacun se ferait juge selon ses impressions; et sans doute à la vue de cette pompe de la royauté venant entendre l'exposition des erreurs que tout à l'heure elle punissait par le fer et par le feu, l'hérésie dut comprendre que la controverse était superflue, que sa cause était gagnée, et que tout au plus elle avait à l'affermir par des actes, non point par des paroles.

Les docteurs protestants parurent au milieu de cet appareil avec des façons de piété et de modestie. Le chancelier de l'Hôpital ouvrit le colloque par un discours moitié catholique, moitié huguenot¹; puis les controverses commencèrent, et ce n'est point le lieu d'en rappeler l'ordre². On pouvait savoir d'avance que la conciliation n'était pas possible entre des croyances contraires; il eût fallu que les docteurs catholiques renonçassent à la foi, ou que les docteurs protestants renonçassent à l'hérésie. La religion n'est point une convention légale, qui se puisse transformer. Plusieurs jours se passèrent à débattre le dogme fondamental du catholicisme, la présence réelle. On voulut faire signer une formule catholique aux protestants; ils s'épuisèrent en subtilités pour en présenter une qui eût l'air de renfermer la foi ancienne. Enfin on vit que tant d'efforts étaient vains. Une seule impression heureuse resta de ces conférences qui avaient fini par être des disputes acharnées³. Le roi de Navarre, faible catholique et tiède hugue-

¹ Actes du colloque de Poissy, *Mémoires de Condé*, tom. II. — *Mém. de Castelnau*, édit. Petitot.

² Voir les détails dans l'*Hist. du calvinisme*, du P. Maimbourg, liv. III.

³ Actes du coll. de Poissy. — *Mém. de Castelnau*.

not, avait remarqué les contradictions des docteurs protestants. On profita de l'indécision nouvelle que cette observation jeta dans son esprit, et puis pour achever de le convaincre on lui parla de sa royauté de Navarre, que le légat pourrait rendre plus réelle qu'elle n'était, par son intervention auprès du roi d'Espagne. C'était sur un tel esprit une sorte de motif plus puissant que tous les autres. On l'entoura de flatterie, et on le rendit ainsi catholique, c'est-à-dire qu'il se déclara pour le triumvirat.

Tels étaient ces temps funestes. La foi et l'hérésie servaient de prétexte aux partis. L'intérêt était toute la religion.

1562. — Aussi la reine Catherine n'hésita pas elle-même à changer de politique. Le roi de Navarre lui avait servi de contrepoids au triumvirat. Lorsqu'elle le vit lui échapper, elle appela à elle les Coligny. C'était l'Hôpital qui la poussait à ces jeux d'alternative. Il pensait échapper aux violences; il les hâtait. Condé courut à la reine avec sa popularité huguenote. Aussitôt dans toute la France les calvinistes se crurent assurés de la faveur souveraine. Ils s'enhardirent dans le désordre. La sédition reparut dans les provinces; Paris même eut ses troubles; les protestants se ruèrent sur l'église de Saint-Médard, et la souillèrent de sacrilèges¹. Des placards incendiaires couvraient les murs de la ville². La sédition bouillonnait; le sang même commença de couler dans ces conflits. Le parlement intervint; par un arrêt il ordonna une procession expiatoire pour les sacrilèges de Saint-Médard³.

Mais Coligny profitait de l'agitation pour arracher quelque acte de faveur à la reine. Il lui montrait la nécessité de s'assurer par là un parti puissant dans la nation contre le

¹ *Mém. de Castelnau*. — Aux *Arch. curieuses*, tom. IV, il y a des pièces très-intéressantes sur ces événements : les unes sont catholiques, les autres sont huguenotes; mais les faits n'en sont que plus attestés.

² Remonstrances faites au roy par les catholiques manans et habitants en la ville de Paris, sur les placards attachés le 18 avril. » *Arch. curieuses*, tom. IV.

³ Texte dans les *Arch. curieuses*, tom. IV.

triumvirat. Près de trois mille églises demandaient à s'ouvrir. C'était une force toute acquise. On la grossissait à plaisir, et le chancelier de l'Hôpital entraînait dans cette vue pour balancer ainsi le parti catholique. La reine se laissa aller à ce système de contrepoids ¹. Dans une assemblée de notables, elle fit retirer le dernier édit, qu'on appelait l'édit de juillet, pour le remplacer par un édit plus protecteur de la religion des huguenots. C'était toutefois un mélange de réserve et de concession. On prescrivait aux huguenots de restituer les églises qu'ils avaient enlevées aux catholiques; mais on leur permettait de tenir ouvertement leurs assemblées, et par conséquent de se faire des temples dans les faubourgs des villes et dans les campagnes. On ne voulait pas paraître désertier la vieille foi; et pour cela on ordonnait que les protestants « ne devaient rien avancer de contraire au concile de Nicée, au symbole et aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. » Mais c'était une restriction chimérique. Puis la concession était faite jusqu'à ce que le concile de Trente eût tranché les questions de la réforme : il n'en fallait pas tant pour enraciner définitivement l'hérésie ². On appela cet édit l'édit de janvier. Il porta la douleur dans les âmes catholiques, et le parlement refusa de l'enregistrer. *Non possumus, nec debemus!* Il fallut trois lettres de jussion pour faire obéir le parlement. Dans les provinces la magistrature résista de même. Le parlement de Dijon ne céda jamais.

Peu à peu grossissaient les tempêtes. Le légat du pape et l'ambassadeur d'Espagne effrayés de la victoire des huguenots allèrent se plaindre à Catherine. Coligny les faisait trembler par sa présence à la cour. C'est lui qui avait arraché cette concession, et il en pouvait arracher d'autres. On demanda son éloignement. Ce fut toute une intrigue.

¹ Elle adressa au pape des *remonstrances* où elle disait que les calvinistes étaient la quatrième partie de la nation. C'était une exagération de convention. Castelnau dit au ch. 2 du IV^e liv. de ses *Mém.*, qu'il y avoit pour lors en France cent catholiques au moins pour un huguenot.

² *Mém.* de Castelnau. Son chap. est curieux.

La reine battue par des passions contraires imposait à son tour l'éloignement des Guise. Les Guise acceptèrent l'éloignement égal des deux partis, et tout à coup la cour se dispersa. Les luttes ne faisaient que se déplacer; mais les haines n'étaient point vaincues.

Le prince de Condé avait cherché à se créer des secours du côté de l'Allemagne. Les Guise découvrirent des intrigues et les déjouèrent. Les luthériens allemands semblaient d'ailleurs peu disposés à s'identifier aux passions vaniteuses de la huguenerie de France. Le calvinisme leur était odieux, comme une sorte d'impiété; ils virent les luttes des factions sans y prendre part, et même sans saisir le secret des rivalités et l'objet de la victoire.

Cependant l'édit de janvier continuait de produire ses fruits divers. Les huguenots d'abord satisfaits avaient fini par être mécontents. Les forcer de rendre les églises, et les reléguer dans leurs temples, dans les faubourgs ou dans les champs, c'était, pensaient-ils, une injustice et un outrage. La colère bouillonnait, grossie, comme il arrive, par les concessions. La sédition grondait toujours. Les ministres protestants s'efforcèrent quelque temps d'apaiser l'irritation; mais dès que les séditieux avaient vu l'autorité fléchir, ils se croyaient forts et redoutés. Par là même ils étaient formidables.

Et de leur côté les catholiques frémissaient de l'impiété publique qui s'étalait par édit du roi. Il faut se reporter à ces temps où la foi était vivace dans le peuple pour se faire une idée de l'exécration qui fermenta dans les âmes. Les huguenots indécis se déclaraient, et c'étaient des scandales d'apostasie qui effrayaient les masses fidèles. L'université de Paris eut ses renégats. Pierre Ramus, principal du collège de Presle, d'une grande renommée dans la science, fit abattre toutes les images catholiques dans la chapelle du collège¹. Ce fut un horrible éclat. Le parlement intervint de nouveau par ses arrêts. Alors la foi était quelque chose de sérieux, et on la défendait comme une partie constitu-

¹ *Hist. du calvinisme*, du P. Maimbourg.

tive de l'Etat. Mais la justice était inégale à contenir l'expansion de liberté qui venait d'être autorisée. Les catholiques ne prévirent bientôt que des malheurs ; ou bien pour les prévenir, ils appelaient par des vœux l'emploi d'une répression extrême. Déjà des pensées de violence et de représaille entraient dans toutes les têtes ¹.

1562. Alors la reine commença de s'effrayer. Les malédictions des catholiques allaient droit à elle, et cet universel murmure lui fit présager des combats, où elle serait engagée malgré ses vues de tempérament politique et la souplesse de ses conseillers. Elle se tenait avec le roi dans les châteaux de Saint-Germain, de Monceaux, de Fontainebleau. Le contact de Paris lui faisait peur. Là surtout fermentaient les haines. Elle fit supplier les princes de ne point paraître au milieu de ce foyer brûlant de colères. Mais les princes étaient résolus au contraire à tout pousser à l'extrême, et déjà le duc de Guise se rapprochait avec des hommes armés. Le prince de Condé l'attendait avec des dispositions également hostiles. Les deux partis étaient attentifs au choc qui allait se faire. Un incident funeste hâta l'explosion.

Comme le duc de Guise passait par Dampmartin, il s'arrêta au bourg de Vassy, et se fit dire une messe. Là les huguenots avaient établi un prêche, et ils se mirent à chanter leurs psaumes avec un zèle qui put paraître une insulte, au moment où la messe commençait. Le bruit des chants trou-

¹ Depuis dix ans les esprits les plus calmes voyaient avec frémissement les scandales huguenots. « Blasmables sont les faux escrivains de ce temps, qui de vœux et de serments violez, d'un Luther, moyne desfroqué, et d'une religieuse adultère, font des prophètes ; qui ostent du ciel les lis, la sainte ampoule, mesurant le pouvoir des miracles à leurs folles créances ; imprudens sages, puisqu'ils n'estoient de ce temps là, et n'ont lumière que par les auteurs anciens, sans lesquels ils seraient aveuglez. » *Mém. de Saulx de Tavannes.* — « Il n'y a nulle apparence d'amendement, mais plus tot, oultre les vices communs, l'on n'entend parler que de toutes sortes d'hérésies, d'athéistes, épicuriens, parricides, sodomistes, apostats et interdits. » *Mém. de Fr. de Rabutin.* — On ne finirait pas de mentionner les témoignages d'exécration qui échappaient, je ne dis pas aux hommes d'église, mais à quiconque, dans l'épée ou dans la robe, avait conservé de la foi. Outrager la religion, c'était saper l'Etat.

bla tristement l'âme ardente du duc de Guise. Il envoya demander qu'on les suspendit jusqu'à la fin de la messe. Mais ses gens furent insultés, et le prêche se changea en affreux tumulte. Guise parut alors ; une pierre le blessa au visage, et à la vue du sang qui coulait, toute sa suite irritée tomba sur les huguenots ; on en tua un grand nombre ; le ministre même fut blessé ; tout le reste se dispersa et alla de toutes parts grossir la nouvelle de l'événement.

Ce fut là le célèbre *massacre de Vassy*, signal d'une guerre à mort entre les partis¹.

Les huguenots remplirent le royaume de leurs clameurs. Les ministres dans leurs chaires firent du massacre de Vassy le texte de discours furieux. Les récits étaient horriblement exagérés par la colère. La vengeance s'allumait dans les âmes ; et en même temps Coligny, l'Hôpital et le prince de Condé demandaient justice à la reine. De leur côté les catholiques portaient au ciel le duc de Guise. On ne daignait pas s'arrêter aux apologies. Le duc de Guise était le vengeur de la foi publique ! il était armé pour la querelle du Seigneur ! Partout son nom fut béni, et, lorsqu'il arriva à Paris, le peuple entier courut à sa rencontre et lui fit une sorte de triomphe. Tel était l'enthousiasme qu'il s'en inquiéta, et de la main et de la voix il s'efforçait de le modérer².

Alors les huguenots de Paris, en petit nombre, commencèrent de trembler. La présence du prince de Condé était pour les catholiques un sujet d'excitation, et par conséquent un danger. Ce fut pour le duc de Guise un prétexte de demander à la cour son éloignement. Le prévôt des mar-

¹ *Mém. de Castelnau*. — Voyez dans les *Arch. curieuses*, trois pièces, deux huguenotes, une catholique. Les pièces huguenotes sont d'un langage exalté ; la pièce catholique est très-calme ; c'est un simple récit. I. *Destruction du saccagement exercé cruellement par le duc de Guise et sa cohorte en la ville de Vassy, le 1^{er} mars 1562*. II. *Discours en vray et en abrégé de ce qui est dernièrement advenu à Vassy, y passant monseigneur le duc de Guise*. III. *Discours entier de la persécution et cruauté exercée en la ville de Vassy, par le duc de Guise*, tom. IV.

² *Mém. de Castelnau*.

chands servit d'émissaire au duc de Guise. Le prince de Condé s'en alla, mais frémissant et brûlé de colère.

A partir de ce moment, chaque parti, pressé d'aller aux choses extrêmes, tendit à enlever le roi pour couvrir de son nom sa politique et ses actes. Il fut aisé au connétable et au roi de Navarre de faire entrer le duc de Guise dans ce dessein. On était à Fontainebleau. Tous signifièrent à la reine que le moment était venu d'être aux catholiques ou aux huguenots. Elle eût voulu n'être aux uns ni aux autres; mais elle ne pouvait louter de la nécessité d'un choix, si ce n'est que le choix même n'était pas libre pour elle : elle pleura, ainsi que son fils; mais tout était résolu : on ne céda pas. La reine fut contrainte de s'acheminer vers Paris.

1562. Elle avait pu expédier au prince de Condé des dévotions pour le prévenir. Ses lettres parurent être une provocation de guerre civile. Le prince de Condé leva des troupes; il alla les montrer de Meaux aux Parisiens. En même temps Dandelot faisait des trames à Orléans, et disposait les huguenots à livrer la ville au prince de Condé. Ainsi devait éclater la guerre. La conjuration fut bien conduite. Condé s'approcha avec ses troupes, et à ce moment les huguenots parurent en armes. Les catholiques surpris ne purent que s'assembler en toute hâte au bruit du tocsin. Le combat s'engagea dans les rues. Les huguenots étaient sur le point de succomber. Condé parut aux portes avec deux mille hommes de cavalerie. Les catholiques furent obligés de céder. Les églises furent dévastées; les saintes images furent brisées, les autels mutilés, les vases sacrés et les trésors livrés au sacrilège et au pillage.

La guerre ainsi déclarée, le connétable laissa de la liberté aux réactions parisiennes. Le peuple voulait exterminer tous les huguenots. On se contenta de raser deux prêches.

Alors vinrent de part et d'autre des manifestes. Le prince de Condé jeta partout ses apologies. Il s'adressait au parlement de Paris; mais le parlement, en majorité catholique, se chargeait de la défense du duc de Guise. Les transactions n'étaient plus possibles. Déjà toute la France était en

armes. Le nom du prince de Condé servait de ralliement à la gentilhommerie huguenote. Son exemple couvrait les révoltes. Un grand nombre de villes avaient été enlevées, Blois, Tours, Poitiers, Angers, Bourges, Rouen, Mâcon, la Rochelle, Lyon, Grenoble, Montauban, une foule d'autres¹. Dans la plupart de ces villes d'horribles massacres avaient été commis. Les impiétés se mêlaient aux meurtres². Le Languedoc tout entier était en insurrection. Toulouse fut sauvé, grâce à Montluc. Les plus grands seigneurs de ces contrées secondaient ce mouvement frénétique. Bientôt Condé se vit comme effrayé du rôle qui lui était fait ; mais l'orgueil l'emporta ; puis Coligny le soutenait de sa renommée d'austérité. Dans un conseil tenu à Orléans, on délibéra si on n'appellerait pas des secours allemands pour soutenir cette vaste guerre. Coligny se récria. Il ne voulait devoir qu'à des Français le succès de l'insurrection. Ainsi la conscience se mettait à l'aise par ce semblant de patriotisme.

La huguenoterie était devenue plus qu'une faction de séditeux ; la révolte était comme une contagion, elle vint s'étaler jusque dans les faubourgs de Paris par des sacrilèges. Il fallut songer à une défense sérieuse. La cour leva des troupes ; de fidèles généraux furent envoyés dans les provinces, et le roi de Navarre, le connétable et le duc de Guise s'avancèrent avec une petite armée vers Orléans. On trouva Condé protégé par des retranchements, et libre d'accepter la bataille ou de la refuser. Ce fut un moment d'hésitation, et la reine prévenue accourut pour négocier ; elle provoqua des entrevues. Mais, au point où les choses étaient venues, les prétentions des huguenots ne ressemblaient pas à d'humbles requêtes. Ils demandaient ou ils exigeaient l'annulation des édits ; ils voulaient le droit d'avoir des temples dans les villes ; ils entendaient garder les places dont ils étaient maîtres jusqu'à la majorité du roi ; et enfin

¹ Voyez l'énumération dans les *Mém.* de Castelnau.

² Discours sur le saccagement des églises catholiques, par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes en l'an 1562, *Arch. curieuses*, tom. IV.

ils imposaient l'expulsion du duc de Guise et du connétable du royaume, jusqu'à ce que le roi eût vingt-deux ans.

C'était imposer des conditions de victoire. La cour ne se laissa point effrayer. Tout à coup elle prit un parti inattendu : elle envoya à Etampes citer à son de trompe le prince de Condé, l'amiral de Coligny et Dandelot, et leur commander de poser les armes dans dix jours ; de rendre les places prises et de se retirer dans leurs maisons ; à défaut de quoi on les déclarait criminels de lèse-majesté. Mais les rebelles étaient résolus à passer outre. En réponse à la citation d'Etampes, les huguenots s'engagèrent par des serments nouveaux à observer leur association ; et, en présence de l'armée, le prince de Condé fut déclaré chef général de tout le parti calviniste de France.

Les intrigues de la reine et les habiletés de son parti politique ne pouvaient tempérer l'empchement des factions¹. Un instant encore on crut que Condé, le duc de Guise et le connétable consentaient à désarmer de concert et à s'éloigner. Mais on était en un de ces moments où les chefs de partis ne sont plus maîtres ; ils commandent, mais à la condition de céder aux passions de ceux qui obéissent. Guise et le connétable avaient pourtant pris au sérieux cette convention, et déjà ils s'éloignaient, se rendant à Châteaudun ; mais lorsqu'on vint sommer Condé de sa parole, les huguenots firent éclater des murmures. Les gentilshommes se plaignaient d'être délaissés. Les ministres, et surtout de Bèze, accusaient le prince de trahir la cause de Dieu. C'était un crime de poser les armes sans avoir détruit l'idolâtrie des papistes ! Tout le camp fut plein de murmures, et Condé revint à ses doutes et à ses inquiétudes. On délibéra. Coligny voulait que Condé restât l'homme des huguenots ; il leur était lié par ses serments. Condé avait des scrupules sur la parole donnée à la reine ; on imagina un stratagème. Condé irait trouver la reine, avec l'apparente résolution de lui obéir ; mais là même les seigneurs qui l'auraient suivi, ins-

¹ Cette partie de l'histoire est très-bien présentée par le P. Maimbourg. *Hist. du calvinisme*, liv. IV.

truits des desseins de fuite de leur chef, éclateraient et l'enlèveraient de force. Condé alla en effet jouer cette ignoble comédie à Beaugency où se rendit la reine; après quoi il reparut dans son camp, où on le reçut avec des transports de joie.

C'était là une guerre sans conviction et sans honneur. Les sectaires profitaient de l'ambition des princes; mais l'histoire doit noter et répéter souvent que la religion était un prétexte, et que l'orgueil était toute la raison des révoltes.

Marchons rapidement au travers de ces cabales sans gloire ¹. Guise revint à son armée; six mille Suisses vinrent la fortifier. Condé ne se crut pas de force à lutter par les armes. Il manquait d'argent, et malgré les délicatesses de Coligny, il avait demandé aux luthériens d'Allemagne des secours qui n'arrivaient pas. Il laissa peu à peu disperser ses gentilshommes; et il est vrai que quelques-uns commençaient à s'éloigner, tentés par l'amnistie que leur promettait la cour.

A ce moment le parti huguenot commença à se délabrer. Le parlement avait fait effort pour suppléer aux horreurs de la guerre par les rigueurs de la justice ². Plusieurs arrêts furent portés; on frappa de proscription tous ceux qui avaient brisé les images dans les églises. Une clause toutefois pourvoyait à la sécurité de ceux qui devaient sortir de Paris: il était interdit, sous peine de la vie, de leur faire tort ou injure, et de s'emparer de leurs biens ³. Les bénéfiques de ceux qui suivaient le prince de Condé furent déclarés vacants; cela regardait principalement le cardinal

¹ Je suis les curieux *Mém.* de Castelneau.

² Ici vient à la pensée le mot de *rigueurs salutaires* jeté autrefois par l'auteur de la présente histoire dans un ouvrage d'appréciation politique sur *la justice*, et depuis lors horriblement dénaturé par nos partis contemporains. Le sens de ce mot n'était pas douteux dans un livre de philosophie; il devient manifeste dans un livre d'histoire. Ceci n'est qu'un souvenir. Dieu me garde d'une apologie! Il faut laisser aux partis la liberté de la calomnie: ils ne vivent guère que de cela.

³ De Thou, liv. XXX.

de Châtillon, prêtre apostat, qui se faisait appeler comte de Beauvais, parce qu'il était évêque de cette ville. On prescrivit à tous les juges et officiers du royaume de signer le formulaire catholique. Enfin il fut statué que les communautés des villes et des villages auraient droit de s'armer contre ceux qui troubleraient les prêtres catholiques et feraient des assemblées publiques ou privées. Encore une fois il se faut reporter au milieu de ces temps, déjà si loin de nos mœurs indifférentes et de notre philosophie dédaigneuse, pour apprécier justement de tels arrêts. Le parlement remplissait son office de gardien des lois fondamentales de l'Etat, et quelles que soient les idées modernes sur la tolérance et la liberté, il n'est pas moins vrai qu'alors la loi de l'Etat était l'unité, que dans la constitution de la monarchie l'hérésie publique était un crime de majesté, et que même en écartant la question de foi, l'hérésie armée était une déclaration de guerre contre la société'. Le parlement obéissait à la constitution de l'Etat, et juger aujourd'hui la justice avec des théories de constitution différente, c'est manquer de philosophie. Quant à l'utilité générale de cette opposition à l'anarchie sectaire par les édits et par les arrêts, la contester, c'est nier les lois civiles. Si les parlements eussent pu rendre leur justice efficace, ils eussent sauvé la grandeur de la monarchie, en lui épargnant les désolantes représailles des factions et les vaniteuses entreprises de quelques seigneurs, transformés en huguenots depuis qu'ils ne pouvaient jouer leur rôle de tyrans.

Entre les arrêts du parlement dont nous venons de parler, il y en eut qui s'appliquèrent particulièrement aux traîtres qui avaient livré Orléans aux huguenots; ils furent déclarés criminels de lèse-majesté, et l'arrêt embrassa ceux qui avaient livré de même d'autres villes. Le parlement poursuivait ainsi, non point des hérétiques, mais des séditionnaires, des rebelles et des malfaiteurs. L'écrivain huguenot étale à plaisir les poursuites qui allèrent les frapper en divers

Il y eut un synode à Saintes; soixante pasteurs décidèrent qu'on pouvait prendre les armes contre le roi. De Thou, liv. XXX.

lieux; il ne fait qu'étaler l'anarchie qui rongait la France¹. Il veut rendre la justice odieuse; il rend abominable l'esprit de révolte. Le parlement de Rouen, retiré à Louviers, imita celui de Paris, et il est vrai que son arrêt portait une empreinte de colère catholique. Il déclarait ceux de la religion en Normandie criminels de lèse-majesté, et il permettait au peuple de leur courir sus. Mais les huguenots, maîtres de Rouen, avaient provoqué cette justice terrible en persécutant à outrance les catholiques, et se déclarant en état de guerre ouverte, ce que l'historien raconte avec une candeur de joie qui ne soupçonne pas même le blâme. Quoi qu'il en soit, les arrêts de justice avaient troublé partout le parti huguenot. S'ils avaient été fortifiés par un système persistant de politique forte et clémente, ils auraient sauvé la France.

L'armée royale profita de cet étonnement des huguenots pour leur enlever brusquement les villes de la Loire jusqu'à Tours; il se fit en plusieurs lieux de déplorables punitions. Le maréchal de Saint-André avait été envoyé pour réduire Poitiers; là, un citoyen fidèle, nommé Pineau, avait conservé le château, et il le défendait encore contre les huguenots acharnés. Le maréchal n'eut qu'à frapper la ville, qu'il désola par d'inutiles vengeances. L'armée royale fut un instant arrêtée devant Bourges. La ville enfin capitula.

Le prince de Condé tenait encore la campagne. Il avait eu quelques succès; il les souilla par un acte d'atrocité. La garnison d'Orléans ayant surpris trois envoyés du roi, Odet de Selve, Baptistin Sapin, conseiller clerc au parlement de Paris, et Jean de Troies, abbé de la Gastine, qui allaient négocier en Espagne, il fit pendre l'abbé et le conseiller². C'était une représaille contre les derniers arrêts du parlement, mais une représaille lâche et cruelle. Ce ne fut pas le seul crime de Condé.

Il avait longtemps compté sur l'appui de l'Allemagne; elle se tenait immobile. Il envoya demander des secours à

¹ *Hist. des cinq règnes.* — Voyez l'énumération des lieux où se fit sentir la justice du parlement.

² Add. aux *Mém.* de Castelnau.

la reine Elisabeth d'Angleterre. Là il trouvait des sympathies toutes prêtes. Elisabeth, femme de génie, mais d'un génie méchant, haïssait la France, haïssait l'Eglise catholique, haïssait les Guise. Volontiers elle promit des secours; mais elle y mit des conditions. Elle demanda le Havre, où elle tiendrait trois mille hommes de garnison, sans que nul soldat français pût y entrer; elle rendrait la ville à la paix, mais après que le prince de Condé lui aurait fait remettre Calais par le roi. A ce prix, elle promit trois mille hommes et cent mille écus d'or, pour aider à la défense de Dieppe et de Rouen, avec des secours nouveaux lorsque ces deux villes seraient assurées. Tel fut le traité entre la reine d'Angleterre et la *ligue de France* ¹. Condé trafiquait de sa patrie.

Cette fois l'amiral Coligny avait cessé de frémir à l'idée d'un secours d'étrangers; il sentait son parti fléchir, et il fallait se résigner à être sauvé de la sorte ². Mais aussi la reine Catherine commença alors à se laisser éloigner du prince de Condé; une sorte de pudeur nationale lui tint lieu de politique. Ce fut elle qui, de concert avec le roi de Navarre, provoqua le duc de Guise et le connétable à prendre l'épée pour enlever brusquement Rouen à la révolte. On comprit l'importance de cette place. Déjà les Anglais traversaient la mer; et Rouen leur pouvait ouvrir l'entrée de Paris. L'armée royale fut conduite précipitamment vers la Normandie. Déjà Montgomery, le même qui avait tué Henri II dans le pas d'armes, et qui commandait les huguenots de Normandie, s'était jeté dans la ville. Les Anglais même eurent le temps d'arriver. Lorsque l'armée royale fut devant ses murs, elle trouva une défense formidable. Mais le duc de Guise et le connétable avaient enfin l'occasion d'exercer leur génie et leur courage. Le siège fut admirablement conduit. Il y eut de vaillants assauts, et des deux côtés on se battait avec fureur. Montgomery était digne de se mesurer avec les deux plus grands hommes de

¹ Texte dans Léonard, tom. II.

² *Mém.* de Castelnau.

guerre du temps; il les arrêta longtemps par l'habileté de sa défense. Cependant le canon foudroyait ses ouvrages. Un fort fut emporté l'épée à la main; tout était prêt pour un assaut général. A ce moment le roi de Navarre étant allé visiter la tranchée fut atteint à l'épaule d'un coup d'arquebuse : on l'emporta tout mutilé; il s'en alla mourir à sa terre d'Andelys. C'était une noble mort, après une vie de faiblesse : tour à tour emporté par les partis, demi-huguenot et demi-catholique, il devint fidèle comme par hasard; c'était le contraire de beaucoup d'autres, qui furent rebelles par caprice et calvinistes par vanité. Peu après, le connétable et le duc de Guise achevaient le siège par une dernière attaque, où le soldat fut sans pitié. Guise avait ordonné qu'on fit quartier à tout le monde, excepté aux Anglais. Dans l'aveuglement de la victoire l'ordre fut méconnu; tout fut enveloppé dans le massacre. La ville fut livrée au pillage; nulle puissance n'eût modéré les soldats vainqueurs. Après cela le roi et la reine entrèrent par la brèche; ils ne virent que des désastres. On y ajouta des actes, cette fois inutiles, de justice. Trois magistrats, deux bourgeois et un ministre furent condamnés à mort. Le duc de Guise protégea les officiers de la garnison, qu'on voulait passer par les armes; mais il ne put sauver Jean de Crose, qui avait ouvert le Havre aux Anglais; le malheureux fut écartelé.

Le bruit de ces supplices alla joindre à la stupeur de la perte de Rouen l'ardeur des représailles. A Orléans, les huguenots demandaient des expiations. Quelques histoires disent que c'est alors que le prince de Condé leur livra ce conseiller clerc au parlement de Paris, et ce moine de la Gastine, qui, ainsi que je l'ai dit, furent pendus.

La prise de Rouen fit tomber les autres places de Normandie; le roi et la reine rentrèrent à Paris. Les armes huguenotes n'étaient point heureuses. Dans le Périgord, un renfort amené au prince de Condé fut détruit par Montluc. Mais il avait enfin reçu des secours d'Allemagne; et il est vrai qu'il en était aussi venu à l'armée catholique. Le prince se crut alors de force à paraître devant Paris, et on le vit

arriver en bataille au faubourg Saint-Victor. Tout s'enfuit à son approche. Il fallut que le duc de Guise s'en vint avec cinquante gentilshommes arrêter l'agression et calmer le désordre.

Le prince de Condé semblait vouloir bloquer Paris avec dix mille hommes. Mais peut-être aussi il cherchait des accommodements. Il se fit des intrigues de part et d'autre; on eut l'air de convenir d'une transaction. Puis tout se rompit, et la guerre suivit son cours.

Les huguenots, ne pouvant rien entreprendre de sérieux sur Paris, se retirèrent dans la Beauce, portant avec eux le pillage et le désordre. L'armée royale les suivit bientôt. Le connétable, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André désiraient les contraindre à la bataille. Après diverses marches, ils avaient poussé le prince de Condé jusqu'à Dreux¹. Là, pensant à continuer sa route, il trouva les catholiques rangés en bataille. Ce fut une surprise. Mais il était homme à prendre son parti soudainement. Son armée était à peu près égale à celle du roi. Il accepta le combat. La lutte fut acharnée. Dans l'armée du roi, il y eut ceci de particulier et de notable, c'est que le duc de Guise, n'ayant point de titre pour commander là où se trouvait le connétable, déclara ne vouloir combattre qu'en sa qualité de capitaine de sa compagnie de gendarmes. C'était un indice du progrès de la discipline. Mais le connétable le pria de prendre le commandement de l'arrière-garde. Le maréchal de Saint-André fit l'office de lieutenant du connétable.

Le premier choc fut atroce. Toute la famille du connétable était là donnant l'exemple du courage. Gabriel de Montmorency fut tué d'un coup de pistolet. Les rangs s'étaient horriblement mêlés. Tous les efforts de Condé et de Coligny se concentraient sur le corps de bataille du connétable. Le vieux guerrier se battait comme un jeune homme. Il eut d'abord un cheval tué sous lui; puis à peine remonté sur un autre, que lui donna le baron d'Oraison, lieutenant des gendarmes, il fut blessé au visage d'un coup de pis-

¹ *Mém. de Castelnau.*

tolet ; et, comme toutes les forces ennemies se précipitaient vers lui , il fut fait prisonnier par le sieur de Bussi. Puis on se le disputa comme une proie , et des furieux accouraient déjà pour le tuer , lorsque le prince de Porcien , son ennemi personnel , vint le protéger. Ce fut un acte de générosité, alors admirable au milieu de tant de fureurs.

Le corps de bataille était détruit. Les Suisses seulement gardaient leurs rangs ; ils donnèrent au duc de Guise et au maréchal de Saint-André le temps de prendre leurs dispositions pour arracher la victoire au prince de Condé. L'un et l'autre parurent en cette journée de grands capitaines. Le prince de Condé se croyait maître ; tout à coup il vit une nouvelle bataille à livrer. Il était bouillant de courage , et l'amiral Coligny le secondait avec son intrépidité calme. Ce second choc fut terrible. Damville, fils du connétable, et commandant sa cavalerie légère, brûlait de le venger ; il se précipita sur Condé. Rien ne résista à cette charge impétueuse ; Condé fut emporté par le torrent. Dans sa retraite , son cheval fut blessé et s'arrêta brusquement. Lui-même était blessé à la main ; il ne pouvait se défendre. Damville accourut l'épée haute, et lui cria de se rendre ; Condé remit son épée : le connétable était vengé.

Mais tout était mêlé dans cette affreuse bataille. L'amiral Coligny, résolu de périr ou de vaincre, s'était précipité sur le corps du duc de Guise. Là le maréchal de Saint-André soutint l'attaque avec valeur ; mais, son cheval s'étant abattu, un gentilhomme nommé Baubigny, son ennemi juré, vint à bout portant le frapper d'un coup de pistolet. Le maréchal mourut sur la place. Il ne restait donc que le duc de Guise. Le vaillant homme de guerre soutint avec son génie le poids de cette journée pleine de désastres ; l'amiral fut obligé de s'éloigner. L'armée huguenote dispersée emmenait dans sa fuite le connétable ; mais elle laissait une multitude de prisonniers, avec son artillerie et ses bagages. C'est ce qui fit la victoire ; car , du reste, les pertes étaient égales des deux côtés. Huit ou neuf mille hommes , huguenots ou catholiques, restèrent dans ce champ de bataille. Les plus vaillants gentilshommes des deux partis s'étaient

fait tuer. C'était une double perte pour la France, qui, dans ces fatales dissensions, éprouvait sa valeur contre elle-même, et avait également à pleurer la défaite et la victoire.

Toutefois cette bataille de Dreux donna au duc de Guise un lustre nouveau. Le parti catholique célébrait sa gloire avec enthousiasme. De plus en plus on l'exaltait comme un héros choisi de Dieu. La cour, mêlée de huguenots indécis et de catholiques douteux, suivit cette fois le mouvement populaire, d'autant plus que, dès les premiers désastres de la bataille, la nouvelle de la défaite des catholiques avait aussitôt volé dans le royaume. La victoire fut une sorte de surprise qui donna aux applaudissements une ardeur frénétique ¹.

Quant au duc de Guise, il resta calme et modéré. Le prince de Condé était en ses mains; il le consola par des paroles d'amitié. Le soir, ils soupèrent ensemble et couchèrent dans le même lit. C'était jadis un signe d'honneur et d'hospitalité. Le lendemain matin Condé racontait qu'il n'avait pu fermer l'œil, mais que le duc de Guise avait dormi aussi profondément que s'ils avaient été les meilleurs amis du monde.

Le duc de Guise parut à la cour à Rambouillet. On le reçut avec de grands honneurs, et on lui remit le commandement de l'armée en l'absence du connétable. Il se disposa à poursuivre ses succès.

Le calvinisme n'avait cessé de remuer les provinces; et partout les deux partis s'attaquaient avec fureur. Nous ne saurions suivre l'histoire de cette anarchie. Presque partout les catholiques étaient en force, mais les huguenots renaissaient de leurs défaites et de leurs désastres. « Et le pis estoit, disent les curieux Mémoires de Castelnau, qu'en ceste guerre les armes que l'on avoit prises pour deffence de la religion, anéantissoient toute religion et piété, et produisoient comme un corps pourry et gasté, la vermine et pestilence d'une infinité d'athéistes; car les églises étoient saccagées et démolies, les anciens monastères détruits, les

¹ *Mém.* de Vieilleville. — *Mém.* de Castelnau, etc.

religieux chassez et les religieuses violées; et ce qui avoit esté basty en quatre cents ans, estoit destruit en un jour, sans pardonner aux sépulcres des roys et de nos pères ¹. » L'histoire moderne semble avoir couvert d'un voile ces dévastations et ces barbaries. On sentait je ne sais quel besoin de présenter l'hérésie sous un aspect de vertu et d'innocence, comme pour jeter sur la nation tout entière une note de frénésie. Mais les temps sont mieux étudiés, et nous touchons désormais les tristes causes des représailles qui devaient désoler si longtemps la France ².

Entre les chefs de tant de séditions et de tant de révoltes, l'histoire arrête en tremblant son regard sur un homme dont le renom est resté formidable. Le fanatisme des guerres nouvelles avait allumé les imaginations méridionales; et dans la Provence et dans le comtat d'Avignon la guerre avait eu d'atroces fureurs. Toutefois le catholicisme prédominait. Dans le Dauphiné un gentilhomme avait apparu, lequel ayant autrefois fait les guerres de Piémont sous le maréchal de Brissac, et n'ayant point eu d'avancement comme il le croyait mériter, avait d'abord nourri dans ses terres sa sombre colère, et avait surtout voué sa haine au duc de Guise pour quelque injustice qu'il pensait avoir éprouvée. C'était le baron des Adrets, lié à des familles illustres, homme d'un caractère terrible, d'un génie aventureux, ami des coups extrêmes, plutôt fait pour commander à des bandes de brigands nocturnes qu'à des compagnies de gentilshommes.

Le feu des dissensions civiles avait brûlé son âme, et tout à coup on l'avait vu se montrer, non comme un auxiliaire, mais comme un maître des séditions. Les chefs calvinistes, Mouvans et Montbrun, n'osèrent lui disputer le commandement. Comme nul ne rivalisa de fureur avec lui, nul aussi ne rivalisa d'autorité. En peu de temps la terreur de son nom gagna le Lyonnais, le Languedoc, la Provence.

¹ Les protestants détruisirent, à Cléry, le tombeau de Louis XI, et brûlèrent son corps. Collect. Petitot.

² Voir entre autres ouvrages le fragment intitulé : *Horribles cruautés des huguenots en France. Arch. curieuses*, tom. VI.

En ces mêmes contrées Montluc commandait les catholiques, et son épée était un objet de terreur. On appela des Adrets le Montluc des huguenots, si ce n'est que Montluc courait aux vengeances avec une impétueuse colère, des Adrets avec une froide férocité¹.

Des Adrets débuta par la surprise de Valence. Blaise de Pardaillan, seigneur de Lamothe-Condryn, lieutenant du roi, fut massacré malgré la foi qu'on lui avait donnée : son corps fut ensuite souillé de barbaries ; des Adrets le fit pendre à ses fenêtres. Lyon était un affreux théâtre de luttes et de représailles. Des Adrets s'en empara. Une convention fut accordée entre les habitants ; elle mérite d'être notée dans l'histoire. « 1. Il est accordé entre les autres articles que, tant de la ville que des estrangers, mais plus de la ville, on lèvera mille ou deux mille hommes protestants pour la garde de ladite ville et assurance des habitants, soldoyez, partie par ladite ville, partie du revenu des ecclésiastiques. 2. Que quelques-uns, absentez pour certaines contrariétés à cause du faict de la religion pourront retourner librement. 3. Qu'il ne se dira plus de messes. 4. Que chacun sera libre en sa religion. 5. Que l'on eslira douze des plus capables protestants pour estre juges avec les consuls. 6. Qu'il ne se pourra tenir consulat sans que les nouveaux conseillers y assistent. » Cette pièce suffit à caractériser ces fatales guerres, où les protestants osaient invoquer la liberté².

Au resté des Adrets fut fait gouverneur de Lyon ; de là il put librement exercer son atroce autorité. Il s'amusa à faire précipiter du haut des tours des centaines de catholiques ; c'était un spectacle. On a pu écrire de lui qu'il fit baigner ses deux fils dans une cuve pleine de sang catholique³. L'histoire aurait peur de croire à une telle énormité ; c'est trop déjà qu'on ait pu l'écrire. L'excès même laisse ap-

¹ Brantôme. Elog de Montluc.

² *Arch. curieuses*, tom. IV. Il y a plusieurs pièces importantes dans ce volume sur les séditions et les désastres de Lyon et de Toulouse. Brantôme. — Le P. Maimbourg.

paraître la nature sauvage de l'homme contre qui nulle accusation n'a pu manquer de vraisemblance et que l'on a pu calomnier de la sorte.

Ce n'est point le lieu de raconter tant de fureurs¹. Déjà le prince de Condé avait été obligé de désavouer le barbare gentilhomme; des Adrets songea à se venger par la défection, et à transporter l'horrible secours de ses crimes aux catholiques. Son dessein n'eut pas de suite; peu s'en fallut toutefois qu'il ne le payât de sa tête, car le parti calviniste surprit son secret. On fut obligé de le tenir prisonnier jusqu'à la paix.

Quant à Montluc, il ne vit dans la huguenerie qu'une révolte impie contre le roi. La question catholique le touchait peu, et il est vrai que pour la plupart des séditeux tout se réduisait à un vaste droit d'anarchie². Montluc avait récemment reçu de la cour une mission d'ordre dans la Guyenne, « avec patentes et permission de lever des gens à pied et à cheval pour courir sus aux uns et aux autres qui prendroient les armes³. » Il s'en alla remplir cet office d'une façon terrible; ses récits sont curieux, mais ils font frémir. Montluc ne soupçonne pas qu'on le puisse blâmer de son âpre sévérité; il a, pense-t-il, rempli un devoir patriotique.

Et il est vrai que toute la Guyenne était troublée, et le prétexte de la religion donnait lieu à des désordres qui ruinaient l'autorité du monarque. Dès qu'on voit arriver le formidable lieutenant du roi, on veut aller à lui avec des dons, avec des caresses, avec des secours même de soldats. Il entre en fureur à ces offres diverses. Des soldats! crie-t-il; qui lève des soldats ici? Au ministre chargé de lui porter de douces paroles il répond par des menaces de mort: « Meschants! je voy bien là où vous voulez venir, c'est de mettre le royaume en division; vous autres, messieurs les

¹ Voyez les *Mém.* de Castelnau, liv. IV, ch. 2.

² Montluc dit de *monsieur de Cursol*: « Il n'estoit non plus que moy de ceste religion nouvelle, et croy qu'il s'en fit pluslot pour quelque mal-contentement que par dévotion; car il n'estoit pas grand théologien non plus que moy; mais j'en ay vu plusieurs par despit se faire de ceste religion. »

³ *Comm.* de Montluc, liv. V.

ministres, faites tout cecy sous couleur de l'Évangile.» Et puis, s'exaltant par degrés, il prend l'envoyé au collet, lui disant ces paroles : «Je nescay qui me tient que je ne te pende moy-mesme à ceste fenestre, paillard, car j'en ai estranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toy.» Le ministre tremblant demande grâce, et supplie qu'on le laisse retourner aux églises qui l'avaient envoyé. «Je luy dis, continue Montluc. en ses mémoires, qu'il allast à tous les diables, luy et tant de ministres qu'ils estoient.»

Tel était Montluc. L'autorité du roi était toute sa pensée. Antraigues se justifie à lui d'avoir levé des hommes, parce que l'église de Nérac l'a fait capitaine. «Et quel diable d'églises sont ceux qui font des capitaines?» crie Montluc, et il vole aux répressions de cette affreuse licence. On lui a dit que les recruteurs ont des paroles méprisantes pour le roi. «Quel roy? ont-ils dit; nous sommes les roys¹.» Il ne se contient plus; le voilà qui marche suivi de deux bourreaux, *bien équipés de leurs armes et surtout d'un marassau bien tranchant*. A Saint-Mezard on lui livre quelques-uns de ces séditionnaires. «O meschant paillard, as-tu bien osé souiller ta meschante langue contre la majesté de ton roy? «Ha! monsieur, à pécheur miséricorde! crie le coupable. Meschant, répond Montluc, veux-tu que j'aye miséricorde, et tu n'as pas respecté ton roy!» Montluc était furieux. «Frappe, vilain,» dit-il au bourreau. Le coup suivit la parole. Deux autres malheureux furent pendus à un ormeau.

Ce sont là des barbaries; mais, on le voit, c'est la politique qui allume ces haines atroces; tous les récits de Montluc attestent cette vérité.

Telles étaient donc les dissensions fatales de la France. Toutefois il ne se trouva point partout également des caractères formidables. Mais le spectacle de cette anarchie commença à éveiller l'avidité des États voisins.

Le traité de paix de Cateau-Cambrésis avait laissé aux

¹ Ils avaient ajouté : «Celuy-là que vous dites est un petit royot de merde; nous luy donnerons verges et luy donnerons mestier pour luy faire apprendre à gagner sa vie comme les autres.» *Comm. de Montluc.*

main de la France, Turin, Quiers, Pignerol, Chivas et Villeneuve d'Ast. Le duc de Savoie les réclama. On ouvrit des négociations, et, comme la France n'était plus en mesure de soutenir son droit par l'épée au milieu de ses guerres intestines, on eut l'air de transformer la faiblesse en générosité. Le maréchal de Bourdillon, qui commandait en Piémont, résista en vain. Le duc de Savoie paya tout ce qu'on voulut en argent et reprit ses villes, excepté Pignerol. Bourdillon reparut à la cour, où on l'accueillit par des railleries, pour avoir voulu défendre la dignité de la France.

De leur côté l'empereur et le roi d'Espagne grossissaient par leurs intrigues les perplexités de la politique. L'empereur se mit à réclamer les trois évêchés de Metz, de Toul et de Verdun. On éluda ses demandes en proposant le mariage du roi avec Elisabeth de Bohême, fille de Maximilien, roi des Romains, et petite-fille de l'empereur. Quant à Philippe II, il ne réclamait rien ; mais il se plaisait aux déchirements de la France, et il les envenimait par ses perfidies mystérieuses.

Tandis que la reine Catherine opposait aux brigues étrangères la ruse et la souplesse de sa politique, le duc de Guise, devenu plus puissant que jamais par sa victoire de Dreux, voulait qu'on poussât les succès à leur dernier terme. Ce n'était point l'avis de la reine, qui revenait aisément à ses habitudes de combinaison tempérée entre les partis. Elle fut contrainte de céder. Le duc de Guise courut faire le siège d'Orléans.

1563.—Mais pendant que ses armes faisaient trembler les huguenots d'alentour, la Normandie était en proie aux séditions. L'amiral s'était emparé de Pont-l'Évêque. Le maréchal de Brissac, renfermé à Rouen avec peu de forces, murmurait qu'on le laissât hors d'état de soutenir sa renommée militaire. Il demandait à grands cris que le duc de Guise reportât la guerre de ce côté. La reine se joignit à ses vœux. Mais le duc de Guise avait ses desseins ; il voulait d'abord enlever Orléans, et il mettait au siège toute l'ardeur de son génie. Ce lui fut une sorte de fatalité. Déjà il était maître des faubourgs ; la ville ne lui pouvait longtemps ré-

sister. Un soir, comme il retournait à son quartier, un gentilhomme d'Angoumois, huguenot fanatique, nommé Jean de Merci, plus connu sous le nom de Poltrot, lui tira un coup de pistolet chargé de trois balles de derrière une haie. Il eut l'épaule fracassée. On l'emporta baigné de sang. On crut d'abord que la blessure n'était pas mortelle ; mais les balles étaient empoisonnées. Le misérable assassin s'était enfui. Comme il courait dans les ténèbres, l'esprit troublé, il alla s'abriter à tout hasard dans une grange où Leseurre, secrétaire du duc de Guise, le découvrit et le reconnut seulement à ses terreurs. A la nouvelle de ce crime tout se remplit de douleur et d'épouvante. « Il y a longtemps qu'on me gardait ce coup, » dit le duc de Guise. En effet, déjà on avait surpris dans le camp un gentilhomme manceau qui confessa qu'il y était venu avec un dessein d'assassinat. On l'avait amené au duc de Guise, qui lui avait demandé pourquoi il en voulait à sa vie : lui avait-il fait quelque offense ? « Non, avait répondu le malheureux sectaire ; mais le zèle de ma religion, dont vous êtes l'ennemi, m'a inspiré le dessein de vous faire périr. — Eh bien ! si votre religion vous apprend à tuer celui qui ne vous a pas fait de mal, la mienne m'ordonne de vous pardonner ; allez, je vous renvoie en liberté ¹. » Cette grandeur ne pouvait lutter contre des haines d'hérésie, les plus inexorables et les plus atroces ².

Le duc de Guise mourut au bout de sept jours, avec de touchants témoignages de piété et de foi. C'était un grand homme que perdait la France ³. En des temps meilleurs, son génie eût été profitable à l'Etat. Il était venu en un siècle où le courage était funeste, où la gloire était odieuse, où la vertu même était suspecte ; et peu s'en faut que l'histoire ne lui ait fait un crime d'avoir été fidèle à la vieille foi et à la vieille loi de la monarchie ; car, depuis lors, la révolte

¹ J'emprunte cette particularité au P. Daniel. Je ne l'ai pas trouvée dans les *Mémoires*.

² Voir les *Mém.* de Castelnau sur la mort du duc de Guise, avec un supplément au chapitre par M. Petitot.

³ De Thou dit que ses ennemis reconnaissent qu'il était un des plus grands hommes du siècle.

est devenue populaire en prenant le nom même de liberté. Je ne saurais pour ma part obéir à de tels jugements, et il ne tiendra pas à mes récits que les vieilles renommées du parti national catholique ne reprennent leur éclat, et que François de Guise ne reste un grand homme dans l'histoire.

Le roi et la reine avaient couru à Orléans à la nouvelle de l'assassinat. Le duc de Guise eut le temps de recevoir ce témoignage, et ce lui fut une consolation. Sa dernière parole fut une parole de paix. Mais on se hâta d'interroger Poltrot; quelques-uns peut-être espéraient lui arracher des aveux contre les chefs du parti huguenot. Il déclara en effet qu'il avait été poussé au crime par l'amiral, par le ministre de Bèze et par quelques autres. Ces accusations de complicité produites par un affreux meurtrier ne sauraient être sans doute aveuglément acceptées par l'histoire. Toutefois elle les trouve autorisées par les jugements ou les soupçons contemporains qui ne craignent pas d'atteindre la reine elle-même ¹. Ce qui est sûr, c'est que l'assassinat commençait à s'introduire dans la politique des factions religieuses. C'était en France une énorme nouveauté. Elle allait donner aux haines une énergie inconnue, et aux conflits un caractère de fanatisme qui ne s'était point vu encore.

Poltrot fut conduit à Paris; là le misérable fut écartelé. Cependant la mort violente du duc de Guise avait jeté dans les partis une sorte de stupeur qui domina pour le moment les vengeances mêmes. Il avait en mourant prononcé des conseils de paix. La reine se hâta de les suivre. Elle devenait maîtresse, et elle allait pouvoir suivre librement sa politique de tempérament et d'ambiguïté. Les chefs prisonniers des deux partis, le prince de Condé et le connétable, vinrent à une conférence avec la reine. La question de religion était la plus grave. On prit pour base l'édit de janvier, et l'exercice du culte calviniste fut de nouveau accordé, mais comme auparavant dans les faubourgs, avec quel-

¹ *Mém.* de Saulx de Tavannes. « Ceux de Guise se vouloient faire roys, je les en ay bien gardé devant Orléans. » Telle est la parole qu'on attribue à Catherine dans ces *Mémoires*.

ques additions favorables aux huguenots. Du reste les villes qu'ils avaient prises devaient être remises en l'autorité du roi ¹.

L'amiral frémissait de ces restrictions qui constituaient le calvinisme dans un état de soumission légale. Mais le prince de Condé était résolu à passer outre. Le traité fut signé. Les deux chefs prisonniers furent mis en liberté, et la reine s'appliqua à faire agréer sa politique par les états catholiques. En France les factions semblaient avoir besoin de repos; chose à noter dans l'histoire! à ce moment naquit une noble pensée, celle d'un hôpital destiné aux soldats estropiés; elle fut délibérée entre le roi, la reine et le connétable ²; on eût dit un présage de paix assurée. Le calme reparut partout après ces deux années de ravages et d'extermination. L'attention se reporta sur les affaires du dehors.

Le concile de Trente suivait enfin ses travaux. Ses immortelles décisions devaient trouver sans doute l'erreur transformée en puissance de fait, et acceptée par plusieurs Etats. Mais tel est le privilège de l'Eglise, qu'elle ne s'adresse pas à un siècle, mais à tous les siècles. Les passions sont d'un jour; le dogme catholique est éternel. Le concile de Trente poursuivait tranquillement son œuvre doctrinale, songeant à peine aux luttes et aux transactions des partis, songeant à la vérité seulement, laquelle survit et domine les révolutions et leurs fureurs.

La reine reprit sa pensée du mariage du roi avec la petite-fille de l'empereur, et de son côté l'empereur désirait le mariage de son fils l'archiduc Charles avec la reine Marie, reine d'Ecosse. Ce double lien convenait à la reine ainsi qu'à la maison de Guise; à la reine, parce que c'était pour elle une force, dans le dessein arrêté de chasser les Anglais des places de la Normandie qu'ils avaient gardées malgré la paix; à la maison de Guise, parce que c'était pour elle une grande alliance et un moyen de se tenir à ce haut point de puissance où le grand-duc l'avait portée, où

¹ Edit d'Amboise, 19 mars 1563. — *Mém. de Castelneau.*

² *Ibid.*

le jeune duc son fils n'était pas assuré peut-être de la maintenir.

1563. — Ces communes pensées facilitèrent les négociations. Néanmoins l'exécution des desseins restait douteuse. Ce qui sortit présentement de ces rapprochements, ce fut une guerre en France faite en commun par les catholiques et les huguenots contre les Anglais. Ce fut alors une preuve nouvelle que la guerre est souvent une noble fin et une glorieuse expiation des désolations de l'anarchie civile. Le prince de Condé avait attiré les Anglais en France; ce remords lui était importun. Il fut des plus ardents à demander qu'on les chassât. Le connétable avec le maréchal de Brissac fut chargé de conduire la guerre. Le patriotisme semblait s'être ravivé. Toute la gentilhommerie courut aux armes, et en peu de jours l'armée était sous les murs du Hayre, où les Anglais s'étaient fortifiés. Condé alla prendre sa part de gloire sous le commandement du connétable, et pendant le siège la cour s'approcha du camp. La défense fut opiniâtre. Le comte de Warwick défendait la place avec courage. Le connétable merveilleusement secondé rompit tous les obstacles. Déjà quelques retranchements avaient été emportés. La reine mena son fils jouir du dernier succès. La capitulation était prête; on l'apporta à approuver au jeune monarque. Après quoi la ville fut abandonnée par les Anglais. Sur six mille hommes de la garnison trois mille avaient péri. Le reste tout délabré retourna en Angleterre avec des maladies qui produisirent à Londres une peste effroyable¹.

La reine Elisabeth venait de perdre le bénéfice du traité de Cateau-Cambrésis, où il était dit que la violation de la paix par l'Angleterre lui ôterait tout droit sur Calais. Il y eut à cet égard des manifestes. Mais la convention était formelle, et l'irruption anglaise, au sein de l'anarchie de France, en était une infraction difficile à contester.

C'est au retour du siège qu'on fit déclarer au parlement

¹ Voyez les récits de cette guerre dans les *Mém.* de Vieilleville. — *Mém.* de Castelnaud.

de Rouen la majorité du roi Charles IX, âgé de quatorze ans. C'était une nouveauté de faire cette proclamation ailleurs qu'à Paris. Le parlement de Paris se plaignit par des députés. Mais la cour supportait impatiemment son droit d'intervenir dans les questions politiques, et elle essayait de le renfermer dans ses limites judiciaires. La reine fit répondre par son fils de dures paroles aux envoyés du parlement. « Il n'entendoit qu'eux se meslassent d'autre chose que de faire briefve et bonne justice à ses sujets ; vouloit qu'ils sçussent qu'ils n'estoient establis de par lui en leurs charges pour estre ses tuteurs, ni protecteurs du royaume, ni conservateurs de sa ville de Paris. Car vous vous estes (leur disoit-il, selon le roollet qu'on lui avoit fait recorder) fait acroire jusques ici qu'estiez tout cela. Et je ne vous veux plus en ceste erreur ; mais vous commande, ainsi que du temps des rois mes pères et grands pères n'aviez accoustumé de vous mesler que de la justice, que d'ores en avant ne vous mesliez d'autre chose. Et quand je vous commanderai quelque chose, si vous y trouvez aucune difficulté pour ne l'entendre, trouverai tousjours bon que m'en faicez remonstrance, comme aviez accoustumé faire aux rois mes prédécesseurs ; et, après me les avoir faictes, ayans ouï ma volonté, y obéir sans plus de réplique. Si vous faites ainsi, vous me trouverez aussi bon et doux roy en vos endroits qu'en eustes jamais. Faisant comme avez fait depuis vous estre fait croire qu'estiez mes tuteurs, je vous ferai cognoistre que ne l'estes point, ains mes serviteurs et sujets : voulant qu'obéissiez à ce que je vous commanderai ¹. » C'étaient là de hautaines paroles en la bouche d'un roi débile ; elles ne faisaient qu'attester la confusion des pouvoirs, et la menace d'un enfant ne pouvait suffire pour ramener la puissance à son unité. Une autre nouveauté plus scandaleuse avait été de voir, à cette solennité de la majorité du roi, ce cardinal Odet de Châtillon, devenu huguenot, et qui se faisait appeler comte de Beauvais, revêtu de son habit rouge et de tous ses insignes de cardinalat, au mépris d'un acte du pape qui l'avait excom-

¹ *Hist. des cinq règnes.* — De Thou, liv. XXXV.

munié et déclaré déchu de toute dignité catholique, au mépris de l'arrêt du parlement qui l'avait frappé au même titre, au mépris même de sa propre apostasie. La reine n'osa éclater. On subit cet outrage plein de cynisme. Il attestait encore le mépris des lois d'autorité, la décadence des esprits et la dégradation même des croyances.

Catherine de Médicis avait, dit-on, hâté la déclaration de majorité de son fils pour se faire remettre par lui l'exercice de la souveraineté. Sa qualité de régente semblait indécise, avons-nous dit. Mais désormais elle comptait éloigner toute rivalité de pouvoir. Et peut-être aussi pour cela elle choisit Rouen pour cet acte de majorité, à cause des intrigues plus puissantes qui travaillaient le parlement de Paris. Mais elle était loin d'avoir échappé aux oppositions et à l'anarchie.

Les difficultés avec l'Angleterre donnèrent lieu à des conférences. Des deux côtés la paix était désirée. On se fit des concessions, et Calais resta à la France.

Déjà les factions remuaient. On avait comblé d'honneurs le prince de Condé pour le retenir ; mais son penchant pour les Coligny survivait toujours. Vainement la reine l'enveloppait de cabales. A chaque moment on craignait de le voir s'échapper à ses habitudes d'intrigue et de colère.

D'autre part le parti catholique se sentait sacrifié par la politique tempérée de Catherine. La mort du duc de Guise restait une blessure profonde, et l'on s'étonnait que la cour n'en poursuivît pas tous les auteurs. L'affection populaire s'était portée sur le jeune duc d'Aumale, fils du duc assassiné, prince brillant d'espérance, et qu'on avait vu au siège d'Orléans soutenir l'éclat de son nom par un intrépide courage. Tout à coup les amis du duc de Guise ne voulant pas laisser attiédir cette faveur et cette exaltation des âmes, conseillèrent une démarche bruyante, propre à rallumer les haines. Un jour on vit arriver au Louvre la yeuve du duc de Guise, Anne d'Est, sœur d'Alphonse, duc de Ferrare, avec ses trois enfants, Henri, ce brillant duc d'Aumale, Louis, qui fut depuis cardinal, et Charles, qui fut duc de Mayenne ; avec eux marchait le cardinal de Lorraine,

récemment revenu de Trente¹. Tous étaient vêtus de deuil, ainsi qu'une foule d'amis et de serviteurs qui les suivaient; le peuple parisien s'était joint à ce cortège. Tout le Louvre se remplit de ces multitudes. La famille du duc assassiné venait en pleurs demander justice : elle tomba à genoux devant le roi, et en même temps le peuple poussa des cris jusque dans les rues. Ce n'était pas seulement une supplication, c'était presque une menace. Le roi répondit que c'était son intention de ne pas laisser un si grand crime impuni, et qu'en temps et lieu il en ferait justice. Ce fut une vague parole. Mais l'amiral ne fut pas moins étonné de voir se lever sur lui cet appareil de haines populaires. Il demandait le jugement, mais il récusait tous les parlements, remplis, disait-il, d'ennemis de sa religion. La justice alors était difficile. Le roi se réserva l'affaire; elle resta comme suspendue entre les factions.

Cependant au-dessus de ces animosités prêtes à se rallumer, se montrait le concile de Trente, avec ses travaux dogmatiques, et sa marche laborieuse parmi tant d'intérêts et de passions.

C'est une grande et magnifique histoire à rappeler à nos jours mauvais que celle de ce concile, traversé de tant d'obstacles, et arrivant malgré tout à sa glorieuse mission de clore, par une solennelle proclamation du dogme antique, les anarchiques controverses de l'hérésie et même de toutes les hérésies.

Rien n'est grand et philosophique comme l'étude de ce travail d'unité, se faisant malgré les factions, et à l'insu même des évêques qui y prennent part; quelquefois on dirait que l'Eglise va défaillir. Le pape est entouré de pièges; lui-même a ses intérêts de souveraineté. Les cardinaux des nations diverses semblent prêts à trahir la foi selon l'opportunité de leurs ambitions cupides. L'empereur, le roi d'Espagne, le gouvernement anarchique de France sont en présence en ce champ de bataille, où des Pères délibèrent sur la définition du dogme. Leurs droits et leurs prétentions vien-

¹ *Mém.* de Castelnaud. — De Thou, *ibid.*

nent faire de ces travaux pacifiques une lutte ardente. Quelquefois on hâte les décisions, sans attendre les évêques de France, et lorsqu'ils arrivent ils semblent apporter un reflet de l'hérésie. Et puis, tout change soudainement ; l'unité reparait, lorsqu'on redoutait l'anarchie, ou bien la dispute politique vient s'établir à la place de la controverse théologique. Les ambassadeurs de France et d'Espagne contestent au concile sur la préséance ; une question d'orgueil tient en suspens toute l'Eglise. Le concile délibère, les légats interviennent, tous les travaux dogmatiques sont arrêtés ; on ne va pas à la messe, de peur de voir la préséance consacrée ou enlevée par quelque ruse. Le cardinal de Lorraine pousse les choses au point de déclarer que si la préséance n'est pas gardée à la France, le roi se séparera de la communion du saint-siège, et déclarera le pape intrus et simoniaque. Les passions mondaines sont dans toute leur exaltation, le concile n'est plus qu'une assemblée de vanités ; la France l'emporte par cet excès de colère et de menace, ou bien des difficultés d'une autre sorte sont jetées dans la grave assemblée. Les ambassadeurs de France lui parlent des droits et libertés de l'Eglise gallicane, des annates, des réserves, des expectatives, questions outrageuses pour le saint-siège ; et comme le concile répond qu'il délibérera sur ce point, les ambassadeurs s'en vont en s'écriant qu'ils ne se mettent pas en peine des décisions du concile. Tout est plein de violence et de mépris ; l'anarchie semble être au comble. Tel est le spectacle extérieur du concile. Et en même temps, chose étonnante ! l'œuvre s'accomplit. Les questions sont éclairées ; le dogme est nettement défini. Du sein de tant de conflits et de tant de haines sort une admirable unité ; jamais concile, dans l'histoire du christianisme, n'avait eu cette longue solennité de controverses et d'interruptions. Jamais ne s'étaient vues de si violentes hérésies à combattre, de si profondes ambiguïtés à résoudre, de si obscures questions à éclairer. Le concile, avec ses passions, arrive à cette fin tranquillement. Une grande lumière se fait sur l'Europe ; et sans doute les sectaires se fermeront les yeux

pour ne la point voir. Mais la mission providentielle de l'Eglise ne sera pas moins manifeste; et lorsque les histoires philosophiques s'en viendront plus tard étaler les misères qui se seront mêlées à ce grand office, elles fourniront une preuve de plus qu'il y a dans l'Eglise quelque chose de supérieur aux vanités et aux rivalités des hommes, puisque malgré ces passions funestes et vivaces, triste condition de l'humanité, l'Eglise suit son cours et arrive infailliblement à son terme, qui est la pacification et l'unité des intelligences¹.

1564. — Le concile de Trente avait commencé en 1545; souvent interrompu par de tristes causes, il s'acheva le 4 décembre 1563. Il ne fut plus question que de faire recevoir ses actes dans les divers Etats. Venise et le Portugal donnèrent l'exemple; l'empereur, le roi de France et le roi d'Espagne furent moins prompts. Le roi d'Espagne n'opposait que ses mécontentements pour la question de préséance; il céda plus tard. L'empereur et le roi de France opposaient des objections tirées de l'état des partis protestants, et la France y ajoutait ses misérables difficultés gallicanes. De là des résistances plus opiniâtres, et un scandale plus durable. Le concile ne devait pas pour cela perdre de son autorité; mais c'était un triste exemple d'anarchie de voir une Eglise particulière se soustraire à la reconnaissance de la souveraineté universelle de l'Eglise entière. Néanmoins il fut reconnu en plein parlement « que, quant à la doctrine, ils n'y vouloient toucher, et tenoient toutes choses, quant à ce point, pour saines et bonnes, puisqu'elles étoient déterminées en concile général et légitime; quant aux décrets de la police et réformation, y avoient trouvé plusieurs choses dérogeantes aux droits et prérogatives du roi et privilégiés de l'Eglise gallicane, qui empêchoient qu'elles ne

¹ Toutes les histoires protestantes, avec leurs mensonges, sont sans péril, dès qu'on a dans l'esprit une telle vue de philosophie. Elles sont d'ailleurs admirablement réfutées d'avance par l'*Histoire du concile de Trente, de Palaviccini*. — L'histoire politique du concile est intéressante dans l'*Hist. univ.* de de Thou, liv. XXXV et XXXVI.

fussent reçues ni exécutées¹. » Nous retrouverons cette suspension, avec ses déplorables et inutiles subtilités.

Pendant la reine était allée montrer le roi aux provinces. Ce voyage excita les alarmes du parti huguenot. On soupçonnait que le dessein de la reine était de l'opprimer quelque jour avec éclat, et elle y était en effet excitée par le pape et par les princes catholiques de l'Europe. Il y eut même une ambassade commune, qui fut reçue avec solennité à Fontainebleau; elle venait proposer des secours pour l'extermination de l'hérésie dans le royaume. Ce zèle n'était pas pleinement désintéressé. Le roi d'Espagne surtout s'alarmait du progrès des factions de *gueux* qui gagnaient les Pays-Bas, et il tremblait que les huguenots de France ne fissent tôt ou tard avec elles des ligues qui seraient redoutables. La reine avait pénétré les vues des princes, et d'ailleurs elle ne renonçait pas à son système de tempérament politique. Elle répondit aux démarches des princes par des intrigues, et elle reprit avec le roi ses voyages dans les provinces.

En quelques lieux les peuples et les gouverneurs firent au roi de magnifiques réceptions. Dans le Lyonnais on aperçut des dispositions toutes différentes. Le calvinisme avait grandi. Il couvrait de ses factions et de ses prêches le Dauphiné et le Languedoc; mais aussi le parti catholique n'avait que plus de ferveur. Les passions étaient allumées; on pouvait craindre à chaque moment des chocs nouveaux. La cour fut obligée de s'arrêter quelque temps à Lyon pour étudier plus à fond la situation des esprits. La reine soupçonnait que son système intermédiaire entre les partis n'en satisfaisait aucun, et de toutes parts les haines grondaient. Elle fit porter un édit interprétatif de l'édit de paix, qui permettait aux seigneurs d'avoir un prêche dans leur fief. Tous avaient fait de ce prêche un temple public. On expliqua que le droit était limité à la famille et aux vassaux de chaque seigneur; puis on publia quelques dispositions plus générales. Il était défendu de faire des prêches à dix lieues

¹ Lettre du 3 mars, de Jean de Morvilliers à son neveu l'évêque de Rennes, ambassadeur auprès de l'empereur

de l'endroit où la cour se trouverait, et même dans les villes où ils étaient tolérés par l'édit de pacification. Les synodes calvinistes étaient interdits. Enfin les religieux et religieuses qui avaient quitté leurs monastères étaient contraints d'y rentrer, sous peine d'être expulsés du royaume. Ces modifications de la liberté étaient une profonde injure au parti huguenot; et c'est dès ce moment une chose curieuse à étudier que cette nécessité d'alternatives de répression et de tolérance que subissait la reine avec son système tempéré, nécessité terrible qui ne faisait que donner plus de force à la résistance et plus d'ardeur à la colère, sans jamais satisfaire le parti catholique, également offensé par une répression et par une tolérance incomplète. Au bout de ces inégalités de conduite devaient se trouver infailliblement des explosions épouvantables de réaction et de vengeances ¹.

C'est dans ce voyage que fut porté, à Roussillon, maison de plaisance des comtes de Tournon, dans le Dauphiné, un édit très-remarquable, qui ordonnait de commencer l'année au 1^{er} janvier, au lieu de la commencer à Pâques, selon l'usage ancien. Ce fut une innovation utile, à cause de la mobilité de la fête de Pâques. Cet édit fut partout observé.

1565. — A mesure que le roi cheminait dans les contrées méridionales, il recevait les plaintes des huguenots et des catholiques. Partout se révélaient les profondes animosités des partis. Arrivé en Gascogne, il reçut de Paris une nouvelle qui lui venait révéler d'autres germes d'anarchie. Le cardinal de Lorraine avait voulu entrer à Paris avec un appareil d'hommes armés, sous prétexte de sûreté ². Le maréchal de Montmorency, gouverneur de l'Ile-de-France, alla s'opposer, avec une troupe de soldats, à cette entrée, qui parut insultante, et il ordonna aux gens du cardinal de remettre leurs armes. L'un d'eux résista; on le tua sur la place. Ce fut un horrible éclat. Déjà les partis s'ameutaient et grossissaient cette rencontre inopinée, où le maréchal de Montmorency n'avait fait qu'obéir aux lois, en empêchant

¹ De Thou, liv. XXXVI.

² *Mém.* de Castelnau.

de troubler la cité par un appareil de guerre. L'amiral crut que c'était un indice de pensées huguenotes de la part de Montmorency. Il accourut, épiant toutes les occasions de guerre; mais le roi envoya des courriers pour ordonner aux deux partis de rester calmes. On réserva les colères pour d'autres moments.

A Bayonne, le roi eut une entrevue avec la reine d'Espagne, Elisabeth, sa sœur. Les princes qui avaient précédemment fait des ambassades pour obtenir de la cour de France une politique décidée contre les huguenots avaient compté beaucoup sur cette entrevue. La reine Elisabeth devait renouveler les sollicitations auprès de sa mère et de son frère. Le roi d'Espagne, ambigu dans sa politique, avait mieux aimé cette intervention de famille que des démonstrations officielles de politique; peu après il mandait à Marguerite de Parme, sa sœur, établie par lui gouvernante des Pays-Bas¹, qu'il avait foi dans le succès des supplications de sa femme: il voulait ainsi rassurer Marguerite de Parme, car la faction des Pays-Bas continuait de grandir. Au reste les conférences de Bayonne restèrent enveloppées de mystères. Mais le parti calviniste n'y vit pas moins une menace ou un présage.

Pendant deux ans, le roi parcourut ainsi son royaume, faisant des réformes, entendant les plaintes et les murmures, connaissant les partis, s'efforçant d'apaiser les haines, mais aussi faisant en divers lieux élever des citadelles contre la sédition, sorte de prévoyance qui ne manque pas aux pouvoirs débiles, mais qui ne leur profite guère non plus.

1566. — Arrivé à Moulins, il appela des députés des parlements du royaume, et là furent portées plusieurs ordonnances, et une surtout plus célèbre que les autres sur la réformation de la justice. On eût pu se croire en un temps de monarchie forte et régulière. Mais les députés des parlements murmuraient; l'Hôpital leur fit entendre de dures paroles. On sentait le besoin de refaire la puissance, ce

¹ C'était cette fille bâtarde de Charles-Quint, mariée autrefois à Farnèse, fils de Paul III.

n'était qu'une théorie; l'indiscipline était au fond de tous les esprits ¹.

Là aussi le monarque rappela l'affaire de l'assassinat du duc de Guise, mais pour la terminer pacifiquement. Le génie de souplesse de Catherine reparaisait avec ses manéges. On mit en présence les deux partis avec un grand appareil. L'amiral déclara par serment qu'il n'avait eu aucune part à l'assassinat; et il fut convenu que les princes de la maison de Guise seraient contents. Mais ils gardèrent le silence, et le ressentiment ne fit que pénétrer plus avant dans les cœurs. Ces sortes de réconciliations plaisaient à Catherine. Elles ajoutaient le mensonge à la haine, sorte de faiblesse qui accuse le plus la dégradation des caractères.

Enfin la cour se rapprocha de Paris. Le roi venait de faire un voyage utile; et ces deux années avaient été heureusement employées, soit pour lui-même, soit pour les peuples. Mais les séditions, tout en se tenant immobiles pendant ce temps, ne s'étaient pas amorties. Les mêmes passions étaient brûlantes; seulement elles attendaient des occasions pour éclater.

Catherine revint à ses intrigues de mariage; jusque-là elles avaient été malheureuses. Elle essaya de lutter par les petites ruses contre le génie d'Elisabeth; elle fut vaincue. Elle lui envoya Castelnau, comme pour lui offrir le mariage du roi de France ². Il est pour moi trop grand ou trop petit, répondit-elle. — Trop grand apparemment par sa royauté, qu'il n'aurait pas quittée pour aller s'asseoir au trône d'Angleterre, et trop petit par son âge peu proportionné à celui d'Elisabeth: il avait seize ans, elle en avait trente.

Mais telle n'était pas non plus la pensée sérieuse de Catherine; elle voulait seulement pénétrer les desseins d'Elisabeth. Son essai fut inefficace.

Puis Castelnau s'en alla vers Marie d'Ecosse. C'était aussi un mariage ambitionné par plusieurs. L'empereur avait

¹ Voir les détails des réformes dans l'*Hist. de de Thou*, liv. XXXIX.

² *Mém. de Castelnau*. Castelnau, bien traité par Elisabeth, fait de cette reine un pompeux éloge.

offert l'archiduc Charles; le roi d'Espagne offrait son fils D. Carlos; Castelnau allait parler de Henri, duc d'Anjou, frère du roi. Enfin quelques-uns même du conseil d'Ecosse avaient prononcé le nom du prince de Condé, et ce nom tentait la brillante reine. Mais Elisabeth vint jeter une intrigue au travers de ces ambitions. Elle fit si bien que Marie se laissa captiver par Henri Stuart, mylord d'Arlai, du sang royal d'Angleterre; et lorsque le mariage fut fait, elle fit si bien encore que la défiance naquit entre les époux, que la vertu de Marie devint suspecte, que des inimitiés atroces s'allumèrent, et qu'enfin on fit à l'infortunée des crimes qui lui devaient ouvrir la route de l'échafaud. Ce sont des tragédies lamentables que la présente histoire doit seulement indiquer dans leur origine, pour les suivre ensuite de loin dans leurs dénoûments sinistres.

1567. — La France aussi revenait à ses drames terribles de sédition. Suivons-les de même avec rapidité; car en ces souvenirs tout est triste, et les détails sont flétrissants, sans servir beaucoup à l'instruction des hommes.

Les Pays-Bas, avons-nous dit, avaient leur germe de nouveautés hérétiques. Et là, comme ailleurs, la religion fut un prétexte aux ambitieux.

Lamorale, comte d'Egmont, et Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fiers l'un et l'autre de leur naissance et des services rendus à la domination d'Espagne, souffraient impatiemment que Philippe II eût établi sa sœur, une bâtarde de Charles V, pour gouvernante des Pays-Bas. D'abord ils se bornèrent à des brigues mystérieuses, et le prince d'Orange fut habile à dissimuler ses pensées d'hostilité, sous un semblant de zèle pour la cause de Philippe II. Le comte d'Egmont, moins politique, et avec lui des seigneurs pétulants et fanatiques, entre autres le comte de Horn, se firent chefs de faction, et bientôt les protestants des Pays-Bas, sous leur conduite, au nombre de quinze mille, parurent en armes, pillant et rasant les églises, massacrant les catholiques, faisant de toutes les Flandres un spectacle affreux de désolation et de ruine. Tels furent les exploits des *gueux*, comme on les appelait. Ces ravages durèrent plu-

sieurs mois, au grand applaudissement des huguenots de France.

Le prince de Condé et l'amiral, excités par l'émulation, se hâtèrent de raviver l'anarchie. Leur prétexte public était la conférence de Bayonne, où s'était, disaient-ils, jurée la perte du parti calviniste. Hardiment ils se mirent à préparer leur révolte et à faire des liaisons avec les princes d'Allemagne. Mais ils ne rompaient point avec brusquerie. C'était toujours au nom du roi que se faisaient alors les attentats politiques.

1568. — Le roi d'Espagne faisait marcher aux Pays-Bas une armée conduite par le duc d'Albe. Ils feignirent d'y voir une menace pour la France, et s'en allèrent demander au roi de lever aussi des troupes pour défendre le royaume, offrant leur épée et celle de tous les seigneurs de leur religion, au premier signal.

Cet air de protection déplut au roi; puis des incidents de cour firent de petites haines. Le connétable demandait à se démettre de sa charge entre les mains de son fils le maréchal de Montmorency. On lui refusa cette faveur; les liaisons de son fils avec le parti huguenot étaient suspectes. Là-dessus, le prince de Condé demanda pour son compte l'épée de connétable. Cela parut téméraire. Le jeune duc d'Anjou, que la reine voulait faire lieutenant général du roi, parla fièrement au prince de Condé, lui disant que s'il lui arrivait de penser à la charge de connétable, il l'en ferait repentir, et le rendrait « aussi petit compagnon comme il voulait faire du grand ¹. »

Ces irritations hâtaient les entreprises criminelles; et cependant la reine Catherine continuait de jouer son rôle d'ambiguïté entre les partis. Secrètement elle voyait avec joie l'armée d'Espagne s'avancer d'Italie par le mont Cenis, la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine jusqu'aux Pays Bas. Cette marche même était convenue entre les deux cours. Mais publiquement elle poussait des cris, si bien que le pape, le roi d'Espagne, le prince de Condé lui-même cru-

¹ Brantôme. Eloge du prince de Condé.

rent à la guerre entre les deux Etats. C'était une triste habileté politique que celle qui s'épuisait ainsi en efforts de ruse et de mensonge. Par ces moyens les empires arrivent à soulever bientôt toutes les haines, et à défaut de haines tous les mépris.

Mais le duc d'Albe n'en suivait pas moins ses desseins. Arrivé aux Pays Bas, il fit trancher la tête au comte d'Egmont et au comte de Horn. Le prince d'Orange les avait abandonnés à leur destinée, et il s'en était allé vers l'Allemagne, non comme un homme qui fuit, mais comme un homme assuré de sa renommée d'innocence. Le cardinal de Granvelle, qui avait été ministre de la Gouvernante des Pays-Bas, et que les intrigues du prince d'Orange avaient fait chasser par Philippe II, apprenant à Rouen cette justice du duc d'Albe, se prit à dire : Tient-il le *taciturne* ? Le *taciturne* c'était le prince d'Orange. S'il ne le tient pas, ajouta-t-il, il ne tient rien ¹.

Et de leur côté le prince de Condé et l'amiral comprenaient qu'à une politique qui de prime abord s'attaquait aux hautes têtes il fallait opposer soudainement l'éclat des entreprises et le succès des révoltes. Tous les desseins étaient prêts. Il s'agissait d'enlever le roi, et au besoin de faire un roi nouveau ². Ce roi nouveau c'était Condé lui-même. Ainsi tout était poussé à l'extrême. Le parti huguenot remuait dans toute la France. Montluc, gouverneur dans la Guyenne, avertissait la cour des trames qu'il voyait former. L'activité des factions était ravivée par des espérances toutes nouvelles. Et, chose singulière ! la reine n'apercevait point ce mouvement. Il fallait à cette femme de petites cabales de cabinet et de petits mystères de diplomatie. Enfin le péril lui fut montré de toutes parts ; et alors on se vit comme sans défense. Le roi était à Monceaux. Les troupes huguenotes avaient eu le temps de le venir envelopper. On fut obligé de faire accourir de Château-Thierry un corps de

¹ On imprime en ce moment les *papiers d'Etat* de ce fameux cardinal de Granvelle.

² *Mém.* de Castelnau. — *Mém.* du duc de Nevers.

Suisses pour le protéger; et, pendant ce temps, il s'échappait furtivement et courait à Meaux. Le prince de Condé tenta vainement son entreprise d'enlèvement. Les Suisses arrivèrent, et le roi fut conduit à Paris. Toute la population se précipita pour le recevoir, avec des cris de joie. Les Suisses furent salués comme des libérateurs.

Mais Condé se mit à bloquer Paris; la guerre allait de nouveau se faire à découvert. Le roi envoya sommer le prince par un héraut de poser les armes et de venir prendre ses ordres. Condé dit au héraut que s'il lui échappait quelque chose contre son honneur il le ferait pendre. «Celui qui m'envoie est votre roi et le mien, répondit le héraut; j'exécuterai ses ordres.» Condé devint plus humble et sembla donner quelque espérance d'accommodement. Le vieux connétable avait repris son épée. Il fut envoyé par la cour à une conférence; mais on s'échauffa de paroles, et il fallut ne plus songer qu'à des batailles.

La reine avait compté sur le secours d'une partie des troupes que le duc d'Albe avait jetées sur les Pays-Bas; mais son esprit de finesse l'exposait aux tromperies. Philippe II avait peu de souci de l'anarchie de France, et peut-être il ne la voyait pas sans plaisir. Les *gueux* étaient réduits; il ne se crut pas intéressé à favoriser la ruine des huguenots. Le connétable d'ailleurs semblait avoir assez de troupes pour s'attaquer brusquement aux troupes de Condé; il alla leur livrer bataille dans la plaine de Saint-Denis.

Par malheur, dès le début, l'amiral renversa la cavalerie qu'il avait en tête, et un corps de six mille Parisiens, qui était à la Chapelle, ayant été rompu par cette fuite¹, la bataille ressembla brusquement à un désordre. Déjà les huguenots criaient *victoire!*

Le connétable fit mille efforts pour arrêter la confusion; il se battait comme un jeune homme. Sa figure était couverte de blessures, et son sang ruisselait. Tout à coup un Ecossais, Robert Stuard, que nous avons nommé déjà, cou-

¹ *Mém. de Lanoue.* — Ils prirent la fuite, dit l'historien Matthieu, à la première vapcur de la poudre.

rut à lui, le pistolet au poing, et lui cria de se rendre. Tu ne me connais pas ! répondit le connétable. C'est parce que je te connais que je te porte celui-là, reprit l'Écossais ; et en même temps il lâcha le coup. Le connétable blessé à mort eut assez de force pour frapper l'Écossais du pommeau de son épée rompue ; il lui cassa trois dents ; tous les deux tombèrent à la fois de leur cheval.

De ce côté l'armée catholique était en déroute. Mais ailleurs le maréchal de Montmorency avait tout renversé sous ses coups, et la cavalerie du prince de Condé était détruite. Peu s'en fallut que le prince même ne fût fait prisonnier. Son cheval était blessé, il en prit un autre, et s'enfuit vers Saint-Denis.

A ce moment la bataille fut suspendue ; il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus ; le désastre était partout. Le maréchal de Montmorency avait hâte de courir à son père qu'il croyait sauver. Les huguenots en laissant le champ de bataille purent s'applaudir d'une rencontre où à défaut de gloire ils gagnaient la perte du plus vaillant homme de guerre qui fût alors au parti catholique. Trois jours après, le connétable mourait à l'âge de soixante-quinze ans.

De grands honneurs furent rendus au vieux guerrier, dont la gloire eût été plus éclatante s'il avait vécu en des temps moins funestes. Il n'avait point toujours été heureux dans les batailles, mais il y avait été vaillant et fidèle. C'est une des grandes figures de cette époque de factions et de crimes. Il n'échappa point aux intrigues, mais il fut moins emporté par ses passions que par celles des autres. C'est pourquoi son conseil avait une haute autorité. Les liaisons de parenté purent au début des guerres civiles le tenir dans l'hésitation ; mais sa foi toute catholique lui traça sa politique. Ce lui fut un malheur d'avoir à tirer l'épée contre des Français ; mais il la tirait pour le roi et pour la vieille unité de la monarchie. On a déjà remarqué que les trois hommes du triumvirat catholique périrent de mort violente. La mort du connétable fut la moins sinistre. Ce fut un étranger qui le tua¹.

¹ De Thou, liv. XLII.

Cependant la reine se mit bientôt à faire des intrigues pour lui créer un successeur. Le roi aimait le commandement, et même la guerre. Il souffrait malaisément le système courtois, perfide peut-être, qui l'empêchait de paraître dans les périls, et il portait envie à ceux qui étaient chargés de lui gagner des batailles. Mais la reine avait besoin de cette division de l'autorité. Ainsi elle perpétuait son influence. Toutefois on ne songea pas à faire un connétable, à cause de la prééminence indépendante de cette charge, mais on fit un lieutenant général du roi, et ce lieutenant général fut son frère Henri duc d'Anjou, âgé de dix-sept ans. C'était faire de la royauté un titre, et par là même l'exposer peut-être quelque jour aux tentatives funestes de l'ambition et de la colère.

Le duc d'Anjou eut sous ses ordres le duc d'Aumale et le maréchal de Cossé. Le roi devait voir de loin les périls. Il se résigna, par respect pour sa mère; mais sa résignation ressembla à du dépit.

Le début du duc d'Anjou ne fut pas heureux. Il se mit à la poursuite de l'armée huguenote, et manqua l'occasion de la détruire près de Châlons-sur-Marne. Des secours d'Allemands eurent le temps d'arriver au prince de Condé.

1568. — Les provinces continuèrent d'être agitées. La Provence, l'Auvergne, le Dauphiné surtout virent renaître toutes les fureurs des factions. Partout les huguenots étaient menaçants.

Le prince de Condé reparut en Beauce. Il se sentait libre sous la poursuite inexpérimentée du duc d'Anjou. Bientôt il alla faire le siège de Chartres. Alors la reine revint aux négociations; c'était son intrigue ordinaire. La paix, pour elle, c'était la guerre. L'amiral le savait; Condé n'écoula pas ses conseils. Une convention fut faite à Lonjumeau, et elle semblait en effet profitable au roi. Orléans, que les huguenots avaient rendu, à la pacification de 1563, et qu'ils avaient ensuite ressaisi par une surprise, fut remis une fois encore à l'autorité du monarque, ainsi que quelques autres places; mais il était manifeste que des deux côtés on se séparait

avec des haines de plus en plus déifiantes, et peut-être de desseins déjà formés de rupture.

En effet, peu après, la guerre éclatait partout, et cette fois comme un incendie. La paix de Lonjumeau s'appela la *petite paix*. Elle ne dura que six mois.

CHAPITRE VI.

SONMAIRE.

Situation des partis. — Jugements modernes. — Combats divers. — Bataille de Jarnac. — Incidents de vengeance. — La reine de Navarre montre son fils à la faction huguenote. — Irruption du duc des Deux-Ponts dans le royaume. — Immobilité du roi. — Parole de dépit. — Mort de Dandelot. — Coligny, général des huguenots. — Activité du duc d'Anjou. — Opérations des deux armées. — Anarchie des provinces. — La cour dispose de la charge d'amiral. — La tête de Coligny est mise à prix. — Bataille de Moncontour. — Succès des catholiques. — Mésintelligence des chefs catholiques dans le midi. — Incidents. — Négociations. — Paix de Saint-Germain. — Intrigues nouvelles. — Mariage du roi. Ligue européenne. — Bataille de Lépante. — Prétentions de la maison de Guise. — Desseins de répression violente. — Pensées de mariage entre Marguerite de France et le roi de Navarre. — Le peuple frémit de colère. — Cabales pour attirer Coligny. — Négociations. — Projets de guerre de Coligny contre l'Espagne. — Intrigues diverses. — Mort de la reine de Navarre. — Mariage de Marguerite et de Henri de Navarre. — Incidents. — Pronostics. — Coligny est atteint d'un coup d'arquebuse. — Colère des deux partis. — Conseils funestes. — Projet soudain d'extermination. — La Saint-Barthélemy. — Meurtres effroyables. — Délibération de la cour sur le langage à tenir à la nation. — Arrêts du parlement. — Massacres en France. — Exemples d'humanité. — Jugements de l'histoire. — Suite des guerres civiles. — Le duc d'Anjou est appelé au trône de Pologne. — Plaintes des huguenots à la cour. — Confédération du midi. — Le parti politique. — Conspirations. — Caractère du duc d'Alençon. — Supplice de la Mole et de Conon. — Mort de Charles IX. — Jugements.

CHARLES IX.

La guerre s'annonça par des manifestes. Les huguenots se considéraient comme une puissance en regard d'une puissance ennemie. L'autorité souveraine n'était qu'un titre.

Malgré la paix de Lonjumeau, ils avaient gardé la plupart des villes du roi, et entre autres la Rochelle, destinée à devenir le grand boulevard de leur faction. Leurs ravages et leurs violences étaient les mêmes partout où ils étaient maîtres. Les catholiques étaient chassés de leurs biens, les prêtres poursuivis, quelquefois tués. Dans leurs manifestes, ils ne se crurent pas tenus à se défendre de tels crimes; ils trouvèrent plus simple d'accuser les crimes de la cour. « La cour n'avait pas restitué les biens saisis aux protestants; elle maintenait les restrictions de l'édit de Roussillon; le roi retenait des troupes étrangères d'Allemagne et d'Italie, bien que le prince de Condé eût renvoyé ses auxiliaires; les villes de l'Orléanais, de la Touraine, de la Picardie avaient des garnisons; puis encore on négociait à Rouen pour obtenir l'aliénation de cent cinquante mille livres de rente sur les revenus du clergé, ce qui était un indice de guerre; et enfin les violences commises contre les protestants restaient impunies; et de la sorte se révélait un dessein formé d'accabler la religion nouvelle par quelque surprise. » Tels étaient les griefs des huguenots. Ils remplirent la France de leurs manifestes et de leurs plaintes, et par là ils pensaient suffisamment justifier la levée d'armes qui partout était préparée.

A l'aspect de cet appareil de récriminations et de menaces, la reine commença à voir l'impuissance de ses alternatives de répression et de bienveillance. Il y eut un grand conseil, où l'on se résolut à un parti extrême : on décida de s'emparer des chefs de la faction; mais l'Hôpital, avec quelques-uns des modérés, étaient de la délibération : les princes furent avertis; ils s'éloignèrent à la hâte. L'Hôpital fut soup-

conné d'avoir trahi un secret d'Etat. La reine lui ôta les sceaux, et les donna à Morvilliers, évêque d'Orléans.

Ainsi la guerre se trouva déclarée, et chaque parti fit un appel aux armes.

Quelles que soient les idées modernes, l'histoire a pourtant le droit de s'étonner qu'on pût alors et qu'on ait pu ensuite assez oublier le principe constitutif d'un Etat quelconque pour autoriser ces crises d'anarchie, qui mettaient une faction, religieuse ou non, aux prises avec le souverain. La liberté de croyance est sans doute une chose sainte; mais la révolte et la guerre contre l'Etat sont une énormité politique qu'il est honteux à l'histoire de n'avoir point osé flétrir encore. On dirait dans les jugements une sorte de respect humain qui tremble d'avouer le droit; ou bien on ne veut pas paraître trahir la liberté intime de l'âme, qui rend à Dieu son culte, ainsi qu'elle le juge bon et digne de lui. Mais à l'exception des masses entraînées, il est trop visible que les chefs de ces entreprises n'étaient que des séditieux. Et puisqu'on a revendiqué quelquefois ce droit de croyance, il est permis d'affirmer qu'on le déshonorait et qu'on le trahissait par ces crimes renaissants de guerre civile. Si la réforme eût été le christianisme, elle eût conseillé la soumission et la souffrance. Quant à la huguenerie de France, elle ne poursuivait que l'extermination de l'autorité, et puis sur les ruines elle n'entendait créer que des dominations et des tyrannies.

Laissons ces remarques que m'arrache le spectacle de l'anarchie de France. Toutefois elles reviendront encore sous notre plume; car elles sont nécessaires pour caractériser les factions et leurs fureurs ¹. Reprenons les récits.

¹Tous les mémoires, ceux de Tavannes en particulier, constatent en plusieurs lieux ce caractère politique et dominateur des huguenots. Il y a dans ces mémoires de Tavannes un passage très-remarquable, où l'écrivain, remontant à l'origine des sectes, les montre habiles à voiler leur pensée d'usurpation sous les dehors de liberté de croyance. A la fin les ministres huguenots « voyant, dit-il, que leur doctrine n'étoit reçue que des paysans, bourgeois, et d'un petit nombre de soldats, furent forcés de s'ayder et rechercher les grands des maisons de Bourbon et de Coligny, lesquels s'en servirent pour leur mescon-

Le roi leva les troupes, et en même temps les huguenots prenaient partout les armes. La réunion principale de leurs forces était indiquée à la Rochelle. Mais toutes les provinces étaient dévastées; ce qui fit peut-être que l'action de l'armée royale parut d'abord incertaine. On laissa au prince de Condé et à l'amiral le temps de se fortifier dans le Poitou, de prendre des places et d'aller même faire le siège d'Angoulême; et ce ne fut qu'alors que l'armée catholique commandée par le duc d'Anjou s'avança vers le Limousin. Le duc de Montpensier l'avait précédé. Avec lui marchaient le jeune duc de Guise, Martigny et le comte de Brissac. A Périgueux, Brissac battit un corps de quatre mille huguenots qui s'en allaient joindre l'armée des princes. Le siège d'Angoulême fut levé. Les deux armées allèrent enfin se joindre dans le bas Poitou.

L'armée huguenote était de vingt mille fantassins et de mille hommes de cavalerie. Là se trouvaient tous les chefs mécontents, tous les sectaires fanatiques. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, calviniste ardente, leur avait amené son fils, le jeune Henri, avec des renforts d'hommes d'armes, levés sur sa route depuis Nérac. C'était une lamentable fatalité de voir cette fortune de prince destiné à un si grand avenir naître dans les déchirements de l'anarchie civile. Le prince de Condé avait aussi reçu des secours de l'Angle-

terrement et vengeance, et usurpèrent sur eux le commandement entier.

» Lors ils imposèrent silence à leur aristocratie, établirent un estat seigneurial d'un prince et des grands, bien s'aydèrent-ils de leurs enrrollements, ordres et cueillettes de deniers de leur façon et invention, pour troubler l'Estat; mais ces seigneurs, malgré les ministres, faisoient paix et guerre à leur volonté, selon le bien ou nécessité de leurs affaires particulières; par l'allarme qu'ils donnoient faisoient prendre les armes et les poser aussitôt, sans que l'amiral eust égard aux plaintes, conseils ny passion des ministres. Cependant les synodes ne laissoient de se tenir, contraincts de conclurre toujours, et selon la résolution des chefs qui avoient usurpé l'autorité. » *Mém. de Saulx de Tavannes*, année 1572.

Je me borne à ce passage. Il y en a cent autres aussi concluants dans les mémoires contemporains. La philosophie moderne ne les a pas vus.

terre. Elisabeth lui avait envoyé à la Rochelle cent mille angelots d'or, avec des canons et des munitions de guerre. Il avait compté de même sur le prince d'Orange; mais le roi trouva le moyen de rompre leurs négociations par des promesses d'argent.

L'armée catholique était aussi nombreuse que celle du prince de Condé, mais mieux équipée. Ce qui rendait les forces égales, c'était l'acharnement et la haine.

1569.—Toutefois on évita d'abord les combats. On sentait des deux côtés que c'était cette fois un coup décisif qui allait se frapper; et aussi la reine essaya de nouveau ses négociations. Mais ce fut en vain. On fit des sièges et des escarmouches, et pendant ce temps les deux armées se grossissaient encore. L'Allemagne avait des secours pour les deux partis. Ce fut une chose curieuse de voir ce terrible baron des Adrets partir du Dauphiné pour se venir joindre au duc d'Anjou. Il avait quitté les huguenots par quelque caprice. On l'envoya dans la Champagne aider les ducs d'Aumale et de Nemours à arrêter les Allemands que le duc des Deux-Ponts amenait au prince de Condé.

A l'ouverture de la campagne on manœuvra diversement, le prince de Condé fuyant la bataille, le duc d'Anjou la poursuivant. Enfin on s'arrêta à Jarnac, chaque armée sur les deux rives opposées de la Charente.

Les historiens ont raconté fort au long cette bataille qui fut longue et pleine d'événements¹. Notre attention se porte sur d'autres récits. Ce qu'il suffit de dire, c'est que des deux côtés l'habileté fut égale ainsi que le courage, si ce n'est qu'à la fin de l'action, et au moment où le duc d'Anjou se précipita pour accabler par le nombre le prince de Condé, Coligny et Dandelot laissèrent tomber sur lui tout le poids de cette rude attaque. Le malheureux prince, avant le combat, avait été blessé à la jambe d'un coup de pied de cheval. Dans la violence de la mêlée, ayant été renversé de

¹ *Mém. de Tavannes et de Castelnau.*—Discours politique du sieur de Lanoue. Tous trois étaient à la bataille. — La Popelinière, protestant. — Tous les récits s'accordent sur la marche et les incidents de la bataille.

son cheval, il ne put se relever. Tous se précipitaient pour le faire prisonnier. Il remit son épée. Mais à ce moment accourait le baron de Montesquiou, capitaine des gardes suisses du duc d'Anjou, criant : *Tuez ! tuez !* et lui-même déchargea son pistolet sur le prince et lui cassa la tête. Telle fut la fin de Condé, fin exécration, quoique digne peut-être d'une telle vie. Et pourtant il n'avait point été sans vertus, et il semblait être né pour la gloire ; mais l'amour des factions lui fut une inspiration funeste. En des temps d'organisation régulière, son génie eût servi l'Etat. Il vint à une époque sans autorité, et il s'abîma dans l'anarchie des partis.

La cour avait multiplié ses ruses pour le captiver. La reine y employa, dit-on, ses maîtresses mêmes, qui toutes, dit le président Hénaut, se flattèrent de l'épouser ¹. La maison de Guise lui montra l'espérance du mariage de la reine d'Ecosse. Mais la haine l'emporta. Condé ne pardonnait point aux Guise d'avoir acquis cette prééminence d'empire dans l'Etat. Ce fut là tout le secret de son calvinisme, et par là il acheva sa vie, non comme un sectaire qui combat pour sa croyance, mais comme un séditieux qui tire l'épée pour sa vanité.

Cette bataille de Jarnac, qui dura sept heures, fut peu meurtrière. Il n'y périt que quatre cents hommes du côté des huguenots, deux cents du côté des catholiques. La suite donna lieu à de nouvelles morts. On gémit de trouver en ces tables mortuaires des noms illustres de la vieille France. La gentilhommerie semblait ne plus savoir porter son ancienne gloire. La monarchie lui était devenue pesante ; et il faut le dire aussi, depuis François I^{er} la royauté semblait s'être voilée, et nul génie ne se montrait qui pût employer à d'autres fins la soif de batailles qui toujours dévorait les hommes d'armes. On fit beaucoup de prisonniers. Entre eux se trouva Robert Stuard, celui qui avait tué le connétable, le même, disait-on, qui avait aussi tué le président Minard.

¹ « Mademoiselle de Limeuil devint grosse et fut chassée de la cour ; la maréchale de Saint-André y mangea son bien. »

On l'emmena sous la tente du duc d'Anjou. Là se trouvait Honoré de Savoye, marquis de Villars; et à son aspect il s'écria : Voilà le malheureux qui a tué mon beau-frère! L'horreur était naturelle: la vengeance fut infâme. Honoré de Savoye se mit à supplier le duc d'Anjou de lui livrer le meurtrier. Le duc d'Anjou résista d'abord, puis il eut le malheur de céder. Robert Stuard fut emmené hors de la tente, et là les gens d'Honoré de Savoye se mirent à le tuer à plaisir. On eût dit une justice de barbares ¹.

Après la bataille, Coligny s'enfuit avec son frère Dandelot vers Saint-Jean-d'Angely; il emmenait Henri, prince de Béarn, et Henri, fils aîné du prince de Condé. C'était l'espérance de la faction. Les chefs se réunirent à Tonnai-sur-Charente. La reine de Navarre leur apporta son enthousiasme hérétique. Elle fit des harangues; elle releva les courages; elle montra son fils pour chef du parti qui venait d'être vaincu, mais il n'était pas mort. Henri n'avait que seize ans. L'ardente reine l'avait élevé pour de grandes destinées; par malheur elle lui ouvrait la carrière par un apprentissage d'anarchie.

Ce n'était pas moins un exemple de courage que donnait une femme; les hommes le suivirent. Les troupes éparses se réunirent, et Henri de Béarn leur fut montré comme chef de la ligue. Un serment lui fut prêté à ce titre, et la reine fit frapper vers ce temps une médaille avec cette inscription : PAX CERTA, VICTORIA INTEGRÀ, MORS HONESTA, *paix certaine, victoire entière, mort glorieuse!* C'était l'expression des pensées du parti, et de ses intrépides résolutions pour les accomplir ².

L'amiral dominait dans les conseils de la reine de Navarre; il s'attribua l'honneur d'avoir ravivé le parti huguenot. Quelques-uns ne l'aimaient point; on l'accusait de la perte de la bataille de Jarnac et de la mort du prince de Condé. Il devint plus fort que les rivalités.

¹ Brantôme. Eloge du connétable de Montmorency. — De Thou, liv. XLVI.

² De Thou, liv. XLV.

Dandelot son frère courut dans les villes dénombrer les forces qui pouvaient encore grossir l'armée. En même temps le duc des Deux-Ponts, après avoir reçu un rude échec, échappait intrépidement aux poursuites du duc d'Aumale et du baron des Adrets, et faisait irruption dans le royaume avec le prince d'Orange, furieux qu'on ne lui eût pas tenu les promesses d'argent. Ce renfort d'Allemands s'en alla par la Bourgogne, se dirigeant vers la Loire : il s'empara en courant de la Charité. Mais peu après, le duc des Deux-Ponts mourait d'une fièvre quarte, « d'autres disent d'avoir trop bu ¹. » Il n'eut pas le temps d'arriver auprès de Henri de Béarn. Le prince d'Orange et le comte Louis de Nassau lui emmenèrent les troupes qui venaient de traverser la France d'une façon si imprévue, on n'ose dire si téméraire.

Il fallait qu'il y eût alors un grand affaiblissement d'autorité pour que cette expédition eût pu se faire avec une si insultante impunité. On dut ce scandale militaire au défaut d'intelligence des ducs d'Aumale et de Nemours, qui devaient, avec le baron des Adrets, arrêter les Allemands aux frontières. Ils commandaient tour à tour, et la rivalité faisait que nul système n'était suivi. Le roi, apprenant le passage de la Saône et d'une rivière près de Nuits, frémit de colère. « S'il y avait été, disait-il, il aurait plutôt crevé que de laisser entrer les Allemands en France ². » C'était un cri de plainte amère sur l'immobilité royale qu'on lui avait faite : funeste politique qui plaisait à sa mère avide de pouvoir, comme aux courtisans avides d'intrigues.

Au moment où toutes les forces huguenotes allaient se trouver réunies, Dandelot mourut : c'était l'ennemi le plus acharné des catholiques ; son activité le rendait redoutable ainsi que sa haine. Une autre perte du parti fut celle de Feuquières. C'était lui qui dirigeait les campements, les fortifications, la prise et la défense des villes. D'autres chefs moururent encore ; des noms nouveaux allaient paraître.

Cependant le duc d'Anjou ne s'était pas tenu en repos ; il

¹ Le P. Daniel.

² Brantôme. Eloge de Charles IX.

y eut, après la bataille de Jarnac, quelques affaires heureuses pour ses armes. Mais il manquait de moyens puissants d'action. L'argent surtout était rare dans l'armée catholique. La reine arriva à Limoges, apportant des promesses et des encouragements. En même temps le pape effrayé des progrès des guerres calvinistes recueillait des secours en Italie; Cosme de Médicis, duc de Florence, le seconda; ils mirent sur pied quatre mille hommes d'infanterie et douze cents chevaux. Ascagne Sforce, comte de Santafore, capitaine illustre, était chargé d'emmener ces secours au roi de France. Enfin Castelnau, l'habile négociateur, avait couru en Allemagne remuer les princes catholiques. Le duc d'Albe, qui commençait aussi à s'alarmer de la contagion huguenote, laissa partir deux mille fantassins et deux mille reîtres.

L'amiral Coligny, devenu le général de son parti, avait hâte de prévenir les secours destinés au duc d'Anjou. Et toutefois il voulait ôter de l'odieux à la reprise des combats; il fit dresser une requête signée des deux princes, à l'effet de demander au nom de tous les huguenots la liberté de leurs consciences, disant qu'ils étaient prêts, à ce prix, de poser les armes; offrant d'ailleurs de s'éclairer par les Ecritures, et de se soumettre à un concile qui serait libre dans ses décisions. C'était un vain déguisement de la révolte. Le roi répondit que lorsque ses sujets auraient posé les armes, ils éprouveraient sa clémence. C'était la réponse que voulait Coligny. Il courut attaquer le duc d'Anjou dans son camp de la Roche-l'Abeille, dans le Limousin.

L'armée catholique n'était pas en force pour accepter la bataille, mais elle soutint l'attaque avec éclat: et même après que le canon du camp eut fait des ravages, quelques régiments sortirent pour engager la mêlée. L'amiral s'étonna d'une résistance qu'il n'avait pas attendue. Le combat fut sanglant; les calvinistes ne faisaient point de quartier. Il y eut quatre cents morts de chaque côté; l'amiral prit le parti de s'éloigner. Il s'achemina vers le Périgord. De ce côté tout lui était ouvert. Il méditait de s'emparer de tout le Poitou.

1569. — Peu après, en effet, il mettait le siège devant Poitiers (22 juillet). La noblesse fidèle du pays s'y était enfermée sous la conduite du comte de Lude, vaillant homme de guerre. Le jeune duc de Guise y vint bientôt jeter douze cents hommes; mais il laissa le commandement au comte de Lude. Le siège fut ardent, la défense admirable. La bourgeoisie prit part aux combats. Cependant, malgré ce courage, la ville ayant déjà soutenu plusieurs assauts meurtriers, pressée par une disette absolue de vivres, semblait près de succomber. On essaya de renvoyer les bouches inutiles. Les assiégeants repoussaient sans pitié ceux qui se présentaient aux portes. La guerre avait toutes ses fureurs. Enfin le duc d'Anjou vint au secours de Poitiers en assiégeant Châtelleraut. L'amiral se crut plus intéressé à sauver Châtelleraut qu'à emporter Poitiers. Il avait perdu deux mille hommes aux combats du siège; deux mille autres l'abandonnèrent ensuite. Il lui restait pourtant assez de monde pour secourir Châtelleraut. Le duc d'Anjou ne se proposait pas de pousser le siège. Poitiers était délivré; c'était ce qu'il avait voulu; il s'éloigna¹.

Ailleurs les combats avaient été divers. Les catholiques avaient repris la Charité. Dans le Béarn, leurs armes furent moins heureuses. Terride, vaillant capitaine que le roi leur avait envoyé, commença par soumettre tout le pays, à l'exception de Navarrens. Il voulut en faire le siège. L'amiral envoya des secours aux huguenots par Montgommery; Montluc ne put aller se joindre à Terride; le siège de Navarrens fut abandonné. Terride se jeta dans Orthez; il y fut forcé. Les huguenots violèrent la capitulation. Montgommery fit massacrer les gentilshommes qui avaient été pris dans le château. Ce lui fut quelque temps après un grief capital.

Le Béarn resta en proie aux huguenots, et, après trois siècles, le souvenir de leurs atrocités est resté profond dans l'esprit des peuples. Le nom de Jeanne d'Albret n'y est pas même protégé par la popularité de son fils.

¹ *Mém.* de Castelnau.

Le maréchal de Damville et Montluc parurent enfin , mais leur action fut sans unité. Montluc fit quelques beaux faits d'armes ; puis il les souilla. Il avait enlevé Mont-de-Marsan ; il fit massacrer tout ce qui s'offrit sous sa main. Les deux chefs pouvaient de là accabler Montgommery ; leur mésintelligence le sauva. Les armes huguenotes dominèrent jusqu'à Condom ¹.

Cependant la cour s'épouvantait de cette persistance de l'anarchie, et le système de modération politique conduisait par degrés, comme il arrive trop souvent, à des choses extrêmes.

A la fin du siège de Poitiers, un grand parti avait été pris. Le parlement, à la requête de Gilles Bourdin, procureur général, condamna à mort l'amiral Coligny, comme félon, rebelle, criminel de lèse-majesté : sa tête fut mise à prix par le même arrêt ; cinquante mille écus d'or furent promis à celui qui le prendrait vif ; et peu après la même somme était assurée à celui qui le tuerait ². Montgommery et le vidame de Chartres furent frappés d'un arrêt semblable ; l'un pour ses méfaits dans le Béarn, l'autre pour des intrigues dont on le savait chargé en Angleterre, à l'effet d'obtenir des secours pour les huguenots. L'effigie des trois condamnés fut exposée en place de Grève ; l'arrêt fut publié en France, et répandu ensuite dans toute l'Europe. La charge d'amiral fut donnée au marquis de Villars.

C'était là un coup hardi, après lequel il fallait arriver à des luttes à mort. L'amiral ne s'étonna point ; mais bientôt il se sentit enveloppé de trahisons. Un de ses valets de chambre fut soupçonné de l'avoir voulu empoisonner ; il le fit pendre.

La guerre revenait comme un moyen plus noble d'exécuter la justice du parlement. Le duc d'Anjou avait grossi son armée, et cette fois il se remettait en marche pour aller chercher la bataille. Il partit de Chinon, dans le dessein de

¹ Voyez les récits de Montluc ; ils ont un grand intérêt ; la présente histoire ne peut que les mentionner.

² Texte des deux arrêts, dans les *Arch. curieuses*, tom. VI.

s'emparer de la petite ville de Moncontour, qui eût pu servir d'asile aux huguenots après un échec. L'amiral voulut le prévenir. Les avant-gardes des deux armées se rencontrèrent, non loin de la petite ville, dans la plaine de Saint-Cler, et se choquèrent violemment. Les royalistes restèrent maîtres; mais l'amiral eut le temps d'aller remettre son armée en ordre sous les murs de Moncontour. Là se devait livrer une bataille plus sérieuse. Les princes de Béarn et de Condé accoururent de Parthenay pour prendre leur part du péril.

De part et d'autre tout fut disposé avec prévoyance. Les deux armées étaient au complet. Les plus vaillants hommes des deux partis étaient en présence. Le combat fut atroce. Ce fut le duc d'Anjou qui décida de la victoire. Les Suisses le secondèrent en se précipitant furieux sur les lansquenets des huguenots. Au courage des Suisses s'ajoutait une sorte de haine personnelle. Ils détruisirent le corps entier de lansquenets. Bientôt la fuite fut générale. Il n'y eut plus qu'à tuer. Le cri de mort était *Roche-l'Abeille*; c'était un souvenir du combat où les huguenots avaient tout massacré. L'amiral eut soin de faire sauver les deux princes vers Parthenay; et lui-même, après s'être battu comme un soldat, laissa bientôt le champ de bataille, avec ses bagages, neuf cents charrettes de vivres, onze pièces d'artillerie et plus de deux cents drapeaux. Quelques-uns racontent que dix-sept mille huguenots périrent dans cette rude bataille; d'autres ne font pas monter le nombre des morts au delà de cinq mille cinq cents. Le duc d'Anjou arracha un corps entier de trois mille hommes à la fureur des soldats. Entre les prisonniers furent les noms les plus brillants de la gentilhommerie de France. L'armée catholique n'avait perdu que cinq ou six cents hommes; tous ses gentilshommes avaient merveilleusement secondé la victoire du duc d'Anjou; les plus illustres après le combat purent montrer de nobles blessures¹.

La nouvelle de cette grande journée fut portée au roi qui

¹ Davila. — Castelnaud. — Lanoue. — Saulx de Tavaux, etc. — Collect. des *Mémoires*.

était à Tours; la cour se remplit de joie. On fit des fêtes; on annonça la victoire par toute l'Europe.

Cependant l'amiral ne laissait point arriver le désespoir au cœur des siens. La reine s'était hâtée d'envoyer Castelnau à la reine de Navarre, pour la disposer à la paix. La superbe huguenote ne se laissait pas non plus ainsi abattre ou désarmer. Au conseil tenu par les chefs vaincus, elle étala son même courage. L'amiral trouvait aussi des raisons pour raviver les âmes. Enfin Henri de Béarn, qui commençait à sentir le feu des batailles, opina pour la continuation de la guerre. Castelnau s'en retourna avec quelques vagues paroles de la reine Jeanne.

L'amiral ne pouvait plus tenir dans le Poitou; il songeait à gagner l'Auvergne, pour s'aller joindre à Montgommery, qui tenait haut le drapeau des calvinistes dans le midi de la France. On le vit donc s'acheminer par le Quercy vers Montauban et la Gascogne.

Le duc d'Anjou eut peu de peine à réduire l'Anjou, tout était abandonné. Il alla assiéger Saint-Jean d'Angely. Là le parti résista. La reine alla montrer le roi aux assiégeants, pour les exciter, peut-être aussi pour apaiser l'irritation secrète qui dévorait le jeune monarque, resté étranger à la gloire des batailles. On lui permit de paraître à la tranchée, et il y courait avec une intrépidité téméraire. Il demandait qu'on lui laissât commander l'armée alternativement avec son frère; et volontiers, ajoutait-il, il partagerait la couronne même, pourvu qu'il lui fût permis de commander six mois librement¹. Ces particularités ne doivent point être omises par l'histoire; elles attestent la faiblesse du prince peut-être, mais aussi le fatal système de la cour, qui transformait l'inutilité du monarque en dignité, afin de laisser la liberté aux intrigues. Après cela il n'y aura point à chercher d'autre explication de la soudaine fureur qui emporta Charles IX, lorsque, n'ayant pas d'autre moyen de montrer sa puissance, il se mit à se jeter dans les extrémités aveugles de la colère. Il y a un crime à montrer dans l'histoire,

¹ Brantôme. Eloge de Charles IX.

et jusqu'ici nul ne l'a soupçonné, ce semble, c'est le crime de Catherine de Médicis, annulant son fils pour rester maîtresse. Ce crime est seulement politique, mais il explique tous les désastres qui vont désoler ce règne.

Enfin Saint-Jean d'Angely capitula. D'autres places avaient été partout enlevées. La Rochelle se trouva bloquée de toutes parts; mais à ce moment même la fortune parut changer. Lanoue, un des plus intrépides huguenots, avait été pris à la bataille de Moncontour, puis il s'était échappé, et, par son activité prodigieuse, il avait refait des partis. Il enleva des places, battit les catholiques près de Luçon, et rétablit l'autorité calviniste dans la Saintonge. Mais il avait perdu un bras à ce combat de Luçon. Il fut obligé de laisser le commandement au comte de la Rochefoucauld.

Pendant ce temps, l'armée des princes avait cheminé toute délabrée vers Montauban, et elle était près de se joindre à Montgommery. La mésintelligence de Montluc et de Damville subsistait toujours; ce fut une seconde fois le salut du parti huguenot. Montluc ne laissa pas que de lutter par son opiniâtre génie. L'amiral, pour communiquer avec Montgommery, qui était dans le Condomois, avait jeté un pont au-dessous d'Agen. Montluc fit détacher un moulin sur la Garonne, qui, emporté par le rapide courant, alla se heurter sur un autre moulin qu'il entraîna avec lui, et par ce double choc alla briser le pont et l'emporta jusqu'à Bordeaux. Les Bordelais célébrèrent cette hardiesse à l'égal de la victoire de Moncontour¹. L'amiral fut obligé de gagner Toulouse.

Mais la cour venait d'ordonner à Montluc de porter sa terrible épée dans le Béarn, où le parti huguenot continuait ses ravages. La noblesse le suivit. Il alla assiéger Rabastins. Là il reçut une arquebuse qui lui traversa les deux joues. On le crut mort; son sang coulait à flots. « Vengez-moi ! cria-t-il, ne faites pas de quartier. » On ne lui obéit que trop bien. Tout fut passé au fil de l'épée.

¹ Ici encore les détails de Montluc sont curieux et pittoresques. Il appelle le moulin : *mon brave moulin !*

Montluc toutefois n'était pas blessé mortellement ; mais ses succès s'étaient arrêtés. Il se hâta d'envoyer à la cour demander un successeur. La cour n'avait pas attendu son message. Déjà le marquis de Villars arrivait : ce fut à Montluc une mortelle blessure. « Il eût mieux réussi, dit-il dans ses Mémoires avec un souvenir amer, à s'attacher aux ministres qu'au roi et à la reine. » L'intrigue était puissante, et c'est pourquoi l'Etat était faible. Nulle fidélité n'était confiante ; nulle gloire n'était assurée.

1570. — Cependant l'amiral, déconcerté dans ses vues sur la Gascogne, attendait des secours nouveaux d'Allemagne promis par le comte palatin et le prince d'Orange ; mais il les fallait aller chercher au travers de tout le royaume. Cette guerre se faisait comme au hasard, et l'amiral montrait moins de génie que d'obstination. Tout à coup on le vit partir avec les princes vers Nîmes, entrer dans le Vivarais où dominaient les huguenots, et arriver enfin en Bourgogne, où il s'empara d'Arnay-le-Duc. Le duc d'Anjou était malade. La cour envoya le maréchal de Cossé s'opposer aux communications de l'amiral avec les Allemands. Ce n'était pas un choix heureux. Les historiens qui cherchent des raffinements soupçonnent que le duc d'Anjou l'avait désigné comme pour accroître sa propre renommée ¹. On lui avait remis une armée de douze mille hommes. Il laissa aux huguenots le temps de se fortifier ; puis il livra un combat, où il ne profita ni du courage de ses troupes ni de l'avantage de ses canons. Ce fut pour l'amiral une victoire de n'être pas détruit. Il changea sa marche, et, se dirigeant par Autun, il arriva à la Charité. Le maréchal de Cossé ramena ses troupes sur Paris, où l'on craignait des surprises.

Alors furent ravivées les négociations. Les deux partis s'épuisaient à cette guerre de fuite et de ravage, de surprise et de destruction. Mais, de même que la guerre était sans nerf, la paix était sans foi. On faisait des négociations avec des pensées de perfidie. La reine de Navarre, les princes et l'amiral adressèrent au roi à Angers des propositions qui

¹ Davila, *Hist. Delle guerre civ. di Francia.*

ressembaient à des conditions de victoire. Ce n'était plus une simple consécration de la liberté de conscience qu'il leur fallait ; c'était un gage public de ce droit conquis ; ils demandaient l'annulation des arrêts et le rétablissement des biens et des honneurs, avec des places de sûreté pour garantie de la paix. Les négociations, souvent interrompues et souvent reprises, arrivèrent à un résultat qui sembla dépasser l'espérance même des huguenots. L'édit restrictif de Roussillon fut supprimé. On désigna les lieux où les protestants auraient des temples. Eux-mêmes furent déclarés capables de toutes charges, emplois et dignités. Enfin, quatre places de sûreté leur furent concédées, la Rochelle, la Charité, Montauban et Cognac, quatre points par où ils dominaient la France ou la livraient aux irruptions.

Mais l'excès de ces concessions devint un objet de défiance. Cette paix signée à Saint-Germain par le roi fut appelée *boiteuse et malassise*, à cause des deux négociateurs qui l'avaient conclue, l'un le sieur de Biron, qui était boiteux, l'autre le sieur de Mesmes, seigneur de Malassise. Les Français se consolait de l'anarchie par des quolibets. Mais en effet la paix n'était qu'une fiction, et l'on put voir dès lors un dessein formé par la reine d'amener les chefs des huguenots en des pièges où elle pût les vaincre plus aisément que par la guerre ouverte. Le roi avait vingt ans. Il commençait à vouloir être maître. Mais, inaccoutumé aux affaires, il restait sous l'inspiration politique de sa mère. Il acceptait sa dissimulation comme son propre génie, et, dressé par elle aux tromperies, il prenait aisément cette impulsion pour un secret d'habileté. A partir de ce moment, un vague et sombre mystère semble se répandre sur la politique. Les princes et l'amiral entrevoient quelque chose de ténébreux. Ils adressent des mémoires au roi ; ils réclament entre autres choses le retour du chancelier l'Hôpital, dont l'absence du conseil les épouvante, et le rappel du marquis de Villars de la Guyenne, où le prince Henri de Navarre doit commander en vertu de la paix. Ils sentent enfin que leurs places de sûreté ne suffisent point à les prémunir contre des périls secrets ; et ils ont besoin que le

roi apaise leurs inquiétudes et leurs alarmes. Le roi, instruit par sa mère, leur envoya des paroles admirables de bienveillance. La reine de Navarre fut la première à se laisser rassurer. L'amiral seul restait dévoré d'angoisses.

Sur ces entrefaites vint le mariage du roi avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien. C'était une affaire négociée depuis neuf ans. Le roi d'Espagne l'avait longtemps traversée par sa politique ombrageuse.

On respirait, ce semble, en France; mais l'intrigue sombre et mystérieuse survivait, aussi bien que la haine publique des deux partis.

Alors se fit une ligue longtemps préparée entre le pape, le roi d'Espagne, la république de Venise et quelques princes contre les Turcs, pour secourir l'île de Chypre. Jean d'Autriche, fils naturel de Charles V, général des confédérés, gagna la fameuse bataille de Lépante, qui parut devoir briser la puissance ottomane, mais dont la mésintelligence des confédérés rendit la gloire moins féconde.

Le roi Charles IX fut provoqué à prendre part à cette ligue; mais il était comme enchaîné aux intrigues de sa cour. Déjà se faisaient des revirements, les intérêts se mêlaient, mais la fusion même des partis restait sinistre.

Le duc de Guise prétendait au mariage de madame Marguerite de France, sœur de Charles IX : tel avait été le progrès de l'ambition et de la puissance de la maison de Lorraine. La jeune princesse avait laissé voir son inclination, et la souplesse des partis s'exerçait à réaliser un si haut dessein. Le duc d'Anjou en prit de l'ombrage. Mais il savait le penchant de sa sœur, et la maison de Guise l'effrayait. Il ne se mit pas à traverser ouvertement ces espérances. Il les attaqua par la ruse et la perfidie. « Que j'ai d'impatience à te voir mon beau-frère ! » disait-il, en l'embrassant, au duc de Guise. Et en même temps il multipliait les cabales pour le contraindre à épouser Catherine de Clèves, veuve du prince de Porcien.

Le roi de son côté se tenait offensé de la prétention superbe des Guise. Des démarches étaient faites en ce temps même par le pape et par la cour d'Espagne pour obtenir la

main de Marguerite pour don Sébastien, roi de Portugal. Et un ambassadeur étant venu pour en faire la demande, on sut que le cardinal de Lorraine lui avait dit que ses poursuites étaient inutiles, que la princesse était promise à son neveu. Le roi devint furieux. Il appela, dit-on, Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et, lui remettant deux épées, il lui dit : « Voilà deux épées ! Il y en a une pour te tuer si demain à la chasse tu ne tues de l'autre le duc de Guise. » Par là se révélait un ordre tout nouveau de rivalités ; de telle sorte que la France avec son anarchie civile allait avoir encore son anarchie de palais, double fléau politique, double source de crimes et de fureurs.

Madame Marguerite vit en tremblant se former un orage contre le duc de Guise qu'elle aimait. Ce fut elle qui fit hâter son mariage avec la princesse de Porcien, se sacrifiant elle-même avec son amour.

Aussitôt on courut à d'autres intrigues. On imagina de marier Marguerite avec Henri de Navarre ; par là, croyait-on, la paix paraîtrait confirmée, et les huguenots reprendraient leur sécurité. Car les premières pensées de colère et de vengeance restaient profondes, et le mariage même n'était qu'un moyen de les voiler. Le pape s'alarma. Les catholiques s'émurent. Ils avaient pris au sérieux ces cabales mystérieuses ; mais la cour passa outre ; on était résolu à pousser jusqu'au bout ce rôle affreux de tromperie. La reine de Navarre, flattée de cette offre de mariage, se laissa attirer à Paris. Le roi alla à sa rencontre avec sa mère jusqu'à Blois, multipliant les caresses et les témoignages d'honneur. Puis il demandait à sa mère *s'il n'avait pas bien joué son rollet*. « Ouy, lui répondait-elle, fort bien ; mais ce n'est rien qui ne continue ! — Laissez-moy faire seulement, et vous verrez que je les mettrai au filet¹. » Ainsi on conduisit la reine de Navarre et Henri, son fils, à Paris. Et cependant le peuple frémissait d'étonnement et de colère, car il était bon catholique et il se croyait trahi.

1571-1572. — Restait à envelopper dans les pièges l'amiral

¹ *Mém. de P, l'Estoile.*

toujours défiant et sombre. Il n'avait pas quitté la Rochelle. On ne désespéra pas de l'attirer.

Les gueux des Flandres avaient recommencé leurs révoltes¹. Tout le pays semblait près d'échapper au duc d'Albe, haï pour ses atroces vengeances. L'amiral imagina d'envoyer au roi le comte Louis de Nassau pour le tenter par l'idée de laisser venir à la France dix-sept provinces des Pays-Bas, toutes prêtes à secouer le joug de l'Espagne. Le prince d'Orange s'offrait comme un instrument naturel de cette révolution. L'amiral songeait à grossir son parti huguenot; il ne fit que se tendre un piège à lui-même. Le roi, bien appris par la reine, répondit que pour une affaire de si haute conséquence il avait beaucoup à délibérer; qu'elle renfermait la guerre avec l'Espagne, et qu'avant de s'aventurer en de tels périls il avait à s'éclairer du conseil des sages. Et entre ces sages il citait l'amiral, maintenant le premier homme de guerre de la France, et le seul qui le pouvait déterminer par l'autorité de ses avis. Il n'avait donc qu'à venir lui-même suivre un dessein qu'il avait conçu, et dont il aurait toute la gloire. C'est là ce qui fut rapporté à l'amiral par Louis de Nassau, tout fier du succès de son ambassade. Et chose étonnante! l'amiral arriva.

Le roi continua son personnage déplorable, si ce n'est qu'au fond de ses ambiguïtés il y avait une préférence secrète pour la guerre, comme s'il y eût trouvé un moyen d'échapper à la tutelle qui l'oppressait.

Déjà Catherine s'apercevait de ce besoin de liberté qui s'éveillait, quoique timidement, au cœur de son fils. Elié sut de lui-même que Lignerolles, un gentilhomme du duc d'Anjou, l'avait excité à briser le joug. Elle le fit assassiner.

Déplorable roi, il trahissait ceux qui secondaient ses vagues désirs. Il se laissa demander grâce pour les meurtriers de Lignerolles, et d'avance il avait consenti à sa mort².

Après quoi on revint aux desseins concertés avec l'amiral. Le roi le combla de caresses, lui rendit ses honneurs,

¹ Les *Mém.* de Tavannes donnent des détails curieux sur les relations politiques des révoltés de Flandre.

² *Mém.* de Saulx de Tavaunes. — *Hist. des cinq règnes.*

lui donna une garde de cinquante gentilshommes, accorda tout ce qu'il voulut à ses amis. Puis on attendit l'opportunité pour la suite des entreprises.

L'objet proposé, c'était de désarmer la faction huguenote par une confiance entière. On poussa tout à l'extrême pour cela. On sollicita le mariage de la reine Elisabeth avec le duc d'Anjou. Puis, à défaut de ce mariage, rejeté par la superbe reine, on fit une ligue entre les deux couronnes pour la défense commune. On témoignait par là du désir de rompre avec la catholique Espagne. En même temps on faisait mille petites concessions au parti huguenot. Pour lui complaire, on faisait enlever une croix, plantée à la place de la maison d'un marchand de la rue Saint-Denis, où l'on avait célébré la cène calviniste : le marchand avait été pendu, et sa maison rasée. La croix, qui avait été érigée sur l'emplacement en signe d'expiation, fut emportée de nuit au cimetière des Innocents. Enfin on laissait enrôler des soldats huguenots que Louis de Nassau devait conduire aux révoltés de Flandre, et à cette occasion l'ambassadeur d'Espagne quitta la cour.

Cependant la question de la guerre ouverte proposée par l'amiral restait suspendue. Les délibérations se suivaient, et les hommes du conseil produisaient des mémoires. Le vœu des huguenots s'énonçait en termes hautains : « Faites la guerre, disaient-ils, ou nous serons contraints de vous la faire. » Tavannes, récemment devenu maréchal, se prononçait avec énergie contre de tels conseillers. « Qui empesche la guerre d'Espagne, lui avait dit l'amiral en le provoquant, n'est bon François, et a une croix rouge dans le ventre. » L'amiral espérait une réponse offensante ; il attendait un prétexte pour faire tuer Tavannes par les gens qui le suivaient. Tavannes pénétra sa pensée, il fit le sourd. Mais une autre fois l'amiral avait offert au roi dix mille hommes pour la guerre ; le roi le dit à Tavannes. « Sire, répondit l'ardent catholique, celui de vos subjects qui vous porte telles paroles, vous luy devez faire trencher la teste. Comment vous offre-t-il ce qui est à vous ? » Le roi redit ces paroles à l'a-

¹ *Mém. de Saulx de Tavannes.* — Collect. Petitot, tom. XXV.

miral. Ainsi tout devenait une occasion de colère et de haine; la paix, la guerre, tout était sinistre.

A ce moment la reine Catherine craignit de voir son fils lui échapper, pour passer tout entier aux mains de l'amiral, et c'est ici toute la révélation d'un drame affreux qui va se jouer. Le roi était allé chasser à Montpipeau. La reine court à lui, l'enferme avec elle dans un cabinet, et, tout en larmes, elle lui jette cette harangue désespérée : « Je n'eusse pensé que pour avoir pris tant de peine à vous élever, vous avoir conservé la couronne que les huguenots et catholiques vous vouloient oster, après m'estre sacrifiée pour vous et encouru tant d'hazard, que m'eussiez voulu donner récompense si misérable. Vous vous cachez de moy, qui suis vostre mère, pour prendre conseil de vos ennemis ; vous vous ostez de mes bras qui vous ont conservé, pour vous appuyer des leurs qui vous ont voulu assassiner. Je scay que vous tenez des conseils secrets avec l'amiral ; vous desirez vous plonger en la guerre d'Espagne inconsidérément, pour mettre votre royaume, vous et nos personnes, en proye de ceux de la religion. Si je suis si malheureuse, avant que de voir cela donnez moy congé de me retirer au lieu de ma naissance, et esloignez de vous vostre frère, qui se peut nommer infortuné d'avoir employé sa vie pour conserver la vostre ; donnez luy au moins le temps de se retirer hors du danger et présence de ses ennemis acquis en vous faisant service, huguenots qui ne veulent la guerre d'Espagne, mais celle de France, et la subversion de tous Estats pour s'establi^r. »

A ces paroles le roi s'étonne, et la reine, artificieux génie, se hâte de fuir à Monceaux. Bientôt le roi la suit en tremblant. Il ne s'appartient plus. La reine est maîtresse ; il ne lui restera qu'à donner à la victoire un terrible éclat.

En même temps les catholiques avaient frêmi de l'apparent retour de faveur pour l'amiral. Les insultes huguenotes étaient devenues plus présentes. Le peuple parisien laissait échapper ses murmures. De sourdes haines fermentaient.

¹ *Mém. de Saulx de Tavannes.* — Collect. Petitot, tom. XXV.

Une vaste colère s'était allumée, et semblait prête à seconder les funestes pensées qui pourraient éclore.

Ce fut parmi ces intrigues mystérieuses, et ce mélange inusité des partis, et ces alternatives confuses de faveur, et ces dispositions complexes de tout le peuple, que se préparait le mariage de Henri de Béarn.

Sur ces entrefaites sa mère mourut. C'était une énorme perte pour le parti. Huguenote zélée, elle honorait le calvinisme par la régularité de sa vie, par la pûtesse de ses manières et par l'élégance de son esprit; par là aussi elle fut redoutable aux catholiques, la conviction ajoutant à l'âpreté du prosélytisme. On supposa qu'elle avait été empoisonnée par des arts magiques. L'histoire n'a point trouvé d'indices sérieux d'un tel crime; mais on était en des temps où tout semblait possible. C'est avec des gants parfumés que la mort, pensait-on, lui avait été donnée¹.

A sa mort, Henri de Béarn prit le titre de roi de Navarre. Il n'était pas encore à Paris, mais il arrivait; alors de vagues soupçons commençaient à se répandre. Déjà quelques amis avaient averti l'amiral de ne se point fier à la cour; et même l'un d'eux, le capitaine Blosset, ardent huguenot, étant venu lui dire un jour qu'il s'en retournait dans la Bourgogne, et l'amiral lui ayant demandé « pourquoi c'est qu'il voulait s'en aller? — Pour ce, monsieur, répondit-il, qu'on ne nous veut pas de bien icy. — Comment, dit l'admiral, l'entendez-vous? croyez que nous avons un bon roy. — Il nous est trop bon, dit-il; c'est pourquoy j'ai envie de m'en aller: et si vous en faisiez de même comme moy, vous feriez beaucoup pour vous et pour nous. Et il ne fust jamais possible de l'arrester, dont il se trouva très bien². » Mais l'amiral se croyait maître du roi, et il ne pensait plus qu'à la guerre de Flandre.

Enfin arriva le mariage de madame Marguerite avec le roi de Navarre. La princesse ne le voulait point. Catholique

¹ Journal de l'Etoile; collect. Petitot. En note, citations contradictoires, d'Aubigné, *Hist. des cinq règnes*, Matthieu, de Thou, Claude Régin.

² Journal de l'Etoile; coll. Petitot. Mêmes citations, d'Aubigné, *Hist. des cinq règnes*, etc.

assez décidée, quoique libre dans les allures de son esprit, elle s'en effrayait comme d'un scandale. Elle avait refusé de signer le contrat; et lorsque le cardinal de Bourbon lui demanda si elle acceptait le roi pour époux, elle ne répondit point. Le roi, dit-on, lui poussa la tête, et cela parut un signe suffisant¹; on passa outre. Les fêtes furent brillantes. Les seigneurs catholiques et huguenots se mêlèrent aux joutes et aux tournois. Toutefois les âmes restaient ulcérées, et je ne sais quels pronostics de colère se faisaient entrevoir.

Un historien² raconte, comme l'ayant appris de la bouche de Henri de Navarre, devenu roi de France, qu'un jour jouant aux dés avec le duc d'Alençon, frère du roi, et le duc de Guise, tout à coup il vit paraître sur la table des gouttes de sang; il les fit essuyer; elles reparurent encore. Henri épouvanté quitta le jeu.

Quelle que soit la foi qu'on puisse ajouter à un tel récit, d'autres indices se montraient déjà; une vague inquiétude tourmentait les âmes. Ces sortes de pressentiments ne sont pas rares à l'approche des grands événements ou des lugubres catastrophes.

D'ailleurs les desseins funestes commençaient d'éclater isolément. Un jour, c'était le 22 août, l'amiral, revenant du jeu de paume où il avait accompagné le roi, fut atteint d'un coup d'arquebuse, qu'on lui tira d'une maison. Une balle lui emporta un doigt de la main droite; une autre le blessa au bras gauche. Il se tourna vers la maison d'où était parti le coup. « Voilà, dit-il, le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guise! » Les gens de sa suite coururent à la maison; l'assassin n'y était plus. On lui avait tenu un cheval tout prêt, et déjà il fuyait vers la porte Saint-Antoine. Il s'appelait Maurevel³. »

Le roi reçut la nouvelle au jeu de paume, et jetant sa

¹ Davila. — Le P. Daniel et M. Petitot redisent l'anecdote d'après Davila, qui y était. — Notice sur Marguerite de Valois, collect. Petitot, tom. XXXVII.

² Matthieu, liv. VI.

³ Les divers *Mémoires*, collect. Petitot.

raquette avec colère, il jura Dieu qu'il punirait l'attentat. Il donna l'ordre d'arrêter le duc de Guise, qui se cacha; et peu après il allait avec sa mère visiter l'amiral à son logis, distant de six-vingts pas du lieu où s'était fait l'assassinat; et il lui donnait mille marques d'intérêt. « Par la mort Dieu, je vengerai cet outrage si roidement qu'il en sera mémoire à jamais, » lui dit le roi. — Sire, répondit l'amiral, il ne faut chercher fort loin celui qui m'a procuré ce bien-cy; qu'on en demande à M. de Guise, il dira qui est celui qui m'a presté une telle charité. » Le roi jura de nouveau de le venger¹.

Etait-ce encore un jeu de tromperie? l'histoire ne l'oserait dire. Le roi, pétulant et colère, ne se laissait aller à la dissimulation que lorsque sa mère avait eu le temps de lui en faire un rôle. Aussi l'amiral ne parut pas douter de la sincérité de ses témoignages; toute son irritation se portait sur le duc de Guise. On lui conseillait de se faire transporter au faubourg Saint-Germain; il ne le voulut pas. Le roi lui avait permis d'appeler autour de lui tous les gentilshommes huguenots. Sa sécurité était sans trouble; Ambroise Paré, chirurgien du roi, lui avait porté tout aussitôt les secours de son art, avec son zèle calviniste. Il lui coupa le doigt, et lui arracha les balles non sans d'horribles souffrances. L'amiral fut admirable de courage; les récits protestants le font parler comme un martyr².

S'il faut en croire les Mémoires de Saulx de Tavannes, *l'accident de la blessure au lieu de mort* devint comme une fatale nécessité de passer outre. Et cependant, selon ces mêmes documents, « toute autre entreprise n'avait pas été seulement pourpensée, et la naissance en vint de l'imprudence huguenote³.

En effet, la colère bouillonnait dans les deux partis; les huguenots, par l'éclat de leurs clameurs, provoquaient l'irritation des catholiques. Au souper de la reine, Pardaillan osa dire qu'on pourrait bien ne pas attendre que le roi fit

¹ Relation du massacre de la Saint-Barthélemy.

² *Ibid.*

³ *Mém.* de Saulx de Tavannes.

justice du guet-apens. La menace ne prenait pas la peine d'être discrète. La reine entendait tout et savait tout. Elle voyait dans Paris huit mille huguenots prêts à s'armer pour la vengeance. Leurs conciliabules étaient fréquents; et publiquement leurs paroles annonçaient des résolutions extrêmes. De son côté l'amiral, avec son caractère calme et réfléchi, laissait, disait-on, échapper des menaces. « Si le bras est blessé, avoit-il dit, la teste ne l'est pas; s'il me fault couper le bras, j'auray la teste de ceux qui en sont cause; ils pensoient me tuer, mais je les préviendray ! »

La reine cotrut porter au roi tous les indices; il n'était plus temps de délibérer, lui dit-elle. « Il s'agissait de sa couronne, de sa vie même. Les huguenots avaient juré de se venger sur le duc de Guise. Paris allait devenir un champ de bataille; le peuple s'y mêlerait avec ses caprices de barbarie, et dans cette confusion tous les crimes étaient possibles. Il fallait prévenir un si funeste malheur et frapper d'un dernier coup tout le parti huguenot; on le tenait sous la main; il était facile de l'exterminer; mais la délibération était un péril. La résolution devait être soudaine, et l'exécution immédiate. »

Le roi s'épouvanta à ces paroles; mais aussi l'aspect des dangers le remplissait de trouble. Il appela un conseil d'amis². Le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le chevalier d'Angoulême, bâtard de Henri II, grand prieur de France, Tavannes, le comte de Retz, vinrent délibérer. Le comte de Retz, plus avant dans les secrets de la

¹ Discours sur les causes de l'exécution. Ecrit catholique, aux *Arch. curieuses*.

² Il y avait trois conseils, selon un récit huguenot : « l'un du roy accompagné de sa mère, de son frère, du comte de Retz, de Birague (celui-ci garde des sceaux); l'autre de la royne mère, qui est le conseil très-secret, composé d'elle et du comte de Retz, seul premièrement, puis de Birague, pour un tiers et non pas toujours, et de quelques autres en certains points particuliers seulement; le troisième est le conseil de Guise, où le duc d'Anjou, la royne mère, Birague, le comte de Retz, le duc de Nevers, le cardinal de Lorraine, le duc d'Aumale, Tavannes, Cheverny et quelques autres se trouvoient. » *Relat. du massacre de la Saint-Barthélemy*. — Ce comte de Retz, qu'on voit dans les trois conseils, avait été gouverneur de Charles IX. « Co

reine, était le plus hardi à tout pousser à l'extrême. Tous étaient d'ailleurs d'ardents ennemis du parti huguenot, et leurs idées étaient arrêtées d'avance. Dès qu'on leur parlait de le frapper d'une dernière extermination, le dessein leur paraissait nécessaire, opportun. On conclut aisément au meurtre de l'amiral et des principaux chefs. On délibéra même si on envelopperait dans le massacre le roi de Navarre, le prince de Condé, et les maréchaux de Montmorency et de Damville, ces deux derniers, suspects seulement d'intelligence avec les calvinistes. Tavannes repoussa le premier cette énormité. Puis les autres opinèrent comme lui.

Mais il fallait un chef à cette entreprise de meurtre. On courut chercher le duc de Guise. Ce choix promettait une exécution inexorable. Le duc de Guise nourrissait le ressentiment du meurtre de son père. Toutefois il est remarquable que ce n'est pas lui qui se jetait le premier en cette entreprise. « La royne mère, dit l'historien protestant, et le comte de Retz avec Birague, enflammèrent le roi, son frère le duc d'Anjou et ceux de Guise ¹. » C'était le comte de Retz qui toujours paraissait le plus prompt à semer l'enthousiasme de la colère; et la reine, avec sa souplesse italienne, était toujours assurée, soit par ses prières, soit par ses larmes, d'amener le faible roi, qui la redoutait, à des résolutions que sa raison seule n'eût point embrassées. Cependant « le duc de Guise prit joyeusement cette occasion ². »

Il était prêt. Dès qu'il fut assuré de la volonté du roi, il n'eut plus qu'à disposer l'exécution. Le prévôt Charot, prévôt des marchands, fut averti; et par lui les capitaines des quartiers eurent ordre de faire prendre les armes aux bourgeois. Tout se fit avec mystère³. A minuit, la grosse cloche

fut, dit Brantôme, le maréchal de Retz, Florentin, qui le pervertit du tout, et lui fit oublier et laisser toute la belle nourriture que lui avait donnée le brave de Cipierre. »

¹ Relation du massacre de la Saint-Barthélemy.

² *Ibid.*

³ Voyez les divers ordres donnés au nom du roi par le prévôt des marchands.— Extrait des registres et chroniques du bureau de la ville de Paris.— *Arch. curieuses*, tom. VII.

de l'horloge du palais devait sonner le tocsin. A ce signal tout Paris devait s'ébranler. Les bourgeois auraient un mouchoir blanc au bras gauche et une croix blanche au chapeau ; et en même temps des flambeaux seraient allumés à toutes les fenêtres des rues afin d'éclairer l'horreur des massacres. Après quoi il n'y aurait plus qu'à enfoncer les maisons des seigneurs, et des gentilshommes, et des soldats huguenots, et à les égorger sans pitié. Tel fut l'épouvantable dessein, et aussi la monstrueuse complicité de toute la bourgeoisie. La haine était si profonde, qu'on put mettre dans la confiance des masses entières. Et c'est ici une remarque essentielle à jeter dans l'histoire, afin que le poids de cette énormité ne reste pas sur la tête d'un pauvre roi qui, jusqu'à ce moment, n'avait rien su de la puissance, et qui, se réveillant tout à coup au milieu d'un grand péril qu'on lui avait montré et grossi sans doute, se défendait en aveugle par le secours des colères amassées depuis longtemps dans les âmes.

Ici la plume de l'histoire s'arrête tremblante. Elle hésite à raconter des massacres, et à reproduire des images de sang. Cependant il faut dire quoique en frémissant les atrocités. Tout peut servir de leçon, même le délire. Quant à la question religieuse, elle est pleinement dégagée. Deux factions implacables sont en présence. Sans doute les passions se formulent avec le caractère propre du temps, qui est un caractère religieux ; mais la haine politique prévaut. Elle seule préside à l'épouvantable drame qui s'accomplit. Et aussi je ne vais pas craindre de reproduire les écrits protestants avec toutes leurs colères. Le catholicisme n'a à jeter le voile sur aucun récit de l'histoire ; il a droit de dire tous les crimes, parce qu'il a droit de les flétrir.

Ce fut le duc de Guise qui marcha le premier aux égorgements. Il n'était pas minuit encore. La cloche n'avait pas sonné. Avec lui marchaient le duc d'Aumale, le chevalier d'Angoulême, quelques seigneurs et trois cents soldats. Ils s'acheminèrent vers l'hôtel de l'amiral. Une compagnie d'hommes d'armes y avait été mise comme pour sa sûreté : Cosseins commandait cette garde. « En quoy plusieurs disoient le proverbe estre vray, qu'on avoit baillé la brebis à

garder au loup¹. » A peine en effet la troupe de meurtriers avait paru, que Cosseins se fait ouvrir les portes au nom du roi, se précipite avec ses arquebusiers, tue tout ce qui s'offre à lui dans les escaliers. A ce tumulte, l'amiral se fait lever de son lit, et, s'étant couvert de sa robe de chambre, commande au ministre Merlin de faire la prière. Un serviteur accourt, et Ambroise Paré, qui n'avait pas quitté l'amiral à cause de ses blessures, s'étant informé de ce désordre : « Monseigneur, cria le serviteur, c'est Dieu qui nous appelle à soy ; l'on a forcé le logis, et n'y a moyen quelconque de résister. — Il y a longtemps, répond Coligny, que je me suis disposé à mourir ; vous autres, sauvez-vous, s'il est possible, car vous ne sauriez garantir ma vie. Je recommande mon âme à la miséricordè de Dieu. » Chacun alors s'enfuit comme il put. Mais les meurtriers arrivaient ; Cosseins leur avait ouvert le chemin. Entre les plus prompts était un Allemand, nommé Besme, serviteur du duc de Guise, avec un autre nommé Sarlaboux. Il courut à l'amiral, et lui tendant la pointe de l'épée nue : « N'êtes-vous pas l'amiral ? lui cria-t-il. — C'est moi, répondit Coligny. » Et regardant ce fer qui le menace : « Jeune homme, ajoute-t-il, tu devrois avoir égard à ma vieillesse et à mon infirmité ; mais tu ne feras pourtant ma vie plus briefve. » Besme n'était pas homme à se laisser toucher. « Il donna un coup d'estoc dans la poitrine de l'amiral, puis rechargea sur la teste ; chacun des autres luy donna aussi son coup, tellement qu'il tomba par terre tirant à la mort². »

Le duc de Guise, selon le récit protestant que je suis, était resté dans la basse-cour avec les autres seigneurs catholiques ; « et oyant les coups commence à crier à haute voix : « Besme, as-tu achevé ? — C'est fait, » dit-il. Lors le duc de Guise répliqua : « M. le chevalier ne le peut croire, s'il ne le voit de ses yeux ; jette-le par la fenestre. » Lors Besme et Sarlaboux levèrent le corps de l'amiral et le jetè-

¹ Relation du massacre de la Saint-Barthélemy.—Récit protestant.

² Relation du massacre de la Saint-Barthélemy.

rent par la fenêtre en bas. Or, d'autant que le coup qu'il avait reçu en la teste et le sang qui lui couvrait le visage empeschoit qu'on ne le cogneust, le duc de Guise, se baissant dessus et luy torchant le visage avec un mouchoir, dit : « Je le connoy ; c'est luy-même. » Puis ayant donné un coup de pied au visage de ce povre mort, que tous les meurtriers de France avaient tant redouté lorsqu'il vivoit, il sortit de la porte du logis avec les autres. Puis s'écriant, dit : « Courage, soldats ; nous avons heureusement commencé ; allons aux autres, car le roy le commande, » et répétait souvent à haute voix ces paroles : « le roy le commande, c'est la volonté du roy, c'est son exprès commandement. » Incontinent après l'horloge du palais sonna, et commença-t-on à crier que les huguenots estoient en armes et se mettoient en effort de tuer le roy. » Ce fut le signal des autres meurtres.

La ville se remplit d'atrocités, et le carnage alla souiller le Louvre, la demeure du roi. Le roi avait donné au roi de Navarre le conseil de faire coucher dans sa chambre dix ou douze gentilshommes fidèles pour se préserver des desseins du duc de Guise, qui était, disait-il, un mauvais garçon. Or, ces gentilshommes, ainsi que tous les autres serviteurs, soit du roi de Navarre, soit du prince de Condé, furent désarmés de l'épée et de la dague par Nançay, capitaine des gardes, et conduits à la porte du Louvre pour y être égorvés de la main des Suisses. L'historien protestant dit que le roi regardait par une fenêtre, et criait qu'on n'en laissât échapper pas un. Entre ces seigneurs était le baron de Pardaillan, le même dont la parole avait été si téméraire au souper de la reine. Un d'eux nommé Leyran, échappa au fer des bourreaux en se sauvant dans la chambre et jusque dans le lit de la reine de Navarre. Des archers se précipitaient après lui. La reine, éveillée à ce bruit soudain, se jeta dans sa ruelle en chemise. Le malheureux Leyran la saisit dans ses bras pour se protéger. Marguerite ne concevait rien à cette scène. Nançay, capitaine des gardes, vint chasser les archers ; il riait de l'état où était la reine, nue, ensanglantée, poussant des cris, embrassée par un homme,

qui craignait de mourir. C'était le comble de voir la raillerie mêlée à l'atrocité ; mais Leyran fut protégé¹. L'historien en nomme quelques autres, Grammont, Gamiaches, Duras, qui voyant ce péril extrême, se déclarèrent prêts à faire tout ce que le roi commanderait ; on leur laissa la vie, « d'autant plus facilement que le roy savait bien qu'ils n'avoient que peu ou point de religion². »

Le tocsin du palais avait partout animé les massacres. En un moment la ville s'était éveillée au bruit d'une conjuration contre le roi, qu'il fallait, criait-on partout, réprimer et venger par la ruine entière des huguenots. Mais les courtisans et les soldats de la garde du roi s'étaient chargés de l'exécution sur la noblesse³, « finissant avec eux (ce que disoient-ils) par fer et désordre, les procès que la plume, le papier et l'ordre de justice, ny tant de batailles n'avoient jusqu'alors sceu vuidier ; de sorte que les chétifs, accusés de conspiration et d'entreprise, tous nuds, malavisez, demi dormants, désarmez et entre les mains de leurs ennemis, par simplicité, sans loisir de respirer, furent tuez, les uns dans leurs lits, les autres sur les toits des maisons et en autres lieux, selon qu'ils se laissoient trouver⁴. »

Le massacre eut des incidents d'atrocité froide et rieuse, dont le récit fait frémir, même alors qu'il excite la défiance à cause de la colère de celui qui raconte. Le comte de la Rochefoucauld avait devisé, ri et plaisanté avec le roi jusqu'à onze heures de la nuit du samedi⁵. A peine s'était-il couché que six hommes en armes entrèrent masqués dans sa chambre. Eveillé sur son premier sommeil, il croit que c'est le roi qui vient continuer ses jeux : c'étaient des égorgeurs. On le tua pour toute raillerie. L'historien dit que ce fut un valet de chambre du duc d'Anjou qui fit le coup ; il ajoute qu'entre les meurtriers masqués était un capitaine

¹ *Mém. de Marguerite de Valois.*

² *Relation du massacre de la Saint-Barthélemy.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Mém. de Mergey.*

nommé la Barge, à qui le roi avait promis la compagnie du comte de la Rochefoucauld, à la condition qu'il le tuerait. La promesse fut tenue, bien que la condition n'eût pas été exactement remplie : « aussi luy donna-t-il quelques coups. »

On ne sait que penser de ces raffinements. On tremble de mêler à l'horreur des massacres le récit de si effroyables conventions.

L'historien protestant recherche au contraire ces horribles trafics de meurtre. La Chastegnaie, comme il l'appelle, était la maîtresse de l'Archan, capitaine de la garde de Monsieur. Pour complaire à l'avidité de cette femme, Monsieur envoya tuer ses deux frères avec le seigneur de la Force, son beau-père, afin qu'elle pût jouir de l'héritage. Le massacre ne fut pas achevé. L'un des frères s'étant trouvé sous le corps de son père, y resta immobile, puis il se *despestra*, et courut se cacher chez le seigneur de Biron à l'arsenal. La Chastegnaie, marrie de ce que tout l'héritage ne lui pouvait demeurer, alla chez Biron, affectant la douleur, et voulant, disait-elle, soigner son frère. Ses sentiments furent pénétrés; Biron ne la laissa pas arriver à son frère, et par ce moyen, ajoute l'historien, sauva la vie à l'infortuné.

Mais, à force de recherche et de haine, l'historien ne s'aperçoit pas qu'il dégage de ces horribles scènes la question religieuse. Et en effet dans tout ce fanatisme du meurtre il semble que l'aversion catholique a disparu. Il ne reste que des haines personnelles, des jalousies de cour, des rivalités furieuses, des cupidités acharnées, des passions de parti, une frénésie ambitieuse, une avidité farouche; le peuple seul est sincère; mais aussi on lui a dit que le roi est en péril, et que les huguenots ont voulu le tuer; il se précipite à la vengeance. Seul, il n'a rien à gagner au meurtre; aussi sa fureur est impitoyable.

Le carnage dura toute la nuit, jusqu'à cinq heures du matin. Les femmes, les enfants, les vieillards étaient immolés, déchirés à plaisir, broyés sur la pierre, jetés à l'eau. L'historien que je suis publie une liste de morts avec des

particularités de barbarie atroce. Chaque condition eut ses victimes, la bourgeoisie comme la cour, le peuple comme la noblesse. L'université n'échappa point non plus aux bourreaux. Ils allèrent chercher Pierre Ramus, professeur en éloquence, *homme connu entre les gens doctes*, en son collège de Presle. Pour se sauver, il leur bailla bonne somme. « Ce nonobstant, il fut massacré et jeté de la fenestre d'une haute chambre en bas, en telle sorte que ses entrailles s'épandirent sur les carreaux ; puis ses entrailles furent traînées par les rues, le corps fouetté par quelques escoliers induits par leurs maitres, au grand opprobre des bonnes lettres dont Ramus faisoit profession¹. » On le voit encore, la haine et l'envie personnelle se mêlaient à ces énormités politiques. « Denis Lambin, professeur en grec, dit plus bas l'historien, ne fut pas massacré; mais ses ennemys lui firent si belle peur (non pas pour la religion, de laquelle il ne tenoit rien, mais par envie), qu'il en mourut tost après. »

Mais quoi qu'il en soit, laissons à la colère protestante toute sa liberté, et que ce soit elle-même qui s'épanche dans nos récits. « Le papier pleurerait, dit notre historien, si je récitais les blasphèmes horribles qui furent prononcés par ces monstres et diables encharnés pendant la fureur de tant de massacres. La tempeste, le son continuel des harquebouzes et des pistoles, les cris lamentables et effroyables de ceux qu'on bourrelait, les hurlements de ces meurtriers, les corps jettez par les fenestres, trainez par les fanges, avec des huées et des sifflements estranges, les brisements des portes et des fenestres, les cailloux qu'on faisait voler contre, et les pillages de plus de six cents maisons continuans longuement, ne peuvent présenter aux yeux du lecteur qu'une perpétuelle image de malheur extrême en toutes sortes². »

¹ Relation du massacre de la Saint-Barthélemy. — L'historien accuse Jacques Charpentier, doyen de l'université en 1568, et médecin de Charles IX, d'avoir signalé Ramus aux égorgeurs. Guill. de Bouheim, écrivain contemporain cité par Freytag (*Appar. litterarius*, p. 511), nie cette horrible complicité. *Arch. curieuses*. — Note, p. 142, tom. VII. — De Thou, liv. LII.

² Relation du massacre de la Sainte-Barthélemy.

Cependant les massacres s'étaient continués sous les murs du Louvre. C'est là qu'on amenait les victimes de choix; ou bien on y traînait leurs cadavres, « afin que les meurtriers saoulassent leur veüe de ces morts qui les avaient tant effrayez en leur vivant. » En face, de l'autre côté de la Seine, au faubourg Saint-Germain commencèrent à apparaître plusieurs gentilshommes qui étaient logés de ce côté, et entre autres Montgommery. Ils ne savaient point ce que signifiait ce grand tumulte. Mais, selon l'historien, ils crurent à une entreprise contre le roi, et déjà ils allaient passer la rivière en bateau pour aller, s'il le fallait, mourir à ses pieds¹; mais en même temps ils virent arriver à eux jusqu'à deux cents soldats armés de la garde du roi, criant : Tue! tue! et leur tirant leurs coups d'arquebuse, à la vue du roi qui les regardait de sa fenêtre du Louvre; « et pouvoit être environ sept heures du matin². »

Et l'historien ajoute : « Encores dit-on que le roy prenant une arquebuse de chasse entre ses mains, en despitant Dieu, dit : « Tirons, mort Dieu, ils s'enfuyent³. »

C'est sur ce *dit-on* d'un contemporain qui affirme tout le reste, et l'exagère avec fureur, que l'on a fait ces monstrueux récits de Charles IX tirant sur le peuple⁴. N'est-ce pas assez, n'est-ce pas trop, d'accepter comme un fait historique cette présence de Charles IX à sa fenêtre, pour voir les massacres?

Enfin les gentilshommes du faubourg Saint-Germain se mirent à fuir à tout hasard, moitié habillés, moitié armés, à pied, à cheval, sans ordre et sans but, et pour comble le duc de Guise, le duc d'Aumale, le chevalier d'Angoulême, et plusieurs gentilshommes tueurs les poursuivirent environ huit lieues loin de Paris. Cette ardeur de tuer était atroce, et sans exemple peut-être dans toute l'histoire.

¹ Relation du massacre de la Saint-Barthélemy.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Je ne parle pas des particularités imaginées par Voltaire. S'il est un homme au monde qui mérite de n'être jamais cru, c'est Voltaire, même quand il dit vrai, ce qui lui arrive rarement.— De Thou parle d'un coup de canon que le roi fit tirer du Louvre sur les fuyards.

Pendant on crut qu'il fallait arrêter le carnage dans Paris¹. Les rues étaient pleines de cadavres ; le sang coulait partout ; la Seine en était rougie. Le prévôt des marchands et les échevins furent les premiers à demander la cessation des meurtres et des pillages, et le roi, *sur leurs remontrances*, leur ordonna d'aviser à rétablir l'ordre dans la ville². Alors la populace n'eut plus qu'à *saouler* ses regards de la vue des victimes : elle courut à l'hôtel de l'amiral, et ce fut à ce moment, vers midi, qu'on se mit à couper sa tête, à souiller d'infamies son corps mutilé, et à le traîner dans les boues trois jours durant, jusqu'à ce qu'on le portât au gibet de Montfaucon, où il fut pendu par les pieds. Le roi lui-même, dit toujours l'historien protestant, se plut à ces spectacles de barbarie ; sa mère et ses courtisans riaient avec lui à gorge déployée, disant que c'était là un véritable édit de pacification. Pendant ce temps un des princes, le duc d'Alençon, frère du roi, versait des larmes sur ces énormités.

Mais il ne suffisait point d'avoir fait des massacres : on songeait déjà à l'effet que produirait le bruit de ces fureurs en France et en Europe. Deux mille personnes venaient de périr comme d'un seul coup³. A qui allait revenir l'odieuse d'une si sanglante nuit ? La cour s'en effrayait d'avance. Dès le matin, le roi avait appelé le roi de Navarre et le prince de Condé, et leur avait parlé de ses griefs contre le parti huguenot, et de la nécessité de sa vengeance ; et même il leur avait dit que, les pouvant cette fois sauver de sa justice, il ne répondait pas de les sauver de même de la

¹ Voyez de tristes particularités de massacre dans les *Mém.* de l'Étoile.

² Extrait des registres du bureau de la ville de Paris. Ordres et mandements de par le roy. — *Arch. curieuses*, tom. VII, p. 217.

³ La relation protestante compte dix mille morts pour les trois jours dimanche, lundi et mardi. C'est une exagération démontrée. Le P. Daniel dit trois mille pour le premier jour ; la Popelinière, écrivain calviniste, dit deux mille ; le *Tocsain contre les massacreurs*, près de deux mille ; les *Mém.* de Tavannes, deux mille. Les calculs de Caveyrac ne vont pas à mille, et ses calculs sont justifiés par des textes ; cette dissertation doit être lue. Du reste le plus ou le moins de victimes n'atténue pas l'exécration et la douleur.

fureur du peuple, si dans trois jours ils ne rentraient dans l'Eglise. Le roi de Navarre avait été humble, le prince de Condé audacieux. L'un et l'autre toutefois avaient invoqué les édits de paix. Le roi avait fini par s'irriter, et même il avait menacé le prince de Condé de lui faire trancher la tête¹; après quoi les atrocités avaient suivi leurs cours.

Mais le massacre s'étant suspendu, on délibéra sur le langage public à tenir aux peuples. Il parut simple de laisser tomber l'horreur sur les Guise, et le jour même qui était le dimanche 24, jour de la Saint-Barthélemy, une lettre fut adressée par le roi aux gouverneurs des provinces. Le roi protestait de sa volonté d'exécuter les édits, et il expliquait les massacres qui venaient de souiller Paris par les rivalités et les haines des Guise et de l'amiral. Il ordonnait de prévenir des meurtres semblables dans les provinces, et d'aviser à la sûreté des places, comme à la vie et à la sécurité de tous les sujets².

Cette lettre fut écrite à l'insu du duc de Guise, lequel n'avait présentement d'autre souci que de poursuivre à mort les huguenots. Il avait même été dit au conseil qu'on l'obligerait à se retirer en quelque-une de ses maisons, afin qu'il parût accepter ce poids affreux de responsabilité que la reine repoussait d'elle avec terreur. Mais dès que Guise reparut, il déclara ne se vouloir charger de cet odieux; et aussitôt il fallut faire d'autres dépêches et déclarer que tout s'était fait par l'ordre du roi, menacé sans cela des derniers périls par une conjuration effroyable des huguenots.

Pendant ces alternatives le meurtre reparaissait dans Paris, malgré des défenses faites à son de trompe dans les carrefours. Le lundi et le mardi furent encore pleins de crimes. Enfin, la cour s'en vint en plein parlement déclarer son atroce politique. Et chose étonnante! Christophe de Thou, premier président, *dans un discours accomodé au*

¹ *Messe, mort, ou bastille!* avait dit le roi, avec un ton de voix et un coup d'œil terrible. Collect. des *Mémoires*. — *Hist. univ.* de de Thou, liv. LII.

² Texte de la lettre du roi dans la *relation du massacre de la Saint-Barthélemy*.

temps, dit un historien condamné cette fois à tempérer son indignation, osa publiquement louer la justice désespérée qui venait de se faire¹. Gui de Pibrac, avocat-général, requit une information contre les attentats de l'amiral et de ses complices, et bientôt vint un arrêt qui le condamnait comme criminel de lèse-majesté, chef de la conjuration contre le roi et l'Etat. Il était ordonné que son corps, ou son effigie, serait traîné sur la claie par le bourreau, attaché à une potence en place de Grève, et de là porté à Montfaucon ; que sa mémoire serait condamnée, sa maison de Châtillon rasée, et que tous les ans une procession serait faite pour remercier Dieu de la découverte de la conspiration. Le même arrêt condamnait au supplice de la claie et de la potence deux gentilshommes, Briquemaut et Cavagnes, complices de l'amiral. L'exécution fut d'une effrayante solennité².

Cet arrêt vint couvrir la politique des meurtriers ; mais il ne put en diminuer l'horreur. Le même président de Thou gémissait en secret de ces punitions ; et s'il faut en croire l'historien, son fils, il s'en plaignit au roi en particulier. « Si la conjuration est vraie, [pourquoi n'avoir pas puni les criminels par les lois, » lui avait-il dit³. Tout ce que croyait pouvoir faire le magistrat, c'était de protester par sa douleur contre sa propre faiblesse. Temps lamentables où la justice pour n'avoir pas été forte au début frémissait d'arriver à la complicité des barbaries !

Après un tel arrêt nulle autorité n'eût contenu les passions bouillonnantes des catholiques et des royalistes. Partout les fureurs étaient allumées, et les massacres parisiens étaient un signal d'égorgements semblables dans les provinces. A l'exemple on ajouta, croit-on, des ordres secrets. Toutefois les mémoires n'ont à cet égard que des accusa-

¹ De Thou, liv. LII.

² De Thou, liv. LII.

³ *Ibid.* L'historien cite les vers de Stace, que répétait de Thou en les appliquant à la Saint-Barthélemy :

Excidat illa dies avo, nec postera credant

lions; nulle pièce venant du roi n'a été publiée. Mais c'était trop de l'assentiment supposé.

Meaux, Orléans, Troyes, Bourges, Angers, Toulouse, Rouen, Lyon, eurent des tragédies sanglantes. En quelques provinces les gouvernements furent assez heureux pour modérer les haines. L'histoire cite les noms de quelques-uns de ces hommes généreux qui épargnèrent des crimes : les comtes de Tendes et de Charni dans la Bourgogne ; les Saint-Héran, Tanneguy, Leveneur de Gordes, de Mandelot, et surtout d'Aspremont, vicomte d'Orthez, plus connu sous le nom de vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne¹. Mais partout la vengeance se fit sentir. En huit ou dix jours le parti huguenot perdit par ces coups atroces de colère environ dix mille des siens, gentilshommes ou peuple. On a discuté sur ce nombre de victimes ; mais l'exactitude est difficile, et de plus elle est inutile : quel que soit ce nombre, l'énormité de l'assassinat est la même. Entre ces malheureux égorgés, il y avait des séditieux sans doute et quelques-uns de très-coupables. Depuis deux siècles l'intérêt s'est porté sur Coligny ; c'était le plus criminel. Mais le poignard des bourreaux ne saurait être le glaive d'un Etat. La France n'était pas alors gouvernée, et il arriva ce qui arrive toujours, qu'à défaut de force vint la furie, à défaut de justice l'extermination.

Il est temps de laisser ces images ; hâtons-nous d'échap-

¹ L'histoire moderne a singulièrement glorifié le vicomte d'Orthe. Elle lui attribue ces paroles qui depuis Voltaire sont célèbres : « J'ai trouvé, écrivait-il en réponse aux ordres qu'il avait reçus, parmi les habitants et les gens de guerre, des hommes dévoués à votre majesté, mais pas un bourreau. Ainsi, eux et moi, nous vous supplions de n'employer nos bras et nos vies qu'en choses possibles, quelque dangereuses qu'elles soient. » — J'ai vainement cherché ces paroles dans les mémoires contemporains : il n'y en a nulle trace. Le vicomte d'Orthe est à peine nommé. — Le P. Maimbourg, de son côté, cite avec enthousiasme Jean Berruyer, évêque de Lisieux, qui se fit dans son diocèse le protecteur des huguenots, et il lui attribue une réponse très-courageuse. *Hist. du calvinisme*, liv. VI. D'autres ont nié le fait, *Biogr. univ.* Ce n'est point le lieu d'éclaircir ces points historiques. Contentons-nous de croire à la pitié, en présence de tant de fureurs.

per à ces impressions d'horreur. Et encore tout n'est pas fini : bientôt nous trouverons des crimes nouveaux ; car la nation est hors de ses voies d'ordre et la vengeance devient toute la politique.

Ici les jugements de l'histoire sembleraient devoir être repris ; car enfin il faut saisir le caractère véritable de tant de meurtres. Écoutons Gaspard de Tavannes : « C'est la vérité que les huguenots furent seuls cause de leurs massacres, mettant le roy en nécessité de la guerre d'Espagne ou de la leur Que l'on rende donc l'honneur à ceux à qui il appartient ; non que les grands meurtres soient louables, mais bien d'avoir évité et empêché que par les mariages et alliances les trois parts de l'Europe ne fussent du party hérétique suisse, et d'avoir destourné de la France une guerre d'Espagne très périlleuse, lorsque le royaume estoit affoibly. » « Il y a eu quatre changements de divers buts aux huguenots, dit encore Tavannes ; les premières guerres civiles se firent par les menées de la royne, pour obtenir le crédit de la cour et en déposséder ceux de Guise ; les secondes par les huguenots croyant occuper le roy et l'Etat ; les troisièmes par nécessité, et pour assurer leur vie ; aux quatrièmes ils furent tuez par leur outrecuidance à la saint Barthélemy, voulant forcer les catholiques françois de prendre leur querelle contre les Espagnols, et recevoir la perte, de laquelle ils vouloient tirer le profit '. » On le voit, la religion disparaît des appréciations contemporaines sur ce drame sinistre. Et Montluc est plus net encore : « Si la royne et M. l'admiral estoient dans un cabinet, et que feu M. le prince de Condé et M. de Guise y fussent aussi, je leur ferois confesser que autre chose que la religion les a meuz à faire entretuer trois cent mille hommes². » Telle est la grande vérité qui doit planer sur les sanglants souvenirs du règne de Charles IX. Ajoutons toutefois que la foi du peuple et des bourgeoisies vint en aide à la politique des partis. Le peuple était sincère, la huguoterie lui ravissait son culte et ses temples ; c'était pour lui

¹ *Mém.* de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes.

² Collect. des *Mém.* Petitot.

le plus grand des crimes, et il était prêt à le venger par la fureur. Ainsi la foi servait d'instrument à la politique, au lieu d'en être l'inspiration. Cette observation est capitale; elle laisse à la religion son innocence, au peuple ses égarements, aux factions leurs crimes. Après cela l'histoire sait où trouver le fanatisme ¹.

Cependant la distinction des huguenots comme politiques et comme sectaires n'était pas alors facile; ce qui les rendait ennemis de l'Etat, c'était, selon l'apparence, la croyance même en vertu de laquelle ils attaquaient à force ouverte le catholicisme, et par lui la royauté. Et il est vrai que le caractère intime du calvinisme de France se révélait dans tous ses actes, et se trahissait par tous ses instincts de sédition ².

Le roi donc, après les avoir frappés comme ennemis, songea à les vaincre comme hérétiques; il fit de leur conversion une obligation, comme il eût fait un devoir de la soumission des révoltés. On voulait surtout que le roi de Navarre et le prince de Condé donnassent l'exemple: le roi leur en parlait avec menace. Le roi de Navarre était souple, le prince de Condé gardait sa fierté, mais la colère bouillonnante de Charles IX les réduisit également. La difficulté n'était pas de croire au catholicisme; Condé l'avait désappris dans les agitations passionnées de la politique, et Henri de Navarre n'avait guère su du calvinisme que sa haine contre le papisme. Néanmoins ils se laissèrent instruire, et ils consentirent ensuite à faire l'abjuration de l'hérésie. Le roi de Navarre en particulier publia un édit pour rendre la liberté au culte catholique, depuis longtemps oppressé dans le Béarn. Tous les princes du sang imitèrent ce double exemple. On écrivit à Rome ces nouvelles de conversion éclatante; elles y portèrent la joie. Charles IX fut glorifié comme un sauveur de la foi en France ³.

¹ Voir le *Discours de Henri III, roi de Pologne, sur la Saint-Barthélemy*, dans les *Mém. de Villeroy*; collect. Petitot.

² « Le conseil des huguenots pour ruiner l'Eglise a esté de luy oster les biens; leur proverbe estoit qu'abattant le colombier les pigeons s'égarent. » *Mém. de Saulx de Tavannes*.

³ De Thou, liv. LIII.

Alors la cour passa outre encore. Elle rompit les traités faits avec les huguenots, et voulut retirer les places de sûreté. Mais Montauban et la Rochelle étaient fortement gardées par le parti ; il fallut employer les armes.

1573. — Le duc d'Anjou alla faire le siège de la Rochelle avec une armée formidable. Biron, grand maître de l'artillerie, avait commencé les premiers travaux ; le duc d'Anjou les poursuivit avec activité. Tous les princes, même le roi de Navarre et le prince de Condé, étaient avec lui. Les assiégés étaient résolus à tout braver. Ils soutinrent vaillamment quatre assauts meurtriers. Pendant ce temps Montgommery leur était allé chercher des secours en Angleterre. Bientôt il parut avec quarante vaisseaux ; mais la flotte anglaise n'osa tenter la descente, en vue des forts que le duc d'Anjou avait fait jeter en avant du côté de la mer, pour bloquer la ville. Les assiégés réduits à eux-mêmes n'en furent que plus décidés à périr. Deux fois les catholiques avaient été repoussés dans leurs attaques. A ce moment un incident étrange leur vint en aide. Le duc d'Anjou venait d'être élu au trône de Pologne ; c'était un grand événement, qui avait rompu toutes les brigues allemandes. On le devait sans doute à la renommée du jeune prince, plus encore qu'aux intrigues de Catherine et de ses ambassadeurs. Toutefois il devait apporter à la France peu de profit et peu de gloire même. Quoi qu'il en soit, le siège de la Rochelle s'arrêta par des transactions. On sauva comme on put l'honneur des armes du roi, en faisant signer aux huguenots un traité qui proclamait la religion catholique seule religion du royaume, et réduisait le calvinisme à se renfermer dans les maisons privées, sans temple public. Mais la Rochelle restait indépendante, et les Rochellois, tout en se soumettant à l'obligation de recevoir un gouverneur pour le roi, gardaient la facilité des révoltes. Biron osa se plaindre d'une telle capitulation. Le duc d'Anjou, qui avait hâte peut-être d'aller régner, le menaça de lui passer son épée dans le corps, ou de lui donner des commissaires qui aisément feraient tomber sa tête. Biron en effet était suspect à quelques-uns d'être favorable au calvinisme ; mais cette fois il dé-

fendait l'honneur du roi. Il ne fut pas écouté. L'armée royale venait de perdre inutilement près de vingt-quatre mille hommes par les maladies et par les assauts. On n'y gagna qu'une quatrième pacification aussi fragile que toutes les autres.

Pendant que le duc d'Anjou faisait le siège de la Rochelle, la Châtre, gouverneur du Berry, faisait celui de Sancerre. Cette ville fut réduite à des extrémités effroyables de famine et de misère. Le récit de ses souffrances fait frémir d'horreur. Ce siège est célèbre dans les histoires. La ville enfin capitula ; ses murailles furent rasées, mais ses habitants eurent la liberté de conscience¹.

Pendant ce temps aussi le marquis de Villars avait pressé les huguenots du midi. Il leur avait enlevé leurs places et leurs villes, et il eût pu faire tomber Montauban ; mais on lui demanda ses forces pour la Rochelle. Alors la hardiesse revint aux huguenots. Le Dauphiné n'avait cessé de fermenter ; les rebelles coururent s'emparer de quelques châteaux dans les Cévennes. On négligea ces commencements. Ce fut le germe d'une épouvantable guerre, qui devait se transmettre comme un héritage.

Le duc d'Anjou s'en alla prendre son sceptre de Pologne. La cour l'avait accompagné jusqu'aux frontières. Le roi put voir la triste disposition des peuples ; l'anarchie était partout ; les huguenots laissaient éclater leurs plaintes, comme gens qui croient aux violences de la cour, non point à sa force. On les croyait atterrés ; ils se montraient audacieux. Puis il vint du Languedoc, du Dauphiné, de la Provence, de la Saintonge, de tous les pays enflammés, des doléances amères, des réclamations insultantes. Là les huguenots s'étaient organisés en gouvernement. Partout où ils étaient les plus forts, ils accablaient les catholiques, ailleurs ils protestaient contre l'oppression. A Nîmes ils firent des convocations pour dresser une requête ; ils demandaient des garnisons pour la sûreté des biens et des personnes, le rétablissement du culte libre et public, et aussi la punition des auteurs de la Saint-Barthélemy comme homicides. Ceux

¹ *Hist. des cinq règnes. — Mém. de Castelnau.*

de Montauban suivirent cet exemple. Leur requête avait plus de hardiesse encore : ils demandaient que la reine d'Angleterre, les princes protestants d'Allemagne et les Suisses se portassent garants de l'édit nouveau dont ils dictaient les dispositions. La Provence et le Dauphiné eurent des requêtes semblables, et enfin des députés de ces provinces parurent à Villers-Cotterets devant le roi avec des harangues, développant hardiment la plainte, laissant échapper la menace même. Le roi ne trouva pour leur répondre que des paroles de douceur. Il ferait droit aux réclamations ; il ordonnerait au maréchal de Damville, gouverneur du Languedoc, d'écouter leurs griefs ; il suspendrait les hostilités ; il ferait même partir le duc d'Uzès et le sieur de Caylus pour conférer à Montauban sur les moyens d'affermir la paix ; et enfin il ferait surseoir à la levée des impôts. Les députés purent voir que la cour tremblait, et que ses alternatives de guerre et de paix n'étaient qu'un indice de ses terreurs. En tout temps cette sorte de politique est un signal de calamité.

Aussi à leur retour ils enflammèrent les huguenots. Une confédération fut faite, où devaient entrer toutes les églises réformées, et qui constituerait dans le Dauphiné, le Languedoc, le Gévaudan, le Béarn, une sorte de république. La constitution en fut dressée à Millau. A partir de ce moment les deux partis furent dans tout le Midi comme dans un état de guerre ouverte ; ils ne paraissaient pas avec des armées en pleine campagne, mais les deux camps étaient distincts, et de chaque côté bouillonnaient les haines et les vengeances.

C'étaient les partis de cour qui produisaient ces funestes inégalités de politique. Lorsque la domination des Guise semblait assurée par le triomphe du parti catholique, la reine aussitôt courait à des partis contraires. Maintenant c'étaient les Montmorency qui faisaient le contre-poids de la maison de Lorraine. La Saint-Barthélemy avait exalté la popularité du duc de Guise : on crut habile de la tempérer par des concessions.

En même temps s'était constitué ce parti intermédiaire

que déjà nous avons noté, lequel, se mettant en dehors des questions religieuses, se faisait appeler du nom de parti *politique*. Une fraction de ce parti s'appelait le parti des *malcontents*. Ceux-ci accusaient tous les désordres, tous les vices, toutes les fureurs, tous les abus, et s'ils n'avaient fait que borner leur office à cette réclamation en faveur de la paix, de l'économie, de l'autorité et de la justice, ils eussent tempéré peut-être les calamités de l'Etat. Mais ces *malcontents* l'étaient surtout de ne tenir point la puissance. Leur patriotisme était un déguisement d'ambition et d'avidité.

Le duc d'Alençon, frère du roi, était le chef du parti politique. C'était un esprit inquiet et jaloux. Il n'avait pu supporter la gloire de son frère, le duc d'Anjou. Il n'eût pas mieux supporté celle du roi. Il aimait les factions : ce fut tout son génie.

Ce parti, tout avide qu'il était d'échapper aux passions huguenotes, ne pouvait cependant trouver ailleurs quelque force. Il n'y avait point alors de tempérament possible entre les partis extrêmes. Les petites cabales mystérieuses étaient insuffisantes ; il fallut subir la nécessité d'une association quelconque qui suppléât à la débilité d'un parti qui pour toute habileté s'isolait des autres. Quoi qu'il en eût, le parti politique fut contraint de se laisser pencher vers le parti huguenot. C'est en tous les temps la seule sagesse possible aux partis de ce genre. Ils veulent échapper à une exagération, ils arrivent à une autre. Intermédiaire entre les partis, leur modération aboutit d'ordinaire à seconder le plus furieux.

Le parti politique commença par donner l'éveil aux huguenots, en répandant des avertissements clandestins, et lui faisant craindre une justice nouvelle à l'*italienne*, comme ils disaient. A ce seul indice toutes les têtes s'allumèrent, et les révoltés se mirent à gronder. Ainsi le parti politique pensait abattre le parti extrême des Guise.

La Rochelle se révolta de nouveau et envoya son adhésion à la confédération de Millau. Il avait été convenu que les catholiques *malcontents* s'uniraient aux rebelles, et que le duc d'Alençon se laisserait enlever de la cour pour leur

être conduit. Tel était le génie de conspiration de cette époque. Cependant cela devint une chose sérieuse. La cour était à Saint-Germain, le roi malade, la reine maîtresse, comme de coutume. Des partis huguenots s'étaient avancés pour l'enlèvement du duc d'Alençon. Mais le chétif conspirateur avait dit son secret à un vieux officier provençal, nommé Boniface de la Mole, qui trouva politique d'engager son maître à tout révéler à la reine. Il y voyait du profit pour son ambition. C'étaient là de tristes habiletés de courtisan. La reine fit partir le roi en litière, emmena dans son carrosse le duc d'Alençon et le roi de Navarre, et donna l'ordre d'arrêter les confidents du duc d'Alençon, la Mole lui-même.

On leur fit aussitôt leur procès, et alors l'instruction d'un procès était d'une simplicité effroyable : c'était la question.

Le malheureux la Mole, dans les tortures, n'avoua que ce qu'on savait. Mais on lui demanda s'il n'avait pas usé de magie pour rendre le roi malade et le faire mourir ; s'il n'avait pas surtout fait usage de certaines figures de cire pour jeter des sorts funestes au roi. Il avoua pour tout forfait qu'un Italien, nommé Cosme Rogieri, lui en avait fait une, mais qu'elle avait été faite afin de donner de l'amour à une femme qu'il voulait épouser ; qu'on la trouverait chez cet Italien, percée de deux coups dans le cœur.

Telle était la science de la magie. On était pourtant alors sous l'influence des études et des arts de la renaissance. Mais la foi chrétienne s'était voilée, et à sa place étaient venus des superstitions et les sortilèges.

Un autre des confidents du duc d'Alençon était le comte de Coconas, gentilhomme piémontais. Celui-ci, interrogé de même au milieu des supplices, chargea tout le parti politique, le duc d'Alençon, les Montmorency, le duc de Bouillon : on vit le moment où la justice allait envelopper tous ces sages de la cour dans un procès capital¹. Le duc d'Alen-

¹ *Hist. univ. de de Thou*, liv. LVII. — Voir aux *Arch. curieuses des pièces très-importantes* sur ce procès.

çon fut obligé de se faire suppliant en confessant toutes ses connivences. Le roi de Navarre fit une déclaration semblable; il avoua comme un crime le projet qu'il avait formé deux fois de s'échapper de la cour. On ne demandait pas mieux que d'avoir un prétexte d'être indulgent. L'aveu tint lieu d'innocence. On se contenta de retenir les princes sous des gardes au château de Vincennes, et le maréchal de Montmorency fut mis en prison. Mais Coconas et la Mole eurent la tête tranchée. Un autre complice fut pendu, quoique gentilhomme; il se nommait du Tourtai. A ce prix les grands personnages de la conjuration furent laissés en repos.

L'histoire s'est quelquefois occupée de chercher s'il n'y avait pas au fond de ces procès où l'on se jouait de la vie de quelques coupables obscurs quelque chose de plus sérieux qu'une intrigue de tiers parti. Ce serait un travail de minutie que de sonder ces manéges enveloppés de ténèbres. Peut-être y eut-il des politiques qui songèrent à faire au duc d'Alençon un rôle plus grand que son génie. On a même parlé de pensées de parricide contre Catherine, qui seraient montées à l'esprit de quelques-uns d'entre eux, et même à celui du roi de Navarre. L'histoire hésite à reproduire ces soupçons. Il est triste qu'ils aient pu tomber sur une faction de politiques qui se glorifiaient de servir de tempérament aux partis extrêmes¹.

Quoi qu'il en soit de ces crimes cachés et de ces intrigues infâmes, les huguenots surent profiter du trouble qu'ils voyaient à la cour pour prendre les armes. Plusieurs places dans le Poitou et dans la Normandie furent enlevées. Le Midi continua d'être oppressé par le parti. La guerre civile renaissait par degrés. On envoya Maignon faire le siège de Saint-Lô où Montgomery s'était jeté. Il y eut des combats acharnés. Montgomery s'échappa au travers des rangs catholiques : peu après la place était emportée d'assaut. Montgomery fut moins heureux à Domfront : après

¹ Le Laboureur, additions aux *Mém.* de Castelnau. — De Thou, *ibid.*

une résistance désespérée, il fut obligé de se rendre. On lui avait promis la vie sauve ; mais Catherine allait avoir un prétexte de supplice dans le souvenir de la mort de son mari ¹.

En même temps le roi mourait ; sa maladie était de telle nature qu'on put avoir des soupçons de crime. Ils n'étaient pas fondés. On ouvrit son corps ; on ne trouva nul indice funeste.

Charles IX mourait à l'âge de 24 ans ². A peine avait-il touché au sceptre, et rien n'est plus injuste, ce semble, que de faire peser sur lui l'odieux des malheurs et des crimes de son règne.

Le génie de sa mère le tint captif, et on ne le vit s'appartenir à lui-même qu'en quelques moments de colère, où il se dédommageait de sa triste inutilité par une exagération désespérée. Si Charles IX avait été dressé aux affaires, il eût évité au royaume et à lui-même de grandes calamités ; car il ne manquait point d'intelligence, et son esprit était élégant et cultivé. Amyot avait été son précepteur, et lui avait donné le goût des lettres. Il aimait les poètes et l'était lui-même. Il disait toutefois qu'il fallait les traiter comme les chevaux excellents, les nourrir, non les engraisser. Pierre Ronsard fut son poète d'affection. Il y eut entre eux une échange d'épîtres, et les vers du roi, dit le grave politique de Thou, ne sont pas indignes de la majesté royale ³. Il cultiva la musique et attira auprès de lui Roland de Lasso, grand artiste de l'époque. Toutefois c'était trop peu de cette sorte de connaissances et de goûts pour un temps qui eût exigé une raison haute et une volonté forte. Sa mère le domina par la peur. Souple et trompeuse, elle l'enveloppa de bonne heure dans ses pièges ; puis elle lui fit une longue enfance politique, et enfin lui laissa croire que sa destinée était d'accepter le génie et la gloire d'autrui et de se garder intact dans sa royauté immobile. C'était le plus lamentable enseignement de dignité qui pût être donné à un roi, et

¹ De Thou, liv. LVII.

² Né le 27 juin 1550, mort le 30 mai 1574.

³ Liv. LVII.

par malheur cette tradition s'est depuis quelquefois retrouvée.

Charles IX, comme d'autres princes, allia les vices à l'attachement pour la religion. La cour était devenue un lieu funeste aux vertus; l'élégance et l'éclat couvraient les débauches.

Les historiens romanciers ont beaucoup raffiné sur l'étude de ce caractère de roi. De Charles IX et de Catherine ils ont fait un seul personnage plein d'ambiguïté et de barbarie, de dissimulation et de méchanceté. Il est juste de rendre au roi sa personnalité : l'histoire en deviendra plus compatissante en même temps que plus véridique. Charles IX était emporté, point trompeur. Sa mère au contraire était calme et ténébreuse. Les desseins atroces ne sortent pas d'une âme colère, mais d'une âme froide. Brantôme a dit de lui une parole remarquable. Depuis la Saint-Barthélemy, « ce prince parut tout changé, et disoit-on qu'on ne lui voyoit plus au visage cette douceur qu'on avoit accoutumé de lui voir. » On a fait de cette parole une accusation sinistre : il est plus juste d'y trouver une apologie. Le président Hénaut dit une autre parole d'un sens ambigu : « Ce même prince que tous nos historiens nous peignent comme violent et cruel, et qui s'avoua l'auteur de la Saint-Barthélemy, aima cependant les sciences et les lettres, se plut et réussit aux arts qui adoucissent l'âme. » Il semble que le président Hénaut manque de courage. Charles IX avoua la Saint-Barthélemy ; nous avons vu comment. Charles IX n'était pas son maître : il appartenait aux factions de la cour. Sa première inspiration fut de désavouer les meurtres ; puis il fut contraint d'en subir la honte.

On lui a fait un crime de ses remords : on eût dû le louer au contraire. Un historien contemporain de cette époque, protestant frénétique, dont j'ai suivi attentivement les plus curieux récits, s'exprime en ces termes : « S'il eust vescu un peu davantage, infailliblement les conseillers des massacres eussent reçu leur salaire de sa part, tant il estoit envenimé en son cœur à l'encontre d'eux.... Somme, il avoit

résolu de faire un terrible mesnage, jusques à ce que se sentant luy mesme prins par le collet, et qu'il n'avoit pas les moyens en main pour rien exécuter, estant environné de gens qui le menaient pieds et poings liez, il pensa de s'accomoder au temps, qui pourroit faire ouverture à ses hauts desseins¹. » Ainsi le jugeait l'écrivain huguenot.

Peu s'en faut qu'en présence de cette vie d'esclave plutôt que de monarque l'histoire ne reste émue d'une pitié profonde. Mais il y a auprès de Charles IX un personnage qu'il ne faut pas plaindre, qu'il faut au contraire maudire; c'est cette femme italienne, cette reine qui se plaît aux cabales et aux tragédies. C'est elle qui a fait tous les crimes et tous les maux du règne de son fils.

Nous avons parlé de l'Hôpital avec quelque sévérité. Comme homme d'Etat, il mérite en effet des censures. Il ne sut pas que les empires tombent par la faiblesse, et que l'incertitude de la politique amène les grandes crises où tout s'abîme, rois et sujets. Comme magistrat, au contraire, il a droit aux hommages de l'histoire. Et ici acceptons une autre parole du président Hénaut, grand appréciateur des choses de cette nature : ce sera comme un adoucissement des images funèbres qui viennent de passer sous nos regards. « Ce règne, dit-il, fut déchiré par des dissensions civiles et rempli de meurtres et d'horreurs; l'autorité royale y fut vivement attaquée, et cependant c'est sous ce règne que furent nos plus sages lois et les ordonnances les plus salutaires à l'ordre public, qui subsistent encore aujourd'hui dans la plus grande partie de leurs dispositions. On en fut redevable au chancelier de l'Hôpital, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire des hommes qui aimeront la justice. »

Ici revient une pensée échappée déjà à notre plume. Il est beau de faire de sages lois; mais les lois mêmes sont impuissantes à gouverner les Etats. Nous avons trouvé des époques fatales, où l'esprit de réforme ne manquait ni de

¹ *Recueil des choses mémorables avenues en France, etc., ou Hist. des cinq règnes.*

courage ni de sagesse. Ce qu'il faut aux États, c'est le nerf du commandement, c'est-à-dire la force même d'être juste. C'est une triste expérience de l'histoire que les royautés les plus débiles soient poussées aux plus extrêmes violences. Le plus grand malheur de Charles IX fut d'avoir été le plus faible de tous les rois,

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

Henri III. — Vains présages de gloire. — Situation des partis. — Mort de Montgomery. — Départ de Henri III de Pologne pour la France. — Incidents. — Les partis courent au-devant du roi. — Le roi à Lyon. — Règlements d'administration. — Intrigues étrangères. — Transactions entre les partis. — Mort du cardinal de Lorraine. — La cour est pleine d'infamies. — Mariage du roi. — Sacre du roi. — Les huguenots sont partout en armes. — Requêtes envoyées de Bâle par le prince de Condé. — Guerres civiles. — Situation de la cour. — Les étrangers entrent en France. — Guise *le balafré*. Infamies. — Tout s'ébranle sur le Rhin. — Traité avec le duc d'Alençon. — Edit de pacification. — Emotion publique. — Formules d'association catholique. — Ligue de Péronne. — Nom formidable. — Immobilité de la cour. — Evénements de Flandre. — Ouverture des états de France. — Délibérations. — Ambassades aux princes. — Acte du tiers état. — Vœux stériles. — Signal de guerre. — Changement du roi. — Une trêve est déclarée. — Nouvel édit. — L'anarchie subsiste. — Damville rompt la fédération des malcontents et des huguenots. — Catherine court en Guyenne. — Intrigues. — L'autorité du roi à la merci des factions. — Tolérance huguenote. — Incidents. — Mort célèbre de quelques mignons. — Scandale. — Présages sinistres. — L'ordre du Saint-Esprit. — Mépris des catholiques, colère des huguenots contre le roi. — La guerre renaît d'elle-même. — Combats. — Intrigues politiques du duc d'Anjou. — Manèges de toute sorte. — Evénements dans les Pays-Bas. — Révolution dans le Portugal. — Dénouement imprévu dans les Flandres. — Mort du duc d'Anjou. — Immense domination de Philippe II. — Situation de la France. — Nouveau caractère de la ligue. — Intervention de Rome. — Croisade catholique. — Intrigue politique. — Caractère du duc de Nevers. — Déclaration de Péronne. — Conduite du roi de Navarre. — Position cruelle du roi. — Négociations. — Irritation de la ligue. — La guerre s'allume. — Guerre des livres. — Catherine se prononce pour la ligue. — Edit. — La ligue est proclamée patriotique et sainte. — Manifestes du roi de Navarre. — Le parti des malcontents se ravive. — Ligue des Seize. — La ligue est dépassée par une faction. — Combats dans le Midi. — Les princes protestants d'Allemagne se font médiateurs. — La guerre continue. — Incidents étranges. — La ligue va se grossissant. — Drame de Marie Stuart.

HENRI III.

Nous marchons de désastres en désastres, et l'histoire va manquer de couleurs pour raconter tant de désolations. Le règne qui s'ouvre semble promettre de la gloire par le premier éclat de la jeunesse du prince à qui vient le sceptre. Ce n'aura été qu'un vain présage. La monarchie est précipitée sur un penchant funeste. Tout concourt à la ruine, et nulle renommée ne se survivra dans ces fatales destructions.

1574.—Charles IX ne laissait point de fils. La couronne de France allait au duc d'Anjou, devenu roi de Pologne¹. C'était le quatrième fils survivant de Henri II, le bien-aimé de Catherine. Sous son nom la reine italienne pouvait se promettre de perpétuer son autorité. Mais de sourdes haines fermentaient. Le parti huguenot gardait profondément le souvenir de la Saint-Barthélemy, et de la part que le duc d'Anjou avait prise à ce sanglant coup d'Etat.

La reine de Navarre soufflait activement cette colère; et elle secondait le dessein formé de mettre le sceptre aux mains du duc d'Alençon.

Les intrigues bouillonnaient, et Catherine sentait ce frémissement. Elle eut hâte de rappeler son fils, et pendant ce temps elle avait l'œil sur le roi de Navarre et sur le duc d'Alençon qu'elle tenait à Vincennes. Elle eut l'habileté de leur faire accroire qu'elle ne pouvait par bienséance leur rendre la liberté; mais elle les dédommageait par des cajoleries, et elle leur fit écrire des lettres aux gouverneurs des provinces pour annoncer leurs dispositions de bienveillance et de soumission.

L'intrigue n'en était pas moins ardente en divers lieux. Le maréchal de Damville rattachait les huguenots du Lan-

¹ Il avait été nommé à son baptême Edouard-Alexandre, par ses parrains Edouard d'Angleterre et Antoine de Bourbon; sa mère Catherine lui fit prendre depuis le nom de Henri. Il était né le 19 septembre 1551.

*La reine de Navarre de qui vient
cette hotte pour les huguenots*

guedoc à la faction des malcontents, et il sanctionnait la *Confédération* républicaine de Millau. De son côté le prince de Condé, qui s'était enfui en Allemagne au moment de l'arrestation des princes, excitait les calvinistes par des lettres et des manifestes. Toutefois il déclarait n'avoir en vue que le service du roi. De la sorte on s'accoutumait à légitimer les entreprises de trouble. Il en arrive ainsi dans les temps où le devoir est incertain, parce que le pouvoir est sans force. Les villes confédérées du Midi répondirent par des déclarations semblables. Elles protestaient de la fidélité, mais elles faisaient les conditions de l'obéissance, et en même temps elles envoyaient de l'argent au prince pour lever des troupes en Allemagne¹.

La Rochelle se précipitait avec plus d'éclat. Montgomery, que nous avons vu échapper au siège de Domfront, avait fini par tomber aux mains des royalistes. On lui avait promis la vie sauve. On l'emmena à Paris. Sa destinée était sinistre. Il avait eu le malheur de tuer Henri II, mais il avait trempé dans les crimes politiques. Catherine se crut absoute de venger les crimes sous le prétexte du malheur. On lui trancha la tête à Paris, après l'avoir fait passer par les supplices de la question². Les Rochellois irrités rompèrent la trêve. La guerre éclata. Le feu gagna la Saintonge; l'Auvergne et le Dauphiné prirent les armes. La sédition était comme une partie des négociations pour arracher la liberté.

Telle était la situation de la France.

Le roi Henri III avait commencé par envoyer de Pologne la confirmation de la régence à sa mère; mais il ne lui était pas facile d'aller prendre le sceptre de France.

Ce prince, choisi par une nation militaire, n'avait paru d'abord que comme un roi de palais, entouré de mignons et de favoris. Il en avait emmené de France qui avaient

¹ *Hist. des cinq règnes. — Hist. univ. de de Thou.* — A partir de ce moment je ne perds pas de vue ces deux guides, l'un huguenot furieux, l'autre politique acharné, mais tous les deux exacts dans l'exposition des faits matériels.

² *Journal de Henri III.*

excité la colère. Ces mœurs d'afféterie et de mollesse choquaient des âmes rudes et fières. Le murmure était au comble. Et de son côté le roi restait enfermé dans sa cour, prenant en pitié et en dégoût un peuple inaccoutumé aux élégances de la gentilhommerie de France. Ces antipathies eussent bientôt amené quelque rupture éclatante. Puis le roi écouta des conseils meilleurs. Il devint accessible aux Polonais, et ses favoris furent quelque peu délaissés. Alors la popularité reparut, et c'est au moment de cette réaction qu'arriva la nouvelle de la mort de Charles IX. Ce fut alors un curieux spectacle. Il se fit autour de Henri III comme une garde, jalouse et sévère, pour lui fermer toutes les issues du royaume et du palais même. Les sénateurs délibérèrent sur les moyens de le tenir enchaîné à son trône de Pologne. Il y eut des opinions violentes. Quelques-uns voulaient chasser les Français pour les empêcher d'aviser à la fuite du roi. D'autres les voulaient arrêter pour en faire des otages, et les vouer à la mort, si le roi s'échappait. Les plus modérés l'emportèrent. L'assemblée décida que le roi serait prié de se marier avec la fille du dernier roi de Pologne, afin de consacrer de la sorte l'alliance des deux sceptres dans une même race. Toutefois la garde subsistait autour du palais; Henri III, qui déjà méditait la fuite, parut accepter la condition de mariage, et il laissa convoquer la diète comme pour en hâter l'exécution.

Ce n'est point l'office de la présente histoire de dire tous les secrets manéges par lesquels le roi mit fin à cette situation bizarre et perplexe ¹. Un soir son chambellan, après avoir fermé ses rideaux, le crut endormi; il s'éloigna. Une scène de roman était préparée. Quelques affidés s'étaient assurés des portes du palais; des chevaux attendaient, le roi s'enfuit dans les ténèbres. La nuit fut pleine d'incidents bizarres. Le matin, tout le peuple courut après lui; mais il gardait les devants. Une fois qu'il eut touché aux terres de l'empire, il fut sauvé.

¹ La déclaration des seigneurs de Pologne sur le retour du roy en France; *Arch. curieuses* de MM. Cimber et Danjou. — *Hist. univ.* de de Thou, liv. LVIII.

Pendant ce temps le sénat faisait arrêter tous les Français; puis il délibérait en tumulte sur la royauté de Henri de Valois. On décida qu'il serait sommé de revenir prendre le sceptre dans un délai rapproché, faute de quoi l'interrègne serait proclamé. C'est ce qui eut lieu.

Henri traversa l'Allemagne, où on lui rendit des honneurs. En Italie il reçut des hommages. En Savoie, il trouva un duc politique, qui fit de ses témoignages une cajolerie pour lui arracher quelques villes importantes restées à la France depuis les guerres de François I^{er}. Aux manèges d'Emmanuel Philibert se joignirent les caresses de la duchesse Marguerite de France, tante du roi. L'intrigue réussit. Pignerol, Savillan et la Perouse furent rendues à la Savoie. Ainsi débutait Henri III dans l'exercice de sa royauté; avant même d'avoir touché la France.

Cependant les partis couraient déjà au-devant du roi. Le maréchal de Damville, se fiant à la protection du duc Philibert, fut le premier à paraître en Savoie. Il arrivait pour s'excuser, pour accuser peut-être; mais il avait été prévenu par les lettres de la reine Catherine. Bientôt le duc de Guise arriva de son côté à Turin. Damville n'avait plus qu'à s'enfuir. Il était déjà question de l'arrêter; mais le roi ne sut que délibérer. Tout présageait la continuation des alternatives de représailles qui depuis longtemps déchiraient la France.

Le roi vint à Lyon avec un cortège brillant et armé. Sa mère l'y attendait avec toute sa cour. Leur entrevue fut pleine d'effusion. C'était le fils que Catherine avait le plus tendrement aimé, mais peut-être parce qu'il lui avait été un instrument de politique. Elle ignorait encore si Henri III ferait l'office du duc d'Anjou; quelques paroles l'en eurent bientôt assurée. Il remercia sa mère de ses bons soins, et il promit de déférer toujours à ses conseils: elle vit que le sceptre ne tombait pas de ses mains. Elle lui avait amené le duc d'Alençon et le roi de Navarre, comme pour lui laisser intact son droit de grâce; Henri III les embrassa, et leur fit ôter leurs gardes. Après quoi il institua son conseil; il

ne faisait que perpétuer celui qui existait déjà, sous le crédit et l'action directe de Catherine ¹.

Toutefois la volonté propre du roi parut prévaloir dans le choix de quelques hommes. Il fit Montluc maréchal. Montluc était un caractère de fer, qui contrastait avec les natures molles, inertes et corrompues qui dominaient à la cour. La charge de grand-maitre de la garde-robe fut donnée à Souvray. Catherine la demandait pour Villequier; la vertu de Souvray l'emporta. La reine s'apprêta à réparer ces échecs; la guerre intérieure lui était propice; elle embrassa ce moyen funeste.

Henri III avait commencé par faire de sages règlements d'administration. On eût dit un présage fortuné. Puis il délibéra sur les moyens de ramener l'ordre et la paix entre les sujets. A Vienne l'empereur Maximilien, en Italie les Vénitiens et les princes lui avaient conseillé la clémence envers les sectes de son royaume, et c'était aussi le penchant de ses idées. Mais il fut aisé de lui grossir les méfaits récents. A son passage par le Dauphiné, un parti de huguenots avait enlevé quelques bagages de sa suite; cette injure fut envaincée; des deux côtés on sema la défiance. Les huguenots ne demandaient pas mieux que de laisser échapper leur bouillante colère; bientôt Henri III se laissa convaincre que le seul moyen de les réduire c'était l'extermination. Il résolut de les frapper par une guerre soudaine dans le Languedoc et dans le Poitou.

Déjà le maréchal de Damville avait pressenti ces pensées; mais il les prévint par des manifestes de révolte. Il avait fait à Montpellier une assemblée à laquelle il donna le nom d'*Etats du Languedoc*. Là il se déclara le chef d'une association pour le rétablissement de l'ordre; et pour émouvoir la France, il lui jeta un appel aux états généraux, di-

¹ La reine mère, le chancelier René de Birague; Albert de Gondy, comte de Retz; Philippe Huraut, vicomte de Chiverni; Pomponne de Bellièvre, Sébastien de l'Aubépine, évêque de Limoges; René de Villequier, les sieurs de Pinart et de Villeroi; tel était le conseil secret. — Voir les détails de ces révolutions de cour dans l'*Histoire* de de Thou, liv. LIX.

sant à la nation les crimes et les désastres qui l'avaient opprimée et qui attendaient des réparations, rappelant la Saint-Barthélemy, flattant le roi de Navarre, et semant enfin l'accusation et la plainte contre la cour, au nom des princes et des seigneurs qu'elle avait récemment frappés.

Les Montmorency ses frères étaient d'avance tous engagés dans cette lutte ouverte. D'autres seigneurs les suivirent. Damville eut bientôt une armée de gentilshommes. Il prit des places, et lorsque le duc d'Uzès, envoyé par le roi, parut en Languedoc, il trouva les apprêts d'une guerre véritable.

L'intrigue des Etats étrangers commençait à se mêler à cette anarchie. Le roi d'Espagne, pensait-on, envoyait secrètement de l'or à la révolte, et le duc de Savoie la secondait par des manèges.

En même temps les partis se mêlaient par des transactions d'ambition cupide. Les malcontents par haine de la maison de Guise s'étaient liés aux huguenots, et la politique du roi n'en devenait que plus perplexé. Volontiers aussi il eût sacrifié la maison de Guise ; mais la popularité catholique la protégeait, et entre ces rivalités ardentes la cour risquait de rester isolée. Le roi n'était pas de force à frapper à la fois tous les partis : à force de détacher la royauté de son antique base nationale et catholique, pour la rendre, croyait-on, plus indépendante, on l'avait livrée à toutes les factions. Le génie même eût alors été impuissant à redonner de l'empire à la royauté. Tout la précipitait aux abîmes.

Sur ces entrefaites le cardinal de Lorraine, qui était à Avignon avec le roi, fut saisi d'une maladie qui l'emporta soudainement et donna lieu à des bruits de poison : on racontait qu'une bourse empoisonnée lui avait été remise, et que le seul contact avait pu lui donner la mort. On parlait aussi d'un cierge empoisonné qu'il avait porté dans une procession, et l'aspiration de l'odeur de cette flamme avait suffi, croyait-on encore¹.

¹ De Thou, liv. LIX.

L'art des sortilèges était alors florissant, et l'imagination des hommes en grossissait la puissance. Quoi qu'il en soit, le cardinal de Lorraine laissait une double renommée expliquée par les combats de sa vie. Honoré par les catholiques à l'égal d'un saint, maudit par les huguenots à l'égal d'un bourreau, l'histoire n'a point à choisir entre ces jugements extrêmes. Le cardinal avait été un grand politique, son génie fut un génie d'habileté, de ténacité, de courage; il mêla l'ambition, sans doute, à la défense de l'Eglise; mais quel homme se dégage tout entier des retours naturels de l'égoïsme? Il lutta pour l'unité nationale; ce fut sa gloire. Les batailles de factions le poussèrent au delà de la volonté clémente d'un prêtre; ce fut son malheur. Sa mort ne fut pas moins une grande perte pour l'Etat; il pouvait encore modérer, par sa seule présence auprès du roi, les conseils funestes, et imposer aux partis adverses. Après lui le champ redevenait ouvert aux alternatives furieuses de la politique. Les récits protestants attestent la haine que les sectaires lui avaient vouée. Ils manquent d'expressions de colère méprisante pour parler de ses derniers moments. Rien n'égale cette frénésie :

« Ayant duré quelques jours en cet estat, on lui apporte l'extrême onction, laquelle il fit verser en un bassin d'argent; puis quand le prestre s'approcha, lui trempant ses mains en ceste huile epaisse, en barbouilla toute la face de ce povre engraisseur. Durant sa maladie il ne dormit point, ne cessant de crier presque toujours à pleine teste, comme un furieux, et partit ainsi de ce monde pour aller en son lieu'. » Telle est l'histoire écrite par les huguenots.

Le cardinal, en mourant, laissait échapper des paroles plus paisibles. Le roi était allé le visiter à son chevet, le cardinal lui adressa quelques conseils d'avenir; et il est vrai qu'il l'engageait à la bienveillance envers le duc de Guise. C'était comme une pensée d'ambition qui se survivait. Mais l'espérance était vaine; le duc de Guise était un objet de défiance pour Henri III, qui déjà avec cette résolu-

¹ *Hist. des cinq règnes.*

tion annoncée de réduire les sectes par la guerre, laissait voir son aversion pour les desseins sérieux et pour les caractères décidés. Il eût voulu dompter toutes les factions et abaisser toutes leurs têtes; mais il y pensa arriver par des raffinements de tromperie. Il avait pris goût aux livres de Machiavel, et cette politique lui plaisait d'autant qu'il comptait y trouver la liberté de ses plaisirs, car ses mœurs s'étaient horriblement perverties. Déjà la cour était pleine de licences; les mignons avaient paru avec tout le scandale de leurs débauches; le roi s'enfermait avec eux pour rire de leur libertinage effronté. Ainsi s'étalait à Avignon la nouvelle royauté, mêlant aux débauches de palais des pratiques extérieures de religion et de pénitence¹. Il fut aisé de pressentir un règne sinistre; la reine s'en effraya, tout en recevant l'autorité que l'abandon du monarque laissait aller en ses mains.

Elle résolut de le marier pour fixer sa pensée volage. Il avait été charmé en Lorraine par Louise de Vaudemont, fille du comte de Vaudemont, de la maison de Guise. Chiverni fut envoyé à Nancy pour hâter ce mariage; le duc de Guise y voyait pour lui de hautes espérances; mais il n'apportait à la royauté aucune force contre les ennemis du dedans et du dehors. L'intrigue seule en était grossie.

Après quoi on s'achemina vers Paris pour le sacre. Chemin faisant on surprit une conjuration. Le duc d'Alençon continuait de servir d'instrument aux conspirateurs, et cette fois il s'agissait de la vie du roi, son frère. Lui-même devait ensuite être porté au trône. Le dessein fut découvert par Fervaques, un serviteur du duc d'Alençon, dont l'ambition recula devant le crime. Le duc d'Alençon fut pardonné. Mais les sombres défiances restaient au cœur du malheureux roi².

Après le sacre de Reims il y eut d'autres soupçons d'attentat. Le roi fut pris d'un mal d'oreille. François II, disait-on, était mort d'une maladie qui avait ainsi débuté. La pen-

¹ *L'Hist. des cinq règnes* fait un tableau des processions. Le huguenot les transforme en une ronde satanique et burlesque.

² Matthieu, liv. VII.

sée du poison revenait encore ; elle se mêlait à tous les mystères de vengeance et de crime. On supposa que le duc d'Alençon avait soudoyé un valet de chambre, pour qu'il lui fit une piqure avec une épingle empoisonnée, en ajustant sa fraise. Le roi cette fois se mit en d'étranges colères ; il voulait faire tuer le duc d'Alençon par le roi de Navarre, en le flattant de l'hérédité du trône. Tel était l'horrible recours de justice qui survivait. Le roi de Navarre n'accepta pas cet office, et peu après le roi guérit : il ne pensa plus à la vengeance.

Mais les révoltés huguenots étaient partout en armes. Les petits combats se multipliaient. La haine se rallumait dans les âmes, et avec la haine le mépris. A son voyage de Provence à Paris, Henri III, passant devant la petite ville de Livron, assiégée depuis quelque temps par ses troupes, avait pu voir ce qu'était devenu le vieil amour du peuple pour ses rois. Les assiégés s'étaient pris à crier et huer de leurs murailles : « Hau, massacreurs, disoient-ils, vous ne nous poignarderez pas dans nos lits comme l'amiral ! amenez-nous un peu vos mignons, *passerillonnés*, godronnés et parfumés ! » avec d'autres injures triviales, et de grossières railleries. C'étaient d'affreux indices ¹.

A l'aspect de cette fermentation de colère méprisante, Henri III commença de regretter d'avoir préféré la guerre à des édicts de pacification. Mais sa pensée allait emportée en des sens contraires, et par là même s'affermisssaient les factions. La jeune gloire de son épée les avait d'abord remplies d'effroi. Quand elles ne virent plus qu'un prince exténué de plaisirs et incertain de ses vœux, elles ne doutèrent plus de leur triomphe, soit par les armes ou par l'intrigue, soit par ces deux moyens à la fois.

Le prince de Condé continuait à lever des soldats en Allemagne. Les malcontents se déclaraient en France. Les huguenots dominaient partout. Les uns et les autres faisaient entre eux des ligues semblables à des constitutions de république ² ; et, en présence de cette double puissance d'op-

¹ *Hist. des cinq règnes*, ouvrage déjà cité. — De Thou, liv. LX.

² Ligue de Nîmes. De Thou, liv. LX.

position, le désir témoigné par le roi d'ouvrir des négociations était comme un aveu public de défaite. Les huguenots envoyèrent Damville au prince de Condé pour délibérer sur les requêtes à présenter à la cour. On se réunit à Bâle. De là, sous des formes humbles, on dictait à la royauté des lois de victoire¹. On réclamait avec la liberté de conscience la publicité du culte, et même des sûretés politiques. Alors c'étaient d'énormes nouveautés.

Le roi reçut d'abord les députés huguenots avec de douces paroles; mais la lecture de leurs requêtes le mit ensuite en fureur. La négociation avait des alternatives de clémence et de colère, fatale inégalité qui laissait aux passions mauvaises toute leur ardeur.

Les Rochellois, malgré la capitulation de 1573, n'avaient cessé de garder les armes. Ils s'étaient ligués avec Damville. On leur envoya un négociateur, René Tournemine, pour les apaiser. Ils devinrent plus intraitables.

En même temps un autre négociateur courut à Damville dans le Languedoc. Le rebelle offrit une suspension d'armes; c'était lui qui semblait imposer la loi.

Et pendant ces négociations la guerre continuait ses ravages². Les succès étaient divers; de la Normandie à la Saintonge, du Poitou à la Guyenne, du Dauphiné au Languedoc, les places étaient prises et reprises par les catholiques et les huguenots. Les peuples étaient opprimés sous ces alternatives de victoire.

La guerre était surtout acharnée dans le Dauphiné. De Gordes y commandait pour le roi, Montbrun pour la révolte. Après des rencontres inégales, Montbrun fut pris dans un combat; ce fut pour le roi une joyeuse nouvelle. Montbrun, disait-on, était celui qui avait enlevé ses bagages, et quelque temps après, le roi lui ayant écrit pour réclamer des prisonniers, Montbrun se moqua du ton de sa lettre. Il entendait que le roi lui écrivit d'égal à égal. « En guerre,

¹ La requête est dans l'*Hist. de la Popelinière* et dans celle du P. Daniel. — Analyse dans de Thou, liv. LX.

² De Thou, liv. LX.

quand on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon¹. » Tel était l'abaissement de la royauté dans la pensée des séditeux et même dans la pensée du peuple entier. Le roi garda rancune à Montbrun, et quand il le sut prisonnier il s'écria : « Il verra s'il est mon compagnon ! » C'était une parole de mort. Montbrun fut jugé au parlement de Grenoble et décapité.

La guerre n'en fut que plus animée. A la place de Montbrun parut Lesdiguières, destiné à une si merveilleuse fortune. Son épée allait d'abord servir aux vengeances du parti huguenot.

D'autre part le duc d'Alençon et le roi de Navarre, avec leurs génies divers, supportaient mal à la cour leur rôle d'oisiveté, et ils remplissaient leurs tristes loisirs par des intrigues d'amour. Pour comble la reine Marguerite de Navarre se mêlait à ces tristes jeux de rivalités; elle en recevait la confiance de son mari, et elle y répondait par de petits conseils de perfidie. Elle-même donnait lieu à des bruits défavorables par ses bontés pour Louis de Clermont. Tout était plein de manèges indignes, de passions confuses, de mystères scandaleux².

Mais au milieu de ces intrigues survivaient des pensées d'ambition. Le duc d'Alençon réclamait le duché d'Anjou, et le roi de Navarre se plaignait de ne jouir point de son gouvernement de Guyenne, et de ne pouvoir même visiter ses Etats. L'un et l'autre résolurent de rompre avec éclat. Le duc d'Alençon fut le premier à s'échapper de la cour. C'était un funeste exemple. Les malcontents en furent enhardis. Huguenots et catholiques factieux coururent à Dreux se presser sous son drapeau³.

A cette nouvelle le prince de Condé n'eut plus de peine à achever en Allemagne ses levées de reîtres et de lansquenets. Le royaume s'ouvrait comme une proie.

Il fallait se hâter dans la défense. Le trésor était vide; l'é-

¹ Brantôme.

² *Mém. de la reine Marguerite*, liv. II.

³ De Thou, liv. LXI.

pargne était épuisée par les mignons. Toutefois le dévouement catholique vivait encore; c'était tout le patriotisme du temps. Déjà le prince de Condé avait franchi la Lorraine et la Champagne. Une armée, sous les ordres du duc de Guise, courut l'arrêter à Château-Thierry. Le prince de Condé s'était laissé envelopper; il fut contraint de se battre comme à l'improviste; ses reîtres furent dispersés, toute son armée détruite. Mais dans l'ardeur de la poursuite le duc de Guise fut blessé à la joue gauche d'un coup de pistolet; le carnage alors s'arrêta. C'est cette blessure qui lui valut le surnom de *Balafré*. Le vieil enthousiasme populaire pour la maison de Guise se raviva. C'était, disait-on, une merveilleuse destinée de ces princes d'être non-seulement les protecteurs, mais les martyrs du catholicisme.

Pendant cette rapide expédition la cour avait cherché à désarmer les inimitiés des seigneurs. Les maréchaux de Montmorency et de Cossé, longtemps retenus captifs, avaient reçu la liberté; puis la reine les avait amenés avec elle vers la Touraine pour aller négocier avec le duc d'Alençon. Une trêve fut laborieusement préparée. C'était un lamentable spectacle de voir le frère du roi de France traiter au nom des factions, et embrasser dans ses stipulations tous les séditeux. Six villes de sûreté devaient être remises au parti des malcontents et des huguenots; et pour comble le roi devait payer les Allemands du prince de Condé, à la condition seulement qu'ils ne franchiraient pas le Rhin. Après cette trêve la reine reparut à la cour; elle étalait la joie d'une victoire; elle venait d'accréditer les révoltes et de désarmer la royauté¹.

1576.—A ce moment l'abaissement était profond, et la cour offrait un affreux mélange de dévotion et de scandale. Le roi épuisait son trésor en fêtes ignobles, et les huguenots n'avaient que trop de prétextes de moquerie pour des spectacles où la piété ressemblait à de la débauche. Le roi, disent leurs écrits haineux, « estoit merveilleusement disetteux, et sitost qu'une de ses mains estoit pleine, il espandoit tout

¹ Voir les *Cinq règnes*.

de l'autre en dissolutions indignes. Ses pèlerinages se refroidissoient, ou, s'il se trouvoit en procession, l'on ne remarquoit en lui aucune contenance royale; car pour compagnie ordinaire en telles cérémonies il avoit à son costé gauche un certain fol nommé Sibillot, le plus vilain garnement que l'on eust sceu trouver eu France, lequel marchoit entre son maistre et le cardinal Ferrare. Tandis que les prestres chantoient et prioient les saintes avec leur refrain, *ora pro nobis*, ce fol, avec ses grimaces et desmarches, estalloit ses badineries, et jouoit des farces, le roy estant desguisé d'une fausse perruque, de hautes fraises, et en telle posture, que plusieurs pensoyent estre revenus en ces siècles des anciens princés qui par leurs estranges dispositions se sont dégradés et rendus odieux à jamais¹. »

Il est triste à l'histoire impartiale et grave de redire de tels griefs. Mais, tout empreints qu'ils sont du fiel huguenot, ils expliquent les temps, et révèlent l'altération profonde de la vieille royauté chrétienne. L'historien ajoute: « En ce tems on lui tua de nuict un de ses mignons nommé le Gaz, Dauphinois, par le commandement de la royne mère et du duc d'Alençon, pour querelle de cour. Le roy extrêmement marri de telle perte promit dix mille escus à qui lui révéleroit le meurtrier, et cependant fit enterrer en grande pompe ce mignon, faisant traîner les enseignes et les armes après comme s'il eust été question de faire honneur à quelque grand capitaine, au lieu que celui-là estoit homme presque inconnu sinon entre les courtisans, et qui s'estoit avancé en champignon². »

Telles étoient les occupations de la paix qui venait de se faire. Elle ne fut pas longue.

La cour avait gardé ses intrigues. De sombres alarmes la troublaient encore. Le roi de Navarre, qui s'étoit tenu immobile au départ du duc d'Alençon, nourrissoit des desseins suspects. Il avait désiré le commandement de Saint-Denis pour s'opposer à l'armée des rebelles; le refus l'irrita. Enfin

¹ *Hist. des cinq règnes.*

² *Hist. des cinq règnes.* — De Thou, liv. LXI.

par des griefs réels ou simulés il éclata, et après une chasse à Chantilly il se sauva de la cour, et courut à Saumur, accompagné de seigneurs qui se jouaient aux séditions et aux révoltes. Là il déclara que la profession de catholicisme qu'il avait faite à la journée fatale de la Saint-Barthélemy lui avait été arrachée par la force, et qu'il revenait librement en la religion où il avait été nourri par la reine Jeanne sa mère. Après quoi il s'achemina vers la Guyenne dont il était gouverneur, et ce fut pour les fidélités douteuses de la province un prétexte de se précipiter autour de lui. Son titre ôtait l'odieux des trahisons.

En même temps tout s'ébranlait sur le Rhin ; le prince de Condé n'avait point accepté la trêve, et les Allemands, qui n'avaient point reçu l'argent du roi, reparaissaient tumultueusement vers la Bourgogne. Le duc d'Alençon s'alla joindre à cette invasion ; le commandement lui fut remis ; tout ce qu'il en sut faire ce fut de s'en servir pour imposer à la cour. Il n'avait ni le courage ni le génie de la guerre ; tout se bornait pour lui à des manéges de vanités. Dès qu'on sut qu'il ne demandait pas mieux que de traiter, le roi lui envoya de nouveau sa mère ; mais, par un caprice de mécontent, le duc exigea qu'on lui amenât sa sœur la reine de Navarre. Le roi obéit, et alors des conférences se tinrent à Sens ; un traité fut fait, et peu après le roi publiait un édit de pacification, qui enfin proclamait la liberté indéfinie de conscience pour les huguenots, et cassait tous les actes antérieurs, soit politiques, soit juridiques, depuis le meurtre de Coligny jusqu'à celui de Montbrun ; la royauté catholique se déclarait vaincue. La seule restriction imposée par le roi c'est que le *calvinisme* serait expressément désigné sous le nom de *religion prétendue réformée*, réserve chimérique qui ne voilait pas la défaite ; et en même temps que la liberté était embrassée par ceux des huguenots qui étaient mus par des motifs de conscience, d'autres satisfactions étaient concédées à ceux qui faisaient de la religion un instrument ou un prétexte. Huit places de sûreté furent remises à la faction ; chacun se fit sa part, les malcontents catholiques aussi bien que les huguenots séditionnaires. Le ma-

réchal de Damville fut rétabli en tous ses gouvernements; les princes furent tenus pour bons et fidèles sujets, parents et amis; leurs apanages furent grossis, le duc d'Alençon devint le duc d'Anjou; leurs créatures furent dotées de charges et d'honneurs; jusqu'aux reîtres qui étaient venus pour déchirer et spolier la France, furent rémunérés, et le duc Jean-Casimir¹ qui les commandait reçut le duché d'Etampes, avec pension de quatorze mille écus, promesse de six cent mille écus dans quelque temps, et cinq otages en ses mains. On fit remonter la faveur vers les parents de ceux qui avaient péri dans les désastres des réactions civiles; on rétablit la mémoire de Coligny, de Montgommery, de la Mole et de Coconnas, et le parlement se prêta gracieusement à la publication de cet édit, qui vendait l'Etat aux factions et consommait la ruine de la royauté². Telle fut la pacification. Pour la rendre solennelle, on convoqua les états généraux à Blois. La cour voulait que nul doute ne restât aux révoltés sur leur victoire. Blois était fortifié; on le démantela. Ainsi les états pourraient venir sans trembler. La royauté prenait soin de se désarmer devant eux.

Il faut se reporter à ces tristes temps pour bien apprécier l'émotion que cet abandon de l'unité catholique dut jeter dans les âmes qui étaient encore brûlantes de foi, ou dans celles mêmes qui ne faisaient que rester fidèles à l'antique constitution de la monarchie nationale. L'édit de pacification rompait violemment toutes les traditions de la France. D'une part l'Eglise était chassée de l'Etat, et d'autre part l'anarchie féodale, vaincue par des luttes de trois siècles, reparaissait sous d'autres formes, avec une aggravation inconnue, celle des sectes.

Il semble que précédemment l'histoire, même sous la plume d'écrivains religieux, ait hésité à reconnaître les motifs de la colère qui commença à bouillonner dans les cœurs catholiques dès l'apparition de cette politique nouvelle. Que de ménagements elle cherche pour dire l'irritation qui

¹ Il était fils du comte palatin du Rhin.

² *Hist. des cinq règnes.* — De Thou, liv. LXII.

se déclara ! Peu s'en faut que ce ne soit un crime à la nation d'avoir laissé éclater sa plainte et son courroux en présence de sa religion vaincue. L'histoire semble n'être plus assurée du droit, de l'équité, du patriotisme. La cour s'abîmait dans les débauches ; pour les princes et pour les grands la foi n'était qu'un calcul ; on se jouait de l'Eglise comme de la royauté ; l'Etat était une proie, le huguenotisme un prétexte ! L'histoire voit cette dégradation, et elle la couvre d'un voile. Et lorsque tout le peuple catholique, en regard de cette ruine morale, se lève comme un homme, proteste contre la politique qui vendait sa vieille foi, l'histoire s'étonne et est près de condamner ce grand exemple. Fallait-il donc se laisser dérober sa croyance sans murmure ? ou bien, parce que cette croyance était le catholicisme, la conscience avait-elle moins de titres au respect des âges ?

Je dirai plus librement ma pensée que d'autres ne l'ont fait depuis deux siècles. Je ne voilerai pas le bouillonnement populaire en ce qu'il eut de libre et de catholique, je ne le voilerai pas non plus en ce qu'il eut d'anarchique et de funeste.

Les huguenots par leurs exemples de fédération avaient fait naître un besoin égal d'association pour la défense de la vieille foi. Lorsqu'on vit la cour abandonner ouvertement l'Eglise et l'antique maxime d'unité religieuse dans l'Etat, cet instinct devint soudainement comme une passion, et en un moment tous les catholiques du royaume se sentirent rapprochés et liés entre eux, non-seulement par la croyance, mais par la colère¹. Il courut d'un bout de la France à l'autre des formules d'association ; elles étaient diverses. Quelques-unes laissaient éclater des paroles de menace contre le roi ; d'autres étaient plus retenues. Chaque province avait son centre d'association. On signait et on jurait la formule. C'était comme un enrôlement à une vaste guerre ou à un martyre universel.

Mais la province où fermenta surtout l'enthousiasme fut

¹ La Popelinière.

la Picardie. C'est de Péronne que partit la formule d'association qui fut ensuite le plus généralement adoptée. Ce document historique ne saurait être omis, malgré la concision de nos récits : c'est le point de départ des grands drames qui commencent :

« Au nom de la sainte Trinité, Père, Fils et saint Esprit, notre seul vray Dieu, auquel soit gloire et honneur.

» I. L'association des princes, seigneurs et gentilshommes catholiques doist estre et sera faicte pour establir la loy de Dieu en son entier, remettre et retenir le saint service d'iceluy selon la forme et manière de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, adjurans et renonçans tous erreurs au contraire.

» II. Pour conserver le roy Henri troisième de nom, par la grâce de Dieu, et ses successeurs roys très-chrestiens, en l'estat, splendeur, autorité, devoir, service et obéissance qui luy sont deus par ses subjects, ainsi qu'il est contenu par les articles qui luy seront présentés aux estats, lesquels il jure et promet garder à son sacre et couronnement, avec protestation de ne rien faire au préjudice de ce qui sera ordonné par lesdits estats.

» III. Pour restituer aux provinces de ce royaume et estats d'iceluy les droits, prééminences, franchises et libertez anciennes, telles qu'elles estoient du temps du roy Clovis, premier roy chrestien, et encore meilleures et plus profitablement si elles se peuvent inventer, sous la protection susdite.

» IV. Au cas qu'il y ait empeschement, opposition ou rebellion à ce que dessus, par qui et de quelle part qu'ils puissent estre, seront lesdits associez tenus et obligez d'employer tous leurs biens et moyens, mesmes leurs propres personnes, jusques à la mort, pour punir, chastier et courir sus à ceux qui les auront voulu contraindre et empeschier, et tenir la main que toutes les choses susdites soient mises à exécution realement et de fait.

» V. Au cas que quelques-uns des associez, leurs subjects, amis et confederez fussent molestez, oppressez et recherchez pour les cas dessus dits, par qui que ce soit, seront tenus lesdits associez employer leurs corps, biens et

moyens pour avoir vengeance de ceux qui auront fait les dites oppresses et molestes, soit par la voye de justice ou par les armes sans nulle acception de personnes.

» VI. S'il advenoit qu'aucun des associez, après avoir fait serment en ladite association, se vouloit retirer ou départir d'icelle sous quelque prétexte que ce soit (ce que Dieu ne veuille), tels refractaires de leurs consentemens seront offensez en leurs corps et biens, en toutes sortes qu'on se pourra adviser, comme ennemys de Dieu, rebelles et perturbateurs du repos public, sans que lesdits associez en puissent estre inquietez ni recherchez, soit en public ni en particulier.

» VII. Jureront lesdits associez toute prompte obeyssance et service au chef qui sera député, suivre et donner conseil, confort et ayde, tant à l'entretienement et conservation de ladite association, que ruyne aux contredisans à icelle, sans acception ny exception de personnes : et seront les défailans et délayans punis par l'autorité du chef et selon son ordonnance, à laquelle lesdits associez se soubsmettront.

» VIII. Tous catholiques des corps des villes et villages seront advertis et sommez secrettement par les gouverneurs particuliers d'entrer en ladite association, fournir deüement d'armes et d'hommes pour l'exécution d'icelle, selon la puissance et faculté de chacun.

» IX. Que ceux qui ne voudront entrer en ladite association seront reputez pour ennemis d'icelle, et poursuivables par toutes sortes d'offences et molestes.

» X. Est deffendu ausdits associez d'entrer en débats ny querelles l'un contre l'autre sans la permission du chef, à l'arbitrage duquel les contrevenans seront punis, tant pour la réparation d'honneur que toutes autres sortes.

» XI. Si pour fortification, ou plus grande seureté desdits associez, se fait quelque convention avec les provinces de ce royaume, elle se fera en la forme des susdites, et aux mesmes conditions, soit que ladite association soit poursuivie envers lesdictes villes ou par elles demandée, si autrement n'est advisée par le chef ' . »

¹ M. Petitot écrit *les chefs*. C'est une faute.

Et cette formule d'association était couronnée par un serment :

« XII. Je jure Dieu le créateur, touchant cest evangile, et sur peine d'anatematization et damnation éternelle, que j'ay entré en ceste sainte association catholique selon la forme du traicté qui m'y a esté leu presentement, loyaument et sincerement, soit pour y commander ou y obéir et y servir, et promets sous ma vie et mon honneur, de m'y conserver jusques à la dernière goutte de mon sang, sans y contrevenir ou me retirer pour quelque mandement, prétexte, excuse ny occasion que ce soit¹. »

Telle fut l'association catholique de la Picardie; telle fut l'origine de la révolution qui se levait comme une tempête, et qui a gardé dans l'histoire le nom formidable de *Ligue*.

La maison de Guise n'était pas étrangère à cette impulsion donnée à la ferveur catholique. Des passions personnelles vinrent se mêler à cette grande passion de la foi. Les haines, les jalousies, les cupidités ne sont jamais absentes du cœur de l'homme.

La Ligue n'en fut que plus rapide. Paris se remplit d'assemblées où l'on courait se lier par des serments. Le gouvernement se taisait; le silence devenait une approbation. La prohibition eût été pire encore. Ce fut comme une contagion dans les provinces. Mais en quelques villes l'exaltation donna lieu à des violences contre les huguenots. L'édit de pacification était impuissant à désarmer la fureur du peuple.

Et d'autre part l'immobilité de la cour étonnait les partis. C'était comme une connivence mystérieuse, qui profitait aux desseins du duc de Guise. On lui supposait des pensées criminelles d'usurpation. On recherchait l'antiquité de la maison de Lorraine, et l'on établissait sa descendance du sang glorieux de Charlemagne². Les imaginations se plaisaient à la grandeur de ces souvenirs; et ne fussent-ils que des chimères, la cour au moins ne gagnait rien à

¹ *Mém. de Cayet, introd. — Hist. des cinq règnes.*

² *Hist. des cinq règnes.*

laisser aller vers cette lignée l'enthousiasme populaire. Mais l'impuissance était partout, et, comme il arrive à certains jours marqués dans l'histoire des peuples, tout était funeste, l'action ou l'inertie. On se laissa aller au penchant des abîmes.

C'était peu pour le duc de Guise d'avoir mis la France en un tel état d'exaltation. Il voulut grossir la Ligue par le secours du roi d'Espagne, et le voisinage des *gueux* des Pays-Bas servait sa politique. Mais à ce moment éclatait une révolution dans les Flandres espagnoles. Guillaume, prince d'Orange, instituait une sorte de république, et Jean d'Autriche, le vainqueur de Lépante, fils du roi d'Espagne, n'eut que le temps de faire avec le duc de Guise des intrigues secrètes. Ils se promettaient l'un à l'autre de grandes destinées; à Jean d'Autriche le trône d'Angleterre, au duc de Guise le trône de France. Tels sont du moins les murmures de l'histoire. Mais l'avenir devait manquer à ces beaux rêves.

Cependant la tenue des états de Blois était proche. Ils avaient été appelés dans la vue d'accréditer l'édit de pacification, et le calvinisme en avait hâté la convocation comme un triomphe; mais tout était changé par le mouvement de la Ligue, et les états n'allaient plus être qu'un instrument de réaction catholique. C'était un triste spectacle que celui de cette royauté poussée et repoussée en tous sens par le flot des passions publiques. Le roi ne voulait pas cependant paraître obéir au caprice de la Ligue. Il courut à Blois le premier, et d'avance il déclara entendre casser aux états l'édit de pacification, et retirer aux huguenots toute concession de culte qui leur aurait été faite. Il crut ainsi avoir assez établi sa liberté royale, et lorsque vinrent les états il ne restait que des formes de délibération.

6 décembre 1576. — On mit de la solennité dans l'ouverture des états. Il se trouva au début cent quatre députés de l'Église, entre lesquels il y avait quatre archevêques, dix-sept évêques, deux chefs d'ordre; soixante et douze députés de la noblesse, cent cinquante députés du tiers état; mais le nombre se grossit ensuite. La description de cette pompe

est curieuse, et atteste l'importance qui n'avait cessé d'être attachée à la représentation de la nation¹. Il y avait des passions frémissantes et contraires dans les trois ordres, et avant l'ouverture elles eurent le temps de fermenter. Enfin en la grande salle du palais de Blois royalement ornée, « tapissée d'une riche tapisserie à personnages, rehaussée de fil d'or, les piliers couverts de tapis de velours violet, semez de fleurs de lys d'or, » le roi parut entouré des deux reines, de son frère, des princes, de son conseil. Les députés étaient à droite et à gauche; le roi monta « à sa chaire couverte d'un drap de velours violet semé de fleurs de lys d'or. » Une place avait été disposée pour le peuple; tous les états et conditions avaient leur représentation dans ces grandes solennités. Le roi, « d'une bonne grâce, parole ferme, haute et discrète, » fit sa harangue « d'une grâce et action très belle², » et après lui le chancelier de Birague parla deux heures pour développer la pensée du conseil.

Je ne saurais ici exposer toute la suite des délibérations. Des passions contraires étaient en contact; on leur proposait à décider qu'il n'y aurait d'autre religion que la religion catholique en France. Cette question avait été déjà résolue en sens contraire, et sous l'apparence même de la décision, le doute restait dans la politique de la cour. Les oppositions eurent donc leur liberté. Un député, Jean Bodin, du Vermandois, se mit à la tête des grondeurs. Il jeta quelque fermentation dans le tiers état; toutefois la majorité était acquise, et les états prononcèrent que le roi serait supplié d'aviser par les meilleures et plus saintes voies qui se pourraient à ce que tous ses sujets fussent réunis dans la religion romaine, que l'exercice de la religion prétendue réformée fût défendu soit en public soit en particulier, et que

¹ *Recueil* concernant les estats, tenus sous plusieurs roys de France, avec figure, etc., M. D. C. X. IV. — *Recueil* de tout ce qui s'est négocié en la compagnie du tiers estat de France, en l'assemblée générale des trois estats, assignez par le roy en la ville de Bloys, au xv novembre 1576. CIO. IO. LXXVII. Deux volumes rares et curieux, en mes mains.

² Des estats de France, cité.

ses ministres, diacres et surveillants fussent tenus de sortir du royaume, nonobstant tous édits contraires.

Cependant Saugenis et la Popelinière, députés, l'un du roi de Navarre, l'autre du prince de Condé, étaient arrivés avec quelques ministres huguenots. Ils protestaient contre la convocation des états qui ne s'était point faite, disaient-ils, selon les lois. Le mot de guerre était proféré, et Damville au loin montrait son épée, toujours tirée pour les séditieux. Les trois ordres répondirent par une députation chargée d'aller porter aux princes des paroles de paix. Le prince de Condé ne voulut pas recevoir les envoyés. Le roi de Navarre les accueillit au contraire, et leur discours fit couler ses larmes¹. Sa réponse aux états fut pleine de douces paroles. Il demandait la paix des églises et la tranquillité du royaume. « Ne s'arrester, disoit-il, à ce qu'on tient la ditte religion pour hérésie, car quant ainsi seroit, ce que non, elle ne se devoit ni pourroit oster par une telle assemblée, ains par un concile général, auquel toutes parties sont ouyes. Et quant à ce qu'on vouloit s'aider de l'exemple de son pays de Béarn, duquel l'exercice de la religion catholique fust osté par la défunte royne, sa mère, le dit roy de Navarre a délibéré et jà commencé d'y remettre la ditte religion. »

Du reste, le roi de Navarre protestait de son zèle pour le roi, « et ne veult avoir, disoit-il, autre intention que de luy obéir, et faire tout très-humble service. »

Et enfin sur la question d'*unité* de croyance dans l'Etat, il s'exprimait en ces termes : « Quant à ce qu'en particulier ilz (les états) désirent qu'il n'y ait que une religion catholique romaine, et quitter celle dont il fait profession, il a accoustumé de prier Dieu, et le prie en une si belle assemblée, que si sa religion est la bonne comme il croit, qu'il vueille l'y confermer et asseurer. Que si elle est mauvaise, luy face entendre la bonne, et illuminer son esprit pour la suyvre, et y vivre et mourir, et après avoir chassé de son esprit tous erreurs, luy donner force et moyen pour aider

¹ De Thou, liv. LXIII.

à la chasser de ce royaume, et de tout le monde, s'il est possible¹. »

Toutes ces négociations de paix cachaient la guerre, et pendant que les états délibéraient de la religion, le roi en son conseil délibérait de ses propres périls. Les avis étaient divers, la mobilité rapide, les desseins indécis. La reine Catherine passait de la fureur à la faiblesse; elle voulait tous les moyens extrêmes, et le roi ne savait quelle pensée saisir entre ces pensées contraires. Souvent la délibération fut orageuse entre la mère et le fils. Le duc d'Anjou était devenu le plus emporté contre les huguenots. Il demandait hautement l'annulation de l'édit de pacification, et la reine le laissait faire à plaisir, ne voulant autre chose que de le rendre irréconciliable avec les huguenots. C'est dans une vue semblable que le roi demanda par écrit l'avis de tous les conseillers. Tout était suspect, et la fidélité ne semblait assurée que si elle se vouait aux inimitiés et aux vengeances. La plupart des conseillers opinèrent pour la cassation de l'édit, tout en montrant les dangers de la guerre. Le duc de Guise fut le plus discret; mais les haines allaient droit à lui, et il n'avait nul besoin de les provoquer. Telle était sa position entre les partis, que sa réserve ne le sauvait d'aucune colère.

1577. — Enfin, après trois mois de délibérations et d'intrigues, les états allaient s'éloigner. Nulle question de paix ou de guerre, d'administration ou de réforme n'avait été éclairée. La question de religion dominait tout le reste; et il faut le dire, l'ordre du tiers état avait embrassé ce haut intérêt avec un admirable mélange de zèle et de prudence qu'il est juste de noter en cette histoire.

De nouvelles ambassades avaient été faites aux princes et au maréchal de Damville. Chaque état entendit le rapport des envoyés. Le duc de Montpensier portait la parole. Son récit était simple et touchant. Il avait fait au roi de Navarre un horrible tableau des maux de la guerre, et il avait obtenu de lui la concession de quelques modifications dans

¹ Des estats de France, cité.

l'édit de paix. Il demandait aux états de seconder ce vœu d'union pacifique, sans abandonner en aucune sorte l'unité romaine; et lorsque ce vint au tiers état d'entendre le récit des envoyés, il y eut tout aussitôt une expression de gratitude pour *le sieur de Montpensier, pour le soing qu'il avoit de ce pauvre royaume*, et l'on délibéra une requête au roi, laquelle fut conçue en ces termes : « Sire, vostre majesté a assez connu, comme aussi chacun a peu juger que les députés de vostre tiers estat, assemblez en ceste ville par vostre commandement, ont tousjours accompagné leurs délibérations de telle integrité et sincerité que l'on pouvoit souhaiter. Si est ce qu'ils n'ont peu éviter qu'on ne leur ayt imposé d'avoir fait ouverture à la guerre, comme s'ils l'avoient allumée et embrasée par tous les endroits de cestuy royaume. Ce qui a esté autant éloigné de leurs intentions, comme ilz ont tousjours jugé que par le moien de la guerre et troubles venus en France depuis XV ou XVI ans en ça, il n'en pouvoit reuscir que la totale ruine des subjects de vostre majesté, l'esbranlement de vostre estat, et la subversion de la religion catholique, apostolique et romaine, si par la réunion des volontés de vos subjects il n'y estoit promptement pourvu. Ce qui a meu lesdits députez résoudre entr'eux par ci-devant, et dès le XV janvier dernier, que vostre majesté seroit très humblement suppliée vonloir réunir tous vos subjects en la religion catholique, apostolique et romaine, par les plus doux et gracieux moiens que vostre majesté aviseroit en paix et sans guerre : de quoy ils ont voulu encores supplier vostre dite majesté, en toute humilité, avec déclaration de leur inviolable intencion qu'ils n'entendent ni ne veulent approuver autre religion que la catholique, apostolique et romaine, en laquelle ils sont résolus de vivre et mourir sans jamais s'en despartir, comme celle laquelle ils reconnoissent estre la seule vraye, donnée de Dieu, et receue de nostre mère sainte église catholique romaine¹. »

Tel fut le dernier acte du tiers état en ces solennels états

¹ Des estats de France, cité.

de Blois qu'on laissait flotter entre les incertitudes de la politique, mais où le sentiment d'unité et de charité prévalait encore, grâce au désintéressement de cette portion nationale qui n'avait rien à attendre des luttes sanglantes des factions. L'histoire semble n'avoir pas aperçu ce caractère survivant de foi et de paix, et pourtant c'était l'indice le plus remarquable de cette époque troublée. Il attestait que l'intolérance était politique, de même que la sédition et peut-être aussi l'hérésie. Les paroles de clémence sortaient des âmes fidèles, comme les pensées d'anarchie fermentaient aux cœurs sans croyance.

Enfin les états s'en allèrent, ne laissant que des vœux stériles. La cour resta tourmentée par de vagues desseins. Le parti de la violence l'avait emporté; l'édit de pacification était cassé. Le roi signa la ligue, et après lui le duc d'Anjou et les autres princes.

C'était un signal de guerre. Le duc d'Anjou courut s'emparer de la Charité, l'une des villes de sûreté des protestants. De là il porta le siège devant Issoire en Auvergne, que le roi de Navarre faisait défendre à outrance. Le duc de Guise livra un assaut, plusieurs gentilshommes furent tués; mais la ville ouvrit ses portes, elle fut pillée.

En même temps le duc de Mayenne frappait les huguenots de la Saintonge. Le roi de Navarre et le prince de Condé n'étaient pas en mesure d'arrêter ces premiers coups.

Mais tout à coup le roi même change ses pensées : il voulait la guerre, il veut la paix. Vainement l'histoire essaye de pénétrer ce caprice : tout échappe aux jugements en cette cour mobile et frivole.

C'est apparemment de cette brusque disposition pacifique que sortit un acte mémorable, quoique inutile, la publication d'une ordonnance *sur le fait de la police générale du royaume*. C'était un bel ensemble de dispositions administratives, qui eussent été fécondes en un temps régulier, mais inefficaces en un temps de trouble¹.

¹ Cette pièce est aux *Arch. curieuses*, tom. IX. — Le *Journal de Henri III* caractérise ainsi les dispositions de cette ordonnance : « desquelles est bien à craindre qu'on ne die comme d'autres faites

Les princes cèdent au vœu du roi : une trêve est déclarée. Un nouvel édit de pacification est publié. C'était une alternative de plus dans cette politique flottante, agitée. On tempérerait en tout sens les derniers édits; et entre autres dispositions on consacrait les mariages des prêtres et des moines, qui, sous prétexte de liberté de conscience, avaient rompu leurs vœux de chasteté. Et de Thou, l'écrivain demi-huguenot et demi-catholique, ajoute, que *l'édit fut reçu avec un applaudissement général*. « Le roi, dit-il, ne l'appelait que son édit¹. » Il semble qu'en ces fluctuations la raison s'abîme. Nul ne garde l'instinct même de la convenance et de la dignité.

1578. — Mais l'anarchie subsiste. Dans le Languedoc les huguenots essayent de se constituer en république. Ils font une sédition à Béziers. Damville part de Montpellier pour réprimer le désordre; Montpellier se donne aux factieux. Ils se saisissent de la maréchale et de ses enfants, se donnent pour gouverneur Chatillon, fils de Coligny, maltraitent les catholiques, ravagent les églises et donnent aux villes voisines le signal des dévastations. Puis ils convoquent une assemblée à Lunel. Là se devait proclamer le droit nouveau de la province.

Damville alors rompt la célèbre fédération des huguenots et des malcontents. Déjà, disait-on, il avait écouté la voix de la cour, et peut-être les huguenots s'étaient hâtés par quelque soupçon de perfidie. Mais l'irritation des partis ne fait que s'accroître. Tout le midi s'allume. Puis l'intrigue étrangère se mêle au désordre intérieur. Lesdiguières noue des trames avec la Savoie; et en même temps le duc d'Anjou promet des secours aux séditeux des Pays-Bas. L'Espagne soulève les factions contre la France; la France attise les haines contre l'Espagne. Le maréchal de Bellegarde commandait pour le roi dans le marquisat de Saluces. Il songe à se faire indépendant et menace de livrer

aux états d'Orléans et ailleurs : *après trois jours non valables*. » — En matière de gouvernement, la théorie ne suffit pas; ce qu'il faut c'est l'autorité.

¹ De Thou, liv. LXIV.

le marquisat au duc de Savoie. Partout le patriotisme s'éteint. Chacun se fait sa règle de son ambition. La confusion est au comble ; l'Etat semble devoir tomber au plus profond des abîmes.

A ce spectacle d'anarchie, la reine Catherine court en Guyenne se faire suppliante auprès du roi de Navarre, et elle lui amène sa femme Marguerite, philosophe plutôt que huguenote ou catholique. On croyait l'avoir séduite par de riches pensions et par de tendres caresses ; mais son intervention restait douteuse, et son zèle même eût été vain. Ce voyage ne fait que trahir la faiblesse du roi. Henri de Navarre s'amuse à se faire des maîtresses de deux demoiselles de la suite de Catherine. Catherine se plaît à ces intrigues pour en tirer quelque secret. Marguerite elle-même s'y mêle par ses complaisances. Quelques mois se passent à des jeux de cette sorte¹ ; puis on convient de tenir des conférences à Nérac pour régler sérieusement toutes les affaires.

1579. — L'autorité du roi était livrée à la merci des factions. Tout ce qui sortit des conférences, ce fut que de nouvelles places de la Guyenne et du Languedoc seraient remises aux huguenots, pour l'assurance de l'exécution du dernier édit. Il avait été convenu que les catholiques y seraient en paix et que les églises y seraient respectées : on ne tint compte de cette condition. Peu après, les prêtres étaient chassés, et les catholiques étaient chargés d'impôts et d'avanies. Un détail historique montre à quel point le huguenotisme, qui demandait la liberté, était oppresseur aux lieux où il était maître. « Nous nous en revinsmes à Pau en Béarn, dit la reine de Navarre, où n'ayant nul exercice de la religion catholique, l'on me permit seulement de faire dire la messe en une petite chappelle qui n'a que trois ou quatre pas de long, qui estant fort estroite estoit pleine quand nous y estions sept ou huit. A l'heure que l'on vouloit dire la messe, l'on levoit le pont du chasteau, de peur que les catholiques du país, qui n'avoient aucun exercice

¹ *Mém.* de Marguerite de Valois.

de la religion, l'ouïssent; car ils estoient infiniment desireux de pouvoir assister au saint sacrifice de la messe, de quoy ils estoient depuis longtemps privez; et poussez de ce saint desir, les habitants de Pau trouvèrent moyen le jour de la Pentecoste, avant qu'on levast le pont, d'entrer dans le chasteau, se glissant dans la chapelle, où ils n'avoient point été découverts jusques sur la fin de la messe, qu'entr'ouvrant la porte pour laisser entrer quelqu'un de mes gens, quelques huguenots qui espioient à la porte les apperçurent et l'allèrent dire à Pin, secrétaire du roy mon mari, lequel possédoit infiniment son maistre, et avoit grande autorité en sa maison, menant toutes les affaires de ceux de la religion; lequel y envoya des gardes du roy mon mari, qui les tirant hors et les battant en ma présence, les menèrent en prison, où ils furent longtemps, et payèrent une grosse amende¹. »

Après de tels récits, les appréciations sont faciles, les réactions expliquées, les vengeances sinon justifiées, du moins comprises. La philosophie moderne n'a rien voulu savoir de la réforme. La voilà mise en son jour. Reprenons la marche des faits.

De Nérac la reine Catherine courut à Grenoble. Bellegarde était suspect dans son commandement de Saluces. Des troupes s'assembloient sous ses ordres, et Lesdiguières, l'agent actif des huguenots du Dauphiné, l'excitait à des entreprises extrêmes. La reine provoqua des entrevues. Bellegarde lui fut amené par le duc de Savoie. Elle le traita avec bienveillance, et le confirma dans son gouvernement, qu'elle ne pouvait lui ôter. Après quoi elle le laissa s'en retourner à Saluces; six jours après il y mourait. Le mot de poison fut murmuré, et il est resté dans l'histoire.

Pendant ce temps le roi s'oubliait en d'ignobles oisivetés, et ici se retrouve le nom flétri des mignons qui le perdaient. Laissons les récits de scandale; mais un incident est resté célèbre, ce fut un duel entre Quélus, l'un de ces mignons, et d'Enragues, favori de la maison de Guise. Maignon, un autre mignon, prit part à la querelle de Quélus

¹ *Mém.* de Marguerite de Valois, année 1579.

avec un gentilhomme nommé Livarot. D'Entraques parut au combat avec Riberac et Schomberg. Le duel fut atroce : Maugiron et Schomberg périrent sur le pré. Riberac et Qué-lus moururent peu après de leurs blessures¹. Cette mort de deux mignons vint désoler le roi, et pour comble, un troisième nommé Saint-Mesgrin était assassiné quelque temps après dans la nuit, au retour du Louvre, et périsait frappé de plus de trente coups d'épée et de pistolet. Le roi alla étaler sa douleur aux pieds de ces cadavres mutilés, les couvrant de ses baisers, et emportant leurs cheveux et leurs pendants d'oreille comme de saintes reliques d'amitié².

Par ces raisons diverses d'indécision politique et de dégradation morale le roi devenait odieux à la nation catholique. La Ligue grossissait ses griefs. Les murmures couraient dans la France. Un sentiment pire que la haine, le mépris, pénétrait de plus en plus dans les âmes. Dès ce moment apparaissaient dans l'avenir de sinistres présages.

Apparemment ce fut pour relever la royauté qu'il sentait défaillir que Henri III institua vers ce même temps l'ordre du Saint-Esprit. Il espéra ramener autour de soi quelques restes de chevalerie, et entourant d'honneurs cet ordre nouveau, en faire un appât à la gentilhommerie huguenote. On mit un grand appareil à l'établissement de l'ordre. On emprunta ses pompes à la religion. On eût pu croire à un retour vers les âges de chevalerie antique. Mais ces magnificences catholiques voilaient des perfidies mondaines, sans mélange de piété naïve. On crut raviver l'honneur : on laissa fermenter l'envie et la vanité³.

¹ Le récit de ce duel célèbre est détaillé dans *la vie et faits notables de Henri le Valois*, Arch. curieuses, tom. XII.

² De Thou, liv. LXVI. — *Journal de Henri III*.

³ *Journal de Henri III*. Au sujet de cette institution l'historien huguenot que j'ai sous les yeux mérite d'être entendu. « Quant au roy, d'une part il se saoulait de pas-e-temps, plaisirs et délices, faisant son séjour ordinaire à Paris, et d'an en an, quelque voyage à Lyon... et désireux de réduire ceux de la religion au petit pied, et les miner par-dessous terre, il fit d'une pierre deux coups, commençant à se ranger à une façon de vivre en public qui sentoît plus le moins

Au mépris des catholiques se joignait la colère des huguenots contre le roi. Les édits de pacification n'ôtaient point des âmes les souvenirs funestes et les pensées de vengeance. L'ambition du roi de Navarre se servait habilement de ces griefs. Les partis restaient armés, la reine de Navarre les aigrissait à plaisir.

On voulut redemander aux huguenots les places de sûreté, inutiles, disait-on, puisque la paix était exécutée. Le roi de Navarre ne les voulut point céder; et en même temps le prince de Condé alla enlever la Fère par un coup de main; et puis il courut en Allemagne lever des troupes, comme si on était en pleine guerre.

1580. — Et la guerre, en effet, naissait d'elle-même; les traités, les édits, les conférences, tout était trompeur. Une confédération nouvelle des huguenots se déclara dans le Languedoc. Quelque manège secret de la reine Marguerite s'ajouta aux passions publiques. Henri III avait écrit au roi de Navarre qu'elle avait une intrigue avec Turenne, depuis duc de Bouillon. Par dépit, elle attisa la discorde. On appela cette guerre la guerre des *amoureux*, ce qui n'empêcha point le roi de Navarre d'exposer en un manifeste tous les griefs qui sollicitaient la prise des armes¹. Le roi de Navarre donna le signal des hostilités à Lesdiguières et

que le roy, afin de gagner le cœur de la populace, qui se paist de vaine apparence : et pour tenir en lesse tout le clergé, il se met à bastir des monastères, chappelles et oratoires, dresse l'ordre des hiéronymites, approche de soi et met en crédit les capuchins et fueillants, fait imprimer force breviaires, heures et manuels de dévotion, va en pelerinage à pied çà et là, se vest de gris, confirme la confrairie des pénitents ou battus, porte le chapelet et le fouet à la ceinture en procession, couvert d'un sac : et à l'exemple de son prédécesseur Louys onzième, prétendant réunir les grands à soy, fit en l'an 1579 l'ordre appelé du saint esprit, comme une authentique déclaration qu'il ne pouvoit ni aimer ni faire bien à ceux de la religion, obligeant par serment solemnel tous les chevaliers à des conditions qui les astreignoient plus que jamais à estre sujets au pape et à toutes les cérémonies de l'Eglise... Le roy continua quelque tems en ce train monachal... Mais d'un autre costé sa cour estoit pleine de festins, mascarades, nopces et magnifiques passe-temps, pour l'entretenement desquels le peuple estoit foulé de nouvelles impositions. » *Hist. des cinq règnes.*

¹ Déclaration et protestation du roy de Navarre. — *Arch. cur. de MM. Cimber et Danjou, tom. X.*

lui-même alla déployer son courage au siège de Cahors. La ville était forte et vaillamment défendue par un commandant du nom de Verins, qui avait avec lui quinze cents soldats résolus; les bourgeois le secondaient. Henri de Navarre eut à lutter de toute la force de son génie : la ville fut obligée de se rendre, mais Verins sauva ses intrépides compagnons. La défense avait été glorieuse, la victoire révéla la destinée de Henri¹.

Toutefois les entreprises huguenotes furent arrêtées par la présence du maréchal de Biron en Guyenne, et de Damville, nommé désormais Montmorency, dans le Languedoc². Il ne resta que des conflits mêlés d'intrigues, et parmi ces jeux de bataille, Henri de Navarre continuait de jeter ses aventures galantes, tristes incidents dont la reine Marguerite favorisait le caprice et dont l'histoire jusqu'ici semble avoir caressé l'odieux caractère.

Pendant que les combats s'apaisaient vers le midi, la cour envoya le maréchal de Matignon reprendre la Fère par un siège éclatant. En même temps aussi intervenait le duc d'Anjou pour réconcilier les partis. Ce prince, qu'on avait vu poursuivre mille desseins chimériques, tourmenté par les pensées d'autrui plus que par les siennes, frêle instrument des partis divers, avait été conduit par sa sœur, la reine de Navarre, qui le mouvait à son gré, à se chercher une domination parmi les factions de Flandre, au détriment de la maison d'Espagne. Cette intrigue durait depuis deux ans, et peut-être l'adroite Marguerite, sous un semblant de zèle pour son tendre frère, le précipitait à dessein en ces aventures, afin de laisser davantage rapprocher la couronne de France de la tête de Henri de Navarre. Par un artifice semblable on l'avait vue pousser le duc d'Anjou à rechercher le mariage de la superbe Elisabeth d'Angleterre. Le duc d'Anjou obéissait à la fois à ces contraires impulsions; mais la pensée des Flandres était d'une poursuite plus ai-

¹ De Thou, liv. LXXII.

² Henri, d'abord maréchal de Damville, prit le nom de maréchal de Montmorency, à la mort de François de Montmorency, son frère, en 1579. Il fut depuis connétable.

sée ; c'est là que courait l'ambition imbécile du prince. Des trames s'étaient nouées, les états de Flandre les secondaient ; l'autorité espagnole était à demi brisée : le duc d'Anjou crut le moment propice de se déclarer. Mais pour cela il fallait assurer aux états le secours de la France, et c'est en cette occurrence qu'il se porta médiateur entre le roi et les princes protestants, espérant rendre la paix profitable à son ambition.

1581. — Tout était plein de manéges ¹. Le prince de Condé ne voulait pas de paix ; le duc Casimir, devenu palatin, le poussait en ses desseins extrêmes. Le roi de Navarre, pressé par le maréchal de Biron, ne pouvait reprendre la guerre. Peut-être aussi aspirait-il en secret à voir le duc d'Anjou porter en Flandre son impuissante activité. Les vœux étaient contraires. Le roi d'Espagne se mêlait aux intrigues, et il offrait des secours au roi de Navarre. En même temps l'intérêt du roi de Navarre appelait présentement l'inaction ; le duc d'Anjou courut le trouver en Guyenne. Il se fit un mérite d'avoir résisté aux offres diverses, et il révéla les propositions qui lui étaient faites. Ce lui fut un titre à l'affection de Henri III ; on loua sa droiture, son patriotisme ; la paix se fit, et il en eut tous les honneurs.

Toutefois les partis huguenots restaient armés. Le Dauphiné était en feu ; les populations des Cévennes se faisaient une guerre ardente ; Lesdiguières alimentait cette anarchie. Le duc de Mayenne parut avec une armée imposante ; Lesdiguières se soumit. Les bourgeois des villes se défendirent à outrance contre les paysans huguenots. La paix finit par être acceptée ; mais les haines survivaient.

Le duc d'Anjou eut le loisir de reprendre sa double aventure des Pays-Bas et d'Angleterre. La reine Elisabeth se laissa gravement demander pour lui en mariage par une célèbre ambassade où parurent les plus brillants des princes et des seigneurs. La condition politique de cette union devait

¹ Cette partie de l'*Hist.* de de Thou est complète et curieuse. — *Mém.* de Marguerite de Valois.

être une ligue de l'Angleterre et de la France contre l'Espagne, dont la puissance alors pesait sur le monde. C'est tout ce que voulait la mystérieuse reine. On crut le mariage achevé.

Alors on précipita l'affaire des Pays-Bas. Le prince d'Orange était l'âme de l'entreprise. Il brûlait de briser l'autorité espagnole, et déjà depuis quatre ans il faisait mouvoir à son gré les états. Il leur montra la nécessité de se donner un prince puissant par les armes, et qui les pût protéger dans un changement de domination. Le nom du duc d'Anjou, frère du roi de France, et tout à l'heure mari de la reine d'Angleterre, était accepté comme une espérance. Toutefois le prince d'Orange cherchait un patronage, non point une domination. Le roi d'Espagne vit son sceptre défaillir; il mit à prix la tête du prince d'Orange. L'entreprise n'en fut que plus hâtée. Les états assemblés à Anvers déclarèrent le roi Philippe déchu de la principauté des Pays-Bas, pour avoir violé les privilèges des peuples, contre son serment; et devenus libres, « ils choisissaient pour leur prince, de leur bon gré et de leur propre mouvement, François de Valois, duc d'Alençon, frère du roi de France. »

Par malheur à ce signal les protestants des Flandres se livrèrent à toutes les folies de la victoire. C'était transformer une entreprise politique en attentat de sectaires, et aussi jeter de l'incertitude sur le succès, au moment même du triomphe.

Deux partis se formèrent. Plusieurs villes hésitèrent. Alexandre de Parme, gouverneur pour l'Espagne, fit appel aux fidèles. Il y eut des combats acharnés. Alexandre de Parme se saisit des villes principales du voisinage de France; et enfin il mit le siège devant Cambrai. Alors le duc d'Anjou assembla une armée et courut en Flandre. Alexandre n'osa se commettre avec des forces inférieures. Cambrai fut délivré.

Mais à ce moment Elisabeth d'Angleterre commença de s'arrêter. Elle ne pouvait, disait-elle, accomplir un mariage qui lui apportait la guerre avec l'Espagne; et, de son côté, le roi de France ne voulait point donner de suite à la ligue

d'Angleterre, si le mariage ne se faisait point. L'intrigue se raviva, mais sans profit.

En-même temps une révolution tombait sur le Portugal par la mort du roi Sébastien, vaillant prince qui était allé se faire tuer dans une bataille en Afrique contre Abdel-Medec, roi de Fez et de Maroc, et ne laissait point d'héritier. Dix prétendants se levèrent de divers points de l'Europe; le roi d'Espagne, comme fils d'Isabelle, l'aînée des filles du roi Emmanuel, aïeul de Sébastien, semblait le mieux fondé. Il allait se heurter contre des inimitiés nationales. Les états se cherchaient un souverain moins odieux. Le cardinal archevêque d'Evora, grand-oncle de Sébastien, vicillard de soixante-sept ans, avait pris le titre de roi; mais il ne pouvait le soutenir, et d'ailleurs il mourut peu de temps après ne laissant qu'un héritage indécis. Catherine de Médicis revendiquait aussi quelques droits; mais ce n'était qu'une perplexité de plus. Les états délibéraient, et ils appelaient la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne au secours de leur liberté. Un instant le pape essaya de jeter le vieux droit de l'Eglise au travers de tous ces conflits, la couronne de Portugal étant, disait-il, un fief dont les rois jadis avaient fait hommage. Mais déjà l'ambition s'était accoutumée à suivre des lois d'une autre sorte. La voix du pape se perdit dans le bruit des délibérations, et aussi le roi d'Espagne faisait irruption avec une armée formidable.

Les états s'étaient fait à la hâte un roi de don Antonio, fils bâtard du roi Louis, frère du cardinal Henri. Il courut au-devant des troupes espagnoles. Mais il se fit battre à Alcantara. Le Portugal fut envahi, et le roi Antonio se sauva dans l'île de Terceire, d'où il fit appel aux cours d'Angleterre et de France. Ce fut une complication nouvelle dans la politique.

La ligue d'Angleterre et de France restait suspendue. Les affaires du duc d'Anjou avaient cessé d'être brillantes; son armée de Cambray s'était dissipée. Il alla de sa personne poursuivre en Angleterre le mariage d'Elisabeth et l'accomplissement de la ligue. Mais Elisabeth se jouait de ces instances. Elle berça de promesses le duc d'Anjou, et puis le laissa s'en aller en Brabant recevoir les honneurs de sa nou-

velle principauté. Rien de sérieux n'était sorti de cette active diplomatie, et les grandes rivalités d'Espagne, d'Angleterre et de France restaient en présence avec leurs pièges et leurs trahisons.

1582. — Sur ces entrefaites, un grand crime éclatait au milieu des fêtes qu'on faisait à Anvers au duc d'Anjou, comme duc de Brabant. Le roi d'Espagne avait mis à prix la tête du prince d'Orange, auteur de cette révolution des Pays-Bas. Deux Biscayens convinrent de se partager la récompense royale, et l'un d'eux alla tirer au prince un coup de pistolet à bout portant. L'arme éclata dans les mains du sicaire, et il ne put se servir du poignard pour achever son crime. Les gardes le firent périr aussitôt sous mille coups. Ce fut un horrible tumulte dans le palais et ensuite dans la ville. Le nom de la religion se mêla aux plaintes. On parla d'entreprises de meurtre et de scènes semblables à la Saint-Barthélemy. Et soudain il y eut contre les Français une réaction furieuse. Le duc d'Anjou, qu'on venait de saluer comme un libérateur, fut suspect comme un tyran. Le tempérament politique des *malcontents* ne les sauva pas de la haine. La populace courut s'ameuter autour du palais du prince où se préparaient pour le soir des fêtes populaires. La menace grondait furieuse. Le duc d'Anjou craignit pour ses jours; il fallut que le prince d'Orange envoyât faire lire une proclamation pour décharger les Français de l'odieux de l'assassinat.

La politique succéda à l'émotion. Le prince d'Orange profita de sa popularité pour se faire donner par le duc d'Anjou le comté de Hollande et de Zélande; et l'Espagne renoua ses trames secondées de coups de poignard. Un complot fut découvert, qui avait pour but de tuer les deux princes, et même, dit-on, le roi de France. L'un des complices, conduit à Paris, y fut écartelé.

Cependant le crime n'était pas la seule défense du parti d'Espagne. Le prince de Parme avait rassemblé ses forces, et il lui en arrivait de nouvelles par l'Italie. Les combats se multipliaient avec des succès divers; et, de leur côté, la France et l'Angleterre, sans avoir publiquement avoué la

ligue, comprenaient de même l'importance de ruiner la domination espagnole dans les Flandres. Des forces s'avancèrent au secours du duc d'Anjou. Alors la guerre s'agrandit. Le parti espagnol se fortifia de toute l'ardeur catholique qui restait en quelques parties des Flandres, et surtout dans les provinces wallounes. Les armées devinrent imposantes, les combats furent sérieux, les sièges fortement conduits. Ce n'était plus une révolution locale, c'était un commencement de guerre européenne.

Mais tout à coup un incident éclate. Le duc d'Anjou n'avait reçu des états qu'une principauté nominale; les états avaient retenu l'exercice de la puissance. Le duc d'Anjou demande que l'autorité soit réelle en ses mains. Les états délibèrent; le prince d'Orange les soutient et les anime. Le duc d'Anjou craint des connivences avec le roi de Navarre, qui semble se mêler aux intrigues, et il se croit de force à emporter par les armes ce qu'on hésite à lui décerner par les suffrages. Il fait saisir quelques places, et lui-même attaque Anvers comme une ville ennemie. Les bourgeois surpris se barricadent; le prince d'Orange se met à leur tête. Les Français qui étaient déjà dans la ville sont égorgés; les autres sont repoussés, et le duc d'Anjou s'éloigne, ayant perdu près de deux mille hommes dans cette funeste échauffourée.

1583-1584. — Alors l'opération de Flandre n'est plus qu'une intrigue. Le prince de Parme et le prince d'Orange à l'envi enveloppent de pièges le duc d'Anjou, et bientôt il se soustrait par la fuite aux perplexités. Son génie fléchissait devant les périls ou les revers. Il s'en vient à Château-Thierry, cachant sa honte, mais poursuivant encore la distraction des débâches. Là s'acheva peu après sa triste vie. La politique d'Espagne et les partis de France allaient prendre par sa mort un aspect nouveau¹.

Depuis deux ans la révolution de Portugal avait suivi son cours. Une flotte française était allée porter secours à D. Antonio : elle fut battue par la flotte espagnole. La victoire

¹ *Hist. univ. de de Thou*, liv. LXXVII et LXXVIII.

fut souillée par le massacre de trois cents prisonniers qu'on avait d'abord jetés dans une église, et qu'ensuite on envoya tuer de la main du bourreau. On les avait laissés se confesser à leur aumônier ; l'aumônier fut égorgé après eux. L'archevêque de Toulouse, Paul de Foix, ambassadeur à Rome, fit de ce crime l'objet d'une plainte au pape¹. C'était une effroyable violation du droit de la guerre. On en attribua l'odieux au duc d'Albe, funeste conseiller de tyrannies et d'atrocités.

Peu après, D. Antonio était obligé de quitter Terceire ; il s'en vint mourir en France. Sa vie avait été toute souillée de débauche, et n'avait pas mérité que les peuples se dévouassent pour lui au malheur.

Mais par ces divers événements Philippe II venait d'embrasser sous son sceptre la totalité de la Péninsule, et de ressaisir la puissance près de lui échapper dans les Flandres. La couronne d'Espagne brillait alors entre toutes les couronnes, et celle de France continuait à se ternir sous le funeste souffle des partis qui rongeaient l'Etat.

1584.— Ici ne vont plus s'offrir que des spectacles de déchirements intérieurs, de luttes sanglantes, de crimes atroces. Nous serons contraints d'aller vite parmi ces fureurs, mais il importera de bien saisir le caractère des passions qui vont mouvoir les partis et le peuple entier.

La mort du duc d'Anjou, frère d'Henri III, laissait en héritage la couronne de France au roi de Navarre. Cette perspective parut sinistre aux catholiques. Par lui ils voyaient le calvinisme s'établir dans l'Etat : pour la masse des peuples c'était une menace d'oppression ; pour ceux qui se souvenaient de la constitution de la monarchie, c'était un renversement des lois antiques. A l'instant il y eut dans toutes les âmes comme un vaste accord d'opposition. L'énergie catholique se raviva, et la Ligue prit un caractère tout imprévu. Cette modification doit être notée par l'histoire ; c'est la seconde partie du grand drame de la Ligue.

¹ Lettre de M. de Foix au roi, du 4 novembre 1582, citée par le P. Daniel.

L'association devint hardiment politique, et une fois aventurée sur ce terrain, tout se précipita. Ce n'était plus seulement la foi privée qui allait se défendre à outrance, c'était la foi publique; et aussi l'ambition personnelle se mêla plus hardiment aux ardentés luttes, traînant à sa suite tous les attentats.

Déjà les catholiques supportaient impatiemment la politique de la cour, ses connivences avec les protestants des divers pays, ses traités avec les huguenots de France. La colère s'amassait, et le murmure allait grossissant. Le duc de Guise suivait de l'œil ce progrès d'irritation, et la mort du duc d'Anjou lui était une occasion naturelle de l'exciter par l'exagération de ses alarmes. Au moment où l'on sentait mourir le duc d'Anjou, il avait assemblé les princes et les grands près de Nancy, et là il leur avait fait un tableau sinistre de la France; mais voilant ses desseins et se contentant d'exciter le patriotisme, tout ce qu'il avait demandé c'était de fortifier la Ligue afin d'arracher le royaume à la domination de quelques parvenus qui abusaient de la faveur du monarque et avilissaient la royauté. Bientôt dans une seconde réunion à Joinville on arriva à des pratiques plus manifestes. Le roi d'Espagne avait été convié à se faire représenter en cette délibération. Là il fut résolu que si Henri III mourait sans enfants, le cardinal de Bourbon lui succéderait à la couronne. Le roi promettait cinquante mille écus d'or tous les mois pour faire la guerre aux huguenots, et la Ligue s'obligeait à lui faire restituer Cambray. Après quoi on fit courir un manifeste pour exciter les peuples : c'était un appel hardi aux révoltes.

Mais, chose digne de remarque ! en cette provocation le nom de la religion était voilé. On ne parlait que de la réformation de l'Etat, de l'oppression de la France, de la misère et de la ruine, de la nécessité de porter remède à tant de maux. On eût dit un scrupule chrétien qui tremblait de mêler les choses saintes aux intérêts de la terre. Toutefois les catholiques de la Ligue étaient peu disposés à comprendre ces délicatesses. Ils s'étonnèrent que la religion cessât d'être avouée comme un motif public d'association entre les

citoyens. La colère ne fit que s'exalter; et du reste les chefs de la Ligue ne demandaient pas mieux que de voir la foi populaire venir en aide à leur ambition. Lorsque le duc d'Anjou ne fut plus, on laissa s'allumer les haines. L'image d'un hérétique pouvant être appelé quelque jour au trône était une effroyable excitation. Déjà la chaire avait retenti de plaintes téméraires. Un curé de Saint-Pierre des Arcis, le docteur Maurice Poncet, de l'ordre de Saint-Benoît, avait appelé l'animadversion sur le roi même, lequel, avait-il dit, étalait des processions et des confréries de pénitents, les mêlant hypocritement à la folie de ses joies et de ses plaisirs, laissait aller l'Etat aux abîmes et livrait la religion aux sectaires¹. Vainement le docteur avait été renvoyé à son monastère de Melun. Toute la France était troublée par des clameurs semblables; catholiques sincères et catholiques politiques donnaient à la plainte une liberté égale. Le peuple, avide d'émotion, palpait sous la parole de ses prêtres. Toute la nation bouillonnait. En plusieurs lieux on prenait les armes. La cour s'épouvanta, on ne prévint que des malheurs.

C'était peu pour les chefs de la Ligue d'avoir allumé les têtes; il leur fallait avoir la sanction de Rome, et des émissaires coururent la solliciter. Déjà le cardinal Nicolas de Pellevé, d'une famille noble de Normandie, les secondait auprès du pape Grégoire XIII. Les princes de la maison de Lorraine, les cardinaux de Bourbon et de Guise multipliaient leur intervention. Entre autres agents du parti l'historien nomme le jésuite Mathieu, Jacques de la Rue, Piles, chanoine de Paris, tous ardents et poussant à l'extrême le principe catholique². Par eux s'accomplit le vœu de la Ligue. Une bulle du pape déclara inhabiles à succéder à la couronne le roi de Navarre et tous les princes faisant profession d'hérésie. Dès lors la Ligue fut sans frein. Tous les moyens de succès parurent sacrés. L'idée même d'assassiner commença à monter dans les têtes, et les plus fervents

¹ *Journal de Henri III.*

² *Mém. du duc de Nevers.*

des catholiques furent ceux qui reculèrent le moins devant cette extrême fatalité. Les temps suivants ont jeté à ces masses nationales ainsi tourmentées le nom de *fanatisme*. Cette philosophie est facile et frivole. Qu'il y eût des ambitions promptes à se faire un instrument de la foi des peuples, l'histoire l'avoue ; et c'était là un crime. Mais que les peuples aient voulu périr pour défendre leur croyance, une telle ardeur aurait dû être comprise, surtout en nos jours de démocratie, où la passion de la liberté a trouvé des apologies, même pour la frénésie de ses destructions et de ses meurtres.

La Ligue fut pour le peuple de France une croisade catholique. Elle eut tous les excès, tous les dérèglements, toutes les imprévoyances d'une guerre sainte.

Pour les princes et les grands la Ligue fut une entreprise politique. Elle eut tous les caractères d'une vaste intrigue et d'une implacable sédition.

Entre les grands se montre à l'histoire un caractère de prince qui semble indiquer ce que cet emportement laissait de troubles en quelques âmes droites et pures. Le duc de Nevers¹ était bon catholique ; mais il aimait le roi, et voulait être bon sujet. Il s'efforçait de concilier ce double devoir, et il demandait aux théologiens des lumières pour guider sa vie. Il n'avait rencontré que des inquiétudes. Les docteurs dans leurs livres et dans leurs discours tendaient aux dernières conséquences. La révolte était au fond de leurs maximes ; et déjà s'accréditaient les pensées de crime, d'assassinat, de régicide même. Le duc de Nevers s'effraya. La sagesse des docteurs de France manquant à ses scrupules, il sollicita la sagesse des docteurs de Rome ; de là même il ne lui vint que de nouvelles terreurs. A la fin il prit le parti d'aller en personne consulter le pape, il le trouva mort. Mais tout avait été disposé par les émissaires de la Ligue pour dominer le pape qui serait élu. La Ligue était sanctionnée, encouragée, bénie même ; le duc de Nevers garda ses doutes

¹ Ludovic de Gonzague, duc de Nevers. Voyez sur ce prince, de Thou, liv. CXIII ; année 1595, qui fut celle de sa mort.

et ses angoisses, touchant indice d'une piété tendre et d'un caractère timide. En même temps tout allait se précipitant dans le royaume.

Le cardinal de Bourbon, flatté de l'éclat du diadème que la Ligue lui avait montré, avait pris au sérieux son titre d'héritier du trône¹ ; il avait soixante-deux ans, le roi n'en avait que trente-quatre. Doux et facile, il ne voyait pas qu'il était un instrument au duc de Guise, qui sous cette royauté de cardinal en cachait une autre plus réelle et sans doute plus criminelle.

Mars 1585. — Enfin la Ligue allait à ses dernières fins. Tous les princes assemblés à Péronne délibérèrent une déclaration, où la situation de la France était exposée : le roi sans enfants, la menace d'un roi hérétique et relaps, la perspective du royaume catholique s'en allant aux mains des huguenots, l'antique unité rompue au mépris des serments et des lois, l'oppression des fidèles, l'élévation des félons et des traîtres, l'Etat ruiné, l'étranger en aide aux favoris, la dégradation et la misère, telles étaient les images présentées au nom des princes ; c'était le cardinal de Bourbon, comme premier prince du sang, qui parlait aux peuples, et la déclaration se terminait en ces termes :

« Déclarons avoir tous juré et saintement promis de tenir la main forte et armée à ce que la sainte Eglise de Dieu soit réintégrée en sa dignité et en la vraie seule catholique religion ; que la noblesse jouisse, comme elle doit, de la franchise tout entière, et le peuple soit soulagé, les nouvelles impositions abolies, et toutes creues ostées depuis le règne de Charles IX^e (que Dieu absolve !) ; que les parlements soient remis en la plénitude de congnoissance et en leur entière souveraineté de jugement, chacun en son ressort, et tous sujets du royaume maintenus en leurs gouvernements, charges et offices sans qu'on les puisse oster, sinon en trois cas des anciens établissements et par jugement de juges ordinaires, ressortissant ès parlements ; que tous

¹ Il était frère d'Antoine, roi de Navarre, et de Louis, prince de Condé, l'un père, l'autre oncle de Henri, présentement roi de Navarre.

deniers qui se lèveront sur le peuple soient employez à la défense du royaume et à l'effet auquel ils sont destinez, et que désormais les estats généraux, libres et sans aucunes pratiques soient tenuz souvent et selon que les nécessitez du royaume le requerront avec entière liberté à chacun d'y faire ses plaintes, ausquelles n'aura esté duement pourveu¹. »

Et pour accréditer cette déclaration, aux noms des princes on ajouta les noms du pape, de l'empereur, des princes d'Autriche, d'Espagne, d'Italie; l'Europe catholique semblait protester contre la succession hérétique à la couronne de France. Et, en regard des grands résolus à défendre la vieille foi, on dénonçait les associations des princes étrangers qui devaient envoyer des corps de Suisses, de reîtres et de lansquenets aux sectaires de France. Alors la déclaration fut semée à profusion; les peuples la lurent avec avidité; on crut y voir un signal de guerre sainte; l'enthousiasme de la foi, l'ardeur de la colère, la fureur de l'ambition, cette triple excitation souleva toutes les âmes : on eût dit les approches d'un vaste orage².

Le roi de Navarre, qui voyait ces flots gronder, commença de s'étonner; toutefois, habile qu'il était, il évita de courir le premier aux combats : il voulait se donner le mérite de la modération, et ne tirer l'épée que pour se défendre; mais il envoyait des ambassades auprès des souverains protestants pour les appeler à son aide, et le bruit de ces négociations devint bientôt un crime de plus, qui, commenté dans les chaires catholiques, exaltait l'imagination des peuples et provoquait les vengeances comme une justice.

Alors la position du roi commença d'être cruelle. La Ligue d'une part, le calvinisme de l'autre, des deux côtés la révolte, des deux côtés le péril; il eût fallu un haut génie et une

¹ La déclaration est aux *Arch. curieuses* de MM. Cimber et Danjou, tom. XI.

² La déclaration est analysée dans les *Cinq règnes*. On peut voir dans le langage de l'historien combien les huguenots frémissaient de voir leurs desseins découverts et dénoncés à la nation.— Voir aussi de Thou, liv. LXXXI.

royauté respectée pour échapper à de telles perplexités. Henri III ne sut pas même se créer un parti intermédiaire de catholiques résolus à défendre le sceptre et l'Eglise tout à la fois¹. La puissance de la Ligue absorbait son frêle pouvoir. La reine, sa mère, inégale et capricieuse, le lui fit sentir; il le sentait de lui-même. « Lors il lui fut avis que les remparts et défenses de son Estat estoient bas; que le duc de Guise le tenoit desja au collet, que son chasteau du Louvre fondoit². » Ce fut là sa principale anxiété; et à peine engagé dans la Ligue, il se tourna vers le roi de Navarre. Il lui envoya le duc d'Epemon, fils du maréchal de Bellegarde, gouverneur du marquisat de Saluces, que nous avons vu périr naguère, au sortir des conférences de la reine Catherine. Le jeune duc entrait dans sa destinée, la suite devait en être pleine d'éclat.

D'Epemon portait de douces paroles; il demandait au roi de Navarre de revenir à la cour, mais d'y revenir catholique. Et en effet un tel retour eût sauvé de grands désastres. Henri répondit par de touchants témoignages; mais il ne pouvait, disait-il, abandonner sa religion, tant qu'il n'en avait pas éprouvé l'erreur; et au surplus il n'était pas opiniâtre, et il ne demandait qu'à être instruit.

L'entrevue n'eut d'autre effet que de disposer Henri III à tenir son regard du côté de Henri de Navarre, et aussi d'exalter de plus en plus la Ligue, impatiente des bons rapports qui survivaient entre le roi et les huguenots.

Cette bienveillance, politique ou réelle, l'appel fait aux princes protestants d'Europe par Henri de Navarre, la hâte enfin qu'avaient les passions de se déclarer, tout cela fit éclater la Ligue. La guerre parut en un moment s'allumer sur tous les points du royaume. Le duc de Guise surprit Verdun par un hardi coup de main; puis il s'assura de Mézières. En même temps on enlevait la citadelle de Lyon, et l'on tentait la Provence. A Marseille il y eut d'ardentes lut-

¹ Il y eut pourtant une déclaration de catholiques royalistes, *Arch. curieuses*, tom. XI; mais elle ne fit que glisser sur la nation.

² *Les Cinq regnes*.

tes ; la Ligue fut vaincue, la Guyenne ne fit que s'ébranler ; mais la révolte était partout.

Une autre guerre plus formidable était celle des livres. La Ligue était par elle-même populaire ; elle le devenait encore par le prosélytisme de ses écrivains. Les histoires huguenotes et parlementaires parlent avec colère des libelles qui couraient la France. Toutefois une renommée de talent est restée plus forte que la haine, c'est celle de Louis d'Orléans, avocat de Paris ; ses écrits furent, dit de Thou, comme un tocsin général¹. En même temps on enflammait le peuple en lui présentant en images, partout disséminées, le tableau des fureurs protestantes d'Angleterre, et enfin la chaire était la tribune d'où partait l'enthousiasme de la haine.

A la vue de ces périls le roi restait immobile. Sa mère, dit-on, le retenait captif, ou le laissait s'oublier dans les plaisirs. Elle redoutait le duc de Guise ; elle haïssait le roi de Navarre ; le triomphe de l'un ou de l'autre la faisait frémir, et elle pensait échapper à cette alternative par sa politique d'astuce. Le choix même devait être une fourberie.

Tout à coup elle prend parti pour la Ligue. Elle demande un sauf-conduit au duc de Guise, et se rend à Reims pour traiter avec lui. Là le duc de Guise et le cardinal de Bourbon lui font leurs conditions ; elle les subit. Elle reporte au roi leur requête : les huguenots seront contraints par les armes à rendre les villes qu'on leur a laissées ; le roi cessera de protéger Genève, centre du calvinisme ; la Ligue recevra des sûretés ; un édit de pacification irrévocable rendra à la religion catholique son privilège ; tout autre culte sera interdit ; le roi jurera l'édit ; le même serment sera fait par les pairs, par tous les officiers de la couronne, par les parlements, par les gouverneurs et par les communautés des villes ; l'édit enfin sera exécuté sans nul délai. C'était la pleine destruction du calvinisme, ou bien le réveil des guerres civiles avec toutes leurs fureurs.

Le roi hésita ; la reine le vainquit. Un traité, signé à Ne-

¹ De Thou, liv. LXXXI.

mours, sanctionna toutes ces demandes. La Ligue fut proclamée patriotique et sainte. On lui donna des villes de sûreté; les princes eurent des gardes. Le royaume passait d'une révolte à une autre; mais cette fois la révolte semblait être du patriotisme.

A la nouvelle de ce fameux traité de Nemours, Henri de Navarre fut frappé de consternation. Il disait plus tard qu'ayant à ce moment laissé tomber sa tête dans ses mains, absorbé qu'il était par des pensées de douleur, sa barbe lui blanchit tout à coup. L'avenir, en effet, ne se pouvait montrer à lui que sous de sinistres images¹.

A Rome même, la Ligue commençait à épouvanter les hommes calmes et sérieux. Le nouveau pape Sixte V n'approuvait point ses expédients téméraires. Il en avait senti et indiqué les funestes suites. Le caractère frivole et mobile du roi lui était un sujet d'alarme, et il gémissait que la Ligue servit à la ruine de la majesté de sa couronne. Et aussi le duc de Nevers, longtemps indécis, s'était à la fin irrité de voir la royauté vaincue et captive. Mais, voulant concilier toutes ses pensées de catholique et de royaliste, il avait obtenu du pape une bulle qui frappait à la fois d'excommunication ceux qui porteraient secours aux huguenots et ceux qui entreprendaient contre les droits du monarque. Il s'en vint porter cette bulle aux pieds de Henri III. C'était un témoignage de sa candeur, mais un vain tempérament de la double anarchie qui dévorait le royaume.

En même temps que le pape avait concédé cette bulle au duc de Nevers, il en avait préparé une seconde personnellement dirigée contre le roi de Navarre et le prince de Condé, qu'il déclarait excommuniés et déchus de tous droits sur leurs propres Etats, et particulièrement du droit de succession à la couronne de France, à raison de leurs infidélités obstinées contre l'Eglise et de leurs attentats publics contre le roi; leurs sujets étaient relevés du devoir de fidélité². Ce fut en France un grand éclat de tonnerre.

¹ Matthieu, historiog., liv. VIII.

² Texte aux *Arch. curieuses*, tom XI.

Le roi de Navarre s'étonnait de plus en plus en présence de cette guerre inusitée où l'épée se brisait d'elle-même en ses mains. Déjà les écrits de la Ligue l'avaient troublé; la bulle du pape le foudroya. Il se mit à faire à son tour des manifestes. Il n'était point, disait-il, un hérétique obstiné, car il ne demandait pas mieux que de s'éclairer en un concile; s'il avait après la Saint-Barthélemy fait profession de catholicisme, il n'avait fait que céder à la menace des poignards; il n'était point relaps comme on l'accusait; il en donnait le démenti à tous ses ennemis, et il offrait le combat au duc de Guise, quelle que fût l'inégalité de leur rang, pour épargner le sang de tant de noblesse et de tant de peuple.

Quant aux bulles du pape, le roi de Navarre y faisait répondre par des lettres adressées au clergé de France, à la noblesse, au tiers état et aux Parisiens. Il dénonçait l'atteinte portée aux droits des rois et des peuples; il justifiait sa conduite; il signalait les violences de ses ennemis. Il fit même un appel aux rois de l'Europe, et fit placarder son écrit aux murs du Vatican¹ ! Le pape admirait, disait-on, cette activité, la comparant à la mollesse où s'abandonnait Henri III.

Enfin, un écrit plus populaire fut lancé contre le duc de Guise². Il montrait à la nation le dessein formé de saisir la couronne au détriment du sang des rois. Les politiques s'émurent; les grands sentirent leur orgueil blessé; le maréchal de Montmorency revint aux habitudes tempérées de sa famille; le vieux parti des *malcontents* se raviva. C'était un parti de catholiques, ennemis de la Ligue et fidèles à la royauté. Il paraissait surtout avoir sa racine dans le parlement; c'est là qu'à l'occasion des bulles du pape Sixte V il avait éclaté par des remontrances contre le droit papal ou ecclésiastique de la translation des couronnes³. Mais la royauté même manquait au parti qui la voulait protéger.

¹ *Journal de Henri III.*

² Avertissement sur l'intention et but de messieurs de Guise dans la prise des armes.

³ *Hist. des cinq regnes.* — De Thou, liv. LXXXII.

Toutefois le duc de Guise fut obligé de se défendre de ce grief formidable d'usurpation. La France était inondée d'écrits, d'apologies et de manifestes.

Mais rien ne modérait la Ligue. Pendant que ses chefs apparents livraient ces batailles politiques, elle suivait l'impétuosité de sa propre pensée, et, comme il arrive en ces rencontres, elle laissait loin derrière elle ceux qui la devaient tempérer.

« La première pointe de l'amour du roi, dit l'historien huguenot, estoit rebouchée au cœur de la plupart des sujets. Ils ne parloient de lui qu'avec toute sorte de mépris; tous les jours se semoient des pasquils indiscrets et effrontez, des libelles sans nom, esquels les asmes corrompues et desja effarouchées des désordres de la cour avoient (sous je ne sais quelle douceur) la poison des mutineries audacieuses¹. »

Alors prit naissance à Paris cette formidable puissance restée connue sous le nom des Seize.

Un bourgeois, nommé Laroche Blond, ardent catholique, et qui avait pris au sérieux la défense de l'Eglise, conçut le dessein d'organiser plus fortement l'association et de la faire mouvoir sous une volonté puissante et libre d'ambitions politiques. Il alla soumettre sa pensée à des docteurs, à des curés, à des prédicateurs populaires. Le plan fut agréé, l'exécution parut facile; on chercha quelques affidés, et bientôt un conseil de laïques et de prêtres délibéra sur cette organisation. Le mystère était profond. Il fallait embrasser l'ensemble des quartiers de Paris. Les gens du conseil firent choix de six d'entre eux pour cet office; ce

¹ *Hist. des cinq regnes*. La suite doit être notée : « On parloit du roy comme d'un Sardanapale, d'un fai-néant, d'un prince enyvrré de prodigalités et dissolutions. On le releguoit comme Chilperic dans un monastère, et pour sa troisième couronne que sa devise, *manet ultima cælo*, lui donnoit au ciel, on lui en promettoit une avec le rasoir en un cloître, et mesmes quelques dames de la ligue portoient à leur ceinture des ciseaux dont plusieurs fois se vantèrent que Henri de Valois auroit le poil abattu, quand on le confiteroit en une moinerie. » — Curieux détails dans le *Journal de Henri III*.

furent Laroche Blond, l'auteur du plan, Compan, marchand, Louchard, commissaire, Crucé, Lachapelle et Bussi-Leclerc, procureurs. Ces six bourgeois, connus de leurs curés, devaient se partager les SEIZE quartiers¹, y porter la plainte, le murmure, les bruits sinistres, y gagner les mécontents, y exciter les fidèles, y propager enfin l'association par des moyens ténébreux, sorte de communication propre en tous les temps à exalter l'imagination, à allumer le délire.

Déjà toutes les bornes étaient franchies, et la défense de la religion catholique était l'apologie publiquement acceptée de tous les attentats. Les théologiens s'étaient faits politiques, et c'est aujourd'hui un triste et fatal sujet de méditation que l'examen des livres de cette époque. Au nom de la religion une doctrine effroyable était enseignée, non point seulement dans les livres d'un seul ordre, mais dans les livres de tous les ordres. Les docteurs publiaient qu'on pouvait et qu'on devait arracher la tyrannie; et sous ce nom de tyrannie ils désignaient la royauté. La royauté alors c'était le plus frêle de tous les pouvoirs.

La ligue donc était dépassée par une faction et bientôt elle serait dominée par elle.

D'abord le duc de Guise et le cardinal de Bourbon se réjouirent de cette association qui leur mettait Paris dans les mains. Ce leur fut un motif de presser la guerre; le roi l'évitait: il envoya de nouvelles ambassades au roi de Navarre pour le ramener; la question de la religion restait l'éternel obstacle; le roi espéra désarmer l'ardeur des Parisiens en leur demandant des subsides. Les Parisiens n'hésitèrent pas: deux cent mille écus furent fournis aussitôt. La guerre éclata. Le roi de Navarre courut avec le prince de Condé assiéger Brouage; sa tentative ne réussit point: il éprouva des pertes, et bientôt il vit s'avancer contre lui toutes les forces catholiques, sous la conduite du duc de Mayenne, frère du duc de Guise. C'était l'annonce de luttes sanglantes².

¹ De là le nom des *seize*; la ligue des SEIZE. — *Mém.* de Cayet, introduction.

² *Hist. des cinq regnes et Hist. de de Thou*

Pendant ce temps le faible roi lançait un édit qui prescrivait à tous les calvinistes d'abjurer leurs erreurs dans quinze jours, sous peine de confiscation des biens et de crime de lèse-majesté. L'édit fut exécuté à outrance. Ce fut un horrible signal de représailles. Partout où il était maître, le roi de Navarre fit traiter les catholiques comme on traitait les huguenots. La France se couvrit de ravages : on eût dit une terre vouée à toutes les spoliations, à toutes les fureurs.

1586. — Le duc de Mayenne avait mal profité de ses premiers avantages dans la Saintonge et dans le Poitou. Il marcha vers la Guyenne, où se trouvait déjà le maréchal de Matignon. Quatre fortes armées étaient sur pied, deux en Guyenne, une en Dauphiné, une en Bourgogne. Le duc d'Epemon devait combattre Lesdiguières, qui au premier signal de la guerre avait pris des villes et foudroyé les catholiques. Le duc de Guise protégeait la Bourgogne. Le duc de Mayenne et Matignon devaient envelopper le roi de Navarre ; Mayenne avait promis de l'amener vivant à Paris.

Peu s'en fallut en effet qu'il ne l'enlevât dans le Périgord. Henri de Navarre était accoutumé à mêler les aventures d'amour à ses batailles ; il venait de faire lever le siège de Castel au maréchal de Matignon, et il était allé faire hommage de sa victoire à la belle duchesse de Guiche. Le duc de Mayenne instruit de ses courses ferma les passages sur la Garonne du côté de Nérac. Mais le téméraire chevalier s'échappa sur un bateau, et courut vers la Saintonge recommencer d'autres entreprises et reprendre le siège du Brouage.

La guerre était sans issue. L'argent manquait aux armées catholiques. Cela fit des murmures contre le roi. On créa des charges pour les vendre, ressource vaine. Le parlement protesta ; ce fut un conflit de plus. Le clergé, alors rassemblé à Paris, fit des efforts plus réels ; il s'obligea à payer treize cent mille livres chaque année, pendant dix ans, et consentit l'aliénation de cinquante mille écus de rente des biens ecclésiastiques. Les sacrifices mêmes étaient impuissants. Le désordre suivait son cours, et la

guerre était sans terme, parce qu'elle était mêlée de conflits personnels et d'ambitions complexes.

En même temps les princes protestants d'Allemagne faisaient à Paris une ambassade et se portaient médiateurs de la paix. C'était une intervention périlleuse; l'accepter ou la refuser était funeste. La Ligue grondait, le roi suivit son impulsion; l'ambassade fut mal reçue, les haines gardèrent leur irritation, et l'Allemagne eut des prétextes de mêler ses armes à celles des factions de France¹.

Dans la Saintonge les combats étaient animés. Le prince de Condé, jaloux de la gloire du roi de Navarre, se mit à frapper de son épée les partis catholiques qu'il trouvait épars. A Saintes il y eut une rencontre plus sérieuse où les huguenots furent vainqueurs. De nobles chevaliers périrent en ces luttes acharnées. Le roi envoya le maréchal de Biron rétablir l'honneur de ses armes. Mais Biron était suspect à la Ligue; il justifia ses défiances. La guerre resta molle; il sembla n'être venu que pour faire des transactions.

En même temps les armements se montraient vers l'Allemagne. Le roi crut alors prudent de négocier avec Henri de Navarre. La reine Catherine reparut à des conférences. Mais on ne sortait point des termes où déjà l'on s'était plus d'une fois débattu. Henri parlait toujours d'un concile où il se pourrait éclairer; mais jusque-là il demandait la liberté du calvinisme, et maintenant il ajoutait la ruine de la Ligue. C'était une effroyable complication; et la paix semblait à jamais impossible. Cependant on convint d'une trêve pour quelques mois.

Ailleurs les luttes avaient été pleines d'incidents étranges. Henri, duc d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel de Henri II, commandait dans la Provence avec assez d'éclat. Un gentilhomme nommé Pierre Altoviti, mari de Renée de Rieux, qui fut un instant maîtresse de Henri III et qu'on appelait la belle Châteauneuf, écrivit à sa femme une lettre injurieuse pour le grand prieur. Il l'accusait de s'en-

¹ De Thou, liv. LXXXVI.

richir de la guerre, et de doter ses favoris des spoliations de la province. Cette lettre fut renvoyée au gouverneur. Le grand prieur courut chez Altoviti, et pour toute justice lui plongea son épée dans le cœur. Altoviti garda assez de force pour saisir un poignard et en frapper le prieur meurtrier¹; mais il fut achevé par les gardes et jeté mort par les fenêtres. Le lendemain le grand prieur mourait de sa blessure. Ce fut dans la Provence un horrible éclat. La province restait sans commandement; elle se donna un gouverneur, en attendant les ordres du roi. Mais déjà Lesdiguières se précipitait du Dauphiné; il détruisit un corps de Provençaux; mille hommes périrent dans ce combat inutile. Le duc d'Épernon était envoyé pour rétablir l'ordre. Il parut avec une armée de vingt mille hommes. Il trouva des ruines, et il s'appliqua à les réparer².

Dans le Languedoc le maréchal de Montmorency épuisait son habileté à se ménager entre les partis extrêmes. Les *malcontents*, qu'on avait appelés les *politiques*, se désignaient présentement par le nom de *royalistes*, comme gardiens de l'autorité du roi. Montmorency était l'expression de ce parti de *sages*, qui avaient l'œil sur l'avenir, et ne se commettaient point dans les luttes. Imposant au duc de Guise, redoutable au roi de Navarre, il se faisait payer sa politique par le roi d'Espagne et par le duc de Savoie, se rendait agréable au pape, et enfin dominait le roi. Situation singulière et lamentable de la monarchie, où la fidélité était fatale comme la défection, où la paix était désastreuse comme la guerre, où toutes les volontés avaient de l'empire, excepté celle du monarque!

Pendant la Ligue allait se grossissant parmi ces ambiguïtés, et le duc de Guise enveloppait les plus habiles mêmes de ses pièges et de ses promesses. Il avait eu l'art de ne point paraître dans les combats de l'épée; mais il couvrait la France d'émissaires actifs, il tentait les sages, enflammait les zélés, parlait de croisade sainte aux fer-

¹ *Journal de Henri III.*

² De Thou, liv. LXXXV.

vents, de pensions aux cupides, d'honneurs aux ambitieux¹. Sa position décelait un hardi génie, et peut-être on n'a point assez connu cet homme resté dans l'histoire comme un simple criminel ou un téméraire factieux.

Ainsi s'acheminait-on vers la fin de la trêve faite naguère avec Henri de Navarre.

1587. — En même temps éclatait sur le monde, comme un effroyable coup de tonnerre, la sanglante tragédie de Marie Stuart, de cette touchante reine d'Ecosse dont l'image nous est déjà souvent apparue, mais que notre anarchie vient de voiler quelque temps à notre regard. Tout ce drame est sinistre. C'était une énorme nouveauté de voir une femme, reine, se complaire à tenir dans ses fers une autre femme, reine aussi, et dont le crime était le malheur, épuiser goutte à goutte son adversité, jouir dix ans de ses souffrances, et puis s'amuser par un caprice à lui faire trancher la tête royalement dans une salle de son palais. Le monde frissonnait en regardant ce drame; il le laissa s'achever sans pousser un cri d'horreur. La France n'avait qu'une vaine pitié à jeter à la victime, du sein de ses guerres sanglantes; et Elisabeth poursuivit son règne sans soupçonner autour d'elle des frémissements de colère. L'histoire même s'est laissée surprendre par ce caractère de reine demi-homme et demi-femme; et elle lui a fait de la gloire, comme pour attester que la gloire n'est qu'un mensonge. Toutefois l'intérêt catholique se portait naturellement sur la victime; et après une telle barbarie, exercée sur une tête de reine, il fut aisé de faire entendre aux peuples ce qu'ils avaient à attendre de la victoire des protestants. Ce fut pour la Ligue une excitation nouvelle. Déjà les fureurs d'Angleterre avaient été produites en exemple aux catholiques de France². Le meurtre de Marie Stuart semblait leur être un outrage personnel; la vengeance bouillonnait dans leurs âmes, et la paix leur pesait comme un opprobre.

¹ Voir dans Matthieu, liv. VIII, une lettre du duc de Guise au duc de Mayenne.

² *Advertissement des catholiques anglois aux François catholiques, Arch. curieuses*, tom. XI. Cette pièce est très-importante. C'était l'ouvrage de Louis d'Orléans, cet avocat célèbre que j'ai mentionné.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

Situation du roi. — Ses jeux au milieu des périls. — La faction des Seize grandit. — Colère catholique contre le roi. — Effroi de la Ligue. — La guerre contre les huguenots, diversion utile. — Le duc de Joyeuse envoyé contre le roi de Navarre. — Bataille de Coutras. — Incidents. — Modération du vainqueur. — Le duc de Guise s'oppose aux invasions d'étrangers. — Récits de l'expédition. — Capitulation. — Mort de Condé. — Les combats recommencent. — Les Seize s'enracinent par le prosélytisme. — Prédications de Paris. — Formule de serment catholique. — Patriotisme mêlé de crimes. — Assemblée de Nancy. — Mémoire de la Ligue. — Tout se précipite. — Guise paraît à Paris. — Triomphe. — Il va au palais. — Explications entre Guise et le roi. — Commencements de sédition. — Les barricades. — Le roi sort de Paris. — Guise reste maître. — Paroles célèbres d'Achille de Harlay. — Révolution complète. — Le curé Boucher dispose du peuple. — Manifestes. — Ambassades du peuple au roi. — Députation du parlement. — Le parti huguenot immobile. — Transactions. — Odieuses comédies de cour. — Incidents dans les provinces. — Les états de Blois. — Harangues. — Guise fait corriger le discours du roi. — Actes des états. — Colère du roi. — Triste caractère des partis. — Division des Guise. — Indices funestes. — Ressource extrême du roi. — Dessein d'assassinat contre le duc de Guise. — Exécution. — Suites du meurtre. — Meurtres nouveaux. — Mort de Catherine. — Le feu est en France. — Factions de Paris. — La colère est au comble. — Sentence théologique. — Parlement nouveau. — Le duc de Mayenne à Paris. — La France en pleine révolte. — Les politiques. — Henri III recherche le roi de Navarre. — Nouvel éclat de scandale. — Conduite du pape. — Traité des deux rois. — Signal de guerre. — Combats. — Expédition de Mayenne. — Siège de Senlis par les troupes du roi. — La cause du roi se relève. — Excommunication du roi pour le meurtre du cardinal de Guise. — Le roi de Navarre encourage Henri III. — Les deux rois autour de Paris. — Dénoûment par un coup de poignard. — Récits contemporains. — Jugement de l'histoire.

HENRI III.

La situation du roi continuait d'être perplexe. Outre que son esprit s'éteignait dans les plaisirs et dans les vices, sa volonté même eût été vaincue par les mille factions qui l'entouraient.

Et ici se vient offrir le triste tableau des frivoles occupations de cette vie royale, telles que l'historien de Thou a pris soin de nous les conter. Henri III avait chargé Joyeuse et d'Épernon, deux favoris, d'aller commander ses armées, l'un en Auvergne, l'autre en Provence. Pour n'être pas éloigné d'eux, lui-même se rendit à Lyon, et là il étala la futilité de ses plaisirs et de ses goûts. Il se fit une collection de petits chiens, dont Lyon, dit l'écrivain, produisait une excessive variété. A partir de ce moment il dépensa par an pour cent mille écus de petits chiens. Sa dépense était plus forte en gros chiens, en singes, en perroquets. Son goût était mobile; quelquefois il donnait toutes ces bêtes pour en avoir d'autres. Il en était ainsi de son amour des miniatures. Il en faisait des collections curieuses, mais pour les détruire. Il les collait aux murs de ses chapelles. « Esprit incompréhensible ! dit l'historien ; en certaines choses capable de soutenir son rang ; en quelques-unes au-dessus de sa dignité, en quelques autres au-dessous même de l'enfance ¹. » Après de telles images et de telles appréciations toute l'histoire s'explique. Le sceptre est quelque chose de sacré, mais il faut qu'il soit en des mains capables et dignes d'en porter le poids. La royauté semblait n'être plus qu'un ornement ou un jouet.

En face d'un tel roi la Ligue des SEIZE avait grandi dans Paris ; elle enserrait la bourgeoisie et le peuple. Le roi n'avait pas vu d'abord ce péril ; lorsqu'il commença de le soupçonner, il s'effraya. Mais il n'était déjà plus temps

¹ De Thou, liv. LXXXV. — Voyez des détails sur les habitudes d'Henri III, au *Journal de l'Etoile*, années 1576 et 1577. Collect. Petitot.

de s'attaquer à cette puissance; il fallut la subir, tout en essayant de lui échapper.

Tout devenait périlleux. Les Allemands arrivaient au secours des huguenots; la Ligue gardait tous les semblants du patriotisme. En cette occurrence le roi ne pouvait se retourner encore vers le roi de Navarre sans justifier la colère catholique. Le mystère même des négociations était pour les Seize une occasion d'interprétation que l'avidité populaire accréditait à plaisir.

On supposa des connivences du roi avec ces mêmes protestants qui envahissaient le royaume pour les huguenots. La Ligue multipliait ses écrits pour noircir la cour. Les libelles étaient infâmes; ils couraient d'un bout de la France à l'autre. On essaya de les arrêter par un supplice. Un avocat de Poitiers fut pendu pour un de ces pamphlets; et l'on dit que le docteur Poncet, auteur de livres semblables, fut si frappé de terreur, qu'il en mourut¹. Mais la haine n'était pas désarmée. Les libelles n'en étaient que plus recherchés et les diffamations plus accréditées. Plus les griefs étaient énormes, plus ils étaient accueillis. Il en arrive ainsi dans les temps faibles; plus l'autorité est frêle, plus elle est suspecte; Henri III n'était plus nommé que le tyran : il n'était pas même roi².

La cour annonça le dessein de faire la guerre aux huguenots. Les Seize prirent ce dessein pour une lâcheté. Le roi parut au parlement pour faire enregistrer les derniers édits d'impôts; le murmure se mêla à l'obéissance³. Toutes les résolutions étaient funestes.

La Ligue alors commença de s'effrayer à son tour. Elle voyait cette association de Paris dominer la sagesse de ses politiques. On parlait de conspirations et de tentatives criminelles contre le roi. Les Seize, disait-on, devaient s'em-

¹ *Mém. de Cayet.*

² La liste des libelles se trouve dans le *Journal de Henri III*. C'étaient des pamphlets cyniques; mais il y avait d'autres écrits plus sérieux qui parlaient de la Sorbonne et de tous les couvents sans exception.

³ *Mém. de Cayet, introduction.*

parer de la Bastille, de l'Arsenal, du Palais, du Louvre, du roi même. Mayenne, qui présidait leurs conseils, n'était plus de force à tempérer cette fureur; il songeait à fuir; le duc de Guise le fit rester. Mais tout échappait à l'action des prudents; la fureur était tout le génie. Une émeute avait été préparée pour enlever le roi dans un voyage à Saint-Germain; le roi resta à Paris: il n'y eut qu'un tumulte inutile. Mayenne enfin s'éloigna, ne voulant point porter l'odieux de ces crimes, et n'espérant pas non plus en tirer profit.

La guerre contre les huguenots était une diversion utile au duc de Guise. Il en donna le signal par quelques ravages autour de Sedan, sur les terres du duc de Bouillon. En même temps le roi de Navarre rassemblait ses forces dans le Poitou et prenait des villes. Le duc de Joyeuse fut envoyé avec une armée pour le contenir. Le projet de Henri était de s'aller joindre aux forces allemandes qui s'acheminaient, et le duc de Guise avait eu l'habileté, après sa petite expédition sur le duché de Bouillon, de venir solliciter la cour de fermer la patrie à cette invasion d'étrangers. Il y eut aussitôt un rapide mouvement de troupes, les unes marchant aux frontières de Champagne, les autres courant vers la Loire. On eût dit un brusque retour à un état simple de défense contre les factions du dedans et les agressions du dehors.

Mais ce retour était fortuit; il laissait aux conflits leur multiplicité, aux luttes leur incertitude, aux succès mêmes leur menace.

Le duc de Joyeuse, chargé d'aller combattre le roi de Navarre, n'apportait à cette rude entreprise que du courage; son titre de favori du roi lui était funeste, et ôtait à ses armes l'enthousiasme catholique. Toutefois son armée était brillante; l'on était encore en des temps où la chevalerie, tout altérée qu'elle fût, ne demandait pas mieux que de donner et recevoir des coups d'épée, quels que fussent les chefs et quels que fussent les ennemis.

Le roi de Navarre allait jouer d'un seul coup sa fortune. Dès qu'il avait vu se mouvoir les forces royales, il était

rentré dans le Poitou, et il se retirait vers la Guyenne. Puis, se sentant pressé entre le duc de Joyeuse qui arrivait par le Périgord et le maréchal de Matignon qui commandait à Bordeaux, il prit la résolution de combattre, sans laisser à ces deux forces le temps de l'opprimer par leur ensemble. Il était à Montlieu, sur les confins de la Guyenne et du Périgord. Le prince de Condé l'avait joint avec le comte de Soissons et le prince de Conti, ce dernier catholique, mais redoutant les desseins de domination de la maison de Guise. Le vicomte de Turenne lui avait aussi apporté son épée. Le parti huguenot reparaisait avec ses gentilshommes ardents et haineux.

Enfin les deux armées s'attaquèrent près de Coutras. L'armée catholique, brillante de parures, d'aigrettes, de plumes et d'écharpes; l'armée calviniste, sans ornements et à peine vêtue; l'une et l'autre également courageuse et avide de combattre, mais l'une conduite par un favori inaccoutumé à la guerre, l'autre par un prince batailleur déjà dressé à la victoire ¹.

Henri avait commencé par se saisir de Coutras, que Joyeuse avait voulu également enlever. Il eut l'avantage des lieux pour disposer sa petite armée de cinq mille hommes. L'armée catholique était un peu plus forte, et pour cela aussi plus empressée. Dans chacune il y avait deux canons pour toute artillerie.

Joyeuse avait hâte de combattre; il se croyait déjà vainqueur. Il l'eût été sans doute, s'il avait attendu Matignon qui s'avancait de la Guyenne. Il eût cru perdre sa gloire.

Dès que le canon se fit entendre, Henri dit aux princes de Condé et de Soissons, qu'il envoyait à leurs postes, en allant prendre le sien : « Souvenez-vous que vous êtes du sang de Bourbon, et vive Dieu ! je vous ferai voir que je suis votre aîné.—Et nous vous montrerons, dirent-ils, que vous avez de bons cadets. »

Alors il fit faire la prière par le ministre Laroche-Chan-

¹ Détails de la bataille dans l'*Hist. de de Thou*, liv. LXXXVII. — Relation de la bataille de Coutras, *Arch. curieuses*, tom. XI.

dieu, qui entonna le chant des psaumes. Ce fut pour les jeunes seigneurs catholiques un sujet de raillerie. « Ils tremblent, disaient-ils, les poltrons ; ils se confessent, ils sont à nous. » Un chevalier plus grave, Devaux, lieutenant de Bellegarde, leur répondit : « Quand les huguenots font cette mine, c'est qu'ils ont envie de se bien battre !. »

En effet le combat fut atroce. Le premier choc fut favorable aux catholiques. Les huguenots gascons furent les premiers à s'enfuir.

Toute l'armée semblait emportée par ce désordre. Henri frémissait. *Au moins*, s'écrièrent quelques voix, *ce ne sont pas les Poitevins ni les Saintongeais qui fuyent*. C'était un reproche de la préférence que Henri témoignait souvent à ses Gascons. Cette parole eut son effet : la fuite s'arrêta. Montgommery et Bellesuns crièrent à quelques vaillants : « Enfants, il faut périr, mais au milieu des ennemis ; allons, l'épée à la main ! il n'est plus question d'arquebuses. » Et ce disant, ils se précipitent contre les catholiques déjà vainqueurs. Tout changea d'aspect. Le duc de Joyeuse voulut, à la tête de sa cavalerie, soutenir son armée qui s'ébranlait et se rompait : son courage fut inutile. Ses escadrons furent dispersés, et lui-même fut surpris seul par quelques-uns des plus acharnés à la poursuite. Il leur jeta son épée, promettant cent mille écus de rançon ; un capitaine, nommé Lamothe Saint-Herai, lui répondit par un coup de pistolet. Il mourut sur le coup.

Il y eut dans la mêlée des incidents moins atroces. Saint-Luc ayant été rencontré par le prince de Condé, qui poursuivait les fuyards à outrance, semblait ne pouvoir échapper à la mort. Condé le haïssait. Saint-Luc prit sa résolution avec brusquerie. Il se retourna la lance au poing vers le prince, le renversa de son cheval, et en même temps sauta à terre, releva Condé, et, lui présentant son gantelet, « Monseigneur, lui dit-il, je me fais votre prisonnier. » Condé l'embrassa et le fit mettre en sûreté.

Le roi de Navarre avait failli périr dès le commencement

de la mêlée. Le baron de Fumel et Châteaurenard s'étaient acharnés après lui. Frontenac vint abattre Fumel d'un coup de sabre. Henri tenait Châteaurenard embrassé, lui criant : « Rends-toi, Philistin. » Un gendarme catholique accourut, frappant le roi de sa lance ; mais le gendarme fut tué :

La victoire était complète. Trois mille catholiques couvraient la terre de leurs corps ; à peine quelques huguenots avaient péri. C'était le plus beau fait d'armes depuis ces luttes fatales de religion. La fortune de Henri de Navarre venait de se révéler.

Il honora son succès par la modération et la clémence envers les blessés et les captifs. Henri n'était point passionné, et la lutte du huguenotisme le laissait sans colère. Sa conduite, alors inusitée, parut néanmoins de la générosité, et commença de le rendre populaire plus encore que sa victoire.

Toutefois la suite de la bataille fut moins glorieuse. La désunion éclata entre les princes qui entouraient Henri de Navarre. Lui-même courut en Béarn déposer les drapeaux catholiques aux pieds de la célèbre Corisande. Il oubliait que quarante mille Allemands lui venaient en aide. Peut-être aussi il fuyait le contact de cet odieux secours.

Le duc de Bouillon commandait en chef cette armée d'étrangers ; le comte de la Mark, son frère, conduisait l'avant-garde. Un corps de Français huguenots était mêlé à cette invasion et marchait sous les ordres de Moui ; la France était ouverte au ravage.

Le duc de Guise avait peu de forces pour lutter contre ces flots armés¹. Il s'était contenté de défendre les places et d'abandonner la Lorraine et la Champagne aux dévastations. Toutefois, à mesure que les Allemands s'avançaient, cherchant à gagner la Loire, il se mit à les harceler par des combats continus. Quelques chefs catholiques lui amenèrent des renforts. Ses entreprises devinrent plus hardies, et bientôt les Allemands se virent entourés de périls, privés

¹ Je continue à suivre les récits de l'historien de Thou, liv. LXXXVII et suiv.

de communications, d'argent et de vivres : le murmure se fit entendre dans leurs rangs, et ils menaçaient de rebrousser chemin vers leur pays. Pour les calmer, on les dirigea vers la Beauce, pays propice au pillage.

En ce moment le roi sembla se réveiller de ses plaisirs. On le vit paraître en armes et s'aller opposer à cette honteuse invasion des Allemands. On crut qu'il allait se souvenir de sa gloire de Jarnac et de Montcontour. Il n'avait pas perdu son coup d'œil militaire, et il y avait encore dans son commandement quelque chose d'entraînant et de victorieux. Mais ce ne fut qu'une apparition chevaleresque. Le duc de Guise resta chargé de tenir l'épée.

Comme les Allemands s'avançaient vers la Beauce, le duc de Guise, avec des forces inégales, résolut de les attaquer ouvertement près de Montargis. Le duc de Mayenne s'effrayait de cette témérité. « Ceux qui ne sont pas d'humeur de combattre, dit le prince, peuvent demeurer ici ; ce que je ne résoudrai pas en un quart d'heure je ne le résoudrai pas en toute ma vie. » Là-dessus il donna le signal du combat. La victoire fut disputée à outrance par les Allemands, et les divers récits, catholiques et huguenots, en attribuent l'honneur à l'un et à l'autre parti¹. Mais c'était de la gloire que de lutter contre les armes étrangères, et les historiens huguenots n'ont pas l'air de le soupçonner. Une averse de pluie mit fin au combat. Les Allemands y perdirent leur bagage. Ils espéraient se dédommager en s'emparant du château de Montargis : l'assaut leur fut fatal. Ils furent plus heureux à Château-Landon. Le comte de Châtillon, ardent huguenot, s'était chargé d'enlever le château ; il leur en laissa le pillage. Après quoi ils s'acheminèrent vers Chartres ; là le prince de Conti vint se mettre à leur tête. Cette armée était toute délabrée, et le duc de Guise continuait de la fatiguer par ses petits combats. Le roi fit avancer le duc d'Épernon pour le seconder, mais par la négociation plus que par l'épée.

¹ Davila, liv. VIII. — *Mém. de la Ligue*, tom. II. — *Mém. de Cayet*. — D'Aubigné, tom. III, liv. 1, ch. 19. — Sommaire dis-

Dans cette armée d'étrangers se trouvait un corps de Suisses qu'on avait enrôlés comme pour venir porter au roi le secours de leurs armes contre la ligue. On savait que les Suisses étaient offensés de cette tromperie ; il fut aisé de grossir leur irritation par des émissaires. Tout à coup ils annoncent le dessein de s'en aller. Les Allemands s'effrayent à cette nouvelle. Le duc de Guise suivait ces divers mouvements de l'eunemi. Il connaissait la détresse de cette armée, qui n'était venue que pour le pillage. Lorsqu'il la voit affaiblie, incertaine, désespérée, il l'attaque la nuit à Aulneau, sur les confins de la Beauce, la met dans un affreux désordre, lui enlève un régiment entier de cavalerie, huit cents chariots, quatre canons, tous ses restes de bagages, et laisse ensuite ses débris regagner Montargis à tout hasard. Lui-même se repliait sur Etampes en étalant ces trophées de victoire.

La négociation était rendue facile par ce beau fait d'armes. Les Français de l'armée étrangère eurent la liberté de regagner leurs foyers ; la plupart passèrent sous les drapeaux du roi. Les Allemands reçurent des sauf-conduits pour retourner en leurs pays avec leurs drapeaux, mais sans pouvoir les déployer. Leurs capitaines firent serment de ne plus tirer l'épée contre la France. Ainsi s'acheva cette invasion. Peu de ces étrangers revirent leur patrie. Ceux qui avaient survécu aux combats s'en allaient exténués par la souffrance et la maladie. La plupart périssaient en route. Le duc de Bouillon, qui avait eu le malheur de les commander, se retira à Genève, et deux mois après il y mourait dans la honte ou la douleur.

Une autre mort suivit de près, ce fut celle du prince de Condé. Les médecins dirent qu'il était empoisonné. L'auteur du crime n'était point connu. Le soupçon atteignit un malheureux fou, ancien avocat au parlement de Bordeaux. On n'avait que de vagues indices. L'insensé fut pendu. Après quoi le doute se porta sur Charlotte-Catherine de la

cours de toutes les deffaites des réistres, etc. — *Arch. curieuses*, tom. XI.

Trémouille, femme du prince. On informa contre elle, au nom du roi de Navarre. Elle fut mise en prison et y resta longtemps enfermée¹. Tels étaient ces tristes temps, mêlés de crimes et de folies. Condé laissait peu de souvenirs dignes d'intérêt. Une ambition inquiète et jalouse avait dévoré sa jeunesse. Il terminait prématurément, à trente-cinq ans, une vie qui avait été plus agitée qu'éclatante. Nulle renommée ne semblait se survivre dans cette affreuse guerre d'ambitions, et par là aussi se dégagait l'avenir et apparaissait plus libre la destinée du roi de Navarre.

Pendant tous ces événements le Dauphiné avait eu ses déchirements. Lesdiguières, voyant toutes les forces de l'Etat occupées à lutter contre Henri de Navarre et contre les Allemands, avait pris des villes et des châteaux ; il ne laissait point respirer les catholiques. Quelques gentils-hommes cependant prirent l'épée pour résister à l'oppression, et ils s'emparèrent de Montélimart. Mais peu après les huguenots se précipitaient avec des forces supérieures. Il y eut un combat atroce. Les catholiques furent vaincus ; Montélimart fut repris. Ces alternatives se succédèrent pendant un an. A la fin le Dauphiné resta tremblant sous l'épée huguenote de Lesdiguières.

Mais à Paris les SEIZE enracinaient leur puissance par un prosélytisme qui pénétrait toutes les classes. La chaire retentissait de paroles brûlantes de sédition. Les livres des docteurs enseignaient dogmatiquement la révolte. Les pamphlets des factieux en provoquaient la pratique. Le peuple était comme haletant sous ces impressions terribles. Le roi venait en vain de paraître en armes pour la défense du pays. Le soupçon, la haine, la calomnie l'enveloppaient de trames. Son nom était proféré avec un frémissement de colère et de mépris, et la faculté de théologie sanctionnait doctrinalement cette irruption de passions mauvaises. Dans une assemblée secrète elle avait posé en principe : « Qu'on

¹ De Thou, liv. XC. — Mort du prince de Condé, *Arch. curieuses*, tom. XI ; c'est un procès-verbal, où les médecins déclarent avoir trouvé des traces de poison.

pouvait ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouvait pas tels qu'il fallait, comme l'administration au tuteur qu'on avait pour suspect. »

C'était une énormité nouvelle en France. Elle venait couronner la politique qui depuis Philippe le Bel avait séparé la royauté et l'Eglise, et puis avait créé entre deux principes un antagonisme armé de sophismes, de haines et de meurtres.

Le curé de Saint-Benoît, le plus ardent de ces docteurs, fut mandé au Louvre, et le roi en plein parlement le réprimanda avec menaces ; mais le mouvement était donné aux esprits ; le blâme était une excitation de plus ; on ambitionnait la défaveur comme une gloire, la punition même comme un martyre ¹.

Une instruction partit de Paris, adressée à tous les catholiques de France ; les Seize proclamaient le droit de se séparer du roi, dès qu'il cesserait de défendre fortement l'unité catholique. Et à cette instruction était jointe une formule de serment nouveau : « Nous jurons et promettons sur les saints Evangiles, au nom du grand Dieu vivant, que sans nous despartir de la dëue et légitime obeyssance que nous devons au roy, tant qu'il se montrera catholique, et qu'il n'apparoistra favorisant les hérétiques, nous employer doresnavant franchement et volontairement, tant de nos vies que de nos biens, pour conserver la religion chrestienne, catholique, apostolique et romaine, que tant d'ennemis veulent destruire, et pour conserver ceste monarchie françoise qu'elle ne tombe en la domination de Henry de Bourbon, prince de Béarn, hérétique, relaps et excommunié, ny de ses semblables et adhérans, et l'entretenir en son entier comme nos prédécesseurs la nous ont laissée ; résolu de mourir plustost que l'hérésie y commande, ny que l'Estat soit desmembré, comme il tasche de jour à autre d'y parvenir ². » Tel était le début du serment : on dirait un engagement de patriotisme. C'était du patrio-

¹ *Journal de Henri III.*

² *Mém. de Cayet, introduction.*

tisme en effet, et pourquoi ne pas le dire? mais un patriotisme propre à des temps funestes. Saisissons dans la rapidité de nos récits le caractère des révolutions qui se déroulent; c'est une réaction catholique qui se déclare d'une part contre l'esprit sectaire, de l'autre contre la monarchie, distincte de l'Église; réaction violente, passionnée, aveugle, comme toutes les luttes de cette sorte, mais qui toutefois atteste qu'un reste de foi antique bouillonne au fond des âmes. Le peuple avec sa probité désintéressée sert d'instrument à cette réaction; quelques habiles en profitent. Mais l'instinct national ne survit pas moins; seulement il s'égaré fatalement jusque dans l'erreur et dans le crime.

Le peuple court allumer ses passions au foyer du temple. Il avait jadis trouvé la liberté dans l'Église, il l'y cherche encore; mais les temps sont changés. Toutes les idées sont confuses; les notions de puissance et de soumission sont obscurcies. La séparation de l'Etat et de l'Église a produit des conflits monstrueux. Le *commandement*, à mesure que la royauté a voulu s'affranchir ou s'étendre, s'est affaibli. Le respect ne la protège plus; même lorsqu'elle veut défendre la foi publique, elle est sans force. On ne croit pas en elle; elle est seule, tout la délaisse; le présent lui est effrayant, l'avenir sinistre. Et telle est la défaillance des temps, que l'histoire doute qu'avec du génie même la royauté eût pu lutter de force contre l'immense besoin de réactions et de représailles qui tourmente les âmes encore actives. La Ligue fut une révolution pleine de malheurs; mais sans la Ligue tout s'abîmait dans une déchéance morale pire que l'anarchie même.

1588. — Toutefois les Seize de Paris franchissaient toutes les bornes, et la Ligue princière n'espéra les contenir qu'à force d'émulation dans la violence. Elle tint à Nancy une assemblée d'où partit un mémoire où elle posait nettement ses conditions¹. C'était une sorte d'*ultimatum* contre l'hérésie. On demandait au roi de la frapper à outrance, et d'en

¹ De Thou, liv. XC.

effacer jusqu'à la dernière trace dans le royaume. Les dispositions étaient violentes, extrêmes. Peut-être on pensait dominer les Seize, en les devançant à leur tour dans l'expression de leurs vœux et de leur colère. Mais aussi sous cette exigence impitoyable se cachaient des pensées d'un ordre plus politique. On pensait par l'exagération précipiter le roi dans l'alliance huguenote, et justifier l'appel qui serait fait à une guerre ouverte, soit en France, soit en Europe¹.

Le roi gémit en lisant le mémoire de la Ligue. Il semblait y lire sa perte. Toutefois il cacha son émotion, et annonça son dessein de poursuivre l'hérésie. En même temps le mémoire était communiqué aux Seize, qui le reçurent avec acclamation, et par leurs émissaires secrets le répandirent en quelques jours dans tout le royaume, comme un manifeste et un signal de guerre à mort.

Tout se précipitait. Les Seize continuaient d'envelopper le roi et toute sa cour dans leur colère. Leurs conciliabules se multipliaient, et des projets de conspiration se firent jour. On conseilla au roi des actes de répression ; il ne sut faire que des menaces. Les Seize pourtant furent un instant effrayés, et ils appelèrent à grands cris le duc de Guise. Ce fut l'objet d'une négociation entre le duc de Guise et le roi.

Mais le duc n'en attendit pas la fin. Il parut soudainement à Paris ; ce fut un éclat de foudre. La reine Catherine, qui le reçut la première, le conduisit au roi, parmi des flots de peuple qui se précipitaient en criant : Vive Guise ! vive le *pilier* de l'Eglise² ! vive le sauveur de Paris ! De toutes les fenêtres et du haut des toits mêmes parlaient mille acclamations ; c'était comme un triomphe de souverain³. Le roi frémissait dans son palais, et un instant il avait eu l'idée de faire poignarder le téméraire prince, dès qu'il

¹ D'Aubigné, tom. III, liv. I, c. 21.

² Matthieu.

³ De Thou, liv. XC. — *Mém. de Cayet*, introduction. — *Journal de Henri III.* — Plusieurs récits ont été recueillis par MM. Cimber et Danjou, dans les *Arch. curieuses*, tom. XI.

aurait touché le seuil du Louvre. Ses confidants lui firent peur; ils lui montrèrent cette populace armée, prête à venger la mort du duc par les dernières crimes : et ne devait-on pas aussi penser que le duc apportait des communications importantes, puisqu'il s'était résolu à braver à ce point la majesté du monarque? Il fallait donc l'entendre. Le roi le laissa s'approcher au travers d'une double haie de gardes; il l'attendait dans la chambre de la reine, qui était au lit. Le duc s'avança parmi cet appareil formidable, et on dit qu'alors il commença à s'émouvoir et à pâlir. Tout était possible en effet en ces tristes jours, ou plutôt rien n'était possible, si ce n'est l'assassinat. Le duc arriva ainsi devant le roi. Qui vous amène ici, dit Henri III? Guise essaya de s'expliquer. Le roi l'interrompt en interrogeant Bellièvre, qui avait servi de négociateur : Ne m'avez-vous pas assuré que M. de Guise ne viendrait pas à Paris? — Ne me l'avez-vous pas dit ainsi, dit Bellièvre, s'adressant au duc? — Mais vous, monsieur, répondit le duc, ne m'avez-vous pas promis que vous viendriez à Soissons dans trois jours? — Il est vrai, répondit Bellièvre, mais vous avez reçu deux lettres par lesquelles je vous marquais les raisons qui m'empêchaient de retourner à Soissons¹. Guise nia qu'il eût reçu ces lettres, et protesta n'être venu que pour se justifier contre ses ennemis. Hé bien! dit le roi, c'est votre conduite qui vous justifiera. Et l'on se sépara après cette entrevue, pleine de terreurs et de colères. La guerre devait suivre une telle apologie.

Le peuple, en revoyant le duc de Guise, lui fit encore des triomphes. L'idée d'un danger qu'il avait pu courir donnait aux acclamations un caractère nouveau. C'était de la menace plus encore que de la joie. La multitude était frémissante, et à partir de ce moment le duc de Guise ne parut plus que suivi de gardes.

A de tels indices la cour s'épouvanta plus encore; elle prit des mesures de défense, et fit entrer quatre mille Suisses et deux mille soldats français pour contenir la sédition qui

¹ Matthieu, liv. VIII.

commençait à gronder. Mais c'étaient des forces inégales aux vastes flots de peuple qui de toutes parts s'épandaient dans les rues et dans les places avec une agitation formidable. Bientôt vinrent des agressions entre les deux partis. Le roi avait fait défense de charger la multitude; c'était lui remettre la victoire. Les Seize avaient partout distribué des chefs à la sédition, et les principaux de la Ligue se mêlaient à ces ardents émissaires. Le duc de Guise dominait tout ce vaste ensemble de désordre. Enfin les conflits épars se transformèrent en une lutte immense, universelle. Elle commença par une *barricade* dans le quartier de l'Université; ce fut le comte de Brissac qui donna ce signal en excitant des écoliers. En un moment tout Paris se couvrit de *barricades* semblables. Les rues furent fermées, les chaînes tendues, les maisons armées; chaque quartier devint un camp fortifié. Les soldats du roi ne se pouvaient mouvoir en aucun sens, et la plupart furent bloqués çà et là; toutes sortes d'armes pleuvaient sur eux¹.

La reine Catherine se fit porter en chaise à l'hôtel de Guise, au travers de mille obstacles. Chose notable! les chaînes tombaient devant elle, et les barricades s'ouvraient; la royauté avait encore quelque prestige, même auprès de ceux qui la détruisaient. Mais cette démarche fut vaine. Guise protesta de son innocence, et laissa faire le peuple. Partout la sédition était maîtresse. Les soldats, emprisonnés dans les rues et atteints du haut des fenêtres, ne se pouvaient sauver qu'en criant *catholique!* et montrant un chapelet. Les Suisses luttèrent; on les accabla à coups de pavé. Le peuple finit par les désarmer pour leur faire grâce. Enfin les soldats français engagés dans les divers quartiers se mirent à crier: Vive Guise! et ce signal annonça la victoire de la Ligue. Le peuple s'amusa à faire marcher les vaincus vers le Louvre, chapeau bas et les armes baissées. Ce fut tout son trophée; mais le présage était fatal.

Le duc de Guise parut lui-même s'effrayer de cette jour-

¹ De Thou, liv. XC.

née restée mémorable sous le nom de *Barricades*. Il voulut se donner des semblants de modération auprès d'Edouard Straffort, ambassadeur d'Angleterre, en lui faisant offrir des sauvegardes. Le fier Anglais répondit de dures paroles sur ceux qui attentaient à la majesté, et refusa des sûretés, disant qu'un ambassadeur était assez protégé par la présence du roi dans la ville¹.

C'était un blâme solennel de la révolte; mais il perdait de son autorité, venant de l'ambassadeur d'une royauté qui avait souillé le sceptre de sang royal et catholique.

Le duc de Guise passa outre. D'abord il avait essayé de faire de son entreprise une intrigue de cour, et d'y intéresser Catherine elle-même en lui montrant la puissance arrachée de la main des favoris. Puis une fois vainqueur il fit des conditions plus hautaines; et la reine, qui avait continué à avoir avec lui des conférences, fut la première à s'alarmer de ses desseins et à conseiller au roi de quitter Paris. La fuite fut furtive; il fallut s'échapper comme d'un lieu funeste². Le roi, une fois avancé dans les champs, se retourna vers la ville et jura de n'y rentrer que par une brèche³. Le peuple n'était pas moins furieux. Aussitôt qu'il sut la fuite du roi, il se précipita en armes après ceux qui le suivaient. En ces moments de colère tous les attentats eussent ressemblé à du patriotisme.

Le duc de Guise restait maître de Paris. Il parut dans les rues et dans les places pour ramener l'ordre et faire disparaître les traces de la sédition. Alors le parlement, bien que réduit à son office de judicature, avait une grande influence sur les esprits. Là se perpétuaient de nobles traditions de simplicité, de science et de vertu, parmi des opinions philosophiques qui touchaient de près aux nouveautés du schisme, aux témérités de l'hérésie. Le duc de Guise courut à cette imposante magistrature, comme pour mettre ses actions sous la sanction de la justice⁴. Achille

¹ De Thou, liv. XC.

² Voir les détails dans les *Mém.* de Cheverny. Collect. Petitot.

³ *Mém.* de l'Etoile. — Davila.

⁴ De Thou, liv. XC.

de Harlay était alors premier président du parlement. Le grand magistrat trouva de graves et de saintes paroles à opposer à la politique du jeune séditieux. « C'est grand-pitié, lui dit-il, quand le valet chasse le maître ! Au reste mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roi, et mon corps est entre les mains des méchants¹. » Guise lui demandait de continuer à rendre la justice, « à la manutention de laquelle il s'emploierait toujours. — Quand la majesté du prince est violée, répondit de Harlay, le magistrat n'a plus d'autorité². »

Mais rien ne modérait le duc de Guise, assez protégé, pensait-il, par la ferveur catholique du peuple et par l'ardeur séditeuse des Seize. Il fit occuper la Bastille et l'arsenal, et en remit le commandement à Bussi Leclerc : étrange nouveauté de voir le procureur transformé en homme de guerre ! Il changea les officiers de l'hôtel de ville, nomma un prévôt des marchands, en un mot exerça l'empire dans la cité comme s'il n'y avait déjà plus de roi. Toutefois, la reine n'ayant pu fuir avec son fils, Guise lui faisait approuver ses actes, et les attentats étaient couverts par ce semblant de royauté.

La révolution fut complète à Paris. Les docteurs, du haut des chaires allumaient l'enthousiasme. Les plus furieux étaient les maîtres. Les sages se taisaient. Le curé Boucher était le chef de cette cabale théologienne. Il disposait du peuple entier, et par lui il disposa de la puissance. Toutes les fonctions publiques furent remises aux hommes des Seize, gens inexpérimentés aux affaires, incultes, vulgaires ou ridicules, mais passionnés et frénétiques, et ainsi dispensés de valeur ou d'habileté. Le peuple pourtant finit par se moquer des chefs qu'il s'était donnés : c'est l'ordinaire dans ces sortes de révolutions, comme si le peuple avait besoin d'attester qu'il croit à sa puissance pour détruire les pouvoirs, non point pour les refaire.

Cet ordre une fois fait, des manifestes partirent de Paris

¹ Vie d'Achille de Harlay.

² Cayet, introduction.

pour expliquer et pour justifier la Ligue. C'est toujours au nom de la religion catholique que se faisaient les apologies, et le roi était montré comme étant dominé par des conseillers vendus à l'hérésie¹.

Le roi, retiré à Chartres, fit de même. Les écrits se croisèrent dans les provinces. Le roi accusait la révolte ; mais la révolte bouillonnait au fond de toutes les âmes. L'apologie des attentats était plus sûre d'y pénétrer. Quelques villes envoyèrent au roi des protestations ; mais c'était un mouvement partiel qui laissait à la Ligue catholique son entraînement populaire, de telle sorte que le monarque restait isolé de tout ce qui remuait la France. Ceux-là même qui se tenaient plus en dehors des passions religieuses ne lui pardonnaient pas d'avoir fui devant les factions. O le téméraire duc et le lâche roi ! avait dit le pape². La même parole volait en France ; triste parole où le blâme c'était la pitié, où la pitié c'était le mépris !

Toutefois les Parisiens furent bientôt fatigués de leur victoire, et Guise en voulant se la faire pardonner avait montré qu'il ne savait qu'en faire lui-même. En ces temps de trouble il n'était pas aisé, comme on l'a cru depuis, de se passer de la royauté. Bientôt on fit des ambassades au roi, mais des ambassades d'un caractère étrange, et d'un aspect mêlé de gravité et de parodie. On vit des processions de capucins partir de Paris pour aller demander à Chartres le pardon et l'amitié du roi. Un capucin, du nom de frère Ange portait la croix et recevait sur ses épaules des coups de fouet de ses frères. Ce frère Ange était Henri de Joyeuse, frère du duc tué à Coutras. Il avait été des mignons du roi ; mais ayant perdu sa femme, Catherine de Nogaret, le deuil l'avait conduit à la pénitence, et il s'était fait capucin. Il se venait offrir comme une victime d'expiation. Mais à côté de lui marchaient des capucins d'une autre sorte ; on disait que sous cet habit de suppliants la Ligue avait envoyé des émissaires pour semer la trahison

¹ Lettres du duc de Guise, de Thou, liv. XC.

² De Thou, liv. XC. — *Mém. de Nevers*, tom. II.

autour du roi. Tout était suspect, et la piété même cachait des crimes.

Catherine semblait devoir apporter une intervention moins redoutée. Elle avait pu quitter Paris, et les maîtres du peuple lui avaient remis leur requête; ce qu'ils demandaient c'était la pleine ratification de leur victoire. Le roi frémit à la lecture de cette requête; mais il cacha sa colère, et annonça pour toute réponse qu'il convoquerait les états généraux, et que là il entendrait les plaintes et ferait droit aux griefs.

Le parlement enfin envoya sa députation. Les paroles des magistrats ne couvraient point de perfidie, mais ils n'apportaient point de remède aux crises qui rongeaient l'Etat. Ils demandaient au roi de rentrer à Paris, promettant de seconder par leur justice le rétablissement de son pouvoir. Le roi ne put que les louer de leur zèle. Mais ses pensées étaient incertaines et voilées: il promettait le pardon et proférait la menace tout à la fois. Le parlement s'en alla porter au peuple de Paris de tristes pressentiments. L'absence du roi était fatale à la ville, et on pouvait laisser la sédition se dévorer elle-même. La bourgeoisie s'effraya des images de ruine qui déjà se montraient, et le duc de Guise ayant pénétré ce commencement d'alarmes, se hâta d'animer la négociation pour arriver à une paix qui mit sa victoire sous la sanction même du monarque.

Le parti huguenot semblait se tenir immobile en présence de cette sanglante scission des catholiques et des royalistes. Le roi de Navarre laissait reposer ses armes. Il s'était borné à quelques prises de places dans la Gascogne. L'anarchie de l'Etat lui était propice; les chefs catholiques semblaient appliqués à montrer que la religion les touchait moins que leur ambition; et cette grande popularité de la Ligue pouvait mourir par ses propres fureurs.

Les négociations eurent leur liberté; et d'ailleurs des deux côtés on était avide de transactions; mais c'était Guise qui les dictait. Si la mobilité parisienne s'offrait à

lui comme un objet de défiance, l'assentiment des curés, l'ardeur de la Sorbonne, la ferveur des Seize, et puis l'occupation de la Bastille le rendaient formidable encore. L'Espagne enfin le secondait, et il semblait tenir en ses mains la paix ou la guerre. Cette supériorité hâta les conventions; le duc de Guise les imposa comme un vainqueur. Elles ne furent que le renouvellement des conditions de la requête contre le parti huguenot : le roi consacrait la Ligue et en faisait une défense commune et mutuelle de ses sujets contre l'oppression des hérétiques, et il prononçait une amnistie générale pour les barricades. Il y avait des articles secrets par lesquels le roi se désarmait lui-même. Tous les actes populaires de Paris étaient maintenus. La Ligue devait avoir des villes de sûreté. Les échelons nouveaux de Paris seraient conservés ainsi que tous les officiers et magistrats élus par le parti des barricades. C'était le triomphe des Seize. Le roi s'était réservé de reprendre la Bastille; mais il n'était guère assuré de l'exécution de cet article. Enfin pour toute dignité il avait changé le mot de *Ligue* et avait écrit *Union* des catholiques. A ce prix il sanctionna par un édit les triomphes du duc de Guise¹, et afin qu'il ne restât pas de doute sur la joie qu'il éprouvait de cette paix, il fit chanter un *Te Deum* à Rouen, où il était. Toutefois il refusait de rentrer à Paris; sa rancune lui tenait lieu de fierté, et il retourna à Chartres pour se disposer à tenir les états convoqués à Blois.

Alors se jouèrent d'odieuses comédies de cour. Le cardinal de Bourbon, les ducs de Guise et de Nemours coururent auprès de Henri III, qui les accueillit avec des caresses pleines d'effusion. On eût dit des amis tendres qui se retrouvaient². Le cardinal de Bourbon fut déclaré par lettres patentes premier prince du sang et héritier de la couronne. Le duc de Guise reçut le titre de lieutenant général

¹ Edict du roy sur l'UNION de ses subjects catholiques, vérifié en la cour de parlement le 21^e jour de juillet 1588, en un vol., concernant les estats généraux de Blois, *jouste la coppie imprimée par Frederic Morel, etc., 1588.*

² De Thou, liv. XCI.

du royaume. Son frère le cardinal de Guise fut comblé de témoignages, et le roi promit de demander pour lui au pape la légation d'Avignon. La Ligue enfin devint maîtresse des honneurs. Les favoris furent éloignés. Le duc d'Épernon frappé de disgrâce s'en alla se consoler dans ses gouvernements. Il avait livré le Mans et ses environs aux pilleries de ses soldats. Tout le pays fut souillé de crimes infâmes. Les églises furent dévastées, les propriétés saccagées, les hommes égorgés, les femmes violées, les enfants déshonorés. On eût dit un déchaînement de démons¹. Par là d'Épernon s'attirait les bonnes grâces du parti huguenot. Il parut à Angoulême avec des desseins plus modérés. Mais la haine l'avait suivi. Il se fit contre lui une violente sédition; il faillit périr dans un guet-apens².

Le roi, comme il arrive aux âmes blessés par le vice, prenait à peine garde à ces retours. Alors les fidélités s'ébranlèrent, et chacun chercha son salut en des trafics de politique. Le duc de Valette, frère du duc d'Épernon, qui commandait dans le Dauphiné pour le roi, s'accommoda avec Lesdiguières. Cela fit un incident étrange dans ces contrées.

Le duc de Savoie Charles-Emmanuel, jeune prince à la fois courageux et avisé, profitant de l'anarchie du royaume, faisait effort pour ressaisir le marquisat de Saluces et s'agrandir du côté de la France. L'Espagne le secondait. Déjà il menaçait la frontière avec une armée : Lesdiguières l'arrêta. Il y eut des intrigues et des combats. Le duc de Savoie, qui paraissait venir en aide à l'Église catholique, gagna des villes et le marquisat de Saluces; Lesdiguières sut se donner tout le mérite en opposant à ses progrès son épée de huguenot.

La cour cependant se précipitait en ses réactions. Arrivé à Blois pour tenir les états, le roi renvoya tous ses minis-

¹ Le récit de ces violences est dans les *Arch. curieuses*, tom. XII.

² *Mém. de Villeroy*, tom. I. — D'Aubigné, tom. III, liv. II, ch. 4. — Conspiration contre M. d'Épernon. *Arch. curieuses*, tom. XII.

tres et appela des hommes nouveaux. Vainement on chercha la raison de cette résolution¹. On eût dit une soudaine impulsion de colère, en un de ces moments où le roi sentait avec dépit la main de la Ligue qui pesait sur son front². Il semble vouloir chasser loin de lui ceux qui l'avaient mis en cette servitude par des traités, et sa mère elle-même cessa d'avoir sur lui son ancien empire. La politique allait dès ce moment procéder par de brusques alternatives ; en des occurrences semblables la fortune des empires est aventurée aux plus frivoles caprices d'amour ou de haine.

Alors arrivèrent les états.

Je ne redirai point la majesté de cette sorte d'assemblée. La royauté se plaisait à les entourer de pompe, et elle-même y paraissait avec tout l'appareil de sa grandeur³.

Henri III ouvrit les états par une harangue disert et pleine de bonnes paroles de politique. Il faisait un exposé des malheurs de son royaume et des efforts qu'il avait faits pour les prévenir. « Je n'ay point de remords de conscience, disait-il, des brigues ou menées que j'ay faictes, et je vous en appelle tous à témoins pour m'en faire rougir, comme le mériteroit quiconque auroit usé d'une si indigne façon que d'avoir voulu violer l'entière liberté..... »

« Favorisez donques, disait-il encore, et je vous en prie, mes bons subjects, ma droicte intention, qui ne tend qu'à faire reluyre de plus en plus la gloire de Dieu, nostre sainte religion catholique, apostolique et romaine, à extirper l'hérésie en toutes les provinces de ce royaume, y restablir tout bon ordre et reigle, soulager mon pauvre peuple tout oppressé, et relever mon auctorité abaissée injustement, et je le désire, non pas tant pour mon intérêt particulier, comme pour le bien qui vous en redondera à tous. »

Le roi indiquait sommairement toutes les réformes à faire, et à ce point de vue sa harangue mérite d'être recueillie

¹ *Mém.* de Cheverny.

² De Thou, liv. XCII.

³ *Mém.* de Cayet, introduction. Il y a dans cette introduction des détails curieux.

dans nos monuments de liberté et de monarchie. Puis il touchait à la question délicate d'hérédité.

« La juste crainte que vous auriez, disait-il, de tomber après ma mort sous la domination d'un roy hérétique, s'il advenoit que Dieu nous *fortunast* tant que de ne me donner lignée, n'est pas plus enracinée dans vos cœurs que dans le mien ¹. Et j'atteste devant Dieu, que je n'ai pas mon salut plus affecté, que j'ai de vous en oster la crainte et l'effet; j'ai pourquoi fait principalement mon saint édict d'union, et pour abolir ceste damnable hérésie, lequel encores que je l'aye juré très-sainctement et solennellement, en lieu et devant celuy qui apporte toute constance à tenir irrévocables les bons et saints serments, je suis d'avis pour le rendre plus stable que nous en faisons une des loix fondamentales du royaume ². »

« Lesquels propos, dit un récit du temps, entendus de toute l'assistance, aucuns de ceux, comme je croy, qui ne jugeoient qu'à l'extérieur, en signe d'allégresse crièrent : Vive le roy ³ ! »

Montholon, un avocat célèbre de Paris, venait d'être fait chancelier. Il prononça à son tour une harangue qui ajoutait peu de chose à celle du roi. Les orateurs du clergé, de la noblesse, du tiers état répondirent par des discours d'excitation. On louait le roi et son instinct de salut, mais en secret on le trouvait inerte. On eût voulu plus d'exaltation catholique. Le roi avait laissé échapper quelques paroles douteuses sur la Ligue; le duc de Guise murmura, et il fallut que le roi changeât sur la minute les mots ambigus qui semblaient voiler un blâme.

C'était une première blessure qui allait au cœur du roi. D'autres griefs se firent jour. Dès l'ouverture des États la

¹ *Fortunast*. Ce mot est remarquable. Il rappelle ce que nous avons dit du *Roi fortuné*, Philippe de Valois, à l'occasion de sa parole célèbre : *Ouvrez, c'est l'infortuné roy de France*. Tom. III, p. 368 et 424.

² Harangue du roy, au vol. cité sur les estats de 1588.

³ Le martyre des deux frères, etc., aux *Archives curieuses*, tom. XII.

noblesse proposa de venger la perte du marquisat de Saluces, et demanda la guerre contre la Savoie. Le tiers état où bouillonnait davantage la pensée catholique s'opposa à ce mouvement, et comme le duc de Guise secondait cette opposition, il devint suspect de connivence avec le duc Charles-Emmanuel. Enfin le tiers état poussait à l'extrême liberté. Les Seize inspiraient ses orateurs, Guise les protégeait. Le roi vit un parti pris d'atténuer son autorité déjà si frêle, et un sentiment de vengeance secrète commença à fermenter en son cœur.

Quelques actes formels des États achevèrent d'irriter Henri III. Les trois chambres convinrent d'une déclaration d'exclusion de la couronne qui serait portée contre le roi de Navarre ; et vainement le roi voulut éviter ce grand éclat ; et vainement aussi le roi de Navarre envoya des écrits pour établir qu'il n'était point hérétique relaps, et qu'il continuait d'attendre la décision d'un concile libre et universel. La Ligue était maîtresse : la déclaration fut publiée.

Puis il fut résolu que les impôts seraient diminués de deux millions d'écus. Le roi disait que c'était rendre la guerre impossible, alors qu'on ordonnait qu'elle fût faite à outrance aux huguenots. C'était une difficulté de plus qui plaisait au parti, et en même temps on mettait en branle toutes les cloches pour honorer le duc de Guise de qui venait, s'écriait-on, le soulagement du pauvre peuple.

Enfin les États demandaient la publication et l'acceptation du concile de Trente. Cette question n'était pas nouvelle, et plus d'une fois les catholiques avaient eu à lutter à ce sujet, soit contre les huguenots, soit contre les chrétiens parlementaires qui s'exerçaient à dominer l'Église sous le prétexte de sa liberté. Nous avons trouvé l'origine de cette secte au règne de Philippe le Bel. Elle avait commencé par invoquer les conciles contre les papes, et maintenant elle repoussait un concile, parce que l'autorité papale y était consacrée. Cependant elle ne rompait pas de tout point la juridiction catholique, mais elle l'asservissait à la puissance de l'État. C'est cette secte dominante dans le parlement et à la cour qui s'était jusqu'ici opposée à la publication du

concile de Trente, et la demande des États devenait à ses yeux le pire grief.

Le duc de Guise servait d'inspiration aux États, et c'est droit à lui qu'allait la colère du monarque ¹. Telle était la confusion de ces tristes temps! Le zèle du catholicisme se transformait en intrigues, et la défense de l'autorité politique ressemblait à une lutte de parti antichrétien. La royauté avait perdu sa base. Les masses nationales, fidèles à leur vieille foi, étaient isolées du trône, leur abri naturel. Les catholiques royalistes, au lieu de s'unir contre l'hérésie, se déchiraient en factions de cour. Les haines se croisaient en tout sens, et les actes de la puissance étaient sans règle, et la vengeance était toute la justice.

Je ne dirai point les luttes des États sur le concile de Trente et sur les libertés de l'Eglise gallicane. L'avocat général d'Espesses parlait contre le concile; l'archevêque de Lyon le défendait au nom des États. Ce fut un ardent conflit d'éloquence; mais la question resta indécise; seulement les animosités prirent un essor nouveau. La Ligue frémissait; le roi ne lui apparaissait que comme un catholique infidèle, et son édit d'*union* comme un mensonge. Bientôt le murmure gronda sourdement au sein des États, et de funestes pensées montèrent à la tête des plus exaltés.

La famille du duc de Guise s'était divisée. Ses cousins, ses frères mêmes, s'arrêtaient dans cette route périlleuse d'entreprises, et comme ils avaient tous le nom de Charles, cette espèce de scission fut appelée la faction caroline. Le duc de Mayenne en était le chef. Il était à Lyon, chargé de contenir le Dauphiné. De là il fit savoir au roi qu'il désapprouvait les témérités de son frère. C'était comme une révélation de desseins mystérieux, et le roi, avide de recueillir tous les indices, de les grossir peut-être, reçut ce témoignage comme un avertissement de ses périls.

D'autres lui étaient venus déjà. La duchesse douairière de Montpensier, sœur du duc de Guise, jouant avec des ciseaux

¹ De Thou, liv. XCIII. L'histoire des états est très-bien caractérisée par de Thou, malgré sa partialité manifeste contre les Guise.

d'or qu'elle portait à sa ceinture, avait dit qu'elle espérait s'en servir bientôt pour tondre l'indigne roi qui occupait le trône de France, après quoi on n'aurait qu'à le remplacer par un prince digne de réparer le dommage fait à la religion et à l'Etat. L'ardente duchesse s'en était ensuite allée à Paris; on soupçonna que c'était pour nouer des trames.

Puis le maréchal d'Aumont, ayant reçu des confidences de trahison du duc de Guise en personne, s'en vint les porter au roi. « S'il s'adresse aux fidèles, ajoutait le courtisan, ne doit-il pas s'être assuré des douteux? »

Enfin on parlait d'indices mystérieux. Un seigneur avait reçu un billet avec ces mots : *Mors Conradini vita Caroli, vita Caroli mors Conradini* ¹. C'était, disait-on, une allusion à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui avait fait périr Conradin, ne se pouvant sauver que par sa mort, et ce souvenir devenait un conseil sinistre au roi même contre le duc de Guise.

Ainsi d'abominables pensées germaient dans les esprits, et tout annonçait des tragédies ténébreuses et sanglantes. Le roi assembla un conseil de serviteurs affidés, et tous déclarèrent qu'il ne restait qu'un moyen d'échapper aux périls; c'était la mort du duc de Guise. Henri se laissait aller à ce dessein par un de ces caprices de dépit furieux qui tiennent lieu de courage aux âmes irrésolues. Et il est vrai aussi qu'à ce moment les armes du roi venaient d'obtenir divers succès sur la révolte ². Ces nouvelles lui grossirent le cœur, et il prit son parti résolument. L'exécution semblait difficile : on leva les obstacles en réduisant tout le dessein à un coup d'assassinat. Le roi se chargea de trouver les meurtriers. Lui seul en effet pouvait autoriser une justice de ce genre dans son palais. D'abord il s'adressa à Crillon, maître de camp du régiment des gardes. Le gentilhomme répondit qu'il pouvait tuer le duc de Guise l'épée à la main et périr avec lui, et de cela il se faisait fort sur

¹ *Mém. de Cayet, introduction.*

² Voir les récits de Cayet, introduction.

l'honneur; mais il n'acceptait pas l'office de bourreau. Le roi ne lui en voulut pas de cette loyauté, mais il lui demanda du secret; Crillon le jura. Loignac, premier gentilhomme de la chambre et capitaine de quarante-cinq gentilshommes gascons, eut moins de scrupule; il accepta l'honneur de tuer le duc, pour lui et les siens. Larchant, un des capitaines des gardes, se chargea de favoriser le meurtre. Il ne resta qu'à choisir le lieu et l'heure de la tragédie.

L'histoire frémit à conter ces atrocités qui accusent une royauté débile, expirante. Le duc de Guise ne soupçonnait pas de tels desseins. Protégé par la ferveur catholique des Etats, il ne les croyait pas possibles. Cependant quelques murmures avaient été surpris, et ils finirent par se glisser jusqu'à son oreille. Un jour se mettant à table, il trouva sous sa serviette un billet qui l'avertissait ouvertement de l'horrible trame. Il se contenta d'écrire au crayon sur ce billet : *On n'oserait* !¹ et il le jeta sous la table. Mais la trame se poursuivait, et le jour était fixé.

Le roi, assuré de ses meurtriers, leur fit une harangue comme pour les disposer à un acte solennel de patriotisme. Lui-même les arma de poignards, et puis les plaça à leur poste. La vengeance était assurée².

C'était le matin du 23 décembre. De bonne heure avant le jour, selon la coutume de ces temps, se devait tenir un conseil d'affaires. Le duc de Guise devait en être; et le roi n'aurait qu'à l'appeler dans son cabinet pour le livrer aux coups des sicaires. Tout se passa de la sorte. Le duc averti parut un moment défaillir : on eût dit un pressentiment. Enfin il parut. Larchant s'était chargé de joindre la perfidie à l'atrocité. Il lui avait remis la veille un placet pour obtenir la paye de ses gardes, et dès qu'il le vit entrer dans la salle d'attente, il courut renouveler sa demande. Tout ce qu'il voulait, c'était de détourner ses soupçons ou ses terreurs.

¹ *Journal de Henri III.* — D'autres mémoires écrivent : *Il n'ose-roit.*

² « Cap de Dious, s'écria un Gascon nommé Sariac, iou lou bous rendi mort! » Relation de la mort du duc de Guise.

Le duc fut bienveillant comme de coutume; puis comme il levait la tapisserie de la petite porte du cabinet du roi, Loinac donna le signal. Aussitôt se levèrent dix poignards; le duc de Guise voulut s'armer de son épée, mais déjà il était frappé à mort. En un moment il expira, n'ayant pu dire que ces mots : *Mon Dieu, ayez pitié de moi!* Henri prévenu vint voir ce cadavre; il se crut redevenu roi, et il continua de donner des ordres pour achever son effroyable justice ¹.

Rentré au conseil, où la foule des seigneurs l'avait suivi, il dit d'une voix triomphante qu'à cette heure il était roi et n'avait plus de compagnon. Et il ajouta que désormais il était maître de faire la guerre aux hérétiques, mais qu'il la ferait de même aux brouillons qui jusqu'ici avaient enchaîné sa royauté ². On eût dit une autorité véritable qui se réveillait. Il courut à la reine sa mère, qui était malade, et l'instruisit de ce qui venait de se faire. Elle n'avait point été consultée; elle entendit les récits avec une secrète terreur. « Cette bonne princesse très-prudente, dit Cheverny, qui avait été son ministre, luy demanda s'il avoit bien pensé auparavant, et pourvu à tout ce qui luy en pourroit arriver; et ayant dit que ouy, elle luy dit ces mesmes mots: « Mon fils, Dieu veuille qu'ainsy soit, et que vous vous en trouviez bien; ne perdez tems d'y bien songer, je vous prie, car aux choses faictes les conseils en doivent estre pris ³. » C'étaient des paroles de triste défiance. Mais le roi pensait s'être sauvé; de là il alla à la messe, couronnant de piété ce drame horrible.

Tout n'était pas fini. Dès que le meurtre avait été consommé, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon avaient été enfermés prisonniers au bout du château, et on avait arrêté les princes et les seigneurs suspects, et même le car-

¹ *Mém. de Cayet.* — Cayet cite l'*Hist. des cinq règnes et les Mém. de la Ligue.*

² De Thou, liv. XCIII. — *Journal de Henri III.* — *Mém. de Cayet.* — *Mém. de Cheverny.* — Relation de la mort du duc de Guise, collect. Pctitot. — Diverses pièces dans les *Arch. curieuses*, tom. XII.

³ *Ibid.*

dinal de Bourbon. On s'attendait à de nouvelles fureurs ; le cardinal de Guise, libre en ses plaintes et proférant la menace, tout captif qu'il était, était surtout un objet de colère. Le roi trouva des bourreaux encore ; cette fois ce fut Lequast, autre capitaine des gardes, qui se chargea de la nouvelle tragédie. Un sergent et trois soldats le suivaient ; on leur avait promis à chacun cent écus. Il alla tirer le cardinal de son galetas, et l'ayant mené dans une galerie obscure, il le livra aux sbires, qui l'égorèrent à coups de hallebardes. C'étaient là d'atroces exécutions ; et quand même les Guise, ainsi suppliciés, eussent été des criminels d'Etat, la royauté n'en souillait pas moins son grand office de justice souveraine, en le réduisant à un métier infâme d'assassinat.

Tels étaient donc les temps : la royauté, le catholicisme, l'esprit sectaire, semblaient disparaître dans l'affreuse anarchie des passions personnelles ; la nation seule, je l'ai dit, était désintéressée en ces affreux conflits, et seule elle suivait librement son inspiration de foi religieuse. A partir de ce drame consommé, voici qu'elle va courir à des représailles aveugles, insensées ; mais son délire est sinon justifié, du moins expliqué d'avance. Nous avons fait depuis cette époque beaucoup de philosophie sur le fanatisme. Il est temps de dégager la religion de cette mêlée d'attentats ; c'est bien assez d'y trouver l'ambition humaine avec la frénésie de ses colères et l'acharnement de ses rivalités.

Les corps des deux Guise furent brûlés et leurs cendres jetées au vent. On eut peur que les peuples ne se partageassent leurs reliques, et n'en fissent un objet d'excitation. C'était publier la puissance qui restait à leur souvenir. Et en effet la nation catholique s'était accoutumée à voir en eux ses Machabées. Si la modération eût été possible en ces jours mauvais, leur rôle eût été magnifique et leur nom serait pur dans l'histoire. Mais la défense du peuple ressemblait à un crime, et pour comble les idées démocratiques qui depuis se sont levées sur la France n'ont pas même soupçonné que cette défense fût alors un instinct de liberté !

Une troisième victime manquait au roi, c'était le duc de Mayenne, resté suspect malgré sa scission *caroline*. On tenta de le faire enlever à Lyon; mais déjà volaient des émissaires par toute la France. Le double assassinat de Blois avait ému les peuples. A ces funestes récits, Mayenne s'échappa de Lyon.

Un événement vint distraire la cour de ces sinistres impressions de meurtres : la reine Catherine expira.

Sa vie s'était passée parmi des drames sanglants; elle s'achevait désolée, parmi les assassinats de palais. Catherine laissait une renommée d'habileté et de crime, de superstition et d'impiété, de courage et de tromperie, de raison et de sortilège; personnage mystérieux que l'histoire a pu se plaire à noircir outre mesure, sans paraître la calomnier; femme avide de puissance, dont le génie eût mieux convenu aux factions italiennes qu'à la monarchie de France; catholique par les habitudes, sectaire par les idées, sorte d'esprit fort qui avait de la hardiesse contre Dieu, de la poltronnerie contre les hommes, et dont les crimes furent un calcul de politique plutôt qu'une inspiration de perversité. Elle mourut en donnant à son fils des conseils de tolérance; elle n'avait professé dans sa vie que le mépris de la pitié¹.

Les états n'avaient guère qu'à se tenir immobiles en présence de ces événements. Le roi était préoccupé de ses captifs, et lui-même les conduisit à Amboise pour les mettre en sûreté; à son retour il congédia les états.

1589. — Déjà le feu était en France; le roi avait semé partout des manifestes. Mais la vengeance bouillonnait, et l'apologie ne faisait que s'allumer davantage. A Paris surtout la colère était au comble.

La duchesse de Montpensier, sœur de Guise, laissait éclater sa douleur; c'était déjà de l'éloquence. Les Seize propageaient la sédition. Puis le duc de Nemours s'échappa d'Amboise et parut au milieu du peuple. Il était frère utérin

¹ « On ne parla non plus d'elle que d'une chèvre morte. » *Hist. des cinq règnes.*

de Guise; on crut voir apparaître Guise lui-même. Enfin le duc de Mayenne annonçait qu'il était en sûreté. La sédition retrouvait des chefs; elle s'annonça plus effrayante qu'on ne l'avait vue encore. Henri III, immobile à Blois, lui envoya des ligueurs douteux pour la tempérer; ils l'exaltèrent. En même temps la fidélité chancelait autour de lui. Il avait remis à Leguast, ce capitaine assassin du cardinal de Guise, le commandement d'Amboise; Leguast se mit à traiter avec les ligueurs de la liberté de ses prisonniers. Puis étant devenu suspect au roi, il lui rendit le cardinal de Bourbon, en témoignage de fidélité; mais il se le fit payer trente mille écus. Il lui restait l'archevêque de Lyon et quelques autres; c'est de la Ligue qu'il comptait avoir leur rançon.

Loignac, l'assassin de Guise, n'avait pas été favorisé comme Leguast. Le misérable gentilhomme, ployant sous sa honte, demandait au roi de le protéger contre le remords par une marque d'honneur. Le roi le chassa. Loignac se retira dans la Gascogne. Peu après il y périssait de la main d'un gentilhomme qui lui tira un coup de pistolet.

Henri III voyait se grossir le murmure et monter la colère dans tout le royaume; mais il restait comme hébété dans son palais de Blois. Alors les plus indécis se déclarèrent, et les plus timides devinrent furieux. A Toulouse il y eut d'effroyables réactions populaires. Le récit de ces vengeances étonne l'histoire, mais découvre le caractère de la Ligue. La foi était toute la passion et toute la liberté. A Lyon il y eut aussi des représailles. Les consuls et les échevins renouvelèrent le serment catholique de l'union. Partout on jurait de mourir en combattant l'hérésie et la tyrannie¹.

A Paris la chaire exaltait le peuple. Les Guise étaient célébrés dans les temples comme des héros, et glorifiés comme des martyrs. Ils avaient péri victimes du peuple, victimes de l'Eglise. On prononçait leur oraison funèbre, et partout la multitude se précipitait à ces harangues, et y répondait par des frémissements et par des larmes.

¹ Avertissement de ce qui s'est passé à Tholozé. — Déclaration des consuls, échevins, etc., de Lyon. Deux pièces dans les *Arch. curieuses*, tom. XII.

Dans une église un prédicateur s'avisa de faire jurer aux fidèles la vengeance de la mort des Guise. Le président Achille de Harlay était parmi le peuple; et le prédicateur l'ayant aperçu, se mit à crier ces terribles paroles : « Levez la main, monsieur le président, et levez-la bien haut, s'il vous plaît, afin que tout le monde la voye ¹ ! » Et le magistrat leva la main pour n'être pas déchiré par la multitude.

François Pigenat, curé de Saint-Nicolas des Champs, demandait à son auditoire s'il ne se trouverait pas en son sein un catholique assez zélé pour venger la mort du duc de Guise sur la personne du tyran. Ce mot de tyran était jeté au peuple comme une excitation effroyable. Puis le prédicateur, faisant allusion aux couches prochaines de la duchesse de Guise, s'écriait en se servant des exécérations du poète :

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ullor,
Qui face Valesios ferroque sequare tyrannos.*

Et ainsi la haine devenait sainte. Les pamphlets et les satires étaient brûlants de colère. Les murs de Paris étaient couverts de placards excitateurs. Henri III y était désigné comme un hérétique, un excommunié. On ne lui donnait plus même le nom de roi. C'était simplement Henri de Valois. On considérait son sceptre comme brisé, et on s'animait de la sorte à l'attaquer dans sa vie même.

Et pendant ce bouillonnement d'assemblées catholiques la faculté de théologie examinait gravement le cas de conscience de savoir s'il n'était pas permis au peuple de France de rompre tout lien politique avec un prince qui avait violé la foi publique en foulant aux pieds la religion, et s'ils n'étaient pas relevés par le fait du serment de fidélité. Le cas fut résolu par l'affirmative. Soixante-dix docteurs signèrent la sentence ². C'était un appel aux derniers excès. On cessa

¹ *Journal de Henri III.*

² Advis et résolution de la faculté de théologie de Paris. M. D. LXXXIX. *Arch. curieuses*, tom. XII.

de prononcer le nom de Henri III dans les prières de l'Eglise. Il n'était plus qu'un relaps; il ne restait qu'à lui courir sus comme à un ennemi déclaré.

Les Seize avaient fait le duc d'Aumale gouverneur de Paris; mais le parlement gardait encore l'autorité du monarque; ils résolurent de briser violemment ce reste de pouvoir. Bussi le Clerc parut au palais, suivi de populace, pour y faire enregistrer le décret de Sorbonne sur le serment des sujets. Puis les magistrats ayant demandé à délibérer, le factieux leur ordonna de le suivre à l'hôtel de ville, selon qu'il les appellerait. Il avait la liste des proscrits. Tous répondirent qu'ils iraient là où serait conduit le premier président. Cinquante magistrats furent menés de la sorte, revêtus de leurs insignes, parmi des flots de peuple qui les insultait, jusqu'à la Bastille où Bussi les enferma. Après quoi Bussi fit un choix parmi eux, et refit un parlement à sa guise. Le président Brisson fut fait premier président; le conseiller Molé fut fait procureur général. L'un et l'autre avaient quelque popularité dans la sédition; mais aussi le refus eût été pour eux un signal de mort ¹.

De ce parlement sortit un serment de venger la mort du duc et du cardinal de Guise. Ce fut comme un renouvellement de la Ligue. On s'empressait de toutes parts de jurer et de signer ce serment, et il devenait dans les églises une occasion de déclamations nouvelles. Puis vinrent les actes populaires. On fit irruption dans le Louvre; on brûla l'image du roi en place publique. On alla dévaster le parc de Vincennes et piller le couvent des Minimes que le roi avait enrichi de ses dons. Paris était plein de violences. L'anarchie était sans frein. L'outrage se multipliait sous mille formes hideuses et abjectes ².

Alors parut le duc de Mayenne, génie plus tempéré que son frère, et qui, emporté par le flot révolutionnaire, songeait pourtant à ne point se laisser précipiter aux abîmes,

¹ De Thou, liv. XCIV.

² L'historien des *Cinq règnes*, avec sa verve huguenote, a fait un tableau de l'anarchie parisienne, qui mérite d'être lu.

Le peuple l'accueillit avec transport; on le mit à la tête du *conseil général de l'Union*. C'était un conseil de quarante ligueurs, pris dans les trois ordres; et déjà ce conseil avait exercé l'autorité auprès du duc d'Aumale, en réduisant les tailles et les impôts, moyen toujours sûr d'exalter le peuple. Mayenne reçut le titre de lieutenant général de l'*État royal* et couronne de France. Le gouvernement se trouva de la sorte constitué. Les Seize étaient rejetés dans les basses régions de l'émeute turbulente et incendiaire. Mayenne fit librement l'office de roi ¹.

Tout le secondait : la France était en pleine révolte; les villes se déclaraient; la plupart des provinces échappaient à l'autorité des gouverneurs. La Ligue était partout triomphante. Vainement la voix des politiques essaya de se faire entendre au milieu de ces frémissements de colère. Comment justifier les exécrables tragédies de Blois? comment désarmer la vengeance catholique? Les politiques étaient pressés entre deux extrémités formidables. Les huguenots s'étaient enhardis, et en plusieurs lieux ils avaient repris leurs habitudes de barbarie et de sacrilège. Et de son côté la Ligue ne s'arrêtait plus dans sa colère. Un parti intermédiaire était chimérique, à moins qu'il ne voulût être en butte à toutes les fureurs. Les sages, comme ils croyaient être, voulurent parler au peuple de Paris : leur parole mourut comme un vain bruit. Le parti des *malcontents* n'était plus qu'une chimère. Toute la politique enfin c'était de choisir entre la Ligue et l'hérésie, quelles que fussent les extrémités de l'une ou de l'autre ².

Alors le roi, resté toujours immobile dans son château de Blois, commença de s'effrayer. Il appela à lui les princes du sang et ses favoris disgraciés : tous accoururent. D'Epéron lui amena quatre mille hommes. Mais on était d'avis de quitter Blois; un édit transféra à Tours le parlement et la cour des comptes. Le roi lui-même courut s'abriter dans

¹ De Thou, *ibid.*

² *Conseil salutaire d'un bon François; Arch. curieuses*, note des éditeurs, à la fin, tom. XII.

cette ville, d'où l'on pensait communiquer avec ce qui restait de fidèles en divers lieux.

Là vint la pensée de rechercher le roi de Navarre, en un péril qui semblait commun aux deux princes. C'était une pensée naturelle, et pourtant au lieu du salut elle apportait la ruine. Telle était la destinée de Henri III; il semblait n'avoir qu'un choix de périls.

Le légat Morosini voulut prévenir un rapprochement qui couvrirait des malheurs, des crimes peut-être, et il ouvrit une négociation avec la maison de Guise. Les conditions auraient remis aux princes de Lorraine le tiers de la France. Mayenne n'en fut pas tenté; son ambition présente, c'était la vengeance.

Alors le traité avec le roi de Navarre s'acheva. Ce n'était qu'une trêve d'un an, mais le roi de Navarre s'obligeait à unir ses forces à celles du roi. Et aussitôt ce fut comme un éclat de scandale qui vint de plus en plus remuer les âmes.

Le pape Sixte V avait dès la formation de la Ligue pronostiqué des malheurs extrêmes. Cette union des deux rois, l'un huguenot douteux, l'autre catholique tremblant, lui paraissait dès longtemps inévitable. Mais il n'en voyait pas moins pour conséquence le déchaînement de toutes les haines. Lui-même suivait cet emportement, la pensée catholique dominant la raison d'Etat. Alors les négociations avec Rome eurent une étrange activité. Henri III craignait à chaque moment de voir éclater sur sa tête la foudre romaine. Il envoya des ambassadeurs pour expliquer sa conduite, depuis le meurtre des Guise jusqu'à ce traité avec le roi des hérétiques. Il se faisait même suppliant et demandait l'absolution pour le sang versé d'un cardinal, et toute cette négociation fut mêlée d'incidents étranges, où l'on croyait voir la pensée personnelle de Sixte V pleine de pitié pour le pauvre roi, mais la pensée catholique du pontife inexorable pour son crime. La pitié l'eût emporté peut-être; mais la Ligue était présente. Mayenne et le conseil de l'Union avaient fait partir pour Rome un émissaire actif, Pierre Frison, doyen de la cathédrale de Reims; le pape

entendit ses gémissements sur l'Eglise catholique. Il craignit des imitations de la lamentable hérésie d'Angleterre et d'Allemagne, et sans se prononcer par des actes formels, il laissa le roi dans sa position douteuse, en butte aux haines ardentes et à ses propres perplexités.

Alors le traité des deux rois s'exécuta ouvertement. Saurmur fut livré au roi de Navarre pour première sûreté, et de là le prince huguenot lança une déclaration dans laquelle il promettait protection aux sujets paisibles du roi, paix aux trois ordres, guerre aux rebelles. Le roi de son côté publiait des déclarations semblables, expliquait les motifs de sa conduite, et sommait le duc de Mayenne et les autres de rentrer dans la soumission, sous peine d'être poursuivis comme criminels de lèse-majesté.

C'était le signal d'une guerre implacable. Les deux rois se virent au Plessis, près de Tours, pour conférer des nécessités présentes. Des défiances leur restaient dans le cœur. La défense commune ramena des semblants d'affection. Il ne restait qu'à commencer les attaques contre la Ligue. De part et d'autre les armées étaient sur pied ; mais le théâtre de la guerre paraissait encore indécis.

Le Midi était devenu paisible. La Ligue semblait s'y être moins enracinée, et le traité de Tours tenait les partis en suspens. Mais la Normandie, la Picardie, la Champagne étaient dans une horrible fermentation. La Normandie surtout était en pleine scission, ses villes tenant pour la Ligue ou pour le roi, et chaque ville même ayant ses deux partis en présence et tout prêts à se choquer.

Là commencèrent les luttes. Le duc de Montpensier, gouverneur de la province, assiégeait Falaise pour le roi. Toute la noblesse courut aux armes pour le repousser ; il n'engagea point de bataille, mais dans une surprise il battit les ligueurs.

En même temps Mayenne partait de Paris pour atteindre l'armée royale, qui n'était pas complète encore. Il enleva Vendôme, et s'approcha de Tours. Le roi de Navarre était allé à Chinon au-devant des forces qui lui arrivaient du Poitou. Le dessein de Mayenne était d'enlever le roi, et peu

s'en fallut qu'il ne réussit. Il y eut aux faubourgs de rudes et sanglantes escarmouches. Et s'il en faut croire les récits huguenots, les soldats de la Ligue commirent des atrocités aux lieux où ils étaient maîtres ¹. Les troupes du roi de Navarre protégèrent Henri III. Mayenne alors craignit les luttes inégales ; il s'achemina par le Maine, vers la Normandie, et alla s'emparer d'Alençon. C'est là qu'étaient les forces de la Ligue. Ailleurs les combats s'engageaient diversement.

A Poitiers les ligueurs dominaient la ville. Le roi averti voulut aller de sa personne rétablir son autorité. On tira le canon contre lui. La guerre aussitôt s'alluma dans tout le Poitou. Le roi s'en revint en Touraine.

Près de Chartres le comte de Châtillon battait un parti de ligueurs. Il courut porter deux cornettes au roi comme un trophée.

Enfin un événement plus sérieux se passait à Senlis. La ville venait d'être enlevée par le parti du roi, et les communications de Paris avec la ligue de Picardie étaient rompues. Les Parisiens résolurent de prendre la place, et le duc d'Aumale en alla faire le siège. La Noue, le célèbre capitaine, avait rassemblé des forces à Compiègne, pour venir en aide aux assiégés. Il manquait d'argent pour les payer ; les traitants lui en refusaient ; il leur engagea sa terre du Plessis des Tournelles : « Garde son argent whichever l'estimera plus que son honneur ! s'écria-t-il. Tandis que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense de l'Etat où Dieu m'a fait maître. » Ce ne fut pas la seule particularité notable de cette expédition. Le duc de Longueville semblait la devoir commander par la dignité de sa naissance. La Noue le voulait ainsi. Le duc refusa à cause de son jeune âge ; il ne voulut qu'obéir au vaillant homme de guerre. Cet exemple était un présage. On s'achemina en ordre vers Senlis. Il était temps : la capitulation était prête. La Noue vint heurter les troupes parisiennes, comme elles allaient être maîtresses

¹ *Hist. des cinq règnes.* — De Thou, XCV.

de la ville. C'étaient des troupes où l'enthousiasme tenait lieu de discipline; leur inexpérience des combats sérieux rendait leur courage même inutile. D'Aumale et ses ligueurs se battirent avec ardeur, La Noue et ses royalistes avec sang-froid; les ligueurs furent vaincus. Près de deux mille hommes périrent dans la bataille. La ville fut délivrée.

A cette nouvelle Paris trembla. La Noue s'approcha pour ravitailler Vincennes et tira quelques canons sur les halles. Le peuple se crut perdu; on envoya aussitôt rappeler Mayenne de la Normandie.

En même temps l'armée des deux rois faisait des progrès, et se disposait à s'approcher de Paris. Ils s'acheminaient par la Beauce. Gergeau fut pris de force; Jalanges qui y commandait fut pendu. Pluviers fut emporté de même; la ville fut livrée au pillage. On courut à Etampes. Le baron de Saint-Germain demandait à capituler; mais on entraît de force; il eut la tête tranchée, et quelques bourgeois furent pendus.

La cause du roi semblait se relever. Mais en même temps partait de Rome un coup de foudre. Un monitoire avait été lancé par le pape et placardé sur les murs du Vatican; il était envoyé en France pour être affiché de même aux portes des cathédrales de Poitiers, de Chartres, d'Agen, de Meaux, du Mans et d'Orléans; le roi était sommé de mettre en liberté le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, faute de quoi l'excommunication était prononcée par le fait contre lui et ses complices pour le meurtre du cardinal de Guise et l'emprisonnement des prélats. Ce monitoire était arrivé à Paris, et le conseil de l'Union l'avait publié à grand bruit.

Ces nouvelles venues à Etampes glacèrent le roi. Quelque soin que des docteurs eussent à lui montrer la nullité de l'arrêt papal, son remords le troublait, et il ne se sentait plus le courage de passer outre: « Vainquons! lui dit le roi de Navarre, et nous aurons l'absolution! » Cette parole le ranima¹. L'armée s'avança vers Paris; toutes les villes s'ouvraient le long de la Seine. Poissy voulut résister; plu-

¹ Matthieu, liv. VIII.

sieurs de ses bourgeois furent pendus. Pontoise était mieux défendu : il fallut l'assiéger en forme. Après douze jours le gouverneur capitula.

On se trouvait en face de Paris, et le roi de Navarre voulait hâter le siège. Un grand renfort de Suisses arrivait au roi à ce moment même. Ce secours était dû à l'infatigable intervention d'un gentilhomme, le sieur Sancy, qui de ses deniers et de son génie s'était fait une force suffisante pour remuer les cantons, et après les avoir armés contre le duc de Savoie, les avait ligués avec le roi de France. Douze mille Suisses venaient donc s'ajouter aux forces royales, et trente mille hommes se trouvèrent rassemblés d'une façon tout imprévue autour de Paris. Le siège fut résolu. Les deux rois prirent leurs positions, le roi à Saint-Cloud, le roi de Navarre à Meudon. La grande lutte catholique et huguenote allait se résoudre par un dernier coup. La Ligue était frémissante. Mayenne rentré à Paris avisait à la défense avec toute la puissance de son génie. La France était attentive. Partout ailleurs les luttes semblaient suspendues.

Tout à coup un dénouement se déclare; ce dénouement c'est un coup de poignard.

Et ici l'histoire s'arrête effrayée, et voudrait laisser aux témoins et aux acteurs de ce drame horrible le soin de l'expliquer ou de le raconter eux-mêmes.

Au milieu de la guerre les esprits avaient suivi leur exaltation. La chaire lançait ses étranges doctrines, les théologiens écrivaient leurs effroyables apologies du régicide. La raison publique semblait couverte d'un nuage. Entre les ouvrages alors publiés je lis surtout avec tremblement un livre remarquable de science, de style et d'éloquence; un livre écrit dans un latin passionné comme celui de Tacite ou de Salluste. Ce livre a pour titre : *De la juste déposition de Henri III* ¹. Jamais la théorie de l'usurpation n'avait été plus amplement établie.

Écoutons donc ce terrible contemporain; c'est lui qui va nous révéler ce drame en quelques mots. Comme il arrive à

¹ De Justa Henrici abdicacione, un vol. in-12.

la fin de son œuvre, tout à coup il s'interrompt au milieu de ses démonstrations de dépossession royale et de réicide.

« Voici, dit-il, que comme nous tenons la plume, et distrait par mille soins de chaire, de conseil et de guerre, nous hâtons notre œuvre autant qu'il est possible; tandis que Pontoise est pris, le pont de Saint-Cloud occupé, qu'Annibal est à nos portes avec toute son armée, que nos forces sont éloignées encore, que la ville et le royaume sont pleins de terreur, que le tyran respire le meurtre, l'incendie, le sang, et frémit de joie comme si déjà il nous dévorait; tandis qu'après avoir épuisé toutes sortes de barbaries sur les ecclésiastiques et les théologiens principalement, il menace d'aller droit au pontife de Rome avec cinquante mille hommes, et de le contraindre à rétracter, à l'aide du Navarrais excommunié comme lui, la sentence qui le frappe, une nouvelle miraculeuse et effroyable tout à la fois nous arrive par nos postes avancés. Henri, au milieu de son armée, au milieu des gardes qui l'environnent, a été tué de la main d'un pauvre frère de l'ordre de Saint-Dominique! C'est d'abord un bruit ridicule, incroyable; puis la renommée le grossit; des personnes venues de l'armée de Henri disent qu'elles l'ont vu, d'abord blessé, puis mort, et elles ne demandent qu'à mourir elles-mêmes après ce meurtre de leur maître. Peu à peu la nouvelle se confirme de plus en plus, et enfin elle éclate au grand applaudissement et aux transports de joie de tous les gens de bien! »

Telle est donc l'interruption du docteur, prêtre et soldat, et toute la suite de son récit fait frissonner.

Jacques Clément, ce frère dominicain, d'un village du Senonnois appelé Sorbonne, ayant entendu dire et redire qu'il fallait tuer un tyran ennemi de la religion, avait résolu de mettre en pratique l'effroyable théorie. Il n'avait que vingt-trois ans. Il était simple de mœurs, mais d'un aspect misérable. Ses confidents se riaient de son dessein, ils ne le croyaient point sérieux. Enfin après huit jours passés dans la prière et dans les larmes, il dit un matin adieu à ses frères, et s'en va pour consommer sa pensée longtemps

nourrie dans la solitude et le jeûne. Arrivé à Saint-Cloud, il se fait introduire auprès de Henri III sous prétexte de lettres importantes à lui remettre ; et, lorsqu'il est en sa présence, il s'arme d'un couteau caché dans son habit, « et ferme et sans pàleur et sans trouble, dit le formidable casuiste, comme un autre Aïod frappant Eglon le Moabite, mais plus courageux cent fois, il frappe le tyran au ventre. Le tyran s'écrie qu'il est blessé, et Clément, aussitôt percé de mille coups par ses satellites furieux, meurt paisible et joyeux. »

Voilà toute une époque mise à jour ¹. Suivons la fin du drame ².

Henri III était frappé à mort, il vécut un jour en d'atroces souffrances, ses entrailles s'échappaient par sa blessure. Dès la première nouvelle le roi de Navarre était accouru, il tomba tout en larmes aux pieds du mourant. Le roi le reconnut pour son successeur devant les princes éplorés, et il leur ordonna ainsi qu'aux gentilshommes qui se trouvaient présents de lui prêter serment de fidélité ; ce fut une scène touchante. En même temps il disait au roi de Navarre qu'il ne serait paisible possesseur que lorsqu'il serait catholique. Les derniers moments de ce prince furent éclairés et consolés par la religion, il reçut les sacrements et mourut en protestant de sa fidélité à l'Eglise : triste et lamentable mort où la ferveur du temps voyait une expiation, et sur laquelle la pitié même ne savait si elle devait laisser tomber quelques larmes.

Le courage manque pour emprunter à l'écrivain ligueur ses vues catholiques sur le grand jugement de Dieu qui faisait mourir le roi hérétique, impie, relaps, comme il l'ap-

¹ Il y a des particularités que la langue du théologien a pu dire : « Per unum de tyranni amicis ac familiaribus introductus, et postridie mane ab eodem cum nudus adhuc alvum exoneraret, venire ac loqui jussus, cultello... in abdomine trajicit. »

² Il y a de grandes variétés dans les récits de de Thou ; mais je suis l'écrivain, qui, à force de joie, révèle le mieux le secret des crimes contemporains. De Thou doit être lu, pour quelques détails relatifs à Jacques Clément et à ses habitudes, qu'il dit mêlés de fanatisme et de débauche. — Voyez les *Mém.* de Cheverny.

pellé, sous la main d'un pauvre moine. Tout lui est un sujet d'admiration et d'enthousiasme, jusqu'au nom de la patrie du meurtrier. Le tyran voulait exterminer la Sorbonne; et un homme venu du bourg de Sorbonne le frappe à mort. Ou bien ce sont des rapprochements mystiques. « Celui qui, deux jours avant la fête d'hyver de saint Etienne, avait tué un cardinal par un crime atroce, deux jours avant la fête d'été de saint Etienne, premier martyr, est égorgé par une charité merveilleuse! » On dirait une folie dévote, une férocité sainte. Par là se découvrent à nous ces tristes temps, où les esprits furent sans règle, où la foi même fut une source d'erreur et de crime, nouveau témoignage de cette vérité immortelle, que la société humaine a besoin d'autorité, et que la religion même serait vaine, si elle n'était qu'une doctrine de raison, ou une théorie de piété, sans être soutenue d'une force extérieure de coaction pour retenir les âmes, dominer le zèle et régler la soumission.

Henri III mourait à trente-huit ans. Sa première jeunesse avait promis un grand roi. Sa renommée s'éteignit prématurément dans les vices. Il avait été honoré, chéri; il fut méprisé, odieux. Rien ne lui manquait pour dominer les hommes, si ce n'est le courage de se vaincre. Les plaisirs, des plaisirs infâmes et lâches, gâtèrent une vie qui semblait faite pour la gloire. Toute sa nature d'homme s'altéra par ces sales débauches. Son esprit s'énerva; sa volonté s'éteignit. Et comme il arrive, devenu débile il se fit violent. Puis le remords l'égara. Une superstition tremblante le remplit d'angoisses. Au bruit du tonnerre il courait se cacher dans les caves du Louvre.

Les opinions de la réforme avaient aussi troublé sa vie. L'anxiété le dévorait. De là les inégalités de sa politique. Il eût fallu un roi ferme, résolu; il fut un roi faible, indécis; tout le domina, la cour, les partis, les plaisirs surtout. Sous un tel roi, les peuples semblaient être rendus à leur droit de naturelle défense contre l'agression d'une secte qui les attaquait dans leur foi. Ainsi s'explique le mouvement national de la Ligue, avec ses fureurs, et le mélange des ambitions privées. La Ligue fut quelque chose de la-

mentable, et sans elle toutefois la France eût perdu son unité catholique; le temps est venu de dire que par là même elle eût perdu sa liberté. Henri III manquait à son office; les peuples voulurent le suppléer. Ce fut un affreux désordre; mais Dieu en fit jaillir le salut du royaume. C'est cette perspective qui reste à l'histoire pour la consoler de l'aspect de tant de crimes et de ruines. Et toutefois les malheurs ne sont pas finis. Mais l'espérance brille comme un rayon dans les tempêtes.

Avant de passer outre dans nos récits, nous allons avoir à tracer un tableau de la situation morale où Henri III laisse la France. Nous venons d'être captivés par d'affreux spectacles; il faut voir ce que devenait l'intelligence dans cette anarchie. C'est une étude que l'histoire n'a pas faite, mais qui de nos jours a de l'intérêt. Elle nous montrera comment le génie catholique survivait encore sur tant de ruines.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

Etat moral sous les derniers règnes. — Règne de Henri IV. — Situation politique. — Premier acte du roi. — Emotion populaire. — Décision de Henri IV. — Serment du roi. — Indécision des seigneurs. — Le duc de Mayenne à Paris. — La Ligue se croit maîtresse. — Plans nouveaux de bataille. — Henri IV se fortifie à Arques. — Journée d'Arques. — Négociations et combats près de Paris. — Henri IV à Tours. — Obstination du parti catholique. — Anarchie dans ce parti. — Rôle de Mendose, ambassadeur d'Espagne. — Parti politique. — Le roi cardinal. — Forces des partis divers. — Intervention des parlements. — Intrigue espagnole à Paris. — Bataille de Dreux. — Incidents de la bataille. — Suite de la victoire. — Mayenne appelle des secours. — Enthousiasme catholique du peuple de Paris. — Appréciations. — Mort du roi cardinal. — Sentence de Sorbonne. — Arrêt du parlement contre Henri IV. — Siège de Paris. — Souffrances du peuple. — Essais de transaction. — Le siège est levé. — Amours de Henri IV. — Le duc de Savoie se jette sur le Dauphiné. — Puis sur la Provence. — Etrange spectacle en cette province. — Succession de papes. — Persistance de la Ligue. — Monitoires et anathèmes. — Réponses du roi. — Combats autour de Paris. — La diplomatie se mêle à la guerre. — La faction des Seize domine Paris. — Réaction contre les Seize. — La Ligue conserve ses haines. — Henri IV est à la tête d'une armée puissante. — Siège de Rouen. — Alternatives en Bretagne. — Anarchie dans les Alpes. — Lesdiguières bat les troupes de Savoie. — Une armée d'Italie vient au secours de la Ligue. — Exploits nouveaux de Lesdiguières. — Suite des négociations. — Génie de Jeannin. — Le siège de Rouen est levé. — Retraite de l'armée espagnole. — Mort du prince de Parme. — Négociations et batailles.

Nous venons de traverser des temps de désastres et de crime; et sous ces images funestes l'histoire cherche ce que devenaient les mœurs publiques, ce que devenait la pensée humaine.

Le désordre moral arriva au comble parmi les luttes des partis. Un trait suffit pour donner une idée de cette dégradation : les écoles de Paris, ou bien étaient vides, ou bien étaient transformées en lieux infâmes; des prostituées s'étaient établies dans les collèges; des assassins y cachaient leurs scélératesses. L'université désolée, lorsqu'arrivait quelque lueur de paix, multipliait les règlements pour effacer ces souillures. Mais les études étaient délaissées, et les vices restaient protégés par l'anarchie. L'université même ne fut plus qu'une ombre; *tout était mort*, dit Crevier. Trois fois on prorogea le même recteur, dont la charge était de trois mois, parce qu'il ne se trouvait personne qui osât lui succéder dans cette licence¹.

Le peuple entier suivit cette pente. Les débauches furent sans frein, le libertinage fut une partie de la liberté des factions. Le viol fut une partie de leurs représailles.

Tous les maux étaient tombés à la fois sur cette France infortunée, la guerre et la peste, la misère et l'infamie. Ici laissons parler un contemporain, *catholique-royal*, prêtre fidèle à l'Eglise et à la monarchie héréditaire. Sa plainte a une naïveté que ne saurait égaler l'histoire. Il s'adresse au légat du pape et aux très-révérands seigneurs et pères messeigneurs les prélats étant en sa compagnie.

« Depuis trente ans doncques, messeigneurs, nous avons en nostre France des partis qui tous ont pris pour couverture, ores la religion, tantost le bien public, puis le mescontentement, et enfin la liberté..... Ce sont les artifices des ambitieux de diviser tousjours le peuple, et luy faire porter la folle enchère de toutes les querelles particulières.

» Premièrement avons nous à confesser tous que nos guerres civiles nous coustent la mort violente de plus

¹ *Hist. de l'université*, Crevier et Duboullay.

de deux millions d'hommes depuis trente ans, à ne prendre qu'une teste de 132,000 grandes paroisses que l'on compte en ce royaume. Parny ce nombre, jugez, messeigneurs, combien il est croiable qu'il y ait de princes, seigneurs, nobles et autres personnes de qualité, d'honneur, de mérite et de bonne vie, la valeur et prudence desquels serviroient bien à la chrestienté pour meilleures occasions. Et combien depuis ce temps en est-il mort, tant par les maux de la suite de la guerre, qui sont la famine et la peste, que par les autres malheurs et inconveniens, tous dérivez de ceste première source? Quels biens et trésors ont esté malheureusement consommez? Combien de villes, de villages et de maisons destruites? Cela ne peut estre compris par les nombres.

» Et pour vous faire voir plus particulièrement que nos pertes bien qu'infinies ont esté, autant que l'esprit humain s'en est trouvé capable, espluchéez, il me souvient que dès l'an 1576 aux estats de Blois on presenta en l'assemblée des deputez, au nombre desquels j'estois, un estat par estimation projectté sur les douze archeveschez, nonante six eveschez ou diocezes, douze pairies, sept parlements, et un eschiquier, douze gouvernements anciens et dix sept generalitez, dont estoit lors composé le royaume, où l'on faisoit estime qu'il y pouvoit avoir quatre millions de maisons; par lequel estat se voioit et veriffoit la despense de la guerre durant les troubles à cause de la religion avoir excédé la somme de cent cinquante millions en argent seul, sans le degast des biens, qui ne se pouvant evaluer a monté dix fois autant pour le moins, a ne prendre que vingt sols pour chacun logis de gendarmes par an; plus de trois millions de testes réduites à la besace. Et par les procez verbaux faicts par les officiers particuliers et representez par les deputez de chacun gouvernement, se verifiait en tout y avoir plus de dix huict à vingt mil femmes ou filles violéez, sans celles qu'on n'a peu sçavoir, et sans aussi la perte de la pudicité publique; neuf villes bruslées et rasées; prez de quatre cens villages et neuf à dix mil maisons bruslées; et plus de deux cens mil de desmolies

et détruites..... Quelles innombrables sommes de deniers ont été absorbées, englouties et de tout perdues, avec la vie de tant et tant de bons hommes du part et d'autres, dont la valeur ne nous fait qu'augmenter le regret de la perte ?

» Les extrêmes stérilitez des précédentes années ne sont elles pas provenües de l'insolence des voleurs qui se fourrent parmi les compagnies des gens de guerre, la fureur desquels a fait abandonner la charrüe au pauvre laboureur ; lequel au lieu de cultiver son champ, taschoit d'eschapper sa vie qu'il alloit trainant misérable, comme il fait encore, dans les tanieres et spelonques des brutes qu'il redoute moins que son plus proche voisin. Dont s'en est en suivy une famine universelle par tout ce royaume qui ne faisoit qu'amorcer la cruelle peste qui en est procédée.

» Peut on avoir opinion que parmy tous ces fleaux, entre l'insolente fureur de la guerre, ennemie de toutes saintes loix, tant divines qu'humaines, se puissent maintenir, non seulement les bonnes lettres, la modestie, l'équité, et l'entregent, mais la charité et religion, bref la cognoissance de Dieu et de sa sainte Eglise¹ ? »

Tel fut l'état violent de la France pendant les lutttes des derniers règnes. Dans cet horrible conflit l'intelligence s'altère, l'esprit est sans culture, les arts disparaissent, l'idée du beau moral s'éteint dans les âmes.

Rien n'est funeste à la pensée humaine comme l'anarchie civile. C'est l'effet contraire de la guerre étrangère, qui exalte et féconde le génie.

La paix, dit-on, est utile aux arts ; elle leur est utile en effet lorsqu'elle donne aux esprits de la sécurité. Mais il y a une paix stérile ; c'est celle qui tient à un état de société débile, amolli ; la paix salutaire aux arts est celle qui, sous l'abri d'un gouvernement calme et puissant, pro-

¹ *Advis des affaires de France*, du xxix décembre CI.CIO.LXXXIX, présenté à M. le cardinal Caëtan, légat de nostre S. Père, et du S. Siège apostolique. en France, au mois de feb. de l'an CIO.IXXC, imprimé cette présente année M.DC.XV. Ouvrage très-rare et très-curieux, en mes mains.

met aux esprits la jouissance d'eux-mêmes. Cette paix peut se trouver jusque dans la guerre; l'exemple en est dans les grands siècles littéraires, qui furent des siècles de batailles. Elle ne se trouve point dans les combats civils, qui transforment le patriotisme en frénésie aveugle, qui ôtent aux âmes la foi de l'avenir, qui rendent la gloire douteuse ou infâme, et remplissent la vie d'incertitudes et d'angoisses.

Cependant la civilisation qui s'était levée sous Louis XII et François I^{er} avait gardé quelques lueurs. On avait vu paraître tour à tour des savants et des poètes; sous Henri II, les du Bellai, Robert Etienne, Rabelais, l'illustre cynique; sous Charles IX, Jodelle, longtemps populaire, oublié depuis; Denis Lambin et Pierre Ramus, deux hommes doctes; Vida, le poète virgilien; Michel l'Hôpital, le chancelier célèbre; Christophe et Augustin de Thou, nom réservé à la gloire; sous Henri III, Guillaume Paradin et Ambroise Paré, Jean Dorat, Pierre Ronsard, qu'on appelait le grand Ronsard, Louis de Saint-Gelais, d'autres poètes qui jetaient leurs badinages parmi les combats acharnés; de grands peintres, de grands artistes, entre lesquels brilla Philibert de Lorme. Ainsi une certaine élégance se conservait dans les esprits de choix, mais avec je ne sais quoi de futile, qui ne pénétrait pas le fond des intelligences, et qui n'eût point prévenu la barbarie des mœurs et des idées générales.

C'est dans l'Eglise que se nourrissaient les plus fortes âmes et les esprits les plus énergiques. Des exemples de sainteté se révélaient dans le catholicisme, en France comme en Italie et en Espagne; c'était l'indice d'une puissance secrète de vertu qui luttait contre la corruption. Les lettres chrétiennes avaient par là même conservé le plus de virilité. De là des personnages éminents dans le sacerdoce et dans la magistrature: le cardinal de Guise et le cardinal de Lorraine, d'une part; les de Thou, les Brisson, les Harlai, de l'autre.

Même les prêtres qui se jetaient avec le plus d'ardeur dans les conflits des factions y portaient une puissance

singulière de savoir et de génie. Boucher, le formidable curé de Saint-Benoît, était docte et éloquent. Son livre sur la déposition de Henri III¹ est effrayant de verve et de logique. Il avait enseigné avec éclat les lettres et la philosophie. Il fut recteur de l'université, puis prieur de Sorbonne². D'autres prêtres étaient célèbres ; mais, comme ils luttaient pour la Ligue, les temps suivants se sont défilés de leur renommée³. La Sorbonne avait gardé des mœurs graves et sévères dans la corruption publique. Un statut de réforme de 1585 atteste le soin que la célèbre faculté de théologie avait des études savantes. Ainsi l'esprit catholique sauvait les lumières.

Et ici vient à la pensée la thèse moderne de l'influence du protestantisme sur l'esprit humain, thèse bruyante, dont les philosophes d'académie ont fait une sorte de démenti à l'histoire. Le protestantisme trouva l'esprit humain en travail ; tout ce qu'il sut faire, ce fut de détourner l'activité des intelligences de leur voie naturelle. Les maux que nous venons de voir, les ravages de la guerre, les fureurs des factions, les sanglantes représailles, les désordres, les débauches, les barbaries de tout genre, furent sinon l'œuvre, du moins l'effet direct du protestantisme. On lui a fait honneur de la rénovation de la philosophie, des sciences et des lettres ; mais cette rénovation l'avait précédé ; il ne sut que la corrompre. Dès que l'ordre va renaître, nous allons voir le génie catholique reprendre son œuvre. C'est au catholicisme, ce n'est point à la réforme, que la France devra les merveilles du siècle suivant.

Ce n'est point le lieu de dissertar⁴. La thèse des philosophes est d'ailleurs délaissée désormais. Notons seulement

¹ *De justa Henrici abdicatione*. On l'a vu cité dans le chap. précédent.

² Voyez l'*Hist. de l'université*, Crevier, Duboullay.

³ Voyez comme Crevier, d'ordinaire si mesuré, parle de Christophe Aubri, que l'université nomma curé de Saint-André des Arcs, tom. VI, liv. XII.

⁴ Lisez un excellent ouvrage, *De l'influence de la réformation de Luther*, etc., par M. Robelot, ancien chanoine de Dijon. 1822. En France, nous avons peu d'estime pour les bons ouvrages, quand ils

l'effrayante anarchie que le protestantisme vient de jeter sur la France. L'esprit catholique survit; c'est lui qui ramènera l'unité.

Une autre science néanmoins a paru dans le monde, c'est la politique. Les Etats se mêlent par des luttes savantes. Il en résulte un travail mystérieux d'équilibre; la monarchie catholique de Charles-Quint y sera brisée.

Et en même temps de plus vastes transformations se découvrent. Le monde s'est agrandi. Les Indes se sont ouvertes. De ces régions nouvelles ont ruisselé des flots d'or. Déjà l'Amérique se venge des crimes de ses maîtres en leur envoyant la corruption qui suit la richesse. L'Espagne mourra de son opulence.

La France, plus heureuse, ne s'est mêlée aux découvertes que par un prosélytisme de gloire. Le trafic va peu à son génie. Elle passe dans le nouveau monde pour le rendre chrétien. C'est ici toute une histoire à raconter; elle se mêle à l'histoire générale de la civilisation humaine. Je ne puis et ne dois qu'indiquer ce magnifique sujet : revenons à l'histoire de la patrie.

HENRI IV.

Ce coup de couteau d'un mauvais moine changeait toute la fortune des factions. Henri de Navarre, jusqu'ici mêlé tristement aux dissensions huguenotes, devenait l'héritier du sceptre, selon la loi salique. Mais la succession n'allait pas se faire sans des luttes ardentes et sans d'étranges revirements.

1589. — Henri de Navarre descendait de Robert de France, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, le cinquième et dernier fils du grand et saint roi Louis IX. La branche de Valois venait de s'éteindre en la personne de Henri III, branche éclatante de gloire et de malheur tout à la fois.

C'eût été alors une grande question de philosophie poli-

sont catholiques. La science de M. Robelot a été inaperçue. Sait-on le nom du chanoine Robelot?

tique de savoir si la situation personnelle de Henri de Navarre, chef d'un parti qui, en détruisant l'unité catholique, brisait la constitution antique de l'Etat, n'altérerait pas jusqu'à un certain point ce droit d'hérédité qui depuis tant de siècles se conservait en France comme fondement de l'ordre. La Ligue, avec son impétueuse colère, tenait d'avance cette question pour résolue. Et sans doute l'histoire n'accepte point les décisions qui se manifestent par des actes de frénésie; mais elle ne méconnaît pas non plus le droit naturel d'une nation, en ce qui touche à sa foi. Dans l'affreuse lutte où s'abîmait la France, la raison publique manquait de calme pour examiner utilement une question de cette nature. Mais les âges suivants ont manqué de méditation, lorsque, sans autre examen, ils ont vu dans les crimes des Seize un motif suffisant d'absoudre le huguenotisme, et ensuite de sacrifier la religion du peuple. Des temps sont venus où la justice de l'histoire doit être plus libre. L'hérédité royale en France était une grande et sainte liberté. Mais elle avait ses conditions naturelles, et la première de toutes, la constitution religieuse de la nation, que le roi ne pouvait changer, non plus qu'il n'eût changé les lois de la morale, ou celles de la politique. La Ligue, avons-nous dit, avec tout son fanatisme, fut comme une révélation de ce droit national, si ce n'est qu'elle ne sut le formuler qu'en s'armant de crimes contre l'héritier du trône, en sa qualité d'hérétique et de relaps. Il en arrive ainsi par malheur dans les temps de révolution, où le droit même peut devenir infâme, dès que sa défense est abandonnée au caprice des furieux et au patriotisme des assassins.

La conduite de Henri de Navarre, depuis le règne de Charles IX, avait manqué d'unité. On eût dit un prince incertain de sa fortune et qui épie l'avenir. Tour à tour huguenot et catholique, plus volage que craintif dans ces alternatives, insoucieux des choses graves, n'ayant foi qu'en ses amours, et en cela même capricieux et mobile, tout le sérieux de sa vie semblait se porter aux batailles. Là, il était roi par le courage, par le génie, par la générosité.

sité. C'était aussi un indice qu'arrivé au trône il se rendrait applicable aux choses qui ont besoin de résolution, de force, d'activité; car la vaillance militaire en celui qui commande n'est point une aptitude aveugle telle qu'on peut la trouver en celui qui obéit. Henri s'était révélé comme homme d'intelligence; ce qu'il fallait, c'était que sa fortune devint telle qu'elle dominât la mobilité même de sa pensée. C'est ce qui arriva par son avènement à la royauté.

Le premier acte royal de Henri IV fut une sorte d'arrêt de justice contre le *corps mort de feu Jacques Clément*. Le texte est remarquable : « Le roi estant en son conseil, après avoir ouy le rapport fait par le sieur de Richelieu, chevalier de son ordre, conseiller en son conseil d'Etat, prévost de l'hostel et grand prévost de France, du procès fait au corps mort de feu Jacques Clément, jacobin, pour raison de l'assassinat commis en la personne de feu de bonne mémoire Henri de Valois, naguère roi de France et de Polongne; sa majesté, de l'avis de son dit conseil, a ordonné et ordonne que le dit corps du dit feu Clément soit tiré à quatre chevaux; ce fait, le dit corps bruslé et mis en cendres, et jetées en la rivière, à ce qu'il n'en soit à l'advenir aucune mémoire. Fait à Saint-Cloud, sa dite majesté y estant, le deuxième jour d'aoust mil cinq cent quatre-vingt-neuf. Signé, HENRI, et plus bas, Ruzé. — Le dit jour exécuté au dit Saint-Cloud ¹. »

Pendant ce temps le nom de Jacques Clément volait de bouche en bouche dans la ville de Paris, comme le nom d'un héros et d'un martyr. Madame de Montpensier, l'ardente ligueuse, et sa mère, madame de Nemours, excitaient l'enthousiasme populaire, en se montrant dans les places et dans les rues avec des paroles de joie et de frénésie. « Bonnes nouvelles! mes amis; bonnes nouvelles! le tyran est mort! Il n'y a plus de Henri de Valois en France. » Et dans les églises les prédicateurs donnaient à

¹ *Registre-Journal de Henri III*, édit. Michaud et Poujoulat. — Cell. Petitot.

cette joie un caractère plus étrange encore. Le moine était un saint ! Le meurtre de Henri était un miracle. On louait Dieu d'un tel bienfait. On eût dit la fête d'un peuple atteint de folie¹.

Puis de part et d'autre les pensées de politique eurent leur explosion plus sérieuse.

Henri IV, surpris par sa royauté, surprit à son tour les partis divers par sa décision. Son titre de huguenot effarouchait les seigneurs les plus insoucians. Au moment même où il avait paru dans la chambre du roi frappé à mort, les visages s'étaient glacés, et lorsque le roi venait d'expirer, déjà plusieurs courtisans s'éloignaient avec des paroles de menace, quelques-uns avec un silence qui semblait plus sinistre ; d'autres se tenaient immobiles, comme gens accoutumés à attendre le succès. Il fallait se hâter en présence de ces doutes. Henri IV appela à lui la Force et d'Aubigné. Le premier parla de la religion ; le second de la nécessité d'enlever les Suisses et d'entraîner brusquement toute l'armée. Henri IV écouta d'Aubigné et courut au maréchal de Biron. « C'est à cette heure, lui dit-il en l'embrassant, qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne. Ni mon humeur ni la vôtre ne veulent pas que je vous anime par discours pour commencer nos affaires ; je vous prie, en pensant à ce qui se présente sur nos bras, aller tirer le serment des Suisses, comme vous entendez qu'il faut, et puis me venir servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. » — « Sire, répondit Biron, c'est à ce coup que vous connaîtrez les gens de bien ; nous parlerons du reste à loisir. Je ne vais point essayer, mais vous quérir ce que vous demandez. » Peu après en effet les Suisses se déclaraient, grâce à l'intervention de Sancy, le même qui les avait gagnés à Henri III². « Je vous dois le salut de mon royaume et le mien, dit Henri IV aux colonels et aux capitaines. » Henri IV était admirable à semer les caresses. Tout semblait devoir

¹ *Journal de Henri IV*, éd. Michaud et Poujoulat. — Coll. Petitot.

² De Thou, liv. XCVII.

céder à sa bonne grâce. Déjà quelques gentilshommes se précipitaient. Givré vint tomber aux genoux du roi, et, lui baisant la main, lui dit : « Sire, je viens de voir la fleur de votre brave noblesse qui se réserve de pleurer le roi quand elle l'aura vengé. Vous êtes le roi des braves ! vous ne serez abandonné que des poltrons. »

Cependant d'autres seigneurs arrivaient plus calmes, plus politiques, non moins intéressés peut-être, mais parlant de la religion catholique comme d'une condition de la royauté. Il fallut écouter leurs discours, y répondre même. Henri IV fut habile à éviter les irritations ; mais la question resta suspendue. Ce parti de catholiques politiques était imposant ; il continua de délibérer. Le roi, de son côté, cherchait un tempérament. Déjà il pressentait qu'il lui faudrait fléchir ; mais il voulait retenir les apparences de sa dignité, comme calviniste. Le serment fut prononcé au moyen d'une transaction. Une note fut soumise au roi ; les conditions furent délibérées ; on se fit des concessions, et Henri de Navarre fit enfin son serment de royauté. Il s'engageait, foi et parole de roi, à conserver dans le royaume la religion catholique, apostolique et romaine dans toute sa pureté ; à ne faire aucune innovation dans ses dogmes ou dans sa discipline ; à ne conférer les bénéfices et dignités que selon les lois de l'Eglise ; il renouvelait la promesse faite déjà de se soumettre à la décision d'un concile, et aussi de ne souffrir point jusque-là d'autre religion que la religion catholique, dans le royaume, à l'exception des places accordées par les édits aux protestants ; il reconnaissait d'ailleurs et promettait de maintenir les droits des princes, des seigneurs, des villes, et de tous les sujets, selon la coutume antique¹. Telle avait été la formule de serment dictée par les chefs de ce parti politique qui, fuyant le contact de la Ligue, gardait néanmoins le principe catholique, comme élément de la constitution de l'Etat. Henri signa cette transaction le 4 août. Huit jours après, le parlement de Tours l'enregistrait, et on la publiait dans tout le royaume.

¹ *Hist. de de Thou*, liv. XCVII.

A cette condition le roi était proclamé dans le camp, et tous les chefs lui prêtaient serment de fidélité¹.

Toutefois il y eut quelques difficultés encore de la part de quelques seigneurs, mais pour le rang de la signature. Le duc d'Épernon prétendait signer, comme duc, avant les maréchaux de Biron et d'Aumont. Les maréchaux eurent gain de cause, parce que la signature se faisait au camp, non point au palais. Ce fut une question de prééminence militaire : la vanité n'en fut pas vaincue ; d'Épernon se retira. Il se croyait suspect au roi, et de son côté il couvrait son grief personnel d'une raison d'intérêt catholique. La promesse du roi de se faire instruire n'était pas, disait-il, une assurance suffisante ; et il montrait le calvinisme déjà maître de l'État. Sincère ou non, d'Épernon, par sa retraite, donna l'exemple aux mécontents. Il avait amené de la Saintonge et de l'Angoumois sept ou huit mille hommes ; ils s'éloignèrent avec lui. En même temps quelques seigneurs couraient vers la Ligue. Henri IV était proclamé roi de France ; mais il voyait déjà qu'il allait devoir conquérir son trône par l'épée. L'opposition éclatait, la fidélité était douteuse ; tout était plein de mauvais présages.

A Paris, parmi les transports de joie des multitudes catholiques, célébrant Jacques Clément à l'égal d'un Machabée, le duc de Mayenne avisait à resserrer le lien de la Ligue par des manifestes politiques. Enfin, disait-il aux villes de l'Union, il n'y avait plus désormais de parti intermédiaire ! il ne restait que des catholiques et des huguenots ! On savait ce qui était réservé à la France, si la Ligue était vaincue ! Un roi hérétique, l'Église romaine abattue, la vieille foi du peuple exterminée ! Tel était l'avenir. Mais il restait un moyen de salut. Il fallait opposer brusquement au roi des huguenots un roi catholique ; et ce roi était désigné d'avance, soit par sa naissance, soit par l'amour des peuples, soit aussi par le respect de l'Europe ; ce roi, c'était le cardinal de Bourbon.

Le duc de Mayenne faisait accréditer ses manifestes par

¹ De Thou, liv. XCVII.

le parlement, au grand étonnement de ceux qui avaient pensé que la maison de Guise aspirait pour elle-même au trône. Mais n'était-ce pas un coup d'habileté de faire arriver le sceptre aux mains d'un vieux cardinal, prisonnier du parti contraire¹, et n'y pouvait-on pas voir un ressouvenir de la politique qui avait dépossédé jadis la race de Clovis et de Charlemagne? Le duc de Mayenne gardait le pouvoir, comme lieutenant général de l'Etat et couronne de France. Cet exercice de la puissance pouvait cacher d'autres desseins, et les faire réussir peut-être².

Henri de Navarre sentit le péril d'une résistance ainsi déclarée à son droit d'hérédité, et voyant autour de lui le doute et la défection, il songea à des transactions. Villeroy, disgracié par la cour, et retiré à Paris, lui servit de négociateur. Henri proposait une entrevue au duc de Mayenne; il ne put l'obtenir. Il y eut quelques intrigues mystérieuses, mais sans résultat. Mayenne était inflexible sur la royauté du cardinal de Bourbon, et sur l'exclusion d'un roi hérétique. Toutefois la négociation n'était point sans bienveillance. Les ligueurs s'en aperçurent; ils murmurèrent; il fallut la rompre avec rudesse. Henri IV voyait désert ses troupes, il leva le siège de Paris et s'en alla vers Compiègne. Là il déposa le corps de Henri III dans l'abbaye de Saint-Corneille³.

La Ligue alors se crut maîtresse. Mayenne redoubla de manifestes. Il rassembla ses forces et sortit de Paris comme pour aller enlever le *Béarnois*; ainsi appelait-on par dérision Henri de Navarre.

Mais à Compiègne Henri IV avait dressé des plans nouveaux de bataille. Il ne fallait pas laisser abattre ce qui lui restait de fidèles; il envoya le duc de Longueville dans la Picardie, le maréchal d'Aumont dans la Champagne; lui-même, avec mille chevaux, trois mille fantassins et deux

¹ Il avait été d'abord gardé prisonnier à Tours, puis à Chinon. « Vrai roi de théâtre et en peinture, dit l'Etoile, car il n'exerça un seul moment la royauté. »

² *Journal de Henri IV.*

³ Voyez les détails dans l'*Hist. de de Thou*.

régiments suisses, courut en Normandie. Quelques villes autour de Paris étaient dévouées. Gisors, Meulan, Clermont en Beauvoisis avaient été enlevés par des détachements. Le voyage du roi fut libre. Il arriva au Pont-Saint-Pierre, à cinq lieues de Rouen, où le gouverneur du Pont-de-l'Arche vint lui faire hommage. Puis il parut un instant à Darnétal, à une demi-lieue de Rouen. Rouen se troubla et craignit un siège; mais Henri avait hâte de se saisir de Dieppe, qui devait lui être une communication avec l'Angleterre. Il s'approcha de la ville avec quatre cents chevaux. Le commandeur de Chattes, qui en était gouverneur, sortit avec toute sa garnison, mais pour porter son épée à Henri et le ramener en triomphateur. En même temps Gaspard Polet, parent de Chattes, se déclarait à Caen; c'était un admirable début de la guerre, après des présages effrayants.

Alors Henri IV feignit d'assiéger Rouen. Les Dieppois lui offraient des secours. Déjà ils l'avaient excité à frapper de ses armes le château de Neufchâtel, dont la garnison les avait quelquefois inquiétés. Ils brûlaient de même de voir Rouen tomber sous ses coups. Henri se laissa aller à leurs excitations, mais par une vue prévoyante et politique. En menaçant Rouen, il était assuré d'attirer le duc de Mayenne, et ainsi d'affaiblir la Ligue en jetant ses forces vers la Normandie, où déjà lui-même se sentait enraciné. En effet Mayenne s'avança bientôt avec toutes les forces qu'il avait rassemblées depuis le départ du roi. Il marchait avec trente mille hommes. Le roi n'en avait que six ou sept mille. Le siège de Rouen n'avait été qu'une feinte. Henri se rapprocha de Dieppe; puis il chercha le moyen de lutter de vive force contre une armée qui semblait devoir l'accabler.

Mayenne ne l'avait point suivi directement. Il était allé par la Picardie reprendre Gournay, dont le duc de Longueville s'était emparé; de là il avait enlevé Eu et Neufchâtel. Mais pendant ce temps Henri se fortifiait en un camp, au village d'Arques, non loin de Dieppe. Là se devait jouer la fortune de la Ligue.

Mayenne enfin parut. Il se croyait déjà maître du roi, et

c'était aussi la conviction de la Ligue entière ; de telle sorte qu'à Paris on s'attendait à chaque moment à voir paraître le Béarnais ramené comme un vaincu et un captif. Telle ne fut point l'issue de la lutte qui allait s'engager. Mayenne s'était cru de force à s'emparer de Dieppe, pendant qu'il tiendrait l'armée de Henri bloquée dans son camp. Henri se multiplia pour cette double défense. Le maréchal de Biron et le comte de Châtillon, colonel général de l'infanterie, le secondaient à merveille. Dieppe fut sauvé, et bientôt les escarmouches du camp amenèrent une attaque décisive.

Je ne fais point, ai-je dit souvent, de récits de batailles ; dans ce combat célèbre d'Arques, il y eut de part et d'autre un admirable déploiement de courage, mais avec une confiance aveugle d'une part, une conduite calme de l'autre. La vieille chevalerie de France retrouva ses beaux faits d'armes : mais il fut triste de lui voir épuiser sa vaillance contre elle-même. « Le roy, avec une pique en la main, fist merveilles, accompagné de M. Chastillon, qui en avoit aussi une, et firent de la besongne eux deux plus que deux douzaines d'autres ¹. » L'armée de la Ligue se précipitait aux retranchements avec fureur. L'armée de Henri se défendait à outrance. Un moment on crut les lansquenets vainqueurs, mais par une lâcheté ; ils avaient commencé par baisser leurs armes en criant : *Vive le roi !* On les laissa s'approcher ; c'était une perfidie ; ils apportaient la mort. Cela fit un trouble affreux dans le camp. Là fut tout l'effort de la bataille. Plusieurs gentilshommes y furent tués, plusieurs blessés, et entre autres un Laroche-Jaquelein, nom voué dès lors aux grandes luttes de fidélité ; le roi alla se mêler au péril. Ce fut Biron qui arrêta ce commencement de victoire, en jetant Richelieu, le grand prévôt de l'hôtel, avec soixante chevaux, entre le retranchement envahi par les lansquenets et le reste de l'armée des ligueurs. Ce fut le salut d'Henri IV et le gain de la bataille.

« En cette journée et rencontre d'Arques, dit le chroniqueur ordinairement peu dévot, Dieu assista et favoriza vi-

¹ *Journal de l'Etoile.*

siblement le roy, faisant voir que ce n'est point le nombre de gens de guerre ni la puissance des armées, mais sa seule volonté qui donne les victoires à qui lui plaist¹. »

La bataille avait été peu meurtrière. La Ligue n'avait perdu que six cents hommes; quelques officiers restaient aux mains de l'armée royale. Mais c'était un avantage immense d'avoir soutenu de la sorte tout le choc de la Ligue. Les royalistes célébrèrent cette gloire dans le camp, les catholiques par un *Te Deum*, les huguenots par des chants de psaumes. Cet éclat allait changer bien des cœurs. Déjà quelque dissension se déclarait autour du duc de Mayenne. Le marquis de Pont, fils du duc de Lorraine, avait prétendu au commandement de l'armée, comme étant de la branche aînée de la maison de Guise. Ce fut un germe d'anarchie; peu après, le jeune prince s'en retournait en Lorraine.

Le duc de Mayenne essaya d'autres moyens d'attaque. Il feignit de s'éloigner en toute hâte, comptant attirer le roi hors de ses lignes, et puis rompre ses communications avec Dieppe. Mais la ruse était vaine comme la force. Henri IV pénétrait les desseins de son ennemi; il les déjoua. Peu après, quatre mille Anglais venaient grossir son armée. En ce temps ce ne fut point un crime d'appeler des secours étrangers. Il y en avait dans les deux partis, et d'ordinaire ce grief ne pèse que sur le parti vaincu. La popularité est un droit de la victoire.

Enfin le duc de Mayenne s'éloigna sérieusement. Le roi lui avait envoyé un prisonnier, le comte de Belin, pour renouer les négociations de Paris; mais le duc vaincu eût tremblé plus que jamais d'encourir la haine des ligueurs. Il ne s'appartenait plus; il n'avait qu'à suivre jusqu'au bout la destinée du parti dont il était désormais l'esclave plutôt que le chef.

Pendant qu'il s'acheminait vers la Picardie, le roi prenait Eu et Gamaches, et puis courait vers Paris².

La Ligue alors s'étonna. Elle attendait Mayenne vain-

¹ *Journal de l'Etoile.*

² Je marche rapidement dans le récit des combats. — Voyez de Thou, liv. XCVII.

queur ; ce fut le Béarnais qui parut aux portes. Elle avait reçu trois cornettes envoyées en signe de victoire ; c'étaient les cornettes que les lansquenets avaient enlevées au retranchement d'Arques. Elle les avait fait promener en triomphe dans la ville, lorsque l'armée royaliste se déploya à Montrouge, à Gentilly, à Issy, à Vaugirard. L'exaltation de la joie se changea en stupeur ; toutefois la colère survivait. Il y eut une brusque attaque au faubourg Saint-Germain. Six ou sept cents Parisiens s'y firent tuer. En même temps, de Rosne, gouverneur pour la Ligue, revenait d'Etampes, qu'il était allé prendre ; le duc de Nemours, envoyé par Mayenne, amenait des renforts ; Mayenne même se précipitait avec son armée en désordre. L'entreprise du roi fut ainsi arrêtée. Mais il s'était montré en victorieux, cela suffisait à ses desseins. Il jeta des intelligences dans Paris. Quelques bourgeois, par malheur, furent pendus pour ce fait. Il usa de représailles, et fit pendre des ligueurs qui étaient en ses mains¹. Les vengeances étaient rallumées. Paris était en proie aux Seize. Henri s'éloigna, ne pensant pas que le temps fût venu de vaincre la Ligue par la force ou par l'amour. Il s'en alla vers la Loire, reprit Etampes, domina toute la Beauce, et s'alla établir à Tours. Là était son parlement. Ce fut comme le siège de sa royauté.

Il y reçut un ambassadeur de la république de Venise, qui venait le saluer roi de France. C'était un admirable présage. Le sénat de la république, nonobstant les oppositions de l'Europe catholique, cédait à de hautes raisons d'Etat ; il sentait que la France, dans son anarchie civile, manquait à l'équilibre des monarchies, et il avait hâte de chercher ce contre-poids à la domination de l'Espagne et à la puissance de l'empereur. Le roi, de son côté, comprit la portée de cet exemple ; désormais il n'était plus seulement le roi des huguenots ; un Etat catholique le proclamait, et d'autres céderaient bientôt à un instinct semblable de politique. Mais il n'avait garde de se tenir immobile. Après avoir reçu avec de grands témoignages d'honneur l'ambassadeur Mo-

¹ *Journal de l'Etoile.*

cenigo, il courut s'emparer de diverses places. Tout céda à ses armes, et il était soigneux de rendre la victoire clémente, pour accoutumer les peuples à sa royauté. Il épargnait surtout les églises, et accomplissait ses promesses de liberté et de protection en faveur des catholiques. Par là il étonnait son parti huguenot qui déjà frémissait et parlait de se choisir un autre protecteur¹. Ainsi se révélait un tempérament politique où viendraient s'absorber les factions ardentes, comme il arrive dans tous les temps de révolution, où la victoire est d'ordinaire une transaction.

Pendant le parti catholique était loin de céder encore². Les écrits continuaient d'allumer les haines. La Ligue de Paris avait toujours sous sa main un peuple plein de foi. Ce titre d'hérétique et de relaps donné à Henri IV tenait les oppositions dans leur premier état d'excitation et de colère. Et Rome aussi se déclarait par des anathèmes. Le pape Sixte V avait refusé un service public pour Henri III, parce qu'il était mort dans l'excommunication. Il ne voulut pas voir le duc de Luxembourg, envoyé des princes qui avaient reconnu Henri IV bien que sous des conditions catholiques. La Ligue lui imposait, et d'ailleurs c'était une si grande nouveauté de voir la vieille royauté de France arriver à l'hérésie publique, que ce serait aujourd'hui manquer de politique que de ne pas apprécier la répugnance du pape, quelle que fût sa sagesse et son génie. Enfin Sixte V envoya en France un légat d'un caractère décidé, le cardinal Caietano, pour présider au choix qui serait fait d'un roi nouveau. Mais cela fit une complication dans la Ligue. Caietano venait avec des inspirations tout espagnoles. D'autre part le duc de Lorraine demandait la couronne pour son fils. Mayenne crut prévenir les brigues en faisant proclamer roi publiquement le cardinal de Bourbon, et se faisant déférer par le parlement la lieutenance générale du

¹ De Thou, liv. XCVII. — *Mém. de la Ligue.* — *Mém. de Plessis-Mornay.*

² De Thou, liv. XCVII.

royaume. A partir de ce moment, tous les actes furent faits au nom du roi Charles X¹.

Mais l'anarchie se déclarait par là même dans le parti catholique. Le duc de Lorraine, le duc de Savoie, le roi d'Espagne, ce dernier surtout, ne songeaient qu'à dépouiller la France. Dès que la Ligue avait un roi, il leur importait peu d'affermir sa politique; ils ne firent que l'embarasser par leurs manéges. Dans ces intrigues ardentes et complexes, le premier rôle fut à Mendose, célèbre ambassadeur d'Espagne. Voyant Mayenne lui échapper, il se jeta dans la faction des Seize. Mayenne, de son côté, menaçait de s'accommoder avec Henri IV. Tel fut le double ressort de leurs jeux secrets. Dans ces menées grandissait naturellement cet autre parti qui désormais allait se trouver partout sous le nom de parti *politique*; c'était lui qui devait à la fin dominer toute cette complication de tromperies, par une sorte de souplesse propre aux hommes sans élan et sans passion.

Tout ce que Mendose demandait au parti des Seize, c'était, pour le roi d'Espagne, le titre de *protecteur de France*; une convention fut même libellée pour établir ce droit nouveau, qu'on s'efforçait de concilier avec la dignité nationale². Le roi cardinal était reconnu; un prince français serait marié à une fille du roi d'Espagne, pour être roi à la mort du cardinal; le roi d'Espagne rendrait alors le comté de Flandre. Tels étaient les principaux articles. Les politiques y virent un piège. Mayenne s'en effraya. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'obtenir au conseil qu'une telle affaire fût en suspens jusqu'à l'arrivée du légat.

Cependant la guerre des provinces suivait son cours avec quelques alternatives. Dans la Provence, la Ligue était

¹ *Journal de l'Etoile*. — Voir quelques médailles publiées par le P. Daniel. Dans l'une d'elles, le cardinal est représenté avec la couronne sur la calotte rouge. Légende: CAROLUS X. D. G. FRANCORUM REX; au revers un autel, un calice surmonté d'une hostie; à gauche, une mitre et une crosse; à droite, une couronne, le sceptre et la main de justice; inscription, REGALE SACERDOTIUM; devant l'autel une croix rayonnante.

² Traité rapporté par Caiet, t. I.

puissante; une femme ardente, la comtesse de Saut, excitait la noblesse aux armes; ce fut une rude ennemie au parti du roi. Toutefois le gouverneur la Valette, frère du duc d'Epéron, se soutenait avec quelque éclat. Dans le Dauphiné, Lesdiguières montrait sa vaillante et fidèle épée, et tenait Grenoble bloqué. L'Auvergne avait ses luttes acharnées; le comte de Rendan la tenait soulevée pour la Ligue; elle fut désolée par les représailles. D'Epéron enfin, qui s'était éloigné du roi par un mouvement de vanité ducale, n'en défendait pas moins sa cause dans le Limousin, et faisait sentir son action jusque dans la Guyenne.

Telle était la diverse intervention des armes. La politique avait aussi ses inégalités. A Bordeaux, toute l'ardeur des partis était dans le parlement. Le maréchal de Matignon, qui gouvernait la province, était indécis. Il eut l'art de faire partager son indécision. Il harangua le parlement, et démontra qu'une sorte de neutralité patiente était toute la sagesse possible en ces tristes jours. Cependant il déclarait que la conversion du Béarnais était la condition de sa royauté. Par là il satisfaisait l'esprit catholique enraciné dans la Guyenne; mais il épargnait les luttes armées, et son immobilité fut en effet profitable au parti du roi.

Le parlement de Toulouse fut moins retenu. En cette ville la Ligue était bouillante. Elle avait même ses factions, l'une passionnée, l'autre politique; la première obéissant au maréchal de Joyeuse, la seconde à Urbain, évêque de Comminges; celle-ci agissant avec la bourgeoisie, l'autre avec la populace. Elles furent tour à tour maîtresses. La plus ardente l'emporta. Le parlement lui obéit, et porta un arrêt dans lequel la mort de Henri III était traitée de miraculeuse; on ordonnait des processions pour louer Dieu, et l'on faisait défense de reconnaître pour roi Henri de Bourbon, prétendu roi de Navarre, hérétique et relaps, et déclaré, en vertu de la bulle du pape, incapable de succéder à la couronne.

Les autres parlements eurent des arrêts en des sens divers, les uns fermes, les autres ambigus; celui de Rouen porta des peines contre ceux qui se sépareraient de l'Union;

il frappait de dégradation la noblesse qui lui serait infidèle ; toutefois il laissait dans le vague l'hérédité de Henri IV. Celui d'Aix reçut des lettres du roi, et les tint pour non avenues. Celui de Grenoble fut tenté par le duc de Savoye qui, prenant au sérieux la vacance du trône, se portait comme héritier en sa qualité de petit-fils de François I^{er}. Le parlement renvoya la décision de cette grande question d'Etat à l'assemblée des états généraux. Ainsi éclatait l'incertitude des esprits, partout où la haine était calme. Le devoir était douteux, à moins qu'il ne ressemblât à de la frénésie.

1590. — A Paris, l'intrigue espagnole continuait d'ensermer le duc de Mayenne ; ce n'était point sa seule anxiété. La fougue des Seize dominait toute pensée politique ; Mayenne, admirablement conseillé par Villeroi, s'efforça d'échapper à ce double empire. Au protectorat du roi d'Espagne il opposa le droit naturel du pape ; c'était un coup d'habileté, l'intrigue en fut étourdie. Puis il attaqua de front les Seize au conseil de l'Union. Il avait amené à ce conseil des hommes de choix ; il commença par leur faire prendre secrètement en aversion le contact des hommes de néant qui suppléaient à la politique par la fureur ; et, après cette préparation confidentielle, il détruisit le conseil, inutile, disait-il, puisque désormais il y avait un roi et un lieutenant général. Les Seize frémissaient, mais les sages applaudirent, et Mayenne se crut affranchi ; il reprit l'épée, appela les vaillants et les fidèles, et s'aventura dans les batailles¹.

Le château de Vincennes était bloqué depuis un an ; il capitula. Mayenne assiégea Pontoise avec quinze mille hommes ; la place ne tint que quelques jours. De là il marcha vers Meulan ; alors Henri IV parut. Il avait, dans la plus rude saison, parcouru la Normandie, fait tomber des châteaux, emporté des villes. Les peuples s'étonnaient de cette activité inconnue dans la guerre. Henri venait d'enlever Honfleur ; il prit huit cents chevaux et mille arquebusiers à cheval pour courir au secours de Meulan. D'autres forces

¹ Je suis le *Journal de l'Etoile*, avec les additions, édition de MM. Michaud et Poujoulat. — Collect. Petitot.

le suivaient. Mayenne évita de combattre et se laissa enlever Poissy. Les mouvements des deux armées furent divers. On les vit s'acheminer à la fois vers Rouen, dont le château venait d'être pris et repris par les deux partis de la ville. Pendant ce temps douze cents lances espagnoles arrivaient de Flandre, conduites par le comte d'Egmont. L'armée catholique se crut de force à tenter plus hardiment les batailles. Mayenne dirigea ses marches vers le roi ; tout se prépara pour un choc décisif.

Henri IV s'était arrêté devant Dreux pour l'assiéger. Dès qu'il sut que l'armée de Mayenne arrivait par Mantes, il leva le siège et alla à sa rencontre. Ce fut pour Mayenne une surprise de le voir arriver à Ivry où lui-même allait coucher. Henri avait déjà dressé son plan de bataille. Les deux armées se touchaient ; celle de Mayenne, de douze ou treize mille hommes de pied et de quatre mille chevaux ; celle du roi, de huit mille hommes de pied et de deux mille chevaux, avec quatre pièces de canon de chaque côté ; quelques combats préludèrent ; bientôt la bataille s'engagea. Ce fut alors que Henri, montrant le panache blanc de son casque aux soldats, en parcourant leurs rangs, allait disant : « Enfants, si les cornettes vous manquent, voici le signe du ralliement, vous le trouverez toujours au chemin de la victoire et de l'honneur : Dieu est pour nous ! »

La veille au soir, il avait ordonné des prières ; les huguenots avaient chanté leurs psaumes ; la plupart des catholiques s'étaient confessés, et le matin ils venaient de communier. Tous rivalisaient d'ardeur. Le canon donna le signal, et dès le début le roi parut au plus fort des périls et de la mêlée. Plus d'une fois on le crut mort ou enlevé. La fortune, ou Dieu plutôt, le protégea. Ainsi s'étant jeté à vingt pas sous les coups des auxiliaires venus de Flandre, il y semblait devoir périr ; mais il y avait là des reîtres, la plupart de la religion, disent les mémoires de Sully ; arrivés à trente pas, ils tournèrent court et tirèrent en l'air, sans vouloir combattre. Le comte d'Egmont avait pris plus

1 La bataille se donna le 14 mars 1590.

au sérieux son office. Il se précipita avec ses lances sur l'escadron du roi ; mais il fut atteint d'un coup de pistolet, et tomba mort. De tous côtés la mêlée était horrible, et à lire le récit des mémoires de Sully, on dirait un vaste désordre. Sully, alors baron de Rosny, fut jeté deux fois de son cheval. Un poirier, par son branchage touffu qui touchait à terre, le protégea contre un ennemi qui le poursuivait à outrance. « Il ne savoit où aller ny que faire. — Après l'avoir tournoyé longtemps, son ennemi le quitta ¹. » Toutefois la victoire se déclarait pour les royalistes. La cavalerie auxiliaire des catholiques s'était dispersée dès que le comte d'Egmont avait été tué. Les ducs de Mayenne, de Nemours et d'Aumale firent de vains efforts pour arrêter la fuite. Bientôt, restés seuls avec quelques gentilshommes, ils s'enfuirent à leur tour. En quelques moments la plaine d'Ivry fut découverte ; l'armée catholique se dispersait en tous sens, le duc de Nemours tirant du côté de Chartres, Mayenne du côté de Mantes. Quatre mille ligués restaient sur le champ de bataille ; une foule de fuyards se noyèrent au passage de l'Éure. Il y eut une mort atroce et qui souilla la victoire. Le baron de Rosny, après ces incidents bizarres du combat, blessé, « tout tantouillé de sang et de boue, » se traînant à peine, avait reçu trois prisonniers, entre autres la Chataigneraye. C'était un ardent catholique ; et le comte de Thorigny, son parent, le demanda à Rosny, hors d'état, pensait-il, de bien défendre ceux qui pourraient avoir des ennemis particuliers. Il s'obligeait de parole à le lui remettre *sitost qu'il seroit en lieu de sûreté* ; il paraît, au récit des Mémoires, que la rançon n'était point négligée dans ces effroyables luttes de chevalerie. Mais à peine la Chataigneraye était aux mains de Thorigny que « trois hommes d'armes de la compagnie de M. d'O, qui avoient esté des gardes du feu roy, luy donnèrent chascun un coup de pistolet, en luy criant : « Ah ! mordieu, traistre à ton roy, tu l'es resjouy du meurtre de ton roy, et as porté l'escharpe verte de sa mort. » Ainsi les vengeances privées

¹ *Mém.* de Sully, chap. xxx.

² *Ibid.*

survivaient dans ces fatales guerres, et la gloire ne suffisait pas aux vainqueurs.

Dans l'armée de Henri IV, il y eut cinq cents morts et un grand nombre de blessés; mais la victoire était complète. On la devait au génie du roi. Lui seul avait dressé le plan de la bataille; mais il avait compromis le succès par son ardeur. Le maréchal de Biron, qui n'avait fait que porter la réserve aux points menacés, décida le succès sans avoir combattu. *Sire*, dit-il à Henri IV, *vous avez fait le devoir du maréchal de Biron; le maréchal de Biron a fait ce que devait faire le roi.* » C'était une faute; le maréchal en faisait un objet de flatterie¹.

Quoi qu'il en soit, cette victoire était immense pour Henri IV. Elle faisait plus que frapper les armes de la Ligue, elle décidait les volontés douteuses, et donnait désormais aux résolutions du roi plus d'indépendance. Le pays lui fut ouvert jusqu'à Paris. En même temps lui venaient d'heureuses nouvelles d'Auvergne; dans un combat, deux mille ligueurs étaient restés sur la place; sa cause semblait partout triomphante. Mais l'argent manquait, et c'est ce qui arrêta la poursuite de la victoire d'Ivry. Peu s'en fallut même que les Suisses, accoutumés à se faire payer la fidélité, ne se mutinassent. Sully, doublement rancuneux comme financier et comme sectaire, attribuait cette difficulté « à tous ceux qui avaient charge aux finances, et surtout au sieur d'O, concerté pour cela avec les autres catholiques de sa faction, qui ne pouvoient supporter la domination, quelque douce et familière qu'elle fût, ni les prospérités d'un roy huguenot². » On dirait ici un raffinement d'envie. Henri IV prit mieux son parti; et s'alla distraire à la chasse et au jeu de ces *nécessitez et dites lenteurs*³.

¹ Lettre de M. le maréchal de Biron à M. du Haillan, contenant ce qui s'est passé à la bataille d'Ivry. Elle est dans le texte du P. Daniel. Biron s'exprime ainsi : « Le roy y fit très-bravement, généreusement et hardiment, autant qu'il se peult et quasi trop. » Cette lettre est curieuse. — *Hist. des cinq règnes.*

² *Mém. de Sully*, chap. xxx.

³ *Ibid.* Le *Journal de l'Etoile* conte une partie de paume de

Cependant la Ligue eut le temps de respirer. Le légat du pape était arrivé. Sa présence soutenait les courages. L'ambassadeur d'Espagne semait des promesses. Le peuple catholique acceptait les épreuves. Mayenne s'approcha de Paris, appelant partout des secours. Toutefois, des pensées secrètes d'accommodement survivaient toujours, et l'action des politiques se mêlait à la funeste intervention des armes. Le pape même avait écrit aux catholiques-royalistes de manière à laisser entendre qu'il céderait à la fortune de la guerre. Mais les intérêts étaient complexes. L'Espagne se jetait au travers des vues personnelles des partis. Le légat la secondait par ses préférences. Mayenne, poussé à la paix par ses plus sages amis, par Villeroy, par Jeannin, le célèbre président de Dijon, par sa mère, par sa femme et par sa soeur, restait engagé dans les passions d'autrui plus que dans les siennes. Pendant ce temps Henri IV trouva de l'argent, et, tout en écoutant les négociations, il vint bloquer Paris.

Villeroy parut dans son camp, sollicitant la paix, et apportant pour condition sa conversion catholique. Henri IV n'écartait pas cette pensée; mais il semblait ne vouloir point subir une loi. Il avait promis de s'éclairer, mais il voulait être libre. Pourtant il sentait dès lors que la couronne ne serait point assurée sur sa tête, tant qu'il n'aurait pas donné satisfaction à ce vœu des peuples et des politiques. Mais il semblait attendre l'opportunité. Il dressa le siège de façon à le rendre formidable par la lenteur plus que par les combats. Il compta sur la famine des habitants, et pensa les réduire plutôt que les vaincre.

L'armée de Henri IV s'était un peu grossie; elle n'était pourtant que de quatorze mille hommes de pied et de deux mille cinq cents chevaux. Il paraissait téméraire de bloquer avec de telles forces une immense cité défendue par cinquante mille soldats en armes et par huit mille étrangers. Toute l'habileté consista à s'emparer des communications

Henri IV avec les boulangers de Meulan. Le récit est un peu grotesque.

de la Seine. Le bas de la rivière était à Henri IV. Il enleva Corbeil et Melun. Lagny sur la Marne tomba de même. Paris parut devoir être aisément affamé.

Cependant le duc de Nemours, gouverneur de la ville, avisait à la défense par une activité prévoyante. Les remparts se couvrirent de canons. Chaque habitant se fit soldat. Les moines s'organisèrent en bataillons; la Ligue retrouva toute son ardeur. Les Seize mêmes purent donner à leur frénésie un semblant de patriotisme. Bussi Leclerc fut chargé de la défense de la Bastille. Les femmes rivalisèrent avec les hommes. La duchesse de Montpensier leur servit d'exemple. La ville entière se montra résolue à s'abîmer dans les ruines plutôt que de céder au roi hérétique.

Il a été facile, en nos âges philosophiques, de jeter du sarcasme sur ces populations vaillantes, prêtes à périr pour leur foi. C'était du fanatisme! a-t-on écrit souvent. L'histoire, même en réservant son droit de blâme, l'histoire dit : C'était de la liberté. Le malheur réel de cette époque, c'est que toutes les lois politiques avaient été brisées sous le nom de la réforme. On avait vu depuis trente ans la France déchirée, les villes prises, les provinces ravagées par la secte huguenote. Qu'était-ce que cela? était-ce l'exercice d'un droit social? Et lorsque la grande cité catholique s'armait à son tour pour garder sa religion, n'était-ce que de la fureur?

Déplorons l'anarchie; mais ne flétrissons pas les instincts de vertu et de courage. Henri IV catholique eût ôté tout prétexte aux oppositions. La Ligue, avec ses ambitions funestes ou aveugles, retenait encore le principe de la constitution de l'Etat. A force de garder la liberté de son examen, Henri IV laissait aux discordes mêmes de l'équité.

Un événement survint qui eût dû être propice; ce fut la mort du cardinal de Bourbon, de ce roi de la Ligue que l'Etoile appelle le bon homme. Il avait été transféré prisonnier à Fontenay-le-Comte; il y mourut le 8 mai, âgé de soixante-sept ans, attristé de son rôle, et faisant des vœux pour Henri IV, le *roi son neveu*, comme il le nommait.

Dès qu'on avait su la maladie et les périls de mort du car-

dinal, la Ligue s'était émue, à cause de l'hérédité. L'ambassadeur d'Espagne et le légat avaient provoqué une assemblée du prévôt des marchands, des échevins et des bourgeois notables, à l'effet de tenir en haleine les oppositions, par rapport au roi hérétique. La Sorbonne s'était plus d'une fois prononcée à ce sujet par des sentences qui ressemblaient à des anathèmes. On avait vu des processions conduites par le légat, par tous les évêques présents à Paris, par le duc de Mayenne, par tous les princes, par le parlement et les autres cours souveraines ; et là s'était refait le serment de mourir plutôt que de recevoir un roi hérétique¹. L'assemblée nouvelle provoqua la Sorbonne à une décision plus nette encore. Elle demandait : 1^o « Si avenant la mort du roi très chrestien Charles dixième (ce qui à Dieu ne plaise !) les François sont francs, et peuvent en seureté de conscience recevoir pour roy Henry de Bourbon, ou autre prince fauteur d'hérésie ; 2^o si celui qui procure ou permet de faire la paix avec le dit Henry, ou qui le permet le pouvant empêcher, peut être accusé ou suspect d'hérésie, ou fauteur d'icelle ; 3^o si cela est du droit divin, et si on y peut manquer sans péché mortel et peine de dainnation ; et au contraire si c'est chose méritoire de s'opposer par tous moyens au dit Henry ; et au cas qu'on résiste jusques à la mort, si cela peut être appelé martyre ? »

La décision de la Sorbonne, sur ces trois questions, est un document qui doit rester à l'histoire.

« La sacrée faculté, après avoir célébré la messe du Saint-Esprit, et après une meure délibération, a déclaré son avis en cette manière :

» Il est de droit divin inhibé et deffendu aux catholiques de recevoir pour roy un hérétique ou fauteur d'hérésie, et ennemi notoire de l'Eglise, et plus étroitement encore de recevoir un relaps et nommément excommunié du saint-siège.

¹ *Journal de l'Etoile*, édit. Michaud et Poujoulat. — Collect. Petitot. — De Thou.

» Que s'il échet qu'aucun, diffamé de ces qualités, ait obtenu en jugement extérieur absolution de ces crimes et censures, et qu'il reste toutes fois un danger de feintise et perfidie, et de ruine et subversion de la religion catholique, icelui néanmoins doit être exclus du royaume par le même droit.

» Et quiconque s'efforcera de faire parvenir un tel personnage au royaume, ou luy aide et favorise, ou même permet qu'il y parvienne, le pouvant empêcher et le devant selon sa charge, cestui fait injure aux sacrés canons, et le peut on soupçonner d'hérésie, et d'être pernicieux à la religion et à l'Eglise; et pour cette cause on peut et on doit agir contre lui, sans aucun respect de degré ou de prééminence.

» Partant, puisque Henry de Bourbon est hérétique ou fauteur d'hérésie, notoirement ennemi de l'Eglise, relaps, nommément excommunié par notre saint-père, et qu'il y auroit danger évident de feintise et de perfidie, et ruine de la religion catholique, au cas qu'il vint à impétrer extérieurement son absolution; les François sont tenus et obligés en conscience de l'empêcher de tout leur pouvoir de parvenir au gouvernement du royaume très-chrétien, et de ne faire aucune paix avec lui, nonobstant la dite absolution; et quand ores tout autre légitime successeur de la couronne viendroit à décéder ou quitter son droit, tous ceux qui le favorisent font injure aux canons, sont suspects d'hérésie, pernicieux à l'Eglise; et comme tels doivent être soigneusement repris et punis à bon escient.

» Or comme ceux qui donnent ayde ou faveur en quelque manière que ce soit au dit Henry, prétendant au royaume, sont déserteurs de la religion, et demeurent continuellement en péché mortel; ainsi ceux qui s'opposent à lui par tous moyens à eux possibles, même du zèle de religion, méritent grandement devant Dieu et les hommes; et comme on peut à bon droit juger qu'à ceux-là étant opiniâtres à établir le royaume de Satan la peine éternelle est préparée, ainsi on peut dire avec raison que ceux-ci seront récompensés au ciel du loyer éternel, s'ils

persistent jusques à la mort, et comme défenseurs de la foi, remporteront la palme du martyr. — Décidé unanimement en Sorbonne le septième jour de may 1590¹. »

Telle fut la sentence dogmatique. On la publia avec grand bruit dans Paris, et on l'adressa aux villes liguées. Les prédicateurs y ajoutèrent l'éclat de leurs anathèmes. Le peuple retrouva tout l'enthousiasme de sa haine. C'est parmi ces démonstrations ardentes qu'arriva la nouvelle de la mort du roi-cardinal. La ferveur n'en fut pas ralentie. On refit des processions, et l'on renouvela les serments sur l'Évangile entre les mains du légat. Princes, bourgeois, généraux, évêques, tout se précipitait pêle-mêle. Les bataillons des moines s'étalèrent aux yeux du peuple, le casque en tête, la cuirasse sur le froc, l'épée ou la lance à la main; Rose, évêque de Senlis, était leur colonel; Hamilton, un Écossais, curé de Saint-Côme, faisait l'office de sergent².

Ce spectacle alors exaltait les âmes. Il nous apparaît aujourd'hui comme une folie, et pourtant nous avons eu de nos jours de l'admiration pour les vaillants moines de Saragosse. Il y a du caprice dans la gloire humaine.

Une chose plus sérieuse, ce fut un arrêt du parlement, portant interdiction de parler de composition avec Henri de Bourbon, sous peine de la vie. De là un système de police défiante, où tous les citoyens intervenaient par un zèle funeste. Il y eut des dénonciations et des supplices³. Dans l'état d'excitation des âmes, le pire forfait était de songer à la domination du roi hérétique. De là aussi des dévouements héroïques. Les grands et les riches mirent en commun leurs fortunes pour aviser au salut des pauvres. L'ambassadeur d'Espagne vendit sa vaisselle d'or et d'argent et en dévoua le prix à la défense de la cité. Tous concouraient, hommes et femmes, bourgeois et duchesses,

¹ *Journal de l'Etoile*. — De Thou.

² « Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, les bénédictins, les célestins, quelques autres ordres ne donnèrent pas dans le ridicule. » Le P. Daniel.

³ Voyez le *Journal de l'Etoile*.

à l'œuvre commune ! L'enthousiasme était égal dans toutes les classes.

Cependant, au bout de quelques jours de blocus, la disette commençait à apparaître. Dans une réunion de bourgeoisie où se devait faire l'épreuve d'une sorte de pain mêlé d'avoine, l'ambassadeur d'Espagne ouvrit l'avis de recueillir les os du cimetière des Innocents, de les réduire en poudre et d'en faire du pain. « Moien estrange, dit l'Etoile, et duquel on n'avoit jamais ouï parler. » C'était un indice effroyable des maux à venir, mais aussi de la résolution désespérée du peuple. « L'opinion de l'Espagnol fust tellement receue, qu'il ne se trouva homme en l'assemblée qui y contredist¹. »

Henri ne s'était pas attendu à une telle fureur de résistance. Il résolut de frapper par la terreur ceux que n'abattait pas encore le supplice de la faim, et il donna un assaut général aux faubourgs. L'attaque fut prompte et terrible. Tout fut emporté. Les royalistes, maîtres de tous les quartiers extérieurs de la ville, serrèrent les habitants de plus près qu'auparavant. Par degrés la famine allait devenir atroce.

Ici l'histoire s'arrête effrayée. Les mémoires ne lui offrirent plus que des récits pleins d'horreur, un peuple exténué, se nourrissant d'abord d'un pain grossier d'avoine et de son, ensuite de cet autre pain fait avec de la poussière des morts, puis se jetant avidement au coin des rues sur tout ce qui s'offre à la faim, sur les chiens, les chats, les rats, les corps palpitants des ânes et des chevaux, dévorant les chairs crues des bêtes immondes, ou faisant cuire leurs vieilles peaux. Ce spectacle fait frémir ; il faut le voir à découvert dans le récit libre et cynique de l'Etoile, qui y était, pour avoir une idée des lamentables horreurs de ce siège désespéré. C'est lui qui conte que les lansquenets, « gens de soi barbares et inhumains, mourans de male rage de faim, commencèrent à chasser aux enfants comme aux chiens, et en mangèrent trois ; deux à l'hostel Saint-Denis, et un à l'hostel de Palaiseau ; et fust commis ce

¹ Voyez le *Journal de l'Etoile*. — De Thou.

cruel et barbare acte dans l'enceinte des murailles de Paris, tant l'ire de Dieu estoit embrasée sur nos testes. » Et il ajoute : « De moi, j'ai ouï tenir cette proposition à un grand catholique de Paris, qui estoit du conseil des neuf, qu'il y avoit moins de danger de s'accommoder d'un enfant mort en telle nécessité, que de reconnoistre le Béarnois, estant hérétique comme il estoit ¹. » C'était une lamentable frénésie. L'extrémité de la souffrance semblait donner aux âmes une exaltation inconnue. Les malheureux, épuisés de douleur, finirent par mourir çà et là faute de leurs aliments infâmes ². On ne vit bientôt que des cadavres gisant au hasard dans les rues, et sans doute l'intérieur des maisons eut des mystères de désolation que l'historien n'a pu saisir, et que l'imagination refuse de concevoir. Vingt ou trente mille personnes périrent dans cette épouvantable angoisse de la famine.

Et alors on vit des scènes d'une autre sorte. Les malheureux s'étaient plus d'une fois jetés aux champs pour recueillir quelques épis de blés. « Mais les royalistes ont tiré sur eux, dit l'Etoile dans son effrayante sincérité, et peu sont revenus sains et sauvés. Il n'y a que ceux qui, ayant des hardes, les ont troquées avec du pain, du vin et autres vivres, que les soldats touchés de compassion ont favorisés; encore estoient-ils en très-petit nombre. »

Ces espèces de sorties désespérées se renouvelèrent. Le duc de Nemours ordonna même de chasser de la ville les bouches inutiles, vieillards, femmes, enfants. C'était pour les infortunés une alternative sinistre; dedans ou dehors, il leur fallait périr également. Henri IV alors s'émut de pitié. Il laissa passer cette foule demi-expirante, et même il annonça qu'il protégerait de même tous ceux qui voudraient sortir. « Il permit d'avantage, dit l'Etoile, contre toutes les lois de la guerre, que les princes et princesses qui estoient dans la ville fussent secourus de quelques vivres. Ce qui a esté fort ingratement reconneu, ajoute l'E-

¹ *Journal de l'Etoile.*

² De Thou.

toile. » Le P. Daniel dit mieux : *Ce fut de la part du roi un excès de bonté et une grande faute; et cette compassion lui coûta cher.* Etrange chose ! le P. Daniel eût été ligueur sans doute ; puis, quand la réaction se fait, il parle comme un huguenot sans pitié. Fallait-il donc que Henri IV n'entrât à Paris que pour y trouver des cadavres ?

Laissons ces tristes images, et hâtons-nous désormais dans ces récits de mort. Parmi les cris de la souffrance s'étaient fait entendre dans le peuple quelques vœux de transaction avec le roi hérétique. Et vainement le parlement avait fait justice de cette espèce de trahison. Le duc de Nemours se sentait emporté par un secret penchant de son conseil et de la bourgeoisie même. La cardinal de Gondy, évêque de Paris, et l'archevêque de Lyon furent envoyés à Henri IV. On négocia quelques jours. Henri IV eut réellement tort cette fois ; il feignit d'être inflexible sur la question catholique ; le duc de Nemours fut obligé de l'être en effet. La guerre garda ses terreurs, mais avec de nouvelles alternatives.

Alors reparut le duc de Mayenne, qui, après la bataille d'Ivry, s'était multiplié pour arracher au duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, des secours nouveaux, pendant que les débris de son armée se maintenaient dans la Picardie. Il avait, dans ses intrigues, dévoré beaucoup d'affronts ; mais il avait enfin réussi, et même au delà de son vouloir. Car le duc de Parme en personne entra dans le royaume avec quinze mille hommes. Le caractère des combats en devait être changé ; c'était la guerre étrangère qui éclatait sur la France. La Ligue y perdait sa popularité ; et aussi le duc de Nevers, jusque-là tenu immobile par les scrupules de sa foi, leva des gentilshommes et courut à Henri IV. En cette occurrence, le siège de Paris ne se pouvait continuer. Henri IV marcha au-devant du duc de Parme. Il espérait le combattre. Le duc de Parme fut habile à éviter les rencontres. Il vint brusquement s'emparer de Lagny, sur la Marne, par où il dominait déjà Paris. Henri IV fut déconcerté de ce mouvement imprévu. Il essaya de reprendre le siège, mais le découragement avait gagné son armée ;

il fut obligé de la disperser en détachements. Pendant ce temps le duc de Mayenne faisait entrer des convois dans Paris. Le peuple croyait à peine à sa délivrance. On chanta un *Te Deum*. Toutefois la joie était timide, et la souffrance survivait¹.

D'ailleurs le duc de Parme ne donna point de suite à son irruption. Le siège de Paris était levé ; il crut avoir fait tout son office, soit qu'il lui parût difficile d'établir la prééminence étrangère au milieu des susceptibilités déjà grondantes de la Ligue, soit que l'anarchie même lui parût assez profitable. Il s'achemina vers les frontières. Les partis restèrent en présence avec leurs forces. Corbeil fut pris et repris par les ligueurs et les royalistes. Henri IV suivit de près les Espagnols, les harcelant et les provoquant, mais sans qu'il y eût de rencontre véritable ; après quoi il s'alla reposer à Saint-Quentin, où lui vint la nouvelle de la prise de Corbie par les siens. En ce temps-là il poursuivait de ses amours la célèbre Gabrielle d'Estrées ; l'histoire semble jusqu'ici s'être amusée de ces passions, et peu s'en faut que la France n'en ait fait une partie de la gloire de Henri IV. La pire faiblesse, c'est de flatter les vices des rois ; par là même on rend leurs vertus douteuses².

¹ « Après ce siège levé, on dit que Dieu avoit fait un aussi grand miracle qu'il en eust point fait depuis la création d'Adam, de dire que nous avions peu nous sauver, estant conduits par un aveugle (Mendose), gouvernés par un enfant (M. de Nemours), et conseillés par un prœbste (le cardinal Cajetan) qui n'entendoit rien au fait de la guerre. » *Journal de l'Etoile*.

² Gabrielle était femme de Nicolas d'Amerval, seigneur de Siancourt et de la Roche-Guyon ; Henri IV lui avait écrit au moment où il courait au-devant du duc de Parme, lors de son invasion, le billet suivant : « Ma maitresse, je vous escriis ce mot le jour de la veille d'une bataille. L'ysue en est en la main de Dieu, qui en a desja ordonné ce qui en doit advenir, et ce qu'il congnoist estre expédient pour sa gloire et pour le salut de mon peuple. Si je la perds, vous ne me verrez jamais ; car je ne suis pas homme qui fuye ou qui reculle. Bien vous puis-je asseurer que si j'y meurs, ma penultiesme pensée sera à vous, et ma dernière sera à Dieu, auquel je vous recommande et moi aussi. Ce dernier aoust 1590, de la main qui est vostre serviteur, HENRY. » *Journal de l'Etoile*. Ce mélange de chevalerie, d'amour, de religion, de courage et de bonne grâce, est

Pendant qu'il associait de la sorte les devoirs de la royauté et ses caprices d'amour, les événements de la guerre se multipliaient en France.

Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, s'était établi en Bretagne au nom de la Ligue, et bientôt il avait aspiré à s'y rendre maître au nom de Marie de Luxembourg, sa femme, héritière de la maison de Penthièvre, cette branche malheureuse des anciens ducs. En même temps les Espagnols s'y précipitaient par le port de Blavet, et revendiquaient aussi quelques droits au nom d'Elisabeth de France, fille de Henri II, qui avait donné une infante au roi Philippe II. Ce fut une guerre complexe, mêlée d'affreux ravages, mais sans combats éclatants ni décisifs.

Ailleurs l'anarchie était plus sérieuse. Le duc de Savoie s'était jeté sur le Dauphiné pour en faire sa proie. Lesdiguières le battit en plusieurs rencontres, frappa la Ligue à outrance, et s'empara de Grenoble qu'il avait si longtemps bloquée. Il s'établit gouverneur pour le roi, et puis lui envoya demander le brevet. C'était une dérogation aux édits de paix; car Lesdiguières était huguenot. Les catholiques du conseil rejetaient sa prétention. « Messieurs, leur dit l'envoyé de Lesdiguières, j'oubliais un mot; puisque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, c'est que vous songiez à le lui ôter. » Henri IV ne fut pas fâché peut-être de céder à cette raison. On expédia le brevet.

Le duc de Savoie s'alla dédommager en Provence. Le parlement d'Aix l'avait appelé par une députation, et lui avait offert une sorte de protectorat. La comtesse de Saut, cet infatigable instrument de la Ligue, avait préparé cette intrigue. A la voix de cette femme, tout s'ébranlait. On courut au-devant du duc; on lui fit des triomphes comme à un roi; et il parut au parlement, où on le déclara gouverneur et lieutenant général en Provence, sous la couronne de France. Ce fut une étrange nouveauté, mais elle eut un effet

séduisant, il faut le dire; mais c'est là de la vertu de roman, l'histoire sévère ne s'en laisse pas toucher.

imprévu. Un tiers parti s'établit, fidèle à la religion catholique et au roi : c'est ce parti qui, par degrés, tendait partout à dominer tous les autres.

En Auvergne, dans le Languedoc, dans la Guyenne, les succès étaient divers. La levée du siège de Paris avait ravivé la Ligue ; mais un parti royaliste s'était formé, distinct du parti huguenot, et ce parti grossissait chaque jour. Henri IV était admirable à exalter ses fidèles. A Mont-de-Marsan, on vit un chevalier, du nom de Fortisson, payer de ses deniers la garnison, et assurer ainsi tout le pays voisin du Béarn. A Bordeaux, le maréchal de Matignon fut habile à tempérer les catholiques du parlement qui voulaient se liguier avec le parlement de Toulouse et protester de concert contre le roi hérétique. Il les engagea à envoyer une députation à Henri IV. Elle le vint trouver à Senlis, et en reçut de lui des promesses sur le point de la religion. Matignon gagna du temps. Bordeaux fut assuré.

Pendant ce temps deux successions de pape avaient lieu coup sur coup. Sixte V était mort en gémissant sur la France. Urbain VII ne fit que paraître. Grégoire XIV monta au trône.

Le cardinal Caietano avait quitté Paris à la levée du siège; il courut porter ses conseils au pape nouveau. Cette idée de l'hérésie dans la royauté de France était pour Rome un objet naturel d'effroi. Le pape reçut des envoyés de la Ligue ; il en reçut des catholiques royalistes. Il prit parti pour ceux qui défendaient la foi antique ; et peut-être la politique espagnole pesa son poids dans cette préférence ; on l'a trop dit, pour qu'on ne puisse pas le redire encore¹ ; mais ce serait aujourd'hui un indice de peu de philosophie, que de censurer le pape, pour avoir cru à la puissance de la Ligue, et pour avoir secondé son ardente lutte pour l'Église. La Ligue était un désordre ; mais ce désordre tenait à un autre, à l'hérésie du roi. La cause devait être arrachée pour que la conséquence le fût à son tour².

¹ Voir les *Mém.* de Caiet. Ils contiennent tous les documents de la double intrigue qui se jouait à Rome.

² N'était-ce rien que cette protestation armée du peuple catho-

1591.—Le pape fit assurer les Parisiens de sa protection; il leur envoya des secours d'argent, et leur annonça des secours de soldats. A cette nouvelle l'exaltation se raviva. Puis le nonce Landriano apporta des monitoires qui renouvelaient les anathèmes contre Henri IV, hérétique et relaps, et prescrivaient, soit aux ecclésiastiques, soit aux laïques, de se détacher de sa cause sous peine de participer à l'excommunication qui le frappait. La Ligue se crut triomphante. Mais ces coups de foudre allaient à la fois exciter la colère des huguenots et des politiques même. Toute la France s'émut. Des écrits de toute sorte furent publiés sur le droit des couronnes et sur celui de la papauté. Ce ne fut d'abord qu'une guerre de doctrine, mais elle était acharnée. Le parlement de Châlons et celui de Tours s'y mêlèrent par des arrêts; ils ordonnaient que toutes les bulles de Rome fussent saisies et brûlées par la main du bourreau; dix mille livres de récompense étaient décernées à quiconque livrerait à la justice Landriano, soi-disant nonce. C'étaient de funestes commencements. Henri IV fut plus modéré dans une déclaration datée de Mantes; il renouvelait son engagement de recevoir l'instruction d'un concile ou de quelque réunion de prélats sur la question de la religion; et il prescrivait aux cardinaux, archevêques et

lique contre le changement de la religion publique de la France? Henri IV était constamment préoccupé de cette opposition, et ses plus fidèles, Sully, lui-même, le fidèle huguenot, sentaient bien qu'il ne serait jamais sûr de la royauté, tant qu'il ne donnerait pas satisfaction à la conscience nationale. L'Etoile raconte un mot plaisant. « Ce jour (c'était durant le siège), le roy ayant quitté la religion de Montmartre (la religion se disait d'un couvent) pour aller à celle de Longchamp, le maréchal de Biron se trouvant à son disner, et aiant envie de faire rire le roy, lequel estoit fort pris et importuné en ce temps de changer de religion, lui va dire : Sire, il y a bien des nouvelles. — Et quelles sont-elles? dit le roy. — C'est que chacun dit à Paris et partout que vous avez changé de religion. — Comment cela, dit le roy. — Celle de Montmartre à Longchamp, dit le maréchal. — Ventre saint-gris, dit le roy, la rencontre n'en est pas mauvaise, s'ils se vouloient contenter de ce changement, et moi et tout. » *Journal de l'Etoile*, édit. Michaud et Poujoulat.

évêques du royaume de se disposer à une assemblée pour se pourvoir contre les entreprises du nonce.

Mais après il cassait les édits de 1585 et de 1588, et remettait en vigueur celui de 1577¹. C'était la proclamation de la liberté de conscience; les politiques, les esprits calmes des deux partis accueillaient volontiers cette mesure, mais elle éclatait comme une représaille, non point comme une transaction. La Ligue était furieuse; on recommença la guerre : elle se fit à outrance.

Déjà les Parisiens avaient essayé de s'emparer de Saint-Denis. Il y eut un combat acharné; le chevalier d'Aumale qui les conduisait fut tué dans la mêlée; ils furent contraints de rentrer dans leurs murailles.

De son côté le roi avait tenté une surprise sur Paris au moyen de mulets chargés de farine, que le peuple, pensait-il, laisserait entrer volontiers, car il souffrait encore de la faim, et une attaque soudaine se devait faire en même temps. Mais la défense était clairvoyante, et Henri IV ne réussit pas. Le peuple chanta un *Te Deum* pour la journée des farines, et on institua une fête qui se renouvellerait tous les ans. On avait déjà la fête des Barricades et d'autres fêtes encore pour quelques incidents heureux du dernier siège; et ces fêtes étaient chômées avec enthousiasme. Le peuple parisien n'a pas depuis changé d'habitude; il a seulement changé de fêtes.

Henri IV se dédommagea en s'emparant de Chartres, mais il perdit Château-Thierry.

C'est là ce qui s'était passé avant ce nouvel éclat de colère produit par les monitoires d'une part et par les arrêts de l'autre. Les combats s'étaient un instant suspendus. Le repos ne servit qu'à préparer des combats nouveaux.

Le premier événement de la campagne suivante fut la surprise de Louviers par un détachement royaliste. L'évêque d'Evreux y fut arrêté. On l'accusait d'avoir fait l'apologie du meurtre de Henri III; on l'enferma dans une prison; il y mourut peu après.

¹ Déclarations du roi. *Hist. de de Thou*, liv. CI.

Henri IV s'était établi à Mantes. De là il dominait la Normandie, et il avait l'œil sur la Picardie, douteuse encore, et contenue par le duc de Mayenne. Il résolut de faire tomber Noyon, et y porta brusquement le siège. Le duc de Mayenne essaya de son côté de s'emparer de Mantes. La guerre ne manquait point d'artifices; Henri IV les déjouait à force d'intrépidité. Il y eut devant Noyon quelques combats heureux pour ses armes; Mantes fut sauvé, Noyon capitula.

La diplomatie se mêlait à la guerre¹. Villeroi continuait d'être le conseiller politique de Henri IV, et il le tournait vers des pensées de transaction. Le président Jeannin, ligueur zélé, mais prévoyant, avait été envoyé au roi d'Espagne par le duc de Mayenne. Il reçut de Villeroi des confidences qui tempérèrent sa mission. Il allait chercher des résolutions extrêmes de guerre, il rapporta des motifs de paix. Le roi d'Espagne ne voyait dans l'anarchie de France qu'un moyen de se saisir du trône au profit de son infante, qu'il entendait marier à l'archiduc Ernest, en leur donnant les Pays-Bas pour tenter l'esprit national. Jeannin n'eut garde de heurter cette ambition². Par là il allait montrer au duc de Mayenne la nécessité de s'accommoder avec Henri IV; provisoirement les secours d'Espagne étaient reçus pour la Ligue, mais il fallait aviser à ce que la maison de Guise ne fût pas un instrument de l'avidité de Philippe II. L'esprit de faction commençait à faire place à l'intérêt personnel. Toutefois Mayenne n'était pas libre encore de se dégager des passions extrêmes qui l'enchaînaient.

De son côté, Henri IV s'efforçait de calmer l'excitation produite par les monitoires. Déjà il ramenait autour de lui quelques usages de la cour catholique³. Les prélats assemblés d'abord à Mantes, puis à Chartres, publièrent un

¹ *Hist. de de Thou*, liv. CI et suiv.

² *Vie du président Jeannin*, en tête de ses *Négociations*. 1819.

³ « A la cour du roy de Navarre, la musique de la chapelle du roy fut rétablie : dont l'archevêque de Bourges prit la charge, pour à la suite de la cour dire tous les jours la messe du roy, et faire des prières continuelles pour sa conservation et sa conversion. » *Journal de l'Etoile*, novembre 1590.

écrit modéré, où ils exposaient que le pape avait été trompé par de faux renseignements sur l'état de l'Eglise de France, rassuraient la conscience des catholiques paisibles, au sujet de leur adhésion à la cause du roi, et demandaient à tous des prières pour l'accomplissement de la promesse qu'il leur avait faite de rentrer dans l'unité de l'Eglise. Les esprits furent frappés de cet appel pacifique à la prière. L'anarchie commençait à fatiguer les âmes, et, comme je l'ai dit, ces tempéraments étaient plus efficaces à désarmer la colère que l'emploi des armes et l'éclat même des victoires.

Toutefois, la faction extrême des Seize résistait à la bienveillance comme à la guerre. La levée du siège de Paris l'avait ravivée. Elle triomphait dans les chaires; quelques curés, le fameux docteur Boucher surtout, l'exaltaient par leur éloquence populaire et l'autorisaient par l'exemple de leur frénésie¹. Paris était à chaque moment menacé de retomber sous la main de ces terribles maîtres. Ils avaient partout des émissaires. Ils écrivaient au pape, au roi d'Espagne, au duc de Parme. Au pape ils demandaient un autre évêque que le cardinal de Gondy, méchant évêque, parce qu'il était politique. Au roi d'Espagne ils offraient la couronne pour l'infante sa fille. Au duc de Parme ils demandaient de hâter ses secours d'hommes et d'argent. Chacun ménageait les Seize comme une puissance formidable, et cela les rendait intraitables et farouches. Mayenne épiait le moment de briser cette rivalité menaçante.

Là-dessus éclata une complication imprévue. Il y avait un autre cardinal de Bourbon, neveu de celui qu'on avait fait roi; il était fils de Louis de Condé, tué à la bataille de Jarnac. Quelques catholiques ennemis des Seize, ennemis des Guise, ennemis de la Ligue entière, ennemis aussi du Béarnais huguenot, eurent l'étrange idée de refaire un autre roi de cet autre cardinal. Ce fut une miséra-

¹ Le *Journal de l'Etoile* est plein de citations de sermons, qui montrent l'exaltation du peuple à qui se pouvait adresser un tel langage.

ble intrigue qui se trahit elle-même. Henri IV mit la main sur ce prétendant et l'enferma à Gaillon.

Une autre complication fut l'évasion du jeune duc de Guise de sa prison de Tours. Mais il venait troubler l'ambition de Mayenne, et Henri IV gagnait à ce conflit de rivalités.

Cependant les Seize dominaient Paris. Ils profitèrent d'une absence de Mayenne pour s'affermir par la terreur. Ils savaient les pensées de transaction qui par degrés entraient dans les têtes, et, cette politique leur étant un objet d'effroi à cause de leurs crimes, ils crurent la prévenir par des crimes nouveaux. Ils avaient déféré à la justice du parlement un procureur du roi à l'hôtel de ville, nommé Brigard, coupable d'avoir écrit à son oncle qui était à Saint-Denis dans le parti royaliste. Après une longue instruction, le parlement le renvoya. Les Seize furent furieux, et jurèrent d'avoir justice du parlement même. On les vit, ayant à leur tête Bussi-Leclerc, s'en aller attendre au pont Saint-Michel le président Brisson, celui-là même qu'ils avaient mis à la tête de leur parlement aux premiers jours de leur victoire; ils l'enlevèrent avec le conseiller Larcher; et ailleurs le curé de Saint-Côme, « armé jusqu'aux dents, avec force satellites¹, » enlevait de même un autre magistrat nommé Tardif, conseiller au Châtelet. Ces trois prisonniers furent conduits à la chambre du conseil, où Cocheri et Cromé, deux des Seize transformés en juges, les interrogèrent et puis les condamnèrent à être pendus. C'était un effroyable retour de justice : ces hommes faibles, Brisson surtout, étaient de ceux qui pensent tempérer l'anarchie dans les temps sinistres. Brisson était vertueux, si ce n'est qu'il crut pouvoir accepter l'office de premier président des mains de la révolte. Quand il se vit jugé par elle, il ne sut que pleurer et gémir : « O Dieu ! tes jugements sont grands ! » disait-il². La sentence fut aussitôt exécutée. Les corps des magistrats furent étalés à une potence en place de Grève.

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

Cette violence fut la fin de la faction des Seize. Mayenne, averti, parut tout en hâte. Il usa d'adresse, caressa les Seize, se laissa demander par eux des plans nouveaux, et même des vengeances nouvelles, puis tout à coup fit enlever les plus furieux. Quatre d'entre eux furent conduits au Louvre. Le bourreau les attendait pour toute justice; il les pendit à une solive. Les plus criminels, ceux qui avaient jugé Brisson, purent s'évader. Bussi-Leclerc, enfermé dans la Bastille, dont il était gouverneur, ouvrit les portes à la première sommation; il demanda la vie sauve; on le laissa s'en aller cacher ses infamies à Bruxelles, où il devint maître d'escrime.

Henri IV, dit le satirique annaliste, *gossoit à sa manière accoutumée*, de ces effroyables drames. Les factions faisaient ses affaires; « et si ne lui en coustoit point de doublons¹. »

Toutefois la Ligue se survivait avec toutes ses haines. Peu de jours après cette exécution des Seize, on étranglait et on brûlait à Paris François Libérati, mathématicien, « pour avoir (à ce qu'on disoit) escript des lettres au roy, contenant conspiration et trahison. » On ajoutait à ce grief celui d'avoir composé « Libelles diffamatoires contre l'honneur de Dieu et ministres de son Eglise et contre les princes et princesses². » Ce fut une victime accordée à la colère de la Ligue, et comme un tempérament de la réaction contre les Seize; les passions se transformaient, mais elle restait frémissante.

Ainsi, tout en sentant le besoin de l'ordre, les chefs de la Ligue étaient contraints d'obéir à l'impulsion toujours subsistante des premières fureurs. Mayenne laissait faire des essais de rapprochement, mais il faisait pendre les négociateurs. Il désirait des accommodements, mais il préparait la guerre.

Henri IV de son côté disposait sa campagne prochaine. Les deux partis avaient également appelé des armes étran-

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

gères. Le prince de Parme et le pape avaient promis des secours à Mayenne, et déjà trois mille Italiens et quatre mille Suisses arrivaient à Verdun. Henri IV avait remué l'Allemagne protestante, et il fut triste de voir une armée de seize mille reîtres, avec leur artillerie, entrer en France comme en un pays de conquête; Henri IV alla au-devant de ces secours, tandis que la reine d'Angleterre s'apprêtait à lui jeter quatre mille hommes par la Normandie. Étrange privilège de Henri IV! Sa popularité a survécu à cette association de forces étrangères; et la Ligue, avec son assentiment des masses parisiennes et son enthousiasme de liberté, n'a pu se faire pardonner la protection du pape et du roi d'Espagne. Ce mot d'étranger sonne diversement aux oreilles selon les temps, et aussi le succès est tout-puissant pour lui ôter ce qu'il a d'odieux.

Henri IV, ayant réuni toutes ses forces, se trouva à la tête de trente-cinq mille hommes. C'était la plus forte armée qu'on eût vue en cette longue anarchie civile. Il pouvait donner à la guerre un grand éclat. Il résolut de faire le siège de Rouen; c'était une entreprise depuis longtemps méditée, et de laquelle il attendait la ruine de la Ligue et la soumission de Paris.

Mais Rouen était résolu à se défendre vaillamment. Villars, gouverneur du Havre, s'y était établi de son autorité, menaçant Mayenne de passer au roi, si on ne lui reconnaissait pas ce commandement. Mayenne alla le revêtir de la charge qu'il avait prise, et, pour garder les apparences, il déclara son fils, Henri de Lorraine, gouverneur de Normandie. Villars n'eut plus qu'à se justifier lui-même par l'habileté de sa défense.

Ce siège appela tous les regards¹. L'attaque fut savante, la défense fut acharnée. Henri IV parut dès les premiers jours à tous les périls. Le maréchal de Biron conduisait le siège; mais on suppose qu'il n'y déploya point tous les artifices de la guerre, parce qu'ayant demandé le gouvernement de la ville lorsqu'elle serait prise, le roi lui avait dit

¹ *Mém.* de Cl. Groulard, premier président du parlement de Rouen, Collect. Petitot.

qu'il l'avait déjà promis. L'ambition personnelle se mêlait à ces funestes guerres, et ce n'était pas le moindre fléau ¹.

Dans la ville il n'y avait plus d'ensemble. L'unique pensée était d'échapper au péril, et le péril c'était de tomber sous le sceptre du roi hérétique ; car Rouen obéissait encore aux premières pensées de la Ligue. Le peuple courait autour des chaires des prédicateurs, qui l'exaltaient par des paroles de martyre et par des serments de mort. De là il se précipitait aux armes avec enthousiasme. Les sorties étaient multipliées, les combats atroces. Il y eut des tranchées enlevées, perdues, enlevées encore. On se mêlait avec fureur. Le roi se jetait intrépidement dans ces affreuses batailles. « O le brave prince ! cria Villars en le voyant ainsi combattre, il mérite mille couronnes. » Mais c'étaient des efforts perdus. Le siège traîna parmi ces beaux faits d'armes, et l'issue en paraissait déjà funeste ou douteuse.

Pendant ce temps la France n'avait cessé d'être en feu. La Ligue était maîtresse dans le Poitou ; mais le prince de Conti la comprima par quelques combats heureux. Les armes du roi éprouvaient des échecs dans la basse Normandie et dans le Limousin ; elles se vengeaient dans le Quercy. Le duc d'Épernon battait le duc d'Aumale sur la Somme ; mais il était contraint de s'éloigner du château de Pierrefort, où il reçut un coup de mousquet qui lui fit sauter quelques dents. Dans la Bretagne, les alternatives étaient plus sérieuses. Le duc de Mercœur avait reçu un renfort de quatre mille Espagnols. L'acharnement des deux partis devint extrême. Les familles étaient divisées en catholiques royalistes et en catholiques ligueurs ; la guerre était sans pitié. Henri IV y envoya le brave Lanoue, pour servir de conseil au prince de Dombes, qui était gouverneur. Le célèbre capitaine se fit tuer au siège de Lamballe. C'était une grande perte pour le roi. Lanoue avait été un des plus vaillants huguenots ; il honora sa cause par la modération de son caractère ; sa renommée a survécu à ces mauvais jours.

Vers les Alpes, la guerre avait des incidents d'anarchie

Mém. de Sully.

civile. Le duc de Savoie avait assemblé à Aix les états de Provence ; la Valette, gouverneur pour le roi , fit une convocation semblable à Riez. Ces deux assemblées se tinrent presque en même temps , chacune avec des résolutions contraires , chacune invoquant le droit national , chacune épuisant la province pour une guerre fatale. Les intrigues de la comtesse de Saut étaient propices au duc de Savoie ; elle lui ouvrit les portes de Marseille. De là le duc vogua vers l'Espagne , pour arracher à la cour un assentiment à ses hautes pensées d'ambition ; déjà il se croyait la couronne de France sur la tête.

Mais Lesdiguières arrivait du Dauphiné au secours de la Valette. Ils battirent ensemble les troupes du duc de Savoie ; ce fut un retour soudain de fortune. Le parlement d'Aix commençait à s'effrayer ; puis, lorsque le duc de Savoie reparut , la division éclata dans son parti. Comme avec les secours venus d'Espagne il enleva le fort de Berre, la comtesse de Saut en réclama le commandement pour un de ses affidés, et en même temps elle prétendait pour elle-même les salines qui en dépendaient. Le duc de Savoie refusa la superbe ligueuse ; elle se vengea en se livrant au parti du roi. Alors il se fit d'étranges séditions autour de cette femme , d'une part pour l'enlever, d'autre part pour la défendre. Elle se sauva à Marseille déguisée en Suisse, avec son fils Charles de Créqui, déguisé en jardinier. C'est par de tels jeux que se jouait la fortune de la monarchie.

Lesdiguières frappait d'autres coups en Dauphiné. Une armée véritable arrivait d'Italie au secours de la Ligue ; elle était composée d'Espagnols et de Savoyards, au nombre d'environ douze mille. Déjà elle approchait de Grenoble ; Lesdiguières courut à elle avec cinq ou six mille hommes rassemblés à la hâte ; la rencontre fut soudaine, le combat rapide ; Lesdiguières renversa tout devant lui ; l'armée étrangère fut dispersée, laissant deux mille morts sur le champ de bataille, neuf cents prisonniers, trente-deux drapeaux et une cornette ; c'était une éclatante victoire ; elle ruinait les desseins du duc de Savoie ; le Dauphiné restait sous la main de Lesdiguières ; le duc courut se réfugier à

Aix ; sa fortune fléchissait partout, et lui qui avait aspiré à être roi de France, allait manquer de forces pour soutenir la guerre que lui faisaient les Gênois.

Pendant ce temps le pape Grégoire XIV était mort. Innocent IX prit la tiare quelques jours, et après lui parut Clément VIII. Ces successions troublaient la Ligue. Mais la pensée de résistance au roi hérétique se survivait, et l'intrigue espagnole animait les oppositions romaines.

1592. Ainsi se terminait l'année. Les événements restaient douteux encore. Le siège de Rouen se continuait par de brillants mais inutiles faits d'armes. Le parlement de cette ville encourageait la défense par des arrêts formidables contre ceux qui seraient tentés de favoriser la cause du roi ¹. Un avocat, un procureur et un huissier avaient même été pendus pour soupçon de félonie ². Mais le duc de Parme amenait lentement des secours aux assiégés ; Mayenne courut hâter sa marche. Les deux princes se virent à Guise. Là se tinrent des conférences sur des questions politiques, qui commençaient à dominer la guerre. Le génie du président Jeannin s'était déjà révélé ; il eut une occasion de se produire avec éclat.

Le duc de Parme, au nom du roi d'Espagne, voulait qu'on tranchât la grande question d'un roi catholique. Le duc de Mayenne s'arrêtait effrayé devant cette solution. Tel fut l'objet principal des conférences, où l'on vit le grand politique Jeannin lutter de souplesse et de prévoyance contre le président Richardot et D. Diego d'Ybarra. Le patriotisme faisait taire la passion ligueuse. L'ardent catholique Jeannin se souvenait qu'il y avait en France une royauté héréditaire, et dans le doute même de l'hérédité, une autorité toute-puissante pour interpréter la vieille constitution sa-lique, à savoir l'autorité des états généraux. C'est ce qu'il opposait avec dextérité à l'empressement des ministres de

¹ Texte d'un arrêt du 8 janvier, dans le *Journal de l'Etoile*. Il ordonne le renouvellement du serment de l'Union de 1589, de mois en mois, en l'assemblée générale, qui pour cest effet se fera en l'abbaye Saint-Ouen.

² *Ibid.*, éd. de M. Michaud.

Philippe II ; et toutefois il les intéressait à sauver la foi du royaume par l'intervention des secours d'Espagne. Ce fut là une grande et difficile négociation. Mille pensées s'y croisaient. Jeannin sut les ménager toutes ; Mayennese pliait à cette politique, comme un homme dont le rôle s'achevait, soit par le triomphe du roi d'Espagne, soit par celui de Henri IV ; Philippe II y obéissait de même, par la crainte de voir échapper toutes les espérances en les précipitant ; et Henri IV enfin ne se plaignait point d'un système de temporisation qui laissait aux pensées de transaction leur liberté, et favorisait les intrigues secrètes de Mayenne et de Villeroy.

Cependant les lenteurs diplomatiques empêchaient le duc de Parme de porter ses secours aux assiégés de Rouen, et vainement Mayenne le pressait de hâter sa marche. En même temps une flotte hollandaise, de quarante-cinq vaisseaux, amenait à Henri IV trois mille hommes commandés par le prince de Nassau. Tout semblait devoir être propice à la cause du roi. Mais les assiégés, réduits à leur propre courage, redoublèrent d'efforts. Ils firent des sorties nouvelles, et livrèrent des combats véritables. Villars joignait la vaillance au génie. Il courait aux endroits faibles de l'attaque, et repoussait les royalistes avec intrépidité. Henri IV, par une émulation de gloire, se précipitait de même à tous les périls de la tranchée. Il faillit une fois être enlevé. Enfin le duc de Parme s'approcha. Henri IV alla de sa personne reconnaître sa marche. Il y eut un combat où il semblait devoir périr ; il y reçut une balle dans les reins, et le duc de Parme, pense-t-on¹, eût pu, en précipitant la poursuite, s'emparer de sa personne ; c'eût été une fatale solution de l'anarchie civile. Le duc de Parme dit à ceux qui lui faisaient ensuite des conjectures sur ce coup manqué, qu'il avait cru avoir à faire à un général d'armée, non point à un capitaine de cheveu-légers ; raillerie espagnole qui ne manque pas de sens. Le courage de Henri IV était brillant, mais quelquefois téméraire. C'est un reproche

¹ C'est le P. Daniel qui fait cette remarque d'après Davila.

que l'histoire ne regrette pas de faire à un roi qui combat pour sa couronne¹.

Mais tout cet éclat de vaillance fut inutile. Villars tint à honneur de faire lever le siège avant que le secours lui fût arrivé. Il prépara une sortie générale, et on vit toutes les forces de la ville, citoyens et soldats, attaquer savamment l'armée royale, chasser les corps les plus avancés, enlever les canons de la tranchée, se précipiter même jusqu'au parc d'artillerie, gardé par les lansquenets, et s'emparer d'une grande partie des poudres. Ce fut un coup rapide. Le maréchal de Biron y fut blessé; Larchant, capitaine des gardes du roi, y fut tué; près de cinq cents royalistes avaient péri. Le camp resta comme frappé de stupeur. Alors commencèrent quelques murmures. Les catholiques se plaignaient des délais de la conversion promise; et comme ils ne voulurent pas que les huguenots fussent enterrés pêle-mêle avec leurs frères, les huguenots à leur tour semèrent la plainte. Le duc de Parme offrit de tomber sur ce camp troublé; Mayenne, dit-on, le refusa; il craignit apparemment que l'occasion ne fût propice au parti espagnol pour dominer tous les autres. L'ambition finissait par réveiller la pensée nationale. Mais douze cents hommes avaient été jetés dans Rouen; puis le duc de Parme, qu'on croyait reparti pour les Pays-Bas, reparut brusquement, et Henri IV enfin fut contraint de lever le siège. La ville chanta un *Te Deum*; Villars fut célébré comme un libérateur².

Mais Henri IV, malheureux aux sièges, allait retrouver ses habitudes de bataille. Il laissa ses ennemis s'engager dans le pays de Caux. Le prince de Parme voulut assiéger Caudebec, il y fut cruellement blessé. Mayenne commanda quelques moments toute l'armée. Henri IV avait rassemblé la sienne à Yvetot. Il harcela les ligués par des escarmouches, et à force de les resserrer dans le pays où ils

¹ « On prétend que le maréchal de Biron dit à Henri IV qu'il était malséant à un grand roi de faire le métier de carabin. » (A. E.) Note du *Journal de l'Etoile*, Collect. Michaud et Poujoulat.

² *Mém.* de Groulard et de Caiet.

s'étaient avancés, il finit par les frapper de famine. Le prince de Parme se faisait porter dans toutes ces marches sur une chaise, et il vit tout son péril. Il se rejeta vers Caudebec, et, quelques-uns de ses quartiers ayant été enlevés, il n'avait plus qu'à s'ouvrir un passage au travers de l'armée royaliste, pour regagner la Picardie, ou bien à tenter le passage de la Seine. L'habile Espagnol sut tromper Henri IV, qui ne s'attendait qu'à des batailles. Il éleva deux forts aux deux rives du fleuve, et puis les joignit par un pont de bateaux avec une rapidité merveilleuse. Henri IV s'étonna de voir son ennemi passer avec tout son bagage de l'autre côté de la Seine, et, lorsqu'il voulut faire attaquer le pont, le canon des forts lui répondit et protégea le passage. Quand tout fut fini, le prince de Parme fit mettre le feu au pont. Ce fut une des plus savantes retraites qu'on eût vues; et ce fut aussi le couronnement de la gloire militaire du prince de Parme. Peu après il s'en allait mourir à Bruxelles des suites de sa blessure.

Cependant les négociations se continuaient avec une singulière confusion d'intrigues personnelles¹. Les Espagnols commençaient à insinuer qu'ils reconnaîtraient Henri IV, à condition qu'il leur ferait des cessions de provinces, comme la Bretagne ou la Bourgogne. C'était une maladresse de changer ainsi d'ambition; l'Espagne était moins odieuse à convoiter la France entière, qu'à en vouloir quelques débris. Et aussi la Ligue perdait ainsi son caractère d'abnégation et de sacrifice: toute sa destinée changeait d'aspect. De son côté, Mayenne songeait à sa position devenue perplexe, par la préférence que les Espagnols témoignaient au jeune duc de Guise; le président Jeannin, son conseiller fidèle, le conduisait avec habileté vers des pensées de transaction. Duplessis-Mornay disposait Henri IV à des vœux semblables; et entre eux servait de médiateur Villeroi, d'un caractère indécis, et dont tout le génie parut être la souplesse.

Le point important des négociations était la conversion

¹ *Mém.* de Sully.

du roi. Par là seulement Mayenne pouvait donner satisfaction à son parti, au pape, à l'Espagne, à lui-même. C'était là une immense affaire, et qui touchait au droit fondamental de la monarchie de France. Quelque obstination que les politiques huguenots eussent mise auparavant à soutenir l'hérésie par les armes, ils finirent par soupçonner qu'il ne dépendait pas de la volonté du roi de changer la foi publique de l'Etat, et que si l'hérédité était sainte, elle avait ses conditions, ou bien, à défaut d'appréciations si hautes, l'utilité tint lieu de raison; et autour de Henri IV commencèrent à se faire entendre des paroles de tempérament, préludes de conseils qui bientôt feraient frémir les fervents de l'hérésie¹.

Le temps n'était pas venu encore. Les événements suivaient leur cours. La guerre avait ses alternatives dans les provinces. Toute cette année fut pleine de batailles.

Le duc de Mercœur quitta la Bretagne pour aller battre le prince de Conti auprès de la petite ville de Craon qu'il tenait assiégée. Ce fut une journée fatale aux armes du roi. La Ligue se raviva dans le Maine et dans l'Anjou. Quant au duc de Mercœur, il se fit de la victoire un moyen de transaction prochaine avec le roi. Les politiques se servaient de l'exaltation populaire pour leur ambition. C'est de la sorte que s'achèvent d'ordinaire les guerres civiles.

Dans la Normandie, Henri IV avait repris des avantages. Par Caudebec dont il s'était emparé, et par Quillebœuf, il avait rompu les communications de Rouen avec le Havre. La Normandie était assurée, il courut vers la Champagne, où le maréchal de Biron assiégeait Epernay. A son départ, Mayenne voulut faire enlever Quillebœuf par le brave Vil-

¹ Il est prodigieux que dans nos temps modernes des philosophes n'aient su avoir que de la pitié pour cette grande affaire de la conversion de Henri IV. Nous avons vu pourtant aussi des conversions pour condition de régner; mais c'étaient des conversions au protestantisme. Alors c'était bien! La Suède, par exemple, a eu raison de ne pas changer son droit national pour se faire un roi du Béarnais Bernadotte. Mais la France catholique de Charlemagne et de saint Louis! y pensait-elle?

lars. Bellegarde, grand écuyer de France, y était enfermé avec une poignée de gentilshommes. Il soutint vaillamment le siège, et finit par le repousser.

En Champagne, Henri IV fit tout plier. Dans une sortie d'Epernay, il soutint avec quatorze fidèles le choc de quatre cents hommes. La ville fut emportée, mais le maréchal de Biron fut tué d'une volée de canon. C'était une grande perte; Biron passait pour le premier capitaine du siècle; mais il commençait à peser à Henri IV par son ambition, ou peut-être par l'éclat de ses services¹. Il était de ceux qui se plaisaient à prolonger la guerre, la paix n'offrant pas assez de profit. « Il souloit dire au baron de Biron son fils, que si la paix se faisoit une fois, il faudroit qu'il remontast sur le bidet². » Les ligueurs disaient qu'il ne leur avait manqué que de l'argent pour avoir un tel auxiliaire. La gloire du guerrier est restée gâtée par sa renommée de cupidité et d'avarice³.

Après ce succès, le roi laissa partir les reîtres et les lansquenets qu'il ne pouvait plus payer. Le maréchal de Bouillon les reconduisit aux frontières; à son retour, il battit un corps de Lorrains devant la petite ville de Beaumont, et puis il fatigua le duc de Lorraine par des prises de villes. Le dessein de Henri IV, en lui faisant épouser naguère l'héritière de Lamark, avait été d'en faire un voisin incommode à la maison de Guise. Bouillon remplit son office par de hardis faits d'armes.

Dans le Languedoc, le duc de Joyeuse, dernier fils de celui qui fut tué à la bataille de Coutras, avait quelque temps donné aux armes de la Ligue un grand éclat. Il s'obstina au siège de Villemur. Mais, après un rude échec, les royalistes, fortifiés d'un secours envoyé par le duc de Montmorency, gouverneur pour le roi, vinrent l'envelopper dans son camp; l'attaque fut violente; les retranchements furent forcés, les ligueurs se sauvèrent vers le pont du

¹ *Mém. de Sully.*

² *Journal de l'Étoile.*

³ *Ibid.*

Tarn, qui fléchit sous cette fuite précipitée; deux mille d'entre eux furent noyés; le duc de Joyeuse périt en voulant traverser la rivière à cheval. C'est alors que Joyeuse son frère, ce capucin que nous avons vu dans les premiers mouvements de la Ligue, quitta le froc pour reprendre l'épée. Les Toulousains, toujours acharnés, le mirent à la tête de la ligue du Languedoc.

En même temps les Espagnols tentaient un coup de main sur Bayonne; il ne réussit pas.

Mais le plus grand effort de ces luttes était encore dans la Provence et dans le Dauphiné. Le duc de Savoie était frappé de revers. Mais le gouverneur la Valette fut tué d'un coup de mousquet en préparant le siège de Roquebrune. La ville ne fut pas moins emportée. Le duc d'Épernon, frère de la Valette, malgré sa conduite ambiguë, fut envoyé commander pour le roi. En même temps arrivait Lesdiguières. La ville d'Arles se déclara d'elle-même contre le duc de Savoie; l'approche de Lesdiguières décida d'autres villes à crier *Vive le roi!* Son nom jetait la terreur. Le parlement d'Aix demanda une suspension d'armes. La rudesse des réponses de Lesdiguières le rejeta dans les extrémités de la révolte. Le pays fut plein de ravages; puis Lesdiguières rentra dans le Dauphiné pour recommencer bientôt ses expéditions. Alors parut en Provence le duc d'Épernon, qui tempéra les maux de la guerre par des règlements d'administration, convoqua les états, et amena, par la douceur de sa politique, le parlement d'Aix à songer à la soumission. Toute sa sévérité fut réservée pour ce qu'il trouva de Savoyards dans les villes et dans les forts tombés sous sa main. Telles furent ses conquêtes, que la cour de Henri IV s'en effraya. Il combattait au nom du roi, mais son indépendance faisait redouter ses victoires.

Le seul succès de la Ligue vers ces contrées, où naguère le duc de Savoie avait paru la rendre tout à fait maîtresse, fut la prise de Vienne par le duc de Nemours, qui était allé gouverner pour elle le Lyonnais; mais ce fut le fruit d'une perfidie. Maugiron commandait la ville; il la vendit. On lui

avait promis le commandement ; on le donna à un autre ; cette fois le manque de parole était de la justice.

En même temps Lesdiguières prenait sa course vers le Piémont pour achever de détourner le duc de Savoie de ses aventures de Provence. Son expédition fut brillante. Il frappa les peuples de consternation, prit des villes, emporta des citadelles, soumit les vallées d'Audrogne, de Luzerne et de la Pérouse, se fortifia dans Briqueras, et alla faire le siège de Cahours. Le duc étonné lui envoya des négociateurs ; il les écouta, mais en continuant ses entreprises. Le duc essaya de l'attaquer et se fit battre. Enfin Cahours capitula. Ce fut la fin de la campagne. Lesdiguières rentra dans le Dauphiné, couvert de gloire.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE.

Situation de Paris. — Conflit des passions. — Le parti des politiques prend de l'ascendant. — Conférences. — Clément VIII persiste dans ses anathèmes. — Convocation des états à Paris. — Manifeste habile du duc de Mayenne. — Le patriotisme survit parmi les intrigues. — Confusion dans les états. — Satire Menippée. — Pensée catholique du peuple. — Conférences de Suresnes pour la conversion du roi. — Entretiens secrets de Henri IV et de Sully. — Appréciation véritable de la conversion de Henri IV. — Habilité du roi et du ministre. — Henri IV appelle les chefs huguenots en un conseil. — Perplexités. — Henri IV court s'emparer de Dreux. — Négociation plus facile. — Le roi déclare qu'il veut être instruit par un conseil d'évêques. — Pensées de légèreté dans ces apprêts de conversion. — Lettre à Gabrielle. — Solennité de la conversion. — Ambassade au pape. — La Ligue sème des satires. — Divisions de la Ligue. — Situation des provinces. — Ambiguïté de Mayenne. — Irritation des huguenots. — Commencement des défections de la Ligue. — Les Seize redoublent de fureur. — Libelles nouveaux. — Manèges de Brisac, pour ouvrir la ville à Henri IV. — Entrée du roi à Paris. — Déclaration d'amnistie. — Exemples de punition. — Les villes se soumettent tour à tour. Traités de soumission. — Accommodement du duc de Guise. — Lutttes en quelques provinces. — Situation de Mayenne. — Le parti huguenot se trouble. — Crime de Jean Chatel. — Punitions. — Faute politique. — Réconciliation du pape et du roi.

HENRI IV.

Pendant que la guerre dévorait la France, l'anarchie dévorait Paris. Là se trouvaient en présence les factions qui, par la politique plus que par les armes, disputaient l'empire; les plus ardentes avaient eu longtemps la prééminence, les plus souples devaient finir par être les plus fortes. Le drame devenait plein d'intérêt; les scènes les plus atroces étaient passées; il restait des conflits d'habileté où la violence apparaissait encore, mais contrainte de lutter de ruse et de se voiler d'artifice, en présence d'une population épuisée de misère et dont l'enthousiasme finissait par être vaincu par le désespoir.

Le spectacle de Paris en ces jours extrêmes est quelque chose de profondément triste et instructif tout à la fois. La cause du peuple est grande; il combat pour sa foi, pour sa conscience, pour sa liberté. Mais la colère et l'ambition se mêlent à cette passion sainte. La chaire est une tribune profane d'où tombent des discours furieux. Les curés continuent d'être des instigateurs de haine. Boucher, l'éloquent curé de Saint-Benoît, les domine tous par l'ardeur de sa parole. D'autres le dépassent par la licence de leurs discours. La langue sacerdotale est souillée de termes étranges, le sermon laisse couler des flots d'injures impudentes; et aujourd'hui l'œil s'alarme de rencontrer dans les livres de l'époque des mots que l'oreille des fidèles entendait alors sans s'étonner. Le zèle catholique se plaisait à cette effusion d'éloquence satirique et cruelle. Jamais la charité ne fut plus manifestement chassée des luttes humaines. La fureur cynique semblait être une partie de la piété¹.

Puis, si au travers des passions religieuses on suit la marche des passions politiques, quelle horrible confusion !

¹ L'Etoile se plaît aux récits impudiques. Mais ce n'est pas une raison suffisante de contester la vérité des souvenirs qu'il transcrit jour par jour dans ses mémoires. Cette partie de son journal est pleine de particularités qu'il suffit à l'histoire d'avoir caractérisées.

Le peuple est simple et naïf dans sa foi et dans sa haine; mais il se trouve des âmes desséchées, pour qui la foi est un calcul et la haine une fiction. La religion voile les intrigues. La piété protège les impostures. Chaque parti se fait des passions populaires un instrument et un prétexte. La cupidité domine les pensées premières de lutte ardente contre l'hérésie.

Et par là se faisait voir déjà une profonde altération dans la foi catholique, et une certaine participation des catholiques mêmes à l'anarchie dogmatique qui dérivait de la réforme.

C'était un grand malheur que les défenseurs de l'autorité religieuse se fussent accoutumés à penser qu'ils pouvaient impunément se détacher de l'autorité politique. Ainsi s'était accrédité l'esprit d'usurpation, et ceux-là même qui combattaient pour l'ordre introduisaient dans la cité le droit de l'anarchie.

En cela, dis-je, le spectacle des luttes intestines de Paris est instructif; il montre que la société ne saurait jamais se passer de l'autorité politique, et qu'à côté de la religion, ce frein merveilleux des désordres de l'âme, il faut une force humaine, quoique éclairée par elle, pour assurer la police des États.

Au reste les factions diverses avaient leurs alternatives. Les Seize, maîtres d'abord, puis terrassés, s'étaient relevés avec leurs colères. En même temps les *politiques* avaient grandi. La misère publique leur était en aide, et, grâce aux souffrances de la famine, ils pouvaient insinuer quelques paroles de transaction. Déjà ils avaient négocié avec le roi pour obtenir la liberté du commerce et du transport des blés¹. Puis une pensée patriotique semblait devoir leur donner du crédit, c'était de lutter contre l'intervention des armes espagnoles, qui, sous prétexte de secours, dominaient la cité. Mais chose singulière! à ces nobles pensées les Seize opposaient l'instinct aveugle de la populace; peu

¹ Le progrès de ces intrigues est curieux à suivre dans le *Journal de l'Etoile*, édit. Michaud et Poujoulat.

s'en fallut que ce ne fût un crime de trahison d'avoir cherché le bien-être du peuple. Le gouverneur de Belin se glissait entre ces deux rivalités par un tempérament d'habileté dont Mayenne lui avait fait une loi.

Il y eut des conférences pour concilier les pensées diverses. Jeannin y apporta son esprit de négociation; mais le grand diplomate, habile à échapper aux luttes subtiles, était impuissant à contenir des passions désordonnées. Les Seize s'en retournèrent en frémissant à leurs tribunes ecclésiastiques. La colère se ralluma. La faction fit un mémoire rempli de plaintes et d'exigences; elle demandait satisfaction sur plusieurs points très-graves de politique, notamment sur l'élection d'un roi catholique, et sur la convocation des états généraux à Paris. Mayenne leur fit des réponses précises; les états leur furent concédés; c'était un rapide acheminement à des solutions définitives. L'anarchie commençait à peser à la France, et tandis que la Ligue s'épuisait non-seulement à Paris, mais ailleurs, le besoin de la paix favorisait Henri IV mieux que ses batailles. Les négociations secrètes se poursuivaient. Chacun faisait ses conditions; Mayenne même avisait à des traités, soit pour la Ligue, soit pour lui-même.

Mais le pape Clément VIII persistait dans les anathèmes contre le roi hérétique et relaps. Plus cette royauté huguenote était proche, plus la douleur du pape éclatait en gémissements. Enfin il lança une bulle pour demander au plus tôt cette élection d'un roi catholique, provoquée par les Seize; et Mayenne appela l'assemblée des états, couvrant ses propres desseins par cette prompte déférence au vœu du pape et des plus ardents de la Ligue, soit qu'il espérât pour lui-même la royauté, soit qu'il voulût se faire des conditions meilleures de paix avec Henri IV, en laissant multiplier les conflits et grandir les résistances autour de lui.

C'est sur ces entrefaites que mourut le duc de Parme, *le plus destre assaillieur de villes*, disait Lanoue, grand juge en ces matières. La guerre semblait suspendue. Henri IV se rapprocha de Paris. Saint-Denis était entre ses mains. Il

tenait les environs jusqu'à Chartres ; de là il épiait les événements. Un jour, Mayenne avec le duc de Guise voulut tenter de l'enlever à la Rocheguyon, « dont on dit que sa majesté estant advertie, se prit à rire et dit ces mots : « Mon cousin est un grand capitaine, mais je me lève plus » matin que lui ¹. »

Les états étaient convoqués pour les premiers jours de janvier. « Depuis l'arrivée de quelques membres des états, dit le curieux chroniqueur, témoin plus qu'acteur des manèges des partis, on voit nuit et jour dans les rues de Paris les agents des prétendants à la couronne, qui les vont visiter et briguer leurs suffrages. De ce nombre sont le duc de Guise, pour l'affection qui reste dans le peuple pour la mémoire de son père ; le duc de Mayenne, par l'autorité qu'il s'est acquise et par les suffrages des membres des états qu'il a choisis à sa dévotion ; M. de Nemours par l'intrigue des Espagnols auxquels il promet de faire élire leur infante, dans l'espérance que cette princesse le choisira pour son époux et partagera cette couronne avec lui, offrant au duc de lui laisser son entière autorité ; le marquis de Pons, fils aîné de M. le duc de Lorraine, comme étant chef de cette illustre maison et fils d'un prince souverain ; le duc de Savoie, comme fils d'une fille de France ; enfin le roy d'Espagne, pour les services qu'il a déjà rendus au royaume de France, et étant le seul en état de le soutenir et de le défendre par l'argent et par les troupes ². »

Temps lamentables où la royauté de France était comme un enjeu entre les partis ! La Providence la sauva des hasards d'une poursuite aveugle et d'un suffrage précieux.

Les esprits néanmoins étaient attentifs à ce drame où les vieilles passions paraissaient toutes transformées. Et en présence des intrigues ardentes et des brigues qui se croisaient en mille sens, une sorte de préférence se déclarait pour le duc de Guise, fils et petit-fils de martyrs catholi-

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*, édit. Michaud et Poujoulat.

ques ; alors le duc de Mayenne commença de découvrir son jeu de politique. Il publia une déclaration ambiguë où il laissait cette question d'élection de royauté, pour ne faire apparaître que la question de religion, se plaignant du roi de Navarre qui avait promis de s'instruire et avait faussé sa parole, louant la Ligue de ses combats contre l'hérésie, adjurant tous les catholiques de se séparer de la cause d'un roi hérétique, les rendant responsables à Dieu et à l'Etat, et dans le cas où leur obstination l'obligerait encore à la guerre, se déclarant lui et les siens assez justifiés au jugement de l'Europe et du monde.

Ce manifeste était habile ; on l'eût dit concerté avec Henri IV, et du moins il ouvrait admirablement la voie aux transactions, puisqu'il ne laissait apparaître que ce grief d'hérésie facile à arracher par une conversion.

En effet, dès ce moment les apologies de Henri IV commencèrent à avoir un caractère nouveau. D'abord, pour maintenir son droit, il commença par déclarer criminels de lèse-majesté tous ceux qui assisteraient aux états de Paris. Puis il fit rédiger pour eux une note sous ce titre : « Propositions des princes, prélats, officiers de la couronne et principaux seigneurs catholiques tant du conseil du roi que autres étant auprès de sa majesté, tendant à fin de parvenir au repos tant nécessaire à ce royaume, pour la conservation de la religion catholique et de l'Etat, faite à M. le duc de Mayenne et autres princes de sa maison, prélats, sieurs et autres personnes envoyées par aucunes villes et communautés, se trouvant à présent assemblés dans la ville de Paris. » L'objet des propositions était une conférence entre des négociateurs des deux partis.

Ainsi tout changeait d'aspect, et les clairvoyants pouvaient dès lors pénétrer l'avenir. Les états, ouverts sous une vague impression d'incertitude, laissaient toutes les chances aux habiles, et ôtaient leur action aux passionnés. Le légat du pape voulait d'abord lier les députés par un serment, et faire déclarer que jamais le roi de Navarre ne serait reconnu roi de France, embrassât-il la religion catholique. Les états répondirent par un long murmure, et le

duc de Mayenne eut l'adresse de faire l'interprète de leur opposition. La faction espagnole, représentée par le cardinal de Pellevé, grondait vainement. Les doutes de l'avenir retenaient la plupart des députés; la crainte tenait lieu de prudence, et la réserve était toute la politique.

Alors arriva un trompette du roi, apportant la *proposition* des princes et des prélats royalistes. Le légat et le parti espagnol jetèrent des clameurs; ils ne voulaient pas qu'on ouvrit la dépêche. Le gouverneur de Belin dit qu'il pensait qu'il y en avait des copies jetées dans la ville. Le président Jeannin trouva des raisons pour faire entendre qu'on ne la pouvait céler aux états. C'était l'avis de Mayenne. La dépêche fut lue. Les ardents n'eurent d'autre ressource que de la faire condamner comme hérétique par la Sorbonne.

Rien ne se dénouait. Le duc de Féria, ambassadeur d'Espagne, arrivait en Picardie avec une armée. Le duc de Mayenne courut à sa rencontre pour lui faire honneur. Henri IV, de son côté, s'apprêta à soutenir par les armes l'effort des politiques qui le secondaient dans les deux camps. Il visita la Loire, contint la Ligue renaissante en quelques lieux, puis se rapprocha de Paris.

Déjà le duc de Féria et le duc de Mayenne avaient tenu à Soissons des conférences sur la transmission de la couronne. L'Espagne parlait hautement de son infante; Mayenne opposa la loi salique. Un jurisconsulte du duc de Féria eut l'air de tenir peu de compte de ce droit antique; Mayenne se souvint de son orgueil de Français: la conférence fut pleine de paroles amères, hautaines, menaçantes. Le duc de Mayenne demandait si l'Espagne entendait traiter les députés des états comme des Indiens! Bien loin d'accepter un rôle de soumission, il se faisait fort de chasser tous les Espagnols de France en huit jours. Le duc de Féria s'étonna de ce ton superbe. Il fallut que des médiateurs plus souples vinssent caresser Mayenne, et volontiers il se laissa désarmer par des promesses d'argent et d'honneurs, son intérêt étant à la fois de se rendre imposant à Henri IV par le crédit de l'Espagne, comme il

était formidable à l'Espagne même par son action sur les partis.

Ce double jeu ne manquait pas toutefois de périls. Mais telle avait été la marche puissante des événements, que Mayenne n'avait guère qu'à les subir. Il ne voyait de possible que des transactions ; il n'était pas de force à les dominer ; toute son habileté devait tendre à n'y point périr.

Par suite de ce système à deux faces, il favorisa le siège de Noyon, entrepris par l'armée des Pays-Bas, au milieu même de ces conférences si troublées de Soissons. Il s'y rendit en personne, avec les ducs de Guise et d'Aumale. D'Estrées¹ défendait la ville avec vaillance. Il avait fait périr trois mille assiégeants en plusieurs sorties acharnées ; mais devant des forces supérieures il fut contraint de capituler. Toutefois ce succès n'eut pas de grandes suites. Le comte de Mansfeld, commandant de l'armée étrangère, se replia vers les frontières. Mayenne avait eu le secret de faire entendre aux Espagnols qu'il fallait laisser aux états la liberté de leurs suffrages, et que le choix de l'infante n'en serait que plus accrédité. Telle n'était pas la pensée des ardents ligueurs. Déjà ils attendaient l'armée victorieuse de Noyon. Car Henri IV avait reparu, et Paris bloqué, quoique avec une intermittence de conventions pacifiques, était toujours sous l'impression des angoisses de la faim, dont le souvenir restait présent et formidable.

Cependant la confusion était grande aux états, abandonnés à eux-mêmes. La controverse y était ardente, impétueuse, pleine d'outrage. Les suffrages flottaient au hasard sur des questions indécises. Nulle résolution ne semblait devoir sortir du milieu de ces tempêtes. La seule question précise fut celle des conférences proposées par les catholiques royalistes ; cette délibération domina toutes les autres. Le parti espagnol repoussait tout essai de transaction, de communication même. Le légat entraînait violemment dans ces vues. Le président Jeannin, avec les plus sages, luttait contre ce parti extrême ; et hors des états les

¹ C'était le père de Gabrielle.

opinions étaient aux prises de la même façon. La ville entière se mêlait aux luttes par des écrits, par des placards, par des chansons, par des sermons, par tout ce qui occupe et emporte le peuple, lorsqu'il ne lui reste plus de force que pour les séditions de la pensée. Alors parut la célèbre *Satyre Ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne*, œuvre politique où la moquerie toute-puissante achevait de vaincre les partis étrangers¹. Enfin le président Jeanin, dominateur à force de souplesse et de lenteur, fit triompher aux états la modération. Après d'ardentes luttes on nomma des députés, à la tête desquels se devait trouver l'archevêque de Lyon. Du côté du roi, les députés furent désignés en un conseil. Les deux députations devaient se réunir à Suresnes. Ainsi se préparait le dénouement des longs drames qui désolaient le royaume.

En même temps était arrivé à Paris le duc de Féria. On lui fit une entrée solennelle aux flambeaux. « Il y avoit là tout plein de peuple amassé ; mais il fust salué de peu, comme aussi quand il passa par la rue Saint-Anthoine, personne ne mist la main au bonnet, ce qui fust remarqué². » Trente mille écus en doublons entraient avec lui, ajoute le satirique journaliste du temps, *exprès pour pratiquer et pour corrompre le plus de gens qu'on pourroit à Paris*. Mais le mouvement des esprits était ailleurs ; le duc de Féria sembla venir assister à la fin des longues intrigues de l'Espagne. Les luttes allaient s'achever de lassitude ; l'excès de la souffrance semblait avoir rendu les âmes indifférentes même à la corruption.

Toutefois il restait une pensée profonde, générale, populaire, survivant aux passions de tous les partis : c'était la pensée catholique, à laquelle il était visible que Henri IV devrait donner satisfaction, pour rester assuré des transactions qui se préparaient.

Plusieurs fois il avait entendu cette parole de conversion

¹ La situation de Paris est curieuse à étudier dans le *Journal de l'Etoile*. Quelle agitation ! quels combats de paroles ! quelle licence !

² *Ibid.*, édit. Michaud et Poujoulat.

jetée à ses oreilles par ses plus fidèles, et les conférences de Suresnes ne pouvaient avoir d'efficacité politique que par un tel préliminaire.

Henri IV portait cette préoccupation secrète parmi ses jeux de combats et d'amours. Ce n'était point certes une préoccupation chrétienne, telle qu'on la voudrait trouver avec ses scrupules de conscience et ses troubles d'avenir, dans un esprit qui cherche le vrai en matière de religion ; mais c'était une méditation politique attachée à l'examen des raisons d'Etat plus encore que des motifs de foi ; et dans l'ordre de la Providence, qui garde la religion des peuples, cette recherche était encore d'une grande portée philosophique. C'est à ce point de vue que l'histoire considère la conversion de Henri IV, événement décisif qui allait changer toute la fortune des factions.

Le baron de Rosny, que nous pouvons désormais appeler de son nom célèbre de Sully, commençait à entrer avant dans les confidences du roi. Un soir, Henri IV, couché, et tourmenté dans son lit de pensées graves, envoie quérir l'austère huguenot : « Lequel, disent les Mémoires de Sully, sitost qu'il me vit entrer, me fit approcher un carreau et mettre sur iceluy à genoux contre son licet ; » et en cet état Henri IV commença d'ouvrir sa pensée à son ami, lui jetant parmi des détours politiques la perspective de l'agrandissement qu'il lui destinait. Je ne vous veux plus celer qu'il y a longtemps que j'ay jetté les yeux sur vous, afin d'employer votre personne en mes plus importantes affaires, et surtout en celles de mes finances, car je vous tiens pour loyal et laborieux. » Après quoi il le renvoya, lui disant de lui rapporter dans trois jours le fruit de ses réflexions.

Henri IV voulait des conseils qui répondissent à sa pensée propre ; il venait de se les assurer par l'adresse de ses confidences. Sully reparut, et toujours à genoux sur un carreau près du lit du roi, il exposa longuement la situation des affaires ; il fut admirable à peindre l'anarchie des partis, la rivalité des princes, l'ambition privée qui se mêlait au grand intérêt de la religion, l'horrible confusion de mille pensées contraires toutes dominées par l'esprit de cupidité, mouve-

ment incessant « de tant d'allées, de venues, d'escrits, de lettres, de voyages, d'entremises, de traittez, discours, pourparlers et conférences, de tant de diverses sortes de pacificateurs et de restablisseurs d'Estats, royaumes, royautés, peuples et couronnes, la plupart à trois et quatre visages, et parlants, ce disent-ils, de mystérieux mais plustot captieux langages, lesquels ne se peuvent mieux comparer qu'à cette fourmilère de procureurs du palais, qui font mille virvoustes par la grande salle, sous ombre de vuidier procez, et cependant ce sont eux qui leur donnent naissance, et seraient bien marris qu'il en mourust un seul. »

Puis l'adroit confident observait qu'il fallait attaquer successivement des obstacles si divers, et ne se point heurter contre eux à la fois. La prétention de tant de princes à la royauté devait établir entre les partis une guerre acharnée, et tout ce qu'il y avait de Français finirait par venir à celui qui déjà tenait le sceptre, et montrait la perspective des honneurs. Mais il leur fallait ouvrir la voie, et cette voie Sully l'indiquait avec délicatesse. « A toutes les quelles choses, disait-il, afin que vostre majesté ny d'autres aussi ne m'accusent pas que je suis un esprit de contradiction, puisque je n'ay rien trouvé de bon en toutes les propositions qui vous ont esté faites par ces grands négociateurs, j'adjousteray à mes advis et conseils, qu'à la vérité une catholicité vous devenant bien fort agréable, et icelle estant bien prise et bien receue à propos par les formes honorables et agréables, seroit de grande utilité, voire pourroit servir de ciment et liaison indissoluble entre vous et tous vos sujets catholiques, et mesme faciliteroit tous vos grands et magnifiques desseins, dont vous m'avez quelquefois parlé : sur quoy je vous en dirois d'avantage, si j'estois de profession qui me permist de le faire en bonne conscience, me contentant de laisser opérer la vostre en vous mesme sur un sujet si chaouilleux et si délicat ¹. »

Henri IV, au dire des Mémoires de Sully, résuma merveilleusement à son tour de si graves questions. Toutefois il

¹ *Mémoires de Sully*, collect. Michaud et Poujoulat, édit. Petitot.

semblait éviter celle qui peut-être le touchait le plus. On eût dit qu'il voulait se laisser pousser à cette *catholicité* décisive par des paroles plus précises de son conseiller huguenot.

La conférence fut renvoyée, et cependant les manéges politiques se multipliaient. Henri IV rappela Sully. « Hé bien, mon amy, que dites vous de tant de menées qui se projettent contre ma conscience, ma vie et mon Estat? Je vous prie m'en dire librement vostre opinion, et de quels remèdes, exempts de cruautés et de violence, je pourrois maintenant user pour éviter tant d'embusches et de monopoles que l'on fait contre les droits qui me sont acquis par la volonté de Dieu, la nature et les lois du royaume. »

Sully caractérisa ces brigues; il y avait hâte, disait-il, d'arriver au terme de tant de manéges, « et il n'y a, ce me semble, que deux voyes à tenir pour vous délivrer de péril, non de soucy : l'une de vous accommoder aux désirs et aux volontés de ceux dont vous avez deffiance, et l'autre de vous assurer des plus puissants, plus qualifiés, qui vous sont les plus suspects, et les mettre en tel lieu qu'ils ne vous puissent nuire; vous les cognoissez quasi tous; et à leurs dépens, car il y en a de fort riches, vous pourrez longtemps faire la guerre; car, ajoutait le confident, de vous conseiller d'aller à la messe, c'est chose que vous ne devez pas, ce me semble, attendre de moy estant de la religion, mais bien vous dirai-je, que c'est le plus prompt et le plus facile moyen pour renverser tous ces monopoles, et faire aller en fumée tous les plus malins projets. »

Ainsi le mot extrême était dit; et il était jeté en dehors des expédients de la politique, comme une opinion personnelle; car Sully semblait n'être pas très-assuré que ce mot de messe dût être entendu sans quelque frémissement.

Toutefois Henri IV parut à peine l'avoir entendu; il semblait vouloir le faire répéter plus nettement. « Mais, dit-il, je vous prie, dites-moy librement ce que vous feriez si vous estiez à ma place. » C'était presser vivement l'adroit conseiller; et cette fois Sully n'hésitait plus. Il montra les in-

convénients d'une guerre permanente, et ses raisons sont curieuses à redire en une question de conversion catholique. « Par l'expédient de la force et des armes, disait Sully, il vous faudra user de fortes résolutions, sévérité, rigueurs et violences, qui sont toutes procédures entièrement contraires à votre humeur et inclination, et vous faudra passer par une milliasse de difficulté, fatigues, peines, ennuis, périls et travaux, avoir continuellement le cul sur la selle, le halecret sur le dos¹, le casque en la teste, le pistolet au poing et l'épée en la main; mais, *qui plus est*, dire adieu repos, plaisirs, passe-temps, amours, maîtresses, jeux, chiens, oyseaux et bastiments; car vous ne sortirez de telles affaires que par multiplicité de prises de villes, quantité de combats, signalées victoires et grande effusion de sang. »

Et en regard de ces rudes nécessités, Sully mettait les douceurs de l'expédient contraire. « Par l'autre voye, disait-il, qui est de vous accommoder, touchant la religion, à la volonté du plus grand nombre de vos sujets, vous ne rencontrerez pas tant d'ennuis, peines et difficultés en ce monde; pour l'autre, ajouta-t-il en riant, je ne vous en répons pas. » Cette dernière parole était la seule qui rappelât que l'affaire délibérée touchait à la conscience. Et encore elle était dite en riant; toutefois Sully acheva son opinion en ces termes: « Aussi est-ce à Votre Majesté à y prendre une absolue résolution sans la tirer d'autrui et moins de moy que de nul autre, sachant bien que je suis de la religion et que vous me tenez près de vous, non pour théologien et conseiller d'église, mais pour homme de main et conseiller d'Etat. »

Ces souvenirs de Sully donnent à la conversion de Henri IV un caractère qu'il était important de mettre en lumière, non point qu'il soit profitable à un système historique quelconque de la dégager des raisons intimes qui en eussent fait un acte pur de foi catholique, mais parce qu'avant tout la vérité des récits doit être gardée. Suivons encore Sully.

¹ Halecret, corselet de fer qui couvrait la poitrine et les épaules.

Henri IV, dit-il, se prit à rire à son tour, « et s'étant mis en son séant sur son lit après s'estre plusieurs fois gratté la teste, il répondit : « Je cognois bien que tout ce que » vous me dittes est vray : mais je voy tant d'espines de » tous costez, qu'il sera fort difficile que quelques unes » d'icelles ne me piquent bien serré; car d'une part vous » sçavez que mes cousins les princes du sang et messieurs » de Nevers, de Longueville, Biron, d'O, Rieux, Manou, » Chasteau-Vieux, Vitry, Antragues, Sourdis et beaucoup » d'autres, mais sur tous Espernon, qui fut si hardy que de » me déclarer tout haut qu'il ne recognoistroit jamais roy, » ni luy, ni tous ses amis, qui fust d'autre religion que la » sienne, me pressent incessamment de mē-faire catholi- » que, ou qu'ils formeront un tiers party, et se joindront à » la Ligue; d'ailleurs je sçay de certain que messieurs de » Turenne, de la Trimouille et leur sequelle sollicitent jour- » nellement de toutes parts, afin que', si je me fais catho- » lique, il soit demandé une assemblée pour ceux de la » religion, pour faire résoudre un protecteur et un établis- » sement de conseils, subsistants par les provinces, toutes » lesquelles choses je ne sçaurois supporter. »

Ce n'est donc qu'après avoir entendu Sully s'énoncer nettement sur sa conversion que Henri IV prononçait à son tour cette parole : *Si je me fais catholique*; et ainsi il attestait que déjà sa pensée s'était tournée vers cet expédient; mais il lui importait de laisser à son conseiller la pleine liberté de son opinion; car tout était rempli de périls de la part de la Ligue, et de la part de la *sequelle* calviniste, comme disait Henri IV; il ne fallait donc s'aventurer à un parti qu'avec une réserve extrême. Il y a dans cette conférence un tour d'habileté politique, qui, à défaut d'édification, éveille la surprise; ce n'est point l'esprit de foi, c'est le génie des affaires.

Toute la suite est remarquable. Henri IV sait que Sully accepte volontiers une *catholicité bien prise et receue à propos*. Dès que cette pensée est surprise, Henri IV livre la sienne. Voici que maintenant il montre la possibilité d'une guerre contre les calvinistes; mais il la montre comme une

éventualité qui le remplirait de douleur. « S'il me falloit, dit-il, leur déclarer la guerre, ce me seroit le plus grand ennuy et desplaisir que je sçaurois jamais recevoir, mon cœur ne pouvant souffrir de faire mal à ceux qui ont si longtemps couru ma fortune, et employé leurs biens et leurs vies pour défendre la mienne, voire y en ayant grand nombre, et de la noblesse et des villes, qu'il n'est pas en ma puissance de me garder d'aymer toujours. »

Et à ces mots Sully tombe à genoux, baise les mains du roi, et *les yeux dégouttants de larmes de joie*, il lui dit : « Sire, je me resjouys infiniment de vous voir si bien intentionné envers ceux de la religion, mon appréhension ayant toujours esté, que si une fois vous veniez à changer de religion, comme c'est chose que je voy bien qu'il vous faudra faire, l'on vous persuadast à hayr et mal traiter ceux de nous autres, tant des villes que de la noblesse, qui vous aymerons tousjours cordialement et vous servirons loyalement, desquels le nombre se trouvera incessamment si grand, que s'il se leve parmy eux quelques avaricieux, ambitieux et factieux qui voulussent faire le contraire, ils seront contraints par les autres de se remettre en leur devoir. »

Sully ajoutait à cette expression de joie une théorie de tolérance, où il blâmait à la fois les catholiques qui condamnaient tous les huguenots, et les ministres qui voulaient aussi, disait-il, *essayer de nous en persuader autant des catholiques*; et enfin il exposait un plan de christianisme universel où tous avaient leur place, l'orthodoxe et l'hérétique; c'était mettre à l'aise Henri IV et s'y mettre soi-même. Après quoi la conversion n'était qu'une formalité extérieure.

Telle fut la délibération secrète des deux personnages, et chacun y joua son rôle avec adresse. Le reste fut également empreint d'habileté.

Henri IV désormais était résolu. Toutefois il fallait prévenir l'irritation des chefs huguenots qui l'entouraient, et pour cela il les appela en un conseil; et dans un discours plein de finesse il leur exagéra les périls de sa couronne,

les forces des partis contraires, les chances d'une royauté étrangère, et enfin les desseins non moins funestes d'un tiers parti déjà formé, et dont chacun savait les trames. C'est ce parti qui semblait le plus formidable, et bien qu'éloigné jusqu'ici des fureurs de la Ligue, il méditait des projets sinistres. Henri IV ajoutait qu'il savait qu'on délibérait déjà de sa vie et de sa mort; il demandait donc au conseil de lui donner à cet égard de libres avis.

C'était faire entrer la délibération dans toutes les hypothèses, même dans celle d'un accommodement avec le parti catholique. Aussi les opinions furent diverses, les unes tendant à la violence, les autres à la sagesse, les unes à une guerre à outrance, les autres à une paix modérée. Sully fut l'interprète des avis tempérés; et par degrés il arriva à révéler les conditions auxquelles les chefs de la Ligue commençaient déjà à vouloir traiter avec le roi. Cette révélation même ne se pouvait faire sans une extrême dextérité de parole. Sully accusa la Ligue d'impertinence; mais sous ce semblant de plainte et d'insulte il accréditait la négociation¹. Tous ces manéges de diplomatie indiquent jusqu'à quel point Henri IV et son confident sentaient le besoin d'arriver au terme d'une lutte où tout s'épuisait, la France et la royauté.

Toutefois Henri IV avait besoin aussi de ne pas paraître fléchir aux yeux des partis divers. Ce fut parmi ces menées perplexes qu'il tira l'épée pour aller de sa personne s'emparer de Dreux. Le siège fut périlleux et rapide. Le succès étonna Paris. Les Espagnols n'en furent que plus ardents à semer l'or et l'intrigue, pour arracher aux états l'élection d'un roi catholique.

Tout allait se précipitant. Paré d'une victoire nouvelle, Henri IV se crut plus libre pour concéder enfin sa conversion aux négociateurs toujours réunis à Suresnes². Cette annonce fut comme un éclat de foudre. Les envoyés de la Ligue en furent muets de surprise. La nouvelle vola à

¹ *Mém. de Sully. Année 1593.*

² Je suis l'ordre chronologique de Sully. Ce n'est pas celui du P. Daniel.

Paris. La Ligue s'étonna; des divisions éclatèrent. Quelques curés coururent à Henri IV avec des hommages et des paroles de joie. Mais les Seize frémissaient. Les états furent tiraillés en des sens divers. Toutefois l'esprit royaliste prédomina. L'ambassadeur d'Espagne désespéré tenta un dernier effort pour l'élection de l'infante. Le refus fut unanime; les Seize mêmes déclarèrent ne consentir à une dérogation de la loi salique qu'en faveur d'un prince de France. Les états furent pleins d'orages. En même temps le parlement se déclarait par un arrêt mémorable contre tous traités qui auraient pour but de faire passer la couronne sur une tête étrangère. Ce fut la ruine du parti espagnol. Le duc de Féria essaya encore de raviver ses manéges en proposant le mariage de l'infante avec le duc de Guise. Le duc de Mayenne trouva des raisons pour faire manquer cet expédient qui brisait son pouvoir. En même temps les députés des deux partis, qui s'étaient successivement transportés à la Villette et à Saint-Denis, travaillaient à une trêve : c'était le dernier apprêt du dénoûment attendu par les politiques.

Pendant cette suspension d'hostilités, l'affaire de la conversion put se traiter librement entre les partis. Et pour eux c'était une affaire en effet; et chacun, même le parti des ministres huguenots, cherchait à se faire des avantages dans ce manège compliqué ¹.

Les envoyés catholiques de la Ligue et du roi s'efforçaient au contraire de donner à la conversion un tout autre caractère. Leurs conférences étaient fréquentes et sérieuses. Enfin, lorsqu'ils parurent d'accord sur les points politiques de la conversion, le roi désigna quelques-uns des évêques qui devaient lui résumer le dogme catholique; ce furent, avec l'archevêque de Bourges, Philippe du Bec, évêque de Nantes, Claude d'Angennes, évêque du Mans, Nicolas de Thou, évêque de Chartres, et Jacques Davi du Perron, nommé à l'évêché d'Évreux. La lettre qu'il leur avait adressée pour les appeler auprès de lui mérite d'être

¹ Voyez à ce sujet le *Journal de l'Étoile*.

notée : « Le regret que je porte, disait-il, des misères où ce royaume est constitué par ceux qui sous le faux prétexte de la religion duquel ils se couvrent ont enveloppé et traînent lié avec eux en cette guerre le peuple ignorant ; leurs mauvaises intentions, et le désir que j'ai de reconnaître envers tous mes bons sujets catholiques la fidélité et affection qu'ils ont témoignées et continuent chaque jour à mon service, par tous les moyens qui peuvent dépendre de moi, m'ont fait résoudre, pour ne leur laisser aucun scrupule, s'il est possible, à cause de la diversité de ma religion, en l'obéissance qu'ils me rendent, de recevoir au plus tôt instruction sur les différends dont procède le schisme qui est en l'Eglise : comme j'ai fait toujours connaître et déclaré que je ne la refuserai ; et n'eusse tardé d'y vaquer, sans les empêchements notoires qui m'y ont été continuellement donnés. Et combien que l'état présent des affaires m'en pourrait encore justement dispenser, je n'ai toutefois voulu différer davantage d'y entendre : ayant à cette fin avisé d'appeler un nombre de prélats et docteurs catholiques, par les bons enseignements desquels je puisse, avec le repos et satisfaction de ma conscience, être éclairci des difficultés qui nous tiennent séparés en l'exercice de la religion. Et d'autant que je désire que ce soient personnes qui avec la doctrine soient accompagnées de piété et prud'homie, n'ayant principalement autre zèle que l'honneur de Dieu, comme de ma part j'y apporterai toute sincérité, et qu'entre les prélats et personnes ecclésiastiques de mon royaume, vous êtes un desquels j'ai cette bonne opinion : à cette cause, je vous prie de vous rendre près de moi en cette ville le 15^e jour de juillet.... Vous assurant que vous me trouverez disposé et docile à tout ce que doit un roi très-chrétien, qui n'a rien plus vivement gravé dans le cœur que le zèle du service de Dieu et manutention de la vraie Eglise ¹. »

C'était là un noble langage. Toutefois il faut bien dire qu'à ces graves motifs se joignaient des raisons secrètes,

¹ « Écrit à Mante, ce 18^e jour de may 1593. Henry. » *Journal de l'Etoile*, A. E., collect. Michaud et Poujoulat.

d'un caractère moins chrétien. Elles sont énumérées dans les Mémoires de Sully, en un tableau lamentable des misères de cette vie de roi, de ses maux passés, de ses inquiétudes présentes, de ses périls toujours nouveaux; et l'écrivain achève ainsi ce résumé tout politique : « La lassitude et l'ennuy d'avoir toujours eu le halecret sur le dos depuis l'âge de douze ans, pour disputer sa vie et sa fortune; la vie dure, aspre et languide, qu'il avoit escoulée pendant ce temps; l'espérance et le désir d'une plus douce et agréable pour l'advenir; et finalement quelques-uns de ses confidants et plus tendres serviteurs, entre lesquels se peut mettre sa maistresse, y firent apporter l'absolue conclusion, les uns par supplications et larmes, les autres par remonstrances, et les autres par prudence humaine, laissant les cas de conscience à part opérer en luy seul ¹. »

Aussi quelques paroles de Henri IV, au milieu de ces apprêts de conversion, trahirent des pensées de légèreté et de dépit qu'on regrette de trouver en une délibération si grave. L'instruction du roi n'était point malaisée. Il est permis d'affirmer qu'ayant passé sa vie dans les alternatives de la réforme et du catholicisme, il savoit à merveille la différence de croyance de l'Eglise et de l'hérésie. Mais un changement de plus lui pouvoit être importun, surtout en ce qu'il sembloit n'être qu'une convention. Il conféra deux jours avec les évêques. Le fond du symbole le préoccupoit moins que la forme, et il aimoit mieux accepter une profession de foi qu'une rétractation d'erreurs. Ce fut là tout l'objet de ses difficultés. Les évêques insistoient à cet égard, ne voulant point donner lieu à des méprises, ni laisser de prétexte à des tromperies. Henri IV se plaignit. « J'en ai assez fait, dit-il au premier président de Paris; je vous en prie; dittes leur qu'ils se consentent hardiment, et que s'ils passent oultre, il en pourra advenir pis ². »

¹ *Mém. de Sully.*

² *Journal de l'Etoile.* Il y a dans ce journal quelques détails curieux. Henri IV avoit fait des difficultés sur la question fondamentale de la présence réelle; il finit par cette déclaration : « Voici;

Les évêques finirent par se dissimuler à eux-mêmes ce qu'il pouvait y avoir d'incomplet au fond d'une déclaration de catholicité; et, satisfaits d'une sincérité extérieure et d'une volonté d'ailleurs précise, ils rédigèrent une profession de foi qui embrassait les dogmes capitaux de l'Eglise, sans les mettre en regard des erreurs de la réforme. La formule fut acceptée, et alors tout se prépara dans Saint-Denis pour la pompe de la conversion.

Mais en ce moment même Henri IV continuait de trahir ses pensées de légèreté, en les mêlant à l'épanchement de ses amours. Arrivé à Saint-Denis pour cette conférence catholique, il avait songé à Gabrielle, cette étrange conseillère de conversion. Il l'envoya quérir avec *soixante harquebousiers* pour escorte, et il lui écrivit une lettre quelque peu railleuse sur les *Dieu-gards* qui l'importunaient. « Je commence ce matin, ajoutait-il, à parler aux évêques. Ce sera demain que je ferai le saut périlleux ¹. » Parole légère, qui semblerait

je mets aujourd'hy mon âme entre vos mains. Je vous prie, prenez-y garde; car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort; et de cela je vous le jure et proteste. » « Et en ce disant, dit l'Etoile, les larmes lui sortirent des yeux. » En d'autres points il étudia la controverse par la raillerie. — « Laissons le *Requiem*, dit-il, quand il fut question de la prière pour les morts; je ne suis pas encore mort, et si n'ai pas envie de mourir. » Pour le regard du purgatoire, ajoute l'Etoile, il leur dit qu'il le croiroit, non comme article de foy, mais comme croïance de l'Eglise, de laquelle il estoit fils, et aussi pour leur faire plaisir, sachant que c'estoit le pain des prebstres. » Mais peut-être ne sont-ce là que de vaines paroles recueillies par le chroniqueur satirique.

¹ La lettre est dans le *Journal de l'Etoile*. Elle est du 23 juillet. La conversion eut lieu le 25. J'ai cherché dans les *Mémoires* la parole célèbre attribuée à Henri IV : *Paris vaut bien une messe*; je ne l'ai point trouvée. Dans l'*Histoire des cinq règnes*, il y a un mot de l'historien qui s'y rapporte. Il dit les raisons que les catholiques politiques présentaient à Henri IV pour le déterminer à la conversion; et entre ces raisons ils observaient que l'Espagnol et le pape perpétueraient *l'embrasement par tous les coins de son royaume, lequel*, disaient-ils, *valoit bien une messe*. De là, selon toute apparence, le mot attribué au roi. Dans l'Etoile, il y a un autre mot analogue. « Le roi aiant advisé un gentilhomme à la messe qui tousjours avoit fait profession de la religion, lui demanda s'il ne l'avoit pas veu au presche, et s'il n'avoit pas tousjours esté de la religion. « Oui,

ôter à la conversion de Henri IV le caractère d'un acte chrétien, pour ne lui laisser que la portée d'une résolution politique ; mais à ce simple point de vue elle aurait eu encore une haute importance catholique, puisqu'elle devait ramener l'unité dans la monarchie de France. Tout concourt à la conduite providentielle de l'humanité, jusqu'aux faiblesses que l'histoire déplore et aux calculs dont la morale gémit.

Reprenons la rapidité de nos récits.

La solennité de la conversion fut annoncée pour le 25. Tout Paris s'émut à cette nouvelle. La trêve, sans être proclamée, était convenue. Le légat trembla que la population ne se précipitât à Saint-Denis. On fit défense de sortir de la ville sous peine d'excommunication. Quelques curés joignirent le sarcasme à l'anathème. Boucher versa de la chaire des flots d'injures. Les Seize avaient des menaces d'une autre sorte. Toutefois des multitudes sortirent dès le matin. Plusieurs curés même donnèrent l'exemple ; ils s'allèrent joindre au cortège des évêques, à la tête desquels se voyait le cardinal de Bourbon. La pompe fut imposante de magnificence, et la piété même y trouva un appareil d'édification qui semblait ouvrir à la France catholique des temps nouveaux. « Le roy revestu d'un pourpoint et chausses de satin blanc, d'un manteau et chapeau noir, assisté de plusieurs princes, grands seigneurs, des officiers de la couronne et autres gentilshommes en grand nombre, précédé des Suisses de la garde, des gardes du corps escossois et françois, de douze trompettes, est allé à la grande église de Saint-Denys, les rues étant tapissées et jonchées de fleurs, le peuple répétant mille fois : *Vive le roy* ! »

L'archevêque de Bourges lui demanda à l'entrée : « Qui êtes-vous ? — Je suis le roy. — Que demandez-vous ? — Je demande être reçu au gyron de l'Eglise catholique, aposto-

» dit-il, sire. — Comment donc allés vous aujourd'hui à la messe ? —
 » Pour ce que vous y allez, sire, lui répondit-il. — Ah ! dit le roy,
 » j'entends bien que c'est : vous avez volontiers quelque couronne
 » à gangner. »

¹ *Journal de l'Etoile.*

lique et romaine. — Le voulez-vous sincèrement? — Oui, je le veux et je le désire.»

Et alors se mettant à genoux il lut la profession de foi qui contenait en termes précis toute la doctrine de l'Eglise, avec anathème de toutes hérésies contraires, sans indication particulière des erreurs de la réforme ¹. Après quoi il fut emmené au pied de l'autel, et il jura sur les Evangiles de vivre et de mourir fidèle à l'Eglise catholique, et de la protéger et défendre au péril de son sang et de sa vie. Puis il se confessa, et l'archevêque de Bourges le releva de l'excommunication qui le frappait. C'était ici une irrégularité ecclésiastique, mais on avait hâte d'achever cette conquête, même au prix d'une violation des droits de la papauté. Et aussi les catholiques présents ne se donnèrent pas le loisir de juger cette précipitation. Le vieil enthousiasme royaliste s'était senti renaître; des larmes coulaient des yeux; les Parisiens venus à cette pompe s'en retournèrent porter de touchants récits à la ville des ligueurs.

Une révolution venait de se faire; toutefois il restait un parti furieux; le parti espagnol gardait ses intrigues, et Mayenne étonné, ne sachant que faire de son pouvoir démi-brisé, se rejetait dans les cabales du légat, la continuité de l'anarchie paraissant seule lui promettre quelques conditions de traité propices.

La trêve fut néanmoins proclamée. La politique eut toute la liberté de ses manéges. La Ligue de Paris refit ses serments d'exclusion contre le roi de Navarre, fût-il catholique; et en même temps, pour plaire au pape, elle fit publier avec éclat le concile de Trente, si ce n'est que les états, par une habitude de restrictions gallicanes, s'entendirent réserver les immunités et franchises qui précisément avaient jusque-là servi de prétexte à l'ajournement de ce concile.

De son côté Henri IV envoya une ambassade au pape, pour annoncer sa conversion. Le duc de Nevers fut chargé de cet office. Il était célèbre par sa fidélité catholique. Mais

¹ Le texte de cette profession est dans les *Economies royales*, *Mém.* de Sully.

telle était la confusion des brigues qui enserraient le pape, que l'ambassade ne put que produire des notes, des lettres, des apologies, sans pouvoir être reçue. Des raisons de conscience se mêlaient d'ailleurs à la politique. Le pape faisait de la conversion quelque chose de sérieux, et il avait à craindre qu'un si long drame, et si plein d'anathèmes éclatants, ne parût être terminé par une fiction. L'histoire des négociations qui fatiguèrent alors la cour de Rome ne manque pas d'intérêt, à la prendre au point de vue de la foi; au point de vue de l'intrigue, c'est une histoire comme toutes celles où se meut l'activité de l'ambition humaine¹. Le pape, à la fin, reçut le duc de Nevers, mais comme prince catholique, non comme ambassadeur. Le duc de Nevers ne put qu'exposer avec des gémissements la situation de la France, et le saint-père n'eut que des vœux à opposer à cette douleur. Mais rien ne se dénouait par ces témoignages personnels. L'ambassade s'en alla à Venise attendre des dispositions meilleures, et le pape prononça en consistoire une allocution solennelle pour expliquer sa conduite en ces conjonctures. Sa plainte était grave et motivée; la question canonique domina toutes les autres. « L'Eglise de Dieu, disait-il, devait être conduite non point selon les coutumes politiques, ou selon l'usage des camps, mais selon les canons sacrés et les droits prescrits au saint-siège par nos ancêtres². » Le pape restait dans son office de gardien des lois de la conscience; entouré de cabales, il gardait toute sa puissance de raison pour résoudre une question de *for intérieur*; l'histoire n'a pas pris garde à cette sagesse. La résistance du pape n'a paru qu'une intrigue vulgaire; c'était une défense naturelle de sa dignité.

Cependant le parti ligueur de Paris semait la satire et la plainte sur la conversion du huguenot. La chaire continuait de faire entendre ses clameurs. Les évêques étaient

¹ Voyez les *Mém.* de Caiet et du duc de Nevers. — *Journal de l'Etoile*.

² Cette pièce est très-importante. Elle est dans le *Journal de l'Etoile*, mais par erreur rapportée à l'année 1592, au lieu de l'année 1593.

accusés d'avoir failli à leur devoir envers eux-mêmes et envers le pape. Nul moyen n'était omis pour détruire l'impression première de la solennité catholique de Saint-Denis. Les pamphlets couraient ; les récits volaient ; le sarcasme populaire retrouvait sa verve acérée. Les prédicateurs finirent par étaler dans les chaires le scandale des amours du roi et de sa *Gabrielle*. Rien encore n'avait égalé cette licence de plainte. Et aussi Henri IV semblait l'autoriser ou la provoquer par la liberté de sa vie. Ce furent là de tristes jours, et, bien que l'ardeur populaire se fût amortie, il était à craindre pourtant que quelque étincelle de fanatisme ne fût rallumée et ne produisit encore des crimes¹.

Ce fut en effet sous de telles impressions de haine qu'un malheureux batelier de la Loire, nommé Barrière, conçut le dessein d'aller frapper le roi d'un couteau. Il fut découvert. Dans son interrogatoire, il accusa tour à tour un capucin, un jésuite, un curé de Paris, un prêtre de Lyon de l'avoir poussé à l'assassinat. Mais la complicité réelle du meurtrier, c'était l'esprit de colère qui grondait de toutes parts, accrédité par les sentences de la Sorbonne, par les satires des prédicateurs, par les pasquils des poètes, par les diatribes du peuple. Le malheureux fut tiré à quatre chevaux².

Cependant la Ligue commençait à se diviser avec elle-

¹ Quelques lignes du *Journal de l'Etoile* donneront une idée des oppositions de la chaire ; je les ai choisies ; il n'y en a guère d'autres d'aussi retenues. « Le jeudi 9 (décembre), nostre maistre Guarinus prescha à Saint-Jacques de la Boucherie contre le duc de Mayenne, lequel il nomma ; dit qu'il prestoit l'aureille et l'espaule aux politiques, encores qu'il sceut fort bien qu'ils ne valoient rien ; et que s'il ne faisoit pendre ou jeter dans l'eau et trainer à la voirie tous ceux et celles qui prononçoient ce mot de roy sans y adjouster autre chose, comme il estoit tout commun à Paris et ne le pouvoit ignorer, qu'on auroit juste occasion de dire qu'il s'entendoit avec eux ; apela le roy pendent et coquin, lequel avoit esté condamné par les estats de Blois, comme un pendu qu'il estoit, à estre trainé dans un tombereau à la voirie. J'y estois, ajoute l'Etoile, et n'ouis jamais tant dire et débagouler d'injures à crocheteurs ni faquins de Paris. » Ed. Michaud et Poujoulat.

² Détails dans le *Journal de l'Etoile*.

même. L'ambiguïté de la politique de Mayenne effarouchait les plus ardents ; elle fut un prétexte d'entreprises pour les ambitieux. Le duc de Nemours, son demi-frère par leur mère Anne d'Este, essaya de se faire une souveraineté de son gouvernement du Lyonnais. Mayenne eut assez de force pour l'attaquer dans son dessein, et la bourgeoisie ligueuse seconda l'effort de Mayenne. Le duc de Nemours fut enfermé à Pierre-Encise.

Quant à la situation des provinces, elle avait ses inégalités. La Ligue était battue en Bretagne ; mais elle avait des succès dans le Poitou et dans le Berry. La guerre fut un instant sérieuse dans la Guyenne, où commandait toujours Matignon. Il voulut s'emparer de Blaye. Les Espagnols parurent avec une flotte. Il les battit plusieurs fois ; mais ils jetèrent des secours dans la place ; il fut contraint de lever le siège.

Du côté des Alpes, Lesdiguières soutenait sa renommée. Le duc de Savoie, secondé par les Espagnols, s'était fait une armée de douze mille hommes pour reprendre Briqueras et Cahours. Son dessein ne réussit pas. Il alla s'emparer d'Exiles ; mais peu après Roderic de Tolède, commandant des Espagnols, s'étant aventuré dans les montagnes près du village de Salbertran, Lesdiguières tomba sur ses troupes et lui tua quinze cents hommes. Roderic lui-même périt dans ce carnage. Lesdiguières ne perdit que trois ou quatre hommes. Le duc de Savoie, sous ce rude échec, demanda d'entrer dans la trêve faite à Paris. Lesdiguières n'eut qu'à jouir de ses victoires.

En Provence, la guerre se mêlait d'intrigues. Le duc d'Épernon tenait l'épée pour lui-même plus que pour le roi. Il traitait avec l'Espagne, avec le duc de Savoie, avec les villes, et il tendait à obtenir de force le gouvernement de la province en se rendant formidable à la cour comme aux partis. N'ayant pu obtenir de la ville d'Aix tout ce qu'il voulait de concessions, il l'assiégea. Un coup de canon vint le blesser dans sa tente ; deux officiers furent tués auprès de lui. Alors arriva la trêve de Paris. Henri IV fit défense à d'Épernon de continuer la guerre ; puis il envoya des émis-

saires pour le saper dans l'esprit des peuples par la malveillance, puisqu'on ne le pouvait arracher de la province par l'autorité. Ce fut une intrigue peu royale. On vit les peuples chasser les garnisons du duc d'Epéron, en criant : *Vive le roi et la liberté !* et le duc d'Epéron attaquer la révolte au nom de Henri IV qui l'avait provoquée. Par malheur, en cette double comédie, il y eut de sanglants ravages ; il était temps que la France vit s'achever de tels jeux de politique.

En même temps éclatait dans le Périgord, le Limousin et le Poitou, une sorte de jacquerie. Des masses de paysans, fatigués de ne point sentir une autorité régulière, s'organisèrent avec des chefs, et se mirent à faire partout des pillages. On leur donna le nom de *croquands*, parce qu'ils *croquaient*, dit le P. Daniel, tout ce qui se trouvait sous leur main, ou bien, selon l'ancien éditeur de Pierre de l'Etoile, parce que les premiers qui prirent les armes étaient d'une paroisse nommée Croc dans le Limousin¹. Pareil fléau était tombé naguère sur la Normandie ; il avait fallu exterminer les séditeux ; en ce pays on les appelait les Gautiers. On fit de même des *croquands*, mais on mit deux ans à les réduire. On en tua des multitudes ; on fit grâce au reste. C'est ainsi que la faiblesse de l'Etat amène des désordres sous le nom de liberté, et puis des atrocités sous le nom de justice. Cependant l'ambiguïté de Mayenne commençait à peser au roi comme elle pesait aux partis. Les négociations conduites par Villeroy et par Jeannin s'embarassaient de mille incidents de révélations qui trahissaient le double rôle du chef de la Ligue. Le serment juré après la conversion avait été surpris et remis à Henri IV. Puis, Mayenne ayant envoyé au roi d'Espagne des propositions de mariage de son fils avec l'infante, son ambassadeur avait été arrêté. Tous ces manéges irritèrent le roi, et dès ce moment il fut aisé de pressentir que la fortune de Mayenne irait s'abîmer bientôt dans quelque traité ridicule de soumission. Déjà Villeroy s'éloignait pour n'être pas enveloppé

¹ *Journal de l'Etoile*, de la collect. Michaud et Poujoulat.

dans sa disgrâce; et d'autres ne demanderaient bientôt qu'à le trahir.

Mais en même temps naissait une autre sollicitude. Henri IV, par sa conversion, avait porté une blessure au cœur de ses ministres huguenots, quelque soin qu'il eût eu de les quitter avec des caresses. Il savait par l'histoire de sa vie que c'était là un germe fatal de discorde et de malheur, et il se hâta de courir au-devant des plaintes dont le murmure grossissait. Il appela à Mantes les députés des églises, reçut leurs cahiers, et leur parla avec cette effusion de bonne grâce qui était une partie de son génie et tout l'artifice de sa puissance¹. Il y eut des conférences, mais les ministres ne s'y laissèrent pas désarmer. On leur offrait une vérification nouvelle de l'édit de Poitiers, qu'ils avaient autrefois reçu avec acclamation; ils demandaient une liberté plus absolue. Duplessis-Mornai, ami de Henri IV et huguenot fidèle, les voulut tempérer; ils ne l'écoutèrent point. Le roi resta ferme; ils s'en allèrent silencieux, mais réservant leurs exigences pour des temps plus opportuns.

La trêve tirait vers sa fin. Pendant cette suspension d'hostilités nul événement sérieux n'était venu changer la situation des partis; mais quelquefois on les avait vus se mêler entre eux, et les catholiques se presser autour de Henri IV dans ses jeux et dans ses chasses, par un attrait qui révélait un secret amour de la paix et de l'unité. Cette trêve fut heureuse pour cela même. A mesure qu'elle approchait de son terme, les plus vaillants du parti catholique hésitaient dans la reprise des armes. On s'était accoutumé à l'idée de la conversion du roi. C'était une satisfaction éclatante aux oppositions. Alors se méditèrent les défections, et le sentiment royaliste retrouva sa vieille puissance.

1594.—Le premier exemple fut donné par Vitry, gouverneur de Meaux. Il était de ceux qui avaient quitté Henri IV au camp de Saint-Cloud, à la mort de Henri III. Il ne lui reprochait que d'être huguenot; dès qu'il le vit catholique,

¹ Son discours est dans le *Journal de l'Etoile*. — *Hist. des cinq règnes*.

il l'accepta pour roi, et lui remit la ville qu'il commandait. Henri IV alla recevoir les hommages des habitants qu'il charma par sa bonne grâce, et s'en revint à Saint-Denis pour achever l'ébranlement des opinions.

Il savait que Mayenne redoublait d'intrigue avec l'Espagne, et il avait surpris les secrets de Philippe II par des manéges de police où l'on croirait retrouver toute la dextérité de Louis XI¹. Il fallait se hâter de prévenir l'effet de l'activité désespérée de la Ligue. Henri IV publia un acte d'amnistie pour les ligueurs qui viendraient à lui dans un mois. Paris s'émut de nouveau. On parlait avec anxiété de la défection de Villeroy et de son fils, gouverneur de Pontoise. D'autres attendaient l'occasion de se déclarer. Les députés étaient indécis. Mayenne même n'eût pas mieux aimé que d'achever son rôle ambigu. Mais les Seize le tenaient captif; et le parti espagnol avec son or et ses soldats comprimait tout ce mouvement des âmes. L'amnistie de Henri IV détermina un dernier éclat de violence, sorte de crise qui se révèle d'ordinaire à la fin des longs drames de révolution.

Les Seize étaient furieux. Tout leur devint suspect. Le parlement voulut en vain tempérer ce retour de colère. La haine fut plus puissante. La chaire continuait de verser ses flots de satire, et les pamphlets circulaient dans le peuple. Belin, gouverneur de la ville, fut contraint de laisser sa charge; il se rendit auprès du roi; d'autres furent chassés. La menace grondait contre Mayenne en personne. Les Seize le firent attaquer dans un libelle ardent, *le Manant* et *le Maheutre*²; alors il vit que les chefs de faction ont pour étrange destinée de ne jamais obéir à leur propre génie, mais à celui des autres, et d'être brisés infailliblement dans la défaite ou dans la victoire.

La fin de la trêve arriva. Tout déjà se précipitait. Le duc

¹ Voir les *Mém.* de Caiet et de Beauvais-Nangis.

² *Journal de l'Etoile*. Toute cette partie du Journal contient des détails curieux sur les dernières luttes des partis parisiens. — *Le Manant* et *le Maheutre* est imprimé au tome III de la *Satyre Ménippée*.

de Lorraine fit demander la prolongation de la trêve pour ses Etats ; c'était à la Ligue un mauvais présage. Les *politiques* de Paris, quoique sous la main du parti des Seize, avisaient à livrer la ville. Le roi ne laissait pas de montrer son épée ; il alla en personne s'emparer de la Ferté-Milon. En même temps les échevins de Lyon se déclaraient, et le peuple, animé par eux, brisait la double autorité de la Ligue et de l'Espagne par une sédition qui éclatait aux cris de *Vive la liberté française et Vive le roi !* Mais il fallut que Henri IV reconnût par une déclaration les franchises de la cité. Il promit qu'il n'y aurait point d'autre exercice de religion que celui de la religion catholique, que jamais il n'y serait bâti de citadelle, et qu'il n'y aurait pour garnison qu'un corps de six cents Suisses. Alors la liberté des villes était une magnifique réalité. Dans les temps modernes la liberté municipale n'a guère plus été qu'une théorie.

Orléans et Bourges suivirent cet exemple, et Henri IV, voyant cette sorte de contagion qui gagnait les villes les plus ardentes de l'*Union*, put croire qu'enfin il était roi de France. Il alla se faire sacrer à Chartres. C'était en France une nouveauté ou une rare exception que le sacre se fit dans une autre ville que Reims. Mais Reims était aux mains de la Ligue, et on avait hâte de présenter aux peuples la royauté marquée de ce signe public de christianisme, qui jadis la rendait sacrée. La pompe fut éclatante. La France s'émut à la nouvelle de cet acte nouveau de catholicité. Paris vit les royalistes s'enhardir, et Mayenne ne sut plus que faire de son rôle douteux entre les politiques qui déjà remuaient le peuple par l'espérance, et les Seize qui le contenaient par la peur. Le légat essaya de tempérer l'émotion royaliste par un écrit où il racontait le refus qu'avait fait le pape de recevoir le duc de Nevers. Rien n'arrêtait plus l'impulsion des âmes. Mayenne s'aperçut que sa puissance allait mourir ; il prit le parti de s'éloigner ; il laissa le gouvernement de la ville au comte de Brissac, et s'en alla à Soissons. C'était la fin du drame. Brissac était un caractère mystérieux ; il jouait le bonhomme, *qui vaut à dire en fran-*

*çois un sot*¹ : son jeu fut merveilleux pour tromper les plus experts et les plus rusés de la Ligue, le légat, le duc de Féria, tous ceux qui avaient intérêt à éviter un dénoûment. « La vérité est qu'il estoit plus advisé et plus fin qu'eux tous, car il les affina à la fin et se moqua d'eux². »

Les manéges de Brissac sont contés dans les mémoires³, et montrent comment les factions impétueuses sont dupes d'ordinaire de quelques habiles. Henri IV le seconda avec dextérité. A l'entendre, on eût pensé que Brissac était son plus furieux ennemi, il ne parlait que de châtier; et Brissac de son côté se donnait tous les semblants d'un zèle de ligueur. C'est à l'aide de cette comédie que se préparait l'entrée de Henri IV à Paris. L'échevinage était dans la confiance; et, lorsque le moment fut venu, les principaux politiques et royalistes, qui déjà soupçonnaient quelque dessein inconnu, en reçurent aussi le secret. Tout semblait disposé pour la garde de la ville; tout était prêt pour en ouvrir les portes. Les ligueurs avaient pourtant surpris quelques rumeurs sinistres de paix. Le duc de Féria effrayé courut aux murailles, et avertit le comte de Brissac des périls que courait la ville. Brissac dit gravement qu'il était instruit, qu'on le laissât faire, et tout irait bien. C'était le 21 mars; la nuit se passa dans une garde empressée. Brissac fatigua les Espagnols jusqu'à deux heures à les conduire en tous lieux, animant les postes, tenant les soldats en armes, affectant l'inquiétude, et recommandant aux capitaines de se faire tuer au premier bruit. Quand il les eut assurés qu'il n'y avait pas de péril, il permit le sommeil. Mais à quatre heures du matin, l'échevin Langlois, le plus ardent à seconder cette tromperie, sortait par la porte Saint-Denis pour aller chercher les troupes du roi. Le roi parut aux Tuileries; on s'avança vers la *Porte-Neuve* et de là vers la porte Saint-Honoré. Tout était sans défense. Du côté de Saint-Germain l'Auxerrois soixante lansquenets refusèrent de crier *Vive le roi!*

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.* — *Mém. de Caiet.* — *Mém. de Sully.*

on les précipita vers la Seine; quelques-uns furent tués, d'autres noyés. En même temps s'en allait au-devant du roi le *bonhomme* Brissac avec les prévôts des marchands et les échevins. Brissac lui offrit une riche écharpe; le roi lui remit la sienne et l'embrassa en le nommant maréchal de France. Les échevins portaient les clefs de la ville. Des flots de peuple les suivaient, criant *Vive le roi et la paix*: Déjà le secret avait éclaté. La ville sembla comme soulevée par une émotion inconnue. Il y avait de la joie, il y avait de la surprise, mais il y avait aussi de la haine. Le premier soin de Henri IV fut d'envoyer rassurer le duc de Féria, le légat, les duchesses de Montpensier et de Nemours. Il entra avec des paroles de paix. Les ligueurs s'étonnaient de cette clémence. Plusieurs frémissaient d'être pardonnés. Ce moment est plein d'intérêt dans les mémoires; on dirait une émotion d'enthousiasme et de stupeur. L'enthousiasme l'emporta. Les ligueurs ardents fermèrent leurs portes et leurs fenêtres pour ne pas voir cette impiété. L'*Etoile* conte que le cardinal de Pellevé, ce conseiller tout espagnol de Mayenne et de la Ligue, était au lit, grièvement malade. Lorsqu'il entendit que le roi huguenot était dans Paris, il entra *en telle frénésie*, « qu'il se mit à crier comme un enragé qu'il estoit : qu'on le prenne ! qu'on le prenne ! et mourut le samedi 26, de douleur et de rage¹. » Mais le peuple, cédant à sa nature mobile et passionnée, allait courant dans les rues, et criant *Vive le roi, la paix et la liberté* ! « Je voi bien que ce pauvre peuple a esté tyrannisé, » dit Henri IV pressé par ces flots de multitude. On se dirigeait vers Notre-Dame, et la foule allait croissant. Les capitaines des gardes voulurent l'éloigner; « il les en garda, disant qu'il aimoit mieux avoir plus de peine, et qu'ils le vissent à leur aise; car ils sont, dit-il, affamés de voir un roi². »

Le roi entendit la messe à Notre-Dame, et fit chanter le

¹ Le P. Daniel renchérit sur *l'Etoile*. Il dit que le cardinal, entendant que tout se passait tranquillement, se retourna de l'autre côté sans dire mot, et expira.

² *Journal de l'Etoile*.

Te Deum. Pendant ce temps les Espagnols sous sa sauvegarde s'apprêtaient à quitter la ville. Le duc de Féria ne s'attendait pas à cette générosité : « Ah ! grand roi, grand roi ! » s'écria-t-il. Henri IV alla les voir défilér du haut de la porte Saint-Denis. « Le duc de Féria le salua à l'espagnole, comme on dist, c'est-à-dire gravement et maigrement. De quoy le roi se moqua ; et lui ostant à moictié son chapeau, le contrefaisoit après fort plaisamment¹. « Recommandez-moi bien à votre maître, lui cria-t-il, mais n'y revenez plus. »

Après quoi on avisa à l'ordre de la cité. Henri IV avait préparé une déclaration d'amnistie datée de Senlis. Il y promettait de vivre et mourir en la religion catholique, assurait les droits de tous ses sujets et faisait défense « de faire aucune recherche à l'encontre d'aucune personne que ce soit, même de ceux qu'on appelle communément les Seize. » La proclamation fut publiée, le parlement fut rétabli ; la déclaration portait « que le roy rétablissoit en leur premier estat, dignité et autorité, ceux de ses conseillers qui y estoient restés pendant les troubles. » La portion royaliste de la compagnie était encore à Tours. Il arriva, ce qui arrive d'ordinaire, que ceux qui avaient suivi des drapeaux contraires, amis et ennemis reçurent le même témoignage. « Je veux mettre fin à la partie des Parisiens et des Tourangeaux, dit Henri IV, et qu'ils s'en voient quittes et bons amis². » Ceux du parlement de la Ligue n'eurent qu'à faire un serment de plus. Un arrêt fut porté³ qui retirait au duc de Mayenne toute son autorité. Tout ce qui s'était fait durant les troubles fut déclaré non avenue. Les gens du roi furent chargés de le biffer sur les registres. L'université fit aussi ses serments de fidélité. Elle y mit un grand appareil. Tous les corps enfin se déclarèrent par des actes de soumission ; et une procession générale qui se devait renouveler tous les ans réunit le peuple entier

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

³ Texte dans l'*Hist. des cinq règnes.*

dans un accord d'actions de grâce pour le retour de la paix publique. Il y eut pourtant des lettres de bannissement ; elles frappèrent les plus brouillons de la bourgeoisie, et les curés les plus fougueux, et entre autres ce fameux Boucher, dont les livres furent brûlés avec ceux de l'avocat Dorléans, cette autre génie qui devina le pamphlet¹.

Il devait rester ainsi un levain funeste en quelques âmes. Mais la ville entière était paisible. La Bastille et Vincennes avaient ouvert leurs portes après quelques semblants de résistance. L'attention du roi n'eut plus qu'à se porter sur les villes importantes où la Ligue était maîtresse encore. Déjà Sully avait entamé une négociation avec Villars, gouverneur de Rouen. Là s'étaient trouvés en présence deux caractères opposés, Sully calme et tenace, Villars impétueux et entêté. L'artifice de Sully parut l'emporter ; mais Villars eut ce qu'il voulait : il fut fait amiral de France, en la place de Biron, qui se prêta à cette ambition en recevant le titre de maréchal².

Il y eut un incident curieux dans cette transaction. Fécamp était assuré à Villars par le traité. Bois-Rosé, qui en était gouverneur, partit pour se plaindre à la cour. A Louviers, il rencontra dans une hôtellerie Sully, qu'il ne connaissait pas, et lui confia ses chagrins avec des flots d'injures pour Sully même, le négociateur de l'injustice qu'il éprouvait. « Les principales de mes plaintes, disait-il, sont contre un seigneur qu'on nomme baron de Rosny ; qu'au diable soit-il donné, tant il me fait de mal sans l'avoir en rien offensé ; auquel le roy ayant donné pouvoir de traiter pour la réduction en son obeyssance de toutes les villes qui sont de la Ligue en Normandie, sous ombre qu'il est des anciens amis de M. de Villars, il semble qu'il n'aye songé qu'à le contenter au préjudice de qui que ce puisse être, sans se soucier de plusieurs bons serviteurs du roy, au nombre desquels je suis, et m'appelle Bois-Rosé, gouverneur de Fescamp. ... ; mais par Dieu il en pourroit tant

¹ Voyez la liste dans le *Journal de l'Etoile*.

² *Mém.* de Sully.

faire, mettant tant de gens au désespoir, qu'il se repentiroit, et quelqu'un aussi estourdy qu'il sçauroit estre luy en joueroit d'une, si l'on ne craignoit d'offencer le roy. » Sully le laissa dire. Au sortir de là, Bois-Rosé s'informa du nom du personnage qui avait reçu ses plaintes; et, quand il ouït le nom de Sully, il se crut perdu. Peu après Sully lui faisait donner un dédommagement de la perte de Fécamp; et plus tard, devenu grand maître de l'artillerie de France, il le fit son lieutenant général au département de Normandie.

Cependant les villes se soumettaient tour à tour, l'entraînement était rapide; et, voyant la religion sauve, les plus opiniâtres des ligueurs suivaient l'impulsion. Toute la France allait bientôt se retrouver dans sa vieille unité. La Bretagne seule gardait le drapeau de la Ligue. Quelques villes de Picardie, sous l'action espagnole, tenaient aussi leurs portes fermées. C'étaient là de frêles espérances. Mayenne voyait sa fortune détruite; mais, chose étrange! il hésitait encore à présenter des conditions de soumission. A force d'attendre, il se précipitait.

L'archiduc Ernest d'Autriche, frère de l'empereur, fut plus prompt dans sa décision. On l'avait flatté de la royauté de France au moyen de son mariage avec l'infante d'Espagne; et il s'était approché des Pays-Bas. Lorsqu'il vit les villes se déclarer il s'éloigna pour ne paraître pas convoiter une couronne qu'il n'espérait plus saisir. Cependant il laissa assiéger la Chapelle en Picardie par une partie de son armée sous les ordres de Charles de Mansfeld. La ville fut prise. Mayenne crut en ce moment voir reparaitre la fortune de la guerre. Mais le maréchal de Biron, pour venger les armes du roi, courut assiéger la ville de Laon, où était le second fils du duc de Mayenne avec le président Jeannin. Mayenne alla chercher des secours à Bruxelles. Des détachements de l'armée de Mansfeld voulurent aussi pénétrer dans la ville. Tout fut inutile. Deux corps d'Espagnols furent détruits. La ville capitula.

Tout alla vite en Picardie. Les bourgeois d'Amiens chas-

sèrent le duc d'Aumale, et appelèrent le roi. Henri IV alla y faire son entrée en triomphe.

Dans les traités de soumission, qui furent faits en ces retours à la monarchie, il y eut quelquefois d'étranges bizarreries. Balagni, bâtard de Montluc, de ce célèbre évêque de Valence, moitié huguenot, moitié catholique, traita pour le Cambrésis, dont il se fit donner la principauté avec le bâton de maréchal. Henri IV alla de sa personne ratifier ce traité à Cambrai. Mais ce ne fut qu'un incident rapide; Balagni perdit bientôt sa souveraineté.

Un accommodement plus sérieux vint frapper la Ligue, ce fut celui du duc de Guise. Il fut précédé d'incidents tragiques. Saint-Paul, « laquais de son premier mestier, » dit l'Etoile, devenu dans la Ligue de soldat maréchal de France, avait été fait lieutenant général en Champagne par le duc de Mayenne. La fin de la Ligue qu'il voyait se précipiter lui donna des pensées de défection. Homme nouveau, il n'espérait point soutenir son rôle par des transactions avec le roi, ni par des connivences avec la maison de Guise. Il songea à se livrer à l'Espagne, et à cet effet, pensait-on, il construisit à Reims un fort qui dominait la ville, et le rendait libre dans ses desseins. Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, fut supplié par les bourgeois de les délivrer de cette menace d'une citadelle. Saint-Paul, hautain et tenace, méprisa l'intervention du duc. Un jour, ils se rencontrent dans le cloître de Saint-Pierre. Le duc renouvelle ses demandes, Saint-Paul ses refus. Saint-Paul porte même sa main à la garde de son épée. Le duc saisit la sienne, et en perce Saint-Paul dans le ventre. Il meurt sur le coup. Peu après le duc de Guise traitait avec Sully. Ce fut une négociation complexe. Elle eut aussi ses bizarreries. Comme elle était à son terme, et qu'il ne fallait plus que la ratification du roi, les bourgeois de Reims envoyèrent une députation pour se soumettre, sans qu'il eût à payer leur fidélité. Le duc de Guise pensait amener une ville de plus au roi; elle le devançait. Mais Henri IV était honnête homme. « Après s'estre gratté la teste deux ou trois fois, et s'estant

mis à sourire, il dit : « L'on dit bien vray qu'il n'y a rien si » volage qu'une multitude de peuple ny qui se porte plus- » tost d'une extrémité en l'autre. — Vous avez signé les » articles en mon nom en vertu de vostre pouvoir? — Ouy, » sire, je les ai signez, suivant le commandement exprès » et absolu que vous m'en aviez fait par trois fois, et n'ay » pensé en cela vous deservir ni vous déplaire. — Aussi » n'avez-vous fait, car je suis assuré de vostre bonne in- » tention, mais aussi puisque les choses en sont venües si » avant et que vous y avez engagé ma foy et ma parole, je » le veux observer inviolablement : et partant faites venir » ceux de Reims parler à moy, car je les veux remercier, » les gratifier de ce qu'ils me demanderont¹. »

Le duc de Guise eut tous les avantages de son traité ; il reçut le gouvernement de Provence. Quelques-uns murmuraient, et surtout le chancelier Chiverny. Sully n'écoula point les murmures. D'une part il éloignait le duc de Guise des pays où sa maison avait le plus de racines, de la Lorraine, de la Picardie, des Pays-Bas ; de l'autre, il se servait de son nom, populaire encore, pour déposséder le duc d'Épernon de la Provence². Le roi entra dans ces vues, et laissa gronder les politiques. La soumission du duc de Guise était la ruine de la Ligue.

Il restait pourtant des luttes encore. Le duc de Mercœur, frère de Louise de Lorraine, reine douairière de France, tenait la Bretagne en armes. Mais quelques villes lui échappèrent ; d'autres furent assiégées ; le maréchal d'Aumont soutint vaillamment le drapeau du roi.

Dans le Lyonnais, la guerre parut un instant se rallumer. Le duc de Nemours s'était évadé de sa prison de Pierre-Encise. Un parti était tout prêt à le servir. Il prit quelques places, mais bientôt il s'arrêta devant des forces envoyées par Lesdiguières et Montmorency.

En Provence, l'agitation n'avait cessé d'être ardente et complexe. Le rôle du duc d'Épernon était singulier. Il tenait

¹ *Mém.* de Sully.

² *Ibid.*

l'épée pour le roi, mais sa fidélité était importune ou suspecte. On avait hésité à lui retirer le commandement, et il affectait de le garder en le rendant redoutable aux peuples. L'anarchie lui était un besoin ou un profit. La ville d'Aix, sous l'impulsion du comte de Carces, s'était déclarée pour le roi, et les hostilités du duc d'Epéron n'avaient plus de prétexte. Mais la bourgeoisie ayant supplié le terrible duc de les délivrer de la menace des forts qu'il avait élevés, il feignit de prendre cette prière pour une révolte, et il fit tirer contre la ville. Il alla attaquer Aiguilles qui ne se défendait pas, et fit pendre quelques hommes de la garnison. D'autres villes lui envoyèrent des soumissions. Il semblait animé de zèle pour le roi; il ne faisait que perpétuer le désordre. Alors les états furent convoqués, d'un côté par le duc d'Epéron, de l'autre par le comte de Carces, des deux côtés au nom du roi. C'était un affreux conflit. Mais Lesdiguières vint prêter son aide au comte de Carces, et l'on vit deux armées s'avancer l'une contre l'autre, chacune encore au nom du roi. Il n'y eut point de combat. Montmorency, que Henri IV avait fait connétable, se porta médiateur. Une trêve fut déclarée. D'Epéron rentra à Aix, où le peuple le reçut avec un secret frémissement de défiance et de colère. Deux jours après parut Lesdiguières; on l'accueillit avec enthousiasme. Pendant ce temps arrivait de la cour l'ordre de suspendre d'Epéron pour un mois de son commandement. Sa fureur n'eut plus de bornes; il se fiait à la protection de Montmorency, son parent, et il rompit la trêve par des hostilités. C'est ce qu'attendait Lesdiguières. Le terrible batailleur, secondé des Provençaux, fit raser les forts bâtis par d'Epéron, excita la défection de ses troupes, encouragea les villes à échapper à son pouvoir et à chasser ses garnisons. Ce fut là un étrange événement où la fidélité se déclarait par des révoltes. Montmorency se fit médiateur encore. Mais le rôle du duc d'Epéron allait s'achever; c'est en ce moment qu'arriva le traité qui faisait le duc de Guise gouverneur de la Provence. D'Epéron resta comme frappé par un coup de foudre.

Cependant le duc de Savoie avait profité de ces discordes.

pour aller s'emparer de Briqueras avec une armée fortifiée d'Espagnols et de lansquenets. Lesdiguières se hâta d'aller arrêter ses entreprises. Mais il ne put que préparer la campagne prochaine, en jetant des convois dans Cahours, au travers de mille périls ¹.

Le duc de Mayenne voyait ces événements divers sans y prendre part. Sa situation était étrange. Le mauvais succès, comme il arrive, le livrait sans défense aux haines et aux soupçons de ceux-là même qu'il avait servis. Les ministres d'Espagne le noircirent par des notes infâmes, destinées à Philippe II, mais qui furent surprises et vinrent aux mains de Henri IV. Si Mayenne eût été politique, c'était une occasion naturelle d'accommodement, et Henri IV semblait le provoquer en lui faisant remettre ces accusations. Mayenne n'y vit qu'une occasion d'apologie envers le roi d'Espagne. C'était l'indice de peu de génie.

Il crut qu'il lui suffisait de s'affermir dans la Bourgogne pour dominer plus tard les négociations. Il avait su de Jeannin que Dijon pouvait lui échapper par l'intrigue du maire, Jacques Verne, jusque-là fidèle ligueur, mais ébranlé par la rapidité des exemples qui entraînaient le royaume. Verne fut arrêté et condamné par sentence du parlement à avoir la tête tranchée. Ce fut une de ces dernières fureurs qui souillent et perdent les partis au moment où ils se pourraient sauver par des transactions.

Mayenne courut à Dijon, et de là il renoua quelques trames. Mais partout il voyait sa fortune fléchir. Rome se fatiguait d'une anarchie sans terme. Le duc de Nevers avait laissé auprès du pape un habile négociateur, d'Ossat, cet homme né de lui-même et montré au monde comme par hasard. La souplesse habile et tenace de ses paroles avait fini par triompher des oppositions romaines. Le pape avait consenti à recevoir le cardinal de Gondi au nom du roi; et il promettait d'accueillir du Perron, l'évêque d'Evreux, qui devait achever de lui faire connaître la situation du royaume. Les manéges de Mayenne allèrent donc se briser

¹ *Hist. de Lesdiguières. — Hist. de Provence, de Bouche.*

à Rome devant cette diplomatie savante. La grande question pour le pape, c'était que le catholicisme fût triomphant en France, que le concile de Trente y fût proclamé et que l'hérédité royale échappât toujours à l'hérésie. L'intervention de Mayenne en cette question était vaine désormais; et déjà même le pape commençait à jeter vers l'Espagne des paroles de paix ou de trêve, nouveau présage de ruine pour Mayenne, même lorsque le succès de ces vœux n'était point encore assuré.

Chose singulière! ce fut aussi à ces indices que le parti huguenot commença à se troubler. La paix avec l'Espagne eût semblé n'être qu'un renouvellement de la Ligue contre la religion dite réformée; et le grave Sully sacrifia cette fois le bien de l'Etat à ses scrupules de calviniste¹. Il crut politique de laisser subsister les germes de haine et de guerre entre les deux Etats; mais les inquiétudes des huguenots n'en étaient pas moins excitées. Ils firent des assemblées à Sainte-Foy sur la Dordogne, adressèrent au roi des doléances, et peu à peu grossissant leurs murmures, arrachèrent une déclaration confirmative de l'édit de Poitiers, avec abolition générale des griefs qui pouvaient subsister contre eux. Cette sourde irritation fut pour Henri IV une raison de plus de hâter les ruptures avec l'Espagne: il pensait distraire les partis de leurs pensées séditieuses; et comme il se plaisait aux aventures de guerre, il signifia à l'archiduc et aux états d'Artois et de Hainaut de faire en sorte que tous les soldats d'Espagne sortissent au plus tôt des terres de France, sous peine d'en être chassés par les armes.

Mais sur ces entrefaites un crime éclata. Henri IV revenant de Picardie était allé visiter avec tout son cortège de seigneurs la belle Gabrielle, alors marquise de Monceaux, dans son hôtel de Schomberg, derrière le Louvre. Là un jeune homme de dix-huit ans, Jean Châtel, fils d'un drapier de Paris, s'étant glissé dans la foule, frappa le roi d'un

¹ Voyez un chapitre curieux des *Mém.* de Sully, le chap. LVI, édit. Michaud.

couteau, au moment où il se baissait pour relever deux seigneurs qui embrassaient ses genoux. Le couteau devait aller droit au cœur. Le mouvement du roi changea la portée du coup ; il fut frappé à la bouche, et eut une dent cassée. Ce fut une horrible alarme ; puis la blessure ayant paru sans périls, on se précipita à Notre-Dame pour chanter un *Te Deum*.

Mais l'attentat révélait des haines toujours vivaces. On fit le procès à Jean Châtel, et, comme il arrive dans les temps de crise ardente, on lui chercha des complices. Il avait été élevé par les jésuites ; ce nom indiqua tout un complot. Justement les jésuites venaient de soutenir un éclatant procès contre l'université ; les haines palpaient encore. L'université leur contestait le droit d'enseigner, et, n'osant leur faire un crime de leur succès, elle leur en faisait un de leurs doctrines. Au dire de ses avocats, les jésuites étaient des *pestes publiques*, qu'il fallait chasser, non pas d'un *Paris* ou d'un *royaume*, mais de toutes les cités du monde : toute la justice que sollicitait l'université, c'était l'extermination. Et en ces tristes temps il n'était que trop aisé d'intéresser les passions politiques à une telle cause. Les jésuites étaient montrés comme des missionnaires de régicide, et plus l'accusation était violente, plus les accusateurs pensaient s'absoudre eux-mêmes. Or ces doctrines de meurtre contre les rois avaient été communes à l'enseignement tout entier des écoles ; et même, de tous les ordres qui s'étaient mêlés aux luttes de la Ligue, celui des jésuites avait paru le plus réservé ; à peine l'entrevoit-on dans le *Journal de l'Etoile*, cette libre chronique, et peu s'en faut que le satirique ne se fasse leur apologiste tout en se déclarant leur ennemi. La singulière destinée des jésuites fut dès leur origine d'être à la fois un objet de haine et d'amour extrême. De là des persécutions atroces et des défenses immodérées. Entre ces extrémités, l'histoire garde sa justice. Elle ne saurait nier que les jésuites n'eussent participé à l'entraînement des opinions furieuses, à l'occasion de l'hérésie, prête à saisir le sceptre. Mais ils ne firent qu'obéir à la pensée universelle. Toute la portion sa-

vante de la nation avait accredité ces sanglantes maximes, et la Sorbonne les avait transformées en arrêts de concile. L'université, dans son procès contre les jésuites, n'avait donc fait que déguiser ses jalousies sous une couleur de zèle public. Et apparemment sa pensée avait été pénétrée par le parlement, puisque, malgré la colère des politiques, du président de Thou surtout, l'arrêt laissa les choses en l'état¹.

Mais alors même survint ce coup de couteau de Châtel; et dès qu'il avait été élevé par les jésuites, la haine se ralluma, et le procès prit un aspect nouveau. Ce fut là, il faut le dire, une horrible affaire. On alla fouiller le collège des jésuites². On trouva chez un d'entre eux, Jean Guignard, bibliothécaire du collège, quelques libelles injurieux au roi. Ce fut toute la complicité. Le P. Guignard fut arrêté avec le P. Gueret, qui avait été professeur de philosophie de Châtel, sept mois auparavant. Châtel fut mis à la question; il déclara dans ses supplices n'avoir été mêlé au crime que par sa libre volonté. Mais puisqu'il croyait au droit horrible de tuer son roi, ses maîtres étaient criminels avec lui, et on les frappa du même arrêt. Châtel fut condamné à être écartelé, les jésuites furent bannis du royaume, avec confiscation de leurs biens, comme corrupteurs, perturbateurs, ennemis du roi et de l'Etat. « Le jeudi 29 (décembre) Chastel, après avoir esté mis à la question ordinaire et extraordinaire, qu'il endura sans rien confesser, fit amende honorable, eust le point coupé, tenant en sa main l'homicide cousteau duquel il avait voulu tuer le roy; puis fust tenaillé et tiré à quatre chevaux en la place de Grève à Paris, son corps et ses membres jettés au feu, et consommés en cendres, et les cendres jettées au vent³. » Le sire Châtel⁴, père du régicide, fut mis aussi à

¹ L'histoire du procès des jésuites a été faite en détail par le P. Daniel. Voyez l'*Hist. de l'université*, par du Boullay. — *Mém. de Sully*. — *Mém. de Chiverni*. — *Journal de l'Etoile*.

² C'était le collège de Clermont, ainsi nommé, parce qu'il leur avait été donné par Guillaume du Prat, évêque de Clermont, rue Saint-Jacques. C'est le collège de Louis-le-Grand.

³ *Journal de l'Etoile*.

⁴ *Ibid.*

la question. On le soupçonnait d'avoir reçu les confidences de son fils. Sa maison fut rasée, et il fut banni avec sa famille. Peu de jours après intervenait un arrêt nouveau qui condamnait le P. Guignard « à estre pendu et étranglé, et son corps ars et consommé en cendres; et ce, pour réparation des escrits injurieux et diffamatoires contre l'honneur du feu roy et de cestuy ci trouvés dans son estude, inscrits de sa main et faits par lui¹. » Arrivé au lieu du supplice, Guignard dit qu'il mourait innocent, pria pour le roi, protesta de l'innocence des jésuites ses frères, et recommanda son âme à Dieu. « Chose notable, dit encore le chroniqueur, que ces juges qui tous d'une voix le condamnèrent à mort (hormis le procureur général) estoient pour la plupart de ceux qui avoient assisté au jugement de l'arrest donné contre le feu roy l'an 1569. » C'étaient là de tristes réactions où les plus infidèles, comme il arrive toujours, étaient les plus ardents à faire des représailles et à multiplier les supplices.

Le P. Gueret avait été mis à la question; il s'était préparé à l'horrible épreuve par la prière², et il l'avait supportée avec courage. On se contenta de le bannir à perpétuité après cette torture inutile. Après quoi tous les jésuites sortirent de Paris; on étala ce départ comme une ignominie. Mais les sentiments du peuple étaient divers. La justice ressemblait à une vengeance; la complicité était incertaine, la punition atroce; à la vue de ces religieux, les jeunes à pied, les vieillards et les malades sur des charrettes, expatriés pour un crime douteux, on eût dit une satisfaction donnée à l'esprit sectaire. De là une réaction de pitié. On suivit les jésuites avec des vœux, et peu après les familles catholiques leur

¹ *Journal de l'Etoile.*

² Cette prière mérite d'être citée : « Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui passus es pro me, miserere mei; et fac ut sufferam patienter tormentum hoc quod mihi præparatum est, quod merui, et majus adhuc. Attamen tu scis, Domine, quod mundus sum, et innocens ab hoc peccato. » *Journal de l'Etoile.* « Estant tiré, dit encore l'Etoile, il ne jetta aucun soupir ni plainte de douleur; seulement réitéra cette prière : Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui passus fuisti pro me, miserere mei. »

envoyaient leurs enfants dans leur exil de Lorraine, sorte de protestation contre la peine qui les frappait, et aussi contre l'université, dont la cause triomphait par une justice implacable.

Ce fut une faute politique d'avoir ainsi détourné la pensée publique de l'odieux qui se devait attacher à la tentative du régicide. L'intérêt serait allé de lui-même vers le roi; en étendant outre mesure la complicité, on fit oublier le crime. Bientôt il ne fut bruit que du dessein formé de chasser de France tous les moines sans exception. Les catholiques s'émeurent. Rome se troubla. Il fallut encore toute la dextérité de d'Ossat pour apaiser les défiances du pape. Alors se révéla tout entier le génie du célèbre diplomate.

Au milieu même de ces murmures, il osa jeter la question de l'absolution du roi. Sa négociation était d'autant plus libre, et ses manéges plus efficaces, qu'il n'était toujours à Rome que sous le nom de la reine douairière de France. Une action plus avouée eût été moins heureuse; par les ruses de sa politique, il vainquit les antipathies; son habileté personnelle domina toutes les raisons d'Etat. L'Espagne, avec son crédit, s'abassa devant ce prêtre sans renom. Cet incident est digne de toute l'attention des biographes.

Mais nos récits sont rapides. Nous avons hâte d'aller aux grands dénouements. Lorsque d'Ossat eut préparé à Rome la réconciliation du pape et du roi, du Perron, évêque d'Evreux, put enfin paraître avec un caractère public d'ambassadeur. C'était déjà comme une victoire. Le pape mit un grand appareil dans la délibération de l'absolution qui lui était demandée. On fit des prières solennelles. Le pape parut pieds nus dans une procession publique, et alla dire la messe toujours pieds nus dans l'église Sainte-Marie-Majeure; il demandait à Dieu, avec des larmes, de l'éclairer en cette grave décision. Cette pompe de supplication fut plusieurs fois renouvelée. Pour l'Eglise en effet c'était là une affaire immense, et le pape en était profondément occupé dans sa conscience, en songeant à tant de pertes qu'avait faites la catholicité, et surtout à l'Angleterre, cet antique fleuron tombé de sa couronne. Les cardinaux furent appe-

lés à délibérer avec le pape. Du Perron et d'Ossat n'avaient cessé de multiplier leurs instances ; et d'ailleurs ils avaient mission de concéder tout ce que pourrait imposer l'Eglise. Enfin les conditions furent énoncées. Les envoyés du roi devaient abjurer en son nom le calvinisme, et faire profession de foi. Le roi restituerait l'exercice de la religion catholique dans le Béarn ; il retirerait le jeune prince de Condé des mains des hérétiques , pour le nourrir en la religion catholique et piété chrétienne ; les concordats seraient gardés et entretenus, le concile de Trente publié, les personnes et les biens des ecclésiastiques protégés contre l'oppression des gens d'épée ; toute inféodation de domaines de l'Eglise accordée à des hérétiques serait révoquée ; le roi témoignerait par tous ses actes sa volonté de rendre à la religion catholique ses droits et honneurs ; et de sa personne il donnerait tous signes convenables de foi et de piété , en récitant le chapelet, les litanies, le rosaire, gardant les jeûnes et autres commandements de l'Eglise, entendant la messe tous les jours, se confessant et communiant en public, au moins quatre fois par an, manifestant de toute manière sa religion, bâtissant des monastères en Béarn , ratifiant l'abjuration nouvelle faite à Rome en son nom , la faisant connaître à tous les princes catholiques, et commandant enfin des actions de grâces solennelles dans tout son royaume ¹.

Henri IV approuva toutes ces clauses, et alors le pape concéda l'absolution. Ce fut à Rome un jour de pompe. Le bruit des trompettes , des canons et des cloches annonça à l'Eglise la conquête qu'elle venait de faire. Le peuple fit éclater sa joie. Le nom de Henri IV était populaire. Son portrait fut partout étalé sur les murs de Rome. L'enthousiasme était au comble. L'ambassadeur d'Espagne frémit de ces témoignages : c'était la fin de tant d'intrigues, au milieu desquelles la couronne de France avait perdu son éclat antique ; c'était aussi l'indice de temps nouveaux où la royauté, redevenue catholique et libre , pourrait rendre à la monarchie sa prépondérance perdue depuis Charles-Quint.

¹ Livre des ambassades du cardinal du Perron. — Lettres du cardinal d'Ossat.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE.

Manifeste contre l'Espagne. — Combats divers. — La Bourgogne se soumet. — Henri IV court au-devant des Espagnols, qui se retirent. — Activité de Henri IV. — Il est reçu à Lyon en triomphe. — Guerre en Picardie. — Terreur du peuple. — Siège de Cambrai. — Malheur des armes de France. — Henri IV anime les négociations. — D'autres périls se révèlent. — Fermentation des huguenots. — Le roi poursuit son système de pacification. — Mayenne à la cour. — Plaisirs du roi, triste spectacle. — Anarchie en Provence. — Marseille rendue au roi. — Guerre étrangère. — Les Espagnols prennent Calais. — Traité avec la reine Elisabeth. — Les partis se ravivent. — Peste à Paris. — Opposition huguenote. — Assemblée des notables. — Mépris de Sully pour ces gens de judicature et d'écritoire. — Plaisirs de Henri IV au milieu de l'anarchie. — Retour aux affaires. — Assemblées des protestants. — Henri IV s'empare d'Amiens. — Diverses tendances des partis. — Affaires de Bretagne. — Edit de Nantes. — Frémissement général. — Discours du roi au parlement de Paris. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité de Vervins. — Mort de Philippe II. — Jugement de l'histoire. — Manéges et mariages. — Désir du roi d'élever Gabrielle au trône. — Intrigues de Gabrielle. — Mort de Gabrielle. — Négociations pour la dissolution du mariage de Henri IV. — Amours nouvelles. — Anecdote de Henri IV et de Sully. — Caractère de Sully. — Reste de haine ligueuse. — Le duc de Savoie à Paris. — Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. — Contrastes. — Luites du cardinal du Perron avec Duplessis-Mornay. — Jugement de Sully. — Guerre de Savoie. — Traité nouveau. — La paix féconde. — Réformes des finances. — Corruptions et répressions. — Trame de Biron. — Divers récits. — Triste fin des cabales. — Mort de Biron. — Ambassade des Suisses.

HENRI IV.

1595. — Durant cette longue et laborieuse négociation de l'absolution papale, les événements avaient continué de suivre leur cours, avec leurs vicissitudes de guerre étrangère et de guerre civile.

Dès le mois de janvier, un manifeste avait été lancé contre l'Espagne. Il en résulta une horrible complication de petits combats dans la Picardie et dans les Pays-Bas, le duc de Bouillon attaquant les Espagnols vers le Luxembourg, les Espagnols menaçant de se rejeter sur la Bourgogne, les partis royalistes courant jusqu'à Mons et Arras, les partis ligueurs insultant Amiens et Péronne. Mayenne avait encore quelques restes de force. Sa garnison de Soissons osa un jour venir toucher aux murs de Paris ; elle enleva quelques seigneurs qui exerçaient leurs chevaux au manège des Tuileries. Lui-même se tenait dans la Bourgogne, appliqué à retenir les villes douteuses, tandis que son négociateur Jeannin s'efforçait à Paris d'arracher quelques conditions de paix¹.

Henri IV se multiplia pour s'opposer à de telles menaces de guerre et d'anarchie. Il renouvela la trêve avec le duc de Lorraine, et prit ses troupes à son service. Ce lui fut un renfort pour s'attaquer aux Espagnols, qui commençaient à s'étendre vers la Saône. L'archiduc Ernest, gouverneur des Pays-Bas, venait de mourir ; le comte de Fuente avait pris la conduite des affaires : c'était un grand capitaine ; il avait débuté par la prise de Hui ; tout indiquait qu'il allait rendre les luttes sérieuses.

Mais tout à coup la Bourgogne commença de s'ébranler. La ville de Beaune, vainement contenue et murée par Mayenne, se déclara la première contre son pouvoir ; le maire parut l'épée à la main avec l'écharpe blanche, et cria : *Vive le roi*. Le maréchal de Biron alla faire tomber de force le château qui résistait, Dijon suivit l'exemple ; et le roi, à

¹ De Thou, liv. CXII. — *Mém. de Cayet*.

ces nouvelles, partit de Paris pour achever la soumission de la province. « Mayenne de là en avant ne battist plus que d'une aile, non plus que la Ligue, qui ressembloit proprement à une corneille desplumée ¹. »

En même temps le connétable de Montmorency s'emparait de Vienne, et le duc de Nemours, qui n'avait plus que cette place sur le Rhône, mourait à Annecy, de chagrin, dit-on, d'avoir vu tomber à jamais ses espérances de royauté.

Le roi, de plus en plus excité par ces présages, courut à la rencontre des Espagnols, qui toujours s'avançaient, et avaient dessein de protéger le château de Dijon, resté aux mains des troupes de Mayenne. Le connétable de Castille les commandait; Mayenne marchait à ses côtés. Henri IV n'avait que quelques détachements de cavalerie. Il ne craignit pas, avec quelques centaines de vaillants, de se choquer contre des forces inégales. Le combat fut acharné, sur la rivière de Viagenne, non loin de Fontaine-Française. Biron fut blessé à la tête et au ventre; mais il continua de se battre comme un lion. Peu s'en fallut que le roi ne fût opprimé par le nombre. Son intrépidité le sauva. Le connétable de Castille le crut suivi de toute son armée. Il s'éloigna, laissant deux ou trois cents morts ou blessés, avec un drapeau. Ce fut de la part de Henri IV une glorieuse témérité. Les sages la blâmèrent. Mais il se plaisait à ces luttres soudaines, et elles lui étaient fortunées. Les châteaux de Dijon et de Talan se rendirent à lui; les Espagnols se retirèrent sous Grei, dans la Franche-Comté, et Mayenne, délaissé par eux, alla s'enfermer à Châlons-sur-Saône, la seule ville qui reconnût encore son autorité.

Tout allait se précipitant. Dans l'Anjou, les maréchaux de la Ligue préparaient leurs traités de soumission. Le duc de Savoie songeait de même à la paix, et Lesdiguières la lui rendait nécessaire, à force d'activité dans ses luttres. La Provence avait encore ses factions furieuses; d'Epéron les ravivait et les mêlait entre elles par une activité d'intri-

¹ *Journal de l'Etoile.*

gue sans égale, encouragé peut-être par la faveur secrète du connétable, son parent. C'est vers ces régions que le roi apporta les soins de sa politique avec la menace de son épée.

Il passa de la Franche-Comté à Lyon. On lui fit une entrée triomphale, et de toutes parts lui vinrent des députés. Mayenne et le duc de Savoie, l'un délaissé, l'autre épuisé, demandaient une trêve; elle fut concédée. Le traité de Mayenne révéla au grand ligueur tout son changement de fortune. Ce n'étaient plus deux pouvoirs rivaux qui transigeaient entre eux; c'était un souverain qui dictait la loi, et un sujet qui commençait à la subir. Il avait fallu même que Mayenne se fît assurer à Paris des bons offices de Gabrielle. Triste particularité, qui faisait intervenir l'intrigue d'une maîtresse là où ne devait apparaître que la générosité du monarque¹. Une condition fut imposée à Mayenne, ce fut de donner sa parole que dans les trois mois de trêve on travaillerait à la paix. C'était pour la Ligue l'annonce définitive de sa ruine; et plusieurs places de Picardie en effet se hâtèrent à cette nouvelle de se rendre au roi². Mais le désordre continua de survivre dans la Provence, avec un caractère tout distinct des luttes catholiques. D'Epéron tenait l'épée pour lui-même, et pour dernière bizarrerie c'était le duc de Guise qui allait paraître tenant l'épée pour le roi. Cet incident extrême attestait aussi la fin des grands drames politiques; les factions n'allaient plus être que ce que la langue moderne appelle des coteries³.

Cependant la guerre éclatait sur la Picardie. Le comte de Fuente y parut avec quinze mille hommes et vingt pièces de canon. Le duc de Longueville, qui était gouverneur de la province, fut frappé à mort dès le début. Le comte de Saint-Pol son frère lui succéda. Le comte de Fuente s'empara du Catelet après un siège ardent de cinq semaines. Saint-Pol et le maréchal de Bouillon se dédommagèrent par la prise de Ham. La défection les servit, et l'intrepidité

¹ *Hist. de de Thou.*

² *Hist. des cinq règnes.*

³ *Voyez l'Hist. de Provence, Boucho.*

mieux encore. Une garnison d'Espagnols et de Napolitains défendait la place; huit cents périrent dans un combat à outrance. Quatre cents furent faits prisonniers. Gomeron, qui commandait le fort pour Mayenne, était en ce moment à Bruxelles; il avait promis aux Espagnols de le leur laisser, comme point important de communication ou de retraite. On le soupçonna d'avoir favorisé l'entrée des Français; le comte de Fuente lui fit trancher la tête.

Le terrible Espagnol portait en tous lieux le ravage. Il courut assiéger Doullens. Les généraux français ne s'entendirent pas pour défendre la place. L'amiral Villars s'était joint à eux; mais le commandement était indécis. La rivalité fut fatale. Des convois furent enlevés, et dans un combat sérieux, Villars ayant eu son cheval tué, tomba et se cassa la cuisse. Il fut fait prisonnier avec quelques autres. Des Français ligueurs de l'armée ennemie disputaient cette proie aux Espagnols; dans la dispute Villars fut égorgé avec quelques autres chevaliers: ce fut une horrible fin d'une vie éclatante. Peu de jours après, la ville tombait au pouvoir des Espagnols. Ils y commirent des atrocités. Deux mille hommes furent passés au fil de l'épée. Cet affreux désastre fut attribué au maréchal de Bouillon, qui s'était aventuré aux combats sans attendre un secours conduit par le duc de Nevers. On dirigea ce qui restait de forces vers le Boulonnais, et le duc de Nevers alla couvrir Amiens, Corbie et Saint-Quentin. Mais les peuples furent frappés de terreur; on pensa les distraire à Paris en leur étalant le spectacle de la condamnation à mort portée contre le duc d'Aumale. Il avait été vu dans les rangs des Espagnols; son effigie, vêtue d'une écharpe rouge, fut traînée par les rues, et le bourreau la coupa en quatre quartiers sur la place de Grève. Mais la pensée populaire ne se portait pas moins aux images de terreur. « On parlait partout d'entrer en composition avec l'Espagnol, victorieux et insolent comme de coutume en sa prospérité' »

Le duc de Nevers calma d'abord les alarmes publiques

' *Journal de l'Etoile.*

par la sagesse de sa défense; mais bientôt le comte de Fuente, abandonnant les places de Picardie, s'alla brusquement rejeter sur Cambrai; alors le duc de Nevers parut être inégal à ce péril, soit que ses forces fussent insuffisantes, soit que son génie ne se portât pas aux aventures éclatantes et décisives. Il s'approcha toutefois, avec sa petite armée de quatre ou cinq mille hommes. Un renfort fut jeté dans la place. Mais l'armée espagnole était formidable; soixante-dix canons tonnaient contre les remparts. Et pour comble les habitants conspiraient avec les Espagnols, et l'archevêque était dans leur camp. Cette fatale disposition était due à la conduite du maréchal de Balagni, ce bâtard de l'évêque Montluc, qu'on avait fait prince de Cambrai, et qui s'était fait détester par son commandement hautain et son avarice cruelle. Les hommes d'armes firent merveilleusement leur office. Plus d'une fois les batteries des assiégeants furent détruites par l'artillerie de la ville. Le comte de Fuente hésita même à continuer le siège. Mais la haine des bourgeois éclata contre Balagni, ce prince dérisoire et oppresseur tout à la fois, à l'occasion d'une monnaie de cuivre qu'il fit frapper, en lui donnant une valeur nominale qu'il imposait au peuple, et qu'il n'acceptait pas pour lui-même. La défense des gens de guerre fut inutile. Il fallut capituler en présence d'une sédition furieuse. Les armes d'Espagne allèrent s'étaler à la place des armes de France sur les murs de cette cité conquise sous le règne précédent par le duc d'Alençon. Balagni tomba de son rang de prince comme un homme qui n'en avait pas en lui-même la dignité; mais sa femme Renée d'Amboise mourut de dépit, reprochant à son mari sa lâcheté, et lui disant que « s'il eust eu seulement la moitié du cœur de sa femme, il n'eust survécu à une telle perte; et qu'après une si grande escorne il ne lui estoit possible de vivre¹. » Peu après, le comte de Fuente allait recevoir à Bruxelles des ovations pour ses victoires.

Alors parut Henri IV. Il supporta ces malheurs avec im-

¹ *Journal de l'Etoile.*

patience; et contre les habitudes de son humeur joyeuse et bienveillante, il les reprocha au duc de Nevers. Le prince, frappé comme d'un coup de foudre, tomba malade et mourut quinze jours après. C'était un homme de bien, trop éclairé pour les temps funestes qu'il avait traversés, « meilleur François que les François même, » dit d'Aubigné, mais pour cela même n'ayant eu dans les factions qu'une autorité douteuse. Les scrupules de sa vertu nuisirent à son génie; dans les temps d'anarchie, l'audace est tout le mérite; le duc de Nevers eût été un grand homme en des temps réglés.

Il y a des inégalités dans la fortune des armes; Henri IV, qui eut regret d'avoir blessé le noble cœur du duc de Nevers, l'éprouva lui-même. Il voulut tenter de faire enlever la Fère; il ne réussit point. Le siège alla se traîner jusqu'à l'année suivante. Le roi parcourut la Picardie pour ranimer les courages. Il vit partout la désolation et la ruine. Il eut hâte alors d'animer les négociations pour désarmer les restes de la Ligue par des traités, quelque penchant qu'il eût eu à les détruire plutôt par son épée.

Le duc de Mercœur dominait la Bretagne par sa souplesse active. Il visait à passer pour le dernier boulevard des catholiques; et l'Espagne le secondait dans l'intérêt de sa politique. Il fallut employer pour tempérer son ambition la reine douairière sa sœur. La petite ville d'Ancenis devint un moment le siège des intrigues de deux grands Etats. L'Espagne montrait son or et des images de souveraineté dans la Bretagne. Un envoyé remit au duc une écharpe rouge, riche de pierreries, avec la promesse de trois cent mille écus par an. On ne lui demandait que de se faire Espagnol. L'orgueil du prince s'effraya; cependant il ne repoussa point ces offres; d'autre part il s'en fit un titre, et une trêve de quatre mois fut convenue. Déjà le roi avait couronné les négociations avec le duc de Lorraine par un traité signé à Saint-Germain¹. Un autre traité moins important, signé à Lyon par les députés du roi de France, du

¹ *Traité de Léonard*, t. 2.

roi d'Espagne et des cantons suisses, régla la neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne¹.

Ces transactions disposaient les peuples à des habitudes de conciliation, et montraient le roi comme un pacificateur. C'était une puissance plus assurée que celle des batailles. Mais déjà d'autres périls se révélaient. Les feux de la Ligue étaient près de s'éteindre : l'esprit hérétique se raviva. Les huguenots n'avaient point cessé de fatiguer le roi par leurs requêtes depuis l'assemblée de Mantes. Quelques grands seigneurs les secondaient, et on commençait de soupçonner le duc de Bouillon d'exciter leur colère et d'encourager leurs murmures. Ils firent des assemblées nouvelles, où de tous les points du royaume arrivait la plainte de leurs ministres. Une de ces assemblées eut de l'éclat. Elle se tint à Saumur. Ils avaient obtenu pour cela un brevet du roi. Mais une fois réunis ils déclarèrent ce brevet non venu, n'ayant besoin, disaient-ils, à cet effet que de leur droit propre. C'était un essai d'indépendance qui ressemblait à de l'insulte. Puis, ayant recueilli tous leurs griefs, ils envoyèrent au roi leur cahier. Henri IV alors était encore à Lyon. Sa réponse fut bienveillante. Peu s'en fallut qu'elle ne ressemblât à une apologie. Les huguenots ne furent pas contents ; mais ils manquaient de prétextes pour pousser la plainte à l'extrême. Deux occasions s'offrirent. Dans la Bretagne, le duc de Mercœur les poursuivit à outrance. Ceux de la Châtaigneraie s'étant réunis dans une maison pour le prêche, la garnison de Rochefort courut sur eux et en fit un effroyable massacre. Un cri d'horreur se leva de tous côtés ; dans le Poitou, catholiques et protestants se plainquirent de cette atroce fureur. En même temps le roi retirait des mains des chefs huguenots le jeune prince de Condé, âgé de sept ou huit ans, héritier présomptif du trône, et dont pour cela même l'éducation intéressait vivement l'hérésie. Telles furent les deux blessures faites au cœur des huguenots. Ils en gardèrent le ressentiment. Leurs conciliabules s'animent. Mais ils ne se sen-

¹ Ibid.

taient pas encore de force à remuer. Ils réservèrent l'éclat pour un temps meilleur.

1596. — Le roi cependant suivait son système de pacification intérieure, comme pour réunir un jour toutes les forces de l'Etat contre les inimitiés du dehors. D'énormes sommes d'argent furent employées à cette œuvre de politique. On payait les capitulations des princes et des seigneurs, qui renonçaient à la guerre. Les fidèles murmuraient; mais il fallait pourtant mettre fin à l'anarchie¹. La trêve accordée à Mayenne fut transformée en paix définitive par un édit mémorable, où le roi eut l'habileté de laisser au chef de la Ligue le mérite du patriotisme; il le louait de n'avoir jamais livré l'Etat à l'étranger; c'était motiver admirablement les concessions d'honneur qui lui étaient faites, et donner satisfaction à la Ligue entière en achevant de la tuer. Quant à Mayenne, il n'eut pour expliquer sa soumission qu'à se déclarer fidèle à l'exemple du pape. Il avait pris l'épée pour défendre la religion catholique; il la déposait dès que le roi avait été absous par l'Eglise. La Ligue était justifiée: Mayenne écrivit à ses adhérents pour les exciter à poser comme lui les armes.

Le roi comprit dans l'édit les princes et les villes, rebelles encore, qui suivraient les conseils de Mayenne. Quelques-uns l'imitèrent; d'autres firent des intrigues pour avoir des conditions meilleures: la soumission était le parti le plus sûr. Mayenne parut à la cour. On voulut donner de l'éclat à cette apparition. Mais la pompe s'abaissa devant une maîtresse. C'est une triste chose de trouver toujours cette Gabrielle dans les plus graves événements de la vie de Henri IV. Le monarque était captif à ses pieds; et, par une bizarrerie de plus, deux siècles se sont passés sans

¹ « Ensuite les sommes de deniers qui ont esté accordez par plusieurs traitez et conférences de provinces, villes et chasteaux, forteresses et hommes, qui se sont réduits en l'obeyssance du roy, compris ce qui a esté accordé à M. le duc de Lorraine. Somme toute : 6,477,596 escus. Il y en aura encore pour trois cens mil ascus qui ne sont icy compris; et sy on traite avec M. Mercure, qui en aura encore bonne somme. O tempora ! » Date 1596 (25 novembre). *Mém.* de Cl. Groulart.

que la postérité ait fait de cette faiblesse un grief contre sa gloire. Ce fut à Mousseaux que Mayenne alla trouver Henri IV, et la marquise de ces lieux l'amena au roi par la main. Henri IV l'attendait assis sous un dais. Mayenne mettait un genou en terre pour lui baiser les pieds; le roi le releva en l'embrassant, et de sa parole joyeuse lui dit : « Mon cousin, est-ce vous? ou si c'est un songe que je voy? » Mayenne répondit par des révérences. Il y eut ensuite un échange de paroles secrètes entre les deux princes; après quoi Henri promena le ligueur dans ses jardins; et c'est alors que se passa une scène de raillerie gasconne, souvent contée dans les histoires. Mayenne était gros, et fatigué par des douleurs de sciatique. Le roi était alerte, et s'amusait à marcher à grands pas. « Si je promène encore longtemps ce gros corps icy, dit-il à Sully, me voilà vengé sans grande peine de tous les maux qu'il nous a faits, car c'est un homme mort, » et se retournant vers Mayenne : « Dites le vray, mon cousin, lui dit-il, je vay un peu viste pour vous, et vous ay par trop travaillé. — Par ma foy, lui répondit Mayenne, en frappant de sa main sur son ventre, il est vray, et vous jure que je suis si las et si hors d'haleine que je n'en puis plus; que si vous eussiez continué de me promener ainsi viste, car l'honneur et la civilité ne me permettoient pas de vous dire, c'est trop, et encore moins de vous quitter, je croy que vous m'eussiez tué sans y penser. » — Lors le roy l'embrâssa, le frappa de la main sur l'espaule, et luy dit avec une face riante, un visage ouvert, et lui tendant la main : « Allez, touchez là, mon cousin, car » pardieu voilà tout le mal et le déplaisir que vous recevrez jamais de moy, et de cela en donné je ma foy et parole de bon cœur, lesquelles je ne violay ny ne violeray jamais ¹. » Enfin après quelques moments passés dans le cabinet du roy, « Ils vinrent soupper, dit l'autre chroniqueur que je suis, et souppa le roy en une table à part, ayant la marquise à son costé. Le duc de Maienne estoit en une table joignante celle du roy, aiant près de lui assise

¹ *Mém. de Sully.*

mademoiselle Diane d'Estrées, sœur de madame la marquise. Ainsi les deux sœurs firent ce jour l'honneur de la feste ; et beust le roy au duc de Maienne, que les courtisans appeloient son beau-frère. »

Et l'historien ajoute : « Voilà comme on passoit le temps à la cour, où si on n'estoit guère sage, on l'estoit aussi peu à Paris, encores qu'on eust plus d'occasion d'y pleurer que d'y rire ¹. » La misère en effet était extrême. Les maladies se joignaient à la famine. Le peuple était dans la détresse ; et en regard de ces images s'étaient des fêtes insensées, les riches insultant à la ruine publique par des magnificences déréglées, et par le luxe de leurs débauches.

Cependant la Ligue expirait ; mais en Provence l'anarchie était survivante. D'Epernon continuait de défendre son pouvoir personnel, et il refusait de céder le gouvernement au duc de Guise. D'étranges usurpations s'étaient faites en divers lieux ; Marseille était aux mains de deux petits tyrans, l'un consul, l'autre vignier ; ils s'étaient vendus à l'Espagne ; leur domination était atroce. Comme les usurpations étaient téméraires, les entreprises de fidélité furent monstrueuses. Un paysan essaya de faire sauter d'Epernon dans une maison où il tenait conseil avec ses affidés, au moyen d'un sac de farine qui recélait une machine infernale chargée de poudre. La machine éclata. Le plancher sauta. Les officiers du duc périrent ; lui seul resta sain et sauf. Il n'en fut que plus opiniâtre. Vainement Lesdiguières apparut avec son épée et emporta des places : lorsqu'il voulut faire enregistrer au parlement d'Aix les lettres qui le nommaient lieutenant du roi sous le duc de Guise, la noblesse résista parce qu'il était huguenot. Il fut contraint de regagner le Dauphiné. Et en même temps le parlement instruisait contre l'archevêque Gilbert Genebrard, ligueur obstiné, et auteur de livres jugés criminels de lèse-majesté. Il le condamna au bannissement, et ses écrits furent brûlés par le bourreau. Ainsi l'anarchie était complète ; la fidélité était déréglée comme la révolte.

¹ *Journal de l'Etoile.*

Parmi ce désordre le duc de Guise parvint à étouffer les deux tyrans de Marseille. Ce fut une entreprise égale à celle des vieilles histoires des républiques. Un Corse nommé Pierre de Libertat fut le héros de ce drame ; mais d'avance il fit ses conditions. Le duc de Guise lui promit cinquante mille écus, la charge de viguier et les plus belles magistratures de la ville pour ses parents et pour ses amis : après quoi le Corse n'eut plus qu'à faire sa trame. Une sédition fut préparée : l'un des tyrans, nommé Casaux, ayant paru dans le péril, Libertat le frappa au ventre d'un coup d'épée, et en même temps il cria *Vive le roi*. Ce cri eut partout des échos ; c'était un cri de liberté. Le compagnon de Casaux, nommé Louis d'Aix, essaya vainement de se défendre. Le duc de Guise était aux portes. Il entra dans ce tumulte. Louis d'Aix, avec quelques satellites, n'eut que le temps de se jeter dans les galères et de gagner la mer. Marseille fut ainsi conquise au roi. De grands honneurs furent accordés au Corse libérateur, et comme il mourut un an après on lui érigea une statue. Le président Duvair fit son oraison funèbre. Sa mémoire fut entourée d'hommages. Il avait en effet rendu au roi un grand service, en ravissant à l'Espagne ce passage du royaume. *C'est maintenant que je suis roi*, s'écria Henri IV. Il fut triste toutefois que toute cette gloire eût été payée d'avance comme un coup de main du sicaire aventurier.

Tout alla vite en Provence. D'Epéron, n'ayant plus l'appui de Marseille, se vit perdu. Il fut battu dans un engagement contre le duc de Guise. Il perdit ce qui lui restait de places ; et alors enfin il songea à demander grâce. Henri IV n'aimait rien plus que d'avoir à pardonner. Par là s'affermait sa royauté. D'Epéron reçut le gouvernement du Limousin ; et la Provence retrouva la paix sous le duc de Guise.

Mais la guerre étrangère restait allumée. Le cardinal archiduc Albert d'Autriche était venu prendre le commandement des Espagnols. La Picardie était partout menacée, et les armes du roi étaient retenues sans succès devant la Fère. Un gentilhomme de Champagne, nommé de Rosne,

fut fatal à la France. Il avait servi de son génie la Ligue et Mayenne, mais les traités de paix l'avaient oublié à Bruxelles. On se souvint de lui, et on essaya de le rattacher au roi par une négociation ; mais on ne lui garda pas le secret. La nouvelle en étant venue aux Espagnols, ils allaient le faire périr comme un traître. Il échappa au péril en se faisant traître en effet. Dans le conseil même qui délibérait de sa mort, il ouvrit un plan de campagne qui étonna l'archiduc. Il proposait d'aller brusquement enlever Calais, pendant que le roi s'épuisait d'efforts pour emporter la Fère. Son avis fut écouté. L'armée espagnole parut devant Calais. La place était délabrée et mal défendue. Au bout de huit jours, le gouverneur, nommé Vidossan, homme de cœur, mais sans génie, demanda à capituler. Le château tenait encore, mais il devait se rendre dans six jours s'il n'était secouru. A cette désastreuse nouvelle, Henri IV parut. Il jeta quelques forces dans le château, et envoya solliciter des secours de la reine Elisabeth.

C'était là un singulier retour de fortune. Près de quarante ans auparavant, le grand duc de Guise avait enlevé cette ville à la domination d'Angleterre, et Henri IV le batailleur allait demander à l'Angleterre de l'aider à la conserver contre l'Espagne. Ce n'était plus ici une question huguenote, mais une question nationale : Elisabeth le sentit trop bien ; elle refusa les secours, à moins qu'on ne lui promît la possession de Calais. L'ambassadeur, de Sancy, sentit bouillonner son âme. « N'aimez-vous pas mieux, lui dit la reine, que Calais soit à moi qu'à l'Espagne ? — Il ne sera ni à l'un ni l'autre, répondit l'ambassadeur, et encore nous aimerions mieux qu'il fût à l'Espagne qu'à vous. » Cette réponse avait été soudaine. L'ambassadeur la voulut tempérer par des raisons politiques, en disant que Calais, entre les mains de l'Angleterre, serait pour les deux pays une occasion de rupture. Mais Elisabeth n'en fut pas désarmée. Son ambassadeur alla redire à Henri IV sa prétention. Henri IV lui tourna le dos : « S'il avoit à être mordu, disait-il, il aimoit autant l'être d'un lion que d'une lionne. » Pendant ces négociations les Espagnols forçaient le châ-

teau de Calais. Huit cents Français furent tués sur la brèche, et parmi eux le gouverneur Vidossan, qui de la sorte échappa à l'ignominie. Le traître de Rosne continuait de conseiller les Espagnols. Il les fit marcher sur Ardres, malgré l'avis de tous les capitaines. D'abord la défense fut intrépide. Un Montluc, petit-fils du célèbre maréchal, se fit tuer dans une sortie. Puis le désespoir saisit la garnison; elle se rendit après quelques jours. En même temps la Fère ouvrait ses portes au roi. Ce fut une légère consolation des pertes qu'on venait de faire. Peu après, de Rosne expiait sa triste gloire en périssant d'un coup de canon, devant la place de Hulst en Hollande, assiégée par les Espagnols.

Ce ne fut qu'alors que la reine Elisabeth consentit à un traité nouveau avec Henri IV, sorte de ligue offensive et défensive contre l'Espagne, où entrèrent les états de Hollande¹. Il était trop tard. L'Espagne venait de prendre de fortes racines sur les terres de France et des Pays-Bas; de vaillantes luttes ou de savants traités seraient nécessaires désormais pour l'arracher de ses conquêtes.

En même temps les partis se ravivaient, et un autre fléau ravageait Paris, la peste. Le chroniqueur du temps² raconte les désastres de la contagion, et il y ajoute cette particularité : « Aliénations d'esprit et désespoirs saisissoient hommes et femmes, qui estans tourmentés du malin esprit, crioient qu'ils estoient damnés, dont chacun disoit que Dieu estoit courroucé, mais personne ne s'amendoit. » Le ravage des maladies n'était pas le pire; à lire les récits de l'historien, on s'effraye plus encore du ravage des vices. Le roi s'oubliait dans ces malheurs. « Le peuple, qui de soi est un animal testu, inconstant et volage, autant de bien qu'il avoit dit de son roy auparavant, commença à en dire du mal, prenant occasion sur ce qu'il s'amusoit un peu beaucoup avec madame la marquize³. » Et là-dessus les grossières satires volaient parmi les plaintes et les cris de la douleur.

¹ *Traité*s de Léonard, t. 2.

² *Journal de l'Etoile*.

³ *Ibid.*

Une circonstance justifia ces malignités, ce fut de voir les pompes du baptême d'une fille de Henri IV et de la marquise de Monceaux, « accouchée, dit le magistrat chroniqueur, dans le monastère de Saint-Ouen ¹. » On les étala comme pour le baptême d'une fille de France; ainsi la dignité publique était blessée, et le peuple, cet *animal testu*, laissait avec raison échapper sa colère.

Sur ces entrefaites parut le légat du pape, Alexandre de Médicis; il venait pour apaiser les derniers restes de la Ligue, et faire accomplir les conditions publiques de l'absolution du roi. On lui fit à Paris de grands honneurs, si ce n'est que la peste jeta sur la magnificence des fêtes son reflet sinistre. Il essaya de désarmer Mercœur. Mais la négociation traîna en longueur. Toute l'utilité de sa présence fut de convaincre les peuples catholiques de la réconciliation du pape et du roi. L'attention se reporta sur l'anarchie huguenote.

Les protestants ne cessaient de murmurer, de remuer, de s'assembler. Duplessis-Mornay, ami du roi, sorte de calviniste philosophe et de politique indécis, leur servait de médiateur, tout en affectant de les modérer; et le duc de Bouillon les exaltait au contraire en se déclarant leur chef et leur patron. Ils se réunirent à Loudun, examinèrent la dernière réponse du roi à leurs requêtes, la déclarèrent offensante, appelèrent publiquement à eux les gens d'épée, firent des délibérations nouvelles, osèrent parler de révolte, et enfin déclarèrent une sorte de ligue, qui était comme un signal de guerre. Le roi n'était point en mesure de contenir brusquement ces entreprises contre son autorité. Tout lui défailait. Les armes étrangères étaient menaçantes. Les finances de l'Etat étaient en désordre ². L'anarchie civile eût

¹ *Mém.* de Claude Groulart.

² La situation des finances est tristement exposée dans une lettre de Henri IV à Sully, écrite durant le siège de la Fère. On y trouve ce passage souvent cité : « Je vous veux bien dire l'estat où je me trouve réduit, qui est tel, que je suis fort proche des ennemis, et n'ay quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un har-nois complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes des-

achevé de le ruiner. Les moyens pacificateurs convenaient à une position si perplexe, et répondaient peut-être aussi à quelque penchant secret de bienveillance pour les huguenots. Enfin, la sœur de Henri IV, *Madame*, calviniste acharnée, tenait à Paris des prêches publics ; c'était là un foyer brûlant d'opposition. Le roi crut sage de ne point heurter cette ferveur par la force ouverte, et il espéra la désarmer par des concessions.

Il annonça à l'assemblée de Loudun son intention de convoquer les *notables* à Rouen, et il lui offrait d'y envoyer des députés ; là seraient examinés les griefs, et justice serait faite. En même temps il lui demandait de se transférer à Vendôme ; et c'était la reconnaître en quelque sorte dans son droit de révolte. Les huguenots devinrent intraitables.

Cette assemblée des *notables* ne fut point, à proprement parler, une assemblée d'états généraux¹. Le roi cependant, au dire des Mémoires de Sully, avait voulu qu'ils fussent nommés librement par les trois ordres, « n'ayant point imité les roys ses devanciers en l'affectation et désignation de certains députez particuliers à sa fantaisie pour en disposer selon icelle. » Et une fois réunis il leur avait de même accordé pleine liberté d'aviser au « rétablissement du royaume et de la dignité royale en son entière et ancienne gloire, amplitude et splendeur, à la paix et soulagement du peuple, et, surtout des plus pauvres, lesquels en général il aymoit comme ses chers enfants². » Il leur avait signalé principalement la réforme des finances, « de quoy il leur bailloit

chirées; mes pourpoints trouëz au coude; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je disne et soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disans n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. » *Mém. de Sully*. — Dans une autre circonstance, Henri IV disait au parlement, qui se refusait d'enregistrer un édit : « Traictez-moi au moins comme les moines, *victim et vestitum*. Jene mange pas toujours mon saoul; et quant à mes habillements, regardez, monsieur le président, regardez comme je suis accoustré! » *Journal de l'Etoile*.

¹ Voyez quelques détails dans les *Mém.* du pr. Groulart.

² *Mém.* de Sully.

la disposition absolue. Et combien que sa barbe grise, ajoutait-il, ses longues expériences, ses grands travaux et tant de périls qu'il avoit courus pour sauver l'Etat, méritassent bien d'être exceptés des règles générales, que néanmoins ne vouloit-il pas laisser de s'y soumettre comme les autres, tenant pour une des plus infailibles marques de la décadence des royaumes et principautez, lorsque les roys vont mesprisant les loix, croyent de s'en pouvoir dispenser, et veulent distribuer leurs faveurs, bénéfices, honneurs, charges, dignitez, offices et bénéfices, avec autres esgards, respects et considérations, que l'intégrité, intelligence, vaillance, noblesse et loyauté d'un chacun, selon la diversité des applications, opérations et fonctions nécessaires, à quoy aussi estoit-il bien résolu de ne manquer pas, afin de leur servir de modèle et d'exemplaire, pour les rendre tant plus soigneux et diligens à s'acquitter de leur devoir, lequel il leur recommandoit au nom de Dieu ¹. »

¹ La harangue de Henri IV est ainsi rapportée dans l'ancienne édition du *Journal de l'Etoile*. « Si je voulois acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle harangue, et la prononcerois avec assez de gravité; mais, messieurs, mon désir tend à des titres bien plus glorieux, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet Etat; pour à quoi parvenir, je vous ai assemblés. Vous sçavez, à vos dépens comme aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à ceste couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasi ruinée, mais presque perdue pour les François. Par grâce divine, par les prières, par les bons conseils de mes serviteurs, qui ne font profession des armes; par l'épée de ma brave noblesse (de laquelle je ne distingue pas mes princes, pour être notre plus beau titre, foi de gentilhomme); par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de perte. Sauvons-la à cette heure de ruine : participez, mes sujets, à cette seconde gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; bref pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente amour que j'apporte à mes sujets, l'extrême désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui de roy, me fait trouver tout aisé et honorable. Mon chancelier vous fera entendre plus amplement ma volonté. » Note du *Journal de l'Etoile*, édit. de M. Michaud. Le texte rapporte que Gabrielle avoit entendu la harangue derrière une tapisserie. Elle dit au roi

Là-dessus les députés se mirent à délibérer. Mais « il faut sçavoir, continuent les Mémoires de Sully, qu'ils ne voulurent nullement estre distinguez par les trois ordres accoutumez, de crainte que les nobles ne prétendissent de faire un corps séparé, auquel ils ne voulussent pas admettre les officiers, mais les réduire au rang du peuple, et par ainsi les précéder, soit en général, soit en particulier : ils prirent un titre nouveau, et se firent appeler messieurs les notables, lesquels estoient quasi tous ou d'Eglise, ou de judicature, ou de finance, ou d'escritoire ; car quant aux gentilshommes, ils estoient en si petit nombre, et tellement mesprizez, et leurs rangs rabaissez par le fast et l'ostentation des officiers, que rien ne leur estoit defféré, estans leurs propositions, voix et suffrages rendus comme vains et inutiles¹. » Ainsi la décadence de la noblesse avait suivi l'altération de la royauté ; ses opérations mêmes avoient tourné à sa ruine.

Mais l'Etat n'avait point gagné à cet abaissement. Cette cohue de notables de *judicature* ou *d'escritoire* ne sut que compiler de vieilles lois pour les appliquer à des temps nouveaux, et faire en tumulte des plans d'économie dont l'exposé parut plaire au roi, mais déconcerta pleinement l'expérience de Sully. Et c'est peut-être aussi pourquoi les rédacteurs de ses Mémoires qui avaient vu à l'assemblée les sourires méprisants de leur maître pour ces réformateurs d'Etat, fidèles à ce souvenir, disent tant de mal de ces sortes d'assemblées, mélange de passions, de volontés et de vœux contraires ; lesquelles, disent-ils, « ne produiront jamais rien de bien proportionné tant pour le souverain que pour ses sujets ; d'autant que si telles assemblées se tiennent sous un roi puissant, absolu, et qui s'en veuille faire croire, sans autres esgards ni considérations que de ses seules fantaisies, passions et cupiditez, lesquelles en la plus part des puissants dominateurs des nations ne sont pas le

qu'elle s'étonnait qu'il eût parlé de se mettre en tutelle. « Ventresaint-Gris, lui répondit le roy, il est vray ; mais je l'entends avec mon espée au costé. »

¹ *Mém.* de Sully, chap. **LXIX** et **LXX**.

plus souvent trop bien réglées, il ne se résoudra et encor moins exécutera-t-il jamais rien qui n'aboutisse à l'esclavage des plus grands, signalez et qualifiez personnages de l'Etat, et à la foule, surcharge et oppression des peuples; que d'autre costé, si telle vocation se fait sous un roy niais, idiot, faible, hay et mesprisé, duquel l'Etat soit remply de partialitez toutes formées, troubles et dissensions subsistantes, ou que les grands ou les peuples soient puissants, autorisez et tumultueux comme nous avons vu la France sous Henri III, toutes propositions, délibérations, conclusions et opérations ne se termineront enfin qu'à la flestrisure du souverain, avilissement de l'autorité royale, diminution des revenus de l'Etat, accroissement de pouvoir ès plus audacieux et tumultueux... » « Et peut-on juger facilement, ajoutent les Mémoires, que pour espérer de bons et avantageux succez de telles assemblées, il seroit besoin de ces très-bonnes et très-heureuses, mais très-rares conjonctures, èsquelles les souverains et les sujets s'aiment mutuellement, et sont esgalement bons, sages, et gardent les proportions requises entre le supérieur et l'inférieur, pour vivre heureux et contents l'un de l'autre, auquel cas aussi les assemblées, pour faire nouvelles loix et nouveaux réglemens, ne se trouveront guères fréquentes; d'autant qu'alors les roys doivent et peuvent pourvoir d'eux-mêmes à toutes choses, bien assurez qu'ils sont de n'y estre jamais traversez, les peuples ayans toute confiance en eux pour avoir tousjours veu marcher la prudence, la douceur, et l'équanimité devant toutes leurs œuvres ¹. »

Quoi qu'il en soit de ces généralités, explicables sous la plume d'un grand ministre ou de ses secrétaires, l'assemblée de Rouen n'a point laissé à l'histoire le droit de les contredire. Car elle ne sut faire que des théories de réforme, et chacun de ses plans fut une chimère.

1597. — Cependant l'assemblée huguenote avait poursuivi ses desseins. On lui accorda tout ce qu'elle voulut; mais à mesure qu'on lui faisait des concessions, elle de-

¹ *Mém. de Sully*, chap. LXX.

mandait encore. Elle avait fini par demander l'entretien de garnisons, aux frais du roi, dans les places de sûreté qu'elle avait déjà. Le roi hésita. Les huguenots firent des menaces. Le duc de Bouillon se déclarait ouvertement chef et protecteur de la faction. Le roi pénétra tout ce qu'il y avait de péril au fond de ces intrigues, plus politiques encore que sectaires.

Toutefois l'attention de Henri IV n'était pas tellement captivée à ces tristes images d'anarchie renaissante, qu'il ne se laissât distraire à l'habitude funeste de ses plaisirs. Le cynique chroniqueur du temps conte à plaisir les fêtes désordonnées, les mascarades insensées, les festins et les bals licencieux où se mêlait Henri IV avec Gabrielle. « Présages de l'ire de Dieu, ajoute le satirique, qui parut sur nous incontinent après ¹. » En effet, les Espagnols, profitant de ces désordres, vinrent surprendre Amiens à l'improviste. Les habitants étaient au sermon du jubilé. Les portes étaient mal gardées. Un paysan, entrant dans la ville avec un sac de noix, le dénoua comme par mégarde, et les noix roulèrent devant le corps de garde, aux grands éclats de rire des soldats bourgeois, qui se mirent à les ramasser. Pendant ce temps un corps espagnol se précipitait et s'emparait du poste. Au sortir du sermon, les habitants virent devant eux l'écharpe rouge, toute la ville était occupée. La nouvelle alla éclater comme la foudre au milieu des joies de la cour. « Et mesme le roy duquel la constance et la magnanimité ne s'esbranle aisément, estant comme estonné de ce coup, et regardant cependant à Dieu, comme il fait ordinairement plus en l'adversité qu'en la prospérité, dit tout haut ces mots : « Ce coup est du ciel ! ces pauvres gens, pour avoir refusé une petite garnison que je leur ai voulu bailler, se sont perdus. » Puis songeant un peu, dit : « C'est assez faire le roy de France ; il est temps de faire le roy de Navarre. » Et se retournant vers sa marquise qui pleuroit, lui dit : « Ma maltresse, il faut quitter nos armes, et monter ² à cheval pour faire une autre guerre ². »

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

Henri IV était une nature mêlée de vaillance et de faiblesse, de bon sens et de vice. Il passait rapidement de la débauche à la gloire. Il appela Sully, et lui demanda ses plans de finances à opposer aux vagues théories des notables. Sully était prêt. Il lut au roi un travail pratique; et le roi, frappé des vues de ce mémoire, le copia de sa main, pour s'en faire honneur, dit-il à son ministre, dans un grand conseil qu'il appela aussitôt. Le plan de Sully était d'abord un emprunt assuré avec intérêt, et qui devait être couvert librement par les gens aisés; puis une augmentation de la gabelle; troisièmement, un établissement de comptables triennaux¹; enfin, un examen des comptes des gens de finances, qui depuis longues années pillaient la France. Tout le conseil applaudit aux propositions du roi; l'envie y découvrait le génie de Sully, mais il se tut. Les financiers, pour échapper à une reddition de comptes qui les fit trembler, ouvrirent leurs trésors. L'emprunt fut couvert en quelques moments. Une révolution venait de se faire. Sully reçut l'administration des finances, et le roi courut en Picardie relever les courages.

Les conjonctures étaient graves; les huguenots en profitèrent pour arracher des concessions, et donner à leur assemblée de Vendôme une hostilité plus acharnée. Vainement le roi leur écrivit des lettres touchantes; ils ne furent point émus. Lesdiguières qui, d'abord, était venu à leur aide, leur écrivit à son tour, et leur annonça qu'il courait en Dauphiné opposer son épée fidèle aux armes du duc de Savoie. Rien ne les put désarmer. Ils transportèrent leur assemblée à Châtellerault, et là, au nombre de deux cents principaux du parti, ils signèrent de nouveau leur déclaration de ligue avec un serment qui était un signal de révolte. Henri IV, qui avait assemblé ses forces devant

¹ « Un *triennal* : les offices de finances étoient possédés par deux personnes en charge. Le premier s'appelait l'*ancien*; le second, qui avait été établi depuis, s'appela *alternatif*, et on nomma ce troisième *triennal*, parce qu'il roulait de trois ans en trois ans avec les deux autres, auxquels seulement il fut permis de rembourser le *triennal*. » Note de l'abbé de l'Ecluse. — *Mém. de Sully, édit. Michaud.*

Amiens, s'effraya de cette audace. Il appela Sully, et lui montra Bouillon, la Trémouille, quelques autres, comme chefs d'une faction prête à rallumer le feu des guerres civiles. Sully, huguenot fidèle, mais bon citoyen, écrivit à la Trémouille une lettre mémorable ¹. « Je désirerois estre près de vous pour vingt-quatre heures, lui disait-il à la fin, car l'affaire qui se présente est un champ si spacieux qu'il ne me laisseroit manquer de raisons pour vous ramener tous à la raison, et vous montrer clairement qu'en l'assemblée, si la conclusion en est telle que vous me mandez, il ne s'y est résolu aucune chose qui puisse revenir à la gloire de Dieu, à l'utilité de la religion, au bien et repos du roy ny du royaume, ny de vous particulièrement. — J'ay tousjours estimé que vous ne pécherez jamais par ignorance; ramenez-vous donc devant les yeux les raisons que la clarté de votre jugement et la vivacité de vostre esprit vous présentent, et je m'asseure que vous ferez changer de dessein à cette assemblée, ou que pour le moins vous vous opposerez à la violence de ceux qui le voudront suivre, tesmoignant à chascun que vous estes vraiment HUGUENOT ², c'est-à-dire entièrement désireux de conserver la religion et l'Estat, balançant tellement vos conseils et actions, que l'excez de la passion au bien de l'un ne puisse devenir la ruine de l'autre.»

Mais les huguenots n'écoutaient aucune parole modérée. Ils firent encore des députations au roi, grossirent leurs murmures, lui arrachèrent des prêches en diverses villes, de l'argent pour leurs garnisons, des dotations pour leurs ministres, des chambres mi-parties dans les parlements, et toutefois restèrent armés de plaintes et de griefs, et toujours prêts à éclater.

Il fallait au roi quelque éclat de victoire pour contenir ce bouillonnement. Il était ardemment occupé au siège d'Amiens; mais toujours mêlant l'amour à la guerre. Ga-

¹ *Mém. de Sully*, chap. LXXV.

² Cette expression, sous la plume de Sully, sera une réponse à ceux qui s'étonneraient que je retienne cette désignation de huguenot dans mes récits. Je la devais garder, tant qu'elle était une expression de parti politique; la langue changera avec la modification des situations et des idées.

brielle l'avait suivi. Les capitaines murmurèrent à cette vue, surtout Biron, plus libre que tous les autres. Toutefois la gloire l'emporta. « Il donna congé au jeu et à l'amour, dit le chroniqueur, et marcha en personne, faisant office de roy, de capitaine et de soldat tout ensemble, et plantant par ses généreuses actions autant d'épouvante au cœur de ses ennemis, comme en celui des siens d'ardeur et d'émulation de bien faire à son exemple ¹. »

Une forte garnison était dans la ville, et l'archiduc cardinal était venu à son aide avec une armée. Les combats furent divers. Henri IV, par ses dispositions comme par son courage, força l'archiduc à s'éloigner. La garnison ne songea plus qu'à capituler. Le 25 septembre, « Amiens fust rendu au roy qui la reprit, non par ruse, mais par le plus mémorable effort et par la plus grande gloire des armes du monde ². »

C'est durant ce siège que Henri IV « acheta le duché de Beaufort à madame la marquise de Mousseaux, sa maîtresse, et de marquise la fit duchesse ³. » Le satirique historien, en mentionnant cet incident, lui jette ses flétrissures accoutumées. La gloire du roi soldat s'abîmait en effet dans ces publiques faiblesses, et la grave histoire doit les citer à son tour pour expliquer la secrète blessure qui vivait au fond des âmes sévères.

Pendant le pape s'était depuis quelque temps entremis pour la paix entre l'Espagne et la France. L'éclatante reprise d'Amiens disposa Philippe II aux négociations ; et Henri IV garda l'épée pour les rendre plus profitables. De son côté, Lesdiguières s'opposait aux entreprises du duc de Savoie par de brillants faits d'armes ; ses expéditions méritent d'être étudiées par les gens de guerre. Le génie du duc de Savoie n'était point vulgaire ; Lesdiguières le contint par son activité prévoyante. Il le chassa de ses forts, battit ses

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

³ « Depuis lequel jour on l'appella la duchesse de Beaufort, que les autres appelloient la duchesse d'Ordure. » *Ibid.*

troupes, ruina tous ses desseins. Le duc ne songea bientôt qu'à la paix ¹.

C'était la tendance universelle. En Bretagne, le duc de Mercœur poursuivait encore ses desseins, et ses troupes répandaient au loin le ravage. On envoya contre lui le maréchal de Brissac qui le contint. Il y eut une nouvelle suspension d'armes. Les peuples s'en applaudirent. La paix, après tant de maux, était un vœu et un besoin.

Les factions se remuaient pourtant. Quelques restes des Seize avaient paru après la perte d'Amiens. On les poursuivit à outrance. Cinq furent pendus, d'autres bannis.

Les huguenots surtout continuaient de s'agiter ; mais les rivalités les déchiraient. Le duc de Bouillon et la Trémouille voulaient avoir en leurs mains l'argent qui serait levé pour la guerre ; les ministres voulaient qu'il fût remis à des hommes choisis par les assemblées. Cette anarchie intestine fut propice. En même temps le roi, rentré à Paris tout triomphant, parut plus formidable aux brouillons. Sa parole prit un ton de victorieux. Il annonça son dessein d'aller arracher les dernières racines de la Ligue en Bretagne, et il ne voulait point rencontrer sur sa route de vestiges d'assemblées huguenotes. A cette nouvelle, les séditieux prirent le parti de l'intrigue ; il leur fut plus profitable que les armes.

1598. — Le roi parut en effet en Bretagne dès le début de l'année ; et à son approche toutes les villes s'ouvraient, toutes les révoltes tombaient. Mercœur se trouva seul en un moment. Alors il se fit suppliant, et s'adressa à Gabrielle. La pacification se fit par un mariage. Gabrielle avait eu de Henri IV un fils nommé César. *Henri IV étoit son père, pensoit-on* ². Le duc et la duchesse de Mercœur sollicitèrent le mariage de cet enfant avec leur fille unique, héritière du

¹ *Hist. de Lesdiguières.* — Guichenon, *Hist. de Savoie.* — Le P. Daniel.

² Cette paternité même est rendue douteuse par une anecdote contée dans les graves *Mém. de Sully*, chap. LIX, et mentionnée dans le *journal de l'Etoile*, année 1594. Ce sont là de tristes incidents dans une vie sérieuse de monarque.

duché de Penthièvre et de la principauté de Martigues. Il semblait qu'on voulait faire croire à Gabriellé qu'elle était reine de France; elle accéda à cette proposition, et déclara son César héritier de son duché de Beaufort; le roi l'avait, quelques jours auparavant, déclaré pair de France; il lui donna le duché de Vendôme, et le duc de Mercœur se démit en sa faveur de son gouvernement de Bretagne. Telle fut l'origine de l'opulente maison de Vendôme, par un prince dont la naissance était suspecte, même à Sully.

Mais le traité exterminait la Ligue en Bretagne, son dernier théâtre. Etonnante destinée d'une révolution qui, pendant plus de vingt ans, avait remué la France, tourmenté l'Eglise, effrayé l'Europe; où de grandes vertus avaient éclaté avec de grands crimes, et dont les ébranlements venaient aboutir à des transactions cimentées par le mariage du fils d'une maîtresse, âgé de cinq ans¹.

La présence de Henri IV en Bretagne n'en fut pas moins heureuse. Les peuples s'étonnèrent de cette facilité et de cette grâce; tous les cœurs étaient captivés. Henri IV était admirable à entraîner les âmes, à dominer même les oppositions. Sully vint le trouver pour aviser à des réformes. Il le gronda de l'accommodement achevé par l'entremise de Gabrielle. Mais la plainte était inutile; Henri IV s'était laissé *cajoler par des femelles*, disent les Mémoires du grand politique. Il n'y avait plus qu'à passer outre. Sully tint les états à Reims, et le roi alla à Nantes, où devaient se rendre les députés de la *religion*.

Cette fois Sully ne craignit pas de l'abandonner à lui-même. L'assemblée toujours permanente de Châtellerault avait multiplié ses manéges pour obtenir par la supplication ce qu'enfin elle n'espérait plus arracher par la révolte. Henri IV se laissa entraîner, et alors fut concédé le célèbre édit de Nantes, qui mettait les huguenots en possession du droit commun avec les catholiques, et rompaît l'unité religieuse de la monarchie. Au point de vue de la liberté de conscience, l'édit devançait les temps; il mettait le culte

¹ Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, en avait six.

public hors de l'Etat, et en faisait un droit privé. Grande question de morale et de politique que l'histoire n'a point à résoudre. Au point de vue de l'autorité royale, l'édit établissait une religion particulière dans une sorte de constitution générale. Les huguenots, outre l'exercice public de leur religion, outre leurs places de sûreté conservées pendant huit ans avec des garnisons payées par le roi, outre leur dotation annuelle de quarante-cinq mille écus pour leurs ministres, outre leurs chambres mi-parties dans les parlements, avaient obtenu le droit de faire des assemblées, sous des conditions restrictives sans doute, mais menaçantes encore pour la paix de l'Etat ¹. C'était là toute une révolution ; elle était pleine de périls. Aussi Henri IV eut peine à pardonner au duc de Bouillon les ardentes intrigues par lesquelles il avait arraché ces concessions ; le roi en resta tout effrayé, et peu après il épanchait ses alarmes au cœur de Sully ; sous ce nom de liberté de conscience, les grands seigneurs de Châtellerauld avaient fait consacrer un droit d'anarchie civile ². L'avenir le fit assez voir.

Dès que l'édit de Nantes fut connu, les huguenots triomphèrent, les catholiques frémissèrent. Partout éclata la résistance. Les parlements refusèrent de le vérifier. L'université fit des murmures. Le clergé alla verser aux pieds du roi ses doléances. La chaire recommençait à gronder. Il fallut que le roi parlât avec autorité et même fit des menaces. Il alla au parlement expliquer les raisons de sa conduite ; sa harangue fut admirable d'entraînement, de simplicité, d'autorité et de bienveillance. Il ne visait point à l'éloquence ; sa pensée s'échappait par bonds inégaux : c'était l'allure ordinaire de son esprit. Toutefois son début, tel qu'il est rapporté par de Thou, dut singulièrement saisir les imaginations ; aujourd'hui même l'histoire ne le répète passans un secret frémissement.

« Je me souviens, dit-il, qu'il y a vingt-six ans, étant à la cour de Charles IX, je proposai à Henri de Lorraine, duc de Guise, mon parent et qui étoit alors mon ami, de jouer aux

¹ *Hist. de l'édit de Nantes.*

² Voyez le discours de Henri IV à Sully, *Mém. de Sully*, ch. LXXX.

dez. Il y avoit avec nous un grand nombre de gens de la cour, et entr'autres la Châtre, que voilà présent, et qui peut vous rendre témoignage de ce que je vais vous dire. On essuya la table, et dans le temps que nous allions commencer à jouer, on vit des gouttes de sang qu'on essuya vainement, et qui parurent plusieurs fois, sans qu'on pût savoir d'où elles couloient ; on remarqua exactement qu'aucun des assistants ne saignoit du nez, ni d'aucune autre partie du corps. Etonné de ce prodige, j'en tirai un mauvais augure ; je quittai aussitôt le jeu ; je communiquai ma pensée à mes amis, et me tournant vers eux, je leur dis, sans que M. de Guise m'entendit : Je prévois qu'il coulera un jour des torrents de sang entre le duc et moi. Des événements aussi funestes à l'Etat que douloureux pour moi ont justifié mes prédictions. Que nos malheurs passés nous soyent du moins de quelque utilité, et qu'ils nous enseignent les remèdes nécessaires aux maux présents ¹. »

Tel fut, selon de Thou, le grave début de la harangue de Henri IV. Cette effrayante solennité ne se trouve pas en d'autres historiens. « Je suis catholique, disait Henri IV, roi catholique, catholique romain ; mais je ressemble le berger qui veut ramener ses brebis en la bergerie avec douceur. Ne vous fiez-vous pas aux paroles qu'avez eues de moi ? Le pape et le roi d'Espagne s'y sont bien fiés. Je sais bien que mon royaume ne se peut sauver que par la conservation de la religion catholique ; mais la religion et l'Etat ne se peut sauver que par ma personne... Il ne faut plus faire de distinction de catholiques et de huguenots ; il faut que tous soyent bons François, et que les catholiques convertissent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie²... Vous empêchez mes desseins par les troubles que vos longueurs entretiennent dans cet Etat... Il y a vingt-cinq ans que je commande au parti de ceux de la religion ; cela m'a fait connaître tout le monde. Je sçai ceux qui veulent la guerre, et connois ceux qui veulent la paix. Je connois ceux qui

¹ De Thou, liv. CXXII.

² Ce mot de *Huguenots*, on le voit, est dans la langue politique du temps.

faisoient la guerre pour la religion catholique, ceux qui la faisoient pour l'ambition, ceux qui la faisoient pour la faction d'Espagne et enfin ceux qui n'avoient envie que de voler parmi ceux de la religion, où il y en a de toutes sortes, aussi bien que parmi les catholiques. J'ai bien eu de la peine à faire obéir les huguenots... J'ai reçu plus de biens et plus de grâces de Dieu que pas un de vous, je ne désire pas en demeurer ingrat. Mon naturel n'est pas disposé à l'ingratitude, combien qu'envers Dieu je ne puisse être autre; mais pour le moins j'espère qu'il me fera la grâce d'avoir toujours de bons desseins. Je suis catholique, et ne veux que personne en mon royaume affecte de paroître plus catholique que moi¹.»

Après ces déclarations, le roi demanda la vérification de l'édit. « Je vous prie que je n'aye plus à parler de cette affaire, et que ce soit pour la dernière fois. Faites-le, je vous le commande et vous en prie. »

La résistance fut longue, opiniâtre, motivée². L'édit fut à la fin vérifié, mais l'irritation des cœurs restait profonde, et le clergé catholique laissa plus d'une fois échapper ses murmures³.

Cependant le pape n'avait cessé d'intervenir pour la paix entre les deux couronnes. Le génie de d'Ossat avait continué de se déployer en ces négociations. Il seconda merveilleusement les desseins du pape; et il est vrai que tout aussi devenait propice. Le roi Philippe II, fatigué par l'âge et les maladies, inquiet de l'avenir, entouré de mécontentements et de germes de révolte, tremblait de laisser à son successeur, jeune prince sans génie, un héritage de guerres et d'anarchie. La politique de Henri IV, soutenue de ses coups

¹ Voyez le discours dans l'*Hist. de l'édit de Nantes*, reproduit par le P. Daniel.

² Voyez les discours dans de Thou, *ibid.*

³ Il y a dans l'*Etoile* une réponse curieuse de Henri IV à l'assemblée du clergé : « Vous m'avez exhorté de mon devoir, dit-il à la fin, je vous exhorte du vostre. Faisons bien, vous et moi; allez par un chemin, et moi par l'autre; si nous nous rencontrons, ce sera bientôt fait. Mes prédécesseurs vous ont donné des paroles avec beaucoup d'apparat; et moi, avec ma jacquette grise, je vous donnerai des effects. Je suis gris au dehors, mais tout or au dedans. »

d'épée, venait de déconcerter les longs desseins qui avaient rempli sa vie. Il laissa faire le pape, sans témoigner d'empressement; et d'Ossat était appliqué de même à dissimuler les désirs du roi. La diplomatie était déjà une science. Elle avait grandi parmi les factions; science vaine toutefois, dès qu'elle devenait un art de tromperie à l'usage commun de tous les Etats.

Enfin, des conférences furent tenues à Vervins, et là s'exerça durant quatre mois l'artifice des politiques. Aussitôt que cette idée de paix avait paru devenir sérieuse, les huguenots de France et les protestants d'Europe s'étaient émus. C'était même ce qui avait pu disposer Henri IV aux larges concessions de l'édit de Nantes. Les huguenots apaisés, il dut croire qu'il serait plus facile de passer outre. Puis, lorsque les ambassadeurs d'Elisabeth d'Angleterre et des états de Hollande vinrent à leur tour se jeter au travers des négociations, Henri IV fut contraint de faire avec activité l'office de diplomate; et lui seul pouvait en effet désarmer ces ardentes résistances, mêlées de rivalité politique et d'esprit sectaire. Aussi jamais on ne l'avait vu déployer tant de zèle. Les peuples, le voyant se mêler de la sorte aux soins de l'empire, lui applaudissaient avec transport. L'espérance de la paix ajoutait à l'enthousiasme. Ce fut un moment plein d'intérêt. Le royaume de France allait-il sortir de ce grand conflit? Tous les cœurs palpitaient, et le plus ému sans doute était celui de Henri IV. Il sentait que sa fortune allait se révéler à la France et à l'Europe ¹.

Enfin les conférences de Vervins aboutirent à un traité mémorable ². Par ce traité la France rentra dans les termes de la paix célèbre de Cateau-Cambrésis (1559). Les places occupées en Picardie par les Espagnols, Calais, Ardres,

¹ Voyez *Mém. de Sully*, ch. LXXXII. — *Mém. de Caiet*. — *Mém. de Bellièvre* et de Sillery. — *Journal du traité de Vervins*, par le secrétaire du légat. — *Observations sur les traités des princes*, par le sieur Amelot de la Houssaye (en tête des *Traités de Léonard*). — Et enfin les lettres du cardinal d'Ossat.

² *Traité de Vervins*, le 2 mai 1598. — *Traités de Léonard*, tom. 2. — Analysé dans l'*Hist. de de Thou*.

Dourlens, la Capelle, le Catelet, quelques autres étaient restituées au roi, ainsi que le port de Blavel en Bretagne. Le roi d'Espagne, de son côté, était remis en possession du comté de Charolais, sous la souveraineté de la France. Du reste, les droits et prétentions réciproques des deux monarques, par rapport à la Navarre du côté de Henri IV, par rapport à la Bourgogne et à la Bretagne du côté de Philippe II et de son infante, étaient réservés, et chacun gardait la liberté de les poursuivre par voie de justice, mais non par les armes. La Savoie fut comprise dans le traité. Le duc restitua la ville et le château de Perre en Provence; et il fut convenu que la difficulté ancienne du marquisat de Saluces serait remise à la décision du pape.

Une telle paix était surtout favorable à la France; elle venait clore d'une façon imprévue vingt-cinq ans d'anarchie et de désastres. Ce fut le pape avec son légat qui fut l'instrument de cette politique fortunée. Ainsi se préparait le grand système qui devait plus tard faire rentrer l'Espagne dans ses limites, et rendre à l'Europe l'équilibre qu'elle avait perdu depuis Charles-Quint. Et c'est ici une grave remarque à faire; c'est que le protestantisme avait engendré la domination de l'Espagne en Europe, que les factions huguenotes de France n'avaient fait que l'enraciner, et qu'elle ne commença à déchoir qu'au moment où la royauté se rattacha par la conversion de Henri IV au principe catholique. La France protestante, c'était la ruine et la servitude de tous les Etats ¹.

Il y eut à Paris, au mois de juin, de splendides fêtes pour la célébration de cette paix. Les ambassadeurs d'Espagne y furent conviés avec le légat. La cour de Henri IV y déploya de la pompe et de la grâce. Après une messe solennelle à Notre-Dame, le roi jura la paix sur l'autel : « Nous, Henri IV, roy de France et de Navarre, promettons sur notre foy et honneur et en parole de roy, et jurons sur le très-saint Evangile de Dieu et le canon de la messe, pour et par nous touchés, que nous observerons et accomplirons plei-

¹ Voir le traité, au 2^e vol. de Léonard.

nement et réellement, et de bonne foy, tous et chacuns les points et articles portés par le traité de paix, réconciliation et amitié, fait, conclu et arrêté à Vervins. » Après quoi, il embrassa les ambassadeurs d'Espagne, en leur disant : « Je souhaite au roy mon frère une longue vie pour jouir longuement du fruit de cette paix ¹. » Quelques jours après, le maréchal de Biron, que le roi venait de faire duc et pair, allait à Bruxelles pour assister à un serment semblable fait par l'archiduc au nom du roi d'Espagne. Partout les peuples se livrèrent à la joie. On crut voir renaître des temps nouveaux, et la poésie et les arts célébrèrent cette fin inespérée de tant de guerres.

Peu après mourait Philippe II, roi vanté pour son habileté, mais dont l'habileté ne sut faire que des intrigues et semer des désordres, sans profit pour sa puissance comme pour sa gloire. C'est la destinée commune des rois qui ne sont que rusés; la ruse est le dernier de tous les génies. Quelquefois le crime vint en aide à cette triste habileté de Philippe II. La mort de don Carlos, son fils, fut un tragique exercice de l'autorité du père et du roi : celle d'Elisabeth de France ne fut pas même sans soupçons atroces². Philippe II, âme froide et tenace, fut capable de tout pour le succès, et le succès même lui échappa. Si l'on en croit le P. Daniel, on trouva dans ses papiers qu'il avait dépensé dans sa vie en trames de toute sorte, en desseins avortés, ou en guerres inutiles, cinq mille cinq cent quatorze millions d'or. Le nouveau monde paya ses folies; mais ce fut trop pour une renommée de finesse qui devait aboutir à la paix de Vervins; lui-même, près de mourir, sentit que le vaste colosse de la monarchie d'Espagne commençait à se délabrer³.

Mais Henri IV profita des conjonctures pour affermir l'Etat; et, à côté de lui, l'histoire contemple le génie de Sully, admirable ministre, qui s'appliquait à lui montrer les bles-

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Mém. de Bassompierre*, édit. Potitot.

³ Voyez son testament dans les *Mém. de Sully*. — Il est analysé dans l'*Hist. de de Thou*, qui parle avec ambiguïté du meurtre de don Carlos, et avec colère des tromperies politiques de Philippe II.

sures publiques, et lui enseignait l'art de les guérir par des réformes et des économies ¹.

En même temps se firent des mariages : celui du nouveau roi d'Espagne Philippe III avec Marguerite d'Autriche; celui de l'archiduc Albert avec l'infante Claire-Eugénie, sœur de ce monarque.

En France, le mariage de Catherine, sœur de Henri IV, couronna toute une vie de roman. Dès le berceau, elle avait dû être mariée au duc d'Alençon, fils de Henri II; Henri III songea quelques moments à elle; le roi d'Espagne la sollicita; le duc de Savoie, le prince de Condé, le roi d'Ecosse, le prince d'Anhalt la recherchèrent. Celui qui en fut le plus occupé fut le comte de Soissons. Ce fut une longue intrigue mêlée d'amour et de politique ². A la fin, Henri IV se fatigua de ces manéges, et il imposa à sa sœur le mariage du duc de Bar, fils du duc de Lorraine. L'affaire ne fut pas sans quelque difficulté. Catherine était huguenote entêtée. Le pape exigeait qu'on lui demandât une dispense pour le mariage. On essaya aussi de la convertir. Tout fut inutile. Elle avait déclaré qu'elle ne serait catholique que lorsque Duplessis - Mornay serait pape. L'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon, frère bâtard de Henri IV, prélat récemment improvisé, se laissa convaincre par quelques railleries de Roquelaure, son compagnon de jeux, de débauches peut-être, que c'était folie de résister à la volonté de Catherine, qu'il pouvait très-bien la marier quoique huguenote, et qu'il avait tort de croire que lui céder sur ce point serait compromettre son paradis ³. Ainsi se fit le mariage. Henri IV s'en amusa; et les secrétaires de Sully le content comme un bon tour fait à l'Eglise. Ce fut tout au plus une dérision et un scandale ⁴.

¹ Voyez dans les *Mém.* de Sully les lettres de Henri IV et de son ministre sur les finances, etc., chap. LXXXI et suiv.

² Les détails en sont racontés dans les *Mém.* de Sully.

³ *Mém.* de Sully.

⁴ Le contrat de Mariage est daté de Monceaux, 5 août 1598. C'est à Monceaux que régnait Gabrielle. — *Traité*s de Léonard.

Un autre mariage occupait plus sérieusement le roi, c'était le sien.

1599. — Nous n'avons point à remettre en lumière la triste histoire du mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de France. Cette union s'était traitée, nous l'avons vu, par un caprice de cour, et l'un et l'autre époux semblaient ne l'avoir jamais prise au sérieux. De là une double vie toute pleine d'amours infidèles. Mais, à mesure que Henri IV vit le sceptre s'affermir en ses mains, il désira montrer à la France de vrais héritiers de sa couronne. Il fallait pour cela arriver à la dissolution de son mariage avec Marguerite ; et déjà il avait sondé le pape sur cette délicate question. En même temps il nourrissait en lui-même la secrète pensée d'élever Gabrielle au trône. C'était une vague espérance plutôt qu'un dessein digne d'être avoué. Et aussi ce fut par mille détours de confiance qu'un jour il laissa échapper ses vœux devant Sully ; et le ministre, complaisant pour les plaisirs du roi, mais sévère pour sa gloire, repoussa librement cette faiblesse. D'ailleurs la question préliminaire était la question canonique ; et, comme il fallait aussi le concours de la reine Marguerite, Sully alla d'abord droit à ce double objet. Ce ne fut point sans avoir à heurter la fierté de Gabrielle. Il y eut des scènes d'orage où le ministre fut grand, et le roi plus grand encore. Sully refusait de contrôler des dépenses qui venaient de se faire au baptême d'un second fils de Gabrielle, qu'on appelait Alexandre Monsieur, comme on les eût faites pour un fils de France. Gabrielle osa vouloir l'emporter de haute lutte. Le roi hésitait, et aussi son amour-propre semblait quelque peu atteint par la sévérité de Sully. Une vive explication eut lieu entre les trois personnages. Gabrielle crut vaincre par ses larmes. On eût dit un drame romanesque. « Ha ! Dieu, s'écria-t-elle à la fin, que je suis mal-heureuse d'avoir ainsi violemment mis mon amitié en un prince qui oublie si facilement ce qu'il a tant de fois protesté d'aimer comme lui-même ! » Elle versait des larmes ; elle voulait se percer d'un poignard. « Il ne faut plus vivre, s'écriait-elle, après tant de disgrâces ! » Et en même temps elle jetait l'injure

avec le reproche à Sully, qu'elle appelait *un valet*. « Par-dieu, madame, dit à la fin Henri IV, c'est trop, et voy bien que l'on vous a dressée à tout ce badinage pour essayer de me faire chasser un serviteur duquel je ne me puis me passer, je ne crains point de le dire devant luy. Mais, par-dieu, je n'en feray rien, et, afin que vous en teniez vostre cœur en repos, et ne fassiez plus l'acariastre contre ma propre volonté et le bien de mes affaires, je vous déclare que si j'estois réduit à cette nécessité que de choisir à perdre l'un ou l'autre, que je me passerois mieux de dix maîtresses comme vous, que d'un serviteur comme luy que vous avez appelé valet en ma présence et la sienne pour l'offencer, chose que je ne trouve nullement bonne; aussi est-il de toute autre naissance, ceux de ma maison n'ayant point desdaigné l'alliance de la sienne¹. »

Après cette violente scène, il y eut dès raccommodements. Mais le charme était rompu. Gabrielle ne fit plus dès lors que traîner quelques restes de vie, consultant des magiciens sur sa destinée, passant ses nuits dans les soupirs et dans les pleurs, n'osant plus attacher sa pensée à cette image de royauté qui l'avait séduite. Peu après elle était frappée d'un mal mystérieux, elle mourut en quelques heures. On parla de potions suspectes; elle était enceinte et près d'accoucher; on trouva son enfant mort². Ce fut une triste fin de ce spectacle d'amour, qui s'était publiquement étalé, et que, par une complaisance étrange, la nation même a protégé deux siècles durant contre les blâmes de l'histoire.

La première douleur de Henri IV fut profonde; mais Sully lui jeta brusquement la violente distraction de ses affaires. Il le ramena à la question canonique de son mariage. Marguerite, du vivant de *cette bagasse de Gabrielle*³, comme elle l'appelait, avait été peu disposée à se retirer du trône, par la crainte de s'y voir ainsi remplacée; dès qu'elle la

¹ *Mém. de Sully*, ch. LXXXVI.

² *Mém. de Sully*, ch. LXXXVI. — *Journal de l'Étoile*.

³ *Ibid.*

vit morte, elle se prêta plus volontiers à la dissolution d'un lien qui l'avait enchaînée malgré elle. Des enquêtes concertées furent faites sur son mariage. Il y avait des nullités réelles. Une ambassade alla porter à Rome les pièces de l'instruction juridique ; et une sentence motivée vint rendre à Henri IV sa liberté¹. Marguerite se résigna à la retraite, mais elle y garda ses goûts mêlés de grâce et de licence ; sorte de philosophe élégante qui, au milieu des vices, ne fut pas sans dignité. En des temps meilleurs elle eût orné le trône. La corruption publique gâta ses vertus.

La même ambassade, confiée au président de Sillery, devait éclairer à Rome la question du marquisat de Saluces, remise à la décision du pape. Cette affaire se traîna par des négociations complexes. Il fallut accorder du temps pour achever de la résoudre.

Pendant les amis de l'Etat pressaient le roi de se marier. Le parlement lui fit à ce sujet des harangues éloquentes. Mais déjà Henri IV était tombé en d'autres amours.

« Sur la fin de l'esté, le roy s'en retourna vers Paris et Fontainebleau, où ceux qui ne s'entretenaient en quelque crédit auprès de luy qu'en le servant ès-plaisirs et voluptés, et n'avoient autres parties pour se faire estimer, sinon quelques entregents de cour, faire quelques contes pour rire, jeter des exclamations sur tout ce qu'il disoit, et l'accompagner aux banquets et autres lieux de desbauches, luy louèrent tellement les beautez, gentil esprit, cajoleries et bons mots de mademoiselle d'Enragues, qu'ils luy firent venir l'envie de la voir, puis de la revoir et enfin de l'aimer². »

Mais ces amours nouvelles eurent un horrible caractère d'astuce combinée de la part de la *rusée femelle*³ et de ses parents. Elle commença par demander cent mille écus, et

¹ Recueil des actes touchant ce divorce parmi les *Mém.* pour servir à l'histoire du cardinal de Joyeuse. M. D. C. LIV. Bibliothèque du roi. — La sentence de Dissolution du mariage, texte latin, est dans les *Traitéz de Léonard*, 2^e vol.

² *Mém.* de Sully.

³ *Ibid.*

il fallut les arracher à Sully qui ne les donna point sans gronder. Puis, sous un semblant de vertu, elle demanda une promesse de mariage, et Henri IV cette fois n'eut besoin que de sa propre faiblesse. Toutefois, lorsque la promesse eut été écrite, le roi appela Sully, qu'il consultait sur tous ses secrets, même sur les secrets de ses plaisirs et de ses folies. « Lisez cela, et puis m'en dites votre avis, » dit le roi, et puis il se retourna *comme s'il en eust eu honte de voir lire* ce papier. Sully, après sa lecture, alla au roi, tenant le papier ployé dans sa main, et disant qu'il « n'avoit pas assez médité sur une tant importante affaire en son affection, pour en dire ce qu'il lui en sembloit. — La, la, dit le roi, parlez-en librement et ne faites point tant le discret; votre silence m'offense plus que ne sçauroient faire toutes vos plus contrariantes paroles. — Vous le voulez donc, sire, et me promettez de n'en estre point en colère contre moy, quoy que je puisse dire et faire? — Ouy, ouy, dit le roy, je vous promets tout ce que vous voudrez, car aussi bien pour vostre dire n'en sera-t-il ny plus ny moins. » Et-là dessus Sully, déchirant le papier en deux pièces, « Voilà, sire, puisqu'il vous plaist le sçavoir, ce qu'il me semble d'une telle promesse. — Comment! morbieu, ce dit le roy, que pensez-vous faire? Je croy que vous estes fou. — Il est vray, sire, je suis un fou et un sot, et voudrois l'estre si fort que je le fusse tout seul en France¹. »

Cette anecdote est célèbre, mais l'histoire ne saurait trop la redire². Le commencement honora le ministre, la suite honora le roi. Henri IV bouda Sully deux jours. Puis il l'appela, et, après lui avoir parlé longuement des affaires de Savoie, il vint à quelques affaires d'intérieur, et à la charge de grand maître d'artillerie dont il voulait disposer. parce que celui qui la tenait n'y *entendoit rien du tout, voire*

¹ *Mém.* de Sully.

² Le texte de la promesse de Henri IV est dans le *Journal de l'Étoile*, note de l'ancienne édition, citée dans l'édition de Michaud et Poujoulat. Il y a aussi d'autres pièces qui se rapportent à cette aventure. — Voir le même texte, en note, aux *Mém.* de Cl. Groulard, édit Petitot.

qu'il n'étoit capitaine ni soldat. « Et alors, ajouta le roi, ma résolution seroit de la bailler à un certain homme que je connois et vous aussi, qui a le courage bon, l'esprit vif, est actif, diligent, a tousjours affectionné ceste fonction ; or, devinez maintenant qui est cet homme là, et m'aydez à luy persuader de vouloir prendre cette charge, car il est fort de vos amis. » Et comme Sully embarrassé hésitait à dire son avis. « Or bien donc, reprit le roy en se souriant, et lui mettant la main sur la sienne, voyons ce qu'il vous semble de cet homme là que je veux dire, lequel se nomme le marquis de Rosny, le cognoissez-vous bien ?—Oüy, sire, répondit Sully, je le cognois fort bien et ne le tiens nullement capable d'exercer cette charge. » Il est vrai que Sully, qui ne manquait ni d'ambition ni de ruse, ne refusait la charge d'artillerie, si gracieusement offerte, que parce que le titre principal en devait rester à d'Estrée qui l'exerçoit présentement. « Il n'étoit nullement capable, disoit Sully, sur tout ayant pour supérieur un homme duquel il ne sçau-roit rien apprendre, ny mesme en recevoir les commandements sans honte. » Et cette fois Henri IV eut raison de boudier encore. Mais Sully fit des manéges à l'aide de ses finances, et par l'entremise d'une femme à qui il remit trois mille écus. D'Estrées circonvenu se laissa désintéresser de sa charge, et le rôle de Sully cessa d'être généreux, lorsque Henri IV, qui croyait avoir tout fait pour vaincre cette difficulté, l'appela une fois encore, et lui cria à douze ou quinze pas, dès qu'il le vit arriver : « J'avois oublié à vous dire que j'ay tant fait avec M. d'Estrées qu'enfin il s'est résolu à prendre récompense de la charge de grand maistre. » Sully en savait plus que le roi. Il prit la charge de cette façon. Toute la délicatesse en cette occurrence fut du côté de Henri IV ; peu s'en fallut même qu'il n'eût l'air d'avoir été joué par son austère confident ¹.

En ce temps-là, le maréchal de Joyeuse, cet homme étrange qui prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire, revint à sa vocation de capucin. On put penser que ce dernier

¹ Voyez les détails dans les *Mém.* de Sully.

changement n'était pas un dernier caprice : comme il arrive après les grands choes politiques, les âmes commençaient à se retourner vers Dieu. Il y eut d'autres conversions éclatantes¹. Le vide laissé dans les cœurs par les factions avait besoin de se remplir ; partout se révéla bientôt une tendance aux choses graves et aux affections sérieuses, présage du grand siècle qui allait suivre.

Cependant la paix était importune à ceux qui avaient pris l'habitude des batailles ; et plusieurs, entre autres Lanoue, fils du grand capitaine, allèrent en Hollande s'enrôler sous les drapeaux du prince Maurice, qui n'avait cessé de lutter contre l'Espagne. D'autres allèrent en Hongrie prendre part aux combats contre les Turcs.

Un reste de haine ligueuse bouillonnait aussi parfois dans quelques âmes. Il y eut des pensées nouvelles d'assassinat contre le roi, et c'est dans les couvents qu'elles fermentaient. Deux ou trois capucins furent pendus ; toutefois on ne put les punir que sur des soupçons ; c'était trop apparemment d'un tel supplice pour un crime qui était douteux².

1600. — Alors on vit arriver en France le duc de Savoie. Fatigué des lenteurs de l'arbitrage papal sur le marquisat de Saluces, il s'en venait droit au roi, pensant obtenir de meilleures conditions de sa loyauté, ou peut-être les acheter de la corruption de ses courtisans³. Le roi fut magnifique, mais inflexible ; Sully fut galant, mais superbe. Le duc fut entouré d'honneurs. Une fête lui fut donnée à l'arsenal ; le nouveau grand maître de l'artillerie étala ses fontes de canons. « Et que voulez-vous faire de tant d'artillerie, s'écria le duc ? — Monsieur, dit Sully, c'est pour prendre Montmélian. » Le duc toutefois ne se laissait pas plus intimider par de hautaines railleries que désarmer par de superbes hommages. Il poursuivait son but avec ténacité, et le nonce du pape secondait ses vues ; il y eut des conférences où le droit de part et d'autre fut vivement débattu.

¹ Ibid.

² Duplex. — *Hist. de de Thou*, liv. CXXIII.

³ *Mém. de Sully*. — *Journal de l'Etoile*.

Il en sortit une double proposition de traité, qui restituait au roi le marquisat de Saluces, à la condition par le roi d'y mettre un gouverneur agréable au duc; ou bien le laissait au duc, à la condition de remettre au roi le pays de Bresse, Barcelonnette, le Val de Sture, la Perouse et ses dépendances, la ville et le château de Pignerol. Cette alternative était accablante pour le duc. Il s'en alla sans faire un choix, et, une fois à Turin, il déclara ne vouloir ni de l'une ni de l'autre proposition. Cette réponse était la guerre. Toutefois le duc, souple autant que résolu, s'efforça de gagner du temps, et la France se détourna quelques moments vers des pensées d'une autre sorte.

Le roi, du milieu de ses amours, songeait à un mariage sérieux; pour la politique, c'était une promesse de paix; pour le peuple, c'était un présage de fêtes. Sa pensée se porta sur Marie de Médicis, fille de François, ancien grand-duc de Toscane, et nièce de Ferdinand, grand-duc actuel. La négociation fut rapide; le mariage se fit par procuration¹. On n'attendit plus que les solennités. Il y en eut de brillantes à Florence; celles de France devaient les égaler. Par malheur Henri IV restait captivé par mademoiselle d'Entragues, devenue marquise de Verneuil. Ce fut un lamentable mélange de joies pompeuses et de licences étalées. Marie de Médicis s'en vint au milieu des magnificences jouir de sa royauté comme une esclave; et le roi ne sut que recommander à sa maîtresse de bien vivre avec la reine. Il voulut même qu'elle lui fût présentée; ce fut le triomphe de l'orgueilleuse d'Entragues². Henri IV, grand roi par l'intelligence, abaissait la majesté par ses faiblesses.

Tout était plein de contrastes. Les âmes, avons-nous dit, se repliaient vers les choses graves. La lutte contre l'hérésie ne se faisant plus par le glaive, mais par le prosélytisme de la foi et de la piété, il y eut de la part des protestants un travail analogue. Plus d'une fois on vit des

¹ Le traité de mariage, passé à Florence le 26 avril 1600, est dans le Recueil de Léonard, 2^e vol.

² *Journal de l'Etoile.*

conférences se tenir entre des hommes doctes des deux croyances; puis vinrent les livres. Un livre surtout fit du bruit; ce fut un traité de *l'Institution de l'Eucharistie* par Duplessis-Mornay, le pape des huguenots, comme on l'appelait. Les docteurs catholiques se mirent à étudier ce livre. Il fourmillait d'erreurs; mais le pape des huguenots était superbe; il ne répondait pas aux censures des docteurs. Il les dédaignait, parce que ce n'étaient point censures de gentilshommes. A la fin du Perron, l'évêque d'Évreux, se porta fort de prouver en conférence d'hommes doctes et choisis *qu'il y avait cinq cents énormes faussetés de compte de fait et sans hyperbole*. Du Perron était *évêque de qualité*¹, et on fit entendre à Mornay qu'il ne se compromettait point à conférer avec lui. De là des défis publics, et une intervention solennelle du roi dans la querelle. Une conférence fut assignée à Fontainebleau; des juges savants et intègres, choisis dans les deux religions, formaient un tribunal, non point pour juger la doctrine catholique ou hérétique, mais pour examiner le grief de faux matériel intenté par du Perron contre cinq cents passages du docteur huguenot. Cette affaire éveilla toute la cour; Henri IV voulut siéger au tribunal, et, comme il ne fallait point prolonger la cause indéfiniment, du Perron simplifia le défi. Entre les cinq cents passages *faussetés allignés, mutilés, inutiles ou falsifiés*, le roi en choisirait chaque jour cinquante qui seraient examinés, et du Perron s'obligeait à soutenir successivement son accusation, « si ledit sieur Duplessis vouloit promettre de rester pendant six mois de pied ferme. » Duplessis s'effraya. Le roi insistait; il fallut arriver à des termes d'examen plus simples encore. Du Perron choisit soixante passages qu'il remit au roi; et le roi les désigna à Duplessis pour qu'il se disposât enfin au tournoi. Le lendemain du Plessis alla trouver le roi. « Sire, lui dit-il, des soixante passages que le sieur d'Évreux m'a envoyés, je n'ai eu le loisir d'en vérifier que dix-neuf. De ceux-là je veux perdre l'honneur ou la vie s'il s'en trouve

¹ *Journal de l'Étoile.*

un seul faux ; je ferai aujourd'hui paroître à votre majesté que je suis autre qu'elle n'estime. »

Alors enfin la lutte s'ouvrit. Dans la salle du conseil étaient assemblés des hommes doctes, entre autres le célèbre Casaubon, des prélats, des magistrats, les princes, les officiers de la couronne, les secrétaires d'État ; le roi était au bout d'une grande table, du Perron à sa droite, Mornay à sa gauche ; à l'autre bout de la table, de chaque côté, deux secrétaires ; deux cents spectateurs, ministres protestants et docteurs catholiques, remplissaient la salle. La controverse fut grave. Le chancelier recueillait les voix des commissaires, et prononçait la décision. Neuf citations de Scot, de Durandus, de saint Chrysostome, de saint Jérôme, de saint Cyrille, des textes du Code, de saint Bernard, de Théodoret furent jugés incomplets, mal compris ou mutilés. L'épreuve avait duré six heures ; on la renvoya au lendemain. Mais Mornay, rentré chez lui, fut pris de *vomissements* et de *tremblements* ; il fallut que le roi déclarât l'affaire entendue ; peu après, Mornay s'en allait sans bruit à son gouvernement de Saumur.

« Mon ami, écrivit le roi au duc d'Épernon, le diocèse d'Évreux a gagné celui de Saumur ; et la douceur dont on y a procédé a ôté l'occasion, à quelque huguenot que ce soit, de dire que rien y ayt eu force que la vérité. Le porteur y étoit, qui vous contera comme j'y ai fait merveilles. Certes, c'est un des plus grands coups pour l'Église de Dieu, qui se soient faits il y a longtemps. Suivant ces erreurs, nous ramènerons plus de séparés de l'Église en un an que par un autre en cinquante¹.

Il y eut toutefois des huguenots qui se plainquirent de la partialité du roi, et il courut des pamphlets, que l'on put prendre, selon l'Étoile, pour des étincelles de feu. Mais Sully, peu suspect de préférence catholique, jugea comme Henri IV l'épreuve décisive contre Mornay. « Eh bien, que vous en semble de votre pape ? lui dit le roi. — Il me

¹ Lettre du 6 mai. Fontainebleau. *Journal de l'Étoile*, A. E. — Citée dans l'édit. Michaud. — De Thou, liv. CXXIII.

semble, sire, répondit Sully, qu'il est plus pape que vous ne pensez; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Évreux? Mais au fond je ne vis jamais homme si estonné, ni qui se défendit si mal. Si nostre religion n'avoit un meilleur fondement que ses jambes et ses bras en croix (car il les tenoit ainsi), je la quitterois plutôt aujourd'hui que demain ¹. » Peu après, un des juges huguenots de la conférence, le président de Fresne-Cannaie, se faisait catholique.

Pendant le duc de Savoie, malgré l'activité de ses ruses, n'avait pu empêcher la guerre d'éclater. Le maréchal de Biron courut se saisir de toute la Bresse, et Lesdiguières se précipita sur la Savoie. Rien ne résistait à ce double torrent. Le roi parut en personne, et s'empara de Chambéry et de Miolans. Sully le suivait; il se souvint de la menace qu'il avait faite de ses canons contre Montmélian l'imprenable. Le château fut contraint de capituler. Tout le pays céda; mais le duc se battait encore ². Il fut heureux dans une rencontre contre Lesdiguières. Alors parurent des médiateurs. Le pape envoya son neveu le cardinal Aldobrandini pour apaiser le roi; mais le succès avait rendu la négociation difficile. Aux supplications du légat, l'ambassadeur espagnol, Tassis, essaya d'ajouter la menace d'une guerre plus vaste, où pourrait se mêler l'Espagne. « Monsieur l'ambassadeur, répondit Henri IV, on ne me fera rien faire par force ni par menaces, et, quand il me plaira, je porterai la guerre jusque dans le milieu des États du roi votre maître. »

Pendant ce temps, Sully tempérait habilement les colères. Le roi l'avait chargé de courir à Paris préparer la campagne prochaine. Sully alla prendre congé du légat. Il le vit frappé de stupeur; le moment était propice; il parla de paix, mais sur des bases toutes nouvelles. En quelques jours un traité était préparé. Les conditions portaient que la Savoie céderait à la France tout le pays de Bresse, le

¹ *Mém.* de Sully, chap. XCVI.

² Cette expédition est longuement racontée dans les *Mém.* de Sully.

Rhône compris de Genève à Lyon; que la citadelle de Bourg serait remise aux mains du roi; que le bailliage de Gex serait de même cédé à la France avec plusieurs villages qui couvraient le pays jusqu'à Belley; que le duc n'aurait plus aucunes dépendances d'aucune sorte en deçà des monts; et, de plus, qu'il démolirait les fortifications de Bêche-Dauphin; qu'il payerait cent mille écus pour le passage du pont de Gresin, qui lui était concédé sur le Rhône, avec défense d'y faire passer des hommes d'armes sans permission du roi; et enfin qu'à ces conditions le roi laisserait au duc le marquisat de Saluces, et lui restituerait les places qui venaient d'être occupées par la guerre.

C'était là un traité imprévu. Le roi l'approuva; les batailleurs le blâmèrent. La guerre s'étant faite pour le marquisat de Saluces, il fallait, pensaient-ils, ne délaissier cet objet des querelles pour aucun avantage d'une autre sorte; on avait le profit, le duc avait l'honneur. Lesdiguières disait que le roi avait fait un traité de marchand, le duc un traité de prince. Mais c'était là de la poésie, non point de la politique. Le marquisat de Saluces eût été une éternelle occasion de guerre; le pays que l'on ajoutait à la France faisait toucher le royaume aux Alpes, protégeait Lyon, ouvrait la Suisse et l'Allemagne. Aussi le duc de Savoie hésita longtemps à ratifier le traité; il sentait ce qu'il perdait d'indépendance et de force, avec ce gain d'honneur qui faisait gronder quelques gens de guerre.

C'est alors que Henri IV rentra en France pour venir achever les pompes de son mariage.

1601. — Déjà la paix était féconde. La France guérissait ses longues blessures par l'agriculture, par le commerce, par les réformes publiques. Un temps nouveau venait de s'ouvrir, et les rédacteurs des Mémoires de Sully marquent cette transition en ces termes : « Il semble que, sortant d'un vieil et ténébreux monde tout remply de ruynes, dégâts, meurtres, occisions, troubles, guerres, haines et combustions, nous venions à entrer dans un nouveau monde tout esclatant de belles lumières, lequel apparemment de-

voit être nommé celui de paix, concordés, reconciliations, douceurs, oeconomies et mesnagements ¹. »

Quelques étincelles jaillissaient pourtant de ce vieux foyer. Les huguenots gardaient leurs colères; mais ils se bornèrent à des murmures.

En Espagne, peu s'en fallut que des haines nationales ne rallumassent la guerre. A Valladolid, on fit des insultes à l'ambassade française. Henri IV déclara toutes relations rompues avec l'Espagne, et retira son ambassadeur; peu après il en envoyait un autre, mais un homme plus fait pour irriter l'orgueil que pour le tempérer. Il se nommait Emeric de Barrault, sénéchal de Bazas. Dans une comédie dont le sujet était pris de la bataille de Paris, ayant vu François I^{er} tomber suppliant devant un capitaine espagnol, et celui-ci lui tenir le pied sur la gorge aux grands applaudissements de la foule, il courut sur le théâtre l'épée nue, et en perça l'acteur téméraire ². C'était une justice de barbare. Toutefois la France conservait son rôle de plainte contre les affronts de l'Espagne. Il fallut que le pape intervint pour apaiser les irritations.

En même temps la reine d'Angleterre proposait à Douvres une entrevue avec Henri IV. Il se contenta de lui envoyer une ambassade pompeuse, où se trouvait le maréchal de Biron. C'était peu après que la superbe reine venait de faire trancher la tête du comte d'Essex pour des crimes incertains de félonie. On dit qu'à ce sujet elle adressa à Biron quelques paroles d'avertissement, comme si elle eût en quelque pressentiment du malheur qui devait bientôt le frapper ³.

L'année eut peu d'événements. Sully avisait à ses grands travaux de finances, et Henri IV prenait sa part des réformes ⁴. Un dauphin lui fut donné par la reine Marie de Médicis; toute la France accueillit ce présage. La reine douai-

¹ *Mém.* de Sully, chap. C.

² Amelot, sur la 171^e lettre du cardinal d'Ossat.

³ *Mém.* de Sully.

⁴ Voir les lettres du roi, aux *Mém.* de Sully. Années 1600 et 1601.

rière, veuve de Henri III, Louise de Vaudemont mourut à Moulins.

Les grandes agitations étaient au loin. La guerre continuait entre l'archiduc et les états de Hollande. Le siège d'Os-tende par les Espagnols fut célèbre; les Français amis des batailles coururent prendre part à cette lutte acharnée. Il y eut des morts éclatantes; le siège se traîna parmi de magnifiques faits d'armes. La guerre aussi était ardente en Hongrie entre l'empereur Rodolphe II et les Turcs; d'autres Français y coururent sous les pas du duc de Nevers. Mahomet envoya des plaintes à Henri IV, qui les éluda par de vagues réponses. Peu après, Merccœur mourait à Nuremberg, après des combats où il s'était couvert de gloire¹.

Mais aux bienfaits de la paix en France se joignaient d'éclatantes corruptions. Henri IV institua une chambre « pour la recherche des abus et malversions commises par les trésoriers, receveurs et autres financiers. » Mais la brigue, l'intrigue, les riches présents désarmèrent la justice; les favoris, hommes et femmes, aidaient à ce scandale; « et les pauvres grimolins de larronneaux payèrent pour les grands voleurs et brigands². »

Le luxe grandissait à la cour, et par là fut assurée l'impunité des pillages. Le roi même, avec ses vœux de réforme, favorisait cette sorte de corruption par la facilité des mœurs et l'habitude des plaisirs; et la reine eut sa part de complicité par l'intrigue italienne qui dès lors se révélait autour d'elle. Elle avait emmené quelques personnages élevés dans son intimité, entre autres Virgile Ursin, son cousin, et deux jeunes gens promis l'un à l'autre, Concini et Léonore Galli-

¹ Voici une particularité curieuse de sa mort. Nuremberg était une ville protestante. « Contre les us et coutumes de la ville, dit l'Etoile, on lui a permis, ayant égard à sa qualité, maison et religion, d'envoyer quérir une hostie consacrée à trois lieues de là (pourvu qu'on ne sonnât la clochette en la portant), avec laquelle son aumônier le communia. » *Journal de l'Etoile*. — Et en note de l'ancienne édition : « Le magistrat de Nuremberg ne voulut pas permettre que l'aumônier dît la messe devant le duc de Merccœur, pour consacrer une hostie. »

² *Mém. de Sully*.

gai, deux noms marqués pour de fatales destinées. Les intrigues de cette cour se mêlèrent à celles qui enveloppaient le roi ; et les réformes de l'Etat venaient souvent mourir devant cette double avidité d'or et de places, devenue comme nécessaire aux favoris pour soutenir leur rôle de magnificence. Hors de la cour, ce besoin de s'enrichir domina de même toute la noblesse, qui commença, disent les Mémoires de Sully, de s'abâtardir par des mariages. « De sorte qu'il ne se trouveroit plus de gentils-hommes qui ne fussent mestifs et plus propres à faire les marjolets, berlandiers et batteurs de pavé, qu'à s'employer à la vraie vertu et aux armes¹. »

Quoi qu'il en soit de cette dernière plainte du superbe gentilhomme huguenot, toujours est-il que la corruption avait gagné la cour ; et, parmi tant d'intrigues d'amours, tant de rivalités de luxe, tant de manéges de favoris et de maîtresses, la passion politique put se croire à l'aise pour renouer de vieilles trames. C'est alors que le maréchal de Biron, esprit remuant et hautain, se laissa aller à de vagues desseins de révolte, dont peut-être il ne se rendait pas bien compte à lui-même, mais dont il fut aisé de faire une conspiration criminelle contre l'Etat.

Le but de la présente histoire ne saurait être de suivre et de saisir les fils de cette trame. Depuis longtemps Biron se nourrissait de pensées ambitieuses. Lorsqu'il fut envoyé à Bruxelles pour la paix de Vervins, son contact avec les Espagnols avait commencé à lui jeter dans l'esprit des desseins d'agrandissement. On le flatta de mariages magnifiques tantôt avec une cousine de l'empereur, tantôt avec une sœur ou une fille du duc de Savoie ; sa tête s'éleva dans milles chimères. Plus tard il eut à Paris avec le duc de Savoie des communications suspectes. En Guyenne, il fit de sourdes intrigues ; il tendait à s'assurer de l'Espagne. Il employa dans cet office un gentilhomme nommé la Fin, confident dangereux, complice funeste.

Toutefois le but de Biron n'était point précis ; on dirait que

¹ Ibid.

cette conspiration célèbre n'est autre chose que l'agitation inquiète d'un esprit malade. Il y eut pourtant une convention préparée en Italie par la Fin, ce souple et criminel artisan de trames, par laquelle le duc de Savoie promettait sa troisième fille à Biron avec une dot de cinq cent mille écus, et le roi d'Espagne transportait à cette princesse ses droits sur la Bourgogne, dont Biron était gouverneur. C'était là du moins une préparation de la félonie. Mais la paix avec la Savoie rompit le traité de la Fin, et Biron épouvanté courut à Lyon tomber aux pieds de Henri IV. Il avoua ses intrigues, et Henri IV lui pardonna. Peu après, il le chargeait d'éclatantes ambassades, d'abord auprès de la reine Elisabeth, puis auprès des cantons suisses.

Mais bientôt Biron revint à ses agitations; et comme si l'essai de la révolte l'eût engagé au delà de sa volonté même, il refit des trames, entendit des confidences, laissa aller la Fin dans ses entreprises, et finit par paraître tout à fait criminel. Le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, et le duc de Bouillon avaient été déjà les excitateurs de cette âme ardente. Ils étaient de ceux qui ne se pouvaient plier à des habitudes de soumission. Bouillon surtout, sectaire par vanité, ne cessait d'aspirer à raviver le parti huguenot pour s'en faire le chef. Confidents mutuels de leurs plaintes et de leurs espérances, ces trois seigneurs se lièrent à la fin par « une promesse par écrit pour s'entre-maintenir et deffendre l'un envers l'autre et envers contre tous, avec ces mots : *sans nul excepter*; comme je l'ai sceu, ajoute l'historien, par personnes de probité qui l'ont veue¹. » La Fin continuait d'être l'instrument de cette association. C'était lui qui devait par ses manéges lui assurer l'appui de l'Espagne et de la Savoie. En même temps se faisaient des pratiques dans le Poitou et dans la Guyenne pour rallumer en ces contrées de vieux restes de révolte.

Tel fut le crime de Biron, tel que l'énoncent les Mémoires de Sully. Et ici l'histoire s'arrête avec trouble; elle tremble de soupçonner dans les accusations quelque animosité se-

¹ *Mém. de Sully.*

crète, quelque jalousie acharnée. Toujours est-il que le roi s'appliqua à surveiller ou déjouer les trames. Rien n'éclatait. On avisa à pénétrer le complot par la corruption. La Fin était tout prêt aux perfidies. Il se laissa conduire à Henri IV, et promit de lui trouver des coupables. Alors le souple scélérat joua deux rôles : celui de complice et celui de traître ; il se fit remettre cette convention d'Italie, où le duc de Savoie promettait sa fille à Biron ; c'était un acte pardonné à Lyon ; mais il fallait le rattacher à des crimes nouveaux. La Fin fut habile à recueillir en ses mains des preuves de ce genre. Puis il reparut à Fontainebleau avec des révélations qui firent trembler Henri IV. Il avait embrassé pêle-mêle dans la conjuration les fidèles et les mécontents. « Mon amy, écrivit aussitôt Henri IV à Sully, venez me trouver en diligence pour chose qui importe à mon service, vostre honneur et commun contentement de nous deux. » Et Sully étant accouru, « Mon amy, lui dit le roi, il ya bien des nouvelles, toutes les conspirations contre moy et mon Estat, dont nous ne faisons que nous douter, sont maintenant descubertes, voire le principal des négociateurs d'icelles m'est venu demander pardon et me tout confesser. Il y embarasse beaucoup de gens et des plus grands et des plus obligez à m'aymer. Mais c'est un grand menteur et suis résolu à ne rien croire de luy que sur bonnes preuves ; entr'autres il y en met que vous ne penseriez jamais : or, devinez qui. — Jésus ! sire, dit Sully, deviner un homme qui soit traistre, c'est ce que je ne feray jamais. » Ce traître, c'était Sully. « Je n'en ai rien cru, dit le roi. » Mais peut-être fallait-il pour cela même accepter avec défiance les autres délations de ce *grand menteur*.

Cependant quelque émotion apparaissait dans le Poitou, dans la Guyenne, dans la plupart des provinces méridionales. Un impôt de sou pour livre donnait lieu à des murmures, et les passions politiques en prenaient prétexte pour remuer les peuples. Le roi délibéra à Blois de ce péril, et il alla de sa personne imposer l'obéissance aux provinces qui fermentaient. Puis, lorsque l'impôt parut accepté de bonne grâce, il le supprima, s'en revint à Fontainebleau,

frappé sans doute de la facilité qui restait aux factions de rallumer l'anarchie.

Alors tout alla vite, par la nécessité d'intimider les cabales plus encore que de les convaincre. Toute cette suite est triste, et l'histoire gémit de voir Henri IV se mêler personnellement dans les manéges de police où Biron fut enveloppé. C'est vers lui que se dirigeait l'ardeur des poursuites. On s'était contenté de quelques paroles vagues de fidélité de Bouillon; quant au comte d'Auvergne, il était sans racine dans les vieux partis; à peine était-il aperçu dans le complot. Toutefois on songeait à l'envelopper dans les punitions.

On attira Biron à la cour, et Henri IV écrivit encore à Sully : « Mon amy, nostre homme est venu, qui fait fort le retenu et le prudent. Venez en diligence, afin que nous advisions à ce que nous avons à faire. » Et dès que Sully arriva, « Mon amy, lui dit le roi, voilà un mal-heureux homme que le mareschal, c'est grand cas; j'ay envie de luy pardonner, d'oublier tout ce qui s'est passé, et luy faire autant de bien que jamais; il me fait pitié, et mon cœur ne peut se porter à faire du mal à un homme qui a du courage, duquel je me suis si longtemps servy et qui m'a esté si familier. Mais toute mon appréhension est que, quand je luy auray pardonné, qu'il ne pardonne ny à moy, ny à mes enfans, ny à mon Estat; car il n'a jamais rien voulu confesser, et vit avec moi comme un homme qui a quelque chose de malin dans le cœur. Je vous prie, voyez le; il est vostre parent et fait mine d'estre vostre amy, encore qu'en son âme il vous haysse merueilleusement, d'autant qu'il dit que vous l'avez affiné par vos belles paroles. Ne laissez pas néanmoins de parler à luy comme à cœur ouvert; mais avec discrétion et en sorte qu'il ne puisse pas juger que nous sçavons tout, et que nous avons des preuves contre luy, suffisantes pour le convaincre; car il croit que nous ne sçavons rien, d'autant que la Fin luy a dit à l'oreille en arrivant : *Mon maistre, courage et bon bec; ils ne sçavent rien.* Neantmoins s'il s'ouvre à vous sur les discours que vous luy tiendrez et certitude de ma bienveillance que vous

luy donnerez, assurez le qu'il peut en toute fiance me venir trouver, faire confession de tout ce qu'il a pensé, dit et fait, moyennant qu'il ne me cèle rien, et que je luy pardonne de bon cœur, comme je vous en donne ma foy et ma parole¹. »

Il y avait dans ce langage de la pitié et de la colère, de la bienveillance et de la ruse ; toutefois Henri IV se reposait sur une pensée de pardon. Par malheur Biron ne soupçonna point les perfidies de la Fin. Il fit le superbe. Il parut au jeu de la reine comme un homme sûr de son innocence. Le soir un affidé lui vint dire à l'oreille : *Il ne fait pas bon ici pour nous* ; il feignit de ne pas entendre. A minuit, le roi donna congé à la compagnie, et jeta au maréchal ces tristes mots : « Adieu, baron de Biron, vous savez ce que je vous ai dit. » Puis, comme le maréchal sortait de l'antichambre, Vitry, capitaine des gardes, l'aborda en lui disant : « Monsieur, le roi m'a commandé de lui rendre compte de votre personne, donnez-moi votre épée. — Mon épée ! s'écria le vaillant homme d'armes, mon épée, qui a rendu tant de services au roi ! » Un instant il résista ; il demandait à parler au roi. « Le roi est retiré, lui dit-on. » Il fallut obéir. Mais Biron entra dans une sorte de frénésie. Il pressentit aussitôt la fin de tout ce drame. Déjà tout était prêt. La Varenne courut à l'arsenal trouver Sully de la part du roi. « Messieurs de Biron et comte d'Auvergne sont arrêtés prisonniers, s'écria-t-il. — Et où ont-ils été pris ? dit Sully. — Dans le cabinet du roi, ce dit-il. — Or Dieu soit loué, que le roi ayt suivi bon conseil. » Le bon conseil de Sully avoit été d'arrêter Biron furtivement dans le palais, au lieu d'investir sa demeure avec éclat. Sully courut au roi. « Nos gens sont pris, lui dit Henri IV ; montez à cheval, allez leur préparer leur logis à la Bastille ; je les enverray par bateau à la porte de l'arsenac (*sic*) du costé de l'eau. Faites-les y descendre, qu'il ne s'y trouve personne, et les menez sans bruit par vos cours et jardins, où il faut, puis après que vous aurez tout ordonné et mesmes devant qu'ils

¹ *Mém. de Sully.*

arrivent (car ce ne sera pas longtemps après vous), allez au parlement et à l'hostel de ville, et leur faites entendre ce qui s'est passé, dont ils sçauront les causes et les raisons, à mon arrivée, lesquelles je m'assure qu'ils trouveront justes¹. »

Il n'y eut plus qu'à laisser achever à la Fin son rôle infâme. Le parlement instruisit l'affaire en toute hâte. La Fin produisit des pièces, des mémoires, des conventions; il se produisit lui-même, se déclarant l'instrument des cabales de Biron, racontant ses propres manéges avec le duc de Savoie, et de la sorte s'avouant deux fois criminel. Lui seul fournit les motifs d'accusation; on y ajouta le témoignage d'un confident subalterne, nommé Renasé, secrétaire de la Fin, un de ces hommes faits pour la trahison des secrets ou pour la provocation des crimes. Un des griefs contre Biron, ce fut d'avoir eu commerce avec un certain Picoté d'Orléans, ligueur réfugié aux Pays-Bas. Il s'était servi, disait la Fin, de cet instrument pour remuer les Flandres et pour exciter l'Espagne. Un autre crime, c'était, dans la guerre de Savoie, d'avoir voulu conduire Henri IV devant le fort de Sainte-Marguerite, pour le faire tuer, à l'aide de signalements donnés d'avance au commandant de la place. On dirait un procès de roman, plein d'atrocités chimériques. Un mémoire toutefois était produit, dans lequel Biron donnait au duc de Savoie des conseils de défense. Mais ce mémoire même, communiqué par la Fin, avait un caractère indécis; Biron l'avait écrit, comme il disait dans ses réponses, pour se rendre compte des fautes de la guerre; il n'en avait fait nul usage; il le croyait détruit. Mais tout servait, dès qu'on voulait trouver un crime. La famille de Biron alla tomber aux pieds de Henri IV; il renvoya au parlement les supplications; au parlement, la justice était âpre et farouche. La mère de Biron demanda un conseil pour son fils; les gens du roi firent opposition, sur quoi, attendu l'action criminelle, il fut dit néant par arrêt. Les pairs de France ajournés pour assister au procès n'ayant point com-

¹ *Mém. de Sully.*

paru, les gens du roi demandèrent défaut contre eux, et il fut passé outre. Le procès fut rapide. Le parlement avait été saisi de l'affaire le 18 juin ; le 29 juillet la sentence fut prononcée. Ce fut une sentence de mort. Biron était condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève. Deux jours après s'achevait l'horrible justice.

Ces dernières scènes eurent quelque chose de sinistre. Biron se laissait aller à toute la fougue de sa colère ; il niait le crime avec des paroles de rage ; et puis il se faisait suppliant, et puis encore il paraissait comme hébété. La religion lui porta ses douces paroles, et il se laissa quelques moments apaiser. Il se confessa, mais sa rage survivait. D'ailleurs sa foi était douteuse. Il avait été tour à tour huguenot et catholique, et il était resté seulement superstitieux. Son esprit était plein de rêveries d'astrologie judiciaire. Lorsque le chancelier, suivi du premier président, des lieutenants civil et criminel, du prévôt des marchands, des échevins, du greffier, des sergents, alla lui signifier qu'il fallait mourir, on le trouva occupé de rechercher des signes célestes. Il ne pouvait croire qu'il dût périr. Lorsqu'on lui lut son arrêt, et qu'il entendit ces mots : *Pour avoir conspiré contre la personne du roi et de son Etat*, « Il n'est pas vrai ! s'écria-t-il ; » et à ces mots : *Condamné d'avoir la tête tranchée en place de Grève*, « En Grève ! dit-il, voilà une belle récompense de mes services, de mourir ignominieusement devant le monde ! — Le roi, dit le chancelier, vous a octroyé la grâce de ne point mourir publiquement, et l'exécution de votre arrêt se fera en ce lieu de la Bastille.—Est-ce la grâce qu'il me fait ? Ha ! ingrat, méconnaissant sans pitié, sans miséricorde, qui n'eurent onques de lieu en lui ! car si quelquefois il semble en avoir usé, ça esté plustot par crainte qu'autrement. »

Il laissa de la sorte échapper sa colère en mille reproches, les uns violents, les autres insensés. « On me fait mourir, disoit-il, sur la déposition d'un sorcier, et le plus grand nécromancien du monde, qui s'est servi à la malheur de mon ambition, m'ayant souvent fait voir le diable en particulier ; et même parlant par une image et figure de cire,

qui aurait bien articulément prononcé ces mots : *Rex impie, peribis; et sicut cera liquescit, morieris.* » On eût dit un esprit troublé par des manies de sortilège.

Pendant les prêtres s'efforçaient de ramener sa pensée à Dieu. Il se calma pour parler de sa famille et de ses biens, et remettre quelques témoignages de souvenir à ceux qu'il aimait. Puis il fallut le conduire à l'échafaud dressé dans la Bastille. Il s'était trouvé des personnes pour solliciter l'affreux plaisir de ce spectacle. Lorsque Biron les vit empressées : « Que font là tant de maraux et de gueux ? » s'écria-t-il. « La vérité est, observe l'historien, qu'il n'y avait là que d'honnêtes gens¹. » Sa rage se ralluma; on craignit des luttes atroces. Le bourreau voulut mettre la main sur lui; il lui cria qu'il se retirât arrièrè de lui, et qu'il se donnât bien garde de lui toucher d'autre chose que de l'épée. L'idée du supplice faisait bondir son âme. D'abord il voulut se couvrir lui-même les yeux; puis brusquement il rejeta le bandeau, et se dressa terrible devant le bourreau, lui disant de rechef qu'il se retirât de lui, qu'il ne l'irritât point et ne le mit au désespoir, s'il ne voulait qu'il l'étranglât, et plus de la moitié de ceux qui étaient là présents. Il y eut dans l'assistance un frémissement de stupeur. Une fois encore il se banda les yeux et se mit à genoux, et puis encore se releva, disant qu'il voulait revoir le ciel, puisqu'il avait sitôt à ne le voir jamais, et qu'il n'y avait pas de pardon pour lui. Pour la troisième fois enfin il remit son bandeau, disant au bourreau, dépêche, dépêche! et brusquement alors l'affreux coutelas fit rouler sa tête de l'échafaud par terre. Telle fut la mort de Biron; triste fin d'une vie qui avait eu de l'éclat. Biron avait été grand homme de guerre. Son corps était couvert de trente-deux blessures reçues dans cent combats. Il était plus vaillant que son épée, dit l'Etoile, mais hasardeux, cupide de vaine gloire, dévoré d'ambition, fier et hautain, et d'une témérité qui finit par lui donner toutes les apparences du crime. « Catholique à dessein, ajoute l'Etoile, et si peu chrétien, qu'il se fioit plus

¹ *Journal de l'Etoile.*

au diable qu'à Dieu ; » homme docte toutefois , mais nourri d'études qu'il dissimulait soigneusement de peur de déroger de son rang de chevalerie. Sa mort étonna le monde, mais contint les mauvaises pensées de révolte qui pouvaient fermenter encore dans quelques âmes. Après ce fatal exemple, le pardon des plus enclins à la sédition devenait facile. Le comte d'Auvergne sortit de sa prison, grâce aux larmes de mademoiselle d'Entragues, qui était sa sœur de mère. On rechercha pourtant quelques restes de la conspiration. Le secrétaire de Biron fut mis à la question ; il n'avoua rien. Un gentilhomme breton, Guy Eder de Beaumanoir de Lavardin, fut rompu vif en place de Grève. Son crime était d'avoir voulu livrer des places aux Espagnols ; de plus, on le disait auteur d'une infinité de voleries et méchancetés, assassinats et autres actes désespérés, dignes de mille roues et gibets¹. Son lieutenant, Calabrois de nation, fut pendu et étranglé, pour avoir porté ses dépêches en Espagne.

Cependant la mort de Biron avait donné lieu à des jugements contraires. Peu s'en fallut que les vieux restes de ligueurs n'y vissent une persécution hérétique. On pria dans les églises de Paris pour l'âme de la victime, et l'on fonda des messes avec quelque éclat². Mais l'Europe avait pris au sérieux la conspiration, et il y eut de toutes parts des ambassades pour complimenter le roi d'avoir échappé à de grands périls. Elisabeth d'Angleterre était surtout empressée à applaudir à de telles justices. Henri IV était trop bon, disait-elle. Elle s'était affermie par les supplices : l'art de régner, pour elle, c'était l'échafaud.

Parmi ces ambassades éclatantes se vint mêler celle des Suisses, dans le but de renouveler l'alliance avec la France. « La plupart desdits Suisses étoient fort en point, tous habillés de velours, portant chaînes d'or au col. Au surplus, beaux hommes, forts, et qui avoient bonne trogne et les faces cramoisies. » Le roi les reçut au Louvre en grand

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

appareil, et l'alliance fut jurée à Notre-Dame avec toute la pompe des solennités catholiques. Les Parisiens s'amuserent des Suisses, qui triomphaient de boire et de manger. « Il y en avait un, dit l'Étoile, qu'on disoit qu'il portoit son ventre en écharpe, et buvoit demi-muid de vin par jour. » Mais Henri IV, *buvant à ses compères*, et puis les renvoyant *bien contents, saouls et traités*, comprenait très-bien ce qu'il y avait de sérieux et d'utile en cette alliance ainsi jurée parmi des fêtes et des plaisirs. Il ravivait la politique de François I^{er}, et par là il s'agrandissait en Europe. Les Suisses républicains devaient être dès lors les alliés les plus assurés de la monarchie de France.

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE.

Travail de réformes administratives. — Evénements en Europe. — Mort d'Elisabeth d'Angleterre. — Sully va en ambassade auprès de Jacques I^{er}. — Traités nouveaux. — Intrigues à la cour de Henri IV. — Sully les attaque. — Etablissements des manufactures. — Maximes contraires du roi et du ministre sur le luxe. — Les questions religieuses reparaissent. — Henri IV rappelle les jésuites. — Ses raisons. — Oppositions du parlement. — L'édit est enregistré. — Morts célèbres. — Intrigues nouvelles. — Tristes exemples. — Confidences de Henri IV à Sully. — Contraste de choses sérieuses. — Travaux du roi. — Incidents au dehors. — Procès des d'Enragés. — Autres intrigues. — Poursuites criminelles. — Réformes de Sully. — Soumission du duc de Bouillon. — Succession de papes. — La France reprend sa suprématie en Europe. — Causes de ce retour. — Négociations de la Haye. — Habilité du président Jeannin. — Naissances et mariages. — Nouvelles amours. — Fuite de la princesse de Condé. — Dessesins politiques de Henri IV. — Grandeur et faiblesse du monarque. — Trois ministres secondent sa politique. — Respect pour le droit de la nation en matière d'impôts. — Edit contre les banqueroutiers. — Présages sinistres. — Préoccupations de Henri IV. — Crime de Ravallac. — Mort du roi. — Soupçons de complicité. — Emotion en France et en Europe. — Jugements de l'histoire.

HENRI IV.

Le roi, délivré des alarmes d'une conjuration mystérieuse, s'applique à des soins de gouvernement. Il semble qu'à partir de ce moment Sully fut plus à l'aise dans son office de ministre suprême. Peu après le supplice de Biron, le roi lui annonça son redoublement de faveur, de crédit et de richesses. « Ma résolution, lui dit-il, est de continuer à vous aymer plus que nul autre, et enrichir vostre maison que je sçay bien estre ancienne, de vous faire des honneurs et des biens. » Ce fut le commencement de ces grands exemples de fortunes ministérielles où l'État entier devait finir par être absorbé.

Du reste Sully, laborieux ministre, ne fit que s'exciter davantage aux réformes, et c'était aussi une nécessité qui se faisait sentir aux esprits graves. « Les conspirateurs, écrivait d'Ossat devenu cardinal, n'eussent jamais eu l'audace d'entreprendre sur le roy, s'ils n'eussent veu la noblesse mal contente, l'Église mal menée et desconfortée, le pauvre peuple et tiers estat trop foulé et oppressé ¹. » Mais il fallait du temps pour réparer les longs désastres de l'anarchie et de la guerre. Il y eut plusieurs édits de police. Le duel était devenu une atroce manie; on essaya de le réprimer par des punitions. Le palais était infesté par les avocats et les procureurs; on sévit contre leur avidité. Cet édit surtout eut de l'éclat. Une plainte avait été portée par M. de Luxembourg « contre quelques-unes de ces harpies qui n'avoient pas eu honte de lui demander quinze cents escus pour plaider une sienne cause ². » Il fut ordonné à cette occasion que les gens du palais bailleraient quittance de l'argent qui leur serait remis, et recevraient les pièces des parties, par inventaires, sous leurs récépissés. Ce règlement les mit en fureur; ils s'en allèrent au greffe de la cour déposer leurs chaperons et protester de cesser leur

¹ Aux *Mém.* de Sully, chap. cxii.

² Ibid.

caquet; « de quoi les baguenaudiers et péfians firent de grands cançants, tout ainsi que si le royaume eust deu perir, pour estre espurgé de ces chicaneurs. » *Cette ra-caille* ¹ d'avocats était déplaisante à Sully; et volontiers il les eût tous renvoyés *au trafic et à l'agriculture d'où ils sont sortis*. Henri IV fut plus modéré; il laissa calmer cette sédition de palais, tout en avisant à l'intérêt des plaideurs par des règlements.

Un autre édit ordonna de compter par livres au lieu d'écus, afin de modérer les valeurs nominales des objets de commerce.

Il y eut un commencement de punition terrible contre les banqueroutiers. Quelques exemples de faillites s'étaient produits. Un receveur général, nommé Jousseaulne, s'était enfui à Milan, emportant les deniers du roi, et faisant banqueroute à ses *créditeurs*. Sully l'envoya arrêter en cette ville, et le fit pendre.

Pendant ce temps, les événements d'Europe suivaient leur cours. Le siège d'Ostende se continuait avec éclat. Mais les Espagnols avaient des fortunes diverses; ils s'emparèrent du marquisat et de la forteresse de Final; puis une grande flotte, armée par eux en Sicile, et destinée pour les mers des Flandres, fut dispersée par une tempête, et acheva de périr sous le canon de quelques navires hollandais.

Le duc de Savoie ne cessait de rouler en son esprit quelque dessein ambitieux. Tout à coup on le vit se précipiter sur Genève. Déjà il pénétrait dans la place, après avoir égorgé quelques postes; les bourgeois s'armèrent à la hâte, et le repoussèrent. Ce qui resta en leurs mains de prisonniers furent pendus. Peu après se fit un traité entre Genève et le duc par l'intervention de la France.

En Hongrie, la guerre restait ardente entre les chrétiens et les Turcs. Le duc de Nevers jeta de l'éclat dans quelques batailles.

1603. — Henri IV évitait de se mêler à ces chocs exté-

¹ *Mém.* de Sully.

rieurs. Toute sa pensée restait appliquée aux intérêts de la France. Ses lettres à Sully témoignent de la minutie de ses soins ¹. Les agitations des Flandres le troublaient parfois. Pour se rassurer, il alla à Metz, dont d'Épernon avait le gouvernement. Il mit là des hommes éprouvés, et ne laissa que son titre à d'Épernon, qui lui était suspect.

Comme il passa quelque temps à Metz, il y reçut des princes d'Allemagne, et se laissa solliciter par un envoyé de Frédéric de Bavière, électeur palatin, en faveur du duc de Bouillon. La vie de ce duc continuait de se trainer dans les intrigues protestantes. Cette négociation fut présentement sans effet.

En même temps arrivait la mort de la reine Elisabeth d'Angleterre. Son règne de quarante-cinq ans avait été mêlé d'actes éclatants et odieux, de gloire et d'opprobre. De là deux renommées contraires. Ce qui est certain, c'est que l'étonnante reine avait tenu fortement le sceptre; mais elle avait cruellement oppressé les catholiques. Tout présageait des réactions, des révolutions peut-être. Son successeur, désigné par elle-même, allait être Jacques VI, roi d'Écosse, fils de l'infortunée Marie Stuart, élevé dans la religion anglicane. Les peuples le saluèrent avec transport sous le nom de Jacques I^{er}.

Henri IV venait de perdre une puissante amie. Il déplora cette mort, mais il eut hâte de courir au-devant du roi nouveau pour l'enchaîner par les caresses dans sa politique contre la maison d'Espagne. Il lui envoya une ambassade éclatante, à la tête de laquelle parut Sully en personne, comme pour faire plus d'honneur à Jacques I^{er}, mais en réalité pour l'envelopper mieux par l'habileté et la flatterie. Henri IV prépara lui-même les instructions; elles révèlent un esprit souple et prévoyant, façonné à toutes les ruses diplomatiques, mais les faisant servir à des desseins dignes d'un grand peuple ².

Ce que se proposait Henri IV, c'était de faire une ligue

¹ Chap. cxi, cxii et cxiii. .

² Texte curieux, aux *Mém.* de Sully, chap. cv.

européenne contre la maison d'Autriche. Il y intéressait l'Angleterre par la politique, et Sully se chargeait de l'y intéresser par la religion. Tous les princes protestants d'Allemagne devaient y entrer, et les états de Hollaude y étaient engagés déjà par la vaillante lutte qu'ils soutenaient contre l'archiduc.

Sully déploya de la magnificence dans son ambassade, si ce n'est que dans sa traversée il eut à subir un affront de la marine d'Angleterre. L'amiral anglais était venu à Calais pour lui faire escorte, et Sully, par courtoisie, était monté sur son vaisseau. L'amiral de France voulut conserver son pavillon au grand mât; les Anglais menacèrent de le couler à fond. Plus tard, le roi d'Angleterre désavoua son amiral; mais Sully sentit à cette insulte, bien ou mal réparée, combien la France avait besoin de sortir de la décadence maritime que lui avaient faite ses déchirements civils.

Sa mission d'ailleurs fut remplie avec dignité et avec adresse. A Londres, on l'entoura d'honneurs. Volontiers le roi Jacques entra dans ses vues; animé de haine contre le papisme, il se laissait flatter par l'idée d'être montré comme le protecteur des protestants d'Europe, de France même. Ce fut par là surtout que Sully, souple parleur, et d'ailleurs huguenot tenace, captiva sa volonté. « Sire, lui dit-il dans une de ses conférences, il faut que vous sçachiez que, quelque enveloppé que je puisse estre dans les vanitez mondaines, que je préfère neantmoins la gloire de Dieu, mon salut et la subsistance de la vraye religion que je professe, au roy mon maistre, ma fortune, ma femme, mes enfants, ma patrie et toutes autres considérations humaines. Tellement qu'ayant recogneu par le moyen de l'entremise et participation que j'ay en toutes les grandes affaires, tant du dedans que du dehors du royaume de France, que le pape, l'empereur, le roy d'Espagne, les archiducs, les princes ecclésiastiques d'Allemagne, et tous autres grands et communautez catholiques, n'ont point de plus forte passion en l'esprit que de former une puissante association, et faire un furieux attaquement pour la ruyne et destruction

de toute créance contraire à la Romaine, et qu'ils ne soient retardez d'y travailler ouvertement, sinon d'autant qu'ils n'ont point encore peu faire joindre le roy mon maistre à ce mesme dessein, tant il apprehende qu'en exaltant par trop la faction d'Autriche, il ne ravalle tellement la sienne, qu'il soit contraint de ployer sous cette dépendance, en quoy je le confirme autant qu'il m'est possible ¹. » Et, après ce préambule de bon protestant, Sully déroula son plan de ligue européenne, où entraient d'abord les Pays-Bas, le Danemarck, la Suède, les Estats, républiques, villes et communautéz protestantes, qui sont comme obligez d'estre toujours contraires à la faction espagnole et d'Autriche; » y adjoignant ensuite par des vues politiques le duc de Savoie, « eu esgard à son naturel volage, et à son véhément et ambitieux désir de porter couronne royale; » d'autres princes catholiques, pour l'espérance d'arracher la couronne impériale de la maison d'Autriche, « voire mesme le pape en proposant de luy faire posséder en propriété ce dont il n'est recogneu que par une vaine apparence de féodalité. »

Ainsi, par d'adroites paroles, Sully engageait le roi Jacques, malgré ses ministres, dans une ligue, au fond de laquelle était la guerre avec l'Espagne. Les négociations ne furent pourtant pas sans difficultés. A la fin le traité fut convenu; les anciennes alliances de la France avec l'Ecosse et avec l'Angleterre étaient renouvelées; les deux rois se promettaient d'agir de concert pour protéger les Hollandais contre l'Espagne, et, dans le cas où cette protection amènerait la guerre de l'Espagne avec l'un d'eux, ils s'engageaient à se secourir par des armes, des flottes et de l'argent. Sully s'en revint avec ce traité. Les deux rois le ratifièrent; peu après, le roi Jacques envoyait six mille hommes au secours des assiégés d'Ostende ².

¹ *Mém. de Sully*, ch. cxxi. La phrase est textuelle, quoique incomplète.

² Il y eut, à l'occasion du traité, des dons envoyés en Angleterre. « Premièrement au roy, six très beaux chevaux des mieux dressés, fort richement enharnachez, et le sieur de Saint-Anthoine

Sully, rendu à ses soins d'économie, trouva d'autres intrigues autour du roi. Le comte de Soissons avait obtenu de Henri IV l'établissement d'un impôt à son profit sur les toiles étrangères; il ne s'agissait, avait-on dit au roi, que de trente ou quarante mille livres. Madame de Verneuil, la superbe mademoiselle d'Entraques, avait sa part dans cette générosité prise sur le peuple. Lorsque Henri IV parla de cette affaire à Sully, celui-ci se récria : « Un tel impôt, dit-il, vaudroit trois cent mille escus tous les ans; mais aussi altérerait grandement le commerce, et causeroit la ruine des provinces de Bretagne, Normandie et partie de la Picardie, où croissoient ces excellents lins et chanvres. » Le roi s'étonna; le comte de Soissons devint furieux; madame de Verneuil poussa des cris. Celle-ci alla droit à Sully pour l'effrayer. Il sortait portant une liste de vingt ou vingt-cinq édits, « que l'on poursuivoit à la foule et oppression du peuple. — Ce sont de belles affaires, madame, lui dit-il, esquelles vous n'estes pas des dernières. Si telles vexations sont approuvées, et peut bien dire le roy adieu à ses tailles, car il n'en recevra plus. — Vrayement, ce dit-elle, il seroit bien de loisir de vous croire, et de malcontenter tant de gens de qualité pour satisfaire à vos fantaisies; et pour qui voudriez-vous donc que le roy fist, si ce n'estoit pour ceux qui sont dans ce billet, lesquels sont tous ses cousins et parents ou ses maistresses? — Tout ce que vous dites seroit bon, repartit le ministre, si sa majesté prenoit l'argent en sa bourse; mais de lever cela de nouveau sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a nulle apparence, estant ceux qui nourrissent le roy et nous tous, et se contentent bien d'un seul maistre, sans avoir tant de cousins, de parents et de maistresses à entretenir. »

pour escuyer; plus, à la reine, un miroir de crystal de Venise, dans une boîte d'or enrichie de diamants; plus, à M. le prince de Galles, une lance et un heaume d'or, enrichie de diamants, un escrimeur et un baladin; plus, à la comtesse de Beth-fort, une montre d'horloge d'or enrichie de diamants; plus, etc. » Cette liste est très-curieuse. — *Mém. de Sully*, chap. CXXI. « Tous ces présents revenans à soixante mil escus. »

Après ces rudes explications, une brouillerie éclata. L'audacieuse maîtresse osa lutter contre Sully. Mais le roi avec ses faiblesses avait de la droiture. La cause du ministre était celle du peuple; elle prévalut. Plus tard, madame de Verneuil éprouva qu'il ne fallait pas s'attaquer à un ministre favori et rancuneux.

C'est vers ce temps que Henri IV fit ses grands établissements de manufactures, et introduisit ses magnifiques plants de mûriers, afin de mettre la France en rivalité avec les Etats voisins, par l'industrie comme par les armes. Sully n'aimait point le luxe. Il s'effraya de cette émulation. Il y voyait la ruine entière de la France. Les occupations de ce genre allaient, pensait-il, faire perdre au peuple l'habitude des forts et mâles travaux, qui seuls préparent les meilleurs hommes de guerre; tout allait s'amollir, et puis, disait-il au roi, « tant s'en faut que l'établissement de ces rares et riches estoffes et denrées accomode vos peuples et enrichisse votre Etat; mais qu'elles les jettent dans le luxe, la volupté, la fainéantise et l'excessive despence qui ont toujours été les principales causes de la ruine des royaumes et républiques, les destituants de loyaux, vaillants et laborieux soldats desquels votre majesté a plus de besoin que de tous ces petits marjolets de cour et de villes, revestus d'or et de pourpre. »

Les raisons de Sully ne manquaient point de vérité, si ce n'est que les mœurs et les besoins des peuples ne se règlent ni ne se corrigent par des théories, et que le temps emporte la sagesse même. « Quant aux transports d'or et d'argent hors de votre royaume, ajoutait le ministre, desjà tant de fois alleguez par ceux qui proposent l'établissement de ces estoffes étrangères, riches et chères, il n'y a rien si facile que de les éviter sans aucun destriment pour qui que ce puisse estre, deffendant toutes somptuositez et superfluitez, et réduisant toutes personnes de toutes qualitez, tant hommes que femmes et enfants, pour ce qui regarde les vestements de leurs personnes, leurs ameublements, bastiments, logements, plants, jardinage, pierres, vaisselle d'argent, chevaux, carrosses, esquipages,

trains, dorures, peintures, lambris, mariages d'enfants, achats d'offices, festins, banquets, parfums et autres bombances, à ce qui se pratiquait du temps des roys Louis XI, Charles VIII et Louis XII, surtout pour ce qui regarde les gens de justice, police, finance, escritoire et bourgeoisie, qui sont ceux qui se jettent aujourd'huy le plus sur le luxe, durant lesquels règnes il s'est veu que des chanceliers, premiers présidents, secrétaires d'affaires et plus relevez financiers, n'avoient que de fort médiocres logis sans ardoises, briques, lambris, dorures ny peintures, ne portoient point de plus riches estoffes de soye que du taffetas, et à quelques-uns d'iceux, leurs femmes que le chaperon de drap; n'avoient ny tapisseris de pris, ny lits de soye, ny vaisselle d'argent de cuisine, ny mesmes d'assiettes; ne donnoient que fort petit mariage à leurs enfants et ne traittoient leurs parents et amis que chacun d'iceux n'apportast sa pièce sur table; par l'excès desquelles choses il se consume maintenant dix fois plus d'or et d'argent que tout ce que l'on fait tant esclatter du transport d'iceux pour les manufactures d'estranges pays. »

Telles étaient les raisons du sévère Sully; Henri IV ne fit qu'en rire. Le ministre prétendoit régler le luxe; « J'aimerois mieux combattre, disoit Henri IV, le roy d'Espagne en trois batailles rangées, que tous ces gens de justice, de finance, d'escritoire et de villes, et surtout leurs femmes et filles que vous me jetteriez sur les bras, par tant de bizarres reiglements. » Le roi passa outre. Ce n'est pas seulement le luxe qui perd les Etats, ce sont les vices et les cupidités. Henri IV d'ailleurs put croire qu'en laissant à ces goûts leur liberté, il allait distraire les âmes de leurs passions politiques; c'était un bon dessein, mais il n'y réussit qu'à moitié

Une autre affaire occupait le roi; et celle-ci touchait aux vives questions qui avaient si longtemps remué les âmes, c'était le rétablissement des jésuites.

Par degrés le parti catholique avait dominé le gouvernement de Henri IV. Sully représentait seul au conseil l'intérêt huguenot; par cette raison même, les autres ministres furent plus prompts à donner à la politique un caractère de

réaction. Villeroy et Jeannin, ces anciens négociateurs de la Ligue, étaient les plus ardents à raviver les questions qui se rapportaient à la religion. « Auxquels restant, disent les Mémoires de Sully, quelque diminutif de semence espagnolique et ligueuse, ils ne se pouvoient empescher aux occasions, de favoriser ceux qui avoient de mesmes sentiments. » Le chancelier de Bellièvre, qui avait succédé à Chiverny, Châteauneuf, Sillery, la Varenne, quelques autres du conseil suivaient librement cette impulsion. Le connétable de Montmorency était resté dans son rôle intermédiaire; autour de lui le parti politique se survivait, représenté par le président de Thou. Mais l'esprit catholique dominait les tempéraments timides et les expédients douteux.

A Rome, le grand négociateur d'Ossat, devenu cardinal, servait d'instrument aux vues de Villeroy. Aussi Sully le haïssait. Il ne lui pardonnait pas de n'avoir pas eu « de plus relevée condition que de valet et de pédant durant plus de la moitié du cours de sa vie ¹. » Cette haine se retrouve sous la plume de ses secrétaires avec des expressions de verve satirique et hautaine ². Mais il lui reprochait un autre crime, celui de donner à toutes les négociations une tournure catholique. Toutefois, c'est par là même que d'Ossat avait le mieux servi le roi, à partir de l'absolution papale, que lui seul avait obtenue, et qui lui avait affermi le sceptre dans les mains. Aussi l'antipathie huguenote de Sully était contrainte de fléchir devant la vive pénétration de Henri IV. Le roi donc avait laissé de la sorte le catholicisme prévaloir dans son conseil, quelque autorité qu'il laissât à Sully dans toutes les choses d'économie, de réforme et de politique même.

Or la question des jésuites touchait alors, comme elle a toujours touché depuis, aux racines de l'Eglise. Le pape ne cessait de la rappeler aux ambassadeurs, aussi bien que la publication du concile de Trente. Et les jésuites de leur côté

¹ Lettre citée. *Mém.* de Sully, chap. cxxx.

² *Ibid.*

ne manquaient point d'activité, de souplesse, d'intrigue peut-être, pour faire de leur rétablissement un intérêt d'Etat. Bientôt tout le conseil fut plein de cette question sourdement et publiquement agitée. Mais le roi devança les délibérations. Il voulait raviver l'éducation publique. La jeunesse avait fui les écoles ; l'université était déserte ; on courait aux jésuites dans leurs exils. Le roi se laissa volontiers présenter des requêtes pour eux, et bientôt il reçut leur provincial, et accueillit directement ses prières. Puis un de leurs prédicateurs, le P. Coton, fut heureux à lui plaire. Il l'appela à la cour, entendit ses sermons, y convia les gens prévenus, et voulut enfin le faire archevêque d'Arles. Le P. Coton refusa cet honneur. Les constitutions de l'ordre s'opposaient à ce que les jésuites fussent élevés aux charges de l'Eglise. Cela frappa le roi, comme un contraste avec le reproche d'ambition qui leur était fait. C'était aussi une nouveauté de voir refuser ce qui d'ordinaire avait été si poursuivi. Là-dessus l'affaire des jésuites fut portée en un conseil. On s'attendait à l'opposition de Sully ; on la provoqua même par des mots irritants ; il sut être réservé. Le roi, d'ailleurs, avait dit sa volonté ; tous furent de son avis ; un édit prononça que les jésuites étaient rétablis dans le ressort des parlements qui avaient reçu l'arrêt du parlement de Paris de 1594 ; et le roi, pour leur témoigner sa confiance personnelle, leur fonda une école à la Flèche, les estimant, disait-il, *plus propres et plus capables que les autres pour instruire la jeunesse.*

Ce coup fut éclatant. Le parlement de Paris fit opposition. Le premier président alla porter au roi des remontrances : le roi répondit par l'apologie des jésuites ; son discours fut admirable de raison et de politique. Il examinait les diverses sortes de personnes qui repoussaient l'ordre des jésuites. « Pour les ecclésiastiques qui se forment d'eux, disoit-il, c'est de tout temps que l'ignorance en a voulu à la science, et j'ai observé que quand j'ai commencé à parler de les rétablir, deux sortes de personnes s'y opposoient, particulièrement ceux de la religion prétendue, et les ecclésiastiques mal vivants, et c'est ce qui

les a fait estimer d'avantage. Si la Sorbonne les a condamnés, ça été sans les connoître. L'université a occasion de les regretter, puisque par leur absence elle a été comme déserte... Ils attirent à eux les beaux esprits, dites-vous, et choisissent les meilleurs, et c'est de quoi je les estime. Quand je fais des troupes de gens de guerre, je veux que l'on choisisse les meilleurs soldats, et désirerois de tout mon cœur que nul n'entrast dans vos compagnies qu'il n'en fut bien digne; que partout la vertu fût la marque et fit la distinction des honneurs. »

Puis il les justifiait sur la complicité du crime de Châtel. « Il ne leur faut plus reprocher la Ligue, ajoutait-il, c'étoit l'injure du temps; ils croyoient bien faire, et ont été trompés comme plusieurs autres... Puisque tout le monde les juge utiles, je les tiens nécessaires à mon Estat, et s'ils y ont été par tolérance, je veux qu'ils y soyent par arrêt. Dieu m'a réservé la gloire de les y établir par édit. Ils sont nés en mon royaume et sous mon obéissance, et je ne veux pas entrer en ombrage de mes naturels sujets. »

A la fin le parlement enregistra l'édit, quoique avec peu de bonne grâce. Il en faillit coûter la vie au P. Coton. Un fanatique l'attaqua comme il se rendait au Louvre où le roi le logeait, et il le blessa à la gorge d'un coup d'épée. Telles étaient les passions survivantes. Les jésuites avaient l'étonnant privilège d'exciter l'enthousiasme dans la haine comme dans l'amour.

1604. — En ce moment mourut la duchesse de Bar, sœur du roi, au moment où le cardinal d'Ossat venait d'obtenir du pape une dispense pour son mariage. D'Ossat lui-même mourut peu après. Ce fut une grande perte pour la France; sa renommée a survécu aux flétrissures de *valetaille*, de *pédant* et d'*ingrat*, qu'on lit avec regret dans les Mémoires de Sully. Son chapeau de cardinal passa à Davi du Perron, évêque d'Evreux, prélat digne de cet héritage.

La France était paisible et grandissait par sa politique. Mais des intrigues s'ourdissaient autour du roi. On savait les secrets mécontentements de quelques seigneurs. Le duc de Bouillon, toujours retiré chez l'électeur palatin, con-

servait en France ses liens huguenots. La Trémouille et Mornay fomentaient les sombres défiances. Lesdiguières même semblait suspect. L'Espagne épiait ces penchants divers, et son or n'avait pas perdu toute sa puissance. Un homme de confiance de Villeroy fut corrompu par elle, et livra des secrets d'Etat. Le traître fut découvert et se noya en fuyant. Son corps fut écartelé. Le parti huguenot était ravi de cette circonstance qui devait atteindre, pensait-il, le crédit de Villeroy. « Chacun prit la licence d'en dire sa ratelée, en quoy les huguenots de consistoire ne s'esparagnoient pas ¹. » Mais Henri IV conserva à Villeroy son amitié; et les petites satisfactions de haine furent trompées.

D'autres inquiétudes dévoraient Henri IV. Sa maîtresse, la superbe d'Enragues, n'avait pas échappé aux corruptions espagnoles; elle troublait le palais par mille intrigues.

Et il est vrai que le roi avait par ses faiblesses enhardi l'effronterie de cette femme. L'histoire gémit de lire aux chroniques du temps des nouvelles comme celle-ci : « Le mardi 21 (janvier 1603), madame de Verneuil accoucha d'une fille à Paris, dans le logis de la reine, qu'on appelle à cette heure l'hôtel de Madame ². » De tels exemples étaient un germe de malheur. Bientôt la guerre éclata au sein du palais, entre la maîtresse et la reine, guerre d'abord sourde et déguisée, puis acharnée et pleine d'éclat. De son côté la reine avait son favoritisme : Eléonore Galigai, devenue la femme de Concini, allumait les discordes. Le roi finit par souffrir également des caprices ardents des deux rivales, et il versa souvent ses douleurs au cœur de Sully, qui déjà épiait l'occasion de satisfaire une rancune secrète.

Recueillons une de ces confidences, triste révélation des angoisses qui marchent à la suite des passions. « Mon amy, dit un jour Henri IV au ministre son confident, je vous confesseray que je vis hier au soir madame de Verneuil, de laquelle je me séparay fort mal et en grande colère, pour trois causes principalement : la première pour ce qu'elle

¹ *Mém. de Sully.*

² *Journal de l'Etoile.*

veut maintenant faire la fine, et la renchérie avec moy, comme si c'estoit par dévotion et scrupule de conscience, ce que je croy proceder plutost de quelques nouvelles amourettes avec certaines gens dont j'ay entendu parler, et dont la condition me desplait; la seconde pour ce que luy ayant parlé des advis que j'ay eus de ses intelligences avec son frère et les autres faiseurs de menées contre ma personne et mon Estat, elle m'a respondu avec une fierté merveilleuse et mine desdaigneuse, voire soutenu que tout cela estoit faux absolument; mais qu'à mesure que je vieillissois, je devenois si défiant et si soupçonneux, qu'il n'y avoit plus moyen de vivre avec moy, et que le plus grand bien et faveur que je luy pourrois faire, seroit de ne la voir plus en particulier, pour ce que de cela n'en tiroit elle nul avantage, et ne laissoit pas de l'accabler de haines et d'envies, et surtout de celles de ma femme, qu'elle m'a nommée d'un tel nom que je me suis pensé eschapper à luy donner sur la joue; la troisième touchant la prière que je luy ay faite de me rendre cette promesse de mariage, sur quoy elle m'a insolamment respondu que je la pouvois bien chercher ailleurs, pour ce que d'elle ne l'aurois je jamais; à cause duquel refus et de toutes ses autres procédures, nous avons eu plusieurs contestations pleines d'aigreur, et finalement me suis séparé d'elle en jurant que je luy ferois bien trouver cette promesse. Et néantmoins il me fasche d'user de violence contre elle, pour ce qu'elle est d'agréable compagnie, quand elle veut, a de plaisantes rencontres, et tousjours quelque bon mot pour me faire rire, ce que je ne trouve pas chez moy, ne recevant de ma femme ni compagnie, ny resjouyssance, ny consolation. »

Et après ces tristes confidences Henri IV demandait à son ministre de disposer la reine à une amabilité plus gracieuse, pensant retrouver ainsi la paix intérieure qui le fuyait. Mais ce furent de vains efforts. Sully ne put ôter à la reine son humeur chagrine : par là elle faisait payer tristement au roi ses infidélités.

Il semble que l'histoire ne doit descendre qu'à regret à

ces particularités de la vie intime du monarque¹. Toutefois elles n'étaient pas sans rapport avec la conduite de l'Etat : des sollicitudes politiques compliquaient ces troubles de l'âme. Les d'Entraques avec le comte d'Auvergne, demi-frère de madame de Verneuil, faisaient des cabales avec l'Espagne ; et Villeroy, qui peut-être avait à effacer le souvenir de la trahison d'un de ses serviteurs, fut zélé à suivre ces trames. L'irritation était aussi venue au comble par l'obstination du roi à arracher cette promesse de mariage, qui était apparemment un double de l'acte déchiré par Sully². Il avait fallu que le comte d'Entraques vint la porter au roi avec assez d'éclat, triste solennité qui pouvait, ce semble, satisfaire l'orgueil de la maîtresse, et qui ne fit que la remplir de dépit et de colère. Les cabales s'animent. Sully feignit de jeter son intervention pacifique entre madame de Verneuil et le roi. Le ministre n'oubliait pas sa rancune, et sa négociation était perfide. Il baisait les mains de la maîtresse dans ses dépêches, et il disait à ses messagers intimes : « Il y en pourroit bien avoir qui pour vouloir trop mettre en prix le mestier, faire les rusées rencheries, et vouloir trop de conditions, se trouveront peut estre dans les repentailles³. » Enfin, au bout de ces tromperies, il y eut une arrestation soudaine de madame de Verneuil, de son père, du comte d'Auvergne et d'un gentilhomme anglais, nommé Morgan, qui servait d'entremetteur. Le procès se fit bientôt avec éclat, au grand triomphe de la reine et du favoritisme qui l'entourait. Mais déjà le roi se livrait à une autre maîtresse, à Jacqueline de Beuil, qu'il fit comtesse de Moret ; ce n'était qu'un changement d'infidélités⁴.

Une chose console l'histoire ; c'est de voir Henri IV et Sully, au milieu même de ces intrigues et de ces déchirements de cœur, appliquer leur intelligence et leur activité

¹ Voyez tous les détails dans les *Mém.* de Sully, chap. cxxxi. — cxliii, édit. Michaud. Tom. v, 2^e série, édit. Petitot.

² Lettre de Villeroy à Sully, *Mém.* de Sully, chap. cxli.

³ *Mém.* de Sully, chap. cxxxiv.

⁴ *Journal de l'Etoile*. Il y a dans ce livre de tristes particularités.

à la réparation des maux publics et à la réforme de l'Etat. Les lettres si multipliées du roi et du ministre attestent la sollicitude de l'un et de l'autre. Villeroy les secondait. Chacun apportait en ce concours sa nature de goûts et d'idées, Villeroy plus savant en diplomatie, Sully plus expert en affaires d'argent, le roi plus réservé ou plus timide que tous les deux, mais leur faisant par la sévérité de son examen comme une obligation du succès en tous leurs travaux.

Ce qui présentement occupait le roi, c'était l'amélioration des revenus publics et l'organisation d'un système de finances. Tous ses édits ne furent pas heureux. Il y en eut un que nous devons mentionner, parce qu'il se retrouvera dans la suite. Par cet édit, l'officier devait payer tous les ans le *soixantième denier* de sa charge. S'il mourait ayant acquitté le *soixantième*, la charge demeurait à ses héritiers; sinon elle tombait dans les parties casuelles, et était vendue au profit du roi. Charles Paulet fut le traitant de cet impôt; de là son nom de Paulette, resté longtemps odieux¹. Sully joignit à ses travaux de revenus publics des vues de commerce et de navigation intérieure, qui devaient raviver la prospérité. Il proposait la réunion de la Seine à la Loire, de la Loire à la Saône, de la Saône à la Meuse, au moyen de quoi, disait-il, « en faisant perdre deux millions de revenus à l'Espagne, et les faisant gagner à la France, l'on faisait par à travers d'icelles (rivières) la navigation des mers Océane et Méditerranée, de l'une à l'autre². » Sully fit un voyage dans le Poitou pour pénétrer plus avant dans les besoins et dans les vœux publics. Le roi devait en même temps aller en Provence; mais on s'aperçut d'une certaine émotion dans les esprits. Le roi se tint immobile pour les contenir. C'est au retour de son voyage que Sully présenta au roi un singulier mémoire sur les diverses causes de ruine d'un Etat.

¹ Note du supplément du *Journal de l'Etoile*, édit. Petitot. Même indication dans les divers mémoires et collections.

² *Mém.* de Sully, chap. CXXXVI et CXXXVII.

« Augmentation de tailles, tributs et daces.

Affoiblissement d'Etat.

» Toutes impositions personnelles, avec surcharge.

Affoiblissement d'Etat.

» Diminution de trafic, commerce et marchandise.

Affoiblissement d'Etat.»

Il parcourait ainsi toutes les causes de décadence et de mort¹, triste tableau où les mauvais ministres de tous les temps pourraient chercher une condamnation de leurs méfaits.

En même temps la politique du dehors avait ses incidents. Un traité de paix fut fait entre l'Angleterre et l'Espagne, mais sans préjudice de la ligue avec la France. La France avait dans la Flandre des conflits de commerce avec l'Espagne. Une rupture fut près d'éclater. L'intervention du cardinal Bufalo, au nom du pape, calma les colères. Peu après, un traité de commerce fut signé entre les trois Etats². Les états de Hollande soutenaient leur lutte acharnée avec l'archiduc. Ostende tomba après trois ans de siège; mais le port de l'Ecluse fut enlevé aux Espagnols.

C'est vers ce temps aussi que des navigateurs français, marchant tardivement sur les pas des Espagnols, des Portugais, des Hollandais, allèrent s'établir au Canada, dans l'Amérique septentrionale. Ce pays s'appela dans la suite la *Nouvelle-France*.

1603. — L'année s'ouvrit par le procès du comte d'Auvergne et des d'Entragues. Le grief capital se rattachait à cette fatale promesse de mariage de Henri IV à madame de Verneuil, dont on avait voulu, pensait-on, faire une arme aux mains des Espagnols, en leur livrant les enfants de la maîtresse, comme un instrument d'intrigue menaçante pour l'hérédité du trône et la sécurité de l'Etat. La justice du parlement allait à l'extrême. Le comte d'Auvergne et le comte d'Entrague furent condamnés à avoir la tête tranchée en place de Grève; la comtesse de Verneuil fut condamnée à

¹ Chap. cXLIII.

² Il est dans les *Mém.* de Sully, chap. cXLIV.

être enfermée à l'abbaye de Beaumont-les-Tours. Le roi fit grâce du dernier supplice ; les plus zélés du parlement se plaignirent de cette miséricorde. Quelque chose était plus triste, c'est que le roi fût contraint de poursuivre en parlement ses propres faiblesses, et que ses amours pussent être transformés en crimes d'Etat. On eût dit qu'il faisait servir la justice même à ses dépits, et Sully osa lui dire qu'il venait de donner à sa maîtresse le droit de braver ses caprices ¹.

D'ailleurs, comme il arrive d'ordinaire, ces alternatives d'indulgence et d'âpreté ne faisaient qu'entretenir les mauvais desseins, et toute cette année fut pleine de complots et de punitions. Le duc de Bouillon n'avait cessé de nourrir ses pensées séditieuses. On soupçonnait ses trames ; mais il était habile à les cacher. En même temps les huguenots s'agitaient et remplissaient la France et les Etats protestants d'Europe de leurs cabales. Ils demandaient le droit de s'assembler ; une réunion se tint à Châtelleraut : Sully y fut envoyé par le roi pour tempérer les frondeurs par sa présence. On leur accorda pour quatre ans de plus leurs places de sûreté ; mais les trames étaient nouées : la reine Marguerite, qui vivait solitaire à Usson en Auvergne, les sut par des confidences, et parut subitement à la cour pour les révéler. On ne l'avait pas vue depuis vingt-cinq ans, et son apparition jeta de l'étonnement dans les âmes. Elle avait pris, disait-on, des habitudes sérieuses ; mais les souvenirs de sa vie n'étaient point effacés, et l'ambiguïté de sa position embarrassait tout le monde ². Elle eut l'adresse de ne se montrer que pour rendre un bon office ; elle pensait toutefois à se le faire payer par quelque faveur. Elle raconta les trames : la conspiration avait été préparée dans le Limousin ; le Languedoc devait être ouvert aux Espagnols. Le roi reçut tous les secrets, et aussitôt il résolut de courir au-devant du pé-

¹ Voyez la conversation du roi et de Sully, après l'arrêt du parlement, *Mém. de Sully. — Journal de l'Etoile.*

² *L'Etoile* recueille les épigrammes et les récits populaires auxquels donna lieu ce retour imprévu.

ril. Le duc de Bouillon, instruit de ces révélations, commença de s'effrayer, et envoya des lettres soumises. Le roi passa outre. On se hâta de saisir les plus criminels; une justice criminelle alla tenir ses assises dans le Périgord. Neuf ou dix têtes de gentilshommes tombèrent sous le glaive. En même temps le roi enlevait les châteaux des séditiens. Les places appartenant au duc de Bouillon se hâtèrent de s'ouvrir. On avait compté sur la résistance du château de Turenne; il se rendit comme les autres. Le roi n'eut pas besoin de s'avancer davantage. Après avoir passé quelques jours à Limoges, et reçu les hommages des villes voisines, notamment de la Rochelle, il revint à Paris. La reine Marguerite, pour prix de ses bons offices, reçut des biens, gagna des procès, parut à la cour; mais l'honneur ne lui revint pas; et souvent les murs de sa maison reçurent des pasquils effrontés, qui amusaient le cynisme de la cour et la grossièreté du peuple¹.

Un dernier exemple acheva la punition des intrigues qu'on venait de frapper si cruellement. Louis d'Alagon, baron de Mairargues, seigneur provençal des plus qualifiés, avait été engagé dans les trames espagnoles. Les états de Provence l'envoyèrent au roi pour présenter leur cahier. La Varenne fut chargé de l'épier. On le suivit dans ses fréquents rapports avec Zuniga, ambassadeur d'Espagne, et là-dessus on l'arrêta avec le secrétaire de l'ambassadeur. Le procès fut prompt. Mairargues fut condamné à avoir la tête tranchée en place de Grève. Il était parent du duc de Montpensier et du cardinal de Joyeuse, et le roi voulut leur épargner l'opprobre de ce supplice. Ils répondirent, dit-on, qu'à un crime si noir il n'y avait point de grâce, et que s'il n'y avait point de bourreau, ils en serviraient eux-mêmes. C'était un zèle courtisan poussé jusqu'à la barbarie. Mairargues fut exécuté, et sa tête fut portée à Marseille pour être plantée au bout d'une pique sur une des portes de la ville. L'ambassadeur espagnol avait fait quelques plaintes pour son secrétaire; on le relâcha. A ce moment se raviva la colère popu-

¹ *L'Etoile*, passim.

laire contre les huguenots, et on crut voir renaître les sanglants conflits. On eût dit une réaction contre les supplices. Il fallut que le roi contint par des règlements de police l'effervescence catholique¹.

Parmi ces incidents d'intrigue et de répression, Sully poursuivait ses desseins de réforme administrative et d'économie financière; mais lui-même fut plus d'une fois atteint par les cabales, et il y eut un moment de sombre brouillerie, où il sembla que le roi allait céder aux artifices des jaloux. L'histoire regrette de ne pouvoir s'arrêter à ces détails de vie domestique. Ils présentent Henri IV sous son aspect le plus favorable; facile aux impressions, il mettait de l'abandon dans ses retours. Quant à Sully, peut-être il sentit trop l'empire qu'il exerçait sur son maître. Par là il excitait l'envie. Son esprit huguenot l'emportait aussi à l'encontre de tous les intérêts catholiques. Le roi favorisait les jésuites; Sully les sapa sourdement: cela fit une autre occasion de froideur. Puis l'envie était ardente à tout grossir. Mais, quels que fussent les torts de Sully ou de ses rivaux, il est vrai de dire que s'il eût manqué à l'Etat, la ruine eût suivi sa perte; car les dettes publiques étaient énormes. Elles provenaient des transactions qu'il avait fallu faire ou subir, soit avec les étrangers, soit avec les seigneurs. Il fut donc heureux que ces nuages fussent dissipés par l'effusion bienveillante du roi². Sully se remit à ses travaux; le roi se remit à la répression des restes de cabale.

1606. — Il voulait atteindre le duc de Bouillon, et lui enlever Sedan, boulevard des révoltes. Il leva une armée, et parut à deux lieues de la ville avec une artillerie formidable. Bouillon fit des soumissions nouvelles. La reine était pour

¹ Voir des détails dans le *Journal de l'Etoile*. — Origine du dicton de *la vache à Colas*. Une vache était entrée dans un temple de protestants; « et ayant tué ladite vache qui appartenait à un pauvre homme, ils avoient après fait quêter pour la lui payer. » Là-dessus une chanson fut faite et chantée par toute la France, *en dépit des huguenots*. « Et étoit jà passé en commun proverbe quand on vouloit désigner un huguenot, de dire *c'est la vache à Colas*; d'où procédoient une infinité de querelles et batteries. »

² *Mém. de Sully*, chap. cl et suiv.

lui suppliante. Le roi ne demandait pas mieux que de se laisser désarmer. Il feignit de croire au repentir de Bouillon, qui vint tomber à ses pieds. Le pardon fut concédé, par des lettres enregistrées au parlement. Sedan fut remis au roi, qui un mois après le restitua gracieusement au duc de Bouillon. C'était assez d'avoir contraint le duc superbe à implorer sa grâce.

Rome venait de voir trois papes se succéder rapidement. Clément VIII était mort. Alexandre de Médicis, que nous avons vu légat en France, avait été élu ; il ne fit que toucher à la tiare sous le nom de Léon XI. Après lui parut Camille Borghèse, sous le nom de Paul V. Cette double élection s'était faite sous l'influence française. La faction d'Espagne commençait à s'affaiblir, la décadence même était rapide ; et déjà s'ourdissait une ligue entre les états d'Italie contre l'empire odieux du comte de Fuente, gouverneur du Milanais. Mais des divisions éclatèrent entre le pape et Venise ; cette distraction eût été fatale sans l'intervention du roi.

Le sénat de Venise avait porté quelques règlements qui touchaient à la juridiction et à l'immunité ecclésiastique. Il avait défendu aux sujets de bâtir des églises, des hôpitaux ou des monastères sans sa permission. Il avait défendu aux laïques d'aliéner leurs biens en faveur des religieux. Et enfin il avait attribué au tribunal séculier la connaissance des crimes reprochés à un chanoine de Vicence, et au comte Brandelivo Valdemarino, abbé de Nervèze. C'était dans la constitution antique une usurpation des droits de l'Eglise. L'Italie faillit s'allumer pour ce grief. Le pape mit en interdit la république de Venise. La guerre allait suivre, et déjà les grands États prenaient parti dans cette querelle. Toutefois peu de secours semblaient promis à Venise ; seulement les protestants l'excitaient par des vœux, et les huguenots de France avaient déjà l'espérance de jeter l'hérésie au sein de la république à la faveur de cette lutte. Venise, d'ailleurs, était puissante encore ; elle se mit à lever des armées, et appela François Vaudemont pour les commander. Mais Henri IV courut jeter son intervention entre

les deux États. La querelle fut longue, ardente, complexe. Le cardinal de Joyeuse et le cardinal du Perron y exercèrent leur dextérité.

1607. — C'était alors un coup de politique d'écartier l'influence espagnole, et de faire reparaître en Italie l'action française, perdue ou suspecte depuis les malheurs de l'anarchie religieuse. Les négociateurs mirent à cette œuvre du temps et du zèle. L'année fut pleine de mouvements diplomatiques. Et enfin les deux cardinaux de France amenèrent un traité de paix. Toute l'Italie s'émut de joie. Mais l'Espagne frémissait de dépit, et les huguenots perdaient leur espérance de prosélytisme sectaire. Il arriva même que le sénat de Venise, ayant su les menées protestantes, raviva l'inquisition. Deux esprits portés aux nouveautés s'étaient montrés dans les chaires, Fra Paolo et Fra Fulgentio; on les surveilla et on les contint, comme deux ennemis de la république.

Ainsi la France reprenait son rang en Europe. Peu après l'ambassadeur d'Alincour, fils de Villeroy, alla fièrement s'asseoir à la droite du pape dans une cérémonie d'obédience du roi d'Espagne : le duc de Féria subit ce nouvel abaissement. C'était un indice de plus de la décadence espagnole depuis Charles-Quint.

C'est au retour du catholicisme dans la royauté de France qu'était due cette réaction politique. Aussi, Henri IV donnait chaque jour des témoignages de zèle pour la foi. Le culte catholique avait été chassé du Béarn, et n'y avait plus reparu depuis les persécutions huguenotes. Henri IV envoya des jésuites prêcher les peuples : en peu de temps les églises manquèrent aux convertis.

La sincérité catholique de Henri IV cessa d'être douteuse, et comme on croyait dès longtemps à son habileté et à sa valeur, bientôt il acquit en Europe une prééminence d'autorité, qui le rendit arbitre de la paix et de la guerre.

Après avoir paru avec éclat dans les négociations d'Italie, il jeta sa médiation entre les États de Hollande et les archiducs¹. Mais c'était ici une affaire plus complexe et plus

¹ On désignait ainsi l'archiduc Albert, neveu du roi d'Espagne, ci-devant cardinal, et sa femme, Isabella-Clara-Eugenia, fille du même roi

difficile que celle de Venise et du pape. Les grands États, l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne se trouvaient en regard de la politique de France. Les intérêts étaient mêlés, et il était aisé de pressentir que, dans son intervention, Henri IV avait une autre pensée que celle de mettre fin à des combats acharnés. Les États de Hollande étaient un contre-poids à la domination d'Espagne, et même à la rivalité d'Angleterre. Il importait à la France de les fortifier au lieu de les laisser s'épuiser à des luttes sans terme. Tel fut le secret de la négociation qu'ouvrait Henri IV. Philippe III, endormi dans ses plaisirs, le laissa faire. Sous le nom de paix on cacha des vues profondes d'avenir. Le président Jeannin allait servir d'instrument à cette politique; là se déploya son génie: ce fut un éclatant début de la diplomatie moderne.

1608-1609. — Notre objet ne saurait être de suivre tous les fils de cette longue et savante négociation de la Haye, où se croisèrent des intérêts de toute sorte, les ruses des États, les vues personnelles du prince Maurice d'Orange, chef de l'armée, les pensées distinctes de Barneveld, chef des députés, l'un ami de la guerre, l'autre ami de la paix, tous les deux également opiniâtres; les petites corruptions des archiducs auprès des États; la question religieuse jetée au travers des dissidences; l'Espagne, avec son nouveau monde, compliquant la question des Flandres; le grand intérêt du commerce s'ajoutant à des pensées d'indépendance politique; les Anglais se défiant également de la domination espagnole et de la liberté hollandaise; puis les incertitudes et les caprices de l'assemblée des États, des volontés indécises, des résolutions fugitives; enfin les factions de Maurice et de Barneveld, d'abord dissimulées, puis éclatantes; des dissensions acharnées, et des accommodements incertains; causes multiples de difficultés toujours renaissantes sous la main des négociateurs¹. Jeannin triompha de tant d'obstacles après deux ans d'efforts, de lutte, de ruse et de souplesse. C'est un magnifique épisode

¹ Lettres du président Jeannin. — *Mém.* de Sully.

dans l'histoire des négociations politiques. Il y eut diverses suspensions d'armes et diverses conventions, qui aboutirent à un traité de trêve de douze ans, dont la condition capitale était la reconnaissance de la souveraineté des *illustres seigneurs les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas*. Par là était atteinte en sa racine la domination espagnole. Les autres articles attestaient de même que Henri IV avait fait de sa médiation une réaction déguisée contre la politique de Charles V. Chaque État gardait ses positions actuelles, et par cet article les Hollandais allaient toucher jusqu'aux murs de Bruxelles et d'Anvers. Le commerce était déclaré libre; et par là ils pénétraient dans les Indes. Un article particulier obligeait les archiducs à payer aux héritiers du prince d'Orange trois cent mille florins; c'était une satisfaction au prince Maurice. La question de la liberté catholique avait été obstinément débattue. Les États ne firent aucune concession. Il fallut que Henri IV s'obligeât à l'obtenir à l'amiable, après le traité; c'est ce qui fut fait. Et cela même attestait la défaite de la politique espagnole. Toute la gloire des négociations revenait à Henri IV; les États lui firent des dépêches pour lui rendre grâce de son intervention¹. Ils portaient au ciel le président Jeannin, qui avait servi d'instrument à ses vues de bienveillance. Ils pensaient n'y voir qu'un succès pour eux-mêmes; c'était une œuvre européenne. Tous les États rentraient dans leurs limites; et sans doute l'Espagne tenait encore un pied sur les Flandres; mais il se trouverait d'autres vaillants pour l'en arracher. La monarchie universelle n'était plus qu'une chimère.

1609. — Pendant la durée de cette laborieuse négociation de la Haye, la France n'avait eu pour incidents que des morts, des naissances ou des mariages illustres. Deux nouveaux princes étaient nés au roi. Le premier ne vécut que cinq ans. Le second, nommé Gaston, fut duc d'Orléans après lui.

¹ Le texte du traité est dans les *Mém. de Sully*, chap. cxciii. La lettre des États est citée par le P. Daniel.

Henri de Bourbon, duc de Montpensier, mourut âgé de trente-cinq ans. Il laissait une fille toute jeune, qui fut depuis mariée à Gaston.

Le chancelier Pomponne de Bellièvre mourut aussi; sa charge passa à Sillery, qui avait déjà les sceaux.

Le duc de Vendôme, fils de Gabrielle, fut marié à la fille du duc de Mercœur; c'était une clause du traité de Brétagne.

Enfin Henri, prince de Condé, épousa Charlotte-Marguerite de Montmorency, fille du connétable. Sa beauté est restée célèbre. Ce fut pour Henri IV l'occasion d'une faiblesse de plus.

Henri IV n'avait pas vu la princesse Charlotte sans en être touché et sans la poursuivre de ses soins. Le prince de Condé s'irrita de ce commencement d'amour; il laissa échapper de la colère, et il n'épargna pas le roi dans ses plaintes. Sa voix grossit le murmure « de curieux et médisants qui sans cela ne parloient que trop licentieusement de sa majesté et des vilenies et corruptions de la cour¹. » Henri IV transforma les propos du prince en offense politique, et il confia à Sully ses pensées de vengeance². Tout prit alors un sombre aspect. Le prince de Condé s'effraya. La mère de sa femme lui parut favoriser les folles passions du roi; il lui jeta de sanglants reproches, et puis se hâta de fuir en emmenant sa femme hors de France. De là de tristes scènes. Le prince s'était sauvé à Bruxelles; Henri IV mit en mouvement toute sa diplomatie, pour contraindre l'archiduc à lui renvoyer les fugitifs. L'Europe entière s'émut. Les ambassadeurs s'exercèrent à des essais d'enlèvement. La princesse se plut à ces manéges, et volontiers, dit-on, elle se serait laissé ramener au roi. Henri IV crut toucher au succès; et chose bizarre! le roi vint alors conter à la reine elle-même le triomphe de ses ruses. Mais elle le trahit, et fit prévenir le prince, qui s'enfuit à Milan. Là il trouvait le comte de Fuente, terrible

¹ *Journal de l'Etoile.*

² Chap. cxciii.

Espagnol, qui avait voné sa haine à la France. L'intrigue sous ce prétexte prit une couleur plus politique; et bientôt on vit Henri IV déployer des armements formidables. Toutefois, il faut le dire, la pensée du monarque eut à poursuivre alors autre chose qu'un caprice d'amour.

Depuis longtemps toutes ses pensées de politique avaient pour objet d'affaiblir la maison d'Autriche. Il tendait à ce dessein, soit qu'on y dût employer la paix ou la guerre. Souvent il avait occupé son ministre de prédilection, Sully, d'un plan de fédération européenne, où la France eût fait équilibre à la puissance espagnole, et où les divers États eussent eu des limites certaines avec des garanties mutuelles. A mesure qu'il réparait en France les maux de l'anarchie, il revenait à ce dessein, que Sully avait fini par formuler avec la précision ordinaire de son esprit. Sous ce nom d'équilibre pacifique, et de dominations déterminées entre tous les peuples, il s'agissait d'étreindre l'Espagne dans ses limites naturelles, de rétablir l'élection impériale, d'ôter à la maison d'Autriche la Hongrie et la Bohême, de balancer sa puissance en Italie, et de mettre en sa présence dans les Indes les flottes d'Angleterre et de Hollande.

Peu à peu le roi crut toucher au moment où il pourrait imposer son plan à l'Europe. Il fallait disposer les esprits à une telle révolution; les ambassadeurs reçurent des instructions pour les y préparer. Il fallait déployer des armes; elles étaient faciles à trouver. Il fallait des ressources d'argent; Sully montra ses états de revenus. Il fallait un prétexte; il s'offrit de lui-même¹.

1610. — La succession du duché de Clèves et de Juliers était disputée par plusieurs princes d'Allemagne, et l'empereur visait par là à un agrandissement nouveau. Henri IV seconda le droit des maisons de Brandebourg et de Neubourg. Il y eut des conférences à Hall en Souabe, et c'est à l'occasion de ce conflit que Henri IV présenta ses plans de fédération aux divers États. L'Europe se remplit d'in-

¹ Suivez ces indications dans les *Mém.* de Sully, chap. cxcvii, cxcviii, ccii.

trigues savantes; ce fut un moment de vif intérêt. Tout semblait s'é mouvoir, comme sous un vague pressentiment. Car la pensée de Henri IV restait mystérieuse. Mais une vaste ligue se préparait sourdement. L'Angleterre y entraît par le penchant naturel de sa politique, et elle y entraînait la Suède et le Danemarck. Lesdiguières, devenu maréchal, s'était chargé d'y faire accéder le duc de Savoie, par des modifications au dernier traité; les États d'Italie s'y précipitaient par l'impatience du joug espagnol. Un vaste choc semblait inévitable; déjà les armées de France se formaient et se dirigeaient aux frontières avec une puissante artillerie sortie des ateliers de l'arsenal. Henri IV annonçait son dessein d'aller les commander, et des règlements furent publiés pour le gouvernement du royaume pendant son absence. La reine devait être régente avec un conseil souverain; tout était prévu comme pour une guerre pleine de hasards ¹.

Chose étonnante! au milieu de ces larges desseins politiques, Henri IV continuait d'être battu par ses amours. La plupart des discoureurs de politique attribuaient les ébranlements du royaume à la pensée de conquérir par les armes la princesse de Condé; et du moins elle n'était pas étrangère aux motifs secrets du roi ². Mais en même temps d'autres passions tourmentaient son âme. Jamais vie de roi n'offrit plus de contrastes. Occupé des plus grands desseins, il s'oubliait aux lâches plaisirs. La nation s'étonnait du spectacle de ces faiblesses. Une lettre de lui à son ministre Sully ³ atteste combien le scandale excitait de murmures, et combien lui-même en les avouant sentait que sa gloire en était atteinte. Déjà il avait dit à Sully dans une occasion fameuse qu'il sacrifierait dix maîtresses pour un bon ministre; « qui est ce que me verrez encore faire, lui disait-il dans sa lettre, et je vous en donne ma foy et ma parole, lorsque les occasions et les opportunités me seront présentées pour entamer, poursuivre et mettre à exécution

¹ *Journal de l'Étoile*, mars 1610. — Voyez la liste du conseil.

² *Ibid.* Conversation du roi avec le nonce, avril 1610.

³ Chap. CLXXI.

quelqu'un des honorables et glorieux desseins que vous sçavez que j'ay de longtemps en l'esprit, et sur lesquels vous m'avez escrit tant de lettres, et avons tant discouru ensemble; car lors feray je voir que je quitteray plustost mattresses, amours, chiens, oyseaux, jeux, breslands, bastiments, festins, banquets et toutes autres dépenses de plaisirs et passe-temps, que de perdre la moindre occasion et opportunité pour acquérir honneur et gloire, dont les principales après mon devoir envers Dieu, ma femme, mes enfants, mes fidèles serviteurs et mes peuples, que j'ayme comme mes enfants, sont de me faire tenir pour prince loyal, de foy et de parole, et de faire des actions sur la fin de mes jours qui les perpétuent et couronnent de gloire et d'honneur, comme j'espère que feront les heureux succez des desseins que vous sçavez, auxquels vous ne devez douter que je ne pense plus souvent qu'à tous mes divertissements ci-dessus. »

Et tandis que Henri IV, esprit rare, intelligence merveilleuse, s'efforçait de la sorte à atténuer ses faiblesses, il restait enveloppé dans les intrigues de femmes. La Verneuil, de sa retraite continuait de lui faire peur. Madame de Moret, son autre mattresse, lui imposait la légitimation d'un fils qu'elle avait eu de lui, et lui jetait dans l'esprit des défiances contre Sully; l'établissement de ses enfants naturels troublait sa vie. Pour distraction, il se livrait à un goût de chasse passionné et de jeux outrés. « Mon amy, écrivait-il à Sully, j'ai perdu au jeu 22,000 pistolles; je vous prie de les faire incontinent mettre ès-mains de Feydeau, afin qu'il les distribue aux particuliers auxquels je les dois, ainsi que je luy ay commandé ! » Les Mémoires de Sully sont pleins de souvenirs de cette sorte. Il y a dans ces Mémoires de quoi faire une vie de monarque plein de gloire et une vie de prince efféminé. L'histoire s'attriste d'avoir à présenter cet ensemble de grandeur et de faiblesse, de vertu même et de vice. Jusqu'ici elle avait pris soin de voiler les tristes nuages. Mais il faut d'abord qu'elle soit

¹ Chap. CLXXXVII.

sincère; tout ce qu'elle peut désormais, c'est de plaindre le roi, qui dès son jeune âge avait été jeté parmi les passions et les débauches; il eût été admirable si l'éducation n'avait manqué à son heureuse nature.

Qu'il suffise toutefois d'avoir montré le triste côté de cette vie royale. Par là reste assurée la liberté de la louange.

Au milieu même de ses plus ardents plaisirs, Henri IV ne cessa de s'occuper des affaires de l'Etat. Trois ministres principaux le secondaient au dedans, Villeroy, Sillery, Sully. Au dehors, Jeannin servait au succès de sa politique. Ce fut de la part du roi une profonde habileté d'employer à ses desseins des génies si contraires, dont deux, Sully et Villeroy, étaient plus que rivaux, étaient ennemis. Il les connaissait à merveille, et c'est avec préméditation qu'il les laissait aux prises; et cela même est un témoignage de supériorité; sa préférence pour le huguenot Sully, son estime pour le ligueur Villeroy fut également intacte. Chacun garda sa liberté, et le service de l'Etat gagna à cette inimitié déguisée, qui souvent tint lieu d'émulation¹.

Tandis que Villeroy avisait à la conduite des affaires de diplomatie, Henri IV entraît avec Sully dans tous les détails de l'administration de l'intérieur. C'était Sully qui tous les ans lui présentait un tableau de la situation générale du royaume, de ses recettes, de ses dépenses, de ses travaux, de ses ressources de paix et de guerre, de ses flottes, de son artillerie, de ses places, de ses armements de toute sorte. Jamais roi n'eut de plus hauts desseins. Il y a dans les notes de Sully destinées pour Henri IV une préoccupation de gloire et de puissance qui élève l'âme. On voit que la France s'est réveillée, et qu'elle se sent faite pour commander ou pour ne donner au monde que de grands exemples².

Une chose est frappante dans cette étude des travaux de Henri IV et de Sully, c'est le respect de l'un et de l'autre pour la nation, surtout en matière d'impôts. L'Etat est

¹ Il y a, dans les *Mém.* de Sully, un curieux jugement de Henri IV sur chacun de ses trois ministres. Il mérite d'être lu, chap. cxci.

² Chap. cxc.

obéré ; le ministre s'épuise d'efforts pour rétablir les finances. Il invente mille artifices ; mais le premier de tous, c'est la régularité des comptes. Dans l'exposé de son système de tailles, il pose en principe que nul impôt ne saurait être levé sans le consentement des peuples ; que c'est là un droit antique ; qu'il n'a jamais été violé impunément par les rois ; qu'en particulier « Philippe le Bel de Valois vit plusieurs mutinations dans les principales villes, n'ayant pas bien retenu le précepte donné par saint Louis à son fils, qui estoit de ne lever jamais rien sur ses sujets que de leur gré et consentement ; et, suivant cet enseignement, se sont trouvez des roys si religieux, qu'ils ont pris bulles d'absolution pour avoir jetté impositions sur leurs sujets ¹. » Tel est le principe de Sully ; après quoy, vous voyez Henri IV « acquitter pour cent millions de debtes de la couronne, contracter pour le rachapt de soixante millions de domaine ou rentes, fortifier ses frontières, garnir ses magazins de toutes sortes d'armes, d'artillerie et de munitions, armer bon nombre de galères, ériger plusieurs superbes bastiments, meubler ses maisons de pierreries et meubles précieux, et mettre vingt millions d'argent comptant dans ses coffres ². » Le double secret de Sully, ce fut l'ordre des dépenses et la répression des traitants.

Sully ne fut pourtant pas toujours heureux dans ses réformes. Il proposa un édit d'altération des monnaies, qui raviva les haines traditionnelles contre cette fatale nature d'impôts, depuis Philippe le Bel ; l'édit fut rejeté par le parlement. Il y en eut un sur la réformation des habits, qui donna lieu seulement à des moqueries ³.

C'est dans ce but d'économie publique que Henri IV porta un édit contre les banqueroutiers. Il était arrivé que les *partisans* couvraient leurs pillages par des banqueroutes simulées ; on les condamna à être pendus *comme voleurs et affronteurs publics* ⁴.

¹ Lettre au roi, chap. CLXXXIV.

² *Ibid.* — Voir, pour les levées des tailles, *Mém.* de Sully, chap. CLXXXVII.

³ *Journal de l'Etoile*, septembre 1609.

⁴ Voir l'édit, *Mém.* de Sully, chap. CXCIII.

Sully, grand seigneur, intendant général des finances, voulait que les grands de l'Etat, les princes, les ducs, les pairs, ne dédaignassent pas désormais d'entrer dans cette manutention des affaires; c'était aussi une pensée d'ordre. Il les voulait distraire, disait-il, des *cajoleries, fainéantises et baguenauderies de court, et les appliquer aux choses vertueuses*; mais il allait à l'extrême, en entendant qu'ils *tinsent la place de pareil nombre de soutanes*, « chose, disait-il à Henri IV, qui m'a semblé bien plus selon la dignité de votre majesté et de son Etat, que de voir un tas de maîtres des requestres et autres bonnets cornus, qui font une cohue de votre conseil, et voudroient volontiers réduire toutes les affaires d'Etat et de finance en chiquanerie. » Henri IV n'approuva pas l'opinion entière de Sully; il prenait la pensée de l'homme d'Etat, il rejetait celle du grand seigneur¹.

Nous avons parlé déjà de la jonction projetée des grands fleuves; le canal de Briare fut la première exécution de cette utile pensée.

Entre les desseins qui occupèrent Henri IV, l'histoire désigne le projet d'un collège de la noblesse et d'un hôpital royal, l'un *pépinière de vrais gens de guerre*, l'autre asile des serviteurs de l'Etat. Cette féconde pensée était une tradition de la monarchie guerrière depuis Philippe Auguste; l'autre annonçait des *temps nouveaux* de civilisation. Toutes les deux devaient trouver leur exécution sous un autre règne.

Cependant, au travers de ces travaux utiles, se révélèrent de sombres présages. Les édits financiers de Sully avaient fini par opprimer le peuple. Le murmure commençait à se faire entendre dans les provinces. On reprochait au roi d'aimer l'argent; et le roi riait du grief, en disant qu'il en avait besoin pour établir ses enfants. Mais le rire ne calmait pas la souffrance; quelquefois même il l'irrita. L'avarice rend cruel: il arriva à Henri IV d'insulter à la misère produite par les taxes. L'Etoile, son admirateur, je

¹ Ch. CLXVIII.

dirais presque son adorateur, cite avec affirmation un fait peu digne d'un roi débonnaire. Une femme, poussée au désespoir par les sergents du fisc, qui lui avaient vendu sa dernière vache, pendit ses six enfants, puis se pendit elle-même. Le mari, désolé, courut tomber aux pieds du roi, demandant justice et criant miséricorde. « Tant s'en fault que le roy s'en montrast aucunement touché ni esmeu, qu'au contraire aiant rudement repoussé et renvoïé ce pauvre homme, lui dit qu'ils estoient tous des canailles, et qu'il eut voulu, pour ung, qu'il y en eust eu un cent qui se fussent pendus. — Puisque le roi ne tient compte de me faire justice, dit alors le paysan, je m'asseure que celui de là-haut, qui est Dieu, me la fera, et bientôt¹. » Quoiqu'il en soit de cette effrayante anecdote, il est sûr que les tailles s'étaient grossies outre mesure, pour couvrir les dépenses publiques. Puis l'année avait été mauvaise; la misère devenait extrême. Enfin Sully, par son caractère hautain et sa rudesse inflexible, exaltait la plainte. On lui reprochait son avidité, ses places, ses honneurs, ses richesses². Cette faveur excessive finissait par être odieuse. On oubliait la vie laborieuse du ministre; on ne voyait déjà plus que les profits du favori³. Ainsi des causes diverses

¹ *Journal de l'Etoile*, règne de Louis XIII.

² Voyez les revenus de Sully et les dons successifs qu'il reçut du roi, *Mém. de Sully*, chap. CLV.

³ L'Etoile a recueilli les titres de Sully. « Max. de Bethune, chevalier, duc de Sully, pair de France, prince souverain de Henrichemont et de Boisbelle, marquis de Rosni, comte de Dourdan, sire d'Orval, Montrond et Saint-Amand; baron d'Espineuil, Bruières, le Chastelet, Villebon, la Chapelle, Novion, Baugy et Boutin; conseiller du roy en tous ses conseils, capitaine-lieutenant de deux cents hommes d'armes d'ordonnances du roy sous le titre de la royne; grand maistre et capitaine général de l'artillerie, grand voier de France, surintendant des finances, fortifications et bastiments du roy; gouverneur et lieutenant général pour sa majesté en Poictou, Chastelerandois et Lodunois; gouverneur de Mantes et Sargeau, et capitaine du chateau de la Bastille, à Paris. » — Puis le satirique chroniqueur ajoute: « Voilà les augustes et magnifiques titres de grandeur du grand-duc de nostre siècle. Pour mon regard j'honorerai tousjours la grandeur en lui et en aultrui, mais je feray plus

produisaient le mécontentement, et les âmes s'aigrissaient par degrés. Le maréchal d'Ornano avertit le roi de ces indices. « Ventre saint-gris ! dit le roi, je sais bien qu'il y a des brouillons dans mon royaume ; mais qu'ils commencent seulement, j'acheverai moi. — Sire, je ne vous conseille point celui-là, dit d'Ornano ; et vous, comme votre serviteur, de ne le point essayer, et croire que votre principale force gist en la bienveillance de vos sujets. Je me trouvai aux barricades de Paris, et ne me trouvai en ma vie si empêché. Je vous dirai librement, sire, que le feu roy avoit plus de noblesse que vous n'en avés, et plus de peuple à sa dévotion que vous n'en auriez, si l'inconvénient arrivoit : et toutefois le bon prince fut contraint de quitter Paris et sa maison à ces rebelles et mutins ; et nous tous aisés d'en remporter nos testes et le moule du pourpoint ¹ ».

Ce pronostic populaire semble avoir échappé à l'histoire ; et ce ne fut pas non plus celui qui frappa le plus l'esprit de Henri IV. D'autres lui avaient été signalés.

A la Flèche, on avait découvert « chez un nommé M. Médor qui avoit sous lui quelques enfants de bonne maison ² » un registre mystérieux, avec des signatures de sang ; et Sully avait envoyé faire des recherches sur ce vague indice. On l'avait rattaché à des desseins survivants de réaction ligueuse, et le voisinage des jésuites le rendit suspect à Sully. De là un commencement de terreurs qui bientôt devinrent graves.

La reine avait depuis quelque temps témoigné le désir d'être sacrée, et elle poursuivait cette pensée comme un moyen d'assurer sa prééminence dans les intrigues des maîtresses. Cette circonstance parut effrayante au roi. Il confia ses alarmes à Sully ; mais il ne lui en dit pas le secret.

« Hé, mon amy, disoit-il, que ce sacre me desplaist ; je ne sais que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur. »

de cas d'un grain de bonté que d'un monde entier de grandeur. »
An 1610.

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Mém. de Sully*, chap. cxcvi.

« Puis resvant, continuent les Mémoires, et battant des doigts sur l'estuy de ses lunettes, il se relevoit tout à coup, et frappant des deux mains sur ses deux cuisses, disoit : Par Dieu, je mourray en cette ville et n'en sortiray jamais; ils me tueront, car je voy bien qu'ils n'ont autre remède en leurs dangers que ma mort. Ah ! maudit sacre, tu seras cause de ma mort ¹. »

De qui parlait Henri IV? L'histoire ne le saurait pénétrer. Les Mémoires de Sully mêlent le nom de la superbe d'Entragues à des indices de conspiration ². Mais ce sont des soupçons à peine. Sully, d'ailleurs, traita ces terreurs de *fantaisie*; mais pourtant conseilla de rompre le sacre, dont les préparatifs étaient pleins d'éclat. « Ouy, rompez le sacre, dit Henri IV, et que je n'en oye plus parler; car par ce moyen j'auray l'esprit en repos de diverses fantaisies que certains advis m'y ont mis, sortiray aussi tost de cette ville et ne craindray plus rien. Car pour ne vous en rien celer l'on m'a dit que je devois estre tué à la première grande magnificence que je ferois, et que je mourrois dans un carosse, et c'est ce qui me rend si peureux. »

Là-dessus, les préparatifs furent suspendus. Mais la reine fit un grand bruit de plaintes; les travaux furent repris, et peu après le sacre se faisait à Saint-Denis avec magnificence.

Or, la reine étant rentrée au Louvre, le roi voulut visiter Sully à l'arsenal. Son esprit continuait d'être troublé par de sinistres images. Sa nuit avait été pleine de rêves et d'insomnies. « On l'avoit vu, dit l'Etoile, se mettre sur son lit à deux genoux pour prier Dieu, puis se lever et entrer dans son cabinet pour continuer plus paisiblement ses prières. Et comme ses serviteurs inquiets étoient allés l'interrompre, « Ces gens ci, avoit-il dit, empescheront ils toujours mon bien ³? » C'étoit le vendredi 14 mai; la tête du roi étoit troublée de pronostics. Cependant sur le soir il partit du Louvre gaiement. » Dans son carrosse étoit le duc d'E-

¹ Chap. cciii.

² Ibid.

³ *Journal de l'Etoile.*

pernon, à droite ; à la portière du même côté, Lavardin et Roquelaure ; à la portière à gauche, le duc de Montbazon et le marquis de la Force ; sur le devant du carrosse, de Liancour, premier écuyer, et le marquis de Mirebeau. Arrivé à l'entrée de la rue de la Ferronnerie, le carrosse fut arrêté par un embarras de charrettes ; la suite du roi allait çà et là pour dégager le passage, tandis que le roi lisait un papier au duc d'Épernon ; les autres officiers étaient distraits par le tumulte de la rue. A ce moment un misérable, son nom ressemble à un nom de l'enfer, Ravailiac, qui suivait le carrosse depuis le Louvre, monta sur la roue et vint tout à son aise frapper le roi de deux coups de poignard à la gorge. Le roi poussa un cri : *Je suis blessé !* L'assassin redoublait ; le duc de Montbazon leva le bras pour l'arrêter ; il reçut le troisième coup. L'assassin resta immobile avec son poignard à la main. Un gentilhomme nommé Saint-Michel se précipitait pour le percer avec son épée : le duc d'Épernon contint cette colère ; on arrêta le scélérat pour l'interroger. Déjà Henri IV n'était plus.

Aussitôt ce fut dans les rues une effroyable émotion. « C'estoit pitié de voir tout le peuple en pleurs et en larmes, avec un triste et morne silence, ne faisant que lever les yeux au ciel, joindre les mains, battre leurs poitrines et hausser les épaules, gémir et soupirer ; et si quelques cris eschappoient, c'estoient avec des esclancements si douloureux que rien ne se scauroit représenter de plus affreux et pitoyable ; ensemble chacun ne faisoit que dire : « Nous sommes tous perdus si notre bon roi est mort ¹. »

Le tableau de cette douleur est le même dans les diverses histoires. « Hommes et femmes, enfants et vieillards, tout se précipita dans les rues avec des gémissements et des sanglots ². » Cette mort en effet était pour le peuple un affreux malheur. Henri IV était le roi du peuple, et quel que fût le poids des taxes qui en ces derniers temps avaient op-

¹ Chap. ccv.

² *Journal de l'Etoile.*

pressé les particuliers, c'est au peuple que revenaient les bienfaits des réformes économiques de l'État. Puis les griefs qu'on avait eus jadis contre le roi huguenot s'étaient effacés; la haine avait été désarmée par la bienveillance. Henri IV enfin était affable et plein de grâce. Les masses ne résistent pas à cette espèce de domination.

Toutefois le vieux parti huguenot ne manqua point de rattacher le crime de Ravallac aux restes survivants de la Ligue. Il marquait du doigt « ceux qui sont soupçonnez d'estre ou qui en effet ont esté les instigateurs et associez, qui se sont prévalus, avantagez, resjouis relevez d'espérances, pour un tant funeste et lamentable accident; ceux qui en ont ouy et entendent parler tous les jours, sans larmes aux yeux, sans sanglots au cœur, sans regrets en l'esprit et sans douleur en l'âme ¹. » Et pour que le soupçon ne fût pas vague, ils disaient qu'on avait vu ces complices courir librement à l'hôtel de Retz où Ravallac avait été déposé, « lesquels l'appellant leur amy, luy dirent qu'il se gardast bien d'accuser les gens de bien, les innocents et les bons catholiques, d'autant que ce seroit un crime irrémissible et qui mériteroit absolument la damnation éternelle ². » Telle était l'accusation soudaine qui partait de la bouche du parti huguenot; le parti politique ou philosophe laissait échapper les mêmes soupçons avec des paroles pleines de haine contre « les infinis vagabonds, voleurs, traistres, ligueurs, qui n'avoient au cœur autre religion que celle de la société judaïque, de laquelle le long manteau de dévotion n'est qu'une couverture de sédition ³; » et ainsi se révélait le germe d'anarchie qui n'avait cessé de vivre malgré les transactions, et qui n'attendait que des occasions nouvelles pour reproduire ses fureurs.

L'histoire ne saurait pénétrer au fond de ces soupçons de complicité; mais elle s'attriste sur la facilité des hommes à s'accuser mutuellement de crimes énormes. Le fanatisme

¹ *Journal de l'Etoile.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

de Ravallac eût pu s'allumer sans doute au même foyer que celui de Clément; mais aussi le poignard du scélérat eût bien pu n'être qu'un instrument de quelque hypocrisie de cour. Ce qui est sûr, c'est que les pressentiments qui avaient tourmenté Henri IV n'avaient laissé entrevoir aucun soupçon de faction ligueuse. Le péril semblait toucher de plus près à sa personne. En même temps, en effet, que les Mémoires de Sully jettent le nom des catholiques dans ce monstrueux grief, ils révèlent le commencement d'une émeute de palais. « Le temps des rois est passé, et celui des grands et des princes est venu, » disent les ambitieux après quelques larmes versées sur la mort de Henri IV¹. Pourquoi même ne pas soupçonner des trames qui auraient été ourdies autour de la reine même à son insu? L'empressement à la faire sacrer, malgré la répugnance et les terreurs de Henri IV, pourrait être l'indice d'une prévoyance suspecte. Puis ce fut une chose extraordinaire de voir le parlement, à la première nouvelle de la mort du roi, s'assembler précipitamment, et déclarer aussitôt la reine régente *avec toute-puissance et autorité*. Le roi avait été frappé à quatre heures; à cinq heures, l'arrêt du parlement était proclamé. « C'est arrest, dit l'Etoile, fut précipité par la nécessité; dont Dieu veuille qu'on ne se repente point tout à loisir². » Et, sans jeter à la reine aucun soupçon infâme, il est permis à l'histoire de remarquer que sans doute elle était blessée par les amours adultères de son mari, et qu'il eût bien pu se trouver des moralistes de cour capables de lui faire de l'assassinat une flatterie. La foi publique aussi était offensée des scandales; et ne dut-on pas espérer que le régicide aurait une fois de plus des apologies? Un protégé de Sully, un *domestique*, comme on disait alors, qui devait sa fortune à Henri IV, osa dire au ministre, « qu'il n'y avoit pas d'apparence de raison de se tant affliger pour ce sujet, d'autant que, selon son avis, il se feroit cy-après plusieurs bons mesnages qui ne se pouvoient pas pratiquer du temps

¹ Ch: ccvi.

² *Journal de l'Etoile*.

du feu roy, quand il n'y auroit à espargner que l'excez de ses despenses en maistresses, jeux, chiens, oyseaux et bâtimens ¹. » Cette parole, outrageuse pour la douleur de Sully, ne révélait pas moins une secrète irritation contre le désordre de la vie de Henri IV. Plus d'une fois la plainte avait été hardie, et la récente aventure de la princesse de Condé avait surtout donné lieu à de libres murmures et à d'effroyables propos ².

Quant aux jésuites, ces grands criminels qui toujours se retrouvaient sous la main des huguenots comme ils se sont retrouvés depuis sous la main de toutes les sectes, il est juste d'opposer aux insinuations directes des Mémoires de Sully et de l'Etoile un fait expressif ; c'est que depuis plusieurs années ils étaient comblés par le roi ; il venait même d'ordonner qu'après sa mort son cœur leur serait remis pour être déposé à leur collège de la Flèche ; et ce fut une des pompes du deuil public de voir le transport de ce glorieux héritage dans leur maison professe de Paris. Cette complicité échappe donc à l'histoire, à moins qu'on n' imagine les jésuites atteints à ce moment d'un vertige de fureur et d'idiotisme tout à la fois.

Quoi qu'il en soit de ces griefs pleins de mystère, c'était un malheur horrible de voir les passions politiques se transformer en assassinats, et la royauté, jadis si sainte, descendre à tel point dans la pensée publique, qu'elle parût justiciable du poignard d'un parricide.

L'Europe entière s'émut à la mort de Henri IV. Son nom était imposant à tous les États. Il avait changé la fortune de la France, et l'avait relevée du sein des ruines. On croyait à sa valeur et à son génie. Sa popularité avait franchi les limites du royaume. Sa bonne grâce était célèbre, et ses désordres mêmes semblaient comme une partie de sa bonne grâce. Au loin et auprès on aimait la familiarité et l'abandon de ses paroles. Sa renommée d'esprit égalait sa renommée de courage. Sa politique avait à la fois contenu les factions du dedans et les ambitions du dehors ; et cette

¹ Chap. ccv.

² *Journal de l'Etoile*, passim.

domination succédant à un état d'anarchie impuissante avait imprimé le respect dans le cœur des peuples et des princes. On lui dressa des monuments de toutes parts. Ce furent les grands-ducs Ferdinand et Côme de Médicis qui lui érigèrent la statue du Pont-Neuf. Les diverses nations semblèrent lui décerner de concert le surnom de Grand, que l'histoire lui a gardé. Jamais roi ne fut plus honoré; jamais mémoire ne resta plus bénie. La postérité a oublié jusqu'aux vices de Henri IV; elle n'a parlé que de ses faiblesses, et encore pour les aimer. Triste privilège sans doute, mais qui atteste un ascendant singulier dû à de grandes vertus ou à une profonde habileté. Henri IV eut toutes les qualités d'un roi aimable; il lui manqua celles d'un roi sérieux. « Le vent des adversités, disait-il, avait de bonne heure soufflé sur lui; » et la barbe lui grisonna dès la jeunesse. Mais le malheur le laissa frivole, et la galanterie lui fut une distraction funeste. Facile aux affaires, prompt à les pénétrer, les tournant à la gloire et au bien-être de la France, il eût été le plus grand des rois, s'il n'eût gardé les habitudes d'un gentilhomme dressé à l'incontinence et à la licence de tous les plaisirs.

Il est aisé de comprendre que, sous l'autorité de l'exemple du roi, les mœurs publiques durent fatalement s'altérer. *Le Journal de l'Etoile* atteste l'énormité des vices, ne fût-ce que par la liberté prodigieuse de ses récits. La débauche pénétra jusqu'au parlement. Le premier président fut obligé dans une mercuriale de censurer doctement et gravement la vie licencieuse des magistrats *berlandiers* et *bandouliers*. Il les menaça de « réquérir aux gens du roi, que comme indignes et incapables de tenir ranc en ce lieu, ils fussent privés de leurs Estats ¹. » Le jeu était devenu effronté. De la cour il avait passé *aux gueux et faquins de la ville, dit l'Etoile*; « tant ont de poids les actions des princes envers un peuple qui en imite tousjours plustost les vicieuses que les bonnes ². » On ne parlait que de ruines soudaines, ou de

¹ *Journal de l'Etoile*, 1607.

² *Journal de l'Etoile*, ann. 1608. — « Un conseiller de la cour, nommé Gamin, perdit en ce temps au jeu vingt mille pistoles. »

fortunes insolentes. Les impiétés et les blasphèmes se mêlaient à ces désordres. Il y eut même des religions monstrueuses; et l'histoire ne peut raconter de si horribles sacrilèges. De ces mœurs infâmes devait sortir une langue toute salie; telle on la trouve sous la plume des écrivains, et même dans la bouche des femmes¹; le style de l'Etoile est un reflet de celui de Rabelais. Mais l'un et l'autre expriment la licence contemporaine. Montaigne avec ses saletés n'approche pas de cette débauche de langue. L'esprit philosophique l'a gagné dans sa province gasconne; mais comparez son style aux propos de la cour, vous le trouverez pudique.

Et cependant les lettres n'étaient point sans culture. L'éducation publique faisait des progrès. La religion reprenait de l'empire. Les magistratures avaient de beaux exemples de vertu et de piété. La langue de la chaire s'épurait. Je ne sais quoi de grave dans les idées annonçait une transformation de l'humanité. Des saints et des saintes venaient au monde. Des institutions chrétiennes se formaient. De grandes conversions se faisaient. D'énergiques esprits avaient paru; d'autres se révélaient. On était comme poussé vers un âge nouveau, mais par une force lente et secrète qui laissait apparaître tous les restes d'une corruption ancienne et vivace².

Tel fut le règne de Henri IV, règne glorieux et triste, sauveur et funeste; double caractère, peu saisi précédemment

Plus bas, l'Etoile raconte des orgies impies; puis il ajoute : « L'injustice, l'avarice, le jeu et le blasphème estans auctorisez comme ils sont aujourd'hui, et mesme à Paris, où les grands servent d'exemple, traînent avec soi de mauvaises queues. » Et encore : « Le jeu, compagnon ordinaire du blasphème, y est trivial et commun, jusques aux faquins et laquais. Quant à la paillardise, qui ne s'en mesle n'est pas tenu pour galant homme aujourd'hui. » — Voyez des récits semblables dans les *Mém.* de Richelieu.

¹ Anecdotes et propos de la reine Marguerite, de la marquise de Verneuil, etc. *Journal de l'Etoile*.

² Voyez les *Lettres* du cardinal d'Ossat, les *Négociations* du pr. Jeannin, l'*Histoire* du cardinal de Joyeuse. — L'ouvrage de M. Picot sur les établissements religieux au xvii^e siècle mérite d'être consulté.

dans les histoires à cause de la popularité du prince, l'amour ne souffrant point qu'on lui ôte de son enthousiasme, et les moralistes mêmes voilant les imperfections pour donner plus d'éclat aux vertus.

Nous ne parlons pas de quelques habitudes d'esprit, dont le souvenir est resté national. Il y eut dans Henri IV un reflet de chevalerie qui le fit aimer, mais de cette chevalerie de François I^{er}, aux allures élégantes, aux mœurs faciles, à la parole libre et moqueuse. Ce n'était plus la chevalerie des âges graves et catholiques. A cet esprit rieur, à cette nature joviale il échappa beaucoup de bons mots restés célèbres, mais aussi des malices peu dignes de la royauté. En un mot, Henri IV fut un grand roi par sa politique, un faible roi par sa vie. Les habitudes privées gâtèrent les qualités publiques. L'homme a fait tort au monarque. Mais chose singulière ! c'est pour cela peut-être que, chez une nation légère, il a dû rester le plus populaire de tous les rois.

L'histoire n'en doit pas moins garder la liberté inflexible de ses jugements, et elle va les trouver tous résumés sous la plume d'un homme imposant à la postérité. Écoutons Richelieu ; il allait apparaître au monde politique sous l'impression de la mort funeste de Henri IV ; et il ne savait d'autre moyen d'expliquer ce malheur que le *courroux du Tout-Puissant*. « Pour moi, dit-il après avoir interrogé les opinions les plus graves de son temps, pour moi je dirois volontiers que ne se contenter pas de faire un mal, s'il n'est aggravé par des circonstances pires que le mal même, ne se plaire pas aux paillardises et adultères s'ils ne sont accompagnés de sacrilèges, faire et rompre des mariages pour, à l'ombre des plus saints mystères, satisfaire à ses appétits déréglés, et par ce moyen introduire une coutume de violer les sacrements, et mépriser ce qui est de plus saint en notre religion, est un crime qui à mon avis attire autant la main vengeresse du grand Dieu, que les fautes passagères de légèretés sont dignes de miséricorde ¹. »

¹ *Mém. de Richelieu.*

Ainsi parlait le grand ministre il y a présentement deux siècles. Cela semblera nouveau à des temps comme les nôtres, lesquels ont banni la Providence des explications de l'histoire. Mais la morale humaine doit pourtant garder la liberté de ses leçons, et plus Henri IV est cher aux souvenirs du peuple, plus elle a droit de faire dans sa vie et dans sa mort la double part de la grandeur et de la faiblesse, des nobles actions et des funestes exemples.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. Page 1

François I^{er}. — Situation de la France et de l'Italie. — Haine des Suisses contre la France. — La guerre est inopinément déclarée. — Préparatifs. — En cinq jours toute l'armée est en Italie. — Bataille de Marignan. — Tout le Milanais est conquis. — Entrevue du roi et du pape. — Question religieuse. — Convention. — Négociations et traités. — Mort de Ferdinand d'Espagne. — Avenir de Charles d'Espagne. — Négociation active dans toute l'Europe. — Mariages. — Concordat. — Oppositions du clergé de France. — Luther paraît. — Office de la papauté. — Henri VIII en Angleterre. — Mort de l'empereur Maximilien. — Prétentions à l'empire. — Charles-Quint. — Le champ de drap d'or. — Charles V et Henri VIII. — Désordres en Espagne. — François I^{er} se laisse tenter par cette occasion. — Occupation de la Navarre. — Guerre générale. — Premier succès de l'armée de France. — Situation des armées en Italie. — Triste mort de Trivulce. — Ressentiment des Milanais. — Ligue d'Italie. — La guerre est allumée. — Mort de Léon X. — Jugement. — Tout obéit à la fortune de Charles V. — Combats divers. — La France est un vaste camp. — Anarchie des Etats chrétiens. — Caractère de François I^{er}. — Les maîtresses royales. — Intrigues de cour. — Le connétable de Bourbon. — François I^{er} part pour l'Italie. — Attaque de la France sur tous ses points. — Les armes françaises sont frappées de malheur. — Mort de Bayard. — Paroles pacifiques du pape. — François I^{er} passe les monts. — Bataille de Pavie. — Lettre célèbre de François I^{er}. — Génie de Louise de Savoie, régente du royaume. — Prison du roi. — Lettre du roi aux Français. — François I^{er} en Espagne. — Négociations. — Question de Bourgogne. — François I^{er} revient en France. — Jugements historiques. — Changements dans l'Etat. — Les états de Bourgogne à Paris. — Situation de l'Italie. — Triste fin du connétable de Bourbon. — Le pape captif de l'empereur.

CHAPITRE II. Page 55

Expédition rapide de l'armée française en Italie. — Négociations pour les otages du roi. — Provocation de François I^{er} à Charles V. — Réponse de l'empereur. — Suites de l'expédition française. — Triste dénouement. — Complications dans la politique. — Scandales de Henri VIII. — Situation du pape. — Guerre et transac-

tions. — Traité de Cambrai. — Politique de Henri VIII par rapport à la France. — Délivrance des fils du roi. — Situation de l'Europe. — Paix en France. — Règlements. — Révolutions. — Réforme. — Appréciations. — Rivalités des princes dans l'anarchie chrétienne. — Affaire du divorce de Henri VIII. — Anxiétés du pape. — Conférences avec l'empereur. — Intervention de François I^{er}. — Henri VIII se contente de l'autorité de Crammer. — Décision fatale. — Mort de Clément VII. — Contre-coup de la réforme en France. — Calvin. — Hérésies. — Supplices. — Nouvelles ruptures avec l'empereur. — Perfidies. — Guerres. — Incidents chevaleresques. — Mort du dauphin, bruits de poison. — Expédition de l'empereur en Provence, et de ses lieutenants en Picardie. — Succès divers. — L'empereur est cité au parlement. — Ligue avec les Turcs. — Jugement de l'histoire. — Négociations entre l'empereur et le roi. — Entrevues. — Traité. — Révolte à Gand. — Passage de l'empereur par la France. — Incidents. — Révolutions de cour. — Intrigues nouvelles en Europe contre François I^{er}. — Armements de l'empereur contre les Turcs. — François I^{er} déclare la guerre à Charles-Quint. — Expéditions. — La diplomatie se mêle aux batailles. — Combats divers. — Henri VIII arme contre la France. — François I^{er} multiplie la guerre. — Diète de Spire. — Suite de la guerre. — Le comte d'Enghien en Piémont. — Bataille de Cérisesoles. — Négociations pour la paix. — Intrigues de cour. — Apparition des Vaudois. — Terribles punitions. — Combats sur mer et sur terre sans résultat. — Situation de l'Eglise. — Concile de Trente. — Intrigues de l'empereur. — Les événements se précipitent. — Mort de Henri VIII. — Mort de François I^{er}. — Jugements historiques.

CHAPITRE III. Page 113

Henri II. — Préambule. — Caractère du nouveau roi. — Réactions de cour. — Fortune de Charles-Quint. — Situation de l'Europe. — Esprit de schisme en France. — Révoltes et séditions. — Affaires de l'Eglise. — Alternatives de paix et de guerre. — Confusion des intérêts. — Guerre nouvelle. — Concile de Trente. — Décadence de Charles V. — Ligues des protestants et des catholiques. — Siège de Metz. — Le duc de Guise déploie son génie en ce siège célèbre. — Charles V se venge sur Téroüenne. — Combats divers en Italie. — Révolutions d'Angleterre. — Règne de Marie. — La guerre recommence entre le roi et l'empereur. — Récits de batailles. — Avènement du pape Paul IV. — Changement de politique en Italie. — Abdication de Charles V. — Philippe II. — Situation nouvelle des affaires. — Intrigues politiques. — Ligue et trêve. — Guerre aux Pays-Bas. — Guerre universelle contre la France. — Bataille de Saint-Quentin. — Les confédérés s'arrêtent

dans leur victoire. — Mot de Charles V. — Arrivée du duc de Guise. — Le royaume se croit sauvé. — Siège et prise de Calais. — Surprise de l'Europe. — Etats généraux. — Mariage de Marie Stuart et du dauphin. — Présages. — Popularité de Guise. — Oppositions hérétiques. — Rôle des Montmorency. — Siège de Thionville. — Combats divers. — Mort de Charles V. — Mort de Henri VIII. — Elisabeth, reine d'Angleterre. — Paix avec l'Angleterre. — Mariages. — Fêtes. — Mort de Henri II. — Caractère de ce règne. — Détails de mœurs. — Mélange de foi et de vices. — Révolution religieuse. — Appréciations philosophiques.

CHAPITRE IV.. . . . Page 159.

François II. — Règne court, mais funeste. — Existences princières à la cour. — Personnage de Catherine de Médicis. — Rivalités. — Diane est éloignée. — Disgrâce du connétable. — Assemblées des mécontents. — La religion est un prétexte. — Caractère de la réforme en France. — Appréciations historiques. — Edits des rois contre la réforme. — Progrès du calvinisme. Procès d'Anne Dubourg. — Incidents. — Projets de conspiration. — Tumulte d'Amboise. — Les huguenots. — Justice contre la conjuration. — Faiblesse de l'autorité. — Coligny est appelé à la cour. — Caractère de l'Hôpital. — Parti intermédiaire. — Les calvinistes troublent la France. — Elisabeth d'Angleterre met sa politique en harmonie avec les actes des hérétiques de France. — La royauté est entourée de périls. — Assemblée des notables. — Caractère des discussions. — Convocation des états. — L'enthousiasme catholique se réveille dans la nation. — Politique des Guise. — Le prince de Condé et le roi de Navarre sont arrêtés. — Condamnation. — Embarras de la cour. — Réconciliation. — Mort du roi. — Pressentiments.

CHAPITRE V.. . . . Page 185

Charles IX, roi de dix ans. — Assemblée des états. — Harangues. — Politique de Catherine. — Edits. — Caractère du roi de Navarre et du prince de Condé. — Conduite du connétable. — Diane de Poitiers paraît de sa retraite. — Emportement du parti huguenot. — Le roi est sacré. — Fermentation. — Etats à Pontoise. — Comédie de réconciliation entre les princes. — Colloque de Poissy. — Dénouement. — Changement de politique. — Edits nouveaux favorables aux huguenots. — Résistance du parlement. — Intrigues. — Irritation catholique. — La reine commence à s'effrayer. — Tumulte de Vassy. — Excitation nouvelle des partis. — Guerre déclarée. — Prise de villes. — Caractère de la huguenoterie. — La reine négocie. — Prétentions des huguenots. — Intrigues nou-

velles. — La religion un prétexte. — Conduite du parlement. — Arrêts rigoureux. — Traité entre l'Angleterre et la ligue huguenote. — La reine a recours au duc de Guise et au connétable. — Rouen est enlevé à la révolte. — Combats divers. — Bataille de Dreux. — Gloire du duc de Guise. — Situation de la France. — Fureurs huguenotes. — Le baron des Adrets. — Montluc. — Intrigues de l'empereur et du roi d'Espagne. — Politique de Catherine. — Suite des guerres civiles. — Assassinat du duc de Guise. — Incidents. — Appréciations. — Edits nouveaux. — Pacification. — Frémissement de Coligny. — Concile de Trente. — Négociations. — Huguenots et catholiques s'arment de concert pour enlever le Havre à l'Angleterre. — Majorité du roi Charles IX. — Situation des partis. — Travaux du concile de Trente. — Jugements historiques. — Voyages du roi en France. — Plaintes des huguenots et des catholiques. — Ordonnances de Moulins. — La cour à Paris. — Intrigues de mariage. — Drames nouveaux de sédition. — Troubles aux Pays-Bas. — Progrès des factions de France. — Condé bloque Paris. — Catherine trompée par Philippe II. — Bataille de Saint-Denis. — Suites de cette bataille. — Intrigues de cour. — *Petite paix.*

CHAPITRE VI. Page 233

Situation des partis. — Jugements modernes. — Combats divers. — Bataille de Jarnac. — Incidents de vengeance. — La reine de Navarre montre son fils à la faction huguenote. — Irruption du duc des Deux-Ponts dans le royaume. — Immobilité du roi. — Parole de dépit. — Mort de Dandelot. — Coligny, général des huguenots. — Activité du duc d'Anjou. — Opérations des deux armées. — Anarchie des provinces. — La cour dispose de la charge d'amiral. — La tête de Coligny est mise à prix. — Bataille de Moncontour. — Succès des catholiques. — Mésintelligence des chefs catholiques dans le midi. — Incidents. — Négociations. — Paix de Saint-Germain. — Intrigues nouvelles. — Mariage du roi. Ligue européenne. — Bataille de Lépante. — Prétentions de la maison de Guise. — Desseins de répression violente. — Pensées de mariage entre Marguerite de France et le roi de Navarre. — Le peuple frémit de colère. — Cabales pour attirer Coligny. — Négociations. — Projets de guerre de Coligny contre l'Espagne. — Intrigues diverses. — Mort de la reine de Navarre. — Mariage de Marguerite et de Henri de Navarre. — Incidents. — Pronostics. — Coligny est atteint d'un coup d'arquebuse. — Colère des deux partis. — Conseils funestes. — Projet soudain d'extermination. — La Saint-Barthélemy. — Meurtres effroyables. — Délibération de la cour sur le langage à tenir à la nation. — Arrêts du parlement. — Massacres en France. — Exemples d'humanité. — Jugements

de l'histoire. — Suite des guerres civiles. — Le duc d'Anjou est appelé au trône de Pologne. — Plaintes des huguenots à la cour. — Confédération du midi. — Le parti politique. — Conspirations. — Caractère du duc d'Alençon. — Supplice de la Mole et de Coconnas. — Mort de Charles IX. — Jugements.

CHAPITRE VII. Page 282

Henri III. — Vains présages de gloire. — Situation des partis. — Mort de Montgommery. — Départ de Henri III de Pologne pour la France. — Incidents. — Les partis courent au-devant du roi. — Le roi à Lyon. — Règlements d'administration. — Intrigues étrangères. — Transactions entre les partis. — Mort du cardinal de Lorraine. — La cour est pleine d'infamies. — Mariage du roi. — Sacre du roi. — Les huguenots sont partout en armes. — Requêtes envoyées de Bâle par le prince de Condé. — Guerres civiles. — Situation de la cour. — Les étrangers entrent en France. — Guise le *balafre*. — Infamies. — Tout s'ébranle sur le Rhin. — Traité avec le duc d'Alençon. — Edit de pacification. — Emotion publique. — Formules d'association catholique. — Ligue de Péronne. — Nom formidable. — Immobilité de la cour. — Événements de Flandre. — Ouverture des états de France. — Délibérations. — Ambassades aux princes. — Acte du tiers état. — Vœux stériles. — Signal de guerre. — Changement du roi. — Une trêve est déclarée. — Nouvel édit. — L'anarchie subsiste. — Damville rompt la fédération des malcontents et des huguenots. — Catherine court en Guyenne. — Intrigues. — L'autorité du roi à la merci des factions. — Tolérance huguenote. — Incidents. — Mort célèbre de quelques mignons. — Scandale. — Présages sinistres. — L'ordre du Saint-Esprit. — Mépris des catholiques, colère des huguenots contre le roi. — La guerre renaît d'elle-même. — Combats. — Intrigues politiques du duc d'Anjou. — Manéges de toute sorte. — Événements dans les Pays-Bas. — Révolution dans le Portugal. — Dénouement imprévu dans les Flandres. — Mort du duc d'Anjou. — Immense domination de Philippe II. — Situation de la France. — Nouveau caractère de la ligue. — Intervention de Rome. — Croisade catholique. — Intrigue politique. — Caractère du duc de Nevers. — Déclaration de Péronne. — Conduite du roi de Navarre. — Position cruelle du roi. — Négociations. — Irritation de la ligue. — La guerre s'allume. — Guerre des livres. — Catherine se prononce pour la ligue. — Edit. — La ligue est proclamée patriotique et sainte. — Manifestes du roi de Navarre. — Le parti des malcontents se ravive. — Ligue des Seize. — La ligue est dépassée par une faction. — Combats dans le Midi. — Les princes protestants d'Allemagne se font médiateurs. — La guerre continue. — Incidents étranges. — La ligue va se grossissant. — Drame de Marie Stuart.

CHAPITRE VIII. Page 335

Situation du roi. — Ses jeux au milieu des périls. — La faction des Seize grandit. — Colère catholique contre le roi. — Effroi de la Ligue. — La guerre contre les huguenots, diversion utile. — Le duc de Joyeuse envoyé contre le roi de Navarre. — Bataille de Coutras. — Incidents. — Modération du vainqueur. — Le duc de Guise s'oppose aux invasions d'étrangers. — Récits de l'expédition. — Capitulation. — Mort de Condé. — Les combats recommencent. — Les Seize s'enracinent par le prosélytisme. — Prédications de Paris. — Formule de serment catholique. — Patriotisme mêlé de crimes. — Assemblée de Nancy. — Mémoire de la Ligue. — Tout se précipite. — Guise paraît à Paris. — Triomphe. — Il va au palais. — Explications entre Guise et le roi. — Commencements de sédition. — Les barricades. — Le roi sort de Paris. — Guise reste maître. — Paroles célèbres d'Achille de Harlay. — Révolution complète. — Le curé Boucher dispose du peuple. — Manifestes. — Ambassades du peuple au roi. — Députation du parlement. — Le parti huguenot immobile. — Transactions. — Odieuses comédies de cour. — Incidents dans les provinces. — Les états de Blois. — Harangues. — Guise fait corriger le discours du roi. — Actes des états. — Colère du roi. — Triste caractère des partis. — Division des Guise. — Indices funestes. — Ressource extrême du roi. — Dessein d'assassinat contre le duc de Guise. — Exécution. — Suites du meurtre. — Meurtres nouveaux. — Mort de Catherine. — Le feu est en France. — Factions de Paris. — La colère est au comble. — Sentence théologique. — Parlement nouveau. — Le duc de Mayenne à Paris. — La France en pleine révolte. — Les politiques. — Henri III recherche le roi de Navarre. — Nouvel éclat de scandale. — Conduite du pape. — Traité des deux rois. — Signal de guerre. — Combats. — Expédition de Mayenne. — Siège de Senlis par les troupes du roi. — La cause du roi se relève. — Excommunication du roi pour le meurtre du cardinal de Guise. — Le roi de Navarre encourage Henri III. — Les deux rois autour de Paris. — Dénouement par un coup de poignard. — Récits contemporains. — Jugement de l'histoire.

CHAPITRE IX. Page 378

Etat moral sous les derniers règnes. — Règne de Henri IV. — Situation politique. — Premier acte du roi. — Emotion populaire. — Décision de Henri IV. — Serment du roi. — Indécision des seigneurs. — Le duc de Mayenne à Paris. — La Ligue se croit maîtresse. — Plans nouveaux de bataille. — Henri IV se fortifie à Arques. — Journée d'Arques. — Négociations et combats près de Paris. — Henri IV à Tours. — Obstination du parti catholique. —

Anarchie dans ce parti. — Rôle de Mendose, ambassadeur d'Espagne. — Parti politique. — Le roi cardinal. — Forces des partis divers. — Intervention des parlements. — Intrigue espagnole à Paris. — Bataille de Dreux. — Incidents de la bataille. — Suite de la victoire. — Mayenne appelle des secours. — Enthousiasme catholique du peuple de Paris. — Appréciations. — Mort du roi cardinal. — Sentence de Sorbonne. — Arrêt du parlement contre Henri IV. — Siège de Paris. — Souffrances du peuple. — Essais de transaction. — Le siège est levé. — Amours de Henri IV. — Le duc de Savoie se jette sur le Dauphiné. — Puis sur la Provence. — Etrange spectacle en cette province. — Succession de papes. — Persistance de la Ligue. — Monitoires et anathèmes. — Réponses du roi. — Combats autour de Paris. — La diplomatie se mêle à la guerre. — La faction des Seize domine Paris. — Réaction contre les Seize. — La Ligue conserve ses haines. — Henri IV est à la tête d'une armée puissante. — Siège de Rouen. — Alternatives en Bretagne. — Anarchie dans les Alpes. — Lesdiguières bat les troupes de Savoie. — Une armée d'Italie vient au secours de la Ligue. — Exploits nouveaux de Lesdiguières. — Suite des négociations. — Génie de Jeannin. — Le siège de Rouen est levé. — Retraite de l'armée espagnole. — Mort du prince de Parme. — Négociations et batailles.

CHAPITRE X. Page 430

Situation de Paris. — Conflit des passions. — Le parti des politiques prend de l'ascendant. — Conférences. — Clément VIII persiste dans ses anathèmes. — Convocation des états à Paris. — Manifeste habile du duc de Mayenne. — Le patriotisme survit parmi les intrigues. — Confusion dans les états. — Satire Menippée. — Pensée catholique du peuple. — Conférences de Suresnes pour la conversion du roi. — Entretiens secrets de Henri IV et de Sully. — Appréciation véritable de la conversion de Henri IV. — Habilité du roi et du ministre. — Henri IV appelle les chefs huguenots en un conseil. — Perplexités. — Henri IV court s'emparer de Dreux. — Négociation plus facile. — Le roi déclare qu'il veut être instruit par un conseil d'évêques. — Pensées de légèreté dans ces apprêts de conversion. — Lettre à Gabrielle. — Solennité de la conversion. — Ambassade au pape. — La Ligue sème des satires. — Divisions de la Ligue. — Situation des provinces. — Ambiguïté de Mayenne. — Irritation des huguenots. — Commencement des défections de la Ligue. — Les Seize redoublent de fureur. — Libelles nouveaux. — Manéges de Brisac, pour ouvrir la ville à Henri IV. — Entrée du roi à Paris. — Déclaration d'amnistie. — Exemples de punition. — Les villes se soumettent tour à tour. Traités de soumission. — Accommodement du duc de Guise. — Lutttes en quelques provinces. — Situa-

tion de Mayenne. — Le parti huguenot se trouble. — Crime de Jean Chatel. — Punitons. — Faute politique. — Réconciliation du pape et du roi.

CHAPITRE XI. Page 474

Manifeste contre l'Espagne. — Combats divers. — La Bourgogne se soumet. — Henri IV court au-devant des Espagnols, qui se retirent. — Activité de Henri IV. — Il est reçu à Lyon en triomphe. — Guerre en Picardie. — Terreur du peuple. — Siège de Cambrai. — Malheur des armes de France. — Henri IV anime les négociations. — D'autres périls se révèlent. — Fermentation des huguenots. — Le roi poursuit son système de pacification. — Mayenne à la cour. — Plaisirs du roi, triste spectacle. — Anarchie en Provence. — Marseille rendue au roi. — Guerre étrangère. — Les Espagnols prennent Calais. — Traité avec la reine Elisabeth. — Les partis se ravivent. — Peste à Paris. — Opposition huguenote. — Assemblée des notables. — Mépris de Sully pour ces gens de judicature et d'écritoire. — Plaisirs de Henri IV au milieu de l'anarchie. — Retour aux affaires. — Assemblées des protestants. — Henri IV s'empare d'Amiens. — Diverses tendances des partis. — Affaires de Bretagne. — Edit de Nantes. — Frémissement général. — Discours du roi au parlement de Paris. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité de Vervins. — Mort de Philippe II. — Jugement de l'histoire. — Manéges et mariages. — Désir du roi d'élever Gabrielle au trône. — Intrigues de Gabrielle. — Mort de Gabrielle. — Négociations pour la dissolution du mariage de Henri IV. — Amours nouvelles. — Anecdote de Henri IV et de Sully. — Caractère de Sully. — Reste de haine ligueuse. — Le duc de Savoie à Paris. — Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. — Contrastes. — Luites du cardinal du Perron avec Duplessis-Mornay. — Jugement de Sully. — Guerre de Savoie. — Traité nouveau. — La paix féconde. — Réformes des finances. — Corruptions et répressions. — Trame de Biron. — Divers récits. — Triste fin des cabales. — Mort de Biron. — Ambassade des Suisses.

CHAPITRE XII. Page 529

Travail de réformes administratives. — Evénements en Europe. — Mort d'Elisabeth d'Angleterre. — Sully va en ambassade auprès de Jacques I^{er}. — Traités nouveaux. — Intrigues à la cour de Henri IV. — Sully les attaque. — Etablissements des manufactures. — Maximes contraires du roi et du ministre sur le luxe. — Les questions religieuses reparaisent. — Henri IV rappelle les jésuites. — Ses raisons. — Oppositions du parlement. — L'édit

est enregistré. — Morts célèbres. — Intrigues nouvelles. — Tristes exemples. — Confidences de Henri IV à Sully. — Contraste de choses sérieuses. — Travaux du roi. — Incidents au dehors. — Procès des d'Entragues. — Autres intrigues. — Poursuites criminelles. — Réformes de Sully. — Soumission du duc de Bouillon. — Succession de papes. — La France reprend sa suprématie en Europe. — Causes de ce retour. — Négociations de la Haye. — Habilité du président Jeannin. — Naissances et mariages. — Nouvelles amours. — Fuite de la princesse de Condé. — Desseins politiques de Henri IV. — Grandeur et faiblesse du monarque. — Trois ministres secondent sa politique. — Respect pour le droit de la nation en matière d'impôts. — Edit contre les banqueroutiers. — Présages sinistres. — Préoccupations de Henri IV. — Crime de Ravailac. — Mort du roi. — Soupçons de complicité. — Emotion en France et en Europe. — Jugements de l'histoire.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

182200 X



K 122500 2

